

## La mort de Rezala, le « tueur des trains », dans sa prison de Lisbonne

**SID AHMED REZALA**, vingt et un ans, soupçonné en France d'être le « tueur des trains », est mort dans sa cellule de la prison de Lisbonne, dans la nuit de mercredi 28 au jeudi 29 juin. D'après nos informations, le jeune homme se serait suicidé en allumant un incendie alors que ses gardiens regardaient à la télévision le match de football France-Portugal. « Il n'y a plus rien à dire sur Rezala, il appartient maintenant à une autre justice », a déclaré jeudi matin M<sup>e</sup> Gilbert Collard, avocat de la famille d'une des victimes. Sid Ahmed Rezala était soupçonné des meurtres d'Isabel Peake, en octobre 1999 dans le train Limoges-Paris, de Corinne Caillaux, en décembre dans le train Calais-Vintimille, ainsi que de celui d'Emilie Bazin, retrouvée morte le 16 décembre à Amiens.

Lire page 10

## Elian de retour à Cuba

**SEPT MOIS** après avoir été sauvé des eaux par des pêcheurs américains au large de Miami, le petit Cubain Elian Gonzalez est rentré à La Havane mercredi 28 juillet. Quelques heures plus tôt, la Cour suprême avait levé le dernier obstacle qui s'opposait à son départ de Washington. Le gouvernement cubain avait donné des consignes de discrétion à la population : Fidel Castro n'est pas venu accueillir à l'aéroport le petit « héros », agé de six ans et transformé en symbole anti-américain par Cuba. L'affaire Elian aura consacré un début de normalisation dans les relations entre Washington et La Havane.

Lire page 3 et notre éditorial page 17

## Les droits sur l'Internet



CHRISTIAN PAUL

**LE RAPPORT** sur le futur organisme chargé de réguler la société de l'information en France devait être remis, jeudi 29 juin, par Christian Paul, député (PS) de la Nièvre, à Lionel Jospin. Il préconise la création d'un Forum des droits sur l'Internet.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KRD; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 Dh; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 Fl.; Portugal COV., 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 630 - 7,50 F



# Procès Bové : la fête de l'antimondialisation

- Plus de 20 000 personnes sont attendues à Millau pour le procès de José Bové
- Le chef de file de la lutte antimondialisation est jugé, avec neuf autres personnes, pour le saccage d'un McDo
- Dans nos quatre pages spéciales, la saga des frères McDonald, pionniers du « prêt-à-manger »

**JOSÉ BOVÉ**, porte parole de la Confédération paysanne et chef de file de la lutte contre la « malbouffe » et la mondialisation, comparait, vendredi 30 juin, devant le tribunal correctionnel de Millau (Aveyron), ainsi que neuf autres personnes. Le 12 août 1999, ils avaient attaqué et démonté le restaurant McDonald's de cette sous-préfecture. Ils sont accusés de « dégradation en réunion et menaces de destructions ou de détériorations dangereuses pour les personnes » et encourrent une peine maximale de cinq ans de prison et 500 000 francs d'amende.

Au moins vingt mille personnes sont attendues à Millau à l'occasion de ce procès à grand spectacle. La « fête » des antimondialisation sera ponctuée, dans la nuit de vendredi à samedi, par un concert gratuit auquel participeront Zebda, Noir Désir et Francis Cabrel.

Le Monde consacre quatre pages spéciales, au centre du journal, à cet événement. D'abord l'histoire du « démontage » du McDo de



Millau, auquel notre envoyé spécial, Jean-Paul Besset, avait assisté. Puis le moment où l'histoire s'est emballée, lorsque José Bové, qui s'était constitué prisonnier, a brandi, une semaine plus tard, face aux photographes, les menottes qui lui entravaient les poignets. De ce jour date sa célébrité de « Robin des Causses » incarnant, jusqu'à Washington, ses fromages sous le bras, le mouvement de résistance aux mécanismes de la mondialisation libérale.

Le Monde donne la parole à deux figures de proue de la lutte antimondialisation, Lori Wallach, présidente de Global Trade Watch, et Vandana Shiva, une Indienne pionnière du combat contre les OGM, ainsi qu'à un sociologue de la consommation, Denis Stoclet. Enfin, nous racontons la saga McDo, l'histoire extraordinaire des frères Mac et Dick McDonald et de leur associé Ray Kroc, pionniers du prêt-à-manger.

Nos quatre pages centrales et le rassemblement de Millau p. 34



SUKI/AFP

EURO 2000

## La France en finale

L'équipe de France de football jouera la finale du championnat d'Europe des nations, dimanche 2 juillet. Elle s'est qualifiée, jeudi, en battant (2-1) le Portugal, grâce à un penalty (photo) inscrit pendant les prolongations par un Zinedine Zidane auteur d'une seconde mi-temps éblouissante. Tout au long de leur parcours, les Bleus ont fait montre de quatre qualités - vitesse, orgueil, cœur et sang-froid - qui leur permettent de tenir leur rang de champions du monde. p. 24-25

## Une histoire de l'Espagne qui oublie de parler... de l'Espagne

MADRID de notre correspondante

Peut-on raconter toute l'histoire d'un pays, sans même en mentionner le nom ? C'est paradoxal, mais possible. Du moins si l'on en croit la copieuse étude, réalisée par 356 universitaires, pour le compte de l'Académie royale d'histoire espagnole. En effet, selon cette étude, rendue publique mardi 27 juin, l'enseignement de l'histoire, dans le secondaire, est l'objet de manipulations qui servent les intérêts de plusieurs communautés autonomes. Et parmi celles qui « réécrivent » le plus volontiers leur passé figurent la Galice, le Pays basque et la Catalogne.

L'Académie royale d'histoire souligne plusieurs exemples. A commencer par le plus évident, selon elle, et qui vise à « mettre en relief tout ce qui nous fait nous affronter, les uns contre les autres, et peut conduire au racisme et à la xénophobie » : les ikastolas, les écoles en langue basque, « où s'enseigne une interprétation mythique du nationalisme ». Que chaque communauté mette l'accent sur sa propre sensibilité et donne sa version des

faits est normal, admet l'étude, mais comment expliquer que, dans plusieurs manuels, « le mot "Espagne", qui doit sembler incommode, ne soit pas cité une seule fois, et son existence mentionnée, simplement, comme "le territoire limitrophe" ? »

Les Galiciens ne sont pas en reste. L'Académie royale d'histoire relève que, dans les classes de troisième et de quatrième, « l'histoire de l'Espagne des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles n'est pas traitée en soi, mais seulement à travers de brèves références subsidiaires, voire des légendes de photos, alors que l'histoire de la Galice occupe toute la place ». Un des livres utilisés va même, explique l'étude académique, jusqu'à ne consacrer que vingt-deux lignes à l'histoire espagnole, entre 1931 et 1975, avec la guerre civile et le franquisme, traités au moyen de deux photos, une du Guernica de Picasso, l'autre de la rencontre Franco-Hitler, à Hendaye, alors que la même période, en Galice, est racontée sur vingt-deux pages.

Pareille étude ne pouvait que mettre de l'huile sur le feu, surtout au moment où le Pays basque, après la fin de la trêve de l'ETA,

est le théâtre de violentes polémiques verbales entre les nationalistes et le gouvernement central. Les réactions ne se sont pas fait attendre : le porte-parole du Parti nationaliste basque (PNV), au pouvoir au Pays basque, a qualifié le document d'« opportuniste et [d']intéressé », soulignant au passage « la curieuse coïncidence qui fait qu'il est publié en pleine offensive du gouvernement central contre le PNV ».

Les nationalistes galiciens, eux, dénoncent l'Académie royale comme « une institution au service du gouvernement ». Quant aux Catalans, pourtant les moins mis en cause, ils réclament « le droit d'avoir leur propre optique contre la vision unitaire promue par ceux qui veulent récupérer les manuels utilisés du temps du franquisme ».

Pour éviter une empoignade générale, prudent, le ministre de l'éducation a conclu que l'étude serait « prise en compte » mais qu'en aucun cas elle ne serait considérée comme un « dogme ».

Marie-Claude Decamps



DEVENISH/MAXPPP

AVENTURES

## Latitude zéro

A pied, à vélo, en bateau, en pirogue... l'aventurier sud-africain Mike Horn boucle un tour du monde sur la latitude zéro, celle de l'équateur. Après l'Atlantique, l'Amazonie et les Andes, le Pacifique et l'Indonésie, il s'apprête à traverser l'Afrique, et ses nombreuses zones de guerre, pour rejoindre son point de départ, au Gabon, qu'il a quitté en juin 1999. En octobre, date à laquelle il espère arriver, il aura parcouru 40 000 kilomètres. p. 26

## Autriche : le dilemme de Wolfgang Schüssel

**AVEC PRUDENCE**, les quatorze partenaires européens de l'Autriche ont entrouvert une porte qui laisse espérer la fin de l'isolement diplomatique de ce pays, dont l'Union a besoin pour poursuivre sa construction et son élargissement (Le Monde du 29 juin). Toute la question est de savoir si le chancelier autrichien pourra faire accepter à ses partenaires populistes que soit examinée par un « conseil des sages » européens « l'évolution de la nature politique du FPÖ », le parti de Jörg Haider. Or cette question recouvre celle, beaucoup plus épineuse, de l'évolution du rapport de forces entre conservateurs et populistes au sein de la coalition gouvernementale conclue fin janvier.

Peu de temps avant le sommet européen de Feira, Wolfgang Schüssel a rendu une visite privée à Jörg Haider, gouverneur de Carinthie et - depuis le 1<sup>er</sup> mai - simple « militant de base » du FPÖ. Les photos de cette excursion carinthienne, dans la Porsche de M. Haider, ont embarrassé les milieux conservateurs : l'image du chancelier se laissant conduire docilement par son hôte, qui tient le volant et lui montre le paysage, était de nature à raviver

les craintes de ceux pour qui le dirigeant conservateur s'est embarqué dans un voyage périlleux dont il ne contrôle pas vraiment l'itinéraire.

M. Schüssel mène-t-il habilement le jeu, ou reste-t-il prisonnier d'une alliance hautement problématique ? Peut-il gagner son double pari, c'est-à-dire installer son parti, l'ÖVP, pour longtemps aux commandes du pays tout en réduisant sensiblement l'influence du FPÖ ? Ou bien va-t-il participer à ce que certains appellent une « haidérisation » de la vie politique, les populistes rattrapant sur le terrain des idées ce qu'ils perdent dans les sondages ?

Malgré, ou plutôt grâce aux sanctions européennes, le chef des conservateurs a opéré un renversement spectaculaire. Arrivée en troisième position lors du scrutin législatif du 3 octobre 1999, derrière le Parti social-démocrate, le SPÖ, et même, à quelques voix près, derrière les populistes du FPÖ, l'ÖVP se retrouve aujourd'hui en tête des intentions de vote.

Joëlle Stolz

Lire la suite page 17



BLAISE ADJILON

LYON

## Originale Biennale

La 5<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain de Lyon regroupe, jusqu'au 24 septembre, plus de cent artistes sous le titre « Partage d'exotismes ». Cette manifestation joue l'originalité en confrontant plasticiens contemporains et collectifs autochtones (photo), même si la scénographie un peu rigide contredit cette volonté d'hybridation des cultures et des styles. p. 28-29

International.....	2	Tableau de bord.....	21
France.....	6	Aujourd'hui.....	24
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	27
Régions.....	12	Culture.....	28
Carnet.....	14	Guide culturel.....	31
Horizons.....	15	Kiosque.....	32
Entreprises.....	18	Abonnements.....	32
Communication.....	20	Radio-Télévision.....	33

Ce numéro comporte un cahier central folioté de I à IV compris entre les pages 16 et 17.



**RUSSIE** Le Conseil de la fédération de Russie, qui regroupe les représentants des 89 régions et autonomies, a rejeté, mercredi 28 juin, par 129 voix contre 13, le projet de réforme régio-

nale de Vladimir Poutine. ● **CE BLOCAGE** des barons locaux pourrait être surmonté par un vote de la Chambre basse du Parlement à la majorité des deux tiers. ● **LA « VERTICALE** du pou-

voir » que tente d'imposer M. Poutine sur tout le territoire vise notamment à faciliter un ambitieux programme de réformes économiques « sur dix ans », à tonalité libérale, adopté mercredi par

le gouvernement. La nouvelle équipe se prononce contre toute remise en cause des privatisations intervenues depuis la fin de l'URSS. ● **EN TCHÉTCHÉNIE**, de violents bombardements

se poursuivent, comme les exactions de l'armée contre les civils. Les proches d'un ancien détenu tchéchéne racontent au *Monde* les tortures qu'il a subies.

## Vladimir Poutine se heurte à la fronde des barons régionaux

Le président russe a connu, mercredi 28 juin, un revers politique important.

Le Conseil de la fédération a rejeté son projet de réduction des pouvoirs des gouverneurs de régions et de mise en place d'une « verticale du pouvoir »

### MOSCOU

de notre correspondante

La révolte grondait depuis plusieurs semaines dans les rangs des « barons » régionaux russes. Elle a pris, mercredi 28 juin, des allures de confrontation ouverte avec le Kremlin et de premier camouflet politique infligé au président Poutine. Les sénateurs – gouverneurs élus et chefs des assemblées des 89 territoires et républiques de Russie qui siègent au Conseil de la fédération, la Chambre haute du Parlement) – ont ainsi massivement rejeté le premier volet d'une réforme régionale de choc, engagée à la mi-mai par la nouvelle équipe présidentielle. Par 129 voix contre 13, ils ont mis leur veto à une loi qui les prive du droit de siéger au Conseil de la fédération et leur retire leur immunité parlementaire. Ce texte prévoyait qu'ils soient remplacés, dès le 1<sup>er</sup> février 2001, par deux représentants des régions, l'un mandaté par les gouverneurs avec l'accord des élus locaux, l'autre élu par l'assemblée régionale.

Cette loi avait été triomphalement adoptée, vendredi 23 février en troisième lecture, par la Douma, la Chambre basse du Parlement (par 308 voix pour, 86 contre), démontrant une fois de plus que Vladimir Poutine pouvait compter sur les députés pour imposer sa grande « révolution administrative ». Cela permet à M. Poutine d'espérer que la Douma pourra surmonter le veto qu'a opposé mercredi le Conseil de la fédéra-

tion, en revotant à une majorité des deux tiers, soit 300 voix, et qu'elle adoptera dans la foulée deux autres textes. Le premier permet au Parquet d'ouvrir des enquêtes contre les gouverneurs qui auraient violé la législation fédérale et de les suspendre en attendant le jugement. Le second donne aux gouverneurs des pouvoirs pour limoger les maires des villes de leur territoire.

### FAIRE PLIER LES INSOUMIS

Pourtant, la fronde des gouverneurs, dont le mécontentement va crescendo, signe le premier revers politique du président Poutine. Son projet de construire « un pouvoir vertical » en un temps record, c'est-à-dire de mettre fin aux privilèges des gouverneurs – potentats locaux édictant leurs lois et déte-

nant le contrôle des appareils régionaux de sécurité, de police et de la justice – pourrait se heurter à de puissantes résistances. D'autant que la mise en place des sept « super-préfets », chargés de piloter de vastes districts fédéraux regroupant plusieurs régions, en est encore au stade préliminaire. Or la tâche assignée à ces « super-préfets » – postes auxquels M. Poutine a nommé plusieurs anciens militaires ou responsables des services secrets – est précisément de faire plier les insoumis.

Un haut responsable de la présidence, cité par l'AFP, expliquait que Vladimir Poutine ne reculerait pas, mais s'appuierait « sur la Chambre basse et le mandat que lui ont confié les Russes ». Mais les commentateurs estimaient jeudi que les gouverneurs avaient décidé

de se battre jusqu'au bout « par instinct de conservation ». Les dirigeants des régions ont voulu donner un aperçu de leur humeur combative. « On ne peut pas détruire le système du pouvoir en un jour », a expliqué Mourtaza Rakhimov, président du Bachkortostan, qui en 1998 se fit réélire au mépris des lois fédérales. « Il était de notre devoir de remettre tout le monde à sa place, et le président, et la Douma », déclarait, à l'issue du vote, Nikolai Fiodorov, président de la République de Tchouvachie. Le gouverneur de la région de Riazan se félicitait, lui, d'avoir « repoussé une tentative de coup d'Etat », tandis que Mintimir Chaïmiev, le président du Tatarstan, l'un des plus influents « barons » locaux, auquel Vladimir Poutine avait d'ailleurs rendu visite la semaine dernière,

rappelait que « sans régions fortes, il n'y aurait pas de Russie forte ». Tous reprochaient à la Douma de n'avoir retenu aucun des amendements proposés par le Conseil de la fédération, et d'avoir agi dans la « précipitation ».

La nouvelle loi prévoit en effet que les sénateurs perdent leur siège à la Chambre haute dès février 2001, sans possibilité de mener leurs mandats à terme, comme ils le souhaitaient. Une telle mesure les priverait donc de leur immunité parlementaire et les exposerait à des poursuites judiciaires. Sur ce point, l'inquiétude est grande. Fin mai, en effet, le représentant du président russe à la Douma, Alexandre Kotenkov, avait déclenché un tollé en affirmant publiquement que « dès que leur immunité sera levée, 16 ou 14 gouver-

neurs seront immédiatement inculpés, d'autres un peu plus tard ». Ses propos avaient été aussitôt démentis par Vladimir Oustinov, le procureur général de Russie, mais l'avertissement avait été remarqué. « Si les gouverneurs ne siègent plus au Parlement, ils deviendront de simples intendants et n'importe quel policier de quartier pourra ouvrir une enquête contre eux », s'était inquiété Alexandre Routskoï, le gouverneur de la région de Koursk, dont deux adjoints furent emprisonnés l'an dernier pour détournements de fonds.

Cette levée de boucliers a aujourd'hui de quoi impressionner les députés de la Douma, sur lesquels le Kremlin veut s'appuyer pour remporter le bras de fer. Les sénateurs ont rejeté l'idée de créer une commission de conciliation. Ils ont fait monter les enchères en renvoyant la réforme régionale à une « Assemblée constitutionnelle », estimant que le texte de réforme du Conseil de la fédération « révisé tout le système du pouvoir » et donc suppose une révision de loi fondamentale. Dans leur lutte, ils peuvent également compter sur les grands talents d'intriguant du financier et député Boris Berezovski, qui, pour des raisons obscures, semble avoir épousé la cause des gouverneurs. Le 30 mai, M. Berezovski avait ainsi dénoncé dans une lettre ouverte à Vladimir Poutine les risques d'une dérive autoritaire.

Agathe Duparc

## Le gouvernement s'oppose à une remise en cause des privatisations

TROIS MOIS après l'élection de Vladimir Poutine, le gouvernement russe a présenté mercredi 28 juin sa stratégie de réformes, étalée sur une période de dix ans, ainsi qu'un plan de mesures visant à lutter contre la pauvreté.

Des relations budgétaires plus transparentes entre le centre et les régions russes, une réduction de la charge fiscale, une hausse des investissements, le désengagement de l'Etat de la sphère économique, un monde des affaires « libéré de l'arbitraire des bureaucrates » : tels sont les principaux éléments du programme, a expliqué son auteur, le libéral Guerman Gref, ministre du développement économique. Jusqu'à présent, le gouvernement russe avait laissé fil-

trer très peu d'informations sur ses intentions réelles, et la presse faisait état de divergences au sein de la nouvelle équipe de Vladimir Poutine. Principale mesure concrète pour l'heure, une réforme du code fiscal a été en partie acceptée par la Douma (Chambre basse).

### RÉDUIRE LA PART DE TROC

Le pays a renoué avec la croissance en 1999 (+ 3,2 % pour le PIB et + 8,1 % pour la production industrielle), grâce notamment à la dévaluation du rouble et à la fermeté des prix du pétrole. Le gouvernement affirme tableter sur une croissance moyenne de 5 % par an sur les dix prochaines années. Il s'engage à diviser par deux la fuite des

capitaux, fléau de l'économie russe depuis l'ouverture des frontières.

Alors que le président Poutine avait annoncé son intention de réduire l'influence des oligarques russes, ces patrons de groupes financiers et industriels, le premier ministre, Mikhaïl Kassianov, a déclaré mercredi qu'il n'était « pas question de réviser le bilan des privatisations » lancées depuis 1992. « Le gouvernement ne peut en aucune mesure être d'accord avec une redistribution de la propriété », a-t-il affirmé. Cette année, a ajouté M. Kassianov, le gouvernement compte réduire la part de troc dans les échanges, ainsi que l'endettement dans les secteurs du gaz et de l'électricité. – (AFP, AP)

## Malgré les assertions de Moscou, la guerre continue en Tchétchénie

MERCREDI 28 juin, pour la troisième journée consécutive, des combats ont fait rage au sud-est de la Tchétchénie, lourdement bombardée, notamment près du village de Serjen-Iourt (sud-est). Situé à 30 kilomètres au sud-est de Grozny, Serjen-Iourt se trouve dans les plaines tchéchénes, un territoire tenu de longue date par les forces fédérales.

Les combats qui s'y déroulent démontrent à quel point la situation est incertaine, neuf mois après le début de l'intervention russe, en dépit des affirmations répétées de Moscou sur l'approche de la « fin des opérations ». Pressée de donner à la situation une apparence de normalisation, Moscou a d'ailleurs récemment annoncé la tenue, prévue pour le 20 août, d'élections législatives en Tchétchénie en vue de pourvoir les sièges vacants de dé-

putés à la Douma (Chambre basse du Parlement). L'ancien chef mafieux Bislan Gantemirov, sorti de prison par le Kremlin pour jouer un rôle en Tchétchénie, a annoncé sa candidature.

### BILANS CONTRADICTOIRES

Comme toujours, des informations contradictoires circulent sur les pertes. Selon le Kremlin, les combats ont fait 12 morts dans les rangs de l'armée fédérale. Mais les combattants tchéchénes font état d'un bilan beaucoup plus élevé, avec 54 soldats russes tués près du village de Iarych-Mardy, dans les gorges de l'Argoun, au sud. Selon le président tchéchéne, Aslan Maskhadov, interviewé depuis le sud de la république par Radio Svoboda, les forces russes ont subi des embuscades à Serjen-Iourt et Avtoury ces trois derniers jours,

tandis que la « komandatoura » de Goudermes a été attaquée.

Or, dimanche encore, Guennadi Trochev, commandant militaire russe en Tchétchénie, assura que la guerre était pratiquement terminée et que l'emploi de l'artillerie et des frappes aériennes allait être réduit. La veille, Lamberto Dini, le ministre italien des affaires étrangères, avait estimé, sur la foi d'entretiens à Moscou avec de hauts dirigeants russes, que la Russie était parvenue à imposer un « cessez-le-feu de facto » dans la petite république. De retour de Russie, M. Dini a expliqué aux parlementaires du Conseil de l'Europe réunis en session à Strasbourg que « des progrès énormes ont été accomplis » par les Russes en matière de droits de l'homme et que le seul problème restait l'insécurité. Pourtant, des ONG russes comme Mé-

morial expliquent régulièrement encore que viols, tortures et arrestations arbitraires continuent, notamment au centre de détention d'Ourous Martan. Des centaines de personnes sont portées disparues.

Enfin, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a dénoncé mercredi le « refus » de Moscou de permettre au journaliste russe Andreï Babitski de se rendre en Roumanie début juillet pour recevoir un prix qu'elle lui a octroyé. Connu pour ses reportages critiques vis-à-vis de l'opération russe en Tchétchénie, Andreï Babitski, journaliste à Radio Svoboda, après avoir été arrêté par les Russes le 16 janvier près de Grozny, est assigné à résidence à Moscou, accusé de détention de faux passeport. – (Reuters, AFP, Radio Svoboda.)

## On torture toujours, dans toutes les « komandatoura »

### NORD DU CAUCASE

correspondance

Moussa Madagov ne connaît pas l'endroit exact où il fut torturé, une semaine durant, la tête en-

### REPORTAGE

Moussa raconte sa détention dans sa cellule : 1 m de long sur 50 cm de large

fouie dans un sac. Mais son récit montre que la « flambée d'indignation » qui suivit les révélations sur la torture des civils en Tchétchénie n'a pas mis fin à cette pratique, apparemment systématique. De même, les bombardements se poursuivent sur les montagnes du Sud, afin de les vider d'une population accusée d'aider les partisans tchéchénes. Quant aux plaines dites « pacifiées », elles vivent au rythme des arrestations à l'aube, faites par des *spetsnaz* (forces spéciales) masqués qui sèment la terreur.

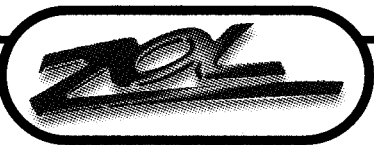
Ainsi, vendredi 12 mai, une douzaine d'hommes sans visage ont, à bord de véhicules blindés, fait irruption aux premières heures au domicile des Madagov, rue Mozdokaïa, à Chali, gros bourg du centre de la Tchétchénie. Moussa, cinquante et un ans, fut embarqué sous les yeux du plus jeune de ses trois enfants, âgé de dix ans. L'enfant se mit à crier, fut précipité contre un mur et perdit connaissance, raconte Kourjan, sa mère. Celle-ci frappa ensuite à toutes les portes pour trouver trace de son mari. Elle interrogea les autorités locales, le chef du FSB (ex-KGB), le procureur, le commandant militaire : ils affirmaient tout ignorer de ces hommes masqués qui enlevèrent Moussa. Elle écrivit alors aux journaux moscovites qui s'intéressent au sort de son mari, car il est l'oncle du « petit Aslambek » (fameux chef de guerre, tué en sortant de Grozny). Moussa sera ramené une semaine plus tard – vivant, mais incapable de marcher. Il avait été enfermé dans un trou couvert d'un mètre de long sur cin-

quante centimètres de large, dans lequel il devait se tenir plié en deux, le buste sur les genoux. « C'était, dit-il, un soulagement quand les gardes me sortaient pour me battre, toutes les trois ou quatre heures. » Il lui arrivait alors de tomber évanoui.

Les gardes qualifiaient son trou de « cellule de demi-luxe », par opposition à la « cellule de luxe », un autre trou où Moussa fut placé quelques heures, au quatrième jour de sa détention, juste avant son interrogatoire. Un trou où l'on ne pouvait que tenir debout et faire un pas, un seul, en avant. Moussa ne distinguait le jour de la nuit que par les variations de la température. Il ne fut nourri qu'une fois, le dernier jour : un morceau de pain et trois gorgées d'eau. On lui annonça alors qu'il serait fusillé, puis on le transporta, deux heures durant, dans un véhicule. Laissé seul dans une pièce, quelqu'un entra, lui retira le sac qui lui couvrait toujours la tête. Il reconnut alors son interlocuteur, le numéro deux du FSB de Chali, puis s'évanouit.

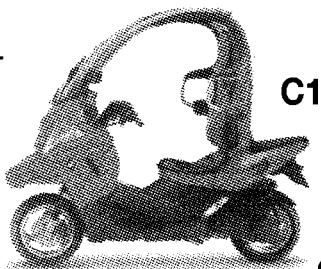
« Dans chaque village "libéré", il y a deux ou trois cas semblables par semaine », affirme un proche de Moussa. De plus en plus, pour libérer leurs otages, les Russes réclament que leur soient livrés les Tchétchénes qu'ils recherchent. Ils tentent de soutirer les renseignements qui leur permettraient de les trouver. Récemment, un homme est mort des sévices subis, deux jours après sa libération. On torture dans toutes les komandatoura, disposées au centre ou en lisière des villages. Une base militaire a très mauvaise réputation, célèbre pour ses nombreux « trous ». Située entre Chali et Avtoury, elle serait tenue par des *spetsnaz* qui dépendraient directement de Vladimir Poutine. Ce dernier peut dormir tranquille : le Comité international de la Croix-Rouge ne visite pas les « trous » et le Conseil de l'Europe vient une nouvelle fois de manifester son irrésistible penchant à passer l'éponge.

Pierre Flambot

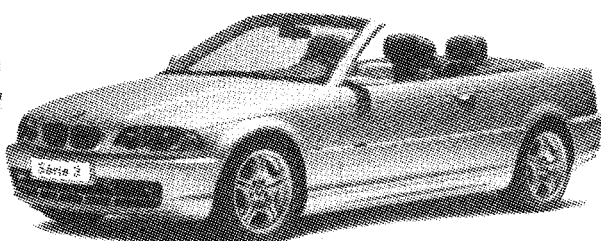


BMW Cabriolet Série 3, C1 et X5.

Venez les essayer



Cabriolet Série 3



44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE - PTE DE ST-CLOUD  
01 46 09 91 63 - Votre contact : Bertrand PIRON





# Le petit Elian a retrouvé Cuba après la décision finale de la Cour suprême des Etats-Unis

L'affaire a marqué le début d'une normalisation entre Washington et La Havane

Le petit naufragé cubain Elian Gonzalez est rentré à La Havane, mercredi soir 28 juin, après sept mois de bataille juridique entre son père cubain

et la famille de Miami qui l'avait recueilli. L'affaire a consacré une révision des relations entre Washington et La Havane, pour une fois alignés

sur la même position. Le Congrès va être appelé à se prononcer sur un allègement de l'embargo contre Cuba (lire aussi notre éditorial page 17).

## WASHINGTON

de notre correspondant

La saga d'Elian Gonzalez a pris fin, mercredi 28 juin, quand le petit Cubain est arrivé à La Havane, venant de Washington. Cela faisait 217 jours que le gamin de six ans avait été recueilli alors qu'il flottait sur une chambre à air près des côtes de Floride après que sa mère se fut noyée en fuyant Cuba. Le refus de la Cour suprême, annoncé à midi, d'examiner l'affaire a levé l'ultime obstacle juridique à son retour et sonné le glas des espoirs de son grand-oncle de Miami, Lazaro, soutenu par la communauté anticomuniste de Floride, de conserver la garde de l'enfant. Moins de cinq heures plus tard, la famille Gonzalez et son entourage montaient à bord de deux avions d'affaires. Direction, Cuba, où ils ont atterri trois heures plus tard.

L'affaire aura passionné l'opinion américaine. Le sort de cet enfant écartelé entre ses parents et une famille éloignée qui l'avait recueilli et refusait de le rendre à son père, les manifestations hostiles à La Havane et au gouvernement Clinton des exilés cubains avaient fait de multiples fois la « une » des médias. La spectaculaire opération de police organisée le 22 avril pour le rendre à son père et les images de gendarmes fédéraux casqués et armés faisant irruption dans la petite maison de Lazaro Gonzalez avaient choqué. Mais cette affaire aura surtout marqué un tournant dans les relations entre les Etats-Unis et Cuba, dominées depuis trente-huit ans par l'embargo imposé par Washington.

En effet, contrairement à ce qu'avaient escompté les dirigeants américain-cubains, la majorité des Américains a toujours considéré que la place d'Elian était aux côtés de son père. Le fanatisme

des exilés, leur manque de respect pour les institutions d'un pays qui leur a donné asile, le fait qu'ils se considéraient plus cubains qu'américains ont aussi choqué un pays qui s'attendait de leur part à plus de gratitude. Longtemps objet de sympathie en tant que victimes d'un régime tyrannique et tout proche, groupe de pression qui imposait ses vues aux deux grands partis, la communauté cubaine de Miami est apparue isolée. Si Fidel Castro tire profit de son habileté diplomatique, Little

cements à Cuba aurait été impossible il y a seulement sept mois.

Ce texte adopté mardi 27 juin par la Chambre des représentants à l'initiative d'un élu républicain n'a pas encore force de loi. Mais il montre que la capacité de blocage du lobby anticomuniste, soutenu par les dirigeants républicains du Congrès, est plus qu'émoussée. Le tout-puissant sénateur Helms, coauteur de l'amendement Helms-Burton qui sanctionne les sociétés étrangères faisant des affaires avec l'île, n'a pu s'opposer à

personnes décidée par Bill Clinton pour forcer les portes de la forteresse idéologique castriste. Et elle restreint les prérogatives présidentielles en matière de sanctions économiques, ce dont la Maison Blanche s'inquiète comme susceptible d'empiéter sur les prérogatives constitutionnelles du président. En revanche, elle s'appliquera aussi à d'autres Etats considérés comme « parias » comme la Libye, l'Irak ou l'Iran.

A un moment où Washington ne ménage pas ses efforts pour aider la Chine - communiste elle aussi - à rejoindre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et soutient l'initiative de la Corée du Sud pour entamer un dialogue avec le Nord, également communiste, le blocus de Cuba apparaît de plus en plus dépassé. Tout d'abord, il n'a pas réussi à renverser un régime honni. Ensuite, il est contesté par les milieux d'affaires qui admettent mal que leur gouvernement leur ferme les portes d'un marché potentiel et voisin. Pourquoi peut-on acheter du pétrole irakien et ne peut-on pas commercer avec Cuba? Enfin, de plus en plus de gens ne comprennent plus pourquoi les réfugiés cubains bénéficient de privilèges d'admission qui sont refusés aux autres réfugiés d'Amérique centrale et du Sud ou d'Asie.

Patrice de Beer

■ **Le petit Elian et sa famille** n'étaient pas encore dans l'avion que le département de la justice a présenté la note de ses frais de séjour aux contribuables américains. Au total, l'affaire a coûté 1,826 million de dollars (environ 1,9 million d'euros). Principal poste de dépenses : les salaires et frais de déplacement des agents fédéraux qui ont gardé le petit Cubain et sa famille.

## Bill Clinton juge prématurée une levée de l'embargo

Le président Clinton a estimé, mercredi 28 juin, qu'il était prématuré de lever l'embargo américain contre Cuba, lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche. Il a cependant indiqué qu'il était disposé à examiner la proposition d'allègement des sanctions, dont le principe a été adopté mardi par les élus républicains de la Chambre des représentants. Interrogé sur Elian, le président s'est déclaré heureux du dénouement de l'affaire. « Bien sûr, si son père avait décidé de rester aux Etats-Unis, j'en aurais été content », a-t-il dit. « Mais la chose la plus importante est que son père a été un bon père, préoccupé du bien-être de son enfant », a poursuivi M. Clinton. Le candidat républicain à la succession de M. Clinton en novembre, George W. Bush s'est en revanche dit « attristé » de voir « le pays de la liberté » renvoyer Elian en « pays communiste ». La veille, il s'était déclaré opposé à une quelconque levée des sanctions frappant Cuba. - (AFP)

Havana est la grande perdante de l'affaire Elian.

Pour une fois, La Havane et Washington se sont retrouvés du même côté, désireux d'en finir au plus vite avec cette affaire qui risquait de dégénérer. Des contacts ont été établis, un dialogue entamé que l'on aurait cru impossible jusque-là, grâce à un intermédiaire, M<sup>e</sup> Greg Craig, un ancien avocat de Bill Clinton qui a mis ses talents au service de Juan Miguel Gonzalez. Et la décision du Congrès d'autoriser - sous certaines conditions - la vente de produits alimentaires et de médi-

ce texte qui a avant tout pour but d'encourager les exportations agricoles, et donc de satisfaire des paysans qui sont aussi des électeurs et qui ne comprennent pas pourquoi le marché cubain est dominé par des fournisseurs européens - avant tout français - alors qu'il se trouve à leurs portes.

Certes, de multiples restrictions réduisent la portée de cette initiative, comme l'interdiction de demander des crédits à des banques américaines ou d'importer des produits cubains. Elle s'accompagne aussi du renforcement de l'interdiction des échanges de

## Consignes de modestie à La Havane pour le retour du petit héros

### LA HAVANE

du correspondant d'El Pais

Chanté par ses camarades de l'école primaire de Cardenas, l'hymne national a retenti à l'aéroport de La Havane lorsqu'Elian, poussé en avant par son père, est sorti de l'avion qui le ramenait des Etats-Unis après sept mois d'absence. Sur la piste, les grands-parents du petit garçon étaient également présents ainsi que quatre dirigeants des Jeunesses communistes et le président du Parlement, Ricardo Alarcon. Toute la journée, la radio avait demandé aux gens de « se comporter avec le maximum de dignité, de sérénité et de discipline ». Fidel Castro ne s'est pas montré.

Le gouvernement cubain a apprêté une maison avec piscine dans le quartier résidentiel de Miramar, où la famille devrait en principe séjourner trois semaines. L'endroit, qui appartient aux Jeunesses communistes, devra servir à la fois de foyer, d'école et de centre de thérapie. Le garçonnet y recevra des soins médicaux et psychologiques avant de regagner son village natal de Cardenas, localité située à 140 kilomètres de la capitale, non loin du site touristique de Varadero.

L'équipe des psychologues, psychiatres, pédiatres, médecins et pédagogues qui doit s'occuper de lui est prête. Selon Aurora Garcia, l'une des psychologues, l'enfant a besoin à présent de tranquillité, de paix et de temps

pour assimiler ce qui lui est arrivé au cours des derniers mois. Il semble qu'il réclame encore sa mère, Elizabeth Broton, morte noyée sous ses yeux fin novembre lors du naufrage de l'embarcation qui devait emmener le groupe de « balseros » vers Miami. « Elian n'a pas encore fait le deuil de la mort de sa mère », affirme Aurora Garcia, qui est professeur à la faculté de psychologie de La Havane. Elle assure qu'il doit accomplir ce travail de deuil dans son foyer de Cardenas, le lieu où il a vécu avec elle.

### CAMPAGNE NATIONALISTE

Psychologues et psychiatres s'accordent à estimer qu'Elian doit redevenir un enfant comme les autres s'il veut surmonter son traumatisme. « Nous savons que son rétablissement sera difficile. Son entourage social vaudra le choyer et le combler de marques d'affection. Aussi devrions-nous demander aux gens, par le biais de la télévision et des journaux, qu'ils évitent de le gêner et l'aident ainsi à ne pas aggraver ses dommages psychiques », poursuit la psychologue.

Cela s'annonce plutôt difficile. Avec Elian Gonzalez, c'est un « enfant-symbole » qui rentre à Cuba. La propagande l'a transformé en héros national et l'a placé au cœur d'une gigantesque campagne nationaliste. Des milliers de tee-shirts à son effigie ont été distribués au cours des sept derniers mois, son portrait couvre des palissades entières sur les routes

comme dans les villes et villages du pays. Sur le front de mer de la capitale, le Malecon, une place anti-impérialiste a été construite en son honneur.

Le plus grand musée de Cardenas a relégué au second plan les poteries de porcelaine chinoise ou française et les portraits à l'huile d'Isabelle II, reine d'Espagne. Aujourd'hui, ses salles principales montrent des images d'Elian et des lettres de ses camarades, voisinant avec des photos de Fidel Castro et les dons de mères et de grands-mères du cru. Dans toutes les écoles de Cuba, on peut voir son portrait cotoyer celui de Che Guevara et les classes commencent par des poèmes qui lui sont dédiés.

Si le gouvernement tient ses promesses, tout cela doit prendre fin dès son retour. Fidel Castro a déclaré que l'enfant ne serait pas manipulé, ni exhibé à la presse comme trophée ou signe tangible de la dernière victoire en date contre l'ennemi nord-américain. Mais le président cubain a également assuré que la lutte entreprise pour obtenir sa libération ne s'achève pas avec son retour. L'objectif est maintenant d'en finir avec la loi Helms-Burton, avec l'embargo... Une question reste en suspens : Elian pourra-t-il rester en marge de cette nouvelle guerre ?

Mauricio Vicent

## L'Allemagne veut interdire les pitbulls

### BERLIN

de notre correspondant

A la fin de la récréation, lundi 26 juin à Hambourg, le petit Volkan, âgé de six ans, se dirige avec une dizaine de camarades vers le terrain de sport de son école. Sur la pelouse, devant les installations sportives, un jeune homme de vingt-trois ans et une jeune fille de dix-huit ans entraînent deux chiens de combat. Soudain, c'est l'attaque. Les enfants tentent de s'enfuir. Zeus, pitbull de 49 kilos, saisit Volkan à la tête, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Lorsque la police arrive, le chien a toujours les crocs dans la tête du petit Volkan. Les agents tuent le pitbull de dix coups de feu. L'affaire a suscité une immense émotion. « Ces machines de combat doivent disparaître des

rues », a déclaré le chancelier Gerhard Schröder. Le groupe Springer, propriétaire du quotidien populaire *Bild Zeitung*, a lancé une croisade exigeant des responsables politiques qu'ils « agissent enfin ».

Mercredi, les ministres de l'intérieur des Länder, compétents sur ce genre d'affaires, ont décidé d'interdire l'élevage des chiens de combat. Le ministre fédéral de l'intérieur Otto Schily a annoncé que le gouvernement adopterait dans les quinze jours un projet de loi interdisant l'importation de ces animaux, ainsi qu'un durcissement des sanctions pénales. L'Allemagne a longtemps tardé à adopter des mesures radicales parce que les responsabilités en ce domaine sont du ressort des seize régions d'Allemagne. La Bavière a

adopté, dès 1991, une loi très stricte interdisant l'élevage de ces animaux et soumettant leur détention à une autorisation quasiment jamais accordée. La Saxe-Anhalt, elle, n'a pris aucune mesure particulière, tandis que Brême a seulement prévu d'imposer la muselière début juillet.

### MESURES DRACONIENNES

Tous ont, depuis ce drame, annoncé des mesures plus ou moins draconiennes. Le Sénat de Hambourg a interdit jeudi la détention des pitbulls, staffordshires américains et staffordshires terriers. Leurs propriétaires doivent les déposer à la police ou dans un chenil. Hambourg suit ainsi la Basse-Saxe qui a annoncé elle aussi des mesures sévères. Mais les disparités

demeurent. Ainsi, dans son édition de Berlin, la *Bild Zeitung* s'interroge à la une : « Enfin ! Hambourg tue les premiers chiens de combat. Pourquoi pas chez nous ? »

Les défenseurs de ce genre d'animaux ont longtemps affirmé que ce ne sont pas les chiens mais leurs propriétaires qui sont dangereux. Le propriétaire du chien qui a tué le petit Volkan, incarcéré depuis, était bien connu des services de police pour vols et affaires de drogue. Il y a quelques mois, les propriétaires de chiens de combats, dénonçant l'extermination possible de leurs animaux, avaient imaginé faire défiler leurs chiens flanqués d'une étoile jaune, suscitant un tollé.

Arnaud Leparentier

## La France propose 60 avions Rafale à la Grèce

ATHÈNES. Le groupe français Dassault Aviation a proposé à la Grèce de lui vendre 60 avions de combat Rafale. Il réplique ainsi à l'offre de plusieurs industriels européens réunis autour de l'avion Eurofighter, auquel Athènes accorde jusqu'à présent sa préférence pour un montant de l'ordre de 5,1 milliards d'euros, avec une option pour 30 appareils supplémentaires. « Il s'agit là d'un accord de principe, pas d'un contrat », a fait valoir Bruno Cotté, vice-président des ventes militaires de Dassault. L'offre sur le Rafale, a-t-il affirmé, est « inférieure d'au moins 10 % » à celle de l'Eurofighter. Dassault a, d'autre part, été retenu, en mars, dans la présélection pour la privatisation de 49 % de HAI (Hellenic Aircraft Industry), principal partenaire du groupe français en Grèce depuis vingt ans. - (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **ARMÉNIE/AZERBAÏDJAN : malgré le conflit du Haut-Karabakh, toujours non réglé**, l'Arménie et l'Azerbaïdjan devraient intégrer en novembre le Conseil de l'Europe, après un avis favorable adopté mercredi 28 juin à la quasi-unanimité par l'Assemblée parlementaire à Strasbourg. L'Azerbaïdjan a recueilli 120 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions. L'Arménie a obtenu 123 voix pour, 0 contre et 7 abstentions. L'enclave arménienne du Nagorny-Karabakh, en territoire azerbaïdjanais, a proclamé unilatéralement son indépendance en 1991. La guerre entre l'armée azerbaïdjanaise et les forces arméniennes a fait plus de 20 000 morts, jusqu'au cessez-le-feu de 1994. - (AFP)

■ **CISJORDANIE : la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright**, a achevé, mercredi soir 28 juin, une visite éclair en Israël et dans les territoires palestiniens, sans être parvenue à convaincre le leader palestinien Yasser Arafat du bien-fondé d'organiser tout de suite un sommet aux Etats-Unis avec le premier ministre israélien, Ehoud Barak. M. Arafat, selon ses proches, a refusé qu'un sommet s'ouvre le 15 juillet, comme le proposaient les Etats-Unis. Selon ses proches, il réclame une nouvelle session de pourparlers, aux Etats-Unis, après le 4 juillet (fête nationale américaine) pour une durée de deux ou trois semaines et n'envisage donc pas un sommet avant la fin juillet. - (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton se déclare « préoccupé »** par les disparités raciales dans l'application de la peine de mort aux Etats-Unis, mais se dit toujours partisan de cette peine. Lors d'une conférence de presse, mercredi 28 juin à la Maison Blanche, le président américain a ordonné un passage en revue systématique des cas de condamnés à mort qui doivent être exécutés par l'Etat fédéral. « Je suis préoccupé au niveau fédéral (...) par la composition raciale troublante de ceux qui ont été condamnés et par le fait qu'apparemment la plupart des condamnations proviennent juste d'une poignée d'Etats », a déclaré M. Clinton. « Cela soulève la question de savoir si, bien qu'il y ait une loi uniforme pour tout le pays, les poursuites dépendent seulement de l'endroit où le crime a été commis », a-t-il ajouté. Dix-huit prisonniers condamnés à la peine de mort attendent leur exécution par l'Etat fédéral américain. Il n'y a eu aucune exécution au niveau fédéral depuis 1963 aux Etats-Unis. - (AFP)

■ **ITALIE : 426 kilomètres de côtes sont interdits en Italie à la baignade** en raison de la pollution des eaux, a indiqué mercredi 28 juin la principale organisation italienne de protection de l'environnement, Legambiente. L'organisation rapporte que les institutions chargées de la protection des 8 500 kilomètres de côtes italiennes ont recensé en 1999 près de 20 000 infractions à la législation et interpellé ou arrêté plus de 10 000 personnes. - (AFP)

■ **SLOVAQUIE : le président slovaque, Rudolf Schuster**, soixante-six ans, a été transporté par avion, mercredi 28 juin, de Bratislava à Innsbruck (Autriche), où il devait être soigné. Selon l'agence slovaque TASR, M. Schuster, récemment opéré pour une perforation intestinale, se trouvait dans un état « extrêmement critique ». - (AFP)

# Les femmes aussi font l'histoire

## L'HISTOIRE SPÉCIAL

### LES FEMMES 5 000 ans pour l'égalité



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



# Le PNUD place les droits de l'homme au centre du développement

Jacques Chirac a présenté, jeudi 29 juin à l'Élysée, le rapport annuel du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), consacré cette année au lien entre croissance, lutte contre la pauvreté et libertés fondamentales

« Le XXI<sup>e</sup> siècle sera celui de l'éthique » : voilà le message que le président de la République a voulu faire passer en présentant le rapport annuel du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Chaque an-

née, depuis 1990, ce document présente un état des lieux du développement de l'humanité, en offrant des statistiques relatives à la santé, à l'alphabétisation, au produit intérieur brut par habitant, etc. Un consensus se

dégage, parmi les économistes du développement, pour constater que l'amélioration du sort des pays pauvres ne relève pas uniquement des recettes économiques. On commence à comprendre que, si l'augmenta-

tion de la richesse nationale est une condition nécessaire de la réduction de la pauvreté, elle n'est pas suffisante. Les gouvernements doivent également veiller à ce que la croissance et les marchés profitent aux popula-

tions démunies en leur offrant l'accès à l'éducation et à la santé, en leur permettant de se prémunir contre les chocs de toute nature (écologique ou économique), et surtout en les aidant à mieux défendre leurs intérêts.

CE N'EST PAS un hasard si le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a choisi cette fois le thème des droits de l'homme pour son rapport annuel. « Il s'agit de montrer que les droits de l'homme sont au service d'une croissance de qualité et vice-versa. Les droits de l'homme sont une condition de la croissance et non une récompense qui intervient plus tard », a indiqué, mercredi 28 juin, au Monde l'administrateur du PNUD, Mark Malloch Brown. « Avant la fin de la guerre froide, vous aviez une guerre civile entre les avocats des droits politiques à l'Ouest et les champions des droits économiques et sociaux à l'Est. Maintenant on voit qu'il s'agit de deux faces d'une même médaille », ajoute-t-il.

La philosophie du PNUD est facile à comprendre : comment ne pas partager l'idée selon laquelle toute personne ayant le droit de participer à la vie politique, ayant accès aux soins de santé ou à la propriété foncière est en mesure de travailler plus et de s'engager davantage dans l'économie et la vie collective ? Mais les faits, pour l'instant, ne semblent pas toujours donner raison à l'administrateur du PNUD. Des pays comme la Chine, le Pérou ou encore la Tunisie obtiennent des résultats impressionnants en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté sans offrir à leurs peuples certaines libertés fondamentales, en particulier la liberté d'expression. Mark Malloch Brown en convient : « Certains pays ont connu de longues périodes de croissance avec des gouvernements totali-



taires. Mais les pays qui veulent maintenir leur croissance sur le long terme doivent ouvrir leur système politique. Regardez le Chili, la Corée du Sud, l'Afrique du Sud... Est-ce que ça s'applique à la Chine ? On verra, je pense que oui. »

L'optimisme du PNUD s'appuie sur certains progrès, incontestables, enregistrés au cours des dernières décennies. « Les luttes pour la liberté humaine ont changé la face du monde », indique le rapport. En l'espace de dix ans, cinq des six grands accords et conventions relatifs aux droits de l'homme ont été ratifiés par plus de cent quarante pays et

sept grandes conventions sur les droits du travail ont été ratifiées par soixante-deux Etats.

Quant à l'intégration des minorités (ethniques ou sociales, comme avec les castes), le PNUD écrit que « des institutions nationales et des normes légales relatives aux politiques volontaristes d'intégration ont vu le jour en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, en Inde et en Nouvelle-Zélande ». Pour le PNUD, on assiste à une réduction de l'écart entre les groupes ethniques, notamment dans un pays comme les Etats-Unis, dans l'accès à l'éducation scolaire. Dans un pays comme le Guatemala,

il y a une réduction importante de la mortalité infantile des Mayas. « La pratique de la torture est en baisse dans beaucoup de pays », indique le rapport à partir d'observations faites par les organisations non gouvernementales (ONG), notamment en Amérique latine. Enfin, « entre 1974 et 1999, des systèmes électoraux multipartites ont été mis en place dans quelque cent treize pays », indique le PNUD, qui accumule les indices sans se cacher que partout les droits continuent à être bafoués et les discriminations subsistent. Certaines régions du monde, comme l'ex-URSS, connaissent depuis quelques années une sévère dégradation en matière de droits économiques et sociaux...

## « REFORME RADICALE »

Que faire pour mieux traduire la vision du PNUD dans les faits ? La communauté internationale « ne doit pas se borner à dénoncer, à condamner. Elle doit aller au bout de sa logique et aider les pays pauvres à réunir les conditions minimales du plein exercice de ces droits », dit Jacques Chirac dans un entretien à Choix, la revue du PNUD. « Combien de belles paroles restent sans effet, dit aussi Laurent Fabius, qui intervenait, mercredi à Paris, pour clore une conférence sur le développement organisée par la France et la Banque mondiale. « Tranquillement se pérennisent les inégalités d'une société à deux vitesses, d'un monde avec deux avenirs », dit le ministre français des finances, qui propose d'« intégrer les pays concernés dans les échanges mondiaux, leur donner

une vraie représentation dans l'OMC (organisation mondiale du commerce), favoriser l'établissement d'accords bilatéraux et des mécanismes régionaux de libre échange (...), rechercher la complémentarité de l'aide publique et des capitaux privés sans évincer les organismes financiers locaux » (lire aussi la déclaration de M. Fabius sur la taxe Tobin en page 8).

## Un appel pour un effort plus soutenu de la France

Des syndicats d'agents du ministère des affaires étrangères et des organisations non gouvernementales (ONG) ont lancé en commun un appel au gouvernement « au moment où Paris accueille tout ce que le monde compte de décideurs de l'aide internationale au développement », pour que la France inverse la tendance à la baisse et « respecte ses engagements » en matière d'aide au développement. « L'APD (aide publique au développement) a baissé constamment entre 1994, où elle atteignait son plus haut niveau à 0,64 % du PIB, et 1999, où elle était ramenée à 0,38 %. (...) Le seuil de 0,4 % du PIB devrait à nouveau être franchi dès 2001. Il devrait être assorti de l'engagement d'une progression annuelle de ce pourcentage jusqu'à 0,7 % », écrivent les signataires. L'Association des contractuels de la coopération, les sections CFDT et CGT du ministère des affaires étrangères et de l'Agence française au développement, le Comité français de solidarité internationale figurent parmi les signataires.

Doit-on cesser d'aider les pays qui bafouent les droits de l'homme ? La communauté internationale doit-elle dresser une « liste noire » des pays qui ne respectent pas les libertés fondamentales ? Le PNUD ne se prononce pas, tout en disant qu'il « faut une réforme radicale des stratégies de développement à tous les niveaux ». Comme le disait le premier ministre, Lionel Jospin, au début de cette semaine, Mark Malloch Brown

mettellement à respecter, promouvoir et réaliser les droits de l'homme et les principales normes de travail et à soutenir le programme mondial du secrétaire général des Nations unies ». Il propose aussi de « mettre en place une commission mondiale sur les droits de l'homme dans la gouvernance mondiale ».

Lucas Delattre et Babette Stern

## Charles Josselin, ministre de la coopération

### « Convertir une partie de la dette en projets »

« De nombreuses organisations dénoncent la baisse de près de moitié de l'aide publique française au développement (APD) en cinq ans. Que leur répondez-vous ?

— L'aide publique au développement a connu un pic statistique en 1994, qui s'expliquait par la nécessité d'accompagner par des aides budgétaires la dévaluation du franc CFA. Ceci explique en partie la diminution de l'APD depuis cinq ans : le processus était graduel, l'aide budgétaire diminuant à mesure que la situation s'améliorait, que les pays sortaient du choc de la dévaluation et parvenaient à rééquilibrer leurs charges.

» La coopération technique, autre grand volet de l'aide qui avait explosé au lendemain des indépendances, a été ensuite réduite pour des raisons qu'on ne saurait reprocher à la France, puisqu'il s'agissait d'éviter de prendre la place des élites africaines, de renoncer à une coopération de substitution et d'encourager la relève par les administrations des pays concernés. On est passé de plus de 30 000 à moins de 3 000 assistants techniques. Est-on allé trop loin trop vite ? Ce qui est sûr, c'est que réduire encore serait prendre le risque de disparaître de certains pays ou de certains secteurs. En revanche, il faut réformer l'assistance technique, redéfinir la mission de ces coopérants, intégrer la disparition des volontaires du Service national et l'arrivée des volontaires civils. Cette réforme va faire l'objet d'une étude cette année.

— Qu'en est-il de ce que l'on appelle l'aide-projets (ADP) ?

— Elle a été maintenue à son niveau en 2 000, pour la première fois depuis plusieurs années, ce qui reflète notre volonté politique ; et j'ai de bonnes raisons de croire que nous parviendrons à l'accroître en 2001. L'élaboration de bons projets de développement dans le cadre du partenariat se heurte parfois à des difficultés tenant à la faiblesse des administrations des pays concernés, laquelle est aussi l'une des explications de la sous-consommation du Fonds européen de développement. D'autre part, certains programmes, malheureusement, n'ont pu être mis en œuvre en raison de crises, de guerres, en particulier dans l'Afrique subsaharienne. L'ADP représente 0,40 % du PIB, ce qui fait de la

France le pays qui, au sein du G 7, consent le plus gros effort de solidarité. Les Etats-Unis sont à 0,10 %, l'Allemagne à 0,26 %, la Grande-Bretagne à 0,28. Le mouvement de baisse a été général, sauf dans les pays nordiques (le Danemark est à 1 % du PIB, la Suède, la Norvège, la Finlande entre 0,70 et 0,80 %).

— Les annulations de dettes ne risquent-elles pas de se substituer aux projets concrets de développement ?

— Il faut permettre aux pays concernés d'utiliser à plein la marge de manœuvre que l'effacement de la dette va leur procurer. Notre idée est la suivante : nous acceptons que ces pays ne remboursent pas la part insoutenable de leur dette ; quant au solde — la part que nous considérons comme soutenable, remboursable — discutons des moyens de le convertir en projets de développement. Cette mécanique (on efface la totalité de la dette, mais on en reconvertit une partie dans le développement) ne doit pas être trop lourde. Il faut que très vite nous arrêtons des procédures, que nous en parlions avec nos partenaires européens et au sein des institutions multilatérales. Ce sera l'un des thèmes de notre réunion avec le Programme des Nations unies pour le développement, vendredi, à Paris. Quant au FMI et à la Banque mondiale, l'Europe doit s'y faire mieux entendre. C'est le sujet de la réunion des ministres européens du développement, qui se tiendra, également vendredi, à Paris : comment l'Europe peut-elle affirmer son identité dans le domaine de l'aide au développement, être plus visible et surtout plus efficace ? »

Propos recueillis par Claire Tréan



## PUBLICATIONS JUDICIAIRES Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex - Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>ème</sup> Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 10 juin 1999, **VIELJEUX Jacques, Christian**, né le 29 Juin 1927 à Paris 7<sup>ème</sup>, fils de Christian VIELJEUX et de FAUSTIN Marguerite, demeurant 31, rue Galilée à PARIS 16<sup>ème</sup>, a été condamné aux peines de DIX-HUIT MOIS d'emprisonnement avec sursis et CENT MILLE FRANCS d'amende (100.000 F) pour : fraude à l'impôt sur le revenu dû au titre des années 1992 et 1993 par dissimulation d'une partie des sommes sujettes à l'impôt (faits commis en 1993 et 1994). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans le Journal Officiel de la République Française, les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO. 2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, en mairie du domicile du contribuable. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>ème</sup> Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 09 septembre 1998, pourvoi rejeté le 24/11/1999, **HUYSER Laura**, née le 23 Septembre 1962 à BOISE (IDAHO USA), fille de Richard GREEN et de HUYSER Mary Ann, demeurant 11, rue Scribe à PARIS 9<sup>ème</sup> et actuellement 245 East 63<sup>ème</sup> Road Street - NEW YORK (U.S.A) a été condamnée à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis et Cinquante Mille Francs d'amende. Pour : soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu pour les années 1992 et 1993 par omission de déclaration, faits commis en 1993 et 1994. La Cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée : 1) la publication de cet arrêt, par extrait, au Journal Officiel de la République Française, dans les quotidiens le Figaro et le Monde. 2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, en Mairie du 9<sup>ème</sup> arrondissement. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>ème</sup> Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 26 janvier 1999, pourvoi rejeté le 19.01.2000, **COBBI Jean-Louis** né le 26 Novembre 1939 à ORAN (Algérie) de Armand COBBI et de LASRY Lucie demeurant 90, avenue Henri Martin 75016 PARIS, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 200 000 Frs d'amende pour fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur les sociétés pour les exercices 1992 et 1993 en ayant volontairement dissimulé une part des sommes sujettes à l'impôt). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans le Journal Officiel de la République Française, le Monde, le Parisien édition de l'Essonne. 2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (16<sup>ème</sup> arrondissement). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>ème</sup> Chambre (section B) de la Cour d'Appel DE PARIS du 1er juillet 1998, pourvoi rejeté en date du 8/12/1999, **GUTIERREZ Argentine**, épouse LAPLACE, née le 9 Février 1932 à MADRID (Espagne), fille de Eugène GUTIERREZ et de CID Aurore, demeurant 4, avenue de Villiers à PARIS 17<sup>ème</sup>, a été condamnée à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou paiement de l'impôt, par dissimulation de sommes, faits commis courant 1993 et 1994. La Cour a en outre ordonné, aux frais de la condamnée : 1) La publication de cet arrêt, par extraits, au Journal Officiel de la République Française, dans les quotidiens Le Monde, le Figaro. 2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, en MAIRIE. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>ème</sup> Chambre (section A) de la Cour d'Appel de Paris du 18 mai 1999, pourvoi rejeté le 12.10.1999, **CAPLOT Michel**, né le 21 Avril 1941 à Le Mans (72) demeurant 27, Route de Rouen 27140 GISORS a été condamné à 2 ans d'emprisonnement dont 16 mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans (confusion avec peine prononcée le 30/07/1997 par le TGI de Créteil) pour fraude fiscale et passation d'écriture inexacte ou fictive dans un livre comptable (faits commis courant 1992 à 1994). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans : Le Journal Officiel de la République Française, le Monde, le Parisien (Edition de l'Essonne). 2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de GISORS 27140. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER LE CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>ème</sup> Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 18 mai 1999, pourvoi rejeté le 12.10.1999, **BOGLIONI Joseph**, né le 8 mai 1956 à Montfermeil (93) de Michel BOGLIONI et de DIM Elise demeurant 27 bis route de Rouen 27140 GISORS a été condamné à 2 ans d'emprisonnement dont 16 mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans (confusion avec peine prononcée le 30/07/1997 par le TGI de CRETEIL), pour fraude fiscale et passation d'écriture inexacte ou fictive dans un livre comptable (faits commis courant 1992 à 1994). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : le Journal Officiel de la République Française, le Monde, le Parisien (édition de l'Essonne). 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de GISORS 27140. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9<sup>ème</sup> Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 22 janvier 1999, pourvoi irrecevable le 16.06.1999, **CLERMONTÉ Gérard** né le 21 Octobre 1947 à MORAINVILLIERS (78) de Gilbert CLERMONTÉ et de HOFFMAN Josephine, demeurant 11, rue Saint Laurent 78440 SAILLY a été condamné à 1 an d'emprisonnement dont 6 mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant 2 ans aux obligations de l'article 132-45 alinéas 1 et 2 du code pénal, pour : - en sa qualité de gérant de fait, 1) soustraction frauduleuse de la société "AUTO HOME INTERNATIONAL" à l'établissement ou au paiement total de l'impôt sur les sociétés dû pour les exercices 1991 et 1992 à Paris. - Soustraction frauduleuse de la société "AUTO HOME INTERNATIONAL" à l'établissement ou au paiement total ou partiel de la TVA afférente à la période du 1er janvier au 31 décembre 1992. 2) soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu dû pour les années 1991 et 1992, en ayant volontairement omis de faire une déclaration dans les délais prescrits. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : - La publication de cet arrêt, par extrait dans le Journal Officiel de la République Française, le Monde, le Figaro. - L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de SAILLY (78). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

**OSP** Intercuteur unique  
des Sociétés, Cabinets  
d'Avocats et Officiers Ministériels  
Office Spécial de Publicité  
Tél : 01.49.04.01.77  
Fax : 01.43.33.51.36





# Des « enfants de la guerre » norvégiens demandent réparation pour ce qu'ils ont subi

Un tribunal d'Oslo doit statuer sur les dédommagements

Dans les années 30 les SS avaient créé en Norvège une organisation spéciale pour soutenir la natalité dans leurs rangs. Après le début de la guerre, elle a

élargi ses activités aux enfants nés de pères allemands dans les pays occupés. Les « enfants de la guerre », qui sont une dizaine de milliers, sont de-

venus des « cibles faciles pour ceux qui avaient besoin de manifester leur colère après l'occupation ». Ils demandent des dédommagements à l'Etat.

## MOLDE (Norvège)

de notre envoyé spécial

Il y a des lieux en Norvège où Werner Thiermann ne voudrait surtout pas habiter. Il ne s'y sent « pas le bienvenu ». La région où il est né, en particulier. Celle de Lillehammer, au centre du pays, site des Jeux olympiques d'hiver 1994 mais aussi quartier général de l'armée allemande en 1945, avant la libération du royaume.

Werner Thiermann est né du mauvais côté. Sa mère eut une liaison avec un soldat de l'armée de Hitler, qui fut appelé sur un autre front avant même que leur fils naisse, le 9 octobre 1941. Après qu'elle eut prouvé « la pureté de son sang », son bébé fut pris en charge par les nazis. Dans les années 1930, les SS avaient créé une organisation spéciale, l'*Abteilung Lebensborn* (la section « source de vie »), pour soutenir la natalité dans leurs rangs.

Après le début de la guerre, cette organisation élargit ses activités aux enfants nés de pères allemands dans les pays occupés. Le premier d'entre eux à en bénéficier fut la Norvège, dont l'héritage viking suscitait l'admiration des nazis. A partir de 1941, des centaines d'enfants furent placés dans des crèches spéciales, jusqu'à la capitulation. « C'est alors que la guerre a commencé pour nous », lâche Werner Thiermann, un petit homme au regard vif, qui réclame aujourd'hui réparation.

Comme en France, en Belgique ou aux Pays-Bas, les quelque 30 000 à 50 000 Norvégiennes ayant eu des relations avec des Allemands furent l'objet de nombreuses tracasseries. La mère de Werner Thiermann fut « placée dans un camp pour prostituées allemandes » et dut payer une amende. Concernant les « enfants

de la honte », les autorités norvégiennes ont, semble-t-il, été plus dures que celles d'autres pays anciennement occupés, « à cause de l'attention particulière qu'ils avaient reçue de la part des nazis », note Kaare Olsen, auteur du premier livre documenté sur le sujet. Werner Thiermann fut retiré à sa mère. « Je ne l'ai revue que huit ans plus tard, se souvient-il, mais un mur invisible nous séparait déjà ». Après la guerre, le jeune Werner fut « déplacé à une

bien plus tard, après son retour en Norvège. A la mort de sa mère, en 1986, la famille de cette dernière estima que Werner n'était plus digne de porter son nom, Moe. Il adopta celui de Thiermann, trouvé dans des archives allemandes, alors qu'il recherchait son père. Celui-ci, finit-il par découvrir il y a quelques années, avait été exécuté par les Soviétiques en août 1945.

Le cas de ce chauffeur routier aux cheveux grisonnants, qui réside près

Retiré à sa mère par les autorités, baladé de familles adoptives en institutions pour enfants, le jeune Werner ne rencontra souvent que haine et méchanceté.

« Mon enfance a été une erreur », confie-t-il

trentaine de reprises, entre différents endroits, comme un paquet portant une mauvaise adresse ». Familles adoptives, institutions pour enfants : il ne rencontra souvent que haine et méchanceté, « nous étions des cibles faciles pour ceux qui avaient besoin de manifester leur colère après cinq ans d'occupation ».

« J'ai été insulté, battu, abusé sexuellement. Dès que quelque chose n'allait pas, c'est sur mon dos que ça tombait », raconte M. Thiermann d'une voix neutre. Le « gosse allemand », comme on le surnommait, traîna son boulet jusqu'à ce qu'il quitte le pays, à quinze ans, pour un emploi dans la marine marchande. « Mon enfance a été une erreur, on m'a traité comme une personne de second rang », maugrée-t-il.

Son ascendance le poursuivra

de la ville de Molde (ouest), n'est sans doute pas vraiment représentatif du sort rencontré par les dix mille à douze mille *krigsbarn*, les « enfants de la guerre », comme ils sont appelés en Norvège. « Si le sentiment de la population était grand à l'égard des Allemands et surtout des quelque cinquante mille membres du parti national-socialiste norvégien, la plupart des enfants de couples mixtes n'ont pas été traités aussi durement », estime Arnfinn Moland, le directeur du Musée de la résistance, à Oslo. M. Thiermann fait partie des sept *krigsbarn* qui, les premiers, ont réclamé des dédommagements à l'Etat. Quelque cinquante autres les ont imités depuis, sans succès jusqu'à présent. Un tribunal d'Oslo doit trancher d'ici à la fin de l'été.

En 1945, le ministère des affaires sociales envisagea d'envoyer ces enfants en Australie, alors à la recherche de main-d'œuvre... Un « comité de pasteurs » prôna, pour sa part, la « norvégiennisation » du nom de ces jeunes, à qui l'on devait cacher à tout prix leurs origines. Leur nombre important « ne correspondait pas à l'image que les autorités norvégiennes en exil souhaitaient mettre en avant, celle d'un peuple uni » contre l'occupant nazi, écrit Kaare Olsen. Quelque deux cents enfants furent envoyés vers l'Allemagne dévastée. Quatre mille autres, ainsi que leurs mères, furent assimilés à des « malades mentaux » par un psychiatre travaillant pour les autorités.

Dans son discours du 1<sup>er</sup> janvier 2000, Kjell Magne Bondevik, qui était alors encore premier ministre, présenta des excuses aux *krigsbarn*, au nom de l'Etat, pour « les injustices » dont ils avaient été victimes. Mais son gouvernement centriste comme son successeur travailliste se sont refusés jusqu'à présent à verser des indemnités, arguant du caractère « obsolète » des faits incriminés et de la difficulté à déterminer de manière individuelle les mauvais traitements endurés par les plaignants.

Pour en savoir plus, le ministère des affaires sociales a commandé un rapport à des experts, qui collaboraient avec deux des trois associations d'« enfants de la guerre » norvégiens. Pour Werner Thiermann, qui attend sa retraite pour continuer ses fouilles dans les archives, une compensation financière « soulagerait un peu les blessures, même si les cicatrices resteront ».

Antoine Jacob

## Le Liban multiplie les mesures restrictives contre la presse

NEW YORK. Dans le cadre d'un durcissement récent et inhabituel contre la presse, le gouvernement libanais a annulé le passeport d'une journaliste libanaise, Raghida Dergham, chef de bureau du quotidien saoudien *El Hayat* à New York. M<sup>me</sup> Dergham s'est vue infliger cette mesure alors qu'elle accompagnait le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan lors de sa récente visite au Liban. Aucune explication n'a été fournie par les autorités libanaises. De source sûre, on indique que la couverture de M<sup>me</sup> Dergham, jugée « pro-onusienne », du retrait israélien du Liban sud, et sa participation à un séminaire télévisé à Washington avec le coordonnateur israélien pour le dossier du Liban sud, Uri Lubrani, seraient à l'origine de cette décision. La loi libanaise interdit en effet à tout citoyen d'être en contact avec des Israéliens.

Il y a deux semaines, les autorités libanaises avaient interdit la vente de numéros de plusieurs journaux étrangers, dont *Le Monde*, *Libération* et le *Herald Tribune*, pour leur couverture du décès du président syrien Hafez El Assad. - (Corresp.)

## Visite de trois jours du président Bouteflika en Tunisie

TUNIS. Le président algérien Abdelaziz Bouteflika est arrivé, mercredi 28 juin, en Tunisie pour une visite d'Etat de trois jours. Il s'agit de la première visite officielle d'un chef de l'Etat algérien en Tunisie depuis 1994. Ce déplacement est axé essentiellement sur la relance de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et le renforcement de la coopération économique bilatérale, indique-t-on de source tunisienne. Le dialogue inter-maghrébin visant à l'édification de l'UMA, créé en 1989, a repris ces derniers mois entre les dirigeants de la région donnant lieu à un intense ballet diplomatique.

Par ailleurs, l'une des trois filles de l'avocate Radhia Nasraoui et de l'opposant Hama Hammami, dirigeant du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT) en fuite depuis sa condamnation à neuf ans de prison, a entamé, mercredi, une grève de la faim illimitée. La jeune fille, âgée de dix-sept ans, entend protester ainsi contre le harcèlement dont sa famille est la cible de la part des autorités tunisiennes et le sort réservé à son père.

## DÉPÊCHES

■ **IRAK / ONU : deux employés des Nations unies ont été tués** par balles, mercredi 28 juin, dans l'enceinte de la mission de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Bagdad, par un homme qui protestait contre les sanctions imposées à l'Irak. Sept autres personnes ont été blessées. L'auteur de la fusillade réclamait notamment le rétablissement de liaisons aériennes entre Bagdad et la Jordanie, l'augmentation des rations alimentaires distribuées à chaque Irakien dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture », l'indemnisation des familles des personnes décédées à la suite des sanctions, et l'érection d'une statue symbolisant le « génocide » du peuple irakien. - (Reuters.)

■ **IRAN : deux avocats proches des réformateurs**, l'hodjatoleislam Mohsen Rahami et M<sup>me</sup> Chirine Ebadi, ont été arrêtés et écroués, mercredi 28 juin, sur décision de la justice. D'après des sources officielles, ils ont été mis en détention provisoire dans le cadre d'une enquête sur une affaire de « fausses cassettes vidéo » accusant des personnalités du régime d'implication dans des activités terroristes. - (AFP)



The FIRST cubist exhibition.\*

A ceux qui veulent être les premiers. A ceux qui ont une vision et une ambition. A ceux qui ont le courage de se réinventer dès aujourd'hui.

\*La première exposition cubiste.



**INSTITUTIONS** Le président de la République a décidé de soumettre le projet de loi sur le quinquennat au référendum. Il devrait annoncer cette décision lundi 3 ou mardi 4 juillet.

La date retenue pourrait être celle du dimanche 8 octobre. Jacques Chirac souhaite corriger l'effet négatif produit dans l'opinion publique par son entretien télévisé

du 5 juin, dont témoignent les sondages. ● **LES SÉNATEURS** examinent, jeudi 29 juin, le projet de révision constitutionnelle déjà adopté par les députés. La droite, majori-

taire au Sénat, a décidé de ne pas contrarier la volonté du chef de l'Etat. ● **LA SESSION PARLEMENTAIRE** s'achève vendredi 30 juin. A quelques mois des élections municipi-

pales et cantonales, les députés et les sénateurs se sont mobilisés sur des textes à forte répercussion électorale, tels ceux sur la chasse et sur la responsabilité pénale des élus.

# Jacques Chirac va soumettre le quinquennat à un référendum

Après l'adoption de la réforme par le Sénat, le président de la République devrait annoncer dans les prochains jours la date de la consultation populaire. Celle-ci pourrait avoir lieu le dimanche 8 octobre

LE PRÉSIDENT tient vraiment au référendum. Les partisans du Congrès ont eu beau défilé par dizaines pour répéter que « le référendum reste une consultation risquée », que la campagne anti-quinquennat de Charles Pasqua serait dévastatrice, pour prévoir des taux records d'abstention et, pour les moins ronchons d'entre eux, assurer qu'un Congrès du Parlement « réglerait tellement vite la question ! Pourquoi faire compliqué ? », rien n'y a fait. Jacques Chirac tient à consulter les Français sur le quinquennat.

Une fois le texte de loi adopté, jeudi 29 juin, par le Sénat, le président n'aura donc plus qu'à annoncer officiellement le référendum, sa date et l'intitulé de sa question : « Approuvez-vous le projet de loi constitutionnelle modifiant le premier alinéa de l'article 6 de la Constitution comme suit : "Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct." ? » Les choses devraient être réglées dès la semaine prochaine, lundi 3 ou mardi 4 juillet. Le principe est en apparence si simple que l'Elysée a un temps envisagé de lancer le référendum par un communiqué officiel transmis aux agences de presse. Pour plus de solennité, le président devrait faire une courte intervention télévisée de Paris, ou éventuellement de Strasbourg, où il doit se rendre le 4 juillet.

A l'Elysée, on assure que, malgré les rumeurs et les doutes exprimés par plusieurs personnalités



tés du RPR, le président, lui, n'a jamais vraiment hésité. En dehors du directeur du cabinet, Bertrand Landrieu, partisan d'un Congrès, les membres les plus politiques de l'entourage chiracien ont toujours soutenu le principe de la consultation populaire.

#### DÉLAIS D'ORGANISATION

« On ne fait pas une révision de cette ampleur sans demander son avis directement au peuple », disait-on dans les réunions. Puis « le président s'est engagé dans cette voie devant les Français, il ne peut pas se déjuger ». Et encore « les électeurs ne sont pas mobilisés

parce qu'ils ont l'impression que le quinquennat est déjà fait. Mais, si la classe politique règle la question entre elle, les Français ne le supporteront pas ». A l'extérieur, Alain Juppé et la jeune garde RPR, le président du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré – pourtant assez réservé sur le quinquennat –, les sénateurs les plus progressistes ont achevé de donner le ton. Va pour un référendum sur la réduction du mandat présidentiel.

Reste à organiser ledit référendum et à mener la campagne. Certains plaident pour un référendum le 1<sup>er</sup> octobre, voire le

24 septembre. Le Conseil constitutionnel, qui organise la consultation, le CSA, qui veille à une expression équilibrée des partis en campagne, ont déjà fait savoir que le délai était trop court. « Que voulez-vous, le personnel et les membres de ces éminentes institutions prennent aussi quelques vacances en août », dit-on à l'Elysée. Il est donc probable que la date de la consultation soit fixée au dimanche 8 octobre.

#### CAMPAGNE DES « ANTI »

La campagne sera courte. Et les tenants du quinquennat devront redoubler d'effort pour mobiliser des électeurs qui, pour l'heure, paraissent lassés – si l'on en croit les enquêtes d'opinion – d'une question qui a à peine été débattue. A gauche, PS, PCF, Verts, MDC ne devraient pas avoir trop de difficultés. A droite, la chose est parfois plus malaisée, notamment au sein du RPR. Michèle Alliot-Marie devait réunir, jeudi 29 juin, son équipe dirigeante sur le sujet. Beaucoup d'élus gaullistes restent réticents sur le quinquennat ou inquiets de la campagne qui pourrait mener les partisans de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers. L'Elysée a beau répéter que le conflit entre les deux hommes est trop aigu pour faire d'eux des chefs de campagne dangereux, les élus ne sont pas toujours convaincus.

Mercredi 28 juin, à Lyon, M. Pasqua a d'ailleurs annoncé la couleur. « Je conduirai, même si le

temps est court, une campagne ardente », a-t-il assuré. Avant d'ajouter : « Même s'il y a des différences entre moi et de Villiers, nous ferons chacun de notre côté un même type de campagne. Jacques Chirac est entré dans une logique qui l'amène à renier tout ce qu'il a incarné. On ne peut pas se réclamer des idées gaullistes et ne pas respecter ses valeurs et ses

ministre, Lionel Jospin, seul maître d'œuvre du débat parlementaire et d'une réforme qui garde la faveur d'une écrasante majorité de Français.

Le chef de l'Etat, qui a d'ailleurs cruellement compris que les doutes, le manque d'enthousiasme qui ressortaient de son intervention télévisée du 5 juin déplaisaient aux Français (lire

#### Le chef de l'Etat en baisse dans les sondages

L'intervention du président de la République, le 5 juin, acceptant sans conviction d'engager la réforme du quinquennat, a eu un effet négatif sensible sur sa cote de popularité. Selon l'IFOP (enquête réalisée du 15 au 23 juin auprès d'un échantillon de 1 834 personnes pour *Le Journal du dimanche*), Jacques Chirac recueille 60 % d'opinions favorables (contre 30 % de négatives), soit une baisse de 4 points. Selon le dernier baromètre de CSA (enquête réalisée les 22 et 23 juin auprès de 1 000 personnes pour *La Vie et France-Info*), 60 % des personnes interrogées font confiance au chef de l'Etat, soit une baisse de 5 points en un mois. Enfin, selon Louis-Harris (sondage réalisé les 23 et 24 juin auprès de 1 000 personnes pour *Valeurs actuelles*), 66 % des Français approuvent son action, sans changement depuis un mois. De son côté, le premier ministre progresse de 3 points pour l'IFOP (58 % de bonnes opinions), de 2 points pour CSA (60 %) et de 5 points pour Louis-Harris (67 %).

idées. » Une campagne des « anti » et une forte abstention pourraient faire tourner le référendum en désastre, assurent les plus pessimistes.

M. Chirac estime pourtant qu'il aurait été difficile de faire autrement. Non seulement parce qu'un Congrès aurait paru exclure les Français du débat, mais aussi parce qu'il aurait laissé le premier

ci-contre), pourrait du coup témoigner d'une adhésion plus vigoureuse au quinquennat. Le 14 juillet, lors de sa traditionnelle intervention télévisée, il devrait s'engager plus avant et reprendre à son compte une réforme dont, le 14 juillet précédent, il ne voulait pas.

Raphaëlle Bacqué

## Les parlementaires ont déjà l'œil rivé sur les élections municipales de 2001

DANS les jardins de l'hôtel Matignon, des parlementaires socialistes se font photographier avec Lionel Jospin. Un cliché précieux pour les – nombreux – députés et sénateurs candidats aux élections municipales de mars 2001. Le signe, surtout, que le Parlement bascule dans une nouvelle période. Mercredi 28 juin, en fin d'après-midi, le premier ministre reçoit sa majorité « plurielle » – parlementaires, ministres et présidents de parti –, comme il l'avait fait, en juin 1997, au lendemain de la victoire de la gauche aux législatives. Il s'agit, certes, de fêter la fin de la session parlementaire, mais aussi de souder les troupes dans les deux années à venir, ponctuées d'échéances électorales : municipales et cantonales au printemps 2001, législatives et présidentielle en 2002.

Le premier ministre embrasse chaleureusement Dominique Voynet (Verts), dont le projet de loi sur la chasse vient d'être définitivement voté (lire page 7), un peu plus tôt dans l'après-midi. Les six députés socialistes qui ont voté « contre » ne sont pas là... Et une réforme de plus, se félicite, soulage, l'entourage du premier ministre ! La session 1999-2000 a vu l'aboutissement de plusieurs gros chantiers : outre la chasse, la seconde loi sur les 35 heures, la limitation du cumul des mandats, la présomption d'innocence, la parité hommes-femmes en politique, la prestation compensatoire en cas de divorce, les gens du voyage, sans oublier le pacs, ont été définitivement adoptés. Au total, les députés ont siégé « plus de mille heures », a relevé le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), lors de son discours de fin de session.

Parmi les ratés de l'année figure, bien sûr, la réforme constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Jacques Chirac ayant renoncé à convoquer le Parlement en Congrès, devant l'hostilité de la droite. Par ricochet, les projets de loi sur la responsabilité des magistrats et sur la séparation parquet-chancellerie

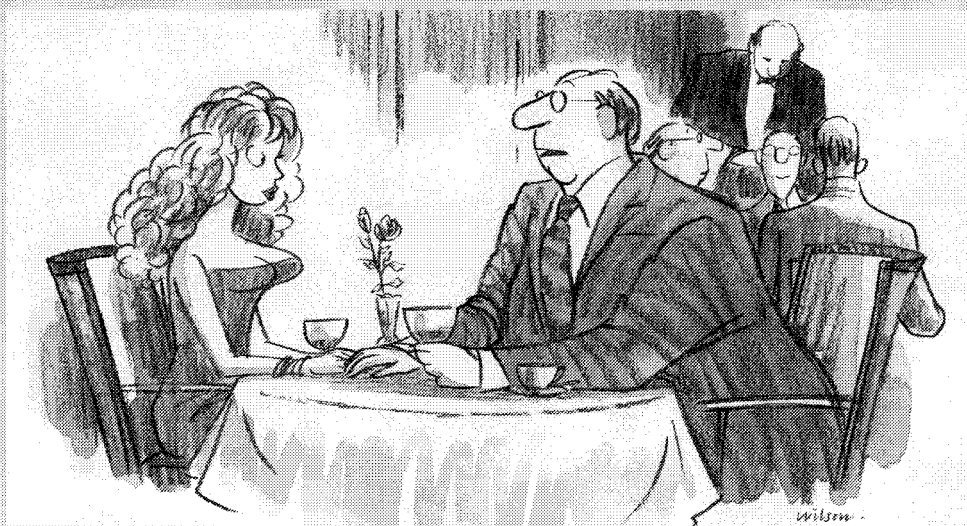
n'ont pas vu le jour. Et ne le verront probablement pas d'ici à 2002. De même, les parlementaires peuvent faire une croix sur le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. La proposition de loi des Verts, votée en première lecture, par les députés, début mai, n'a pas été transmise au Sénat par le gouvernement, qui a invoqué un « calendrier embouteillé » jusqu'au 30 juin, date officielle de la fin de session. A moins que le Sénat n'inscrive le texte à son ordre du jour, le gouvernement n'a pas l'intention d'assurer sa navette d'ici à 2002, indique-t-on dans l'entourage du premier ministre.

Et maintenant ? Sur les deux ans à venir, il ne reste que quelques mois de travail « utile », selon l'expression de Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le

Parlement, du fait des échéances électorales. Quatre mois en 2001, et guère plus l'année suivante. « Mon souci est que l'on ne transforme pas l'hémicycle en préau d'école », prévient le président de l'Assemblée nationale. « Qu'à l'approche des élections on observe un ralentissement de l'activité parlementaire, parce que la mobilisation des députés-candidats est plus difficile, ce n'est pas impossible. Maintenant, qu'on ne veuille pas régler certains problèmes dans la perspective des élections, ce n'est pas tout à fait le comportement de M. Jospin », estime M. Forni. Mais un peu quand même : « Sur la transparence nucléaire, on touche aux limites de l'exercice quand approchent les élections », reconnaît M. Forni.

Le Parlement ne sera pas le « château de la Belle au bois dormant », assure Pierre Guelman, conseiller parlementaire du premier ministre, pour démentir l'« immobilisme » dénoncé par l'opposition RPR-UDF-DL. Le gouvernement distingue trois catégories de textes. Il y a d'abord ceux qui sont en cours de navette et qu'il faut mener à terme, comme les nouvelles régulations économiques, la loi d'orientation agricole ou encore le projet de loi sur la solidarité et le renouvellement urbains. Il y a ensuite ceux qui seront, selon toute vraisemblance, examinés par le Parlement lors de la prochaine session, comme la réforme de l'épargne salariale et le projet de loi de modernisation sociale, ainsi que la réforme de la prestation sociale dépendance pour les personnes âgées. Le troisième train de mesures reste encore flou : réformes des lois bioéthiques, du droit de la famille, des tribunaux de commerce, des droits des malades, des retraites... Combien d'entre elles seront effectivement présentées devant le Parlement ? Le gouvernement n'a pas encore arbitré. Tous ces dossiers sensibles dorment encore dans les cartons des ministères.

Clarisse Fabre



## “Je suis incompris par mon ordinateur”

Là, il y a vraiment de quoi s'inquiéter !

D'autant plus que vos concurrents utilisent peut-être déjà les logiciels Autonomy. Ils ont un avantage compétitif de taille puisque leurs ordinateurs ne se contentent plus seulement de collecter, rassembler et stocker des données. Ils peuvent désormais comprendre et interpréter les quantités vertigineuses d'informations indispensables aux activités de leurs entreprises.

En d'autres termes, ces concurrents disposent déjà d'ordinateurs qui comprennent ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

L'utilisation de ces systèmes, capables de saisir la valeur et le sens des données, présente des avantages indéniables, et leur impact se fait déjà sentir partout dans les affaires et le commerce.

Basés sur une application poussée de la théorie des probabilités, les logiciels Autonomy donnent aux entreprises qui s'en sont dotés une avance considérable, quel que soit leur secteur d'activité. Nombre d'entre elles figurent au classement des Global 2000.

Si votre système informatique est incapable de combler vos attentes et vos besoins, la solution n'est pas nécessairement de vous laisser séduire par la première nouveauté venue. Aujourd'hui, il n'y a pas de place pour les incompris.

Pour découvrir comment les produits Autonomy permettront d'améliorer les performances de votre entreprise, appelez le 0800 800 243 (appel gratuit) ou consultez notre site Web [www.autonomy.com/france](http://www.autonomy.com/france)

**Autonomy**  
Lire entre les lignes



# Lionel Jospin arrache l'adoption du projet de loi sur la chasse

Les députés communistes se sont finalement abstenus

Les députés ont définitivement adopté, mercredi 28 juin, le projet de loi sur la chasse. Il légalise la chasse de nuit dans vingt et un départements mais

renvoie la fixation des dates d'ouverture et de fermeture à un décret. Le PCF, qui a obtenu d'ultimes concessions, s'est abstenu. La droite a voté contre.

**JUSQU'AU BOUT**, Lionel Jospin a redouté l'accident parlementaire. Jusqu'au bout, il a marchandé avec l'allié communiste pour décrocher son abstention. Jusqu'au bout, la droite a ferrailé pour obtenir le rejet de la réforme. Le projet de loi sur la chasse a finalement franchi, mercredi 28 juin, le dernier obstacle : il a été adopté à une courte majorité (269 pour, 255 contre et 36 abstentions), même si 13 députés socialistes ont enfreint la consigne de leur groupe en votant contre, en s'abstenant ou en ne prenant pas part au vote (*lire ci-dessous*).

Le premier ministre a dû, une nouvelle fois, recadrer les choses, mardi après-midi, avec la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, et le président du groupe communiste, Alain Bocquet. Puis une longue séance de travail, mardi soir, a permis aux responsables

parlementaires du PS et du PCF – en présence de M<sup>me</sup> Voynet et de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement – de mettre au point un compromis politique : moyennant deux concessions, le PCF a accepté de s'abstenir lors du vote et, ainsi, de faire passer la réforme.

## CONCESSIONS NÉGOCIÉES

Ces concessions ont pris la forme de deux amendements votés en séance : le premier prévoit des dérogations sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, qui pourront intervenir le 10 août et le 10 février, et même le 20 février pour des espèces comme le pigeon ramier ou la grive ; le second autorise la chasse de nuit dans certains cantons de sept départements (la liste sera fixée par décret). La loi prévoit, par ailleurs, qu'elle est légalisée sur tout le territoire de

vingt et un autres départements. Dans les tribunes, les deux frères ennemis de la chasse, Jean Saint-Josse, président de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), et Alain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, étaient à l'affût à quelques mètres l'un de l'autre. Leur calme apparent tranchait avec les vociférations, les claquements de pupitres et les invectives montant d'un hémicycle qui, fait exceptionnel, était plein aux trois quarts. Le PS s'est félicité d'un texte « équilibré », tandis que le PCF relevait « des avancées importantes » tout en précisant, par la voix de Maxime Gremetz (Somme), qu'il ne s'agit « que d'une étape ».

La droite a harcelé le gouvernement et la gauche pendant deux heures, soulignant leur « intransigeance idéologique ». « Nous n'avons rencontré que lâcheté et sectarisme », a lancé Jean-Claude Lemoine (RPR, Manche), qui redoute que « cette loi inique ne mette le feu dans nos campagnes ». Cette réforme n'est qu'« un merdier qui va submerger la France », a fustigé Charles de Courson (UDF, Marne). « Europe oblige ! », avait répété M<sup>me</sup> Voynet pendant les débats. Ce vote définitif est intervenu la veille de la comparution de la France devant la Cour de justice européenne de Luxembourg, vendredi 29 juin. La Commission de Bruxelles reproche à la France de ne pas avoir correctement transposé la directive de 1979 sur la conservation des oiseaux sauvages dans sa loi... de 1998. Le gouvernement assure que sa loi est désormais « eurocompatible ».

J.-M. B.

# Les sénateurs et les députés s'accordent sur la responsabilité pénale des élus

La proposition de loi sénatoriale a été amendée pour tenir compte des réserves des associations de victimes qui dénonçaient une « auto-amnistie »

**VOILÀ** une nouvelle réjouissante pour les douze mille maires de France qui se presseront dans les jardins du Luxembourg, le 14 juillet, pour la fête de la Fédération organisée par le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR) ! Après avoir adopté à l'unanimité la proposition de loi sur la responsabilité pénale en cas de délits non intentionnels, mercredi 28 juin, les sénateurs ont transmis à l'Assemblée nationale un texte qui devait être voté conforme, jeudi, par les députés. Ce vote mettra un terme au parcours parlementaire pour le moins cahotant d'une réforme de portée générale, mais surtout très attendue par des décideurs publics, et notamment les maires, qui redoutent d'être traînés devant les tribunaux pour des accidents dont ils ne se jugent pas responsables.

Le Sénat était pressé d'en finir. Le gouvernement a accepté, mardi, de réinscrire la proposition à l'ordre du jour afin qu'elle soit adoptée définitivement avant la fin de la session, le 30 juin. La majorité de droite l'avait retirée, le 15 juin, pour protester contre l'utilisation du vote bloqué par le gouvernement, qui lui aurait permis de faire voter un texte amendé (*Le Monde* du 17 juin) ; la droite sénatoriale jugeait, elle, que le texte du Sénat amendé en première lecture par les députés était satisfaisant.

La garde des sceaux, Elisabeth Guigou, avait rédigé trois amendements pour tenir compte des inquiétudes des associations de victimes (transfusés, hémophiles, malades de l'amiante, accidentés du travail) qui estimaient que le texte permettrait aux décideurs publics (élus, fonctionnaires) ou privés (chefs d'entreprise) d'échap-

per à des poursuites pénales justifiées. Le texte définitif, qui modifie l'article 121-3 du code pénal, a été arrêté mercredi matin, après d'ultimes tractations entre la ministre de la justice, les députés et les sénateurs : le Sénat a approuvé l'essentiel des modifications souhaitées par le gouvernement, tandis que M<sup>me</sup> Guigou modifiait un de ses amendements.

## Déjà se profile l'étape suivante : l'élaboration d'un statut de l'élu

Pour ne pas exclure trop de décideurs publics ou privés du champ de la responsabilité pénale, M<sup>me</sup> Guigou a proposé – et obtenu – de remplacer la notion de « faute d'une exceptionnelle gravité », trop limitative, par celle de « faute caractérisée » exposant « autrui à un risque d'une particulière gravité ». Le texte distingue la gravité de la faute de la gravité du risque encouru, afin que l'importance de la faute ne soit pas définie par sa conséquence. Enfin, le gouvernement a tenu à ce que les personnes qui ont créé « ou contribué à créer le dommage » puissent être poursuivies : il n'y a donc pas de hiérarchie entre causes directe et indirecte, cette dernière pouvant être plus importante dans la survenue d'un dommage.

Au total, le code pénal prévoit désormais que le délit est constitué quand il y a « faute d'imprudence, de négligence ou de manquement à

une obligation de prudence ou de sécurité » s'il est avéré que son auteur n'a pas accompli les « diligences normales » dans le cadre de ses missions ou de ses fonctions. Les personnes physiques qui n'ont pas créé directement le dommage, mais qui ont « créé » ou « contribué à créer » la situation ayant entraîné ce dommage – ou n'ont pas pris les mesures permettant de l'éviter –, sont responsables pénalement si elles ont commis une faute à la fois « caractérisée et qui exposait autrui à un risque d'une particulière gravité qu'elles ne pouvaient ignorer ».

Aux sénateurs qui parlaient de la « vengeance » ou des « lobbies » des associations de victimes, M<sup>me</sup> Guigou a rétorqué que son souci constant a été de « trouver un point d'équilibre » entre les droits des victimes et les risques de condamnations inévitables. Elle a aussi rappelé que la répression ne saurait faiblir en matière de droit du travail, de défense de l'environnement, de santé publique et de sécurité routière. « Ce texte est loin d'être parfait », a regretté le président de la commission des lois, Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), tandis que le rapporteur du texte, le centriste Pierre Fauchon (Loir-et-Cher), soulignait qu'il ne s'agit pas d'un texte « protecteur pour les élus », mais d'une loi de portée générale. Il « conforte notre démocratie en rassurant nos élus locaux », a assuré Alain Vasselle (RPR, Oise), qui pense déjà à l'étape suivante : l'élaboration d'un statut de l'élu, sur lequel le premier ministre se montre désormais plus ouvert.

Jean-Michel Bezat

## 269 pour, 255 contre, 36 abstentions, 17 non-votants

● **Ont voté pour.** 241 PS sur 254 ; 23 Radicaux, Citoyens et Verts sur 30 ; 2 PCF (Jean-Pierre Brard, Ernest Moutoussamy), 3 UDF (Jean-Louis Borloo, Marc-Philippe Daubresse, Christian Kert).

● **Ont voté contre.** 137 RPR sur 137 ; 63 UDF sur 69 ; 44 Démocratie libérale sur 44 ; 6 PS (Jacques Bascou, Pierre Brana, François Deluga, Jean-Paul Dupré, Bernard Madrelle, Jean-Claude Perez), 2 PCF (Patrice Carvalho, Georges Hage), 3 non-inscrits (Francis Hillmeyer, Charles Millon, Philippe de Villiers).

● **Se sont abstenus.** 27 PCF sur 35 ; 6 PS (Stéphane Alaïze,

Damien Alary, Jean Codognès, Alain Fabre-Pujol, Michel Grégoire, Bernard Nayral) ; 3 Verts (André Aschieri, Marie-Hélène Aubert, Noël Mamère).

● **N'ont pas pris part au vote.** 1 PS (Christian Paul), 4 PCF (François Asensi, Patrick Braouezec, Guy Hermier, Alain Clary) ; 4 RCV (Jean-Pierre Defontaine, Alfred Marie-Jeanne, Jean Rigal, Aloyse Warhouver) ; 3 UDF (Pierre Albertini, Jean-Jacques Jégou, Alain Ferry) ; 5 non-inscrits (Marcel Cabbidu, Camille Dumoulin, Jean-Jacques Guillet, Lionnel Luca, André Tien-Ah-Koon).

**RENAULT**

**16V**  
Motorisations

Faites un geste pour la nature.

ÉCOLOGIE. Nos motorisations 16V contribuent au respect de l'environnement. En effet, la réduction de consommation de carburant se traduit par une baisse des émissions de dioxyde de carbone. De plus, nos moteurs sont recyclables à 95 % de leur poids. Finalement, démarrer va devenir un geste contre la pollution. [www.renault.fr](http://www.renault.fr)

PERIFERICS CONSULTING



## Le taux du livret A sera relevé à 3 %, le 1<sup>er</sup> juillet

C'est la première hausse depuis dix-neuf ans

**UNE PREMIÈRE** depuis dix-neuf ans : le taux du livret A va être relevé, de 2,25 % à 3 %. Si la décision était attendue, l'affaire n'en a pas moins été rondement menée. Mercredi 28 juin, en fin de matinée, le comité consultatif des taux réglementés, chargé de rendre des avis consultatifs sur ce dossier, s'est réuni, et a recommandé un relèvement de 2,25 % à 2,50 %. Et, aussitôt après, le verdict est tombé.

Quelques minutes plus tard, à l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, sans prendre plus de temps pour réfléchir à cet avis, a en effet profité d'une question de Bernard Charles (RCV, Lot), habilement suscitée, pour annoncer la hausse de la rémunération de l'épargne populaire. Jean-Claude Gayssot a également eu droit à sa question, grâce à la collaboration du député communiste de Seine-Saint-Denis Daniel Feurtet : le ministre de l'équipement, des transports et du logement, dont le parti regrette la trop faible revalorisation du smic, a son mot à dire sur le sujet, puisque les sommes collectées sur les livrets A servent à financer le logement social. M. Fabius et M. Gayssot se sont également partagé la vedette, quelques heures plus tard, pour expliciter devant la presse leur décision.

### ENCOURS IMPORTANTS

A compter du 1<sup>er</sup> juillet donc, les taux du livret A, du livret Bleu du Crédit mutuel, du Codevi et du compte épargne logement (CEL) passeront de 2,25 % à 3 %. Dans la foulée, celui du livret d'épargne populaire (LEP) passera de 4 à 4,25 % et celui du plan d'épargne logement (PEL) de 3,6 % à 4,5 %. Au total, ce sont près de 100 millions de

plans ou de livrets, dont 46 millions pour le seul livret A, qui bénéficieront de cette mesure. Les encours concernés sont importants : 660 milliards de francs pour le livret A, 1 253 milliards pour le PEL, 232 milliards pour le Codevi, 278 milliards pour le LEP, 177 milliards pour le CEL et 95 milliards pour le livret Bleu.

Ce relèvement prend en compte les remontées successives des taux d'intérêt depuis novembre 1999, qui ont eu pour conséquence de faire sortir le taux du livret A de la fourchette dans laquelle il est censé se situer. En théorie, il doit en effet être supérieur au niveau de l'inflation, majoré d'un point, et inférieur à celui des taux courts de marché minoré de 0,5 point. Soit une fourchette actuelle de 2,5 % à 4,05 %.

« Nous avons eu à l'esprit la nécessité de rémunérer l'épargne populaire et en même temps d'éviter un financement trop coûteux du logement social », a indiqué M. Fabius.

La revalorisation de la rémunération de l'épargne populaire va en effet diminuer d'autant les ressources du logement social. Or, dans le même temps, « le gel des loyers en HLM est confirmé pour 2000 et 2001 », a développé M. Gayssot. En conséquence, un effort sera demandé aux réseaux distributeurs : La Poste, les caisses d'épargne ou encore le Crédit mutuel devront revoir à la baisse, « d'au moins dix points de base », a précisé M. Fabius, leurs commissions sur la distribution des livrets, qui sont, selon les cas, de 1,3 ou 1,5 % des dépôts. Les négociations entre Bercy et les réseaux distributeurs s'annoncent difficiles.

Virginie Malingre

## Le Medef, la CFDT et la CFTC ont rédigé une nouvelle convention d'assurance-chômage

Les signataires assurent que le rôle de l'ANPE sera préservé

Le patronat et les syndicats, réunis jeudi 29 juin, devaient examiner le projet de convention du régime d'assurance-chômage, l'Unedic. Ce texte

repré- prend fidèlement le protocole d'accord signé le 20 juin par le Medef, la CFDT et la CFTC. Il précise ainsi les modalités de la mise en place du

PARE (plan d'aide au retour à l'emploi) pour les chômeurs. Il clarifie aussi les rôles entre les Assedic et l'ANPE.

**LE TEXTE** commence par un baptême. L'allocation chômage n'est plus une indemnité en tant que telle, mais « une allocation d'aide au retour à l'emploi ». Pour y avoir accès, tous les nouveaux chômeurs, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001, devront s'engager contractuellement dans un PARE, un plan d'aide au retour à l'emploi. Jeudi 29 juin, le patronat et les syndicats devaient se retrouver, dans le cadre d'une commission mixte paritaire (CMP), au siège du Medef, pour examiner le projet de la future convention Unedic, qui reprend fidèlement le protocole d'accord approuvé, quelques jours plus tôt, par le patronat, la CFDT et la CFTC. Rédigé par ces mêmes protagonistes, ce projet, qui met fin à la dégressivité des allocations introduite en 1992, a été communiqué mercredi à Martine Aubry. Hormis quelques amendements possibles et sauf surprise de dernière minute, la ministre de l'emploi et de la solidarité devra donc se prononcer sur ce texte, soumis à l'agrément des pouvoirs publics. Les organisations non signataires, CGT, FO, CGC, présentes à la CMP, ont, de leur côté, mis au point des contre-propositions.

Le projet de convention clarifie les rôles entre l'Unedic et l'ANPE, y compris en matière de sanctions. S'il revient aux Assedic, régime privé, de conclure un PARE avec chaque demandeur d'emploi, la collecte et la diffusion des offres restent bien du domaine du service public de l'emploi. C'est à l'ANPE de proposer des postes ou une formation. C'est aux Assedic, en revanche, de contrôler le dispositif et de s'assurer « à intervalles de deux à quatre semaines, du bon déroule-

ment du projet d'action personnalisé » de chaque allocataire. Les employeurs continueront à communiquer à l'ANPE leurs offres « et les suites qui ont été données à leurs propositions ». Mais c'est à l'Unedic qu'ils devront fournir « des études prévisionnelles » sur l'emploi, chaque branche professionnelle étant soumise à un bilan annuel.

### SUSPENSION DU VERSEMENT

Le refus, « sans motif légitime », d'un chômeur de s'engager dans le projet d'action personnalisé, de se présenter à un entretien d'évaluation, ou de suivre « avec assiduité » une formation provoquera la suspension du versement des allocations. De même, le refus d'une embauche entraînera la première fois une lettre de rappel, puis une réduction de 20 % des allocations, enfin leur suspension ou leur suppression. Les recours, non suspensifs, devront être formulés dans les 15 jours auprès de la commission paritaire de l'Assedic. Toutefois, est-il précisé, la « mise en œuvre » de ces dispositions devra faire l'objet d'une convention entre l'Unedic et l'Etat, « garant de l'égalité de traitement des demandeurs d'emploi ». C'est précisément l'une

des phrases employées à plusieurs reprises, ces derniers jours, par M<sup>me</sup> Aubry. Cette incise peut donc apparaître comme une concession. « Ce texte n'est pas un brûlot, il ne contient aucun élément de rapport de force », se réjouit le négociateur de la CFTC, Michel Coquillion. Dans un communiqué commun, la centrale chrétienne et la CFDT estiment que les « termes de la convention lèvent les inquiétudes de ceux qui imaginaient une remise en cause de l'ANPE » et l'« instauration d'un système à double vitesse ». Mais sur le fond, rien n'a changé.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001, tous les nouveaux chômeurs n'auront d'autre choix que de souscrire au PARE ; avant, cette date, les demandeurs d'emploi déjà inscrits pourront, en revanche, ou bien rester dans le système actuel, sachant que la fin de la dégressivité des allocations est conditionnée au premier cas de figure. Le niveau des cotisations, lui, diminuera progressivement jusqu'à atteindre, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002, 3,23 % pour les employeurs et 1,67 % pour les salariés. Toutefois, précise le projet de convention, « l'équilibre financier (...) doit être respecté durant toute la durée [de son] application », jus-

qu'en 2003. Autrement, « des mesures de sauvegarde pourront être prises par les partenaires sociaux signataires », depuis le réajustement des contributions jusqu'au « rétablissement de la dégressivité » des allocations.

### NON-SIGNATAIRES EXCLUS

Pour les organisations non signataires, exclues, dans le projet, de toutes les instances de suivi et sans doute, à terme, de la gestion du régime d'assurance-chômage, le nouveau dispositif d'indemnisation n'est pas acceptable. Dans un texte commun, elles plaident pour trois « voies » : l'amélioration de la couverture de l'indemnisation, la responsabilité des entreprises en amont des licenciements, et l'aide à la réinsertion. Les trois organisations continuent de réclamer l'ouverture de nouvelles négociations. Le décret préparé par M<sup>me</sup> Aubry (Le Monde du 28 juin) et destiné à proroger momentanément l'actuelle convention, les conforte dans cette démarche. Comme chaque année, le conseil d'administration de l'Unedic se réunira le 1<sup>er</sup> juillet pour décider de la revalorisation des allocations.

Isabelle Mandraud

## M. Fabius n'écarte plus le débat sur la taxe Tobin

**CE N'EST PAS** encore un acquiescement, mais ce n'est plus une fin de non-recevoir. Interrogé, jeudi 29 juin, par Béatrice Marre (PS, Oise), lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, sur la taxe Tobin, Laurent Fabius a suggéré qu'il pourrait infléchir la doctrine du gouvernement sur cette question. Certes, le ministre des finances s'est gardé de prendre un quelconque engagement. « Je ne veux pas me prononcer aujourd'hui sur les mérites et les inconvénients de cette taxe », a-t-il dit, soulevant cette réserve : « Que se passe-t-il si un ou plusieurs pays refusent d'appliquer la taxe ? » Il n'en a pas moins parlé en termes élogieux de « cette fameuse taxe Tobin, dont l'idée date de 1972 et dont il serait intéressant de se demander pourquoi elle revient aujourd'hui au premier plan de l'actualité ». Avant d'ajouter : « Son succès auprès d'une partie de l'opinion et de beaucoup de parlementaires résulte de la rencontre de deux idées justes. La première est la nécessité de lutter pour le développement, car c'est à quoi devrait servir le produit de cette taxe. La seconde est la nécessité d'une meilleure régulation. »

### LE RÔLE DE L'ASSOCIATION ATTAC

Or ce propos traduit indéniablement une inflexion de la position du gouvernement. En effet, malgré l'engagement de Lionel Jospin, en 1995, en faveur de ce projet de taxation des mouvements de capitaux, destiné à freiner l'éclosion de bulles spéculatives, le gouvernement ne cesse, depuis trois ans, de répéter le message : pour sympathique qu'elle soit, cette idée est

proprement inapplicable ; il faut donc lui préférer d'autres solutions. M. Fabius, lui-même, a longtemps figuré parmi les détracteurs de cette taxe. Mais, depuis peu, il a visiblement évolué. Déjà, lors d'un récent bureau national du PS, le 13 juin dernier, il s'était montré plus ouvert sur la question.

Dans l'intervalle, il est vrai que le camp des partisans de la taxe s'est notablement renforcé, à l'initiative notamment de l'association Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens). Dernière initiative en date, l'ancien président de SOS-Racisme Harlem Désir, aujourd'hui député européen, a organisé, ce mercredi, à Bruxelles, les « premières rencontres interparlementaires sur la taxe Tobin », auxquelles ont participé des parlementaires européens de treize pays.

A cette occasion, Jacky Morael, sénateur belge du parti Vert, membre de la coalition gouvernementale, a indiqué que le Sénat de son pays avait voté à l'unanimité la décision d'examiner cette question et commenté à l'auditionner des experts. Avant d'affirmer, évoquant la présidence française : « Si la France ne met pas la question sur la table, la Belgique, qui prendra sa succession, s'en chargera ! » « Le gouvernement français ne doit plus seulement exprimer sa sympathie pour ce projet, mais prendre des initiatives concrètes », a, de son côté, plaidé M. Désir.

Laurent Mauduit et Rafaële Rivais (à Bruxelles)

## Les Verts parisiens adoptent leur budget pour les municipales

**YVES CONSTASSOT** va pouvoir partir en vacances tranquille. Après plusieurs réunions infructueuses, voire houleuses, les Verts parisiens ont adopté, mercredi 28 juin, par 21 voix contre 9, le budget que leur proposait leur chef de file pour les élections municipales de mars 2001. Réunis en conseil départemental, les Verts de Paris se sont ralliés à une répartition des sommes de campagne qui alloue à chaque arrondissement, au minimum, 70 % du plafond de remboursement des frais consenti par l'Etat. Chaque arrondissement s'engage à contribuer au financement de la campagne parisienne à hauteur de 20 % du plafond de remboursement, les 10 % restants étant versés dans une réserve. Celle-ci sera réaffectée, au fur et mesure des besoins, aux arrondissements, sur décision du conseil départemental.

### MARGE DE SOUPLASSE

Cette marge de souplesse doit permettre de faire porter les efforts sur des arrondissements stratégiques, ou d'organiser des événements exceptionnels concernant l'ensemble de la capitale, comme le meeting de lancement de campagne que les Verts envisagent de tenir au mois de septembre. Des « Etats généraux » sont également prévus au mois de décembre sur les transports et en janvier 2001 sur l'urbanisme.

Les défenseurs d'un projet alter-

natif, qui persistent à penser que les arrondissements ne disposent pas de moyens suffisants par rapport au collectif, ont tout de même fait voter plusieurs amendements : par exemple, la création d'une ligne budgétaire pour la tenue d'assises de la santé environnementale. Les deux permanents de la campagne, dont l'embauche

avait suscité de vifs débats, sont confirmés dans leur poste. Enfin, certains Verts ont fait savoir à leur chef de file qu'ils goûtaient peu que ce dernier rencontre, sans en avertir les militants, des syndicats ou d'autres partis politiques pour des négociations de campagne.

Béatrice Gurrey

### DÉPÊCHES

■ **EUROPE** : Jean-Pierre Chevènement a interrogé Jacques Chirac, mercredi 28 juin, au cours du conseil des ministres, sur son discours sur l'Union européenne prononcé devant le Bundestag, a rapporté le porte-parole du gouvernement, Daniel Vaillant. « Il a demandé une précision au président de la République », et le chef de l'Etat lui a répondu, a précisé M. Vaillant.

■ **FISCALITÉ** : les députés socialistes qui siègent à la commission des finances se sont réunis, mercredi 28 juin, afin de préparer le débat budgétaire pour 2001. Ils se sont prononcés pour un abattement sur le calcul de la CSG, qui permettrait de rendre cet impôt proportionnel plus progressif. Ils ont souhaité concentrer la réflexion relative à l'impôt sur le revenu sur le bas du barème. Enfin, Henri Emmanuelli, président de la commission des finances, a exprimé le souhait d'« un dégel des relations avec Bercy ».

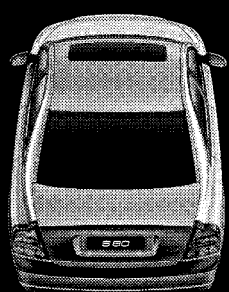
■ **LYON** : Charles Pasqua a déclaré, mercredi 28 juin, lors d'un déplacement à Lyon, que le RPF ne présentera pas de liste dans cette ville aux municipales de 2001 pour ne pas ajouter « aux divisions existant » à droite. Il a demandé d'urgence « une réunion des formations [de droite] pour désigner le candidat le mieux à même de défendre l'intérêt général ». — (Corresp.)

■ **SAINT-ÉTIENNE** : six formations de gauche, dont le PS, le PCF, les Verts et le Parti radical, ont signé, lundi 26 juin, un accord pour une liste commune aux élections municipales de 2001 à Saint-Etienne, qui sera conduite par le député socialiste Gérard Lindeperg.

■ **AULNAY-SOUS-BOIS** : le bureau national du Parti socialiste a investi, mardi 27 juin, Gérard Segura comme chef de file des socialistes aux élections municipales de 2001 à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

**VOLVO**  
for life

ON N'ACHÈTE PAS UNE VOITURE JUSTE PARCE QU'ON LA TROUVE BELLE.



La Volvo S80 est une berline de luxe peu commune. C'est en soi déjà une bonne raison de se l'offrir. Cela dit si vous prenez le temps de lire ces quelques lignes, vous comprendrez qu'elle ne se distingue pas seulement des autres voitures de sa catégorie par son design. Ici, tout a été pensé pour vous procurer un confort et un plaisir de

conduite exceptionnels. Selon les versions, la Volvo S80 propose un système exclusif de navigation par satellite RTI ou un système audio Dolby Surround Prologic®.

Bien sûr, il va sans dire que la Volvo S80 offre également un niveau de sécurité active et passive hors normes. Système antipatinage STC®, système exclusif de protection contre le coup du lapin WHIPS®, rideau gonflable de sécurité IC®, pour ne citer que les dernières nouveautés. Comment vous offrir moins quand on est la berline haut de gamme de la marque phare en matière de sécurité ?

La Volvo S80 se décline en motorisations 5 et 6 cylindres essence, dont un T6 de 272 ch avec boîte automatique Geartronic auto adaptative, mais aussi en turbo diesel à injection directe de 140 ch. Traction avant, son châssis est doté de la suspension arrière Multi-link, pour plus de confort.

Cette voiture ne se contente pas de respecter ses occupants, elle respecte également l'environnement avec le système Premair® Volvo qui transforme 75 % de l'ozone passant à travers le radiateur en oxygène. Si, si, vous avez bien lu, elle fabrique de l'oxygène. Vous verrez, si vous décidez de venir l'essayer, que cette voiture n'a pas fini de vous surprendre. Un dernier détail : la Volvo S80 est accessible dès 195 475 F ou 29 800 €.

272 ch = 200 kW CEE/140ch = 103 kW CEE - Consommations en L/100 km (normes EC 93/116), cycles routier 8,2/4,9, urbain 16,6/8,8, Euromix 11,3/6,4 - CO<sub>2</sub> rejeté (g/km) 270/169 - modèle présenté Volvo S80 2,4 I (140ch) AM 2000 avec options 210.069 F, tarif au 1<sup>er</sup> juin 2000 - 1 euro = 6,55957 F - \*Vivez.

**VOLVO S80**  
www.volvocars.fr



**JUSTICE** Sid Ahmed Rezala, 21 ans, soupçonné en France d'être le « tueur des trains », est mort, dans sa cellule de la prison de Lisbonne (Portugal), dans la nuit du mercredi

28 au jeudi 29 juin. ● **LE JEUNE HOMME** semble avoir allumé un incendie avec un briquet, alors que ses gardiens regardaient à la télévision le match de football France-Portu-

gal. ● **SELON** les autorités portugaises, il était un détenu particulièrement surveillé, tant sur le plan médical que pénitentiaire ● **IL ÉTAIT SOUPÇONNÉ** du meurtre, en octobre

1999, d'Isabel Peake, dans le train Limoges-Paris, de Corinne Caillaux, en décembre dans le train Calais-Vintimille, ainsi que de celui d'Emilie Bazin, retrouvée morte, le 16 dé-

cembre, dans la cave d'un immeuble d'Amiens. ● **SA CAVALE AVAIT PRIS FIN** le 11 janvier, près de Lisbonne, où il avait été repéré grâce à des appels téléphoniques.

# Sid Ahmed Rezala est mort dans sa cellule de la prison de Lisbonne

La thèse du suicide est la plus probable. Le jeune homme semble avoir allumé un incendie avec son briquet, alors que ses surveillants regardaient à la télévision le match de football France-Portugal. Une enquête a été confiée à la police judiciaire portugaise

**SID AHMED REZALA** ne comparait pas devant la justice française pour les trois meurtres de femmes, commis en 1999, pour lesquels il était soupçonné. Le jeune homme, âgé de vingt et un ans, est mort dans la soirée du mercredi 28 juin, dans la cellule de la prison de Lisbonne (Portugal), où il attendait son extradition vers la France. Cet homme de nationalité française a, selon nos informations, allumé un incendie avec son briquet pendant le match de football entre la France et le Portugal. L'attention des surveillants et des autres détenus s'était alors relâchée et le feu s'est propagé dans la cellule individuelle occupée par celui que la presse avait surnommé le « tueur des trains ».

Selon l'agence de presse portugaise Lusa, les services d'urgences médicales sont intervenus auprès du prisonnier immédiatement après que l'alarme a été donnée pour un incendie dans sa cellule. Mais ils n'ont pu constater le décès du jeune homme, dont le corps a été transporté à l'Institut de médecine légale pour être autopsié. La direction générale des services pénitentiaires portugais a chargé la police judiciaire lusitanienne d'une enquête sur les circonstances exactes de la mort d'un détenu dont le cas avait cristallisé un débat sur l'efficacité de la coopération judiciaire au sein de l'Union européenne. Dans l'attente d'une confirmation officielle des autorités lusitanienues, la thèse du suicide semblait la plus probable, au matin de l'annonce du décès.

L'un des avocats marseillais de Sid Ahmed Rezala, M<sup>e</sup> Jean-Claude Richard, a estimé que la mort de son client constituait « un dénouement hors norme à une affaire hors norme ». Son second avocat, M<sup>e</sup> Joël Bataillé, a ajouté que la famille de Sid Ahmed Rezala était « très inquiète », ces derniers temps, car elle était sans

nouvelles du jeune homme depuis deux semaines, alors que le détenu avait l'habitude de téléphoner tous les deux jours à ses proches.

« Il n'y a plus rien à dire sur Rezala, il appartient maintenant à une autre justice, a réagi M<sup>e</sup> Gilbert Collard, avocat de la famille de Corinne Caillaux, l'une des victimes. Ce suicide, si suicide il y a, vient mettre un terme à une affaire qui s'est déroulée dans des conditions discutables. Je fais référence à ce qu'on a qualifié d'évasion, quand Rezala a réussi à se rendre en Espagne puis au Portugal avant d'être arrêté. Je fais aussi référence aux difficultés liées à la procédure d'extradition. » Selon M<sup>e</sup> Collard, « cette mort jette un trouble immense dans l'esprit des victimes qui n'auront pas droit au procès qui devait leur permettre de faire leur travail de deuil et qui ne comprennent pas que Rezala, qui avait déjà fait d'autres tentatives

de suicide, n'ai pas été l'objet d'une surveillance accrue. »

Sid Ahmed Rezala avait été arrêté dans la banlieue de Lisbonne le 11 janvier, au terme d'une longue cavale. Le 17 janvier, il s'était tailladé au cou et à un bras, avec un rasoir jetable, dans les douches de la prison-hôpital de Caxias. Ses blessures étaient alors sans gravité, selon les services pénitentiaires portugais. Si les enquêteurs français n'ont pas eu,

pour des raisons de procédure, la possibilité d'entendre le suspect sur le fond des dossiers, *Le Figaro magazine* avait publié, le 20 mai, une « confession » de Sid Ahmed Rezala. Sans préciser les conditions de l'entretien, l'hebdomadaire avait livré un document se présentant comme un monologue : le détenu reconnaissait avoir tué les trois femmes et décrivait les circonstances de ces crimes. La ministre de la justice,

Elisabeth Guigou, avait indiqué que ces aveux prêtés au suspect n'avaient « aucune valeur juridique ». Puis Sid Ahmed Rezala avait été transféré dans la prison de Lisbonne où il est finalement décédé.

Sa disparition intervient alors que le Tribunal constitutionnel du Portugal venait de déclarer recevable un ultime recours contre son extradition vers la France, qui devait être examinée fin juillet. Les autorités françaises avaient, dans ce contexte, bon espoir de pouvoir rapatrier le jeune homme en France, au plus tard en septembre. Le recours formé par Sid Ahmed Rezala avait en effet peu de chances d'infirmer la décision du Tribunal suprême de justice du Portugal, qui avait accepté, le 24 mai, l'extradition du jeune homme. Ce feu vert avait été obtenu au terme d'une procédure juridique complexe, le ministère

français de la justice ayant multiplié les gages envers le Portugal pour obtenir l'extradition. Quelques jours avant sa mort, Sid Ahmed Rezala avait cependant réaffirmé qu'il n'accepterait jamais d'être extradé vers la France, nous a-t-on précisé de source autorisée à Paris.

« La mort de mon client constitue un dénouement hors norme à une affaire hors norme »

**M<sup>e</sup> Jean-Claude Richard, avocat de Sid Ahmed Rezala**

## Le jeune homme était soupçonné du meurtre de trois femmes

**SES PARENTS** ont commencé à s'inquiéter, Isabel Peake aurait dû arriver depuis longtemps, et ils ont prévenu Scotland Yard. Quelques heures plus tard, le 13 octobre 1999, le corps désarticulé et à moitié nu de l'étudiante de vingt ans a été retrouvé le long de la voie ferrée, à la hauteur de Chabenet, dans l'Indre. La jeune étudiante en droit avait pris à Limoges le train de nuit pour Paris afin de gagner Londres. Ses vêtements ont été retrouvés une semaine plus tard à dix kilomètres de son point de chute, puis ses bagages avec ses papiers et 1500 francs.

Le 13 décembre, dans la nuit. Corinne Caillaux, 36 ans, est retrouvée morte dans les toilettes d'une voiture-couchettes du Calais-Vintimille, juste après un « arrêt de service » du train en gare de Dijon. Elle a été tuée de quatorze coups de couteau, son petit garçon dormait toujours dans le compartiment. Mais cette fois, il y a une piste : un jeune homme sans billet a été contrôlé peu de temps auparavant, il a montré ses papiers au contrôleur et serait descendu à Dijon. Sans sa casquette, retrouvée pleine de sang dans le train. Il s'appelle Sid Ahmed Rezala, il a vingt ans, est originaire de Marseille où vit sa famille. Il venait,

en mai, de sortir de la maison d'arrêt de Luynes, dans les Bouches-du-Rhône, où il avait fait une tentative de suicide, pour une tentative de viol. Le jeune homme prenait régulièrement le train sans billet et collectionnait une bonne quarantaine d'amendes.

### EN JANVIER, FIN DE LA CAVALE

Rien ne prouve que le jeune homme ait jeté Isabel Peake du train, mais les soupçons sont lourds : les enquêteurs découvrent que leur suspect arrivait de Paris-Austerlitz et que les contrôleurs l'avaient obligé à descendre à Limoges dans la nuit du 12 au 13 octobre. Juste avant que la jeune Anglaise ne prenne le train dans l'autre sens. Le temps de régler des problèmes de procédure entre les trois juges et les enquêteurs, le suspect leur glisse entre les doigts à Marseille, où il a passé chez ses parents la nuit du 14 au 15 décembre.

Le 16 décembre, on découvre un nouveau corps, dans la cave d'un immeuble d'Amiens, dans la Somme. Celui d'Emilie Bazin, une étudiante en sociologie de vingt ans, disparue depuis le 29 octobre. Sid Ahmed Rezala a vécu

dans la maison, il a retiré de l'argent à Amiens le 13 décembre, avant de prendre le Calais-Vintimille.

Fin de cavale, le 11 janvier, après quatre semaines d'incertitudes : le jeune homme est interpellé vers 13 h 30 à quelques kilomètres de Lisbonne, au Portugal. De Marseille, il était passé en Espagne, où il a été interpellé le 18 décembre à Barcelone pour « vol avec violence », avant de filer au Portugal, toujours en train, où il était arrivé le 27 décembre. Il était logé près de la capitale, chez un habitant de Baixa de Banheira – « le bas de la baignoire » –, et avait pris des billets pour regagner le lendemain l'Espagne, puis l'Algérie.

Il s'est trahi par un coup de téléphone. Un premier appel a été intercepté le 7 janvier sur le portable d'une amie de l'ancienne compagne de Sid Ahmed Rezala, dont il a un enfant. L'appel était muet, il y en a eu d'autres, depuis trois cabines au Portugal. Le jeune homme a été arrêté par les policiers portugais, avec leurs collègues français, dans la rue. Alors qu'il allait passer un coup de fil.

**Franck Johannès**

**Erich Inciyan et Acacio Pereira**

## La cour de révision ordonne un supplément d'instruction dans l'affaire Dils

**LA CHAMBRE** criminelle de la Cour de cassation, statuant comme cour de révision, a ordonné, mercredi 28 juin, un supplément d'instruction dans l'affaire Patrick Dils, cet homme, aujourd'hui âgé de trente ans, condamné le 27 janvier 1989 par la cour d'assises des mineurs de la Moselle à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre, en 1986, de deux garçons de huit ans.

La cour, présidée par Paul Gomez, a désigné l'un de ses membres, Bernard Challe, pour compléter diverses investigations concernant le tueur en série Francis Heaulme, dont la défense de Patrick Dils fait valoir la présence sur les lieux du crime, le jour des faits, estimant qu'il s'agit là d'un fait nouveau de nature à douter de la culpabilité du condamné et à obtenir, en conséquence, la révision de son procès.

Le 28 septembre 1986, les corps sans vie d'Alexandre Bekrich et de Cyril Beining avaient été retrouvés à Montigny-lès-Metz, sauvagement frappés à la tête à coups de pierre. Interrogé trois fois à l'époque des faits sans être inquiété, Patrick Dils, alors jeune apprenti cuisinier de seize ans, avait finalement avoué, sept mois plus tard, fin avril 1987, avoir agi « sans raison ».

### RETRACTATION

Ses aveux avaient été réitérés devant le juge d'instruction, puis lors de la reconstitution, début mai, et lors d'une nouvelle audition, le 15 mai 1987. Puis il s'était rétracté, expliquant avoir avoué par lassitude et en raison de la fatigue. Depuis, il n'a jamais cessé de clamer son innocence.

Condamné lors d'un procès qui, comme il se doit pour les mineurs, s'est tenu à huis clos – et donc n'a jamais laissé filtrer la teneur de son

dossier –, Patrick Dils a été reconnu coupable sans bénéficier, ce qui est rare, de l'excuse de minorité, qui aurait adouci sa peine.

A l'audience du 18 mai au cours de laquelle sa requête – la troisième depuis sa condamnation – avait été examinée (*Le Monde* du 20 mai), l'avocate générale Dominique Commaert n'avait pas caché l'intérêt qu'elle portait aux aveux précis et circonstanciés du condamné, estimant qu'ils avaient dû peser lourd dans l'esprit des jurés. « D'une extrême exactitude », selon elle, ces aveux portaient notamment sur

l'utilisation des pierres qui avaient servi à tuer.

### « PRÉSENCE DE FRANCIS HEAULME »

L'avocate générale ne s'était donc pas montrée favorable à la révision du procès « sur une simple hypothèse de nature essentiellement subjective » – la présence de Francis Heaulme –, mais avait suggéré tout de même qu'un complément d'information soit ordonné, de sorte que « tout ce qui est humainement et scientifiquement possible soit tenté pour écarter le risque de s'être trompé ».

La cour l'a suivie sur cette voie.

Son arrêt estime, certes, que « la présence de Francis Heaulme à Montigny-lès-Metz, dans la soirée du 28 septembre 1986, constitue, en l'état, un élément inconnu de la juridiction au jour du procès ». Il précise que, « toutefois, (...) l'affaire n'est pas en état d'être jugée par la cour de révision, (...) de nouvelles investigations étant nécessaires à la manifestation de la vérité ».

La cour rappelle ainsi que Francis Heaulme, qui nie être impliqué dans cette affaire, a bien reconnu lui-même sa présence à Montigny le jour du crime lors de trois interro-

gatoires menés par un magistrat de la commission de révision des condamnations pénales, anti-chambre de la cour de révision. L'arrêt fait mention des variations de Francis Heaulme, lors de ces déclarations quant à son emploi du temps ce jour-là – il a indiqué être passé à bicyclette le long de la voie ferrée près de laquelle les corps ont été retrouvés, avoir vu des enfants lui jeter des pierres, être revenu plus tard sur les lieux où se trouvaient des pompiers et des policiers. Autant de détails pour le moins troublants. Mais la cour observe sur-

tout que, postérieurement à la décision de la commission de révision de lui transférer le dossier, en juin 1999, Francis Heaulme, réentendu en août 1999 par un officier de police judiciaire, a donné le nom d'un témoin susceptible de corroborer son témoignage et de constituer, pour lui, un alibi. Elle ordonne, donc, que soit recherché ce témoin.

### « GESTES DE LAPIDATION »

En outre, comme le lui avait suggéré l'avocate générale, elle donne mission au conseiller Challe d'enquêter sur l'origine d'une blessure à l'avant-pied droit, que Francis Heaulme dit s'être faite avec une hache quelques jours avant le meurtre, mais dont les hauts magistrats voudraient s'assurer qu'elle n'ait pas pu « trouver son origine soit dans les gestes de lapidation, soit dans un acte d'automutilation consécutive [aux faits] ». Les dossiers médicaux, chez un médecin et dans une polyclinique, devront ainsi être recherchés.

En revanche, « la recherche d'empreintes génétiques [NDLR : sur les pierres ayant servi au meurtre], dont l'utilité est apparue au cours des débats, ne pourra être effectuée en raison de la destruction des scellés, en 1995 », relève sobrement l'arrêt. Sans savoir que, depuis cinq ans, l'ensemble des pièces du dossier dites « à conviction » avaient été légalement détruites (*Le Monde* du 24 juin), l'avocate générale avait en effet suggéré d'étudier la faisabilité d'une mission d'analyse des ADN éventuellement récupérables sur les pierres. L'arrêt ne mentionne aucun délai butoir pour la réalisation de ce supplément d'instruction.

**Cécile Prieur**

**Jean-Michel Dumay**

## La loi encadre strictement la révision des procès criminels

**QU'EST-CE QU'UN FAIT** nouveau « de nature à faire naître un doute sur la culpabilité » d'un condamné ? Dans l'affaire Dils, la multiplication des conditions imposées par la Cour de cassation avant l'éventuelle réouverture du dossier, pose implicitement la question. Malgré une réforme de 1989, qui avait cherché à favoriser les possibilités de révision des procès criminels, la Cour de cassation reste d'une extrême prudence : en dix ans, elle n'a procédé qu'à deux réouvertures de procès criminels, portant à six le nombre d'affaires révisées depuis le début du siècle. Les révisions ne sont accordées qu'à l'issue d'une procédure très restrictive, illustrant la difficulté, pour la justice, à remettre en cause l'autorité de la chose jugée.

Le principe de la révision des condamnations pénales, qui existe depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, a été consacré en 1808 par le code criminel de Napoléon. A l'époque, la révision n'était possible qu'en matière criminelle et seulement lorsque la pré-

tendue victime d'un homicide était retrouvée vivante, lorsque deux personnes avaient été condamnées pour le même crime ou qu'un des témoins au procès avait fait un faux témoignage. Il faudra attendre l'affaire Dreyfus pour qu'une loi de 1895 ajoute un quatrième cas, lorsqu'« un fait vient à se produire ou à se révéler, ou lorsque des pièces inconnues lors des débats sont représentées, de nature à établir l'innocence du condamné ».

La procédure est alors strictement encadrée. Les requêtes sont adressées au garde des sceaux, qui filtre les demandes avant de les renvoyer à la Cour de cassation. L'examen, secret et non contradictoire, n'autorise qu'un très petit nombre de révisions : Jean Deshayes, un docker condamné à 20 ans de travaux forcés en 1949, rejugé et acquitté en 1955 ; Jean-Marie Deveaux, un garçon boucher condamné à 20 ans de réclusion, en 1963, pour l'assassinat de la fille de ses patrons, rejugé et acquitté en 1969 ; Guy Meauvillain, condamné

en 1975 à 18 ans de réclusion pour le meurtre d'une vieille dame, rejugé et acquitté en 1985. Et enfin Roland Agret, condamné, en 1973, à 15 ans de réclusion pour complicité dans l'assassinat d'un garagiste, qui obtient la révision de son procès et son acquittement, en 1985, après une année de grève de la faim.

### 2 RÉVISIONS EN 10 ANS

Quatre dossiers révisés donc, mais des dizaines de rejetés dont ceux de Gaston Dominici, Raymond Mis et Gabriel Thiénot ou Guillaume Seznec, qui ont chacun déposé plusieurs requêtes, en vain. La complexité de la procédure et son caractère discrétionnaire ont cependant conduit à la réforme de 1989 : désormais, il suffit, qu'un fait nouveau soit « de nature à faire naître un doute sur la culpabilité » et non plus seulement « de nature à établir l'innocence du condamné », pour entraîner la révision. La loi de 1989 modifie également la procédure en la confiant entièrement à la Cour de cassation : une commission

de révision examine d'abord la requête, fait des investigations, avant de décider du renvoi devant la chambre criminelle, seule habilitée à décider ou non de la révision d'un procès.

Cette réforme, qui avait suscité beaucoup d'espoir, n'a cependant guère modifié la pratique. En dix ans, elle n'a débouché que sur deux révisions : Rida Daalouche, condamné en 1994 à 14 ans de réclusion pour le meurtre d'un homme, rejugé et acquitté le 8 mai 1999 et Rabah Meradi, condamné à 15 ans pour viol et agression sexuelle, en 1993, dont la peine pour agression sexuelle a été annulée. Dans l'affaire Daalouche, la Cour disposait d'un certificat médical prouvant que le condamné n'était pas sur les lieux du crime. Dans l'affaire Dils, la haute juridiction semble plus hésitante à voir dans la présence de Francis Heaulme sur les lieux du crime ce fameux fait nouveau propre à réviser le dossier.



# Invité à un débat par le SNES, Jack Lang rend un hommage appuyé aux enseignants

Le principal syndicat du secondaire était tenu à l'écart par M. Allègre

Le ministre de l'éducation nationale a participé, mercredi 28 juin, aux Etats Généraux organisés à Paris par le SNES, principal syndicat d'enseignants

du second degré. Son discours, saluant le « talent » et le « sens du service public » des enseignants, prônant le « dialogue » et le « respect

mutuel », a été droit au cœur des adhérents du SNES, qui avait constitué l'une des principales cibles de son prédécesseur, M. Allègre.

L'ENTREPRISE d'assainissement se poursuit. En acceptant de se rendre aux Etats Généraux du second degré, organisés mercredi 28 juin par trois syndicats de la FSU (SNES, SNEP et Snesup), le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a ajouté une pierre à l'édifice de réconciliation auquel il s'astreint depuis son arrivée à son poste, il y a trois mois. Cette fois, il s'attaquait à forte partie. Durant près de trois ans, le SNES, syndicat majoritaire dans le second degré, a entretenu des rapports exécrables avec Claude Allègre. Le syndicat, « tenu à l'écart des discussions », contes-

tant la plupart des dossiers ministériels, a traversé une période d'« ostracisme et de turbulences » selon l'un de ses secrétaires généraux, Denis Paget. Représentant une profession meurtrie par les « provocations » du ministre précédent, il aspirait à un traitement plus amène. C'est chose faite. Publiquement.

M. Lang n'a pas lésiné : souvenirs appuyés du travail effectué en 1992 avec Monique Vuillat, alors unique secrétaire générale du syndicat, assurance d'une « volonté commune de changement », reconnaissance du métier enseignant... « Le pays a besoin des en-

seignants, de leur talent, de leur sens du service public, a déclaré Jack Lang. Un ministre de l'éducation doit leur redonner confiance et transformer positivement le système, (...) sans que l'angoisse, l'hostilité, l'inquiétude soient au rendez-vous. »

## PAS POUR « CHLOROFORMER »

Le premier ministre l'a nommé pour cela, pas pour « chloroformer » le milieu, a-t-il précisé à plusieurs reprises. S'inscrivant dans « une dynamique de changement », il a rappelé sa méthode : « Dialogue, rencontre, échange, écoute, respect mutuel. »

Face à ces civilités, la salle s'est contentée de questions convenues, sur les langues vivantes, l'enseignement artistique ou la déconcentration, négligeant les thèmes qui avaient jeté les enseignants en masse dans la rue en mars : gel de l'emploi public ou réforme du lycée. M. Lang a consacré une bonne heure à cet échange, apportant peu de détails sur ces chantiers à venir et renvoyant la délicate question du collège « au cours des prochains temps ». Des réunions se tiendront sur le sujet dans le courant de l'été.

De l'avis quasi général, cette visite ministérielle, une première selon les organisateurs, a amplement rempli son objectif. « Que le ministre soit venu, c'est positif, commente une enseignante, cela nous sort de notre isolement, on n'est plus les vilains petits canards. » D'autres, même s'ils reconnaissent le « talent » d'apaisement de M. Lang, craignent toutefois que ce rapprochement se transforme bientôt en un « baiser qui tue ». « Quelle image du syndicalisme veut-on donner, celle de la cogestion ? », insinue un enseignant. « Après avoir donné un tel signe d'ouverture et de dialogue, on ne pourra plus attribuer au ministre la responsabilité d'un prochain blocage », pronostique déjà un autre.

Pour l'heure, les deux parties se disent plutôt satisfaites. La rencontre, organisée dans les locaux paroissiaux du Bon Conseil à Paris, démarrait, il est vrai, sous les meilleurs auspices : en arrivant, nul n'avait pu ignorer le précepte évangélique « Aimez-vous les uns les autres... », gravé en évidence dans le hall d'entrée.

## Le Comité anti-amiante Jussieu demande la fermeture du campus

DANS UN COURRIER adressé, le 26 juin, au préfet de police de Paris, le Comité anti-amiante de Jussieu a demandé la fermeture du campus commun aux universités Paris-VI et Paris-VII pour des raisons de sécurité, en particulier face aux risques d'incendie. « Cinq ans après la signature par l'État d'un contrat prévoyant d'effectuer les travaux en trois ans, dénonce le comité, seulement 10 % du chantier auront été réalisés. Dans les 90 % restants les conditions élémentaires de sécurité ne sont pas assurées. » Rappelant que, selon un rapport de 1998, l'ouvrage présente une « stabilité au feu de l'ordre d'une dizaine de minutes », alors que les normes réglementaires prévoient une durée d'une heure trente, le comité s'inquiète de l'absence de tout signal d'alarme et de tout exercice d'évacuation sur un campus accueillant plus de 50 000 personnes.

## Naissance d'une licence professionnelle

APRÈS un hommage rapide à son prédécesseur – « un mot pour saluer Claude Allègre, initiateur et inventeur de la licence professionnelle » –, Jack Lang a tenu à présenter mercredi 28 juin, avec son ministre délégué à l'enseignement professionnel Jean-Luc Mélenchon en charge du dossier, ce nouveau diplôme de niveau bac+3. Tourné vers l'emploi, il sera préparé par 4 000 premiers étudiants dès la rentrée prochaine. Sa création a nécessité plus d'un an de travail avec les syndicats de l'éducation nationale et les branches professionnelles, avant d'être approuvée par le Cneser le 8 novembre 1999 (*Le Monde* du 10 novembre 1999). Parmi 500 projets, 200 formations ont été habilitées dans 75 établissements. Pilotées par les universités, les IUT (80 licences) ou des lycées (25), les licences comprennent 12 à 16 semaines de stage et de 260 à 700 heures de formation, dont un quart doivent être délivrées par des professionnels. Elles sont ouvertes aux BTS, aux DUT et aux DEUG, ainsi qu'à la formation continue (environ un quart des effectifs).

## DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION** : Fatoumata Konta, la jeune lycéenne sénégalaise scolarisée au lycée Colbert de Paris, disparue depuis le 13 avril, devrait revenir en France prochainement et pourrait ainsi passer son bac littéraire en septembre (*Le Monde* du 29 mai), selon le ministère de l'intérieur sénégalais. Ce dernier a affirmé dans un communiqué, mardi 27 juin, que la jeune fille se trouvait dans un village de Casamance où elle réside avec des proches, précisant qu'elle « se porte bien ».

■ **SOS-RACISME** : la cour d'appel de Paris a infirmé, mercredi 28 juin, le jugement du tribunal de grande instance qui plaçait l'association SOS-Racisme en état de cessation de paiement. La décision avait été prise sur assignation d'un imprimeur dont la facture n'avait pas été payée à temps.

■ **JUSTICE** : Gilles Catoire, maire (PS) de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), a été condamné, mercredi 28 juin, à huit mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Nanterre, dans une affaire de fausses factures impliquant une société d'économie mixte (SEM).

■ **L'avocat général de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles** a requis, mercredi 28 juin, le renvoi de l'infirmière Christine Malèvre devant la cour d'assises des Yvelines. L'infirmière avait été mise en examen pour « assassinat » sur onze de ses patients en 1997 et 1998, à l'hôpital de Mantes-La-Jolie (Yvelines) où elle exerçait. L'arrêt a été mis en délibéré au 13 septembre.

## A peine veuve et déjà menacée de reconduite à la frontière

POUR SOUAD S., une Marocaine sans papiers, la douleur s'est doublée d'un total désarroi, dimanche 25 juin. Son compagnon, un Français qu'elle a connu quelques mois auparavant au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), meurt sous ses yeux. Quelques heures plus tard, la jeune femme se retrouve, en garde à vue puis en rétention, menacée de reconduite à la frontière. Mercredi 28 juin, c'est devant le juge délégué de Bobigny, chargé de statuer sur le maintien en rétention, que la jeune femme va raconter son histoire, la voix cassée par les sanglots.

### CENTRE DE RÉTENTION

Ce dimanche soir-là, raconte-t-elle, son compagnon est pris d'un violent malaise, la jeune femme appelle le Service médical d'urgence et de réanimation (SMUR). Les policiers ayant constaté le décès, somment M<sup>me</sup> S. de présenter ses papiers. Or la Marocaine n'a plus son passeport de service depuis qu'elle a quitté, en avril, son emploi de « dame d'entretien » au consulat du Maroc de Villemonble (Seine-Saint-Denis). Souad S. est donc conduite au commissariat de Blanc-Mesnil où on lui notifie un arrêté de reconduite à la frontière (APRF), puis transférée pour deux jours en centre de rétention. « Il n'y avait rien dans la situation qui a valu à cette dame son interpellation, sauf sa situation irrégulière », s'étonne le président du tribunal se tournant vers le représentant de la préfecture.

Le fonctionnaire tente d'expliquer que la préfecture n'avait pas « tous les éléments ». Avant de souffler : « Est-ce que M<sup>me</sup> S. présente les garanties suffisantes pour une assignation à résidence ? Je m'en remettrai à votre décision, M. le juge ». Le magistrat, Jean-Michel Maton, ne cache pas son exaspération devant tant de désinvolture : « Pourquoi n'avez-vous pas fait initialement cette assignation à laquelle vous ne semblez pas vous opposer aujourd'hui ? »

Avocate de la prévenue, M<sup>e</sup> Christine Delon n'a alors aucun mal à plaider en faveur de cette « situation dramatique ». « Ma cliente pensait que le seul fait d'être mariée à un Français lui donnait le droit de résider. C'était un vrai mariage même s'il n'était que religieux, le défunt étant engagé dans une longue procédure de divorce », explique-t-elle. « Convaincu, le juge Maton prend alors une ordonnance assignant M<sup>me</sup> S. à résidence « jusqu'à sa convocation par l'administration pour une reconduite à la frontière ». Il reste maintenant quelques mois à M<sup>me</sup> S. pour déposer un recours contestant l'APRF devant le tribunal administratif de Paris.

Sylvia Zappi

Stéphanie Le Bars





# Les chablis sous la menace d'insectes gloutons

Les arbres dévastés par les vents de décembre peuvent être un terrain de prolifération de parasites en tout genre, notamment le scolyte, qui loge sous les écorces. Un été froid et humide pourrait limiter les dégâts

## BORDEAUX

de notre correspondante

On a du mal à le croire. Six mois après la tempête du 27 décembre 1999, en Gironde plus que dans les

## REGION AQUITAINE

autres départements de la région, le paysage semble figé : au bord des routes, le long des sentiers, par milliers des arbres déracinés jonchent toujours le sol. D'autres sont restés debout, complètement vrillés, volés à perte de vue, troncs décapités... Sur des centaines d'hectares, quelques pins encore valides tentent un bras de fer inégal avec le vide. Etrange impression. On note quand même quelques changements : les principales routes forestières dédiées à la lutte contre l'incendie sont dégagées, des milliers de mètres cubes de billons sont entassés en piles au bord des routes. Des propriétés ont été nettoyées. Les scieries débordent de palettes.

Le chantier reste vaste, surtout en Gironde et en particulier dans le Médoc : on compte 25 millions de mètres cubes de chablis, dont 17 millions en Gironde. Le Médoc a plus de 10 millions de mètres cubes de pins par terre, soit l'équivalent de dix années de récolte. Sans débouchés commerciaux assurés et sans

fonds de roulement pour nettoyer leur forêt, de nombreux petits sylviculteurs sont tentés de laisser leur propriété en l'état (*lire le portrait ci-dessous*). « On ne vend pas, donc on n'a pas d'argent, donc on ne nettoie pas, et c'est la porte ouverte aux problèmes phytosanitaires », s'inquiète Jean-Michel Landureau, propriétaire médocain et président du comité tempête Médoc.

Cet accident climatique risque d'aiguiser l'appétit des insectes et d'accroître leur prolifération. Les entomologistes appréhendent la multiplication de parasites en tout genre, des populations habituellement latentes et stables. Hervé Jactel, responsable de l'entomologie forestière au site Inra-CNRS spécialisé dans les recherches sur la forêt de Cestas, dans l'agglomération bordelaise, montre du doigt une bête noire du massif forestier : le scolyte. Cette famille de parasites endémiques vit sous l'écorce des arbres, devenus larves, continuent le massacre. « C'est comme si on détruisait le système artériel de l'homme », explique l'entomologiste.

## ARME CHIMIQUE

Ces coléoptères sous-corticaux sont gourmands d'arbres stressés et abîmés qui n'ont pas assez d'énergie



pour se défendre. Les scolytes pionniers produisent ensuite un phéromone d'agrégation, une substance chimique volatile que les insectes peuvent sentir à des dizaines de mètres à la ronde. Cette arme chimique attire les congénères qui attaquent ensuite par milliers l'arbre mort ou affaibli. Cette promiscuité accroît la fécondité. Plus il fait chaud, plus ces parasites à sang froid arrivent à maturité rapidement. Depuis la tempête, le massif aquitain s'est transformé en un vaste garde-manger pour ces coléoptères.

« Mais, jusqu'à présent, dans notre milieu, nous avons été épargnés grâce à un temps humide, parfois froid, ex-

plique André Levy, directeur inter-régional du département de la santé des forêts, c'est un répit ». En effet, la population saine, mais faible, avant la tempête ne s'est pas encore développée et reste peu dynamique. Pour Hervé Jactel, « le pullulement est inéluctable, mais c'est le climat qui décidera de l'ampleur de la catastrophe ».

Les regards inquiets se portent plutôt sur 2001 : si leur population augmente trop, ces xylophages peuvent envahir les arbres stressés encore enracinés avant d'attaquer les arbres sains. « Il vaudrait mieux laisser tomber les arbres morts pour emporter prioritairement et loin de la forêt ceux partiellement déracinés », estime M. Jactel.

Pourtant, les scolytes sont un double danger pour les sylviculteurs : xylophages, ils transportent également l'agent du « bleu », un champignon qui altère la couleur du bois et affaiblit l'arbre. Le « bleu » a commencé son œuvre depuis le mois de février. Selon le Conseil interprofessionnel du bois d'Aquitaine (CIBA), qui scrute son évolution et celle des scolytes, entre 25 % et 30 % de chablis sont déjà touchés par ce champignon. « Et ça a l'air de galoper », s'inquiète Yves Lesgourgues, délégué au Ciba. Le cerato cystis attaque le bois humide, quand il contient entre 20 % et 80 % d'humidité et, dans des conditions

optimales, peut donner en quelques jours à l'arbre une couleur bleu grisâtre. « Cette coloration n'a pratiquement aucun impact sur les propriétés mécaniques du bois », tempère Georges-Henri Florentin, directeur général adjoint du Centre technique du bois d'Aquitaine (CTBA). Un tronc bleu peut être utilisé pour des produits non visibles (palettes, charpentes, coffrages), mais il est exclu des usages dits nobles : ameublement, lambris ou parquets. Un coup dur pour les sylviculteurs : dans un contexte économique où les prix ont déjà chuté de 40 % à 70 %, « un bois bleu entraîne une décote supplémentaire », estime Yves Lesgourgues.

## STOCKAGE PAR ASPERSION

La solution la plus efficace : comme pour les insectes, sortir les bois de la forêt le plus vite possible. Avec une offre pléthorique, une industrie régionale saturée, des marchés à l'export encore hypothétiques, des scieurs et des industriels ont choisi de stocker. Un stockage particulier par aspersion du pin, car seule la saturation en eau peut stopper le développement du champignon et l'attaque de parasites. Cette technique de conservation est connue pour certaines espèces, mais aucune expérience scientifique n'a été menée sur le pin maritime.

Le CTBA a réalisé une première étude en mars-avril, qui a rassuré les

industriels. En juillet, un site pilote expérimental va être inauguré au centre de Cestas pour étudier le comportement du pin maritime quand il est aspergé, immergé, conservé dans un gaz ou sans oxygène. Une quinzaine d'hectares de stockage privé sont en projet ou déjà opérationnels en Aquitaine, soit, à terme, environ 1,5 million de mètres cubes de pins stockés.

Les syndicats professionnels, les industriels et les sylviculteurs comptent vendre 12 à 14 millions de mètres cubes avant la fin 2000. Il en restera 10 millions qui vont subir les attaques de champignons et les assauts de parasites. « Si on ne peut pas laisser la forêt telle qu'elle est, on ne peut pas faire non plus de miracle », déplore Robert Davezac, directeur général de Smurfit Comptoir du pin. Son groupe devrait stocker 600 000 tonnes de bois sur deux ans. « Dans le sud Gironde, les Landes et le Lot-et-Garonne, le problème sera quasiment réglé dans un an et demi », poursuit le président de la FIBA. « Dans le Médoc et en Dordogne, la situation est très hétérogène. Il faut espérer, au grand dam des touristes, que l'été sera pourri, froid et humide. »

Cláudia Courtois

PROCHAIN ARTICLE : L'été après la tempête dans le Limousin

## 100 000 hectares à replanter

● **Une forêt privée et morcelée.** La forêt aquitaine couvre 1,7 million d'hectares. Le pin maritime représente un million de m<sup>3</sup>, la plus grande superficie d'Europe. Plus de 90 % sont gérés par 200 000 propriétaires privés. Taille moyenne des exploitations : entre 5 et 15 hectares.

● **Économie.** Le chiffre d'affaires 1999 réalisé par la filière est de 17 milliards de francs (2,59 milliards d'euros). 28 800 personnes travaillent pour cette activité.

● **Dégâts.** Après la tempête, le bilan des chablis s'est élevé en Aquitaine à 25 millions de m<sup>3</sup> (17 millions pour le département de la Gironde). 4 millions de m<sup>3</sup> ont été exploités. Au moins 100 000 hectares sont à replanter (10 % de la forêt de pins).

## PÉRIGUEUX

de notre correspondante

Six mois après la tempête qui a mis à terre quatre millions et demi de mètres cubes de bois, soit cinq années de production périgourdine, la question des indemnisations et de la valorisation des chablis demeure, ici comme ailleurs, au cœur des préoccupations. Le traumatisme psychologique s'est, en revanche, atténué, y compris pour les personnes âgées qui ont pourtant, dans les campagnes, payé un lourd tribut.

En une nuit, le monde qu'elles avaient contribué à créer et à entretenir s'est effondré, réduisant à néant ce qu'elles considéraient comme leur patrimoine. Plus que l'envol de leur toiture ou de leur cheminée, c'est bien le chaos de la nature qui les a affectées au plus profond. Jusqu'à en mourir parfois.

Ainsi, l'état civil de la mairie de Périgueux a-t-il recensé pour le mois de janvier le taux

de décès le plus élevé depuis 1992, et celui de février est presque aussi dramatique. Cette forte augmentation a une explication : la plupart de ces morts arrivait de tous les coins de Dordogne, et en particulier des zones rurales les plus touchées, comme le Nontronnais et avaient été hospitalisés au chef-lieu du département.

## PERTE DE REPÈRES SPATIO-TEMPORELS

Au-delà des symptômes médicaux, diabète ou maladie cardiovasculaire mal soignée faute d'électricité, ont été notées chez beaucoup de ces patients une peur terrible, une perte de repères spatio-temporels : « Ils avaient l'impression de ne plus se reconnaître dans leur environnement chamboulé par la chute d'un arbre dans la cour ou dans le jardin », relatent Pierre-Henri Dessalles et Annie Lacombe, médecins aux urgences de l'hôpital de Périgueux.

## Le choc psychologique est passé mais la peur demeure

Ce constat est confirmé par les généralistes œuvrant en milieu rural. Les troubles du sommeil, les pertes d'appétit, la déshydratation qui frappaient toutes les classes d'âges s'accompagnaient parfois chez les anciens d'un état de prostration. « Les plus âgés ont cru revivre la guerre. Jeunes et valides, ils l'avaient supportée mais à 75/80 ans et plus c'était trop », commente Janine Barateau, médecin à Saint-Saud-Lacoussière. « Pour les gens en fin de vie, la tempête a accéléré les choses. Les malades du cancer auxquels on donnait raisonnablement deux à trois mois d'espérance de vie sont tous morts dans les quinze jours qui ont suivi la tempête », explique pour sa part Florence Martin, médecin à Piégue, toujours dans le Nontronnais.

Six mois plus tard, le moral est revenu chez les plus valides, avec le soleil et les fleurs. Tous ceux qui ont envisagé de vendre leur maison et leur terrain au lendemain de la catastrophe se sont pour la plupart ressa-

sis. Néanmoins, la tempête revient dans nombre de conversations, comme une borne. Surtout subsiste la peur d'un nouveau cataclysme, la moindre rafale de vent faisant craindre une récurrence.

Pourtant, assure Philippe Florent, le président départemental de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), « hormis quelques cas isolés, la lassitude constatée après la tempête qui poussait les gens à préférer vivre en ville n'a été qu'éphémère ». Il note cependant qu'il « règne une quasi-psychose dans les zones urbaines résidentielles. Les gens réalisent qu'ils ont construit leurs maisons sous des arbres, d'autres harcèlent leurs voisins pour qu'ils coupent les leurs à dix mètres, de crainte qu'ils tombent chez eux ».

Pendant ce temps-là, à la campagne, jeunes et vieux se consolent à l'ombre de ceux qui ont résisté.

Anne-Marie Siméon



## Des odeurs pour chasser les insectes

Les scientifiques craignent une prolifération de scolytes en 2001. Ces parasites xylophages attirent leurs congénères en sécrétant une phéromone d'agrégation, une substance chimique volatile. Début juillet, vont être testés des « pièges à phéromone d'anti-agrégation »

avec des composés volatils de molécules d'essence feuillue non hôtes. Logiquement, ces odeurs devraient repousser les insectes. Si ce test est concluant, ces leurres seront utilisés en 2001 à grande échelle sur des peuplements à risque.

A plus long terme, les chercheurs se penchent sur la lutte biologique par le renforcement de la

biodiversité. En attendant, cet été, un programme de traitement chimique, à base de pyréthrinolide de synthèse, mené par les pompiers est prévu sur plusieurs dizaines de milliers de stères de la région. Mais toutes les piles ne seront pas traitées et de nombreux chablis à l'intérieur des parcelles demeureront inaccessibles.

## Nénette va laisser sa petite forêt à l'abandon

### BORDEAUX

de notre correspondante

Nénette Digneau est une enfant du Médoc, la presqu'île située au nord-ouest de Bordeaux. Comme

### PORTRAIT

« C'est malheureux de voir ça. Vous n'entendez même plus les oiseaux »

ses parents, ses grands-parents et ses arrière-grands-parents, elle est née à Hourtin, entre océan et forêt. Avant sa retraite, cette alerte sexagénaire tenait une petite blanchisserie artisanale : un travail pénible. C'est son mari, « Dé-dé », garde-champêtre à la mairie, qui s'occupait des 45 hectares de pins, en héritage de l'arrière-grand-mère de Nénette. Avant le 27 décembre, entre une nappe à laver et une broderie à terminer, elle partait se promener dans ses bois.

Depuis, elle n'y met plus les pieds. « C'est malheureux de voir ça. Vous n'entendez même plus les oiseaux », souffle-t-elle, la voix nouée. « Chez nous, sur les 45 hectares, tout est par terre. Ce n'est pas possible d'entrer sur les parcelles. Et moi, je n'y toucherai pas tant qu'il n'y aura pas d'acheteur ». Comme beaucoup de petits propriétaires médocains, elle avait financé la coupe, le débardage et le stockage en bord de route, dans l'espoir d'attirer un acheteur. Après quelques coups de téléphone « inu-

tiles », elle a tout arrêté : « Les marchands de bois n'en veulent pas. En plus, l'Etat ne veut pas nous indemniser pour les pertes subies, alors qu'il le fait pour les poulets et les carottes et qu'on paie des impôts depuis des dizaines d'années ». Ses yeux bleus derrière de larges lunettes carrées se mettent à briller.

Dans cette partie de la Gironde, la forêt a été détruite à 80 %. Le Médoc, à la différence des Landes, cumule plusieurs handicaps : un sous-équipement en industrie de transformation de bois, un éloignement des marchés traditionnels comme l'Espagne et le Portugal, et des infrastructures de transports inadaptées. « Il y a des gens malheureux pour qui le bois était leur seule source de revenus ou servait de complément important de retraite », déplore la blanchisseuse. Aujourd'hui, ils sont ruinés, mais on peut les rencontrer dans la rue, ils ne diront rien. Car, ici, on ne montre pas sa détresse ».

Certains propriétaires ont quand même réussi à vendre leur bois, souvent à très bas prix. Nerveusement, Nénette triture ses clés. « Moi, ma forêt est en broussaille et elle poussera comme elle pourra, car je ne ferai rien sans aide. Et ce n'est pas la peine qu'on me dise de nettoyer, car je n'ai pas d'argent ! ». Le regard dans le vide, elle s'interroge : « Je ne sais pas si les gens de la ville se rendent vraiment compte de l'ampleur des dégâts. Ici, on a l'impression d'être abandonnés de tous ».

C. C.



## DISPARITION

■ **MAXIME ADAM-TESSIER**, sculpteur, est mort le 9 juin. Né le 2 juin 1920 à Rouen (Seine-Maritime), Maxime Adam-Tessier fait des études classiques et entre à l'Académie Julian en 1939, puis dans l'atelier de Charles Despiau en 1942, avant de devenir, à la fin de 1945, l'élève d'Henri Laurens. Dans les années 50, il se dégage des formes figuratives pour approcher des formes que l'on pourrait dire cubiste. Il est de la lignée, déjà rare à cette époque, des tailleurs de pierre, dont il a la patience, la lenteur, mais aussi une sorte de permanence, sans doute liée au fait que « *ce qui intéresse est à l'intérieur* ». Assez étrangement, cette force immanente se retrouve dans les sculptures en acier et en bronze qu'il commence à travailler aussi dans les années 60. De 1963 à 1982, il enseigne à Londres, où il demeure plus connu qu'à Paris. Nommé en 1972 inspecteur aux enseignements artistiques au ministère de la culture, il assurera cette fonction jusqu'en 1986 et fondera une association d'échanges internationaux entre les écoles d'art, Art-Accord. Maxime Adam-Tessier a réalisé de nombreuses sculptures en pierre, souvent en taille directe, ainsi que des autels, des chemins de croix, dans plusieurs églises (à Saint-Nazaire, Reysersviller, Pantin, Brest, etc.), ou encore une fontaine en bronze à Rezé-lès-Nantes, un bas-relief en acier inoxydable pour la station RER de la Défense.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 26-mardi 27 juin sont publiés :

- **Santé publique** : un décret relatif à la composition et à l'étiquetage des produits cosmétiques.
- **Empreintes génétiques** : un décret fixant les conditions de prescription et de réalisation des examens des caractéristiques génétiques d'une personne et de son identification par empreintes génétiques à des fins médicales.
- **Mer** : deux décrets relatifs au statut particulier du corps des syndicats des gens de mer.
- **Légion d'honneur** : un décret portant élévation du général Jean Rannou à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Marie-Claude HURTIG**  
a la joie d'annoncer la naissance de  
**Julien et Pauline**,  
le 25 juin 2000, à Lyon, chez  
**Catherine et Yves DELATTRE**.

## Fêtes

– Heureuse fête de saint Pierre,  
**Pierre Du Maine**.  
« *Que ce soit dimanche ou lundi,  
Soir ou matin, minuit, midi  
C'était hier et c'est demain.* »

## Décès

– Hélène Berrit,  
son épouse,  
Eliette et Jean, Marie-Claude et Yves,  
Françoise (†) et Jean-François,  
Jean-Michel et Corinne, Alain et Mireille,  
ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Les familles Berrit, Morillon, Bordier,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean BERRIT**,  
ingénieur en chef du Génie rural  
et des Eaux et Forêts,  
chevalier de l'ordre national du Mérite,  
chevalier de l'ordre national d'Anjouan,  
officier du Mérite agricole,  
officier de l'ordre national du Dahomey.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
en l'église de Lagarde-sur-le-Né (Char-  
rente), le vendredi 30 juin 2000, à 9 h 30,  
suivie de l'incinération au crématorium  
de Mérignac (Gironde), à 14 h 30.

– Le pasteur René Château,  
Anne-Marie et Bernard Faure,  
Muriel et Georges Roux,  
Florence et Alain Jaulmes,  
Leurs enfants et petits-enfants,

Georges, Robert et Ernst Bächtold,  
Anny Tanner, Trudy Bächtold,  
Et leurs familles en Suisse,

Madeleine Grail-Lavernède,  
ont la grande peine de faire part du décès de

**Berthy CHÂTEAU**,  
née **BÄCHTOLD**,

survenu à Nîmes, le 26 juin 2000, dans sa  
quatre-vingt-huitième année.

« *L'Eternel est mon berger.* »

Le service religieux a lieu ce jeudi  
29 juin, à 15 h 30, en la chapelle du cime-  
tière protestant de Nîmes.

– M. Pierre Bertheau,  
son époux,  
Simon et Juliet,  
ses enfants,  
M<sup>me</sup> Bettina Pedreno,  
sa mère,  
M. Claude Pedreno,  
son beau-père,  
Isabelle, Benjamin, Pierre,  
M. Erik Lassale,  
Et toute la famille,  
Ainsi que ses très nombreux amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Sonia BERTHEAU**,  
née **FICHEUX**,

survenu le 23 juin 2000, à l'âge de trente-  
deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
le samedi 1<sup>er</sup> juillet, à 11 heures, en la  
chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à  
Paris, suivie de l'inhumation dans le  
caveau de famille, au cimetière du Père-  
Lachaise.

7, rue Robert-et-Sonia-Delaunay,  
75011 Paris.  
100, rue Molière,  
94200 Ivry-sur-Seine.

– M<sup>me</sup> Gisèle Charles,  
et sa fille,  
Françoise,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Jacques CHARLES**,  
professeur et poète,

survenu le 14 juin 2000, à l'âge de quatre-  
vingt-dix ans.

Il a été incinéré selon sa volonté dans  
l'intimité familiale.

Le Beau Vézé,  
83320 Carqueiranne.

– La fondation Danae,  
Acindino Quesada-Palacios,  
Pierre Samuel Le Roux,  
Ses amis et les artistes ayant traversé le  
lieu,  
ont la douleur d'annoncer le départ de

**Daphné COSTOPOULOS**,  
cofondatrice de Danae,

avec qui nous avons construit un espace  
de création et de rencontres pour les ar-  
tistes du monde.

Ce lieu lui reste dédié.

« *Garder le silence,  
Quel mot étrange,  
C'est le silence  
Qui nous garde.* »  
Bernanos.

6, quai de l'Orangerie,  
16200 Jarnac.

– Michèle et Elie Dassa,  
Brigitte et Robert Dassa,  
ses enfants,  
Ronald et Nicolas,  
ses petits-enfants,  
Ainsi que toute sa famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Mariette DASSA**,  
née **LEVI**,

survenu le 27 juin 2000, dans sa quatre-  
vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi  
29 juin, au cimetière parisien de Pantin,  
dans l'intimité familiale.

21, quai Gambetta,  
91260 Juvisy.

– Le conseil d'administration de l'insti-  
tut Edouard Claparède à Neuilly,  
Le personnel médical,  
Le personnel administratif,  
ont la douleur de faire part du décès de la  
directrice de l'institut,

**M<sup>me</sup> le docteur Simone DECOBERT**,

qui a dirigé cette institution pendant trente  
ans.

– Le président et le directeur général de  
l'INRA,  
Les membres du bureau de l'Académie  
des sciences,  
Le directeur et tout le personnel de  
l'institut de biologie physico-chimique,  
vous prient d'assister ou de vous unir par  
la pensée à la cérémonie qui sera célébrée  
le jeudi 6 juillet 2000, à 18 h 30, en la ba-  
silique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las  
Cases, Paris-7<sup>e</sup>, en mémoire de

**Pierre DOUZOU**,  
président-directeur général honoraire  
de l'INRA,  
professeur honoraire  
au Muséum d'histoire naturelle,  
membre de l'Institut,

décédé le 19 juin.

Ni fleurs ni couronnes.

– M<sup>me</sup> Etienne Joseph,  
sa mère,  
Brigitte Joseph-Jeanneney,  
son épouse,  
Mathilde, Dorothee, Benoit,  
ses enfants,  
Pierre Bonte,  
Bernard et Jacques Joseph,  
ses frères,  
Jean-Marcel et Marie-Laure Jeanneney,  
ses beaux-parents,  
Ses belles-sœurs, ses beaux-frères,  
Ses cousines, cousins, nièces et neveux,  
ont la douleur de faire part de la mort de

**Thierry JOSEPH**,

survenue le vendredi 23 juin 2000, à l'âge  
de cinquante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, le  
28 juin.

– M<sup>me</sup> Martine Launay-Pruvost,  
son épouse,  
M<sup>me</sup> Jeanne Launay-Heidsieck,  
sa mère,  
M<sup>me</sup> Véronique Ziegler-Jansoone,  
sa belle-mère,  
Marie-Clotilde et Stéphane Kunzelmann,  
Corentin, Florent et Suzanne,  
ses enfants,  
Louis-Marie, Yves, Vincent, Hervé,  
ses frères,  
Patricia Pruvost,  
sa belle-sœur,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Guy LAUNAY**,

survenu le 26 juin 2000.

Ils vous invitent à être en union de  
prière avec eux et le défunt le vendredi  
30 juin, à 14 heures, en l'église du Puid,  
dans les Vosges.

Cet avis tient lieu de faire-part et de  
remerciements.

– Joëlle et Gilbert Rudin,  
sa fille et son gendre,  
Antoine, Julien, Vincent,  
ses petits-enfants,  
Claude et Monique Callou,  
son fils et sa belle-fille,  
Sylvain, François, Adrien,  
ses petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Jacqueline RANÇON**,  
avocate honoraire,

survenu le 27 juin 2000, dans sa quatre-vingt-cin-  
quième année, et vous invitent à lui rendre  
un dernier hommage au cimetière des Ba-  
tignolles, le samedi 1<sup>er</sup> juillet, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, villa Eugène-Manuel,  
75116 Paris.

– Le professeur Gérard Schaison,  
ses enfants et petits-enfants,  
Le professeur Charles Joël Menkes,  
son épouse,  
Le professeur Gilbert Schaison,  
ses enfants et petits-enfants,  
et Béatrice Couzinet,  
M<sup>me</sup> Geoffroy Schaison,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Liliane SCHAISON**,  
née **MENKES**,

survenu le 27 juin 2000, à l'âge de  
soixante-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi  
30 juin, à 10 h 15, au cimetière du Mont-  
parnasse.

On se réunira à la porte principale,  
3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

115, rue de la Pompe,  
75116 Paris.

– M<sup>me</sup> Pierre-André Sigalas  
et ses enfants  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Pierre-André SIGALAS**,  
professeur honoraire  
à la faculté de droit de Nice,

survenu le 21 juin 2000, à Nice (Alpes-  
Maritimes).

Le Palais provençal,  
avenue Victoria,  
06130 Grasse.

– Evelyne Girardon,  
son épouse,  
a la tristesse d'annoncer le décès de

**Marc GIRARDON**,

survenu le 25 juin 2000.

De la part de  
Olivia,  
sa fille,  
L'amiral et M<sup>me</sup> Robert Girardon,  
son père et sa belle-mère,  
M. et M<sup>me</sup> Guy Girardon,  
M. et M<sup>me</sup> Stéphane Girardon,  
ses frères et belles-sœurs,  
Ses oncles, tantes, cousins,  
Et alliés.

Il rejoindra dans la paix sa maman,  
**Ursula GIRARDON-GUTMANN**.

La cérémonie religieuse a été célébrée  
dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

127, avenue Jean-Baptiste-Clément,  
92100 Boulogne.

– M<sup>me</sup> Janine Muriel Meyersohn,  
M<sup>me</sup> Corinne Arlette Antoine,  
ses filles,

Philippe Meyersohn,  
Marianne Dehaynin Meyersohn,  
Barbara et Pierre-François Veil,  
Lisa Rosnay,  
Marjorie Frenkiel,  
ses petits-enfants,  
Rebecca Veil,  
son arrière-petite-fille,

Toute la famille,  
Et ses dévouées Najua et Gladys,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Bertie JABELOT**,  
née **KELNER**,

survenu le 27 juin 2000, dans sa quatre-  
vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 juillet,  
à 10 h 45, au cimetière parisien de  
Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M<sup>me</sup> Martine Launay-Pruvost,  
son épouse,  
M<sup>me</sup> Jeanne Launay-Heidsieck,  
sa mère,  
M<sup>me</sup> Véronique Ziegler-Jansoone,  
sa belle-mère,  
Marie-Clotilde et Stéphane Kunzelmann,  
Corentin, Florent et Suzanne,  
ses enfants,  
Louis-Marie, Yves, Vincent, Hervé,  
ses frères,  
Patricia Pruvost,  
sa belle-sœur,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Guy LAUNAY**,

survenu le 26 juin 2000.

Ils vous invitent à être en union de  
prière avec eux et le défunt le vendredi  
30 juin, à 14 heures, en l'église du Puid,  
dans les Vosges.

Cet avis tient lieu de faire-part et de  
remerciements.

– Joëlle et Gilbert Rudin,  
sa fille et son gendre,  
Antoine, Julien, Vincent,  
ses petits-enfants,  
Claude et Monique Callou,  
son fils et sa belle-fille,  
Sylvain, François, Adrien,  
ses petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Jacqueline RANÇON**,  
avocate honoraire,

survenu le 27 juin 2000, dans sa quatre-vingt-cin-  
quième année, et vous invitent à lui rendre  
un dernier hommage au cimetière des Ba-  
tignolles, le samedi 1<sup>er</sup> juillet, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, villa Eugène-Manuel,  
75116 Paris.

– Le professeur Gérard Schaison,  
ses enfants et petits-enfants,  
Le professeur Charles Joël Menkes,  
son épouse,  
Le professeur Gilbert Schaison,  
ses enfants et petits-enfants,  
et Béatrice Couzinet,  
M<sup>me</sup> Geoffroy Schaison,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Liliane SCHAISON**,  
née **MENKES**,

survenu le 27 juin 2000, à l'âge de  
soixante-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi  
30 juin, à 10 h 15, au cimetière du Mont-  
parnasse.

On se réunira à la porte principale,  
3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

115, rue de la Pompe,  
75116 Paris.

– M<sup>me</sup> Pierre-André Sigalas  
et ses enfants  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Pierre-André SIGALAS**,  
professeur honoraire  
à la faculté de droit de Nice,

survenu le 21 juin 2000, à Nice (Alpes-  
Maritimes).

Le Palais provençal,  
avenue Victoria,  
06130 Grasse.

– Evelyne Girardon,  
son épouse,  
a la tristesse d'annoncer le décès de

**Marc GIRARDON**,

survenu le 25 juin 2000.

De la part de  
Olivia,  
sa fille,  
L'amiral et M<sup>me</sup> Robert Girardon,  
son père et sa belle-mère,  
M. et M<sup>me</sup> Guy Girardon,  
M. et M<sup>me</sup> Stéphane Girardon,  
ses frères et belles-sœurs,  
Ses oncles, tantes, cousins,  
Et alliés.

Il rejoindra dans la paix sa maman,  
**Ursula GIRARDON-GUTMANN**.

La cérémonie religieuse a été célébrée  
dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

127, avenue Jean-Baptiste-Clément,  
92100 Boulogne.

– M<sup>me</sup> Janine Muriel Meyersohn,  
M<sup>me</sup> Corinne Arlette Antoine,  
ses filles,

Philippe Meyersohn,  
Marianne Dehaynin Meyersohn,  
Barbara et Pierre-François Veil,  
Lisa Rosnay,  
Marjorie Frenkiel,  
ses petits-enfants,  
Rebecca Veil,  
son arrière-petite-fille,

Toute la famille,  
Et ses dévouées Najua et Gladys,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Bertie JABELOT**,  
née **KELNER**,

survenu le 27 juin 2000, dans sa quatre-  
vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 juillet,  
à 10 h 45, au cimetière parisien de  
Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M<sup>me</sup> Martine Launay-Pruvost,  
son épouse,  
M<sup>me</sup> Jeanne Launay-Heidsieck,  
sa mère,  
M<sup>me</sup> Véronique Ziegler-Jansoone,  
sa belle-mère,  
Marie-Clotilde et Stéphane Kunzelmann,  
Corentin, Florent et Suzanne,  
ses enfants,  
Louis-Marie, Yves, Vincent, Hervé,  
ses frères,  
Patricia Pruvost,  
sa belle-sœur,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Guy LAUNAY**,

survenu le 26 juin 2000.

Ils vous invitent à être en union de  
prière avec eux et le défunt le vendredi  
30 juin, à 14 heures, en l'église du Puid,  
dans les Vosges.

Cet avis tient lieu de faire-part et de  
remerciements.

– Joëlle et Gilbert Rudin,  
sa fille et son gendre,  
Antoine, Julien, Vincent,  
ses petits-enfants,  
Claude et Monique Callou,  
son fils et sa belle-fille,  
Sylvain, François, Adrien,  
ses petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Jacqueline RANÇON**,  
avocate honoraire,

survenu le 27 juin 2000, dans sa quatre-vingt-cin-  
quième année, et vous invitent à lui rendre  
un dernier hommage au cimetière des Ba-  
tignolles, le samedi 1<sup>er</sup> juillet, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, villa Eugène-Manuel,  
75116 Paris.

– Le professeur Gérard Schaison,  
ses enfants et petits-enfants,  
Le professeur Charles Joël Menkes,  
son épouse,  
Le professeur Gilbert Schaison,  
ses enfants et petits-enfants,  
et Béatrice Couzinet,  
M<sup>me</sup> Geoffroy Schaison,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Liliane SCHAISON**,  
née **MENKES**,

survenu le 27 juin 2000, à l'âge de  
soixante-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi  
30 juin, à 10 h 15, au cimetière du Mont-  
parnasse.

On se réunira à la porte principale,  
3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

115, rue de la Pompe,  
75116 Paris.

# Le bilan du siècle

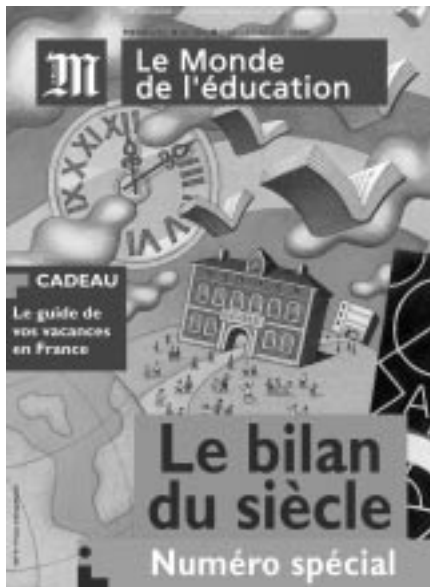
**En cadeau :  
le guide des  
vacances  
familiales  
en France**

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



**Le Monde  
de l'éducation**

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



## Juillet-Août

1900-2000, un siècle d'éducation.

Héritage : des grands fondateurs

à nos jours.

Laïcité, mixité, école pour tous : des

premières conquêtes aux défis

de demain.

Diplômes, disciplines, élèves,

formation des enseignants :

tout a changé...

Entretien avec Alain Touraine : « L'inégalité

vient surtout de ce qui se passe

dans l'école. »

Les nouvelles missions de l'école, selon

Philippe Meirieu.



# La Croix-Rouge, histoire d'un symbole ébranlé

**L'organisation caritative la plus célèbre du monde va-t-elle devoir changer d'emblème ? La Croix-Rouge américaine, en conflit ouvert avec l'ensemble du mouvement, exige que l'étoile de David figure à côté de la croix et du croissant. Récit d'un imbroglio**

**U**NE croix rouge sur fond blanc : c'est, bien évidemment, la Croix-Rouge. Un signe, un nom qui le redouble, une évidence. Peu d'images dans l'histoire connaissent une telle carrière et celle-ci, entrée depuis longtemps dans le langage universel, paraissait immuable. Faut-il donc que le mouvement sus-nommé soit en profond émoi pour qu'il en vienne à suggérer le renoncement à cet emblème, comme l'une des solutions possibles à la polémique interne qui l'ébranle.

Rassurons-nous, cette solution ne sera pas retenue, on trouvera autre chose. Mais l'affaire est sérieuse. La Croix-Rouge américaine, en conflit ouvert avec le mouvement, a suspendu ses contributions aux deux organisations internationales qui le composent : le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour cette Fédération - qui, entre autres missions, coordonne l'assistance aux victimes des catastrophes naturelles et aide au développement de sociétés sœurs dans les pays les plus démunis -, la contribution de l'organisation américaine représente 25 % du budget total.

Bref, c'est la crise. Si la Croix-Rouge américaine en est venue à ce chantage, c'est qu'elle a pris fait et cause pour la Société de secours israélienne, laquelle réclame en vain depuis sa création, il y a soixante-dix ans, la reconnaissance par le mouvement international de son emblème propre, à savoir l'étoile (ou le bouclier) de David, rouge sur fond blanc, qui lui donne son nom : Magen David Adom. Bien que très respecté pour le travail qu'il fournit, le Magen David Adom s'est toujours vu refuser l'adhésion de plein droit au mouvement. En vertu des textes en effet (les statuts

**Rouge sur fond blanc pour être visible de loin ; rudimentaire dans son graphisme ; simple dans son message ; neutre enfin comme la Suisse**

de la Fédération et du CICR, ainsi que les conventions de Genève qui définissent le droit international humanitaire), l'adhésion suppose qu'on adopte pour emblème la croix ou le croissant rouges, mais rien d'autre.

En période présidentielle aux Etats-Unis, la Red Cross américaine ne tenterait-elle pas de jouer de son influence présumée sur « le vote juif » pour obtenir des

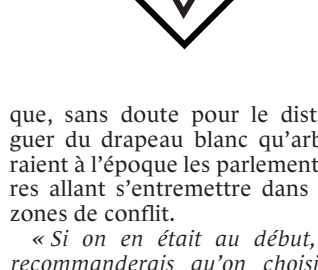
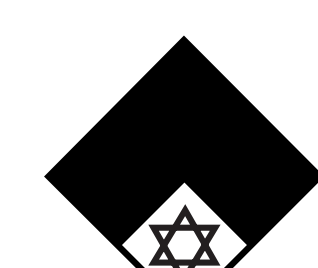
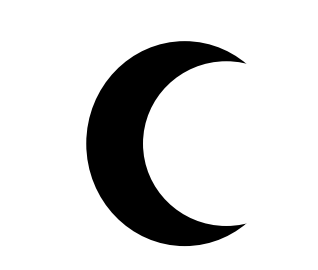
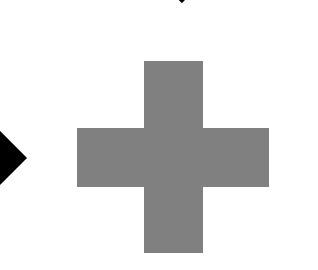
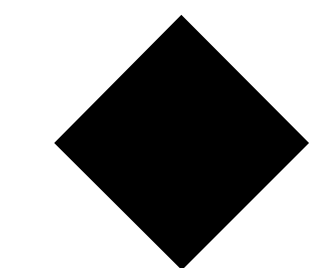
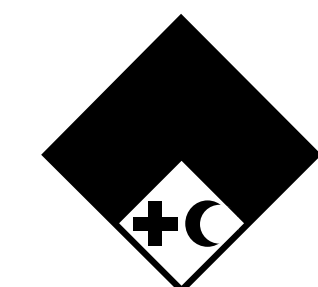
pouvoirs publics qu'ils exercent eux aussi des mesures de rétorsion budgétaire ? « Je vous laisse juge de l'interprétation », répond, gêné, l'un des responsables du CICR à Genève. Cette campagne véhémentement a en tout cas trouvé des échos exaltés dans la presse américaine. « Ils nous prennent notre argent, ils piétinent nos principes, pouvait-on lire ainsi dans le *Washington Post* du 24 mars. Très bien. Bloquons les 5 millions de dollars que nous donnons chaque année à la Fédération. Bloquons notre contribution au CICR. Ce n'est pas de l'aide humanitaire ; c'est de l'entretien de luxe pour les bureaucrates de Genève »...

Avenue de la Paix, à Genève, sur les rives boisées du lac où trône, tel Temple du calme et de la neutralité, la bâtisse cossue qui sert de siège au mouvement, on n'aime pas du tout cela. « Nous avons même reçu des lettres des Etats-Unis nous traitant d'antisémites », confie, navré, l'un des gardiens du temple, d'une voix à peine audible et en baissant les yeux, comme s'il lui en coûtait de devoir rapporter une telle insanité. Il paraît affligé plutôt qu'ulcéré par ces propos américains qui renvoient perfidement à une page tournée de l'histoire de la Croix-Rouge, et qui tiennent pour rien les efforts actuellement déployés par le mouvement pour tenter de régler à l'amiable, une fois pour toutes, le vieux problème des emblèmes.

De cette polémique très ancienne, on n'a guère idée en Europe, où l'on en est resté à l'innocence originelle et où l'emblème de la Croix-Rouge ne semble pas plus religieusement connoté qu'un panneau de sens interdit. Le signe, ici, parle en quelque sorte de lui-même : rouge sur fond blanc pour être visible de loin, quand aveuglent l'urgence, la mitraille ou la haine ; rudimentaire dans son graphisme pour être compris de tous et par tous reconnu comme convention de ralliement aux rudiments d'humanité ; simple dans son message : ne tirez pas sur l'ambulance, sur l'hôpital, sur l'infirmier ; neutre enfin comme la Suisse, dont le drapeau - la même croix, mais blanche sur fond rouge - est bien la seule chose à quoi ce signe puisse éventuellement renvoyer.

**C**'EST en octobre 1863 qu'il fut adopté, lors d'une réunion à Genève d'où allait naître le futur mouvement de la Croix-Rouge et la première ébauche du droit humanitaire international. Henry Dunant, bouleversé quelques années plus tôt par le spectacle dantesque de la bataille de Solferino et des blessés entassés dans la chiesa Maggiore de Castiglione, avait mobilisé quelques-uns de ses compatriotes helvètes et quelques notabilités européennes charitablement inspirées, sur deux ou trois idées très simples : il faut créer dans chaque pays des sociétés de secours aux

blessés pour prêter main-forte en temps de guerre aux services de santé des armées ; il faut pouvoir accéder aux blessés pendant les combats et pour cela identifier par un signe distinctif ceux qui n'ont pour mission que de les assister ; il faut que ce signe soit le même pour tous - alliés ou ennemis - et que les Etats s'engagent par une convention internationale à le respecter en toutes circonstances. L'idée d'un repère totalement blanc - brassard ou drapeau - fut d'abord avancée à cette réunion. On convint ensuite dans le cours des débats de le marquer d'une croix rouge, héraldi-



que, sans doute pour le distinguer du drapeau blanc qu'arboraient à l'époque les parlementaires allant s'entremettre dans les zones de conflit.

« Si on en était au début, je recommanderais qu'on choisisse un autre symbole », dit François Bugnion, directeur juridique au CICR, historien du mouvement et aujourd'hui l'un de ses responsables les plus dévoués à la recherche d'une solution. Même si les fondateurs n'avaient à l'esprit aucune référence religieuse, les premiers ennuis n'allèrent en effet pas tarder. En 1875, l'insurrection éclate en Bosnie et en Herzégovine contre la domination turque ; la guerre va bientôt

impliquer le Montenegro, la Serbie, la Bulgarie et enfin la Russie contre l'Empire ottoman. Le CICR encourage partout la création de sociétés de Croix-Rouge et le respect par les belligérants de la première convention humanitaire, signée en 1864. A Constantinople, quelques hommes entreprennent de mettre sur pied une société de secours. L'un d'entre eux écrit le 12 août 1876 au CICR : « Je vous prie de me faire savoir si, d'après la convention de Genève, une société quelconque est obligée d'adopter le drapeau blanc avec la croix rouge. Nous est-il loisible de le modifier, de remplacer la croix par le croissant par exemple ? Il me répugne vraiment de vous parler de ce détail sans importance dans les pays civilisés, mais la population musulmane est tellement plongée dans le fanatisme que nous craignons de voir cette futilité amener des obstacles au succès de l'œuvre. » De fait, les soldats turcs s'en prennent en priorité à tout ce qui porte une croix rouge. La Sublime Porte décide elle-même de retenir le signe du croissant pour les secours ottomans, en faisant valoir à Genève que la croix « blesse la susceptibilité du soldat musulman », et que c'est le seul moyen d'obtenir de l'armée le respect de la convention.

On l'admet à contrecœur à Genève, comme une dérogation provisoire. Mais le provisoire va durer et soixante ans plus tard, lors de la révision de la conven-

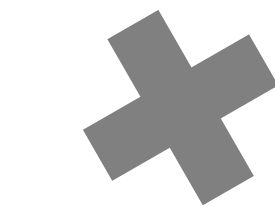
tion en 1929, le principe de l'unicité du signe sera enterré, le croissant rouge officiellement admis par le mouvement, ainsi que le lion et le soleil rouges que la Perse entre-temps a choisis pour emblème (l'Iran y a renoncé en 1980 pour adopter le croissant).

Quand, en 1949, le CICR entreprend la révision des conventions de Genève et leur extension à la protection des civils en temps de guerre, son souhait est que l'on revienne à l'emblème unique d'origine. Mais trop tard : les Etats qui jouissent d'une déroga-

**« Un symbole n'est pas une simple figure géométrique. Il plonge ses racines dans le cœur des hommes ; il vit et se charge au cours des siècles de tout un contenu humain dont il devient inséparable »**

**Un délégué israélien**

tion ne veulent plus y renoncer. D'autre part, l'Etat d'Israël est né et réclame la reconnaissance du Magen David Adom comme quatrième emblème officiel. La société de secours qui porte ce nom a bien mérité la reconnaissance du mouvement par son action, tant dans la Palestine mandataire que pendant le conflit de 1948-1949. Le délégué du nouvel Etat fait en outre valoir à Genève l'attachement



ment très ancien du peuple d'Israël à l'étoile à six branches et le sens qu'elle a revêtu dans l'histoire récente, désignant les victimes des persécutions nazies : « Un symbole n'est pas une simple figure géométrique, dit-il. Il plonge ses racines dans le cœur des hommes ; il vit et se charge au cours des siècles de tout un contenu humain dont il devient inséparable. »

**A** la conférence de 1949, la proposition israélienne est écartée, mais à une seule voix de majorité, et l'on s'en tient au statu quo bancal de 1929 : trois emblèmes officiels, dont l'un - le Perse - disparaîtra plus tard de lui-même. Israël signe les conventions de Genève en faisant une réserve sur l'emblème, et la société du Magen David Adom n'a droit, dans les instances internationales à Genève, qu'à un strapontin d'« observateur ».

On en est toujours là. On reconnaît, au siège du CICR, que la situation faite à la société israélienne « n'est pas équitable ». Mais que faire ? Les sociétés du Croissant-Rouge ne veulent pas entendre parler d'une reconnaissance de l'étoile de David comme troisième emblème officiel du

mouvement. L'admettre serait en outre ouvrir la boîte de Pandore de toutes sortes de revendications religieuses ou nationales que le mouvement a toujours rejetées (la Syrie a autrefois voulu une palme rouge pour se démarquer du croissant symbolisant la domination turque, la Thaïlande une flamme, l'Afghanistan un arc, le Soudan un rhinocéros, etc.). La multiplication des emblèmes affaiblit évidemment la protection qu'ils sont supposés assurer, compromet la neutralité de l'action humanitaire et sape le principe d'universalité qui est à la base du mouvement et des conventions de Genève.

Alors, revenir aux origines et tenter de restaurer pour tout le monde la croix helvétique dans sa neutralité initiale ? Impossible. Même si de nombreux pays

**Les différentes combinaisons possibles proposées pour le nouveau logo permettent d'insérer une référence identitaire, croix, croissant ou étoile de David.**

guer graphiquement la croix et le croissant ; c'est le cas aujourd'hui du Kazakhstan et de l'Erythrée.

Inventer un emblème nouveau, qui s'imposerait à tous ? Presque tout le monde rejette l'idée : on a ses habitudes... Le mouvement de la Croix-Rouge s'est attelé au problème depuis quelques mois et a décidé d'en finir avant la fin de l'année 2000 avec cette querelle. Un groupe de travail comprenant des représentants du CICR, de la Fédération et de seize Etats s'est réuni une première fois fin avril. Le CICR y a présenté une proposi-

**En Europe, l'emblème de la Croix-Rouge ne semble pas plus religieusement connoté qu'un panneau de sens interdit**

tion qui semble avoir été assez bien accueillie. Il s'agirait de créer un troisième signe, exempt de toute connotation religieuse ou nationale, pour ceux qui ne veulent ni de la croix ni du croissant. Personne ne serait contraint pour autant de renoncer aux deux emblèmes aujourd'hui reconnus. Ce nouveau signe, tout en étant très lisible, devrait en outre permettre des combinaisons avec la croix, le croissant, ou toute marque identitaire - telle l'étoile de David - pour peu qu'elle ait été dûment homologuée.

L'imagination genevoise a débouché sur la proposition d'un carré rouge posé sur une pointe (un losange), si l'on veut, ou un « diamant », avec pour ceux qui le souhaitent, inséré dans cette pointe, un petit losange de fond blanc dans lequel viendrait se nicher la référence identitaire... Une synthèse graphique qui témoigne à elle seule du désir de trouver une issue consensuelle à la crise.

L'idée du CICR a été accueillie positivement, y compris par le gouvernement israélien, la seule voix discordante restant celle de la Croix-Rouge américaine (pas du gouvernement des Etats-Unis). Si la proposition est adoptée, il faudra réviser les conventions de Genève et c'est dans ce but que les représentants des 188 Etats parties ont été convoqués à une conférence diplomatique en octobre.

Pas une mince affaire. Et comment s'appellerait le mouvement si était retenue l'idée de ce troisième emblème ? « Moi, je suis d'avis que l'on aille jusqu'au bout, répond François Bugnion. Il faudrait l'appeler « Mouvement de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Losange-Rouge ».

**Claire Tréan**

★ De Solferino à Tsohima par Pierre Boissier, Plon, 1963 ; L'Emblème de la Croix-Rouge par François Bugnion, CICR, Genève, 1977.



# Contraception, avortement : quand la loi n'est plus adaptée

Quelques jours d'inter-  
valle, les propos de la  
commissaire du gouver-  
nement, Sophie Bois-  
sard (Conseil d'Etat), sur les condi-  
tions de prescription de la pilule  
du lendemain, et ceux du profes-  
seur Israël Nisand, auteur d'un  
rapport remarqué sur l'interrup-  
tion volontaire de grossesse  
(IVG) en 1999, et qui vient de s'op-  
poser à l'allongement du délai  
d'IVG, soulignent que les lois  
Neuwirth (1967 et 1974) et  
Veil-Pelletier (1975 et 1979) ne  
correspondent plus aux réalités  
d'aujourd'hui.

La circulaire Royal, en autori-  
sant les infirmières scolaires à  
donner la pilule du lendemain  
aux adolescentes en détresse, vise  
à diminuer les IVG chez les mineu-  
res, phénomène minoritaire et stable  
depuis vingt ans en France  
(6 000 IVG chez les moins de  
18 ans), en comparaison avec  
d'autres pays. La France est le pre-  
mier pays au monde à avoir pris  
une telle mesure de santé Publi-  
que. Eviter une grossesse n'est  
pas une chose évidente pour les  
mineures, car l'accès à la contra-  
ception sans autorisation des  
parents n'est possible que dans  
les Centres de planification fami-  
liale, qui sont peu connus et peu  
fréquentés par les jeunes.

Cette limitation de l'accès à la  
contraception pour les mineures  
trouve son origine dans l'idée  
qu'un accès facile contribuerait à

les inciter à une sexualité précé-  
de. Les politiques de promotion  
du préservatif pour la prévention  
du sida n'ont pas eu d'effet sur  
l'âge au premier rapport sexuel  
qui n'a pratiquement pas changé  
depuis vingt ans. Les données  
internationales montrent que  
plus la sexualité des mineures est  
socialement réprouvée, moins  
elles utilisent la contraception et  
plus elles risquent d'avoir recours  
à l'IVG.

Les observations de Sophie  
Boissard soulignent que la pilule  
du lendemain ne peut être prescrite  
par une infirmière car, d'après  
la loi, tout contraceptif oral doit  
être délivré par un médecin. Les  
infirmières sont toutefois habili-  
tées à prescrire des médicaments  
en cas d'urgence. Le recours à la  
pilule du lendemain représente  
véritablement une urgence diffé-  
rée, dans des cas fort peu nom-  
breux, au sens où elle peut per-  
mettre d'éviter une grossesse aux  
conséquences parfois dramati-  
ques. Si le dialogue entre parents  
et jeunes sur la sexualité se noue  
presque toujours sans problème,  
certaines jeunes filles s'exposent  
à des violences psychologiques,  
voire physiques, si elles annon-  
cent à leurs parents qu'elles sont  
enceintes. Certaines vont jusqu'à  
se rendre à l'étranger et ont alors  
recours à l'IVG tardivement, aug-  
mentant ainsi les risques qu'elles  
encourent.

Dans l'Académie de Paris, sur

les 213 demandes de pilule du len-  
demain faites aux infirmières sco-  
laires depuis la parution de la cir-  
culaire, 16 seulement ont été  
honorées, ce qui témoigne de la  
capacité de ces infirmières à juger  
des risques encourus par les  
mineures.

Dans la perspective légaliste de  
la Commissaire du gouverne-  
ment, la pilule du lendemain  
devrait être également retirée de  
la vente libre en pharmacie, bien  
qu'elle n'ait pas d'effets secondai-  
res et ne présente aucune con-

avec une prise de rendez-vous  
avec un médecin. Retirer aux fem-  
mes, et aux couples, la possibilité  
de pallier certains échecs de con-  
traception, pose la question de  
l'accès des femmes à tous les  
moyens de contraception disponi-  
bles.

C'est dans le même déni de la  
capacité des femmes à gérer de  
façon responsable leurs materni-  
tés que s'inscrit le discours de  
M. Nisand, dans un entretien au  
*Quotidien du médecin* du 8 juin. Il  
s'y oppose à un allongement du

*sexe qui ne leur conviendrait pas*  
(...) ». Il propose que la décision  
d'accepter un allongement du  
délai soit soumise au cas par cas à  
un expert et à un collège de méde-  
cins. En réclamant un arbitrage  
médical, M. Nisand revient sur  
des débats qui avaient abouti,  
après l'arbitrage des députés, au  
vote de la loi de 1975. En accor-  
dant à la seule femme la décision  
de l'interruption, la loi française  
lui reconnaissait la capacité de  
maîtriser sa vie féconde. La vision  
qu'a M. Nisand des motivations  
des femmes est en contradiction  
avec les recherches qui montrent  
que l'IVG, loin d'être devenue un  
acte banal ou anodin, reste une  
décision douloureuse qui s'appuie  
sur des critères autrement  
fondamentaux, pour le bonheur  
d'un éventuel enfant à naître, que  
le signe de ses gamètes.

En outre, les femmes ne se  
retrouvent pas « hors-délai » par-  
ce qu'elles seraient irresponsables  
ou parce qu'elles tarderaient  
à prendre une décision. Ce retard  
résulte généralement d'une  
découverte tardive de leur gros-  
sesse (souvent liée au fait qu'elles  
ont eu des saignements à la pério-  
de des règles), ou des difficultés  
qu'elles ont rencontrées pour  
trouver un centre d'IVG qui accep-  
te de les recevoir rapidement.

Enfin, M. Nisand souligne que  
« le corps médical se révélerait hos-  
tile dans son ensemble à une telle  
mesure ». Rappelons que l'adhé-  
sion du corps médical aux nouvel-  
les possibilités offertes aux fem-  
mes pour maîtriser leur fécondité  
a été rarement immédiate, comme  
on l'a vu au moment des débats  
sur la loi Neuwirth ou la  
loi Veil.

Ces deux prises de position  
publiques montrent qu'il est  
temps d'adapter la loi car les pra-  
tiques et les représentations ont  
évolué. Changer la loi, c'est  
d'abord permettre de sortir du  
paradoxe législatif dans lequel les  
mineures sont enfermées. Si la loi  
leur reconnaît, dans certaines con-  
ditions, le droit à une prescription  
de la contraception, c'est donc  
que leur sexualité n'est pas illéga-  
le. Elles devraient alors avoir  
accès à toutes les possibilités leur  
permettant d'en maîtriser les con-  
séquences. Elles ont le droit  
d'abandonner leur enfant ou de  
décider de l'élever. Il serait nor-  
mal qu'elles puissent aussi déci-  
der en toute indépendance d'in-  
terrompre leur grossesse, tout en  
étant soutenues par leurs parents  
ou, quand le dialogue n'est pas  
possible, par d'autres adultes.

Autoriser la délivrance de la  
contraception d'urgence par les  
infirmières scolaires permet la dif-  
fusion d'une meilleure informa-  
tion et facilite l'instauration d'un  
dialogue entre les jeunes et les  
adultes qui les encadrent. En  
reconnaissant l'existence de leur  
sexualité, cette nouvelle possibi-  
lité contribue à une meilleure pra-  
tique de la contraception.

Le passage de dix à douze  
semaines de grossesse permet-  
trait d'éviter à des milliers de fem-  
mes qui vont chaque année à  
l'étranger des souffrances et des  
risques. Supprimer la clause de la  
loi de 1975 exigeant trois mois de  
résidence en France pour une  
IVG permettrait aussi d'éviter des  
situations de détresse.

Pour tenir compte des nou-  
veaux contraceptifs, notamment  
ceux qui ne présentent aucune  
contre-indication médicale, les  
conditions de leur prescription  
doivent aussi être revues.

Il est temps de faire sortir le  
contrôle de la procréation du  
code pénal. La légalisation de  
l'avortement ne s'est pas accom-  
pagnée d'un relâchement des pra-  
tiques contraceptives des fem-  
mes, au contraire. Selon l'INED,  
une femme sur deux en moyenne  
se trouverait confrontée à une  
IVG au cours de sa vie. Même si  
certaines IVG peuvent être évi-  
tées par des politiques préventi-  
ves adéquates, d'autres feront  
toujours partie du parcours affec-  
tif et contraceptif des femmes et  
des hommes d'aujourd'hui. Les  
200 000 femmes qui ont recours  
chaque année à l'IVG ne sont ni  
des irresponsables ni des égoï-  
stes, mais des femmes qui rencon-  
trent parfois des difficultés con-  
traçantes et qui voudraient bien  
donner naissance à un enfant,  
mais lorsque leur situation affecti-  
ve, familiale et professionnelle  
permet de lui assurer un avenir  
heureux.

**Nathalie Bajos**, socio-démographe (Inserm),  
**Christian Baudelot**, sociologue (ENS),  
**Michel Bozon**, sociologue (INED),  
**Michèle Ferrand**, sociologue (CNRS),  
**Françoise Héritier**, anthropologue (Collège de France),  
**Nadine Job-Spira**, épidémiologiste (Inserm),  
**Janine Mossuz-Lavau**, politologue (Cevipof),  
**Michelle Perrot**, historienne (Université Paris-VII).

Si la loi reconnaît aux mineures,  
dans certaines conditions,  
le droit à une prescription  
de la contraception, c'est donc  
que leur sexualité n'est pas illégale.  
Elles devraient alors avoir accès  
à toutes les possibilités leur permettant  
d'en maîtriser les conséquences

tre-indication médicale. Or la pilu-  
le du lendemain doit être prise  
dans les 72 heures qui suivent un  
rapport sexuel non protégé, mais  
son efficacité maximale est dans  
les 12 premières heures, soit un  
délai difficilement compatible

délai d'IVG de douze à quatorze  
semaines d'aménorrhée (soit de  
dix à douze semaines de grossesse).  
Selon lui, « à quatorze semai-  
nes, certaines femmes oseraient  
demander une IVG pour une mal-  
formation mineure curable ou un

**ALLEZ  
AU  
DIABLE!**

**( MAIS SANS VOUS PERDRE EN ROUTE )**

**Avec mappy.com, calculez au plus juste votre itinéraire.**

► **mappy.com** est l'outil idéal pour tous vos déplacements. Il vous permet d'élaborer gratuitement vos itinéraires en France, ainsi que dans 18 pays d'Europe. Ce service unique de cartes routières et de plans de villes, vous permet aussi de trouver les stations service les plus proches, les sites à visiter, ou même de réserver votre hôtel.

Pour préparer au mieux tous vos déplacements, iTi devient **mappy**.

**iTi** devient **mappy.com**  
Don't worry, go mappy!

**" Pas de soucis, passez par mappy! "**

## Pour une véritable démocratie sociale

LE 20 juin, la CFDT et la  
CFTC ont accepté de  
signer le protocole d'ac-  
cord sur la réforme de  
l'Unedic, proposé par le Medef,  
qui projette d'instituer, sous cou-  
vert d'incitation, un dispositif  
répressif à l'égard des deman-  
deurs d'emploi et, tout aussi  
inquiétant, de créer par la bande  
un contrat de travail de cinq ans.  
Ce texte constituerait, s'il était  
mis en œuvre, alors qu'il est net-  
tement minoritaire parmi les organi-  
sations de salariés, une étape de  
plus dans le démantèlement des  
protections et des garanties con-  
quises par les salariés et les chô-  
meurs.

En faisant porter aux chômeurs  
la responsabilité de leur situation,  
les dispositifs proposés consti-  
tuent une forme de stigmatisation  
des victimes et contribuent à exo-  
nérer la société et l'Etat de leurs  
responsabilités vis-à-vis des ten-  
dances structurelles qui produi-  
sent un chômage de masse.

A travers ce texte, c'est l'ensem-  
ble de l'édifice du droit du travail  
et du système d'assurance-chômage  
qui se trouve menacé par le pro-  
jet de « refondation sociale » lan-  
cé par la direction du Medef.

Les organisations syndicales, pri-  
ses pour la plupart par leurs inté-  
rêts d'appareil, n'ont pas su répon-  
dre collectivement à l'offensive  
patronale par des propositions  
ambitieuses et novatrices. Certai-  
nes ont tout simplement abdicué  
en échange d'une maigre contre-  
partie et de l'assurance de conti-  
nuer à siéger au conseil d'adminis-

tration de l'Unedic. S'est alors  
imposée l'image d'un monde syn-  
dical désorienté, divisé et à court  
d'inspiration. Il est urgent de sortir  
de cette situation et d'ouvrir un  
débat dans le pays.

A l'heure où certains « intellec-  
tuels » apportent leur caution à la  
« refondation sociale » du Medef,  
les signataires de ce texte veulent  
s'élever contre cette opération  
qui, sous couvert de modernisa-  
tion, a pour objectif de poursuivre  
la précarisation du monde du tra-  
vail.

Ils appellent Martine Aubry à  
refuser de donner son agrément  
au futur accord et les syndicats  
non signataires à mobiliser l'opi-  
nion publique. Il est urgent que  
les salariés, les demandeurs d'em-  
ploi et les syndicats reprennent  
l'initiative pour redonner un sens  
à la démocratie sociale.

Les auteurs du texte, **Hugues Jal-  
lon**, **Arnaud Lechevalier**, **Numa  
Murard**, **Yves Sintomer** et **Gilbert  
Wasserman**, sont membres du  
comité de rédaction de « Mouve-  
ments ».

Cet appel a en outre reçu la signa-  
ture de plus de 90 enseignants et  
chercheurs, parmi lesquels : **Jac-  
ques Bidet**, **Luc Boltanski**, **Suzan-  
ne de Brunhoff**, **Robert Castel**,  
**Thomas Coutrot**, **Eric Fassin**, **Jean-  
ne Favret-Saada**, **Frédéric Leba-  
ron**, **Alain Lipietz**, **Michael Löwy**,  
**Frédéric Lordon**, **Philippe Marliè-  
re**, **Laurent Mucchielli**, **Gérard  
Noiriel**, **Anne-Sophie Perriaux**,  
**Monique de Saint-Martin**.



# Où passe la frontière entre une secte et une religion ?

**VIOLS, TORTURES**, mariages forcés, privations de nourriture, de sommeil, de soins : la litanie des plaintes récemment enregistrées au tribunal de Dallas (Texas) contre la secte Hare Krishna rappelle, s'il en était besoin, que les drames provoqués par les sectes sont quotidiens. Ils ne se réduisent pas au théâtral plongeant dans la mort, prémédité et consentant, des adeptes du Temple du peuple au Guyana (1978), de l'Ordre du Temple solaire en Suisse (1996), de l'Eglise des dix commandements de Dieu en Ouganda en mars. Spectaculaires ou non, les tragédies se répètent.

La crainte de ne pas être à la hauteur d'un tel mal hante les autorités de pays qui tâtonnent encore entre le respect de leurs traditions libérales, démocratiques et la nécessité de frapper fort.

Pourtant, qui ne souscrirait à l'urgence de réprimer féroce une « nébuleuse » sectaire plus insaisissable que jamais, mieux équipée en moyens juridiques de riposte, disséminée, infiltrée, moins « visible » que dans les années 60, quand le paysage sectaire était dominé par les grandes « multinationales » du Révérend Moon, des Enfants de Dieu de David Berg et, déjà, de la Scientologie de Ron Hubbard ?

Le débat ne porte plus aujourd'hui sur la légitimité de la

répression, mais sur ses moyens et ses limites. La France a franchi un seuil avec l'adoption par les députés, jeudi 22 juin, d'une proposition de loi défendue par la socialiste Catherine Picard, destinée à renforcer « la répression contre les groupements à caractère sectaire ».

Ce texte doit être encore examiné par le Sénat, mais, en jetant les bases d'une législation répressive spécifique, il rompt le consensus qui semblait régner depuis le rapport parlementaire Gest-Guyard de 1996. Celui-ci jugeait suffisamment dissuasif l'arsenal des mesures fiscales, sociales, éducatives, sécuritaires et soulignait que le dispositif français péchait surtout par le laxisme des administrations chargées de l'appliquer. Il estimait que les groupes sectaires devaient être poursuivis comme n'importe quel groupe ou association, pour toute infraction au droit commun. Ni plus ni moins.

## RISQUES DE DÉRAPAGES

Défendu à l'Assemblée, l'amendement qui vise à introduire dans le code pénal un délit de « manipulation mentale » illustre les excès de la lutte contre les sectes. Elisabeth Guigou a émis des réserves sur cette disposition dont l'adoption placerait la France loin devant ses voisins. Pour ne prendre qu'un exemple, dès 1981, l'Italie avait éliminé, à la demande de sa Cour

constitutionnelle, le délit de « plagio » (dépendance), remontant à l'époque mussolinienne, en raison de son caractère trop vague. Certes, le délit de « manipulation mentale » pourrait être l'arme fatale pour frapper ce qui est au cœur de la dépendance sectaire : la relation d'« envoûtement » entre des gourous paranoïaques et des sujets psychologiquement fragiles.

Mais les risques de dérapage sont graves. Sur quels critères va-t-on décider – et qui va le faire ? – que tel groupe « poursuit, comme dit la proposition, des activités ayant pour but ou pour effet de créer ou d'exploiter la dépendance psychologique ou physique des personnes » ?

S'en tiendra-t-on à la liste des 173 sectes du rapport parlementaire de 1996, qui a jeté la vindicte, à la suite d'investigations bâclées, sur des groupes ésotériques ou chrétiens sans rapport avec des sectes criminelles comme l'Ordre du Temple solaire ou la Scientologie ? Ou utilisera-t-on le *Dico des sectes* publié par le Centre de lutte contre les manipulations mentales chrétiennes sans rapport avec des sectes criminelles comme l'Ordre du Temple solaire ou la Scientologie ? Ou utilisera-t-on le *Dico des sectes* publié par le Centre de lutte contre les manipulations mentales chrétiennes sans rapport avec des sectes criminelles comme l'Ordre du Temple solaire ou la Scientologie ?

Dans un Etat laïque qui ne

« reconnaît » aucun culte, où passe la frontière entre le groupe « religieusement correct » et la secte ? Si la société française tolère les pratiques ascétiques de la vie cloîtrée – jeûne, levers nocturnes, retraites fermées, pauvreté, chasteté et obéissance absolues –, au nom de quoi les interdire à d'autres associations ?

## ORGANISMES IMPARTIAUX

Aux Etats-Unis et dans les enceintes internationales, d'habiles campagnes menées par de grandes sectes tentent de faire naître un soupçon sur la capacité de la France à faire respecter les règles de la liberté religieuse. C'est évidemment injuste et excessif. Mais aura-t-on dit cent fois que la Scientologie « infiltre » le Conseil de l'Europe ou la Fédération internationale d'Helsinki pour les droits de l'homme (IHF) qu'on ne sera pas quitte des critiques adressées dans ces tribunes à la France.

Ainsi le choix de la création d'une « mission interministérielle de lutte contre les sectes » a-t-il surpris nos partenaires : le Conseil de l'Europe vient de rappeler que des pays comme la Belgique, l'Autriche, la Suisse, l'Angleterre, l'Italie ont fait le choix d'organismes plus impartiaux et contradictoires, de type « observatoire des sectes ».

En France aussi, la vivacité du climat antisectes inquiète de plus en plus ceux qui, par exemple dans les Eglises protestantes, fortes des leçons de l'histoire, militent pour la protection des minorités. « La liberté religieuse ne se divise pas », vient de rappeler Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante, devant une assemblée d'Eglises évangéliques et baptistes souvent amalgamées avec des sectes.

L'Eglise catholique a également émis de vives réserves sur la proposition de loi votée à l'Assemblée nationale. Pour son spécialiste, le Père Jean Vernet, la création d'un délit de « manipulation mentale » risquerait « de servir de fusée porteuse à une lutte antireligieuse ».

Aux Etats-Unis, des formes de tolérance (pour la Scientologie par exemple), jugées excessives en France, viennent d'une culture politique fondée sur l'égalité des groupes religieux. En Italie, le poids du catholicisme, principal facteur de régulation religieuse, rend marginal celui des sectes. En France, la régulation religieuse n'est plus assurée comme hier par l'affrontement entre catholicisme et laïcisme (la « guerre des deux France ») et l'émergence de groupes nouveaux, parfois radicaux, inquiète. Faut-il pour autant traiter comme une pathologie de la société française des phénomènes normaux de la modernité religieuse ? On n'en corrigera pas les excès par une politique de « tout-répressif ».

Henri Tincq

## Entrée des artistes par Jacek Wozniak

Vivaldi



## Autriche : le dilemme de Wolfgang Schüssel

Suite de la première page

Les conservateurs ont récupéré les sympathies de ceux qui n'avaient jamais accepté la cohabitation avec les « rouges » et votaient jusqu'alors, en signe de protestation, pour le FPÖ ; et ils ont attiré des « centristes » insécurisés par les provocations anti-européennes de M. Haider et les réactions de rejet qu'il suscite à l'étranger.

Le FPÖ, lui, a nettement reculé lors de scrutins locaux et des dernières élections aux chambres professionnelles. Au niveau national, il ne recueillerait plus que 23 %, ou même, selon certains sondages, à peine 20 % des voix (contre 27 % le 3 octobre). Il a retrouvé son niveau d'il y a six ans, son « électorat de base » au-delà duquel « tous les suffrages doivent être durement gagnés », comme nous l'a déclaré l'un de ses principaux dirigeants, Peter Westenthaler, chef de la fraction parlementaire. Dans l'immédiat, la mobilisation « patriotique » de l'opinion autrichienne contre les « sanctions » a permis de camoufler l'hémorragie du FPÖ et d'étouffer

les problèmes de conscience qui avaient pu tarauder certaines franges de l'électorat chrétien. Selon M. Schüssel, quelque 3 500 membres de l'ÖVP ont quitté le parti depuis février, mais ces départs silencieux ont été largement compensés par plus de 10 000 adhésions.

La réprobation des Quatorze a, certes, brutalement « délégitimé » l'alliance ÖVP-FPÖ, et il sera difficile d'effacer les heures humiliantes, début février, où les ministres ont dû emprunter un souterrain pour aller prêter serment au palais présidentiel sans se faire conspuer par la foule. Les relations entre le gouvernement et le président Thomas Klestil restent distantes, pour ne pas dire glaciales. Mais, très vite, une routine s'est instaurée, avec ses conseils des ministres, ses débats parlementaires plus ou moins agités, et ses « manifestations du jeu » par lesquelles, chaque semaine depuis le 2 février, une fraction de la population viennoise, minoritaire mais tenace, tient à exprimer dans la rue son refus.

Pourtant, même les plus farouches opposants au régime « noir-bleu » (ÖVP-FPÖ) n'imaginent pas de retourner à la situation antérieure. La co-gestion du pays par le catholicisme conservateur et la social-démocratie, ce « parti unique à deux têtes » qui a si longtemps garanti la stabilité de l'Autriche, a définitivement vécu.

S'ils ont lancé pour la première fois, le 28 juin, une grève symbolique dans le secteur public, les

sociaux-démocrates restent désorientés. Ils hésitent entre le recours à un « populisme de gauche » – la voie la plus facile pour défendre leurs positions électorales –, et la refondation, plus exigeante, d'une « nouvelle gauche ». Surtout, ils ont été pris au piège de la redoutable rhétorique des « sanctions », et sommés en permanence de se solidariser avec le gouvernement. Les voyageurs entrepris dans diverses capitales européennes par le nouveau chef du SPÖ, Alfred Gusenbauer, se sont ainsi retournés contre lui. Tous ses arguments ont été pulvérisés par une seule photo – judicieusement exhibée à la télévision par M. Westenthaler – qui le montrait en train de boire le champagne, à Paris, avec les « ennemis » de l'Autriche, en l'occurrence MM. Védrine et Moscovici.

## DÉRIVE DANGEREUSE

Tout cela laisse des traces. En quelques mois, l'Autriche est devenue le « Sanktionistan » ironiquement décrit par un de nos confrères germaniques, ce pays où l'on comptabilise comme autant de trophées et de signes d'espoir les décorations ou les baisemains dont ont été chichement gratifiés çà et là dans le reste de l'Europe les représentants du gouvernement. Et elle n'est déjà plus celui qui avait adhéré avec enthousiasme, en 1994, à l'Union européenne.

A qui la faute, protestent les conservateurs, sinon aux « sanctions » qui ont humilié l'Autriche, et fortifié la fierté nationale sur le terrain

empoisonné de l'anti-européanisme ? Or cette dérive dangereuse, qui entraîne M. Schüssel de plus en plus loin des rivages où il souhaitait aborder, risque de s'accélérer avec la *Volksbefragung*, la « consultation nationale » sur les « sanctions » – à caractère purement indicatif, mais aussi coûteuse qu'un référendum – que le gouvernement s'est engagé en mai à organiser si les mesures bilatérales prises par les Quatorze n'étaient pas levées d'ici au 1<sup>er</sup> juillet.

Il s'agit d'une idée de M. Haider que le chancelier a endossée pour offrir au FPÖ, inquiet, la perspective, à l'automne, d'une campagne politique au niveau national, utile dérivatif à une discussion sur le prochain budget qui promet d'être douloureuse. Jörg Haider s'accroche mordicus à la *Volksbefragung*. M. Schüssel, lui, devra choisir entre mécontenter davantage ses partisans populistes, ou irriter davantage l'Europe.

Joëlle Stolz

## RECTIFICATIF

### BLANCHIMENT

Nous avons cité par erreur, dans *Le Monde* du 23 juin, la République dominicaine parmi les pays figurant dans la liste noire dressée par le Groupement d'action financière internationale sur le blanchiment des capitaux (Gafi). Il s'agissait de la Dominique. En outre, nous avons omis la Russie.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Retour à Cuba

**L**E retour à Cuba d'Elían Gonzalez est une victoire du droit des gens – le droit pour un père d'élever son fils là où bon lui semble –, lequel est supérieur à toute autre considération, qu'elle soit diplomatique, politique, économique ou d'opportunité. Deux personnalités remarquables ont perçu d'emblée qu'il fallait s'en tenir au niveau des principes philosophiques qui sont la base de tout droit, bref qu'il fallait d'abord rendre Elían à son père, puis laisser ce dernier choisir son lieu de résidence. Bill Clinton et Janet Reno ont été, de bout en bout, justes, humains et efficaces.

Ils ont également été bons pédagogues. L'opinion américaine n'était pas immédiatement convaincue du bien-fondé de la démarche qui a abouti au retour du petit garçon et de son père à Cuba. Elle a fini par l'approuver à une très nette majorité. Il y a eu des épisodes difficiles, tels que la saisie d'Elían par des agents fédéraux, en pleine nuit, à Miami, au domicile de son grand-oncle. Janet Reno a fait la preuve, à cette occasion, qu'elle savait ce qu'elle voulait et qu'elle ne craignait pas d'ordonner le recours à un usage modéré de la force pour que la loi américaine soit respectée. La ministre de la justice a su choisir le moment exact où, les négociations avec la branche de la famille Gonzalez installée en Floride ayant échoué, il fallait intervenir, et vite.

Le président Clinton, qui s'améliore de jour en jour dès lors qu'il sait que sa carrière politique arrive à son terme, a su à la fois indiquer la voie, soutenir Janet Reno

et donner à l'ensemble du processus sa cohérence. Seul le vice-président Al Gore, candidat à la Maison Blanche, a vacillé, par pur électoralisme. Il n'y a pas gagné en stature. Le gouverneur George W. Bush, candidat républicain, s'est très logiquement dit « attristé » par le retour d'Elían dans un « pays communiste ». Mais il a ajouté cette formule, que l'on ne peut qu'approuver, selon laquelle il faut espérer qu'« un jour Elían vivra dans un Cuba libre et pourra choisir de lui-même s'il veut revenir » aux Etats-Unis. Les grands vainqueurs de cette saga sont cependant, à égalité mais hors catégorie, la Cour suprême des Etats-Unis et Fidel Castro. La première a dit le droit, sans barguigner. Le second a obtenu ce qu'il voulait et a eu l'habileté de ne pas se rendre à l'aéroport pour tirer un profit politique immédiat de ce dénouement heureux.

Les conséquences politiques de cette affaire sont encore incertaines. L'opinion américaine s'est certes désolidarisée, pour la première fois, de la communauté cubaine de Miami. Les élus républicains de la Chambre des représentants ont voté, mardi, le principe d'un projet d'assouplissement de l'embargo : des vivres et des médicaments pourraient être acheminés vers Cuba, à partir du territoire des Etats-Unis. Mais le parcours législatif est encore semé d'embûches. La levée totale de l'embargo n'est pas pour demain, pas plus que la fin de la dictature castriste sur l'île. Il reste que le visage du petit Elían symbolise désormais, pour les Américains, les Cubains et le reste de la planète, l'espoir d'un monde plus humain et plus juste.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Huit siècles de faits divers

**DE TOUTES** ses archives, bibliothèques et musées la Ville de Paris a tiré, à l'occasion du cent cinquantième de la préfecture de police, près de mille ans de faits divers. C'est l'exposition « Paris et sa police », qui s'ouvrira samedi au Musée Galliera. Trois salles pleines d'attentats, d'interrogatoires, de rapports, d'ordres d'écrou.

Par où commencer ? Au rayon des ancêtres, bien sûr, devant ces planches de costumes multicolores, comme dans une opérette. 1789. Voici le 14 juillet. Levée d'écrou pour les uns, incarcération pour d'autres. 1800... La grande année. La police fait maintenant exécuter les lois de Napoléon et de Fouché. Le premier préfet de police est nommé. Il s'appelle Dubois et il est comte. L'uniforme lui va bien. Il restera en place dix ans.

1900. Quarante-huit préfets de police ont passé. C'est le temps de

M. Lépine. Les événements quittent l'histoire pour devenir des souvenirs : Bonnot, Caserio, Gorgulov, le crâne défoncé de la veuve Gillet, « la malle à Gouffé », Petiot. Au passage, un coup de chapeau à Alphonse Bertillon, réalisateur de l'anthropométrie, qui fait faire son pas de géant à la criminologie.

La dernière vitrine réserve des sensations. C'est un véritable arsenal de ferraille avec sa collection « d'armes du crime », de fers, de barres de justice, poucettes, pinces, « cabriolets » et menottes en tous genres. Heureusement il y a au mur de joyeuses caricatures où l'on daube gentiment depuis Daumier sur le « flic », le « cogne », le « roussin » et autres formes de « poulets ».

Jean-Marc Théolleyre  
(30 juin 1950.)

## Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



**FINANCE** Le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), réuni mardi 27 et mercredi 28 juin, a décidé de laisser inchangés ses taux directeurs. ● CE

**STATU QUO**, attendu par les investisseurs, a été bien accueilli sur les marchés boursiers. L'indice Nasdaq a terminé la séance en hausse de 2,11 %, et le Dow Jones de 0,22 %.

● **LA FED** a justifié sa décision en indiquant que les données les plus récentes « suggèrent que l'expansion de la demande globale pourrait être en train de se modérer ». ● **PLU-**

**SIEURS INDICATEURS** signalent un ralentissement de l'économie des Etats-Unis. ● **DANS UN ENTRETIEN** au Monde, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Tri-

chet, évoque la situation monétaire en Europe et répond aux critiques qui ont suivi la dernière hausse des taux de la Banque centrale européenne.

# La Fed prend acte du ralentissement de l'économie américaine

Le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale a décidé, mercredi 28 juin, de laisser inchangés ses taux directeurs. Après plusieurs années de croissance record, les signes d'essoufflement de l'activité se multiplient aux Etats-Unis

WASHINGTON

de notre correspondant

La Réserve fédérale américaine (Fed) n'a pas modifié son taux des fonds fédéraux ni son taux d'escompte, qui restent respectivement à 6,5 % et à 6 %. A l'issue de sa réunion bimestrielle à New York, mardi 27 et mercredi 28 juin, la Fed a décidé de maintenir le statu quo, comme analystes et observateurs s'y attendaient, après six hausses successives en un an qui ont fait grimper les taux de 1,75 point. L'objectif d'Alan Greenspan, son président, était de juguler ce qu'il considérait être des risques d'inflation rampante. La prochaine réunion est prévue le 22 août, juste après la convention démocrate de Los Angeles, qui devrait introniser Al Gore comme son candidat à la Maison Blanche.

La Fed a justifié sa décision dans un communiqué indiquant que les données les plus récentes « suggèrent que l'expansion de la demande globale pourrait être en train de se modérer (...). Bien que les prix augmentent légèrement plus vite qu'il y a un an, les rapides augmentations de la productivité ont contenu ces coûts de même que la pression sous-jacente des prix. Il existe néanmoins des signes selon lesquels cette augmentation de la demande à un taux qui pourrait être maintenu reste encore provisoire et préliminaire ». En clair, la menace inflationniste due à la surchauffe d'une économie qui connaît une période de prospérité sans précédent – neuf ans et demi sans discontinuer – n'apparaît plus aussi préoccupante qu'au cours des mois passés. Mais rien n'est joué et la Fed a laissé la porte entrouverte pour de nouvelles hausses, en mettant en garde contre des risques de « pres-

sions inflationnistes accrues dans un avenir prévisible ».

Plusieurs éléments indiquant un refroidissement de l'économie – cet atterrissage en douceur que souhaite M. Greenspan – expliquent cette décision. Les ventes au détail ont chuté au cours des deux derniers mois, tandis que l'immobilier restait stable. La production industrielle est aussi en baisse. La pression à la hausse sur les salaires causée par le plein emploi s'est réduite, en raison, en particulier, d'une baisse de la consommation. Le taux de chômage est passé de 3,9 % en avril à 4,1 % en mai. Le taux de croissance, qui était de 5,4 % sur une base annuelle au cours du premier trimestre, devrait chuter aux alentours de 4 % au second (3,7 % selon les analystes consultés par l'agence Bloomberg). Quant à l'inflation, elle

s'est repliée à un taux annuel de 3,1 %.

La hausse continue du coût de l'énergie a joué un rôle dans la nouvelle modération des consommateurs. Si les prix de l'essence à la pompe ont pratiquement doublé en deux ans, il ont augmenté de 17 % depuis le début du mois de mai. Certes, celle-ci est beaucoup moins coûteuse qu'en France, mais les voitures américaines en sont des consommatrices insatiables.

**AUGMENTATION DES EXPORTATIONS**

D'autres éléments viennent toutefois modérer cet optimisme. Tout d'abord, le chiffre, rendu public mercredi, des commandes de biens durables : dépassant toutes les prévisions, elles ont crû de 6 % en mai, alors qu'elles avaient chuté de presque autant en avril. Les dé-

penses en publicité devraient augmenter de plus de 9 % cette année, soit leur plus forte hausse depuis 1984. S'ajoute à cela l'impact de la reprise économique en Europe et en Asie, qui a pour conséquence une augmentation substantielle des exportations américaines et qui porte en elle des germes de surchauffe. Ainsi, de février à avril, selon *Business Week*, les exportations vers l'Europe ont augmenté de 4 %, celles en direction de l'Extrême-Orient de 14,7 % (elles avaient stagné au cours de la même période en 1999) et celles vers l'Amérique latine de 25,7 % (contre une baisse de 8,4 %). De quoi contrebalancer les effets positifs sur l'inflation de la baisse de la consommation domestique.

Tous ces facteurs sont-ils durables, permanents, ou bien ne se-

raient-ils qu'épisodiques ? Ne risque-t-on pas d'assister, comme il y a deux ans, à une amorce de ralentissement suivie, au bout de quelques mois, d'une reprise qui relancerait cette surchauffe qui inquiète tant ? Dans un discours prononcé le 13 juin, Alan Greenspan avait reconnu que les progrès rapides de la technologie avaient joué un grand rôle dans les hausses de productivité : « La plupart des gains dans le niveau et le taux de croissance de la productivité aux Etats-Unis depuis 1995 semblent être structurels, largement impulsés par les avancées technologiques et leurs applications, et elles sont irréversibles dans le sens que la connaissance, une fois acquise, ne se perd jamais. »

Le problème est donc de savoir dans quelle mesure ces changements sont cycliques ou structurels.

Si M. Greenspan semble optimiste, ce n'est pas le cas de tous ses collègues. Ainsi le président de la banque fédérale de Chicago, Michael Moskowitz, ne voit que « quelques signes épars de ralentissement », mais « aucun réajustement significatif pour le moment ». Son homologue de Richmond note également des signes d'accélération tandis que, selon Alice Rivlin, de la Brookings Institution et ancienne vice-présidente de la Fed, rien n'indique que l'économie américaine « commence à s'essouffler ».

**MALADES DE LEUR PROSPERITÉ**

Pour les financiers, les Etats-Unis sembleraient malades de leur prospérité. On ne prête qu'aux riches. Obsédée par les risques d'inflation, même minimes, la Fed se donne deux mois pour voir si les corrections actuelles se poursuivront ou s'il faudra sévir à nouveau. Ce qui inquiète sur les démocrates, qui comptent sur les succès économiques de la présidence Clinton-Gore pour gagner les élections de novembre. Plusieurs parlementaires ont écrit à M. Greenspan pour le mettre en garde contre une nouvelle hausse des taux d'intérêt, qui conduirait à « une augmentation du chômage et causerait des préjudices économiques à nos concitoyens les moins aisés ».

Coincidence ou non, deux jours avant la décision de la Fed, le président Clinton avait annoncé que les estimations sur l'excédent budgétaire prévu pour les dix années à venir avaient été revues à la hausse : elles seraient de 1 870 milliards de dollars au lieu des 746 milliards prévus il y a seulement quatre mois.

Joël Morio  
et Cécile Prudhomme

Patrice de Beer

## Les investisseurs anticipent un durcissement monétaire en août

**L'ANNONCE**, mercredi 28 juin, du maintien de ses taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed) n'a pas suscité de vives réactions sur les marchés boursiers. L'indice Nasdaq, déjà en augmentation avant l'annonce de la Fed, a terminé en hausse de 2,11 %, à 3 940,34 points, et l'indice Dow Jones a gagné 0,22 %, à 10 524,25 points. Les valeurs traditionnelles ont limité leur progression, les investisseurs craignant qu'un ralentissement de la croissance ne provoque une baisse des résultats des entreprises. D'où leur prudence à moyen terme. « On commence à se rendre compte qu'on est toujours sous la surveillance de la Fed, commentait Guy Truicko, gérant de fonds chez Garden City, interrogé par l'agence Reuters. Ce qui a pour effet de coiffer quelque peu le potentiel de hausse à court terme. » Le statu quo observé mercredi par la banque centrale américaine n'est pas interprété comme un coup d'arrêt définitif au resserrement de sa politique monétaire. « Il s'agit

plus d'une pause que d'un changement de tendance. Au vu des statistiques économiques du mois de mai, Alan Greenspan, le président de la Fed, aurait eu du mal à justifier un tour de vis monétaire lors de son compte rendu semestriel, en juillet, devant le Congrès », explique Michael Carey, économiste au Crédit lyonnais.

**AU FOND, PAS D'APAISEMENT**

Les observateurs interprètent les signes de ralentissement comme étant conjoncturels, après une forte croissance au premier trimestre, plutôt que comme un véritable mouvement de fond d'apaisement de la machine économique. « Le ralentissement actuel de l'économie américaine est en partie dû aux effets climatiques et en partie dû à d'autres facteurs d'une nature plus durable, comme la diminution de l'effet de richesse et l'augmentation des coûts de l'énergie », soulignent les analystes de la banque américaine Goldman Sachs. Le ralen-

tissement enregistré au deuxième trimestre pourrait alors être suivi par un rebond de croissance au second semestre.

Les analystes s'attendent donc à une reprise du mouvement de hausse des taux, vraisemblablement dès le prochain comité de politique monétaire le 22 août, la réunion suivante, le 4 octobre, étant trop proche des élections américaines. Interrogés par Reuters quelques jours avant la réunion de la Fed, vingt-six des vingt-neuf spécialistes sondés considéraient que la Fed pourrait relever ses taux d'un quart de point au minimum le 22 août. Au Crédit lyonnais, on n'écarte pas l'hypothèse d'une hausse d'un demi-point. « Un taux des fonds fédéraux à 7 % devrait être suffisant pour ralentir l'économie américaine », estime M. Carey.

Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France

## « Desserrer les goulets d'étranglement de l'économie est bon pour la croissance »

**LE GOUVERNEUR** de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a rendu public, jeudi 29 juin, le contenu du rapport annuel de la banque centrale au président de la République.

« La décision de la Banque centrale européenne (BCE), début juin, de relever d'un demi-point ses taux directeurs, a été critiquée par plusieurs dirigeants politiques européens, notamment français, qui y ont vu une menace pour la croissance. C'est aussi l'avis des investisseurs qui, après ce geste, ont fait baisser l'euro... »

« La décision du conseil des gouverneurs de l'eurosysteme de relever les taux directeurs de 0,5 point a été bien accueillie dans l'ensemble de l'Europe. Quelques critiques, assez rares, ont été exprimées ici ou là. Toute institution responsable, et qui prend ses responsabilités, doit s'attendre à être critiquée, dans un ensemble démocratique aussi vivant et aussi vaste que l'Europe. C'est à nous d'expliquer inlassablement ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. »

« Je vais vous donner quelques chiffres du mois d'avril qui vont peut-être mieux vous éclairer sur les raisons de cette décision : la croissance de l'agrégat monétaire le plus étroit, « M1 », est de 11,4 % en Europe, contre 0,8 % aux Etats-Unis ; la croissance des encours de crédit et de financement au secteur privé est de 11,4 % en Europe, contre 9,3 % aux Etats-Unis ; la hausse des prix à la production est de 5,7 % en Europe, contre 3,9 % pour l'un des indicateurs aux Etats-Unis. Cela n'est pas assez connu. Ces éléments me paraissent pleinement justifier la vigilance dont la BCE fait preuve pour assurer la stabilité des prix, à laquelle nos concitoyens sont très attachés. N'oublions pas que nous sommes garants de la confiance dans la monnaie européenne de nos concitoyens, des Français

comme des 293 millions d'Européens, des épargnants et de tous les agents économiques. Faire preuve de vigilance, c'est renforcer la confiance qui est elle-même essentielle pour la croissance. »

« Les critiques adressées à la BCE après sa décision ne confirment-elles pas ses difficultés persistantes en matière de communication ? »

« Non. On fait un très mauvais procès à l'eurosysteme sur sa communication. Nous sommes très ouverts, très transparents. Wim Duisenberg expose tous les mois le diagnostic du conseil des gouverneurs. Ses rencontres avec le Parlement européen sont très fréquentes. Il s'adresse aux institutions européennes et à l'opinion européenne dans son ensemble. Mes collègues et moi-même sommes à la disposition des Parlements nationaux, des opinions nationales. N'oublions pas que toutes les décisions sont collégiales, que chacun d'entre nous a une voix et que les banques centrales nationales ont pour tâche d'expliquer la politique monétaire de l'Euro à onze opinions publiques légitimement exigeantes, en utilisant neuf langues différentes. »

« Le gouvernement français propose de renforcer l'Euro II, le conseil des ministres des finances de la zone, afin de favoriser la remontée de l'euro. Cela vous paraît-il une bonne idée ? »

« Le fait que l'euro soit aujourd'hui dans la partie la plus basse de sa fluctuation vis-à-vis du dollar est, à mon avis, un phénomène économique et monétaire ; ce n'est pas un phénomène politique. Je suis naturellement en désaccord très profond avec les « eurosceptiques », qui prétendent que la monnaie européenne serait faible parce que l'Europe politique serait bancal et contradictoire. Mais je suis aussi en désaccord avec les « pro-européens » qui disent que la monnaie européenne

est faible parce que nous ne serions pas allés assez loin dans la construction de l'Europe politique : à mon avis, ils accablent, eux aussi, une idée fautive. »

« Quand l'euro remontera, comme le dictent les données économiques fondamentales comparées de l'Europe et des Etats-Unis, ces deux thèses seront immédiatement oubliées. En tant que citoyen, je suis profondément en faveur d'avancées supplémentaires de l'Europe politique et très



JEAN-CLAUDE TRICHET

heureux que notre pays ne laisse pas sans réponse positive certaines suggestions qui nous viennent d'outre-Rhin. En tant que gouverneur, je ne crois pas qu'il y ait un défaut de construction dans l'Union économique et monétaire actuelle. Je crois même que l'on a tendance à sous-estimer l'immense avancée de l'Europe politique inscrite dans les dispositions du traité sur la politique budgétaire : il y a plus de pouvoirs, au sein du Conseil Ecofin et de l'Euro II, à Bruxelles, sur les budgets des Etats membres de l'Union européenne qu'il y en a à Washington, à Berlin, à Berne, sur les Etats, les Länder, les cantons membres de ces fédérations politiques. »

« Cela dit, je suis en faveur du renforcement de l'Ecofin et de l'Euro II, comme le gouvernement français en a l'intention. Naturellement pas avec l'idée malen-

contreuse d'influencer la Banque centrale européenne, dont l'indépendance est garantie par le traité, mais avec l'objectif de renforcer l'efficacité de la coordination des exécutifs européens dans le domaine de la politique budgétaire, de la politique fiscale et de la politique de réformes structurelles tout particulièrement. »

« Quand M. Duisenberg dit « M. Euro, c'est moi », n'oubliez-vous pas ses prérogatives ? »

« Il dit une évidence. Personne

« "Enrichir la croissance en emplois", [c'est] encourager la création massive des emplois de faible qualification »

n'a de doute sur le fait que l'eurosysteme est le gardien de la monnaie pour le compte des 293 millions d'Européens. »

« La BCE semble très inquiète du retour de l'inflation. La vague de la nouvelle économie qui déferle en Europe, avec les gains de productivité qu'elle procure, n'est-elle pas un rempart contre celle-ci ? »

« Le message essentiel du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France est précisément que la meilleure stratégie pour lutter contre l'inflation en Europe et en France aujourd'hui, donc pour assurer à la croissance solidité et longévité, comporte trois volets : être aussi ouvert que possible aux nouvelles technologies et aux gains de productivité – ce que l'on appelle aujourd'hui la nouvelle économie –, de manière à avoir les coûts de production les

plus faibles possible ; augmenter résolument les investissements des entreprises, de manière à desserrer les goulets d'étranglement actuels (le taux d'utilisation des capacités de production était, en mai, le plus élevé depuis onze ans) ; desserrer les goulets d'étranglement dans le domaine de l'emploi (43 % des entreprises ont des difficultés de recrutement), en libéralisant les heures supplémentaires et en renforçant l'éducation-formation. Tout ce que nous pouvons faire pour desserrer les goulets d'étranglement de l'économie est bon pour la stabilité des prix, bon pour la croissance, bon pour la lutte contre le chômage. »

« Cela dit, pour le moment, nous n'avons pas encore vu, en France et en Europe, le sursaut de productivité que nous appelons de nos vœux. Prenons garde aussi au malthusianisme ambiant qui avait tendance, jusqu'à une époque toute récente, à se méfier des progrès trop rapides de productivité. Il y a une bonne lecture du mot d'ordre « enrichir la croissance en emplois » : c'est encourager la création massive des emplois de faible qualification qui nous manquent, en particulier dans les services aux ménages. Et une très mauvaise lecture qui consiste à faire l'éloge des faibles progrès de productivité, ce qui est profondément antiéconomique. J'ai trop souvent vu commettre ce contresens ! »

« A combien estimez-vous le seuil de chômage structurel en France ? »

« Le consensus des experts évoque un taux autour de 8 % pour notre pays. Mais, quel que soit ce seuil, nous observons aujourd'hui qu'avec un taux de chômage de 9,8 % 43 % des entreprises ont des difficultés sérieuses de recrutement, ce qui freine une croissance qui pourrait être encore plus brillante. D'où notre double recommandation : libéraliser les heures supplémentaires, renforcer l'effort d'éducation-formation. »

« Que pensez-vous du protocole d'accord sur l'assurance-chômage adopté par le Medef et deux syndicats ? »

« La Banque de France n'entend se substituer ni aux entreprises ni aux syndicats, pas plus qu'elle n'entend se substituer au gouvernement et au Parlement. Nous notons simplement qu'il y a, du point de vue de la croissance et de la prospérité de notre économie, comme du point de vue de l'intérêt des salariés, un grand avantage à ce que ceux-ci soient aidés à retrouver un bon emploi le plus vite possible. C'est un des moyens de desserrer la contrainte de rareté du travail que nous éprouvons aujourd'hui, et donc d'avoir plus de croissance et moins de chômage. »

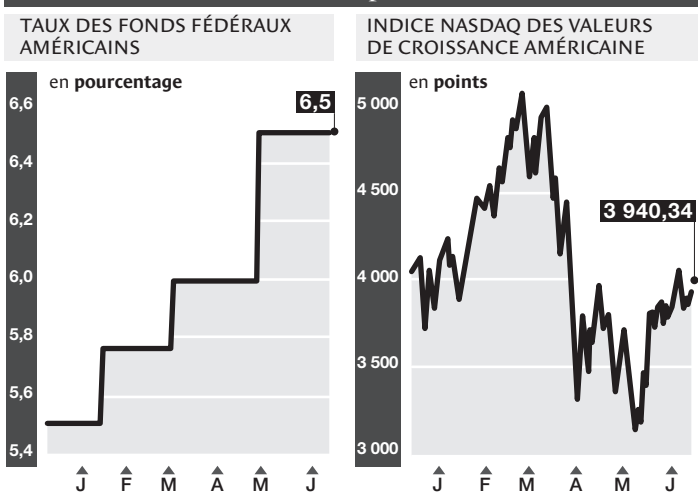
« Vous avez été mis en examen dans le cadre de l'enquête sur la sincérité des comptes du Crédit lyonnais au début des années 90. Vous étiez alors directeur du Trésor. Cette procédure judiciaire peut-elle compromettre votre accession à la présidence de la Banque centrale européenne ? »

« J'ai entendu et lu les déclarations de MM. Fabius, Védrine, Sappin, Alphandéry en particulier, les déclarations de mes collègues, du président du G 10, du président de la BCE. J'ai lu beaucoup d'articles, y compris dans vos colonnes. Cela m'a fait chaud au cœur. Je n'ai rien d'autre à dire que ce que j'ai déjà dit : j'ai confiance dans le magistrat instructeur et je suis convaincu que mes collaborateurs d'alors et moi-même allons pouvoir lui démontrer que l'Etat a agi dans le strict respect de la légalité. Sur la seconde partie de votre question, comme vous le savez, je n'ai jamais fait aucun commentaire depuis la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement au Conseil européen de Bruxelles en 1998. »

Propos recueillis par  
Pierre-Antoine Delhommais  
et Eric Leser



## Des marchés prudents



Les marchés boursiers ont peu réagi au statu quo décidé par la Banque centrale américaine.

## Pour les « dot-coms » américaines, le temps du réalisme est arrivé

## NEW YORK

de notre correspondant

Il est des mots qui font tellement XX<sup>e</sup> siècle, tellement « vieille économie » que l'on a cru, dans l'euphorie du boom américain, en être débarrassés à jamais. Mais voilà qu'ils réapparaissent pour, comble de l'ironie, frapper au cœur même de l'arrogante nouvelle économie : licenciements et « downsizing » (restructurations) sont de retour, et les victimes cette fois ne sont plus les mammoth industriels mais les start-up, ces brillantes jeunes pousses qui se sont cru un moment tout permis.

Pour ce petit monde très en vue de l'économie de l'Internet, la date fatidique a été le 14 avril. Ce jour-là, après plusieurs semaines difficiles, le Nasdaq a plongé, les stock-options avec, et les investisseurs se sont réveillés le lendemain avec la gueule de bois. Très vite, le message a commencé à circuler dans ces entreprises qui répondent au nom générique de « dot-coms » (« point-com », le suffixe en anglais de leur adresse électronique) : vivre pour croître n'était plus, désormais, le maître mot. Le temps était venu de passer aux choses sérieuses, ce qui, dans l'esprit d'un investisseur américain normalement constitué, veut dire gagner de l'argent. Engendrer des bénéfices. Devenir rentable.

Les actions les plus vulnérables se sont effondrées. Fin mai-début juin, les premières victimes gisaient sur le bord de la route : APBNews.com, une publication électronique spécialisée dans les faits divers et les affaires de police, cessait de paraître sur le Web et licenciait ses 140 employés ; DEN.net, un site de distractions pour adolescents, baissait également définitivement le rideau, avec une perte de 200 emplois, et toysmart.com, un distributeur de jouets sur le Web, pourtant soutenu par Disney, suivait le même chemin, 170 emplois à la clé.

D'autres ont dû revoir leur copie et leurs échéances, modifier leur business plan en tentant d'avancer le seuil de rentabilité et donc réduire les coûts ; en bon vieux langage économique, réduire les coûts veut généralement dire licencier. Alta Vista, le moteur de recherche, s'est séparé de 50 personnes, soit seulement 6 % de sa main-d'œuvre, mais une initiative lourde de symbole pour une entreprise aussi connue. Hautement symbolique aussi, Salon Magazine, l'un des meilleurs nouveaux médias, a supprimé 13 postes – dont celui de la femme du directeur ; plus fragile, DrKoop.com, un site médical animé par une ancienne personnalité du gouvernement, a aussi licencié 50 personnes, ce qui constitue cette fois-ci 35 % de son personnel ; InsWeb, compagnie d'assurances online, a supprimé 100 emplois, soit 40 % de sa main-d'œuvre. On est, bien sûr, loin des 40 000 suppressions d'emplois annoncées en d'autres temps par des mastodontes comme AT&T, mais le dégraissage est réel.

Courant juin, d'autres carcasses sont venues grossir le tas sur le bord de la route : comme Reel.com, un site de distractions et de loisirs, Petstore.com, un site de distribution d'articles pour animaux domestiques, a fermé, mettant 200 personnes à la porte – la majeure partie de ses activités a été rachetée le 13 juin par son concurrent Pets.com. The Industry Standard, le magazine de référence pour l'économie de l'Internet, a désormais une rubrique, « Flop Tracker », pour enregistrer les échecs des dot-coms : au 15 juin, 55 start-up avaient supprimé quelque 4 650 emplois.

Une goutte d'eau si l'on tient compte des estimations de l'université du Texas, qui, dans une étude récente, chiffrait à 2,5 millions le nombre d'emplois créés par l'Internet. Mais, psychologiquement, le choc a été rude. Alors que l'an dernier n'importe quelle start-up créée par deux étudiants dans une chambre de cité universitaire pouvait espérer être introduite en Bourse douze à dix-huit mois plus tard et récolter le pactole (un rythme époustouffant, comparé au temps moyen de maturation d'une entreprise avant son introduction en Bourse dans l'économie traditionnelle : sept ans), ce printemps, au contraire, tout le monde s'est désintéressé des fameuses « IPOs » (les introductions en Bourse), un sigle pourtant aussi magique que « dot-coms ». Même les projets sérieux aux business plans solides ont compris qu'il valait mieux attendre des jours meilleurs.

L'optimisme béat fait place à un réalisme plus sain. Les professionnels du capital-risque sont plus sélectifs, les entrepreneurs plus attentifs à leurs « business plans »

En avril, selon la publication électronique spécialisée Hoover's Online, onze sociétés ont annulé leur plan d'introduction en Bourse ; en mai, ce chiffre est passé à trente, et, au 21 juin, quatorze sociétés supplémentaires avaient renoncé à s'introduire en Bourse et se trouvaient contraintes de se tourner vers d'autres sources de financement.

A la mi-juin, un article de Barron's, une publication très suivie à Wall Street, a fait beaucoup de bruit en évoquant, sous le titre : « En fumée ; les dot-coms continuent à brûler du cash, mais le marché le contraint à de grands changements », la nature « darwinienne » de l'Internet. Ne peuvent survivre que les entreprises les plus fortes. Pour Henry Blodget, analyste du secteur Internet chez Merrill Lynch et l'une des stars de Wall Street, il y a une logique implacable à cette évolution : lui-même rappelle qu'il affirme depuis un an que « la majorité des sociétés Internet, jusqu'à 75 %, ne gagneront jamais d'argent et finiront par disparaître, par le biais de consolidation ou en faisant faillite ».

Beaucoup d'experts voient en réalité dans cette dynamique une évolution d'autant plus positive que le Nasdaq a récupéré, ces derniers temps, une partie du terrain perdu : le temps de l'optimisme béat est passé, faisant place à un réalisme plus sain, les professionnels du capital-risque sont plus sélectifs, et les entrepreneurs plus attentifs à leurs business plans. Quant aux salariés, avec un taux de chômage de 4,1 % et une authentique pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la high-tech, ils ne risquent pas de rester longtemps demandeurs d'emploi.

Sylvie Kauffmann

# Les syndicats d'Air Liberté, d'AOM et d'Air Littoral appellent à une grève les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet

La stratégie de Swissair, la maison mère, est contestée

Le trafic devrait être très perturbé, surtout chez Air Liberté et Air Littoral. Les syndicats contestent la création par le groupe suisse, de

nombreuses filiales, concernant les métiers techniques ou commerciaux. Ils craignent que les centres de décision et certaines tâches comme le

marketing soient transférées de France en Suisse ou dans d'autres pays, comme l'Inde où est effectuée la comptabilité de Swissair.

« NOUS voulons devenir une compagnie européenne. Avec, pour quoi pas, à bord des avions, un commandant de bord suisse, un équipage turc et des mécaniciens polonais. » C'est justement pour éviter une telle situation souhaitée par Philippe Bruggisser, président de SAir Group, maison-mère de Swissair, que la quasi-totalité des syndicats d'Air Liberté, AOM et, depuis mai, d'Air Littoral, à travers le groupe Marine-Wendel, présidé par Ernest-Antoine Seillière.

Les syndicats ont estimé à l'issue de cette entrevue que le patron de SAir Group avait éludé les problèmes sociaux n'y accordant, selon eux, qu'une partie insignifiante de son exposé. M. Bruggisser a pourtant tenu à rappeler que le « volet social [faisait] pleinement partie du projet » a donné « des garanties sur l'existant » et indiqué « que le périmètre d'activités serait conservé, mais organisé selon une nouvelle structure dans laquelle les filiales auront un rôle-clé à jouer ». Le PDG de SAir Group a, en outre, démenti catégoriquement les ru-

meurs, selon lesquelles, 120 salariés du personnel navigant technique d'Air Liberté et d'Air Littoral seraient licenciés.

M. Bruggisser a présenté à l'intersyndicale le projet global de Qualyflyer – l'alliance construite autour de Swissair – et rappelé sa volonté d'appliquer une politique de filialisation en France, l'autonomie économique de chaque filiale garantissant la stabilité financière du groupe. Au cours de son intervention, le président de SAir Group a pour la première fois évoqué le déficit cumulé des trois compagnies, estimé pour 1999 à 849 millions de francs, et ajouté que « cette grève annoncée aggraverait considérablement le déficit des compagnies, ce qui assombrirait les perspectives et serait fort préjudiciable à la situation des salariés ».

Les perspectives sont de faire du nouvel ensemble la deuxième compagnie en France, dotée de

107 avions et opérant à partir de deux hubs (Paris-Orly pour les gros porteurs pour les moyens et long-courriers et Nice, pour les avions de plus petites tailles pour les court-courriers et les liaisons transversales). Cette nouvelle entité devrait avoir 30 % de parts de marché ainsi que 30 % des créneaux horaires à Orly. Adossée à l'alliance européenne Qualyflyer, elle devrait transporter 10 millions de passagers et réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 10 milliards de francs.

Les syndicats ne sont pas hostiles à l'ambition programmée de M. Bruggisser et d'Alexandre Couvelaire, PDG d'AOM et d'Air Liberté de créer la « deuxième compagnie française ». Mais justement, les syndicats estiment que, malgré les discours officiels, ils assistent à un démantèlement davantage qu'à une fusion. Les trois compagnies sont loin de regrouper

l'ensemble des salariés. A côté de ces sociétés, ils déplorent la présence de filiales regroupant les activités aussi bien techniques que commerciales. « Nous étions d'accord pour la fusion, a déclaré Gilles Nicolli de la CFDT, mais ils [les dirigeants] veulent juste créer une nouvelle entité pour la démanteler ensuite en plusieurs filiales qui dépendront de Zurich et non de la France. Ils ne veulent pas faire un pôle français mais un pôle suisse avec une image de marque française. » De son côté, Jean Immediato, président du syndicat national des pilotes de ligne d'Air Liberté, place le débat sur un terrain politique. « Est-il normal qu'Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, qui est actionnaire à 100 % d'Air Liberté, vende 30 % du marché français aux Suisses. Tout cela est malsain. »

Toutes les grandes structures de décisions devraient en effet se retrouver à Bruxelles ou à Zurich, confie un salarié, y compris le yield management (gestion des capacités) ce qui, selon un connaisseur du transport aérien, est une erreur majeure : « Le jour où l'on apprend qu'il y a une grève chez Air France, il faut réagir dans l'instant pour fermer les classes bon marché et assurer des liaisons supplémentaires, et peut-on réagir vite si l'on est installé à l'étranger ? », s'interroge-t-il.

François Bostnavaron

## Un trafic très perturbé

● **Air Liberté** ne prévoit d'assurer que 10 % environ de ses vols. Tous les vols domestiques au départ et à l'arrivée d'Orly sont annulés sauf ceux à destination de Figagi-Sud-Corse. Les vols à destination des Antilles, de la Réunion, de la Corse et les vols de province à province devraient être assurés

ainsi que les charters. Renseignements : 0-803-805-805 ou 3615-AIR LIBERTE ou www.air-liberte.fr ● **Air Littoral** : tous les vols sont annulés pour ces deux jours. Renseignements : 0-803-834-834 ● **AOM** : les vols moyen-courrier devaient être assurés à l'exception de deux Paris-Nice. Renseignements : 0-800-50-40-30 ou www.aom.com

## France Télécom introduira Wanadoo en Bourse le 18 juillet

MICHEL BON, le président de France Télécom, a annoncé, jeudi 29 juin, l'introduction en Bourse de sa filiale Internet Wanadoo pour le 18 juillet. Malgré le reflux boursier et la baisse de l'engouement des investisseurs pour les valeurs Internet, M. Bon s'est déclaré confiant dans la capacité de Wanadoo à séduire le marché. France Télécom prend ses précautions. Il ne met en Bourse que 10 % du capital de Wanadoo, à un prix unitaire compris entre 17 et 20 euros, valorisant cette société entre 17 et 20 milliards d'euros.

Cette estimation paraît raisonnable, ce qui devrait rassurer les investisseurs. En février 2000, date à laquelle le groupe avait annoncé son intention de coter sa filiale Internet, la valeur estimée par les analystes tournait autour de 30 milliards d'euros. A cette date, la seule référence du marché était Terra Networks, la filiale Internet de l'opérateur espagnol Telefonica. Depuis, Deutsche Telekom a procédé à la cotation de sa filiale T-Online, qui affiche de grandes ambitions européennes.

France Télécom ne pouvait rester inactif dans ce domaine. M. Bon a expliqué que la cotation

de Wanadoo donnerait une monnaie d'échange à l'entreprise pour saisir toutes les opportunités de croissance externe qui devraient se présenter avec la concentration du secteur. L'opérateur français pourra ainsi faire des acquisitions, comme Terra Networks, qui a racheté le troisième portail américain, Lycos, ou T-Online, qui a repris Club Internet. La cotation permettra également d'attirer de nouveaux talents grâce à des arguments convaincants, puisque Wanadoo devrait pouvoir distribuer des stock-options.

### DÉJÀ BÉNÉFICIAIRE

Autre élément de nature à donner confiance aux investisseurs : Wanadoo sera la seule valeur Internet européenne déjà bénéficiaire. Le groupe Wanadoo rassemble sous une holding un certain nombre d'activités couvrant à la fois l'accès à Internet, des portails, des services d'annuaires et des services d'applications pour les sites Internet. Soit au total, pour 1999, un chiffre d'affaires de 810,3 millions d'euros (5,31 milliards de francs) et un résultat opérationnel de positif de 39,5 millions d'euros (259 millions de francs).

C'est l'apport de l'activité annuelle – les fameuses Pages jaunes et l'annuaire d'entreprises Kompass – et celui de services Internet comme la plate-forme de commerce électronique Télécommerce et le service d'hébergement de sites Internet Domicile, qui permet de donner de la consistance à l'ensemble. Ce socle représente un chiffre d'affaires de 695 millions d'euros et une marge opérationnelle de 220,7 millions d'euros. Cet excédent permet de compenser la marge négative de 154 millions d'euros dégagee par les activités purement Internet, comme le fournisseur d'accès Wanadoo qui comptait 1,8 million de clients actifs en avril 2000, les portails généralistes Voila, Wanadoo, et les portails spécialisés comme Mappy.com, Goa (jeux) et le portail mobile destiné à l'offre Wap d'itineraires (accès à Internet par l'intermédiaire d'un téléphone mobile). Wanadoo s'est fixé comme objectifs d'atteindre, d'ici à 2003, 10 millions de clients en Europe et de figurer parmi les trois premiers sites européens en terme d'audience.

Enguérand Renault

## Bruxelles souhaite examiner un plus grand nombre de fusions

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Bien que les deux groupes de télécommunications WorldCom et Sprint aient retiré le dossier qu'ils avaient déposé à Bruxelles pour obtenir l'autorisation de fusionner, la Commission euro-

péenne a pris, mercredi 28 juin, la décision d'interdire l'opération. Son souci est de se prémunir ainsi contre d'éventuelles manœuvres des deux géants américains. « La Commission s'est sentie obligée de prendre une décision formelle car les entreprises n'ont pas annoncé

qu'elles avaient renoncé à mettre en œuvre les mesures de concentration sur lesquelles elles s'étaient mises d'accord », a expliqué Mario Monti, commissaire à la concurrence. Il a confirmé que la fusion projetée aurait créé une entreprise dominante sur le marché mondial du transport des données Internet. Une telle situation, a-t-il ajouté, aurait été préjudiciable pour les consommateurs en terme de prix et elle aurait freiné le progrès technologique.

### DÉCISION LÉGITIME

M. Monti s'est félicité de la coopération qui s'est instaurée entre les services américains et ceux de Bruxelles. C'est la première fois que la Commission interdit une fusion concernant deux entreprises américaines, mais le caractère mondial du marché de référence est parfaitement admis à Washington et la légitimité de l'action européenne n'est en rien contestée. Le commissaire a indiqué qu'un groupe de travail mixte avait été créé avec les Américains afin de mieux évaluer les « remèdes » – les désinvestissements – à réclamer aux entreprises pour que les fusions préservent suffisamment la concurrence.

M. Monti a annoncé de prochaines propositions afin d'améliorer le règlement sur les fusions qui a dix ans. L'idée centrale est

d'abaisser les seuils à partir desquels elles doivent être notifiées à Bruxelles. Le rapport présenté par ses services fait apparaître que sur les 4 303 cas de fusions-acquisitions et entreprises communes enregistrés entre mars 1998 et fin 1999, pas moins de 294 opérations ont été notifiées à deux autorités nationales de la concurrence plutôt qu'à la Commission parce qu'elles n'atteignaient pas les chiffres d'affaires requis au niveau européen. Actuellement, pour être repertoriées à Bruxelles, les fusions doivent concerner des entreprises dont le chiffre d'affaires mondial cumulé dépasse cinq milliards d'euros et le chiffre d'affaires à l'intérieur de l'Union européenne est supérieur à 250 millions d'euros. M. Monti n'a pas indiqué dans quelle proportion il envisageait de réduire ces seuils.

Philippe Lemaître

■ **WorldCom a retiré sa candidature à une licence** de téléphonie mobile de 3<sup>e</sup> génération (UMTS) en Allemagne, a indiqué jeudi 29 juin l'autorité de régulation allemande. La décision n'a pas été expliquée, mais indiquerait que WorldCom compte revoir sa stratégie dans le téléphone mobile après le rejet de son projet de fusion avec le groupe Sprint par l'administration américaine et Bruxelles.

## CALVITIE

**allez droit au but, choisissez une référence dans le monde de l'esthétique : c'est votre sécurité !**

**Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées, autorisée par le Ministère de la Santé, vous assure d'une sécurité maximale et des prix calculés au plus juste.**

**L'ultra microgreffe, une nouvelle technique brevetée Omnigraft vous apportera un résultat parfait et naturel en total confiance.**

**Le choix de la compétence.**

Conseil gratuit et documentation au  
**01 53 77 26 00**

**Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées**

AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



# La France s'oriente vers une corégulation « libérale » d'Internet

Le député Christian Paul (PS) a remis à Lionel Jospin, jeudi 29 juin, un rapport sur l'organisme qui sera chargé d'organiser la société de l'information. Il préconise la constitution d'un Forum des droits sur l'Internet regroupant les acteurs publics et privés ainsi que les utilisateurs

« LA DISCUSSION publique des opinions est un moyen sûr de faire éclore la vérité, et c'est peut-être le seul. » Christian Paul, député (PS) de la Nièvre, a choisi de citer Ma-lesherbes (*Mémoires sur la liberté de la presse*, 1788) en introduction au rapport de mission qu'il devait remettre au premier ministre, Lionel Jospin, jeudi 29 juin. Un résumé assez fidèle des conclusions de ses travaux.

Dans le cadre du programme d'action gouvernemental pour la société de l'information (Pagsi), la mission Paul a eu pour tâche « de définir le contour exact des compétences que pourrait exercer le futur organisme de corégulation, ainsi que les modalités concrètes de sa mise en place », selon la demande formulée, en novembre 1999, par le premier ministre. La proposition de créer un Forum des droits sur l'Internet semble « favorablement accueillie à ce stade », confie-t-on dans l'entourage du premier ministre. Sa constitution pourrait être annoncée par le gouvernement – « sous réserve des discussions qui auront lieu entre les ministres » – à la rentrée prochaine.

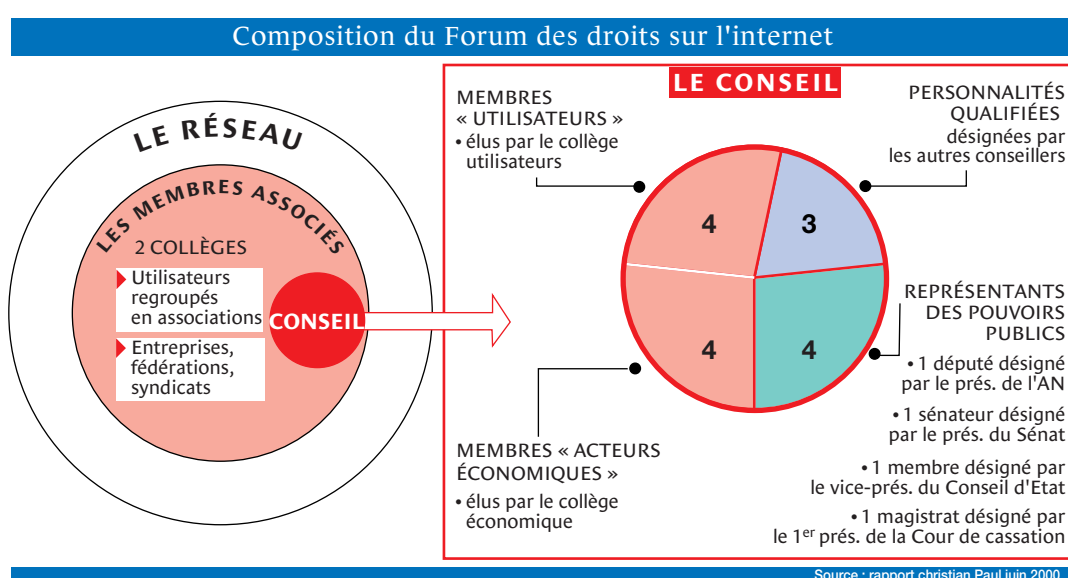
Le rapport du député confirme que l'utilisation généralisée d'Internet « ne remet pas en cause les fondements de notre droit » mais soulève des questions nouvelles. Outre les débats récents autour des contenus – qui est responsable de la diffusion de propos racistes, négationnistes ou de la promotion de la pédophilie ? –, d'autres pro-

blèmes apparaissent. Les syndicats peuvent-ils, par exemple, avoir accès à l'intranet d'une entreprise ou l'employeur au courrier électronique de ses employés, comment se prémunir des contrefaçons, quelles règles régissent la vente sur le Net de médicaments limités normalement aux prescriptions médicales, etc. ?

## « FAIRE NAÎTRE LE CONSENSUS »

La mission Paul, à laquelle ont participé Daniel Kaplan, consultant, Jacques Louvier, magistrat, et Jean-Philippe Mochon, auditeur au Conseil d'Etat, estime, pour ces questions, qui demandent « d'urgence une intervention », que « le temps du législateur ou du juge n'est pas et ne peut généralement pas être celui de l'Internet ». La seule façon pertinente et rapide de répondre consiste, selon eux, à faire surgir des propositions émanant des personnes concernées plutôt que de lister des critères objectifs auxquels il faudrait les soumettre. Sachant l'extrême difficulté qu'il y a à faire respecter les règlements nationaux sur des réseaux mondiaux, M. Paul rompt avec la tendance française à légiférer, souvent critiquée par nos voisins européens.

La mission de préfiguration suggère donc de créer une entité capable de « repenser le droit » de façon originale et capable de « transposer les principes jusqu'ici reconnus par les sociétés démocratiques », afin d'« assurer la rencontre des points de vue, voire,



quand c'est possible, de faire naître le consensus ». Concrètement, elle suggère la création du premier organisme doté d'une mission d'intérêt général conçu pour fonctionner entièrement en ligne.

Baptisé Forum des droits sur l'Internet, composé d'une dizaine de permanents et doté d'un budget de 10 millions de francs, l'organisme est censé favoriser l'adaptation de l'ensemble du droit et de ses pratiques aux nouveaux fonctionnements de la société de l'information. Il ne prendrait pas la forme d'une autorité administrative indépendante (comme l'ART, la CNIL ou le CSA) mais celle, plus souple, d'une association loi 1901,

dont le rôle pourrait « ultérieurement [être] consacré par la loi ».

Le Forum ne fixerait pas de règles, ne labelliserait pas de codes déontologiques et ne statuerait pas sur des cas individuels. Mais il organiserait les débats sur des questions communes relatives par exemple aux contenus, à la liberté d'expression, au pluralisme, au respect de la vie privée, au commerce ou à la concurrence, etc., à l'exclusion des questions relatives à l'infrastructure des réseaux qui resteraient la compétence de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Il pourrait être saisi par les pouvoirs publics, par un acteur ou s'auto-

saisir pour clarifier un débat ou rechercher une majorité d'opinions en vue de dégager un consensus « là où cela s'avère possible ».

Pour chaque cas, le conseil du Forum doit décider, à la majorité, d'ouvrir une discussion. Il rédige ensuite une note identifiant les enjeux et la question posée, recueille les textes de référence, les expériences étrangères et les met à disposition sur le Web. Puis, il informe les membres associés, les pouvoirs publics, les médias et les autorités concernées de l'ouverture d'une discussion. Il produit ensuite des synthèses régulières, des comptes-rendus, dégage les points de consensus et les diver-

gences et organise les réunions (physiques ou virtuelles) pour traiter des questions les plus difficiles.

Au terme de la discussion, le Forum des droits sur l'Internet prend acte de la recommandation obtenue et la fait valider par son conseil. En cas de désaccord persistant, ce dernier peut décider à la majorité des onze membres (sur quinze) d'émettre une recommandation. Faute de majorité, le rapport final se contente de synthétiser la discussion et de mettre en lumière divergences et points de consensus.

## SIX MOIS DE CONCERTATION

En l'absence de la loi sur la société de l'information, annoncée le 26 août 1999 à Hourtin par le premier ministre (*Le Monde* du 28 août et du 11 septembre 1999), il a fallu six mois de concertation pour aboutir à cette forme de « gouvernance », inédite en France. Il n'était pas question de « partir d'une doctrine pour traiter ce sujet relativement controversé », explique le président de la mission. Reste à savoir, maintenant, si le gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat se laisseront convaincre.

Fl. A.

★ **L'intégralité du rapport de la mission Paul est accessible à l'adresse <http://www.internet.gouv.fr/rapportcpaul.htm>, à partir de jeudi 29 juin, à 11 h 30.**

## L'Inde aura aussi son forum

L'Inde a annoncé, mardi 27 mai, son intention de créer un forum national consacré aux questions posées par Internet. Ce pays, qui représente avec la Chine près du tiers de la population mondiale, considère qu'il est sous-représenté dans les instances internationales qui travaillent à l'établissement des nouvelles règles de l'Internet mondial. Ce forum devrait permettre « de formuler ou d'améliorer les plans de développement et les stratégies politiques à tous les niveaux », explique M. K. Saravanan, de l'Institut technologique de Madras. Pour l'instant, l'enregistrement des noms de sites est une procédure longue, complexe et chère, et les infrastructures permettant aux Indiens de se connecter « ne sont pas suffisantes ». Ce forum veut promouvoir la langue indienne sur la Toile.

## « Quelle échéance fixez-vous au gouvernement pour créer le Forum des droits sur l'Internet ?

– Il serait souhaitable que le Forum puisse exister dès les premiers mois de 2001. En effet, avec les débats sur la responsabilité des intermédiaires techniques, le respect de l'anonymat, la question du filtrage des contenus dans les écoles, nous voyons arriver au Parlement des sujets graves et d'une appréhension difficile. Il est urgent que le débat public s'organise afin d'approcher le consensus ou de constater les désaccords, en toute transparence. Ce travail sera très utile au législateur. Je suis par exemple demandeur, en tant que député, que, à côté de l'expression des lobbies professionnels et sectoriels, nous disposions de positions qui prennent en

## Christian Paul, député (PS) de la Nièvre, président de la mission de préfiguration

### « Ce n'est pas à des entreprises dotées d'une légitimité autoproclamée de dire le droit »

compte l'intérêt général. Vous savez, lors d'une audition organisée par une commission de l'Assemblée nationale, nous ne voyons que quelques interlocuteurs. Du coup, les décisions publiques se prennent trop souvent sous l'influence de lobbies. Je considère, à ce titre, que le Forum constitue une avancée considérable de la démocratie élaborative.

## – L'organisme de corégulation que vous recommandez s'inspire-t-il d'un modèle étranger ?

– Il n'y a pas un modèle chimiquement pur que nous ayons transposé. La mission a été à l'écoute des réflexions en cours dans les autres pays, nous avons expertisé une vingtaine de cas étrangers pour constater que chacun façonne sa réglementation en fonction de sa culture politique et de la façon dont il avance vers Internet. Au final, le spectre est très large entre le Canada, qui a décidé de laisser faire, et l'Australie, qui vient de mettre en place un système dur de contrôle systématique des contenus. En France, nous avons recherché la synthèse entre une réflexion politique démocratique et la prise en compte des nouveaux défis proposés au droit.

## – La création du Forum des droits sur Internet nécessite-t-elle une modification législative ?

– Non, mais, quand la France, passant à la société de l'information, aura pleinement conscience

de l'ampleur des changements, viendra le temps des évolutions législatives. C'est une échéance à moyen terme, une question de quelques années. Cela passera, entre autres, par la loi sur la société de l'information dont la première lecture au Parlement serait souhaitable au début de 2001. Elle devra conduire à distinguer ce qui relève de la communication audiovisuelle et ce qui relève d'autres formes de communication, que l'on pourrait qualifier d'interactives en ligne, si l'on veut tenter une définition.

## Un pays comme la France doit regarder Internet à travers ses propres grilles de lecture politique et juridique

– Justement, certains auraient préféré que vous confiez cette mission à une autorité administrative indépendante, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), par exemple. Or vous préconisez la création d'une association distincte. Pourquoi ?

– Pour deux raisons, l'une de fond, l'autre tient aux expériences antérieures françaises. Nous fai-

sons le pari de la liberté d'expression sur Internet, mais cela n'est possible que si les modes de régulation se font a posteriori par la loi et la justice. Contrôler a priori c'est, selon moi, censurer. La seconde raison tient au fait que l'autorité administrative indépendante la plus proche aurait été le CSA. Or celui-ci évolue dans un univers de radio et de télévision où il y a une rareté de fréquences et un contrôle possible sur des opérateurs nationaux. S'agissant d'Internet, les réseaux sont mondiaux et les producteurs de contenus sont de plus en plus atomisés. Les deux univers sont donc sensiblement différents.

Je pense, d'ailleurs, que le CSA prend progressivement conscience de l'extrême difficulté qu'il y a à contrôler les contenus sur Internet et qu'il ne suffit pas de se poster devant quelques écrans. La régulation des contenus n'est pas impossible, mais elle doit obéir à d'autres principes et appliquer d'autres méthodes.

## – En exigeant la majorité des trois quarts ou l'unanimité pour que le conseil du Forum puisse formuler des recommandations, ne risquez-vous pas de créer un géant aux pieds d'argile ?

– Obtenir l'unanimité sera forcément difficile, je ne veux pas nier la difficulté. Mais je pense que la façon dont Internet se déploie montre qu'il est possible d'obtenir un consensus dans beaucoup de domaines. La

communauté de l'Internet est habituée à statuer sur des enjeux technologiques. Nous faisons le pari que, sur les questions éthiques, de liberté ou de sécurité, nous pourrions faire dialoguer et converger les acteurs. De toute façon, ils ont en commun le souhait de maintenir la liberté d'expression et d'éviter qu'Internet fasse l'objet d'une réglementation tatillonnerie.

## – Finalement, votre recommandation est très libérale.

– A condition que vous l'entendiez au sens politique du terme. Je fais le pari de la liberté, mais en rappelant les fondamentaux démocratiques. La question de la corégulation revient en fait à se demander qui doit conduire l'établissement des nouvelles règles du jeu. A mon sens, ce n'est pas à des entreprises dotées d'une légitimité autoproclamée de dire le droit sur Internet, c'est aux institutions élues par les citoyens. D'ailleurs, pour que la coopération internationale soit efficace, il est important que les cultures démocratiques se réaffirment. Un pays comme la France doit regarder Internet à travers ses propres grilles de lecture politique et juridique, d'autant plus que je ne considère pas que des instances comme l'OMC ou l'OCDE expriment des vérités révélées sur ces questions. »

Propos recueillis par Florence Amalou

Vendredi 30 juin  
avec *Le Monde* daté samedi 1<sup>er</sup> juillet



CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI  
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

## 18,4 % des internautes français ont plus de cinquante ans

PLUS DE cinq millions et demi de Français se connectent à Internet depuis leur domicile, selon les chiffres d'avril publiés, mardi 27 juin, par l'institut Netvalue. Internet est désormais présent dans 15,4 % des foyers français. L'audience continue de progresser même si elle reste inférieure à celle de la Grande-Bretagne (26,9 % des foyers connectés) ou de l'Allemagne (22,1 %). En moyenne, les Français vont 10,6 jours par mois sur Internet, y consacrent cinq heures et demie et visitent chaque mois environ quarante-six sites différents. Ils préfèrent, en général, discuter en ligne et en direct, davantage que leurs voisins britanniques et allemands.

Les adolescents constituent près du quart de la population des internautes français. Leurs sites préférés sont, selon la société MMXI Europe, les sites érotiques, les sites sur lesquels ils peuvent mettre en ligne leurs pages personnelles, les jeux vidéo ainsi que les sites musicaux.

## « FRACTURE NUMÉRIQUE »

La part des surfeurs de moins de 35 ans baisse – même s'ils représentent encore la moitié des internautes français – au profit des 35-49 ans et, surtout, des plus de 50 ans. Ces derniers constituent 18,4 % des internautes privés recensés en mai, soit une hausse de 53 % en quatre mois. Ce sont eux qui se connectent le plus souvent et le plus longtemps au Web, à une fré-

quence moyenne de douze jours par mois. Contrairement aux plus jeunes, ils préfèrent les courriers électroniques aux forums de discussion.

L'ouverture commerciale a élargi considérablement le périmètre des utilisateurs d'Internet. Contrôlé par de puissants groupes anglo-saxons – plus de 80 % des sites visités sont édités en langue anglaise –, le Web représente un marché sur lequel se joue en partie la guerre économique entre les entreprises. Internet tient, tout de même, un rôle croissant dans l'information, l'éducation, la culture, les loisirs ; et dans certains pays il représente un facteur d'ouverture et de démocratisation.

Actuellement, le trafic sur Inter-

net double tous les trois mois et le volume d'affaires réalisées sur le Web augmente de 100 % par an. Mais la « fracture numérique » se creuse entre pays riches et pauvres : 88 % des utilisateurs vivent dans les nations industrialisées contre 0,3 % dans les plus déshéritées, a constaté la ministre allemande de la coopération et du développement, Heidemarie Wicczorek-Zeul, lors du sommet social de l'ONU actuellement en cours à Genève. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) estime que, d'ici à 2001, 700 millions de personnes seront connectées à Internet, contre 50 millions en 1997.

Fl. A.



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **FORD : le constructeur automobile américain a remporté le statut de négociateur officiel** pour la reprise du coréen Daewoo, en difficulté. Ford Motor Company a proposé de meilleures conditions que ses rivaux, l'américain General Motors, allié à l'italien Fiat, et le groupe germano-américain DaimlerChrysler, associé au sud-coréen Hyundai, a souligné la commission chargée de la sélection des enchères.

● **SAGEM : le fabricant français de matériel de télécommunications a annoncé, jeudi, qu'il envisageait de céder,** dans le courant du mois de juillet, l'entreprise de cristallerie nancéenne CFC-Daum qu'il avait acquise en janvier 1996.

● **TYCO INTERNATIONAL : le groupe diversifié a annoncé, mercredi, le rachat de la société Mallinckrodt,** un fournisseur pour le secteur médical, dans une transaction par échange d'actions évaluée à 4,2 milliards de dollars.

● **SHELL : le groupe néerlandais vendra plus de gaz que de pétrole « d'ici sept à dix ans »,** a prédit son coprésident néerlandais, Marteen van den Bergh, qui doit prochainement céder son poste à Jeroen van der Veer. Actuellement, le gaz ne représente que 40 % de la production totale d'énergie de Shell.

● **BAYER : le chimiste allemand envisage de créer un complexe chimique à Shanghai,** représentant un investissement de 3,1 milliards de dollars (3,29 milliards d'euros), rapporte, mercredi, le quotidien allemand *Handelsblatt*. Avec ce projet, le principal pôle d'activité de Bayer en Asie serait transféré de Hongkong à Shanghai.

## SERVICES

● **AIR FRANCE : l'aéroport de Bangkok est la plate-forme d'échanges (« hub ») préférée d'Air France en Asie du Sud-Est,** a réaffirmé, jeudi, la compagnie française, qui cherche un partenaire dans la région et veut attirer Thai Airways International (THAI) dans la nouvelle alliance aérienne SkyTeam.

● **WAGONS-LITS : les salariés de la compagnie, qui assure notamment la restauration dans les trains, seront consultés sur la réorganisation des activités** françaises. Un référendum doit être

organisé prochainement. En parallèle, FO doit soumettre à ses adhérents le projet issu des dernières négociations.

● **CLEMESSY : les salariés de la filiale d'EDF et de la Cogema se sont mis en grève, mercredi,** pour protester contre les propositions de la direction sur les 35 heures.

## FINANCE

● **CAISSES D'ÉPARGNE : le groupe a présenté, jeudi, onze chantiers de synergies avec le Crédit foncier de France (CFF),** comme les crédits immobiliers aux particuliers, les financements spécialisés ou le refinancement des créances. Par ailleurs, un mouvement de grève national affectait toujours, mercredi, pour la seconde journée, douze des quinze centres techniques informatiques (2 200 salariés) des caisses d'épargne.

● **CDC : la Caisse des dépôts et consignations versera à l'Etat, au titre de ses résultats 1999,** quelque 24 milliards de francs, auxquels il faut rajouter 7 milliards de francs de résultats de fonds d'épargne pour 1998, selon le rapport de sa commission de surveillance présenté au Parlement mercredi.

● **SERVICES BANCAIRES : l'Union fédérale des consommateurs (UFC) lance un pétition** contre les forfaits payants et pour qu'« un certain nombre d'opérations de base » restent gratuites, indique le numéro de juillet-août de la revue de l'organisation, *Que Choisir ?*.

● **CARTES BANCAIRES : la commission des finances de l'Assemblée nationale a décidé, mercredi, de confier à Jean-Pierre Brard** (apparenté PC) un rapport sur la sécurité des cartes bancaires.

## RÉSULTATS

● **S.T. DUPONT : le fabricant de briquets et stylos de prestige affiche pour son exercice 1999-2000,** clos le 30 mars, un bénéfice net de 4,2 millions d'euros, contre une perte de 8,8 millions d'euros un an plus tôt. Le chiffre d'affaires est en hausse de 6,3 %, à 80,087 millions de francs.

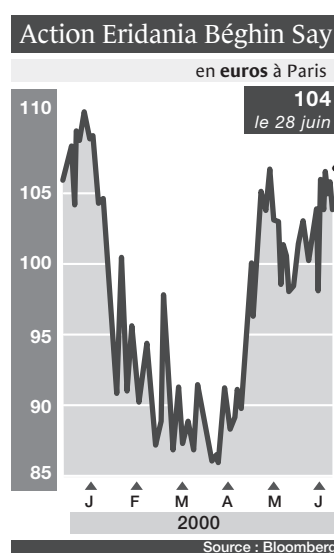
● **PALM : le fabricant d'assistants numériques personnels, récemment introduit en Bourse, a réalisé un chiffre d'affaires** de 1,058 milliard de dollars (1,12 milliard d'euros), en hausse de 88 %, pour l'exercice clos au 2 juin et un bénéfice net de 57,5 millions de francs, hors coûts exceptionnels liés à la séparation de sa maison mère 3COM.

## VALEUR DU JOUR

## Eridania-Béghin-Say revend Ducros

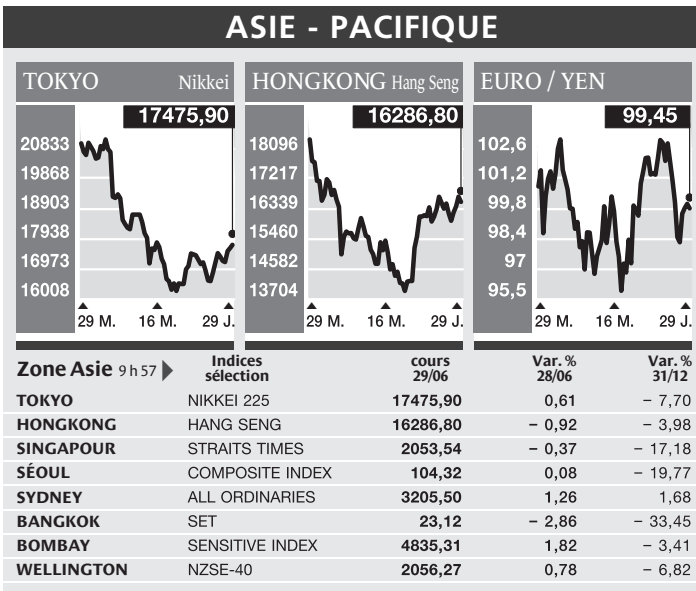
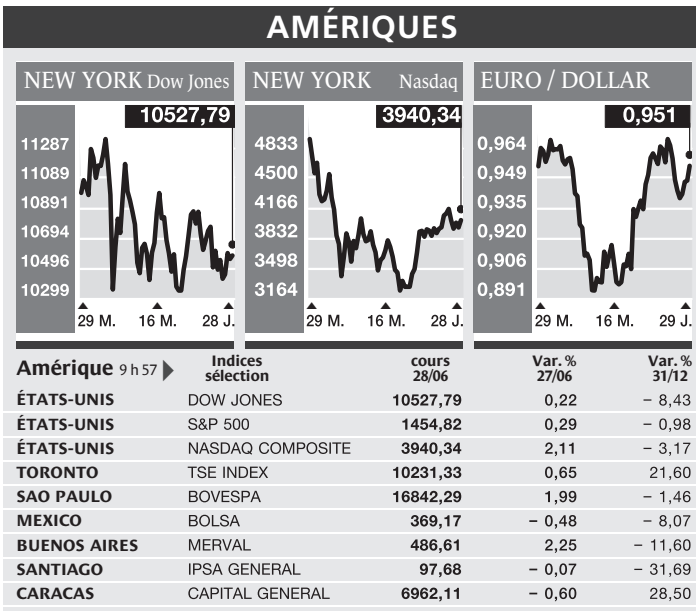
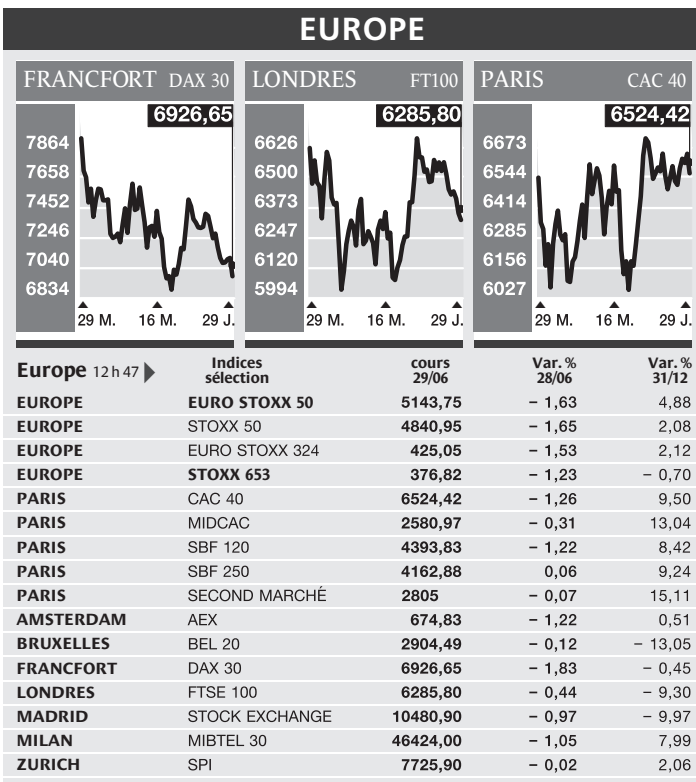
HUIT ANS après l'avoir acheté à la famille fondatrice, le groupe agroalimentaire Eridania-Béghin-Say (EBS) va revendre Ducros. Le numéro un européen des herbes et épices sera repris par le leader mondial des produits d'assaisonnement, l'américain McCormick, pour 419 millions d'euros (2,75 milliards de francs). Eridania revend ainsi Ducros pour un prix à peine plus élevé que celui payé pour l'acheter en 1992. L'action EBS a baissé à la Bourse de Paris, mercredi 28 juin, après l'annonce de l'opération, qui reste soumise au feu vert des autorités de la concurrence.

« Ducros ne représente plus un intérêt stratégique majeur pour le groupe, puisqu'il n'offre plus de synergies suffisantes avec ses autres produits distribués au consommateur final », a expliqué Stefano Meloni, le PDG d'EBS. Ducros était trop isolé pour permettre au groupe franco-italien de jouer un rôle majeur sur ce créneau, face à des géants de la spécialité, comme McCormick justement. Le groupe américain réalise 2 milliards de dollars (2,1 milliards d'euros) de chiffre d'affaires sur les épices et assaisonnements, soit huit fois plus que Ducros. Déjà présent en Europe, où il réalise 23 % de ses recettes, McCormick, avec Ducros et ses cinq usines, a devenir le numéro un en Espagne, en France, en Suisse, au Portugal et au Royaume-Uni. Eridania, contrôlé par le groupe



italien Montedison, va se recentrer sur ses métiers de base, le sucre, l'amidon, les huiles, ainsi que sur la nutrition animale. Dans la foulée de la cession de Ducros, EBS a annoncé l'acquisition de deux firmes d'aliments pour animaux, une américaine, Akey, et une néerlandaise, Mervo. Deux opérations qui devraient permettre à EBS d'atteindre le seuil de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires dans ce secteur. Ce redécoupage stratégique du périmètre d'activités du groupe sucrier vise clairement à satisfaire ses actionnaires, qui ont été pas mal chahutés ces derniers mois en Bourse. M. Meloni a confirmé son objectif d'« atteindre, sur une période de cinq ans, un retour sur capitaux engagés de 15 % ».

Pascal Galinier



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 reculait de 1,29 %, à 6 522,71 points, en milieu de séance, jeudi 29 juin. La Bourse de Paris avait clôturé, mercredi, en légère hausse, après une séance peu active à l'approche du verdict de la Réserve fédérale américaine. L'indice CAC 40 avait terminé sur un gain de 0,61 %, à 6 607,96 points. Le volume d'échanges sur le marché à règlement mensuel s'était élevé à 4,13 milliards d'euros (27,9 milliards de francs).

## FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX cédait 1,83 %, à 6 927,18 points, en milieu de journée, jeudi. La place allemande avait terminé en très légère hausse de 0,10 %, à 7 056,05 points, mercredi, dans des volumes faibles.

## LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres perdait 0,58 %, à 6 277 points, jeudi à la mi-journée. La Bourse de Londres avait clôturé en baisse de 0,97 %, à 6 313,5 points, mercredi, sous l'effet de prises de bénéfice.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, jeudi, pour la troisième séance d'affilée, à la suite du bond de l'indice Nasdaq sur le marché américain. L'indice Nikkei a clôturé sur un gain de 0,61 %, à 17 475,90 points.

## NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont fini en hausse mercredi 28 juin, après la décision de la Réserve fédérale de laisser inchangés ses taux directeurs (*lire aussi page 18*). L'indice Dow Jones a ainsi fini en progression de 0,22 %, à 10 527,79 points, tandis que l'indice Standard & Poor's 500, plus large, gagnait 0,29 %, à 1 454,82 points. L'indice Nasdaq s'est apprécié de 2,11 %, à 3 940,34 points. La banque centrale a laissé entendre qu'elle pourrait relever ses taux à l'avenir, ce qui a calmé l'enthousiasme des boursiers.

## TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrit à 5,41 % jeudi matin tandis que celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,25 %. Outre-Atlantique, le rendement moyen du bon du Trésor à dix ans était remonté mercredi à 6,10 % contre 6,07 % mardi et celui de l'obligation à trente ans à 5,96 %. La hausse du rendement d'une obligation se traduit par une baisse de son prix.

## MONNAIE

LE YEN était ferme jeudi matin à la suite d'informations sur un possible abandon de la politique de taux zéro de la Banque du Japon, tandis que la décision attendue de la Réserve fédérale de laisser ses taux inchangés mercredi a eu peu d'impact sur le marché. Face à la devise japonaise, l'euro s'échangeait à 99,1 yens, et le dollar se traitait à 105,11 yens. L'euro cotait 0,9434 dollar.

## ÉCONOMIE

## Vers un resserrement monétaire au Japon

LE GOUVERNEUR de la Banque du Japon (BoJ) Masaru Hayami a déclaré jeudi 29 juin que « l'économie s'approche d'une situation dans laquelle la fin des inquiétudes liées à la déflation sera en vue ». Dans un discours lu par un responsable de la BoJ lors d'un colloque, il a précisé que « le conseil de politique monétaire de la BoJ a mené des débats intenses sur le maintien de la politique monétaire extrême des taux zéro ». Un porte-parole du gouvernement, Mikio Aoki, a déclaré jeudi qu'il s'attendait à ce que la BoJ prenne une mesure « appropriée » lors de la réunion de juillet de son comité de politique monétaire, sans néanmoins préciser laquelle. La Banque du Japon pourrait procéder à un resserrement de sa politique monétaire dès le 17 juillet, date à laquelle est programmé son prochain comité de politique monétaire, a affirmé jeudi le quotidien du soir *Asahi Shimbun*, sans citer de sources. La banque prendrait cette décision en raison de l'annonce d'une forte hausse de 2,4 % du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre et d'une croissance de 0,5 % sur l'exercice 1999-2000, la première depuis trois ans, selon l'*Asahi*.

■ **CHINE : quelque six millions d'employés des entreprises d'Etat chinoises ont été licenciés** au cours des cinq premiers mois de l'année, a révélé mercredi le *China Daily*, citant des statistiques du ministère du travail et de la sécurité sociale.

■ **ÉTATS-UNIS : la Réserve fédérale américaine a décidé** mercredi de faire une pause dans sa campagne de hausse des taux pour contenir l'inflation tout en promettant de nouveaux tours de vis de sa politique monétaire (*lire page 18*).

■ **Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont augmenté** de 6 % en mai par rapport au mois précédent, ce qui représente la progression la plus forte depuis décembre 1999, a annoncé mercredi le département du Commerce.

■ **CANADA : l'indice des prix de produits industriels a augmenté** de 0,3 % en mai par rapport à avril et de 5,6 % sur un an, selon des données fournies mercredi par Statistique Canada. Une nouvelle fois, le prix du pétrole a été le principal facteur de ces hausses, souligne l'institut.

■ **ARGENTINE : le ministre argentin de l'économie Jose Luis Machinea a annoncé** mardi que le PIB devrait croître de 2,5 % au 2<sup>e</sup> trimestre, ce qui permettra de garantir les 3,5 % de croissance fixés pour l'année.

■ **FRANCE : la hausse du prix des forêts s'est accélérée en 1999,** sur un marché actif avec un indice d'évolution du prix moyen en progression de 9,8 % sur 1998, selon un communiqué diffusé mercredi par la Société forestière de la Caisse des dépôts. Ce résultat fait suite à une augmentation de 1,1 % en 1998.

■ **Le gouvernement a annoncé mercredi une hausse de 0,75 point, à 3 %, de la rémunération des 69 millions de livret A, livret Bleu et Codevi à partir du 1<sup>er</sup> juillet.** Le Livret d'épargne populaire sera rémunéré à 4,25 %, contre 4,25 %. La rémunération des comptes d'épargne logement est fixée à 3 % (prime incluse) et celle des plans d'épargne logement à 4,50 % (*lire page 8*).

■ **ITALIE : l'inflation a connu une nouvelle accélération,** avec une hausse de l'indice national des prix à la consommation, en juin, de 0,3 % par rapport à mai et de 2,7 % par rapport à juin 1999, selon une première estimation diffusée mercredi par l'institut national italien des statistiques.

■ **PORTUGAL : l'indice de la production industrielle a enregistré** en avril un recul de 2 % par rapport à mars, a indiqué mercredi l'Institut national des statistiques.

■ **ZONE EURO : la balance des paiements a accusé un déficit** de ses comptes courants de 3,2 milliards d'euros en avril, a annoncé mercredi la Banque centrale européenne (BCE). En flux cumulés, la zone euro a enregistré, au cours des quatre premiers mois de l'année, un déficit de 4,4 milliards d'euros, au lieu d'un excédent de 11,1 milliards d'euros pour la période correspondante de 1999.

■ **La BCE doit davantage soutenir l'euro** si elle ne veut souffrir d'une trop forte remontée lorsque l'économie américaine s'essouffera et entraînera à la baisse le dollar, a estimé mercredi Robert Mundell, Prix Nobel d'économie 1999.

■ **BULGARIE : le produit intérieur brut a progressé** de 4,8 % à l'issue du premier trimestre 2000 par rapport à la même période de 1999, a annoncé mercredi l'Institut national des statistiques. La valeur du PIB s'élève à 5,188 milliards de leva (2,652 milliards d'euros), soit 632 leva par habitant.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (20031)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97680
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (5)	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
		COURONNE DANOISE	7,4580
		COUR. NORVÉGIENNE	8,1750
		COUR. SUÉDOISE	8,3860
		COURONNE TCHÈQUE	35,7000
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,5966
		DOLLAR CANADIEN	1,3940
		DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0062
		DRACHME GRECQUE	336,8000
		FLORINT HONGROIS	260,1100
		ZLOTY POLONAIS	4,1440

Cours de change croisés						
29/06 12h 47	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,95662	0,95150	0,14503	1,51905	0,61128
YEN	104,53500	.....	99,45500	15,16000	158,83000	63,91500
EURO	.....	1,05097	.....	0,15245	1,59675	0,64265
FRANC	6,89500	6,59660	6,55957	.....	10,47575	4,21530
LIVRE	0,65831	0,62960	0,62630	0,09545	.....	0,40240
FRANC SUISSE	1,63590	1,56455	1,55600	0,23725	2,48500	.....

Taux d'intérêt (%)				
Taux 28/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,43	4,23	5,43	5,82
ALLEMAGNE	4,36	4,52	5,26	5,46
GDE-BRETAG.	6,31	6,09	5,24	4,54
ITALIE	4,36	4,49	5,60	5,90
JAPON	0,07	0,13	1,73	2,21
ÉTATS-UNIS	6,59	5,84	6,13	5,98
SUISSE	2,88	3,23	4,03	4,43
PAYS-BAS	4,33	4,49	5,41	5,60

Matières premières			
En dollars	Cours 28/06	Var. % 27/06	
MÉTALUX (LONDRES)			\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1798	- 0,28	
ALUMINIUM 3 MOIS	1592,50	- 0,16	
PLOMB 3 MOIS	437	- 0,68	
ETAIN 3 MOIS	5530	- 0,18	
ZINC 3 MOIS			



VALEURS EUROPÉENNES

● Mercredi 28 juin, l'action de la société britannique **Smith & Nephew** s'est octroyée 8,20% à la suite de l'annonce d'un plan de cession de plusieurs de ses activités. Entraînés par la progression du titre, **Glaxo** et **SmitKline Beecham** se sont respectivement adjugés 1,81 et 1,64%.

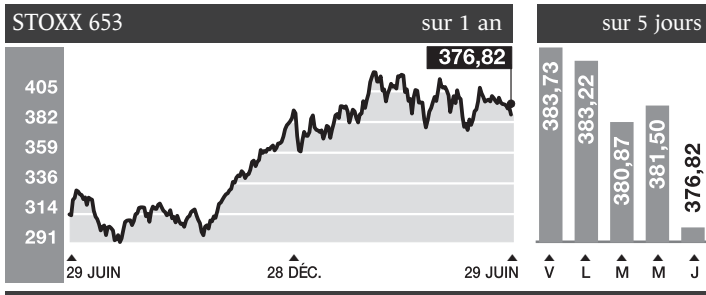
● Le groupe de presse **Prisa**, le plus important d'Espagne, a tenu la vedette à la Bourse de Madrid pour son premier jour de cotation. Le titre a pris 19% en cours de séance, avant de terminer sur un gain de 4,72% à 24,61 euros.

● Le titre du groupe d'électricité **Enel** a réagi par une hausse de 2,98%, à 4,63 euros à l'annonce par l'agence de presse Radiocor

d'un accord imminent pour le retrait de Deutsche Telekom du capital de Wind. Ce dernier est détenu à 51% par Enel.

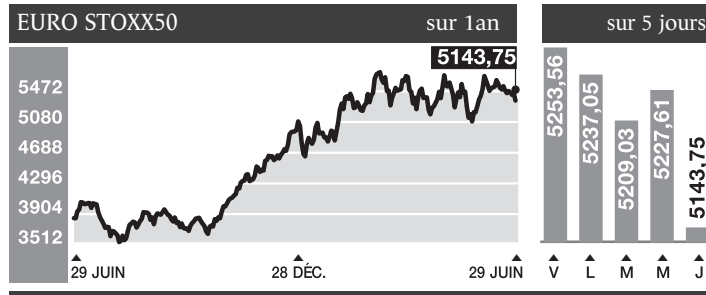
● Le fabricant allemand de décodeurs **Metalbox** s'est envolé de plus de 60%, à 115,50 euros, après l'annonce de la signature d'une lettre d'intention avec Internordic.net pour la livraison de 1,8 million de décodeurs.

● L'opérateur de téléphonie mobile **Telecom Italia Mobile (TIM)** a vu son action progresser de 3,04%, à 11,16 euros, après que le président du conseil italien, Giuliano Amato, eut indiqué que le paiement des licences de troisième génération de téléphonie mobile en Italie pourrait être échelonné.



Code	Nom	Changement
FR*	Euro Disney/RM	0,72 -1,37
GB	Granada Group	10,38 +1,56
FR*	Hermès Intl	143 -1,04
IT*	HPI	1,50 +2,74
NL*	KLM	28,75 -0,86
GB	Hilton Group	3,79 -4,44
FR*	LMVH/RM	448 -1,41
DE*	Medion	113,50 +0,47
FR*	Moulinex/RM	5,73 -0,87
DE*	Persimmon PLC	3,07 +1,05
DE*	Preussag AG	33,70 -2,88
GB	Rank Group	2,29 -0,69
IE	Ryanair Hldgs	7,50 ....
CH	Saigrop N	176,37 -2,15
DK	Sas Danmark A/S	8,85 +2,80
FR*	Seb/RM	63,30 +2,59
FR*	SodeXho Alliant	181 +0,06
ES*	Tele Piza	5,82 +0,87
CH	The Swatch Grp	1337,30 ....
CH	The Swatch Grp	271,34 -0,36
SE	Volvo -A-	22,18 ....
SE	Volvo -B-	22,90 -1,03
IR*	Wwww Uk Units	1,14 +1,79
GB	Willsow Bowden	10,28 +0,16
SE	Wm-DatA -B	5,63 -1,67
AT*	Wolford AG	32,50 -0,76
▶ DJ E STOXX CYC GO P 190,74 -1,77		

Code	Nom	Changement
GB	Schroders	16,18 ....
FR*	Simco N/RM	76,65 +0,20
GB	Slough Estates	5,85 ....
FR*	Unibail/RM	140 +2,21
ES*	Vallehermoso	6,43 -1,08
DE*	Wcm Beteiligungs	25,20 -3,82
GB	Woolwich PLC	4,49 +2,18
▶ DJ E STOXX FINS P 272,14 -0,38		



Code	Nom	Changement
DK	Ratin -A-	79,78 ....
DK	Ratin -B-	82,46 ....
GB	Rentokil Initia	2,41 +0,67
GB	Rexam	4,06 -0,78
FR*	Rexel/RM	82,70 -2,93
AT*	Rhi AG	25 +0,68
CH	Rieter Hldg N	345,63 -2,19
SE	Dresdner Tiger	....
CH	Saurer Arbon N	647,33 +0,50
FR*	Schneider Elect	72,20 -1,63
IT*	Seat-Pagine Gia	2,34 ....
GB	Securicor	2,16 -0,74
SE	Securitas -B-	23,13 -4,43
DE*	Sgl Carbon	70,20 +1,03
GB	Shanks Group	2,86 +1,11
FR*	Sidel/RM	83,60 +0,72
GB	Invensys	4,01 +0,80
DE*	Singulus Techno	120,50 ....
DK	Skf -B-	17,53 ....
DK	Sophus Berend -	19,58 ....
CH	Sulzer Fratsai	708,06 -0,36
GB	T.J.Group Plc	5,87 -0,81
NO	Tomra Systems	28,13 -5,35
AT*	Va Technologie	57,20 -0,09
NL*	Vedior NV	12,60 ....
▶ DJ E STOXX IND GO P 552,76 -1,23		

Code	Nom	Changement
FR*	Bic/RM	50,25 +1,54
FR*	Brit Amer Tobac	6,97 -0,23
FR*	Casino GP/RM	97,70 +0,05
CH	Cfr Units -A-	2714 -0,45
BE*	Delhaize	66,60 -0,89
FR*	Essilor Intl/R	297,80 -1,16
BE*	Colruyt	41,60 +0,36
BE*	Freeserve	7,26 ....
DE*	Fresenius Med C	81,80 +0,25
GB	Gallaher Grp	5,29 -2,07
BE*	Gib	37,05 -2,07
CH	Givaudan N	321,40 -0,90
GB	Imperial Tobacc	9,96 -0,32
PT*	Jeronimo Martin	17,75 +0,34
FI*	Kesko -B-	11 +2,71
FR*	L'oreal/RM	900 +1,81
GB	Morrison Superm	2,29 -3,38
DE*	Henkel Kgaa Vz	60 -0,33
GB	Reckitt Benckis	11,79 +3,08
GB	Safeway	4,08 +1,59
GB	Sainsbury J. Pl	4,85 +1
GB	Smith & Nephew	3,57 +0,90
GB	Imperial Tobacc	9,96 -0,32
GB	Stagecoach Hldg	1,15 -1,37
ES*	Terra Networks	40,34 -0,76
GB	Tesco Plc	3,25 +0,50
NL*	Tnt Post Groep	28,30 +3,10
DE*	T-online Int	32,58 -5,01
NL*	World Online In	12,30 -7,17
▶ DJ E STOXX N CY G P 491,06 +0,02		

29/06 12h52

AUTOMOBILE

Code	Nom	Changement
SE	Autoliv SDR	26,17 +0,69
BE*	Basf AG	41,70 -0,71
DE*	Bmw	31,40 +0,48
DE*	Continental AG	17,55 -1,40
DE*	DaimlerChrysler	55,85 -0,98
IT*	Fiat	27,11 -0,33
IT*	Fiat Priv.	17,03 -2,07
FR*	Michelin/RM	34,50 -0,03
FR*	Peugeot	218,40 -1,75
IT*	Pirelli	2,75 -2,14
DE*	Dr Ing Porsche	2850 -1,72
FR*	Renault	45,80 -0,26
FR*	Valeo/RM	57,10 -1,55
DE*	Volkswagen	39,65 -0,13
▶ DJ E STOXX AUTO P 215,79 -0,81		

BANQUES

Code	Nom	Changement
GB	Abney National	12,44 +1,04
NL*	Abn Amro Holdin	25,33 -1,40
GB	All & Leics	8,94 +0,72
GB	Allied Irish Ba	14,98 +0,75
GR	Alpha Bank	41,73 +0,61
PT*	B Pinto Mayor R	23,10 +0,43
AT*	Bank Austria Ag	50,90 -0,49
GB	Bank of Ireland	10,63 -0,75
GR	Bank of Piraeus	18,40 -1,98
GB	Bk of Scotland	9,68 -0,82
ES*	Bankinter R	50,85 -2,21
GB	Barclays Plc	25,67 -0,68
DE*	Bayr.Hypo-LuVer	68 -0,29
IT*	Bca Ag.Mantovan	8,60 +0,94
IT*	Bca Fideuram	16,02 -0,62
IT*	Bca Intesa	4,53 +0,22
IT*	Bca Lombarda	9,06 +0,22
IT*	Monte Paschi Si	4,10 -0,73
IT*	Bca P.Berg.-Cv	18,68 +0,43
IT*	Bca P.Milano	7,28 +0,69
IT*	B.P.Verona E S.	10,79 +1,03
IT*	Bca Roma	1,25 -1,57
ES*	Bbva R	15,19 -1,11
PT*	Espirito Santo	25,80 -0,77
ES*	Bco Popular Esp	31,90 -2,57
PT*	Bco Port Atlant	4,20 ....
PT*	Bcp R	5,33 -0,37
IT*	BiPop Carire	101,50 ....
IT*	Bnl	3,57 -1,38
FR*	Bnp Paribas/RM	99,70 -0,30
ES*	Bsch R	10,70 -1,74
FR*	Ccf/RM	145,20 -2,55
NO	Christiania Bk	5,59 +0,22
IT*	Comit	5,80 -1,02
GR	Comm.Bank of Gr	45,45 -3,47
DE*	Commerzbank	37,30 -1,58
FR*	Credit Lyonnais	48,10 -2,63
DK	Den Danske Bk	124,03 +1,65
NO	Dnb Holding -A-	4,33 ....
DE*	Deutsche Bank N	87,60 +0,23
BE*	Dexia	155,10 -0,89
DE*	Dresdner Bank N	42,20 -1,86
GR	Efg Eurobank	26,80 -4,04
GR	Ergo Bank	20,05 +1,96
AT*	Erste Bank	42,75 -0,58
SE	FoereningsSB A	15,38 ....
GB	Halifax Group	9,82 -0,16
GB	HsbC Hldg	11,91 -0,13
DE*	Ikb	16,60 -1,19
BE*	Kbc Bancassuran	45,10 -0,55
GB	Lloyds Tsb	10,22 +2,24
GR	Nat Bank Greece	41,58 -0,74
FR*	Natexis Bq Pop.	73,80 -0,40
SE	Nordic Baltic H	7,15 -1,64
IT*	Rolo Banca 1473	18,81 -2,29
GB	Royal Bk Scotl	17,35 +2,75
IT*	San Paolo Imi	17,59 +0,34
SE	S-E Banken -A-	11,63 -1,02
GB	Standard Chartr	13,16 -1,08
FR*	Ste General-A/	60,40 ....
SE	Sv Handbk -A-	15,38 -0,77
SE	Swedish Match	3,16 -1,49
CH	Ubs N	153,92 -1,14
IT*	Unicredit Ital	4,89 -0,20
DK	Unidanmark -A-	85,81 ....
GR	Xiosbank	20,20 ....
▶ DJ E STOXX BANK P 326,33 -0,80		

PRODUITS DE BASE

Code	Nom	Changement
ES*	Aceralia	9,90 -0,50
ES*	Acerinox R	30,82 -2,22
GR	Aluminium Grec	38,93 -0,30
GB	Anglo American	49,77 +0,06
GB	Arjo Wiggins Ap	4,11 +0,39
SE	Assidomaen Ab	14,91 -3,47
BE*	Bekaert	53,90 -0,83
GB	Billiton	4,16 -0,38
AT*	Boehler-Uddehol	37,60 +0,13
GB	Bunzl Plc	5,66 +1,14
GB	Corus Group	1,55 -1,02
GB	Elval	6,33 -3,18
NL*	Ispat Internati	9,20 -4,17
GB	Johnson Matthey	14,57 +0,11
AT*	Mayr-Melnhof Ka	49,65 +0,96
FI*	Metsae-Serla -B	8 +0,63
SE	Holmen -B-	23,61 +1,02
FI*	Outokumpu	10,55 -1,95
FR*	Pechiney-A-	43,70 -0,68
FI*	Rautaruukki K	4,92 ....
GB	Rio Tinto	16,95 +1,05
GR	Sidenor	8,08 -2,86
GR	Silver & Baryte	31,19 +2,64
GB	Smurfit Jeffers	1,79 -3,45
FI*	Stora Enso -A-	9,50 ....
FI*	Stora Enso -R-	9,34 +1,74
SE	Svenska Cellulo	20,39 +0,59
DE*	Thyssen Krupp	16,74 +1,15
BE*	Union Miniere	38,30 ....
FI*	Upm-Kymmene Cor	27,20 +0,74
FR*	Usinor	13,04 -0,99
GR	Viohalco	12,20 -1,56
AT*	Voest-Alpine St	31,40 ....
▶ DJ E STOXX BASI P 157,80 +0,08		

CHIMIE

Code	Nom	Changement
FR*	Air Liquide/RM	132,70 +0,91
NL*	Akzo Nobel NV	42,23 -2,47

Code	Nom	Changement
DE*	Basf AG	41,70 -0,71
DE*	Bayer AG	39,65 -0,38
GB	Boc Group Plc	15,21 -0,21
DE*	Celanese N	19,70 -0,28
CH	Ciba Spec Chem	65,25 -0,95
CH	Clariant N	388,91 ....
DE*	Degussa-Huels	29,70 -2,62
NL*	Dsm	34,06 +0,18
CH	Ems-Chem Hold A	4935,72 +0,66
GB	Ici	8,08 +0,80
FI*	Kemira	5,10 ....
GB	Laporte	7,74 +0,21
CH	Lonza Grp N	539,44 -0,71
FR*	Rhodia	17,56 -0,71
BE*	Solvay	69,20 +0,87
BE*	Tessenderlo Che	41,65 -0,83
▶ DJ E STOXX CHEM P 334,03 -0,71		

CONGLOMÉRATS

Code	Nom	Changement
FR*	Cgip/RM	45,16 -0,99
FR*	Christian Dior	248,60 -0,56
BE*	D'Ieteren Sa	260 -1,89
FR*	Azeo	65,05 -0,84
BE*	Gbl	254,50 ....
BE*	Gevaert	39,90 +1,01
NL*	Hagemeyer NV	28,01 -2,54
GB	Inchcape	4,03 +4,56
SE	Investor -A-	14,01 -0,84
SE	Investor -B-	14,31 -0,83
GR	Mytilineos	10,64 -2,32
NO	Norsk Hydro	49,91 ....
CH	Unaxis Hldg N	286,52 -1,22
NO	Orkla	19,63 -0,21
PT*	Sonae Sgpps	8,98 -1,32
GB	Tomkins	3,23 -0,98
DE*	E.ON AG	51 -1,73
▶ DJ E STOXX CONG P 329,98 ....		

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Code	Nom	Changement
IR*	Eircom	2,73 +1,11
GB	British Telecom	13,85 -1,93
GB	Cable & Wireless	17,06 -4,56
DE*	Deutsche Telekom	60,60 -4,57
IT*	E.Biscom	166,80 -1,88
GB	Energis	40,35 -3,92
DE*	Equant NV	45,50 +2,25
SE	Europolitan Hld	13,18 -3,91
FR*	France Telecom	155,40 -2,20
GR	Hellenic Tele (	25,43 -1,89
FI*	Hels.Teleph E	103,50 -1,90
NL*	Koninklijke Kpn	105,70 ....
NL*	Libertel NV	16 ....
DE*	Mannesmann N	253 -5,60
DE*	Mobilcom	107,50 +0,93
GR	Panafon Helleni	12,02 -0,49
PT*	Portugal Teleco	11,79 -1,26
FI*	Sonera	51,10 -2,37
CH	Swisscom N	372,12 -1,87
DK	Tele Danmark -B	71,47 -3,09
PT*	Telecel	16,07 -0,62
IT*	Telecom Italia	14,27 -1,79
IT*	Telecom Italia	7 -1,27
ES*	Telefonica	22,24 -0,04
IT*	Tim	10,87 -2,60
IT*	Tiscali	45,40 -0,55
NL*	Versatel Teleco	43,30 -2,70
GB	Vodafone AirtoU	4,40 -3,85
▶ DJ E STOXX TCOM P 1100,20 -2,21		

CONSTRUCTION

Code	Nom	Changement
ES*	Acciona	41 -3,42
GR	Aktor Sa	8,76 -1,67
FI*	Uponor -A-	19,50 ....
ES*	Aumar R	15,20 -0,33
ES*	Acesa R	9,15 -1,29
GB	Blue Circle Ind	6,75 ....
FR*	Bouygues/RM	715,50 -3,96
GB	Bpb	5,12 -1,54
IT*	Buzzi Unicem	9,38 +1,41
GB	Crh Plc	30,07 +0,53
PT*	Cimpor R	19,35 +0,26
FR*	Colas/RM	52,10 +0,19
ES*	Grupo Dragados	7,25 +0,83
ES*	Ferrovial Agrom	9,57 +0,13
ES*	Fcc	17,23 -0,16
FR*	Grpue Gtm	94,70 ....
ES*	Grupo Ferrovial	13,19 -1,27
GB	Hanson Plc	7,56 ....
DE*	Heidelberger Ze	64,40 +2,22
GR	Hell.Technodo.R	22,73 -2,80
GR	Hercules Genl R	22,52 -



VALEURS FRANÇAISES

L'action Air France s'effritait de 0,28 %, à 17,95 euros, jeudi 29 juin, quelques minutes après le début des transactions. La compagnie aérienne a annoncé à Bangkok son intention de s'associer à Delta Lines pour prendre une participation de 10 % dans Thai Airways International. Le titre France Télécom gagnait 1,13 %, à 160,70 euros, un quart d'heure après l'ouverture de la Bourse, après que l'opérateur eut annoncé qu'il comptait introduire en Bourse 9,7 % de sa filiale Internet Wanadoo le 18 juillet (lire aussi page 19). La cotation d'Infosources était toujours suspendue jeudi matin. L'opérateur télécom belge Belgacom et le groupe Internet ont annoncé la fusion de leurs activités de fournisseurs d'accès Internet au sein d'une société dont Belgacom aura 75 % et Infosources 25 %. Infosources a précisé qu'il séparerait ses activités multimédias, rebaptisées IXO, qui seront introduites au Nouveau Marché. L'action Sanofi-Synthelabo gagnait 1,15 % jeudi matin, à 52,6 euros. Jeudi, le Financial Times se faisait l'écho de rumeurs de marché évoquant la prise de contrôle de Sanofi-Synthelabo par Roche. Le titre Usinor progressait de 1,29 %, à 13,34 euros, jeudi matin. Le groupe sidérurgique a annoncé un résultat d'exploitation de 284 millions d'euros au premier trimestre, soit 7 % du chiffre d'affaires, contre une perte de 20 millions un an plus tôt.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 29 JUIN Cours relevés à 12 h 47 Liquidation : 24 juillet

Table of French stock market data with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Includes entries for BNP, Air France, Sanofi-Synthelabo, Usinor, etc.

Table of international stock market data with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Includes entries for American Express, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 29 JUIN Cours relevés à 12 h 47

Table of new market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for Abel Guillem, AB Soft, Access Comm, etc.

Table of new market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for CMT Medical, Coala, Coheris Atix, etc.

Table of international stock market data with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Includes entries for American Express, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 29 JUIN Cours relevés à 12 h 47

Table of second market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for Ales Gpe Ex, Alcego, Alenco, etc.

Table of international stock market data with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Includes entries for American Express, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of international stock market data with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Includes entries for American Express, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data with columns: AGIPI, BNP, CDC Asset Management, Livret B. Inv. D. PEA, Multi-Promoteurs, Nord Sud Dévelop. D.

Table of Caisse d'Épargne and Crédit Agricole data with columns: Sicav en ligne, CREDIT AGRICOLE, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CREDIT LYONNAIS, CREDIT MUTUEL, LCFE DE ROTHSCHILD.

Table of Crédit Industriel et Commercial and Legal & General Bank data with columns: CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, LEGAL & GENERAL BANK, AMPLITUDE AMERIQUE D., AMPLITUDE EUROPE D., etc.

Table of SG Asset Management and Fonds communs de placements data with columns: SG ASSET MANAGEMENT, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, DÉCLIC ACTIONS EURO., DÉCLIC ACTIONS FRANC., etc.



**EURO 2000** L'équipe de France de football a gagné (2-1) la demi-finale qui l'opposait au Portugal, mercredi 28 juin, à Bruxelles. ● LA VICTOIRE DES BLEUS a été signée lors de la prolongation, à la 118<sup>e</sup> minute, après un pe-

nalité tiré par Zinedine Zidane. ● CE BUT EN OR, qui a mis fin à la rencontre, a provoqué la colère des Portugais, qui ont contesté la décision de l'arbitre avant de s'en prendre au juge de touche qui avait



signalé la faute. ● LES PORTUGAIS avaient ouvert le score dès la 18<sup>e</sup> minute de jeu, par leur attaquant Nuno Gomes, les Français répliquant en seconde mi-temps par Thierry Henry (51<sup>e</sup>). ● EN FI-

NALE, dimanche 2 juillet, les Bleus affronteront le vainqueur de la demi-finale Pays-Bas - Italie, qui devait se jouer jeudi 29 juin, à Amsterdam (Pays-Bas). Le vainqueur obtiendra son deuxième titre continental.

# Un « penalty en or » accable le Portugal et propulse les Bleus en finale

Il aura fallu attendre la 28<sup>e</sup> minute de la prolongation pour voir l'équipe de France s'imposer dans la première demi-finale de l'Euro 2000. C'est un penalty transformé par Zidane, consécutif à une faute de main et violemment contesté par les Portugais, qui a permis la victoire

## BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Il sera dit que les confrontations footballistiques franco-portugaises sont des histoires de mains. Un soir de mai 1990 à Lisbonne, l'Olympique de Marseille avait éliminé en demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions en encaissant un but inscrit de l'avant-bras par l'attaquant de Benfica, Vata. De main, il a été grandement question, de nouveau, mercredi 28 juin, à Bruxelles, au cours de la première demi-finale de l'Euro 2000, entre la France et le Portugal. Un penalty sifflé en faveur des Bleus par l'arbitre autrichien Günter Benkö dans la prolongation, alors que les deux équipes étaient à égalité (1-1), a provoqué une confusion rarement vue dans une compétition de cette importance. Palabres, insultes, coups d'épaule, crachats, jets de maillot : pendant quatre minutes, avant que Zinedine Zidane s'en vienne donner la victoire à l'équipe de France grâce au « but en or » (2-1), la pelouse du stade du Roi-Baudouin a été le théâtre d'un chaos imprévisible.

L'homme qui a tout « déclenché » s'appelle Luis Abel Xavier. Une heure après la fin de la rencontre, ce défenseur d'origine mozambicaine, reconnaissable à ses cheveux et à sa barbe teints en blond, a volé d'une caméra à l'autre pour crier sa colère : « C'est injuste. Nous avons perdu ce match d'une façon que nous n'attendions pas. Le Portugal est un petit pays. Nous n'aurons jamais le même traitement que les autres, surtout quand on joue devant des champions du monde. » Luis Abel Xavier le jure : s'il a bel et bien touché le ballon de la main gauche, sur ce tir de Sylvain Wiltord à la 118<sup>e</sup> minute du match, il ne l'a pas fait intentionnellement. « J'ai effectué un tacle sur le ballon. Quand vous réalisez ce geste, vous ne pouvez pas conserver vos bras le long du corps », a expliqué le joueur du club anglais d'Everton, avant de s'en prendre au juge de touche slovaque, Igor Sramka, qui signala la faute à l'arbitre de champ : « Comment se fait-il qu'un Slovaque ait été désigné pour ce match alors qu'il y a tant de bons arbitres en Europe ? »

Les incidents qui ont entouré ce

penalty pourraient valoir de lourdes sanctions au Portugal. Igor Sramka, bien que protégé par le quatrième arbitre, l'Ecosse Hugh Dallas, s'est fait passablement secouer par plusieurs joueurs avant que le milieu de terrain Paulo Bento ne lui crache au visage. Ecoeuvré, le leader de l'équipe, Luis Figo, a alors quitté le terrain en ôtant son maillot. Après le but de Zinedine Zidane, les troubles se sont poursuivis. L'arbitre central, Günter Benkö, a donné un carton rouge à l'attaquant Ribeiro Nuno Gomes. Lequel, sur le chemin des vestiaires, a jeté son maillot en sa direction, en signe de protestation.

## L'EXAMEN DES RALENTIS

Le camp français, pendant ce temps, était tout à sa joie. Didier Deschamps, dont c'était la 100<sup>e</sup> sélection, est allé embrasser sa femme, assise en tribune. Zinedine Zidane a dansé avec Christophe Dugarry et Bixente Lizarazu, deux fidèles amis de l'époque bordelaise. Laurent Blanc, qui avait été privé de finale de Coupe du monde, il y a deux ans, en raison d'une expulsion, a savouré sa revanche. Quant à Robert Pires, dont les parents sont ori-

ginaires de Braga, il a consolé les derniers joueurs portugais présents sur la pelouse, sous l'œil attristé d'Eusebio, la légende vivante du football lusitanien.

Dans les couloirs du stade, les champions du monde ont tous, ensuite, regardé attentivement les ralents de la télévision afin de conforter leur première impression. « Oui, il y avait penalty », ont-ils tous indiqué. Certains ont partagé la peine de leurs adversaires, tel Zinedine Zidane : « On ne peut pas dire que les Portugais ne méritaient pas de gagner quelque chose, ce soir. »

D'autres ont fait montre de beaucoup moins de sentiment, à l'image de Thierry Henry : « Je ne suis pas désolé pour eux. S'ils nous avaient battus de la même manière, ils n'auraient pas été désolés pour nous. » Le sélectionneur, Roger Lemerre, s'est contenté de rappeler le règlement : « Une main dans les 16,50 m, c'est penalty. Il n'y a pas injustice. Les arbitres peuvent désormais intervenir pour que les lois ne soient pas transgressées. Ce qui s'est passé est un grand moment pour l'arbitrage international. »

Litigieux ou valable, selon les versions, ce penalty a conclu de ma-



Zidane, Deschamps et Thuram laissent éclater leur joie.

nière très symbolique cette demi-finale France-Portugal. Bien que dominateurs pendant pratiquement toute la partie, les Bleus ont emporté avec difficulté un match aux enjeux multiples. Jamais l'équipe de France, championne d'Europe en 1984, à Paris, et championne du monde en 1998, à Saint-Denis, n'avait réussi à se qualifier pour une finale de grande compétition en dehors du territoire national. Le défi qui l'attend, désormais, est d'une autre dimension : une victoire à Rotterdam, dimanche 2 juillet, ferait d'elle la première sélection vainqueur d'un titre européen deux ans après un sacre mondial (l'Allemagne a réalisé le doublé Euro puis Mondial en 1972 et 1974), et derrière l'Allemagne et ses trois titres continentaux, le seul double vainqueur de l'épreuve.

## NERFS MAÎTRISÉS

Proclamés favoris de l'épreuve dès leur premier match contre le Danemark (3-0), les hommes de Roger Lemerre ont ajouté à leur registre, mercredi, une vertu bien utile en cette fin de compétition : la maîtrise de leurs nerfs. Tout commença pourtant très mal. À la faveur d'une balle perdue par Didier Deschamps devant la surface de réparation, l'attaquant Nuno Gomes ouvrait le score dès la 18<sup>e</sup> minute. L'égalisation ne devait venir qu'en début de seconde période grâce à Thierry Henry, dont le tir en pivot passait entre les jambes du défenseur central Fernando Couto (50<sup>e</sup>). La force des Bleus fut, à ce moment-là, de ne pas s'énervier. Avoir déjà affronté la règle du « but en or » (contre le Paraguay, en quarts de finale du Mondial 1998) constituait sans doute un avantage.

Olympiens, ils le furent aussi lors des incidents consécutifs au penalty, à l'image de Zinedine Zidane. Durant les quatre minutes de tohu-bohu, le meneur de jeu resta sans mot dire, seul dans son coin, tout à sa concentration. Il posa ensuite le ballon sur l'endroit du destin en se disant qu'« il faut mettre une bonne frappe ». Zinedine Zidane en mit alors une bonne : une redoutable et définitive.

E. B.

Frédéric Potet

## Les quatre secrets d'un parcours triomphal

### BRUXELLES

de notre envoyé spécial

« Nous sommes plus forts qu'en 1998 », prédisent-ils avant le début du championnat d'Europe. En attendant le verdict final, dimanche 2 juillet, à Rotterdam, les Bleus l'ont déjà prouvé dans l'esprit en présentant un football créatif, technique et efficace (11 buts en 5 matches). Mais l'équipe de France s'est aussi singularisée par un savoir-faire qui transcende ses qualités naturelles.

● **La vitesse.** Elle a été déterminante lors du premier match face au Danemark (3-0) qui a opté pour l'épreuve de force pour déstabiliser les champions du monde. En formant une ligne d'attaque constituée de deux sprinteurs (Nicolas Anelka et Thierry Henry), Roger Lemerre a spéculé à raison sur la lourdeur de la défense adverse. Pendant la Coupe du monde 1998, Aimé Jacquet avait misé sur la solidité de sa défense et un jeu très latéral. Son successeur a redéfini le concept. Zinedine Zidane s'est transformé en brillant organisateur d'un football fondé sur la profondeur.

● **L'orgueil.** Face à la République tchèque, la France a changé de répertoire en renforçant son milieu de terrain avec la titularisation d'un troisième récupérateur (Patrick Vieira). Tenue en échec jusqu'à l'heure de jeu, elle a pris l'ascendant (2-1) grâce à son buteur fétiche, Youri Djorkaeff (0,39 but par match en sélection), assurant ainsi sa qualification pour les quarts de finale. Contesté dans son statut de titulaire avant le début de l'Euro 2000, le joueur de Kaiserslautern a rappelé à ses détracteurs qu'il savait se sublimer lors des rencontres décisives. « J'ai senti l'odeur du but quand Thierry Henry m'a adressé son centre », dira-t-il. Dans son sillage, c'est toute l'équipe qui a démontré amour-propre et fierté.

● **Le cœur.** L'Espagne se présente sur la route des Français avec un moral au zénith après sa qualification obtenue en extremis face à la Yougoslavie (4-3). Roger Lemerre sacrifie un attaquant (Nicolas Anelka) et densifie son milieu de terrain. La défense française et Lilian Thuram, en particulier, souffrent devant la vivacité des attaquants espagnols. Les Tricolores prennent l'avantage (coup-franc de Zinedine Zidane), se

font remonter et prennent l'avantage sur un exploit de Youri Djorkaeff juste avant la mi-temps. Ensuite, ils serrent les dents et font preuve d'abnégation pour préserver le résultat.

● **Le sang-froid.** La demi-finale face au Portugal déroule un scénario inédit. Pour la première fois depuis le début de l'épreuve, la France est menée au score. Il lui faudra 25 minutes pour s'en remettre. L'égalisation de Thierry Henry, en début de seconde période, remet ses idées et son organisation en place. La prolongation et la perspective de perdre à tout moment sur un but en or révèlent son degré de confiance. Avec méthode et discernement, les Bleus prennent des risques calculés et franchissent l'obstacle sur un penalty que transformera Zinedine Zidane dans une ambiance survoltée. « Nerveusement, c'était très dur, commentera Bixente Lizarazu. C'était une situation terrible. » Moins expérimentés, les Portugais ont lâché prise en s'en prenant sans raison au corps arbitral.

## PORTUGAL - FRANCE

1 - 2

(après prolongation)

EURO 2000 Demi-finale

Mercredi 28 juin

20 h 45, Stade Roi-Baudouin, à Bruxelles

• Temps agréable • Terrain en parfait état

• Public enthousiaste

• 50 000 spectateurs

Arbitre : M. Benkö (Autriche)

**COMMENTAIRE** Rencontre équilibrée et indécise, d'excellent niveau. L'équipe de France, dominatrice au milieu de terrain et supérieure physiquement, mais plus imprécise, a buté le plus souvent sur la défense adverse. Les contres portugais ont fait douter jusqu'au bout les champions du monde, qui ont dû attendre la fin de la prolongation pour prendre l'avantage sur un penalty longtemps contesté par les Portugais.

**BUTS** **PORTUGAL :** Nuno Gomes (19<sup>e</sup>, de 17 m face au but, demi-volée du pied droit au ras du poteau gauche).

**FRANCE :** Henry (51<sup>e</sup>, à 7 m dans l'axe du but, tir en pivot croisé du pied droit dans le coin gauche) ; Zidane (118<sup>e</sup>, sur penalty du droit dans la lucarne droite).

**AVERTISSEMENTS** **PORTUGAL :** Vidigal (43<sup>e</sup>, jeu irrégulier) ; Figo (53<sup>e</sup>, jeu dangereux) ; Jorge Costa (54<sup>e</sup>, jeu irrégulier) ; Dimas (61<sup>e</sup>, jeu dangereux) ; Joao Pinto (107<sup>e</sup>, jeu dangereux).

**FRANCE :** Viera (22<sup>e</sup>, jeu dangereux) ; Desailly (38<sup>e</sup>, jeu dangereux).

**EXPULSION** **PORTUGAL :** Nuno Gomes (118<sup>e</sup>, contestation).

**ARRÊTS DE JEU** **En faveur du PORTUGAL :** 25 coups francs (11 + 7 + 7), dont 3 hors-jeu (0 + 0 + 3), 2 corners (0 + 2 + 0).

**En faveur de la FRANCE :** 29 coups francs (12 + 11 + 6), dont 3 hors-jeu (0 + 0 + 3), 10 corners (1 + 4 + 5).

**OCCASIONS** **PORTUGAL :** 46 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 16 + 11), dont 2 occasions (1 + 0 + 1) ; 10 tirs (4 + 4 + 2), dont 3 contrés (1 + 0 + 2) et 3 parés (1 + 2 + 0) par Barthez.

**FRANCE :** 75 positions d'attaque dans les 30 m (31 + 29 + 15), dont 5 occasions (1 + 2 + 2) ; 25 tirs (9 + 7 + 9), dont 5 contrés (2 + 1 + 2) et 1 dévié (0 + 0 + 1) et 6 parés (4 + 1 + 1) par Vitor Baia.

**L'ACTION** **LE PREMIER BUT DE LA FRANCE** à la 51<sup>e</sup> minute

1 Passe

2 Tir

3 Déplacement avec la balle

1 Servi par Viera, Anelka déborde sur le côté droit de la surface

2 Il fixe un défenseur et centre en retrait pour Henry

3 Henry contrôle dos au but, et d'un tir croisé en pivot trompe Vitor Baia

Infographie "Le Monde" avec Clément Douin

## BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Il suffit d'accrocher le regard pour sonder son esprit. Zinedine Zidane n'a pas l'art de composer un personnage. Par vent mauvais, il a l'œil sombre et le filet de voix encore plus fluet. D'un pas nonchalant, il s'extirpe alors de la meute qui quête un autographe ou un commentaire. Le stratège de l'équipe de France est d'abord un meneur sur le terrain. Le ministère de la parole le rebute et le rôle du patron des Bleus, qu'on lui prête depuis le début de l'Euro 2000, ne l'intéresse guère même s'il livre désormais plus volontiers sur la place publique ses préférences tactiques ou individuelles.

Ton domaine de prédilection reste le gazon. Mercredi 28 juin, face au Portugal, l'entrée en matière fut pourtant laborieuse. Un mauvais choix, un contrôle approximatif et c'est toute une équipe qui a égaré le mode d'emploi de ses succès en série. On le vit un instant renouer avec un accès de nervosité qui lui valut des désagréments avec les arbitres, comme ce carton rouge pendant la Coupe du monde 1998. L'écart faillit coûter à la France un rendez-vous avec l'Histoire.

Depuis, le maestro a mûri. A 28 ans, il se sent fort et le dévoile sans bravade, ce qui n'annonce pas des lendemains chantants pour ses prochains gardes-chiourme. « Je suis au top de ma forme », juge-t-il, ce qui se traduit par un numéro de funambule hautement spectaculaire. Sa deuxième mi-temps face aux Portugais s'est résumée à une succession de gestes d'une technici-

té époustouflante : contrôles en déséquilibre, contre-pieds parfaitement maîtrisés, ouvertures ajustées, dribbles diaboliques au milieu de trois adversaires. La montée en puissance du magicien a coïncidé avec une seconde mi-temps bien maîtrisée par les Bleus.

## La montée en puissance du magicien a coïncidé avec une seconde mi-temps bien maîtrisée par les Bleus

Il restait à emballer l'affaire, rappeler au Portugal que les étoiles ne se décrochent pas au premier essai. La France a payé pour l'apprendre lors de l'Euro 96 en échouant d'un souffle en demi-finale face à la République tchèque (0-0, 5 tirs au but à 6). Mauvais souvenir pour Zinedine Zidane, annoncé vedette et déchu de son grade en raison d'une blessure qui n'a cessé de torturer sa fierté. Son Mondial 1998 démarré sur rythme lent s'était achevé dans l'euphorie collective par la grâce de ses deux buts de la tête face au Brésil.

On aurait envie d'arrêter le temps

## Le sommet des artistes laisse Zinedine Zidane seul en piste

pour se repaître à l'infini de sa gestuelle, cette décontraction si rigide dans l'art des amortis. La bande-annonce de cette demi-finale avait promis un duel d'artistes. L'affrontement des bienfaiteurs du football romantique n'a pas déçu. Luis Figo a chahoupé subtilement au milieu de la défense française, mais ses fulgurances ont fini par s'étioler au moment où son rival a posé sa patte de velours sur les opérations. L'épilogue fut à lui seul un condensé de cette confiance qui anime le n° 10 des Bleus.

Dans le tumulte d'un penalty longtemps contesté par les joueurs portugais, Zinedine Zidane s'est approché lentement de la surface de réparation, il a posé langoureusement l'objet de ses cajoleries à onze mètres de Vitor Baia avant d'exécuter la sentence d'une frappe

sèche et précise dans la lucarne gauche. Le visage du buteur en or s'est alors soudainement ouvert. Le bras droit levé en signe de délivrance, il a couru vers son meilleur ami, Christophe Dugarry, avant de partager l'allégresse avec le reste de la troupe.

« J'ai tiré le penalty car Youri Djorkaeff était sur le banc des remplaçants, a-t-il commenté. J'avais choisi de frapper fort sur la droite du gardien. Je me sentais bien et finalement pas si épuisé. J'ai une pensée pour les Portugais, nous ne leur avons pas infligé une victoire flagrante. »

Maigre consolation pour Luis Figo, qui a enlevé son maillot d'un geste furieux avant l'exécution du penalty. La piste aux étoiles ne se partage pas.

Elie Barth

## Tableau de la phase finale

QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES	FINALE	BUTEURS
PORTUGAL - TURQUIE 2 - 0	PORTUGAL - FRANCE 1 - 2 (après prolongation)	<b>DIMANCHE 2 JUILLET</b> Rotterdam à 20 heures (TF1)	1 5 buts : Kljuvert (Pays-Bas) Milosevic (Yougoslavie)
ESPAGNE - FRANCE 1 - 2	ITALIE - ROUMANIE 2 - 0		2 4 buts : Nuno Gomes (Portugal)
ITALIE - PAYS-BAS jeudi 29 Amsterdam 18h00 (TF1)	PAYS-BAS - YOUGOSLAVIE 6 - 1	3 3 buts : Henry (France) Sergio Conceicao (Portugal) Zahovic (Slovenie)	
		4 2 buts : Douze joueurs dont Zidane	



# Edgar Davids ne sort ni ne joue plus sans ses lunettes

Le milieu de terrain néerlandais, qui devait être une des attractions de la demi-finale Pays-Bas - Italie, ne se fait pas uniquement remarquer par son impressionnant volume de jeu

Les Pays-Bas et l'Italie devaient jouer, jeudi 29 juin (TF 1, 18 heures), au stade de l'Arena, à Amsterdam, la demi-finale de l'Euro 2000, qui désignera l'adversaire de la France pour la finale. Dimanche 2 juillet, à Rotterdam, on

connaîtra forcément un double lauréat du titre continental. Edgar Davids, remuant milieu de terrain de la Juventus Turin, est un des principaux atouts de l'équipe néerlandaise. Sur la pelouse, les spectateurs l'identi-

fient sans mal : depuis quelques mois, le joueur porte une paire de lunettes (monture noire enveloppante, verres orangés) censée le protéger des chocs, car il était atteint d'un glaucome. Mais le mal a disparu et, si Edgar

Davids est toujours affublé de ce curieux accessoire, c'est qu'il a fini par y prendre goût. Pour l'instant, son fournisseur n'a pas l'intention de profiter de cette publicité pour lancer une nouvelle mode.

## AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Il est partout. Sur toute la hauteur d'un building d'affaires de Rotterdam, sur les affiches publicitaires disséminées dans tous les Pays-Bas, à la télévision, avec son maillot *bianconero* de la Juventus Turin, ou avec la tenue orange de son pays. Quoi qu'il advienne au soir de la demi-finale contre l'Italie, le 29 juin, l'Euro 2000 aura été marqué par la consécration d'Edgar Davids.

Les supporters hollandais l'adorent pour sa combativité sans relâche et pour l'énergie qu'il sait insuffler à ses partenaires essouffés. Frank Rijkaard, son entraîneur, apprécie la forte personnalité de celui qui, lors de l'Euro 1996, avait claqué la porte de l'équipe des Pays-Bas en protestant contre les inégalités de traitement. Il l'a nommé vice-capitaine « parce qu'il joue très bien et parce qu'il a un comportement d'athlète. »

Les hommes d'image, eux, lui reconnaissent avant tout une gueule de star : avec ses dreadlocks nouées en queue de cheval, ses moues de diva en dehors des terrains, et ses éternelles lunettes, le joueur néerlandais est immédiatement identifiable. Et dispose

d'un excellent visuel, en termes publicitaires.

Atteint d'un glaucome à l'œil droit à l'été 1999, Edgar Davids, vingt-sept ans, ne peut plus se passer de cette monture noire d'une vingtaine de grammes, spécialement conçue pour lui, avec des aérations pour éviter que la buée n'altère sa vision du jeu. Il a inauguré ce nouveau look, proche de celui de l'ancien basketteur américain des Los Angeles Lakers Kareem Abdul-Jabar, le 4 septembre 1999, à l'occasion d'un match amical entre les Pays-Bas et la Belgique (5-5).

## RAISONS PSYCHOLOGIQUES

Un instant décontenancée, la Fédération internationale de football (FIFA) a songé à interdire la présence de cet objet inattendu sur les terrains de football. Et puis les dirigeants de l'institution garante des règles du football ont dû se raviser. Il se sont souvenus du cas de ce joueur italien, Annibale Frossi, qui avait disputé et emporté avec la Squadra azzurra les Jeux olympiques de Berlin, en 1936, avec une paire de lunettes tout ce qu'il y a de plus classique. Après de brefs débats, Edgar Davids a finalement été autorisé à arborer

l'objet du malentendu. Seule précision : le design de la monture devait prendre en compte la sécurité du joueur et celle de ses adversaires.

La FIFA avait également donné son accord pour qu'il prenne des médicaments interdits aux sportifs pour soigner ce glaucome qui menaçait de le rendre aveugle. Les traitements n'ont pas été suffisants. Edgar Davids a subi une intervention chirurgicale, et prolongé les traitements. Aujourd'hui, il est tiré d'affaire. Or ses lunettes ne le quittent toujours pas. Elles sont partie intégrante de ce personnage fort en gueule, qui a très bien compris le parti qu'il pouvait tirer de cette singularité. « Il pourrait très bien s'en passer, observe Riccardo Agricola, le médecin de la Juventus Turin. S'il les conserve, c'est avant tout pour des raisons psychologiques. »

Depuis bientôt un an, le petit milieu de terrain de la sélection « Oranje » (1,69 m) n'apparaît plus en public sans sa paire de lunettes – de protection sur les terrains de football, de soleil pour toutes ses autres apparitions. « Les deux paires sont faites spécialement pour moi, elles contiennent beaucoup de haute technologie », explique-t-il. Le fabricant n'a pas (encore) souhaité communiquer autour de la célèbre monture, qui a déjà beaucoup fait parler et suscite pas mal de plaisanteries, à commencer par celles du premier concerné.

A ce jour, Edgar Davids n'a dérogé qu'une seule fois à sa nouvelle manie. Le 16 juin, à Rotterdam, il a disputé le match contre le Danemark (3-0) avec les yeux découverts. Il semblait satisfait de cette première. Patrick Vieira, avec lequel il a livré un duel de toute beauté pendant quatre-vingt-dix minutes à l'Arena d'Amsterdam, peut en témoigner : avec ou sans sa monture noire, celui qu'on surnomme le « pitbull » n'a volé ni sa réputation ni son image de star.

Eric Collier

## Rois du but contre maîtres du mur

Les Pays-Bas, auteurs de six buts contre la Yougoslavie et meilleure attaque du tournoi (13 buts en quatre rencontres) en quarts de finale de l'Euro-2000, avaient la tâche autrement plus difficile en demi-finale contre l'Italie et sa défense en acier (deux buts encaissés depuis le début de l'Euro). Le sélectionneur néerlandais Frank Rijkaard, qui a joué cinq ans au Milan AC (1988-93), savait à quoi s'attendre : « Les Italiens ont une défense très serrée, qui n'offre que très peu d'occasions. Ils marquent des buts au bon moment. Nous voulons jouer notre propre jeu, qui est un jeu offensif. Nous devons dominer le match dès le premier moment. » L'attaquant Patrick Kluyvert, meilleur buteur du tournoi (cinq buts, à égalité avec le Yougoslave Savo Milosevic), proclamait : « Je veux marquer au moins un but contre les Italiens. » La présence du capitaine Paolo Maldini (douleur à la cuisse gauche) et de Fabio Cannavaro (problèmes à la cheville droite) devait permettre à l'Italie d'assurer l'étanchéité de sa défense.

## Les équipes BigMat Auber 93 et Delatour pleurent le Tour de France

« ÇA FAIT MAL. » La plaie n'est pas encore totalement refermée. Michel Gros, le directeur de l'équipe cycliste française Delatour, en convient. Samedi 1<sup>er</sup> juillet, la 87<sup>e</sup> édition du Tour de France s'élancera de Poitiers-Le Futuroscope (Vienne) sans les coureurs de cette équipe.

Sans ceux, non plus, de BigMat Auber 93. Une première depuis cinq ans, pour cette autre formation française, dont l'une des figures de proue, Thierry Bourguignon, était devenu, au fil des années, l'un des « chouchous » du public.

« Il y a gros préjudice », ne décolère toujours pas Stéphane Javalet, le directeur sportif des « p'tits gars d'Auber ». « Cela a été vécu comme une injure par rapport à une conduite, poursuit-il. C'est vrai que l'on était en deçà des autres équipes au plan strict des résultats, mais on avait quatre années de services honorables sur le Tour quand même, et je pensais que le cyclisme français n'allait pas abandonner une structure constructive comme la nôtre. »

## LE TOUR VAMPIRISE

Tout en avouant que, pour sa première année dans le peloton professionnel, Delatour « n'avait pas envisagé de ne pas être au Tour, avec nos résultats et compte tenu de certaines discussions avec Jean-Marie Leblanc », Michel Gros concède qu'« au plan sportif, c'est faisable » de se passer d'une participation à la Grande Boucle. « Il y a une vie au-delà du Tour. Il y a de belles épreuves à faire... », explique-t-il. Tout en ajoutant : « ... même si, médiatiquement, cela n'a rien à voir. » « Le Tour vampirise beaucoup de choses », confirme Stéphane Javalet.

Au plan économique notamment. C'est là où le bât blesse. Le Tour de France représente une telle occasion de multiplication en matière de communication, que « pour un sponsor une non sélection c'est différent », souligne Michel Gros. Surtout pour un sponsor français. Ne pas être présent sur la Grande Boucle peut conduire à une remise en question de l'investissement. C'est ni plus ni moins ce qui arrive aux équipes Delatour et BigMat Auber 93.

Ni le groupe de bijouterie Jean Delatour, d'une part, ni l'association formée par l'entreprise BigMat, la ville d'Aubervilliers et le

conseil général de la Seine-Saint-Denis, d'autre part, n'ont certes l'intention de raccrocher dans l'immédiat. « Delatour est là pour trois ans », note Michel Gros, qui ajoute que, si le groupe n'a pu annuler son engagement dans la caravane publicitaire du Tour – « environ 500 000 francs » –, il a dû stopper une campagne d'animations dans ses magasins en France.

« Nous sommes en paix jusque fin 2001, avec un budget maintenu [16 millions de francs, NDLR], mais si on avait fait le Tour, c'était trois ans de plus assurés », indique Stéphane Javalet. Ce dernier ne cache pas qu'il y a très peu de chances pour que la société BigMat, présente dans le cyclisme professionnel depuis 1994, prolonge son engagement au-delà de fin 2001. L'équipe « ne disparaîtrait pas comme ça, avance-t-il néanmoins, l'un de nos copartenaires est en train de travailler pour la reprendre. »

Pour sa part, Michel Gros révèle qu'il a vu « tomber à l'eau » l'arrivée d'un nouveau sponsor aux côtés de Delatour : « Il devait nous rejoindre à partir du Tour. » La sanction est rude. Le nouveau venu – Michel Gros se refuse à donner son identité – aurait dû apporter « 10 millions de francs » sur dix-huit mois. « Cela aurait permis de franchir un pas, en étoffant l'équipe à 18 ou 19 coureurs », poursuit le directeur sportif, qui garde « espoir de le voir revenir ».

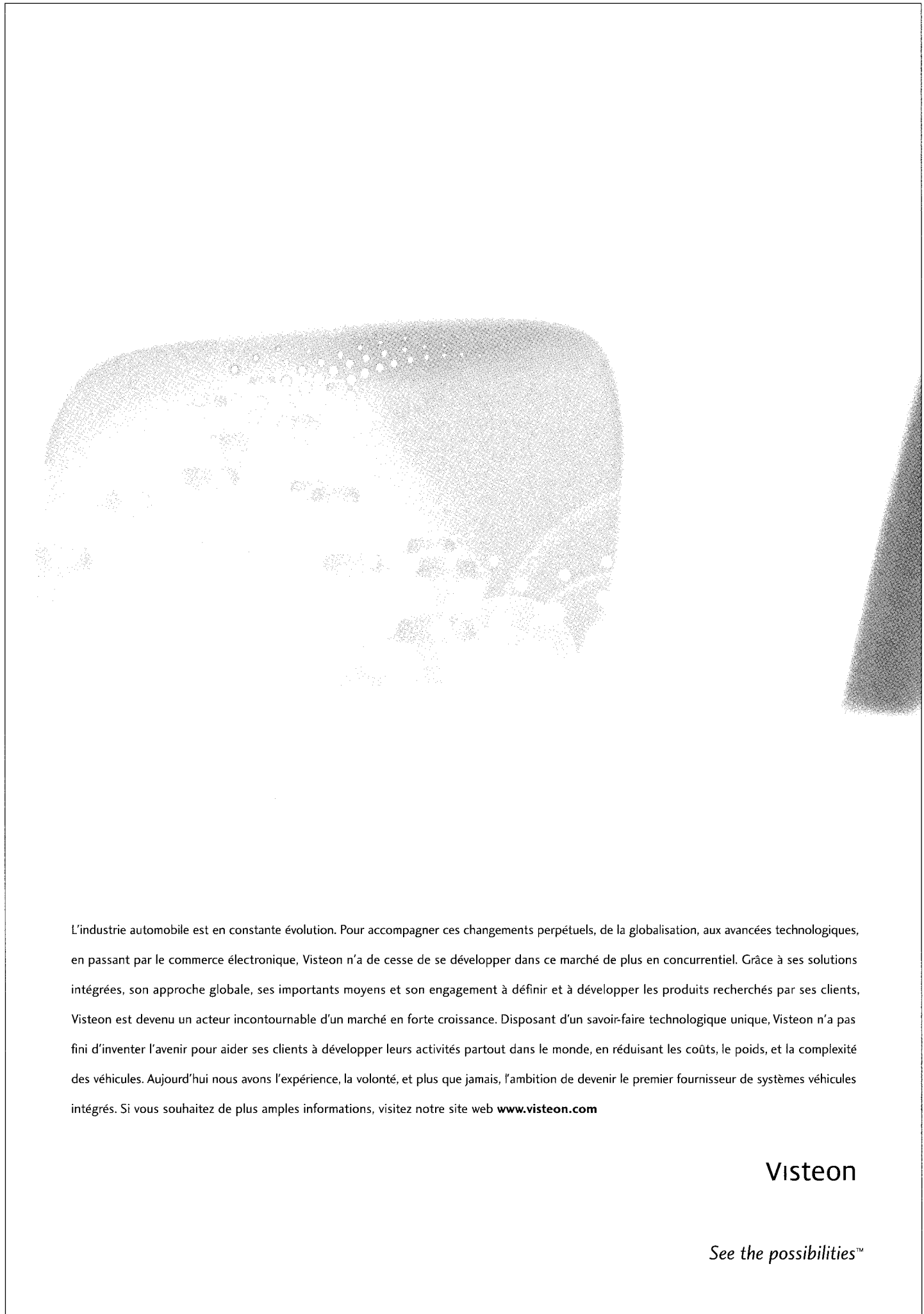
Même si l'arrivée de ce nouveau partenaire devait effectivement intervenir pour la saison prochaine, Michel Gros affirme qu'il ne fera rien pour aller acheter des coureurs susceptibles de lui apporter suffisamment de points pour hisser l'équipe parmi les groupes sportifs de 1<sup>re</sup> division, qualifiés d'office pour les grands tours. Et donc éviter d'avoir à passer par le biais des invitations en 2001. « Sans exclusion des recrutements de haut niveau supplémentaires, on ne vendra pas notre âme », assure-t-il.

En attendant, l'agenda du mois de juillet pour les coureurs de Delatour et de BigMat Auber 93 ne devrait guère être très différent : d'abord un peu de repos, ensuite des stages (du 10 au 15 juillet pour les premiers, à partir du 15 pour les seconds), puis une participation au Tour de la Somme. « Je vais en profiter pour prendre du repos à la maison, ce qui ne sera pas arrivé depuis longtemps », déclare Michel Gros. Et regarder le Tour à la télévision ? « Je n'ai pas trop envie », confesse-t-il

Philippe Le Cœur



CYCLISME



L'industrie automobile est en constante évolution. Pour accompagner ces changements perpétuels, de la globalisation, aux avancées technologiques, en passant par le commerce électronique, Visteon n'a de cesse de se développer dans ce marché de plus en concurrentiel. Grâce à ses solutions intégrées, son approche globale, ses importants moyens et son engagement à définir et à développer les produits recherchés par ses clients, Visteon est devenu un acteur incontournable d'un marché en forte croissance. Disposant d'un savoir-faire technologique unique, Visteon n'a pas fini d'inventer l'avenir pour aider ses clients à développer leurs activités partout dans le monde, en réduisant les coûts, le poids, et la complexité des véhicules. Aujourd'hui nous avons l'expérience, la volonté, et plus que jamais, l'ambition de devenir le premier fournisseur de systèmes véhicules intégrés. Si vous souhaitez de plus amples informations, visitez notre site web [www.visteon.com](http://www.visteon.com)

Visteon

See the possibilities™



# Mike Horn, l'équateur pour seul cap

Parti en juin 1999, l'aventurier sud-africain a déjà traversé l'Atlantique, l'Amazonie et la cordillère des Andes, le Pacifique, l'Indonésie et l'océan Indien, à pied ou à la voile. Objectif : le premier tour du monde sur la latitude 0

## PADANG (SUMATRA)

de notre envoyé spécial

Assis sur la plage de Sasak, à quelques dizaines de kilomètres au nord de Padang (Sumatra, Indonésie), Mike Horn, un Sud-Africain de trente-trois ans installé en Suisse depuis 1993, consulte son GPS : 0 degré 0 minute sud ; 99 degrés 57 est. Nous sommes exactement sur l'équateur. En cette fin d'après-midi du 13 mai, le ciel rougeâtre derrière des nuages noirs chargés de grains. Mouillé au large, à quelques mètres du ressac de l'océan Indien, son petit trimaran blanc de 28 pieds (8,66 mètres) l'attend pour la suite d'une aventure commencée onze mois plus tôt.

C'était le 2 juin 1999 à Nyonyé, à la lisière du parc national de Wonga-Wongué, non loin de Libreville (Gabon). Avant de s'élancer dans l'Atlantique pour rejoindre à la nage son trimaran, Mike Horn avait tracé une croix à l'orée de la forêt. Il espérait la retrouver dix-sept mois plus tard à l'issue d'un périple de 40 000 kilomètres à la voile, à pied ou occasionnellement à VTT, à travers l'Atlantique, l'Amérique du Sud, le Pacifique, les îles indonésiennes, l'Indien et l'Afrique, en suivant la latitude 0 de l'équateur.

Ce fils d'un directeur d'école de Johannesburg s'était remémoré le chemin parcouru depuis qu'il avait quitté son pays six ans plus tôt. Employé par son oncle dans l'import-export de fruits et légumes, sa voie semblait tracée. « A vingt-quatre ans, j'avais ma maison, ma voiture, je gagnais bien ma vie, mais je n'avais pas de but », raconte-t-il. Il établit une liste de dix endroits dans la jungle ou les étendues glacées dans lesquels il aimerait vivre une aventure. « J'ai préparé un sac à dos et réuni tous mes amis, se souvient-il. Nous avons fait la fête toute la nuit, puis je suis parti en leur donnant tous mes biens, y compris ma maison. »

A l'aéroport, Mike Horn laisse le hasard décider de sa destination. « A l'époque, seuls Israël, la Suisse et l'Angleterre n'exigeaient pas de visas des Sud-Africains, dit-il. J'avais décidé de monter dans le premier avion en partance pour l'un des ces pays. C'était un vol pour Zurich... » Parti à pied en direction de Montreux, il dort à la belle étoile et cherche vainement un travail dans les fermes : « Pas d'étrangers ! » Il est pris en stop par le directeur d'une auberge de jeunesse qui l'emmène à Château-d'Oex, pas encore rendu célèbre par l'exploit de l'enfant du pays : Bertrand Piccard, le premier aérostatier à avoir réussi un tour du monde en ballon, en mars 1999. Il y rencontre Cathy, une Néo-Zélandaise qui deviendra sa femme.

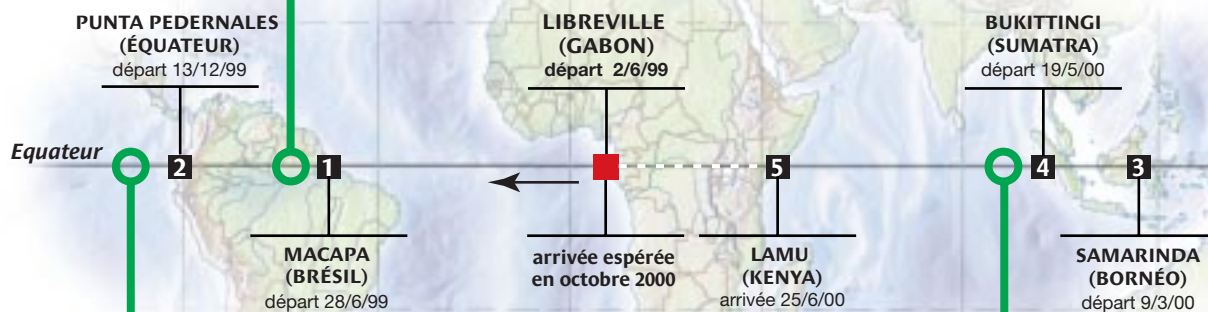
Instructeur au centre de sports extrêmes No Limits des Marecottes, ses spécialités – spéléologie, escalade, orientation et hydro-speed (sorte de luge placée sous la poitrine pour dévaler les torrents et rivières) – sont propices à l'aventure : descente en parapente puis en raft du Huascarán (6 768 mètres) au Pérou ; « premières » en hydrospeed dans le Colca Canyon (Pérou) et sur le Paucare (Costa Rica). En août 1997, il entreprend la traversée de l'Amérique du Sud. Parti de Camana, au Pérou, il marche 600 kilomètres dans la cordillère des Andes pour atteindre les sources de l'Amazone au mont Mismi (5 822 mètres). Il descend ensuite le fleuve en hydrospeed sur 6 400 kilomètres jusqu'à l'embouchure, qu'il atteint en janvier 1998.

« J'étais vidé, se souvient-il. Mes premières expériences visaient à descendre l'Amazone. Qu'est-ce que je pouvais faire de plus grand ? L'idée d'un tour du monde s'est imposée. Je rêvais de le faire par les deux pôles, mais je n'avais jamais navigué. » Il embarque avec Laurent Bourgnon pour une saison de grands prix sur le trimaran Primagaz. Le tour du monde par les pôles s'avère financièrement inaccessible. Il se rabat sur l'équateur. Sa première estimation budgétaire s'élève à 3 millions de francs suisses (12,6 millions de francs). Trop élevée pour l'horloger Sector et No Limits, les partenaires de ses aventures depuis 1994. Il négocie des échanges publicitaires avec ses fournisseurs.

## 16 mois pour parcourir 40 000 km

### AMÉRIQUE DU SUD

Machette, pirogue pour l'Amazonie, matériel d'alpinisme pour le mont Cayambé (5 790 mètres) et VTT en Equateur : des équipements indispensables pour traverser l'« enfer vert », puis la cordillère des Andes en 5 mois.



### PACIFIQUE

Des trois océans qu'il a déjà sillonnés, le Pacifique, dévoté au niveau de l'équateur, a été le plus interminable : deux mois et demi de navigation pour parcourir 16 000 km sur un petit trimaran de 8,66 mètres.



### INDONÉSIE

Quand il débarque en Indonésie, Mike Horn découvre une situation politique explosive. Il doit de plus traverser Bornéo et Sumatra, qui portent toujours les séquelles des gigantesques incendies de forêt qui, en 1997, ont ravagé la flore et décimé la faune de la région.

Un riche mécène suisse lui offre le trimaran, un Corsair F28. Un ca-deau de 50 000 dollars (350 000 francs) après discussions avec le constructeur. Finalement, il réunit 300 000 francs suisses (1 260 000 francs).

jours sans mettre pied à terre, car il me fallait plus d'un jour de nage pour regagner la rive ! Dans la jungle, on se sent enfermé, avec un sentiment de peur en pensant à tous les dangers potentiels. Ce qui m'a le plus impressionné, c'est le bruit per-

« J'ai appris à connaître et à anticiper les réactions des animaux. Un homme en armes est beaucoup plus dangereux qu'un crocodile, car il est imprévisible »

Son calendrier est fixé en fonction des climats sous les différentes longitudes. « Mes trois priorités concernaient les traversées des trois océans, explique-t-il. Il fallait que je sois dans le Pacifique entre janvier et avril pour éviter les typhons. Dans l'Indien avant juillet pour ne pas avoir la mousson et dans l'Atlantique avant les ouragans de juillet. Je devais donc quitter Libreville début juin. » Adepte de l'imagerie et de la préparation mentale, il s'est entraîné à faire face à toutes les situations imaginables. « Dans ce type d'aventures, dit-il, la survie peut dépendre de la bonne décision prise en quelques dixièmes de seconde. Ce tour du monde, je l'avais déjà fait vingt fois dans ma tête avant de partir. »

Faute de temps, Mike Horn n'a pu consacrer que deux jours à son initiation de barreur, sur le lac Léman, avec Steve Ravussin, un équipier de Primagaz qui, avec Martin, le frère de Mike, dirige la logistique. « Lorsque j'ai quitté le Gabon, c'était la première fois que je me retrouvais seul sur un voilier », avoue-t-il. Il traverse pourtant l'Atlantique en dix-neuf jours, à près de 8,5 nœuds de moyenne ! Deux jours plus tard, il débarque à Macapa, dans l'estuaire de l'Amazone. Pour la deuxième fois en moins de deux ans, il va devoir traverser l'enfer vert !

Les deux aventures se révèlent très différentes. « En descendant le fleuve, j'avais vu la jungle de l'extérieur, explique-t-il. Avec les pluies torrentielles provoquées par El Niño, l'Amazone s'étalait par endroits sur 60 kilomètres. Je restais parfois dix

jours sans mettre pied à terre, car il me fallait plus d'un jour de nage pour regagner la rive ! Dans la jungle, on se sent enfermé, avec un sentiment de peur en pensant à tous les dangers potentiels. Ce qui m'a le plus impressionné, c'est le bruit per-

manent des singes, des oiseaux, des insectes, qui témoigne d'une vie extraordinaire. Cet écosystème abrite près de 80 000 espèces de plantes et quelque 300 000 espèces animales ! » Avant sa première expédition, Mike Horn avait suivi un stage de survie pour connaître les plantes et les racines comestibles. Les cœurs de palmier, les fruits, le poisson, et notamment les piranhas, faciles à attraper, les œufs de tortue, les petits animaux constituent l'essentiel de sa nourriture. « L'observation des singes est très utile, raconte-t-il. On peut se nourrir de tout ce qu'ils mangent. » Pour progresser avec

### L'équateur en six étapes

**Océan Atlantique** – Départ de Libreville (Gabon), le 2 juin 1999. – 4 210 milles (7 800 km) à la voile, – Arrivée à Macapa (Brésil) le 23 juin.  
**Amérique du Sud** – Départ de Macapa le 28 juin. – 3 626 km à pied et en pirogue à travers la forêt amazonienne du Brésil et de la Colombie et de l'Equateur en 5 mois et 5 jours. – Arrivée à Punta Pedernales (Equateur) le 3 décembre.  
**Océan Pacifique** – Départ de Punta Pedernales le 13 décembre. – 8 685 milles (16 085 km) à la voile en 2 mois et 13 jours. – Arrivée à Samarinda (Bornéo) le 26 février 2000.

**Indonésie** – Départ de Samarinda le 9 mars. – 2 220 km à pied et à VTT sur les îles de Bornéo et de Sumatra avec liaison à la voile en 2 mois et 3 jours. – Arrivée à Bukittinggi (Sumatra) le 12 mai.  
**Océan Indien** – Départ de Bukittinggi le 19 mai. – 3 900 milles (7 200 km) à la voile en 37 jours. – Arrivée à Lamu (Kenya) le 25 juin.  
**Afrique** – Départ de Lamu. – 4 170 km à pied à travers le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Congo et le Gabon. – Arrivée espérée à Libreville en octobre.

perdre une dizaine de kilos. « C'est, estime-t-il, la chose la plus dure que j'ai faite dans ma vie. »

Après ce défi physique, la traversée du Pacifique relève de l'épreuve de patience. « Mes amis navigateurs m'avaient prévenu que j'aurais plus de vent en m'écartant de quelques degrés de l'équateur, dit-il. Mais c'était contraire à l'esprit de mon défi. J'étais prêt à godailler jusqu'en Indonésie ! » Pour tromper l'ennui de deux mois et treize jours de navigation, Mike Horn mange et se retrouve avec un excédent de poids de 12 kilos.

Il retrouve une situation politique et sociale explosive en arrivant en Indonésie, où les autorités lui interdisent d'accoster sur l'île d'Halmahera, en proie aux troubles de minorités musulmanes. Les militaires l'escortent pour contourner les Célestes par le nord avant de débarquer à Bornéo. De sa traversée de Bornéo et de Sumatra, il a surtout retenu les séquelles des gigantesques incendies de forêt de mai à décembre 1997. « Le feu a décimé la faune et a ravagé cette forêt primaire pour trente ans, estime-t-il. Aujourd'hui, les gens coupent le bois dans les réserves car ils doivent vivre. »

Un constat qui, ajouté à la pollution de plus en plus visible des océans et de certaines zones très peuplées et à l'instabilité politique de nombreux pays, incite Mike Horn à un certain pessimisme pour l'avenir de la planète. Et le pire est peut-être à venir avec l'Afrique ! Après le refus de la Somalie de lui accorder un visa d'entrée dans une zone incontrôlée, il a dû s'écarter de l'équateur pour débarquer au Kenya, le 25 juin. Il mise sur l'expérience de son service militaire dans la South West African Reaction Force, qui combattait en Angola, pour traverser la poudrière de l'Ouganda et des deux Congos. « Je compte progresser de nuit et rester caché pendant la journée, explique-t-il. Je ne suis pas armé, mais, au premier contact, je sens si je dois me montrer amical ou agressif pour faire prendre conscience de ma force. Si tu ne ressens pas ça, tu ne peux pas espérer faire de vieux os d'aventurier. »

Gérard Albouy

★ Internet : www.mikehorn.com

## DESTINATIONS KAYAK DE MER

Moyen ancestral de déplacement des Inuits, le kayak est bien adapté aux régions polaires. C'est aussi un moyen privilégié d'aborder des côtes rocheuses ou peu accessibles.

### Le Groenland

La baie de Disko et le soleil de minuit sur les traces de Paul-Emile Victor dans la baie de Quervin. Vous côtoyez le glacier d'Ilulissat. Séjour en totale autonomie avec des kayaks biplaces munis de boudins latéraux de sécurité. Prix : 17 800 francs. Dates : 7 juillet (22 jours) et 1<sup>er</sup> août (15 jours). Grand Nord. Tél. : 01-40-46-05-14 (Paris).

### Alaska

Descente de la Kobuk, une rivière dans la chaîne de Brooks. Traversées de canyons et de villages inuits. Bivouacs, randonnées et pêche au saumon ou au brochet pour améliorer l'ordinaire. Curiosité : la migration des caribous. Durée : 22 jours. Prix : 21 000 francs. Dates : 29 juillet et 19 août. Grand Nord. Tél. : 01-40-46-05-14 (Paris).

### Islande

Navigations et randonnées sur glacier dans la partie intérieure de la péninsule de Horn, au nord-ouest de l'Islande. Cette réserve naturelle est le domaine des pygargues à queue blanche (aigles géants) avec une faune importante (phoques, oiseaux, renards blancs). Bonne endurance nécessaire et guide islandais anglophone. Durée : 10 jours. Prix : 11 800 francs. Date : 28 juillet. 66 Nord. Tél. : 04-72-53-24-89 (Lyon).

### Corse

Trois itinéraires de différents niveaux au départ d'Ajaccio, vers Piana, Propriano et Bonifacio, avec intermédiaires plongées et bivouacs sur les plages protégées par le maquis. Durée : 7 jours. Prix : 2 450 francs. Dates : 30 juillet, 6, 20 et 27 août. Atalante. Tél. : 04-72-53-24-80 (Lyon) ; 01-55-42-81-00 (Paris) ; 04-73-30-81-84 (Auvergne) ; 41 (0) 22-320-17-25 (Suisse).

### Paimpol

L'auberge de jeunesse de Paimpol est l'un des plus grands centres français de stages de kayak de mer. Ces stages se terminent par une randonnée de quelques jours dans l'archipel de Bréhat. Durée : 6 jours. Prix : 2 550 francs (2 300 francs en septembre). Dates : 8, 15, 22 et 29 juillet ; 5, 12 et 19 août ; 9 et 23 septembre. Auberge de jeunesse de Paimpol. Tél. : 02-96-20-83-60.

### Calanques de Sormiou

Les criques du Cancéou, de cap Croisette, le cap de Morgiou et ses falaises abruptes, abordés par la mer. Parcours quotidiens de 10 à 15 km avec retour au centre chaque soir. Durée : 6 jours. Prix : 2 190 ou 2 290 francs. Dates : 2, 9, 16, 23 et 30 juillet ; 6, 13 et 20 août.

### Grèce

De 4 à 5 heures de kayak par jour, essentiellement le matin, pour découvrir les îles ioniennes sur la côte occidentale de la Grèce. Camping ou bivouacs sur les plages et haltes dans des petites auberges en bord de mer. Durée : 15 jours. Prix : 7 700 francs. Dates : 10, 24 et 31 juillet ; 7, 14, 21, 28 août. Terres d'aventure. Tél. : 01-53-73-77-77 (Paris). Grand Nord. Tél. : 01-40-46-05-14 (Paris).

### Turquie

« Croisière turquoise » sur la côte de Lycie. Sites archéologiques (Caunus), ruines englouties (Göcek et île Sant-Nicolas), mais aussi bivouacs et petites tavernes. Durée : 15 jours. Prix : 8 100 francs. Dates : 8, 22 et 29 juillet ; 5, 12 et 19 août. Terres d'aventure. Tél. : 01-53-73-77-77. Grand Nord. Tél. : 01-40-46-05-14.



# Belle journée d'été

**VENDREDI.** La France se trouvera dans un marais barométrique. Une zone dépressionnaire sur l'Atlantique se rapprochera des côtes en soirée et apportera une perturbation.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - De la grisaille sera présente le matin par endroits, puis le soleil prendra le dessus. Des nuages élevés arriveront sur la pointe de la Bretagne et le temps sera plus net dans la nuit. Les températures seront comprises entre 19 et 23 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le matin, des nuages seront présents le long des frontières belges ainsi que sur la Haute-Normandie et l'Ile-de-France. L'après-midi devrait partout être plus ensoleillé. Le thermomètre indiquera entre 20 et 25 degrés.

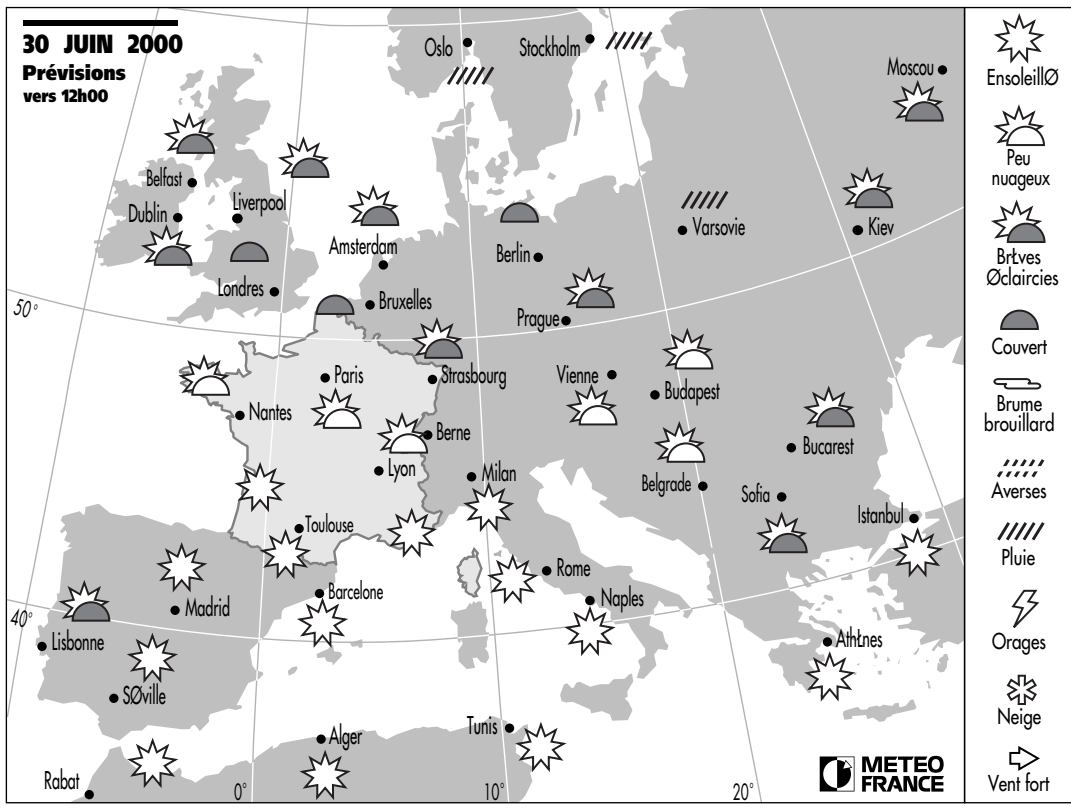
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Des nuages bas seront présents

près des frontières belges. Le soleil ensuite s'imposera largement. Les températures seront comprises entre 20 et 24 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - En début de matinée, quelques nuages bas seront présents sur le Poitou-Charentes. Le soleil brillera ensuite largement. Des nuages se développeront sur le Pays basque en soirée. Les températures seront très élevées, entre 27 et 31 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Beaucoup de soleil pour cette journée. Les températures un peu fraîches le matin monteront entre 24 et 28 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le soleil va être très généreux. Les températures seront souvent voisines de 30 degrés dans l'intérieur. Sur les côtes, les brises marines rafraîchiront un peu l'atmosphère, et les températures seront comprises entre 24 et 28.



Publicité

http://www.ebookers.com/fr

## L'été, les prix des voyages fondent, SUR

**ebookers.fr**  
Vous êtes déjà là-bas

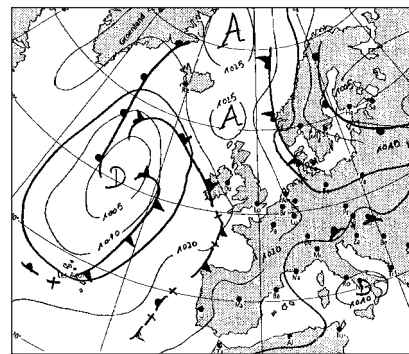
© 2000 ebookers.com pic. Licence L005677001

### PRÉVISIONS POUR LE 30 JUIN 2000

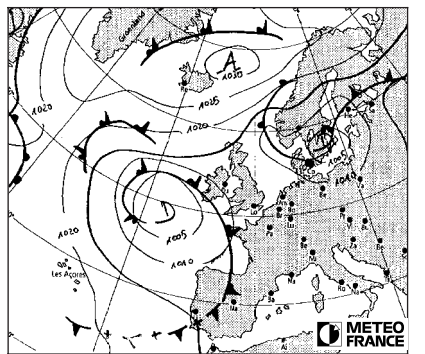
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	11/23 N
AIACCIO	15/25 S	7
BIARRITZ	15/27 S	7
BORDEAUX	16/28 S	7
BOURGES	13/26 S	5
BREST	13/21 N	5
CAEN	16/21 N	5
CHERBOURG	13/20 N	5
CLERMONT-F.	13/27 S	7
DIJON	11/24 S	5
GRENOBLE	12/28 S	8
LILLE	11/21 N	5
LIMOGES	14/27 S	8
LYON	14/27 S	8
MARSEILLE	19/29 S	9
NANTES	14/23 N	5
NICE	18/25 S	7
PARIS	13/25 N	5
PAU	16/27 S	8
PERPIGNAN	20/28 S	9
RENNES	15/24 N	5
ST-ETIENNE	13/26 S	7
STRASBOURG	12/24 N	5
TOULOUSE	17/29 S	9
TOURS	14/24 N	5
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/31 S	9
FORT-DE-FR.	26/29 S	9
NOUMEA	19/22 S	5

23/29 C	KIEV	13/22 N	VENISE	20/28 S	21/34 S
25/31 S	LISBONNE	17/24 N	VIENNE	13/23 S	15/23 S
18/23 S	LIVERPOOL	14/20 N	AMÉRIQUES		
	LONDRES	13/19 C	BRASILIA	16/29 S	21/30 S
	LUXEMBOURG	12/17 C	BUENOS AIR.	8/16 S	20/27 S
	MADRID	20/35 S	CARACAS	25/30 S	22/31 S
	MILAN	20/32 S	CHICAGO	14/25 C	25/32 P
	MOSCOW	10/20 N	LIMA	16/19 C	24/30 S
	MUNICH	9/20 N	LOS ANGELES	18/25 S	27/30 P
	NAPLES	20/30 S	MEXICO	13/21 C	26/28 C
	OSLO	14/20 P	MONTREAL	15/21 P	30/39 S
	PALMA DE M.	19/29 S	NEW YORK	20/26 S	27/32 S
	PRAGUE	9/19 N	SAN FRANCISCO	14/21 S	26/31 S
	ROME	16/28 S	SANTIAGO/CHI	9/13 P	23/31 S
	SEVILLE	22/39 S	TORONTO	15/24 S	28/34 S
	SOFIA	13/20 C	WASHINGTON	18/26 S	23/34 S
	ST-PETERSB.	12/20 N	AFRIQUE		
	STOCKHOLM	13/22 P	ALGER	18/32 S	25/31 C
	TENERIFE	15/21 S	DAKAR	25/29 S	9/17 P
	VARSOVIE	10/18 P	KINSHASA	19/29 S	24/28 C



Situation le 29 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 1er juillet à 0 heure TU

### VENTES

## Albert Dubout aux enchères

« *DUBOUT est au dessin humoristique ce que Victor Hugo est aux Misérables. Il fait rire, même les imbéciles* » (Wolinski). Consacré par le dictionnaire Larousse en 1953, plus de vingt ans avant sa mort, le dessinateur Albert Dubout (1905-1976) reste un maître de la satire du XX<sup>e</sup> siècle. Son regard sur ce qui l'entoure et son humour n'ont toujours pas vieilli, comme le prouve un ensemble proposé aux enchères à Drouot, vendredi 7 juillet.

Dessins inédits, caricatures, affiches, livres illustrés, lithographies, cartes postales, illustrations de presse, jouets et

sculptures, son œuvre réunit cinquante ans de faits sociaux d'une verve rabelaisienne.

Après les Beaux-Arts de Montpellier, Dubout arrive à Paris en 1924, où son talent lui ouvre rapidement les portes de nombreux journaux et magazines qui publient ses caricatures. Des années 20 à sa mort, il mène une carrière trépidante, qui le conduit dans tous les genres de l'illustration.

Une vingtaine de dessins à l'encre ou à l'aquarelle sont datés entre 1930 et 1960 : *Clochemerle* (1 000 F-1 500 F, 150 €-230 €), *Ricard le Livreur* (5 000 F-6 000 F, 760 €-920 €), *La Baignade*

(6 000 F-7 000 F, 920 €-1 070 €), *Le Code du voyage et du tourisme* (3 000 F-4 000 F, 458 €-610 €), *Le Cinéma* (7 000 F-8 000 F, 1 070 €-1 220 €).

Il illustre son premier livre en 1929, *Les Embarras de Paris* de Boileau chez Kra - l'éditeur des surréalistes - (1 000 exemplaires ; 4 000 F, 600 €). Dès lors, il ne cesse de travailler pour l'édition, s'adaptant aux élucubrations de San Antonio comme à Molière ou à Balzac. Huit volumes des œuvres de Molière, présentés dans un coffret, ont été édités à 5 000 exemplaires en 1954 (3 000 F-3 500 F, 460 €-530 €), *Marius, Fanny et César* de Pagnol, tirés à 3 000 exemplaires en 1948-1949 (2 500 F-3 000 F, 380 €-460 €).

Trois titres de San Antonio (*Béru Béru, L'Histoire de France et Le Standing*) sont complétés par un volume comprenant des reproductions de dessins de Dubout (500 F-600 F, 76 €-91 €). Frédéric Dard, qui lui vouait une grande admiration, l'exprime en ces termes : « *Quelle vision a-t-il de ce monde sans lui, qui voyait comme je vois et qui m'a appris à regarder ?* »

Pour son ami Marcel Pagnol, Dubout réalise des affiches de films, dont des rééditions sont proposées autour de 2 000 F (300 €) : *Marius, Fanny, La Fille du puisatier, La Femme du boulanger.*

Dessins, caricatures, affiches, livres illustrés, lithographies, cartes postales, illustrations de presse, jouets et sculptures, son œuvre réunit cinquante ans de faits sociaux d'une verve rabelaisienne

Il tâte aussi de l'art publicitaire, et une plaque émaillée des années 1946-47 pour la marque

Hurricane montre un baigneur suréquipé d'instruments nautiques : palmes, masque, harpon, couteau, etc. (2 500 F-3 000 F, 380 €-460 €).

Lithographe à ses heures, il livre en grand format des compositions débordantes de personnages : *Attaque du château Picrochole* (1 000 F-1 200 F, 158 €-180 €), *Toréador* (1 200 F-1 500 F, 180 €-230 €), *La Fin du banquet* (1 500 F-1 800 F, 230 €-270 €).

Une vingtaine de sculptures en résine portant le cachet des Ateliers d'art Albert Dubout ont été exécutées d'après ses personnages et numérotées : *La Cantatrice, Le Policier, M. Anatole en fraques, Le Portier, La Pin-up, Le Routard* (5 000 F-6 000 F, 760 €-910 €).

Des lots de cartes postales sur des thèmes variés sont proposés entre 300 F-400 F et 3 000 F (45 €-460 €).

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, vendredi 7 juillet. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures. Etude Briest, 24, avenue Matignon, 75008 Paris, tél. : 01-42-68-11-30.

### DÉPÊCHES

■ **Vente de billets de banque.** Celle qui s'est déroulée à Drouot-Richelieu le 20 juin a vu les plus hautes enchères se porter sur des exemplaires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : 48 000 F (7 328 €) le « 200 F type 1847, I » ; 45 000 F (6 870 €) une épreuve uniface recto du « 1 000 F Flameng type 1897 » ; 25 000 F (3 816 €) l'épreuve uniface du verso du même billet. Une paire de faux billets du « 100 NF Bonaparte » a été adjugée 8 500 F (1 297 €).  
★ Etude Delorme-Fraysse, tél. : 01-55-35-31-50.

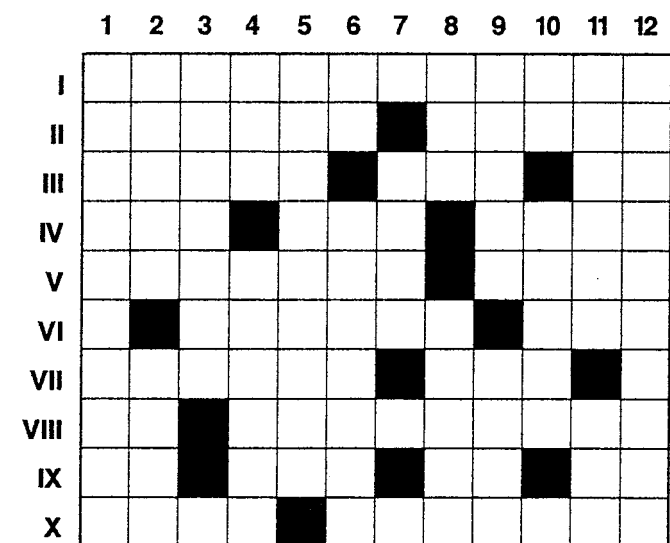
■ **Une sculpture de Rembrandt Bugatti.** Elle a obtenu 3 490 000 F (532 824 €) sur une estimation de 2 500 000 F, le 22 juin à l'Espace Tajan. Ce bronze de 1910, à patine nuancée noir, brun et vert, fondu par Hébrard, représente un babouin sacré « Hamadryas ».  
★ Etude Tajan, tél. : 01-53-30-30-30.

■ **Un dessin de Léonard de Vinci.** Sotheby's va mettre en vente une feuille d'études de Léonard de Vinci où figurent plusieurs esquisses, et un Hercule de face et de dos, réalisées à l'encre brune et à la craie noire. Cette feuille signée, utilisée recto et verso, est estimée à 4 millions de francs (611 916 €).  
★ Londres, 5 juillet. Rens. Sotheby's Paris, tél. : 01-53-05-53-05.

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 155

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



#### HORIZONTALEMENT

I. Gros handicap pour atteindre le siège. - II. Pièce de charpente. Sa tenue de travail lui donne son nom. - III. Avoir. Format à l'imprimerie. En grâces. - IV. Lié mal ficelé. Prépare au travail. Organisé pour ramasser des fonds. - V. Frappé, il reste cristallin. Problème dans les sens. - VI. Mademoiselle Jourdain à la scène. Passent à rythme régulier. - VII. Alcool dans le corps. Apporte l'information aux quatre coins du monde. - VIII. Envoyée paître par amour. Que l'on aura du mal à arrê-

ter. - IX. Métal. Coup de vent. Note. Attrapé. - X. Punaise. Attaquer en surface.

#### VERTICALEMENT

1. Perte de temps dans les affaires. - 2. Met en forme. Boudin décoratif. - 3. Laisse passer les rayons. - 4. Monte au cirque. Pour elle Zeus porta des cornes. - 5. Prend de la hauteur pour mieux voir. - 6. Mis en doute et en musique. Devient publique dans l'intérêt général. - 7. Facilite l'exposition. - 8. Quand deux bons conducteurs

se rencontrent. Attaqua au sommet. - 9. Gros ou petit, il faut le prendre avec modération. Peut tout avaler. - 10. En liberté. Homme de relations. - 11. Produit stérile d'une relation amoureuse. Crie en forêt. - 12. Passe pour ramasser.

Philippe Dupuis

#### SOLUTION DU N° 00 - 154

##### HORIZONTALEMENT

I. Inventoriage. - II. Mairie. Ecrus. - III. Prétraites. - IV. Rire. Oil. Elu. - V. Engranger. Fi. - VI. Sée. Isolée. - VII. Ss. Diadème. - VIII. Bombe. Pipo. - IX. Opérée. Ou. Uu. - X. Nice. Lacérât.

##### VERTICALEMENT

1. Impression. - 2. Narines. Pi. - 3. Vierge. Bec. - 4. Errer. Doré. - 5. Nié. Abîme. - 6. Téton. Abel. - 7. Rigide. - 8. Réalisé. Oc. - 9. Ici. Rompue. - 10. Arte. Lei. - 11. Guelfe. Pua. - 12. Essuie-tout.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

### L'ART EN QUESTION N° 176

En collaboration avec



## Peintre d'idées



Paul Chenavard (Lyon, 1807 - Paris, 1895), « Divine tragédie » (entre 1865 et 1869). Huile sur toile, 400 x 550 cm. Cette œuvre est exposée au Musée d'Orsay à Paris pendant la durée de la rétrospective consacrée à Paul Chenavard par le Musée des beaux-arts de Lyon jusqu'au 27 août.

mal accueillie, incomprise, tant du public que d'une partie de la critique.

S'ajoute à sa déception le choc d'avoir vu ce monument redevenir une église catholique en :

- octobre 1850 ;
- janvier 1851 ;
- décembre 1851.

Réponse du jeu dans *Le Monde* du 7 juillet.

Réponse du jeu n° 175 paru dans *Le Monde* du 23 juin. Le Musée de marine et d'ethnographie créé au sein du Louvre en 1827 s'appelait le Musée Dauphin. Les collections furent transférées au Musée ethnographique du Trocadéro, inauguré en 1878.

Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



**ART** Un titre provocateur « Partage d'exotismes », des collectifs aborigènes et indiens qui réalisent des œuvres in situ aux côtés des plasticiens contemporains, une scénogra-

phie originale, la 5<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain de Lyon est résolument anticonformiste. 115 artistes proposent sur un espace de 17 000 m<sup>2</sup> des nouvelles créations issues de

cultures étrangères les unes aux autres. ● PATRICK POIRIER raconte la naissance et la croissance d'Exotica, une immense maquette de ville noire, « paysage urbain marqué par

la guerre et la pollution ». ● C'EST LE RÈGNE de l'hybridation des cultures et des styles, avec le recyclage comme procédé principal, à l'image de l'Allemand Andreas Dettloff, qui

inscrit Coca-Cola sur l'un de ses pastiches de reliquaires océaniques. ● LE CAMEROUNAIS Barthélémy Toguo explique son travail : « Ce à quoi j'aspire, c'est à un monde sans visas. »

## La Cinquième Biennale de Lyon, exotique avec humour

Résolument décalé, le parcours que propose l'exposition sous le titre « Partage d'exotismes » fait se côtoyer collectifs aborigènes et plasticiens contemporains qui eux-mêmes se jouent des frontières entre les cultures et les styles. Un joyeux mélange que dessert une scénographie trop rigide

« PARTAGE D'EXOTISMES » Biennale d'art contemporain de Lyon, Halle Tony Garnier 20, place Antoine-Perrin, Lyon-7<sup>e</sup>. Tél. : 04-72-76-85-70. Tous les jours, sauf le lundi, de 12 heures à 19 heures. Nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 24 septembre.

### LYON

de notre envoyée spéciale

Quatre kilomètres de route sur dix-sept mille mètres carrés de surface, plus de cent artistes, quelque quatre cents œuvres rassemblées sous le même toit. Le parcours est assez lourd et long, strictement structuré, avec ses chapitres, ses rubriques, chaque fois signalés par un objet blason remarquablement choisi, rare, souvent drôle, commenté par un des anthropologues du comité de réflexion dont le commissaire de la biennale, Jean-Hubert Martin, s'est entouré pour organiser cette nouvelle confrontation d'œuvres élaborées au sein de cultures différentes. L'exposition est une suite des « Magiciens de la Terre » présentés par M. Martin, il y a dix ans, à Paris (*Le Monde* du 25-26 juin). Une artiste, et une seule présentée en 1989, est encore là. Esther Mahlangu est venue d'Afrique du Sud en costume de cérémonie pour réaliser une peinture murale, semblable à celle qu'elle peint sur ses maisons. Elle marque l'entrée de l'exposition en duo avec un *Wall Drawing* de Sol Lewitt.

Des « Magiciens de la Terre », l'exposition a gardé l'idée d'inviter des collectifs opérant in situ : une peinture au sol a été exécutée avec des poudres de couleurs par quatre Indiens de Kerala (Inde), comme ils en font pour des cérémonies rituelles. Deux grandes peintures aborigènes sont exposées, qui représentent des territoires et peuvent servir dans les procès pour attester de l'antériorité de la possession des terres par telle ou telle communauté. Il y a aussi les dessins talismaniques aux vertus curatives de deux médecins éthiopiens, Gera et Gede-won, et les pastels d'un ancien chaman du Pérou, Pablo Amaringo, qui rendent compte de ses expériences hallucinogènes. Et beaucoup d'œuvres sans objectifs avoués.

### DÉGUISE EN INDIEN

Presque d'entrée de jeu, on tombe sur l'installation de Nedko Solakov. Ce Bulgare présente la case d'un grand collectionneur africain d'art occidental. Elle est pleine de trésors (des œuvres authentiques prêtées par des musées) obtenus contre des noix de coco et des peaux d'animaux... mais la sculpture au néon de Dan Flavin ne peut « marcher » : il n'a pas l'électricité sous la tente ! L'humour est de la partie tout au long de cette Biennale au titre un rien provocateur, « Partage d'exotismes », et a l'affiche non moins provocatrice, non moins drôle : un Allemand à la moustache occidentale bien taillée, déguisé en Indien.

L'humour est encore dans le choix des objets-emblèmes qui marquent



La Sud-Africaine Esther Mahlangu en costume de cérémonie réalise une peinture murale.

chacun des vingt-trois chapitres de l'exposition : de la paire de seins en cire, ex-voto portugais, qui signale l'entrée de la rubrique « Incarner », à l'appui-tête tsonga taillé avec un fusil dessous, au chapitre « Combattre ». Il y en a même dans les pires œuvres, comme ces galettes de terre dentées que Rona Pondick sèment sur une dune comme des crottes animales (chapitre « Cloner »). Et jusque dans les images de

souffrance : les photos d'Erwin Wurm où la douleur peut venir de cornichons entre les doigts de pied ou d'un pied de chaise dans l'œil. Sans parler du discobole en costume chinois de Sui Jian Guo, de l'hommage d'Olivier Blanckart aux idoles de l'art occidental du XX<sup>e</sup> siècle, disposées comme la pochette d'un disque des Beatles, tous deux inscrits au chapitre « Idolâtrer ».

Cette exposition, décidément, ne ressemble à aucune autre biennale d'art contemporain d'aujourd'hui. Elle est radicalement anticonformiste. Décalée, elle se pose contre le tout dans la tête, dans l'ordinateur ou le comportement des visiteurs. Elle est faite d'œuvres physiquement présentes, très présentes, compte peu d'installation vidéo, peu de produits de l'informatique si ce n'est quand il s'agit de montrer des clonages monstrueux. Elle rassemble des artistes qui ne vivent pas tous dans des pays connaissant le même niveau de développement économique, technologique et compte, c'est logique, énormément d'installations à base d'objets et de maté-

riaux de récupération. On sait le faire ailleurs, mais aussi chez nous. Le recyclage des objets de récupération est un des gestes partagés par beaucoup d'artistes. Le Noir américain Willie Cole pastiche les sculptures africaines mais aussi d'Arcimboldo, en faisant des têtes avec des séchoirs à cheveux et des paires de chaussures à talons aiguilles. Calixte Dakpogan du Bénin fabrique des personnages avec des morceaux de carrosseries de voiture. Les Poirier ont construit leur ville avec des pots de yaourt et des cartons à chaussures...

### NE PAS SACRALISER

On parcourt la Biennale en slalomant entre des rideaux bleus et des panneaux d'aggloméré dont les états sont fixés par des sacs de ciment ou de sable. La scénographie rompt, c'est le moins qu'on puisse dire, avec le cube blanc, l'espace-grille et l'habituelle approche frontale des œuvres. Elle ne sacralise pas, elle ne muséifie pas. Le parti est rude, sans complaisance, égalisateur, malheureux. Certaines œuvres auraient été

plus à l'aise dans un espace complètement ouvert – notamment les tissus de lit que Soo-Ja Kim étale au sol –, d'autres dans un espace sinon fermé en tout cas moins sommaire – les Tapiés dont on ne sait trop ce qu'ils font au chapitre « Guérir ». Quelquefois, c'est le vis-à-vis qui ne va pas : celui du relief en creux dans la cire de Pascal Convert face aux photos du Japonais de New York Daisuke Nakayama, où on se poigne pendant en tête à tête pour rire.

La critique, facile, de la scénographie de l'exposition ne pourrait-elle pas être, aussi, et surtout, une manière de ne pas approuver la manière dont ce « Partage d'exotismes » se jouerait de la crise des valeurs occidentales de la modernité pour s'attacher à des travaux qui valorisent des gestes artisanaux, renvoient à des critères de qualité comme la patience et l'habileté. On y pense en contemplant la cuisine complète tout en perles enfilées pendant cinq ans par la Californienne Liza Lou...

C'est une exposition problématique, qui peut agacer. En s'appuyant sur des anthropologues, elle fait dévier le regard de la qualité artistique vers les conditions d'apparition des œuvres et leur contenu. Ce sont les anthropologues qui ont arrêté le parcours et les catégories comme incarner, tatouer, masquer, vêtir, habiter, aimer, combattre, souffrir, guérir, mourir, idolâtrer, prier, etc., dans lesquelles sont réunies les œuvres, qui n'ont parfois pas plus de raisons d'être dans une rubrique que dans une autre. Que font les visages des gens que Thomas Struth épuise en les contraignant à rester une heure immobiles devant la caméra, au chapitre « Guérir » ? Que font les photos panoramiques de groupe du Chinois Zhang Hui à la rubrique « Aimer » ?

Par son parcours contraignant, l'exposition est très différente de ce qu'étaient « Magiciens de la Terre ». Sur le fond, pas tellement. Comme si la situation des artistes dans le monde n'avait pas beaucoup changé. On doit pouvoir en discuter, comme de bien des aspects de cette biennale riche et généreuse.

Geneviève Breerette

### notre festival de cinéma

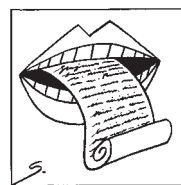
Des films à défendre, des films à présenter, avant-premières, rencontres, une semaine de cinéma non-stop avec aden

Yi Yi d'Edward Yang, *Bread and Roses* de Ken Loach, *Fast Food, Fast Women* d'Amos Kollek, *Harry, un ami qui vous veut du bien* de Dominik Moll, *Le Tableau noir* de Samira Makhmalbat, *Le Diable devant ma porte - Guizi lai le* de Jiang Wen, *De la lumière quand même* de Manuel Poirier, *Requiem for a Dream* de Darren Aronofsky, *C'est la vie* d'Arturo Ripstein, *Virgin Suicides* de Sofia Coppola, *Un temps pour l'ivresse des chevaux* de Bahman Gohbadi, *Ça, c'est vraiment toi* de Claire Simon, *La Rivière Suzhou* de Lou Ye, *Blood Simple (director's cut)* des frères Coen, *The Yards* de James Gray, *Gemini* de Shinya Tsukamoto.

# le festin d'aden

## Exotica, la ville d'Anne et Patrick Poirier

PATRICK POIRIER raconte la naissance et la croissance d'Exotica, une immense maquette de ville noire réalisée avec Anne Poirier, et qui sort pour la première fois de leur atelier parisien.



VERBATIM

« Cette ville, nous l'avons commencée il y a deux ans, avec l'idée de remplir tout l'espace de l'atelier d'une façon anarchique, sans plan, à partir de ce qu'on jette tous les jours, des cartons à chaussures, des chutes de bois, des cannettes de boissons, des pots de yaourts, etc. Le projet a avancé par étapes, entre des voyages à Los Angeles, entre plusieurs autres projets ayant une échéance. Nous avons dû aussi nous arrêter parce que les colles employées étaient très nocives. C'est devenu petit à petit une ville du XX<sup>e</sup> siècle, un peu dans le genre de celles du bassin de la Ruhr, de ces villes qui ont grandi sans plan directeur, qui portent des traces de pollution, de guerre, de reconstructions, comme beaucoup de villes que l'on voit en voyageant.

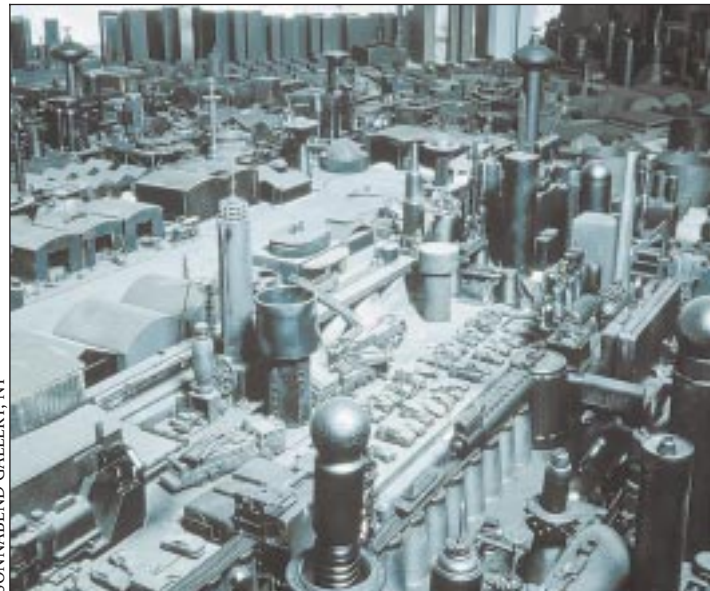
» Nous avons commencé par le quartier des usines qui polluent, puis nous sommes passés au quartier d'habitations. Ici, vous avez le port, là-bas l'aéroport... Ici, c'est Little Tokyo avec des rues piétonnières, là c'est la gare de marchandises... C'est du grand bricolage, un grand jeu avec des quartiers chauds et des boîtes de strip-tease près du port et un centre historique autour

de la cathédrale Sainte-Exotica, une place Jean-Paul Gaultier etc. On s'est bien amusé. Vous pouvez vous asseoir et la regarder en détail à la jumelle.

» Nous avons commencé par laisser apparentes les différentes choses récupérées, mais ce n'était pas conforme à l'idée que nous voulions donner d'un paysage industriel. Nous avons uniformisé en noir, parce que nous aimons le noir, et que c'est aussi la couleur de la pollution. L'échelle, on s'en est foutu. Les avions sont énormes, mais, après tout, ils sont arrivés au moment de l'annonce de la construction de l'A3XX. Avec ses 2 000 per-

sonnes à bord, ça fera de belles catastrophes !

» Depuis Rome et la Domus Aurea, nous n'avons jamais vraiment arrêté de faire des grandes maquettes de paysages urbains marqués par la violence, la destruction. Aujourd'hui, nous faisons des paysages urbains marqués par la guerre et la pollution. Nos œuvres sont plus immédiatement liées à notre époque. Nous en avons eu assez de faire des ruines, avec lesquelles la métaphore n'était pas tellement comprise. Les gens ne voyaient que l'Antiquité, que le côté archéologie, mémoire, pas la guerre. »



SONNABEND GALLERY, NY

Exotica, « paysage urbain marqué par la guerre et la pollution », selon son inventeur, le plasticien Patrick Poirier.



# Une apologie de l'hybridation

**LE CHIEN À TÊTE HUMAINE** de l'Américaine Rona Pondick, les autoportraits en masques nègres de la Française Orlan, les faux crânes surmodélés de l'Allemand Andreas Dettloff, les chimères à peau humaine des New-Yorkais Aziz et Cucher, les massacres d'humanoïdes du Taïwanais Chen Chieh-Jen et, disséminées, des synthèses d'animal et d'humain, d'animal et de végétal, d'organique et de minéral : partout dans la Biennale règne l'hybride, ses métamorphoses, ses surprises. Plusieurs sections – In-carner, Cloner, Masquer – lui sont presque entièrement vouées. Dans d'autres – Tatouer, Souffrir, Mourir – il apparaît encore. L'apparence humaine est en cause : tantôt le visage subit des défigurations, tantôt le corps se transforme ou se divise, prolifère ou se contracte. Hybridations anatomiques.

Auxquelles répondent les hybridations artistiques : les Mickey tol-tèques du Colombien Nadin Ospina, les nudités dorées de l'Indien Reddy Gavinder, les masques et coiffures de Ken Thaiday, australien, et du Sierra-Léonais John Goba, pratiques autochtones bouleversées par l'occidentalisation. Et encore les constructions bouffonnes de Willie Cole, Noir américain. Et les boucliers papous de Kapal Kaa, ornés d'un héros de bandes dessinées ou d'une marque de bière. Les nostalgiques de l'authentique en seront très affligés : plus de pureté originelle, plus de traditions préservées. Mélanges, collages, bricolages.

## UN PRÉSENT PLANÉTAIRE

« Partage d'exotismes », annonce le titre. Par partage il faut entendre alors mise en commun des moyens, des images et de tout ce qui les lestent. Dans une épaisse soupe de références, de souvenirs, d'allusions, de réminiscences, d'admira-tions et de vestiges, chacun s'appropriationne. Aucune géographie des cultures et des styles n'est plus valable. Tout est disponible. Tout est à prendre et à adapter. A croire que la création contemporaine a pour procédé principal le recyclage. A croire que s'est accompli le projet prophétisé jadis par André Malraux : un passé devenu musée universel alimenté un présent planétaire – ou presque. Tel est le premier effet de la démonstration conduite dans l'exposition : en s'intéressant, à si juste titre, à des artistes que le marché et la curiosité des Occidentaux dédaignent obstinément, elle révèle moins de différences que de connivences – des connivences qui, naturellement, se rient des distances et des identités officielles.

De l'hybridation culturelle, faut-il encore aujourd'hui répéter la puissance et la diversité ? Il faudrait beaucoup d'innocence ou d'ignorance pour s'étonner si les modes de communication modernes, la télévision en tête, le Net en suivant, produisent des conséquences jusqu'en Nouvelle-Guinée. Il ne reste que des différences de vitesse, et bien peu de poches de résistance. Ce phénomène peut susciter des



Jackie Kayser, « *Objet petit a* » à la tentation, 1991

réactions diamétralement opposées. Quand il se nomme américanisation et s'accomplit sous le signe de Walt Disney et de Coca-Cola, il n'a rien de séduisant et mérite la dérision déabusée avec laquelle le traitent Sud-Américains et Asiatiques. Les Européens ne lui sont pas plus favorables et Dettloff sait pourquoi il inscrit Coca-Cola sur l'un de ses pastiches de reliquaires océaniques, une croix gammée sur un autre ou la lame d'une tronçonneuse sur d'autres.

Quand ce processus ingouvernable suscite des variations extravagantes sur d'anciennes formes de sculpture en Afrique ou en Inde, il est infiniment plus bénéfique. Il relance la création. Il donne des idées. Il crée des désirs. Et il fournit des moyens. L'hybridation a son outil de prédilection, le logiciel d'ordinateur. A Taïpeh, il permet à Chen Chieh-Jen de retravailler d'après des photographies anciennes de carnages et de tortures, de tronçonner les corps, de multiplier les membres et d'insérer le sien en lieu et place des visages des bourreaux et de leurs victimes. A Paris, il offre à Orlan des possibilités que son usage de la chirurgie esthétique, si savante soit-elle, ne

lui donne pas. Un cliché du visage de l'artiste devient masque *punu* ou *songye*, idole aztèque ou négresse à plateau, à volonté. Pour l'un et l'autre, la manipulation finit par la photographie en couleur ou en noir et blanc, de grand format afin que la stupeur soit plus vive.

## VRAIS POILS ET VRAIES PLUMES

Ainsi procède également l'artiste grec Aspasio Haronitaki, quand il renoue avec les imaginations des mythes et légendes antiques et médiévaux, hommes-ours et femmes-oiseaux, vrais poils et vraies plumes artificiellement greffés sur de la peau non moins vraie afin que l'illusion oscille entre perfection technique et burlesque, entre maîtrise de la machine et rêverie puérile. Sans doute ne peut-on le prouver, mais du moins peut-on le suggérer : la diffusion de l'ordinateur et des logiciels du type Photoshop contribuent à l'engouement des artistes d'aujourd'hui pour de telles fantaisies visuelles, horribles ou délicieuses selon les cas. Pourquoi se priver du plaisir de mixer à volonté des images numérisées ?

A cet exercice-là, les peintres ne sont pas maladroits non plus, et depuis longtemps. Tout au long du

XX<sup>e</sup> siècle, le mélange des genres et des sources a beaucoup servi, de Picasso à Picabia, de Polke à Salle. Le Philippin Manuel Ocampo renoue avec cette méthode et le Néo-Zélandais Peter Robinson agrège dessins et écritures d'une façon qui rappelle autant Basquiat qu'Alberola. Quant à tous les manipulateurs d'objets, il leur suffit de prélever dans le quotidien ce qu'il leur faut et de métamorphoser ensuite des sèche-cheveux en masque monstrueux et la calandre d'une épave automobile en cage thoracique pour robot boiteux. Cette dernière pratique est celle du Béninois Calixte Dakgopan.

Si on la considère du point de vue de l'histoire de l'art, elle peut sembler dérivée des assemblages métalliques de Picasso. Vue sous un autre angle, elle s'inspire de l'art de la récupération que les artisans des pays du tiers-monde perfectionnent, faute de mieux, recyclant à l'infini ce que l'Occident exporte. Entre les deux hypothèses, rien de contradictoire : rien que des appropriations et des détournements. Le grand jeu des métamorphoses bat son plein.

Ph. D.

## TROIS QUESTIONS À...

### BARTHÉLÉMY TOGUO

1 À trente-trois ans, vous présentez à Lyon une installation intitulée *Théâtre infini*, alliance de bois sculptés, de mots et de vidéo. Comment la définissez-vous ?

Comme un compte-rendu de mes voyages et de mes réflexions, présenté sous la forme d'une mise en scène. Là-dedans, il y a un travail sur les migrations, les frontières, l'environnement, les rapports Nord/Sud, mais aussi bien sur le sexe, la circoncision ou les folles soirées chez moi, à Düsseldorf. Ce sont parfois des histoires vécues par moi, qui suis né au Cameroun, des histoires autobiographiques autrement dit, parfois des investigations sur des sujets ou dans des lieux dits « sensibles ». Dans cette installation, j'ai placé un bateau, que j'ai baptisé le *Celtica* : il symbolise les importations des matières premières du tiers-monde vers l'Occident, qui reçoit volontiers son pétrole, son café, son cacao, ses bananes. Et puis il y a un avion, nommé *Air Mamadou* : il est là pour les émigrés venus eux aussi du tiers-monde, mais dont l'Occident ne veut pas.



« *Le monde n'appartient à personne* » de Barthélémy Togo

2 Et une vidéo, où l'on vous voit tailler du bois à la hache...

J'aime travailler le bois, par sensibilité personnelle et parce qu'il me paraît adéquat pour certaines de mes créations. Pas parce que ce serait une tradition africaine de

sculpter le bois. La vidéo, la mise en scène sont d'autres moyens, que j'utilise simultanément, quels qu'ils soient, pour rendre visible ce que je pense, simplement.

3 Vous considérez-vous comme un artiste politique ?

Je pose un regard critique sur ce qui se passe. Et pas seulement sur ce qui se passe en Afrique. J'espère que mon travail a une portée universelle. Le problème des migrations et des frontières, les Africains ne sont pas les seuls à en souffrir. Un jeune Polonais qui veut découvrir les Alpes en pâtit tout autant, parce qu'il n'est pas résident de la CEE, parce qu'il n'est pas citoyen d'un pays du G7. Parce qu'il lui faut sans cesse des visas sur ses papiers. Ce à quoi j'aspire, c'est à un monde sans visas. Une de mes pièces, que j'ai introduite dans mon installation, s'intitule *Le monde n'appartient à personne*. Pas même aux Européens.

Propos recueillis par Philippe Dagen



PASCAL MARTHINE TAYOU

« *Vieille Neuve* » de Pascale Martine Tayou, 2000

## PASCAL MARTHINE TAYOU

■ Cette voiture, une épave ? Non pas du tout, elle marche encore très bien, vous assure le Camerounais Pascale Martine Tayou qui s'est employé à la « décongeler ». Vidéo à l'appui, il raconte l'histoire de ce véhicule venu de Belgique (donc des pays froids, d'où ce « congelé » décongelé) depuis son premier propriétaire jusqu'à sa venue dans la halle Tony-Garnier, où cette *Vieille neuve* est exposée non pas au chapitre « Transporter », mais « Changer ».

## PASCAL CONVERT

■ En 1990, le photographe Georges Méryllon assiste aux obsèques d'un manifestant kosovar tué par la police serbe. L'une de ses photos devient mondialement célèbre, dénommée *Veillée funèbre au Kosovo*, admirée pour ses accointances avec l'iconographie chrétienne de la déploration sur le Christ mort. Mais elle est prise dans le flux d'oubli des clichés, dans celui de l'information éphémère telle que la télévision la produit et la diffuse. Aussi l'artiste français Pascal Convert s'en est-il saisi, avec l'accord de Méryllon. Il l'a convertie en un bas-relief de cire, où les figures des femmes en larmes s'inscrivent en creux dans la matière et où les dessins de leurs mains sont découpés comme autant de trouées qui percent la matière. Ainsi l'œuvre oppose-t-elle à la circulation amnésique des images son statisme, sa blancheur, sa présence irréfutable – mausolée contre l'amnésie.

## MICHEL AUBRY

■ Michel Aubry est un artiste parisien qui s'intéresse aux tenues de guerre, uniformes et camouflages. Depuis plusieurs années, il collectionne les tapis afghans, et pas n'importe quels tapis afghans : ceux que les femmes tissent en transformant les motifs traditionnels par un impressionnant déploiement d'armement militaire – chars, avions, hélicoptères, grenades. Les palmettes des anciens tapis deviennent des Mig, et le motif traditionnel du *boteh*, symbole de fécondité que l'on trouve partout en Inde, au Caucase, en Asie centrale, est à peine modifié pour épouser la forme exacte de grenades à main. Ces raretés étaient réalisées avant tout pour les soldats russes. Pour accompagner sa collection, l'artiste a réalisé un film d'animation qui rapproche la géométrie des motifs de ses tapis de celle des premiers dessins des jeux vidéo.

## LA BARGE DES DÉSIRES

■ Conçue dans le cadre du parcours associé à la Biennale, cette exposition en plein air propose des interventions légères et poétiques de quatre artistes. Trois sont visibles sur le quai Gailleton (2<sup>e</sup> arrondissement) : les lettres d'IDÉE VAGUE flottant sur le Rhône d'Igor Antic et les tricots des pêcheurs fabriqués au cours d'une pseudo-compétition, en grosses mailles avec des cannes à pêche, de Jean-François Texier ; et le soir, de 22 heures à minuit, la projection sur grand écran d'une vidéoperformance de Soo-Ja Kim : *Laundry Woman*. L'artiste coréenne, présente aussi dans la Biennale avec un sol de tissus, a réalisé ce film d'une dizaine de minutes devant Yamuna River, à Delhi. Une splendeur, fleuve contre fleuve avec au premier plan la silhouette, de dos, de l'artiste immobile. Autre projection, celle-là dans la cour du siège de l'ordre des avocats, 6, rue de la Lombardie (5<sup>e</sup> arrondissement), où Thierry Dreyfus présente, la nuit de 22 heures à 1 heure du matin, *Utopia : les lumières de la journée*. Jusqu'au 20 juillet.



GAL. ART & PUBLIC

Vidéo performance de Soo-Ja Kim : « *Laundry Woman* ».

Le Monde  
DOSSIERS DOCUMENTS  
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire  
du numéro  
de juillet-août

## L'état des conflits dans le monde

Au moins dix guerres internationales et vingt-cinq guerres civiles font encore rage dans le monde. Les causes en sont souvent multiples : regain des nationalismes, revendications territoriales, folie des dictateurs, haines religieuses et ethniques. Un dossier pour faire le tour des conflits dans le monde.

Plus : LES CLÉS DE L'INFO  
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux  
12 F - 1,83 €



# Passerelles entre jazz et musiques du monde

Le quartet Chants du monde du saxophoniste Padovani et l'ensemble Dobrogea ont ouvert la saison musicale de l'abbaye de Royaumont

**ENSEMBLE DOBROGEA et JEAN-MARC PADOVANI QUARTET « CHANTS DU MONDE », abbaye de Royaumont (Val-d'Oise), le 25 juin. PROCHAINS CONCERTS : Taraf Palatca, Trio Ardealul, Taraf Lako et Neti, le 2 juillet, à partir de 15 heures ; Ensemble Iza, Marius Mihache, le 9 juillet, à partir de 17 h 30. De 90 F (13,73 €) à 180 F (27,45 €). Tél. : 01-34-68-05-50.**

La 51<sup>e</sup> saison musicale de l'abbaye de Royaumont a débuté, dimanche 25 juin, son cycle « musiques orales et improvisées » qui traduit le souhait des responsables de l'institution d'ouvrir leurs portes aux musiques traditionnelles du monde. Logique dès lors de favoriser des passerelles avec le jazz, art du métissage et de la rencontre des ses origines (l'Afrique et l'Europe unies sur le Nouveau monde) et dans son évolution. Logique aussi d'y retrouver l'un des musiciens français les plus régulièrement soucieux d'étendre son expérience d'homme du jazz au contact d'autres pratiques et cultures, le saxophoniste Jean-Marc Padovani.

L'ensemble Dobrogea – qui regroupe des musiciens de Tulcea et de la Moldavie dirigés par l'accordéoniste Gheorghe Tudorache – et le quartet Chants du monde de Jean-Marc Padovani se sont ren-

contrés en février. Installés à Royaumont en mai et juin, ils ont appris à se connaître et à évaluer ce qui pouvait être mis en commun. Plutôt que d'aborder d'emblée ce compagnonnage l'ensemble Dobrogea présente d'abord seul son répertoire qui puise dans les différentes danses de la région de la Doubroudja, en Roumanie, où se croisent des populations amenées à cohabiter dans le delta du Danube à la suite des soubresauts de l'histoire et des partages territoriaux. D'où un fonds musical ouvert aux mélanges et aux emprunts auquel s'ajoute une attention au nomadisme musical tzigane.

## GOÛT DU DÉPASSEMENT

Salle des charpentes, face à un public sagement installé dans la posture du concert, l'ensemble Dobrogea – tenue d'apparat, fière moustache – a organisé une série de suites et d'enchaînements à partir de figures musicales mises en jeu lors de fêtes et noces ainsi que dans des lieux sociaux que sont les restaurants, les cafés : cadâneasca, sârba, batuta, hora, geamparale... En voix solistes, la clarinette, le cymbalum et l'accordéon témoignent du goût pour la virtuosité, le dépassement que l'on entend dans les Balkans. Plus étrange est la fonction d'accompagnateur du violon alto, en doublé avec la contrebasse (une vraie



JOËL LUMIEN

Le quartet Chants du monde.

contrebasse roumaine, au coffre sombre, épaisse et mobile). L'élan de la danse, la relation à la fonction festive de la musique pointent, même si l'on sent la formation un peu retenue par le lieu et l'enjeu.

A son tour Chants du monde aurait pu jouer sa propre unité. Fondé en 1997 par l'enfant du Sud qu'est Padovani (Nîmes, l'Espagne, le Lot...), le quartet aborde les musiques du monde par les chemins du joueur de zarb d'origine iranienne, Keyvan CheMirani, du violoniste roumain Jacob Maciuca, et de l'Auvergnat Alain Bruel, accordéoniste et saxophoniste. Il y avait là sans doute plus de pertinence pour arriver jusqu'à la rencontre, cette fois dans le Réfectoire des moines.

Pour l'essentiel, les compositions et les propositions sont de Padovani. Son écriture a toujours mis en avant le lyrisme à partir de la

masse orchestrale. Du jazz, il garde des effets de riffs de type big band, la notion du swing, la mise en avant par le solo. De la Roumanie il prend des couleurs, des éléments de folklore, une rigueur rythmique.

Cela est vécu, en commun, non sous la forme d'un collage – un peu de jazz, un peu de sources traditionnelles – ou d'un exotisme stérile, mais bien dans la volonté de créer une musique personnelle, autre, où les certitudes de chacun peuvent être bousculées. A des mouvements en tutti, majoritaires, fort bien conçus et rendus, Padovani combine des petites formes (trio de cordes, duo d'accordéon) où la part d'improvisé est sollicitée de manière plus flagrante. Bientôt les deux formations vont se rendre en Roumanie. Avec le même souci de ménager l'espace vital d'un imaginaire.

Sylvain Siclier

## « Le Vaisseau fantôme » n'accoste toujours pas l'Opéra Bastille

**LE VAISSEAU FANTÔME, opéra romantique en trois actes de Richard Wagner. Livret du compositeur, d'après un épisode des Mémoires de monsieur von Schnabelewopski, de Heinrich Heine. Avec Jan-Hendrik Rootering (Daland), Deborah Voigt (Senta), Thomas Moser (Erik), Anne-Marie Owens (Mary), Kurt Streit (le pilote), Falk Struckmann (le Hollandais). Chœurs et orchestre de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction). Mise en scène : Willy Decker. Décors et costumes : Wolfgang Gussmann. Lumières : Hans Toelstede.**

**OPÉRA BASTILLE, place de la Bastille, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. 19 h 30. Jusqu'au 15 juillet. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F (de 9,15 € à 102,14 €).**

Comme son héros maudit, *Le Vaisseau fantôme* se voit apparemment offrir une tentative de rédemption tous les sept ans à l'Opéra Bastille. En 1993, elle s'était soldée par un cuisant échec de Werner Herzog. En 2000, elle semble tout aussi ratée avec Willy Decker. Matérialisée par un iceberg d'opérette dans l'ancienne production, l'embarcation du Hollandais volant n'existe dans la nouvelle que sous la forme d'une voile rouge entrapée dans le fond d'un décor unique aux allures... d'intérieur bourgeois.

La mise en scène se réduit à une pratique, souvent lourde, de l'allusion et s'autorise des rac-

courcis incongrus. Les cordages traversant le plateau depuis les coulisses donnent l'impression que le bateau de Daland est amarré dans un salon Biedermeyer ! Le couteau brandi par Erik pour menacer son inaccessible rival devient l'instrument du suicide de Senta qui n'accomplit donc pas sa destinée en suivant son âme-sœur dans les flots... Si les matelots ont bien l'air de marins-pêcheurs norvégiens, le personnage central de l'opéra ressemble plus à l'artiste tourmenté de Kaspar Friedrich qu'au Hollandais volant de la légende.

## D'UNE RARE VACUITÉ

Soi-disant concentré sur la psychologie des personnages, le travail de Willy Decker est d'une rare vacuité et ne figure la tempête des cœurs qu'au moyen d'une imagerie académique. Une gigantesque marine, peinte comme une croûte, donne l'aspect d'un musée au pan gauche de la maison de Daland et des flots animés par une soufflerie évoquent, à droite, l'espace de rébellion du Hollandais à travers une porte d'une hauteur démesurée qu'un vent mauvais ouvre et ferme à sa guise. La direction d'acteurs verse aussi dans le registre vieillot et le détournement du livret. Point de fileuses pour la ballade de Senta, mais une flopée de domestiques assises en rectangle pour la couture d'une immense toile blanche évoquant peut-être la nappe du festin nuptial.

Avec des prestations vocales plus suggestives que cette animation scénique cultivant l'austérité

et des gradations orchestrales plus édifiantes que des jeux de lumière abusant des ombres portées, la dimension musicale du spectacle atténue quelque peu les problèmes de mouillage rencontrés par *Le Vaisseau fantôme* à l'Opéra Bastille. Sans toutefois séduire à tous les niveaux. Plus puissants que rayonnants, les chœurs manquent de fantaisie (hommes) et de sentiment (femmes) à l'instar d'une distribution qui ne répond que partiellement aux exigences wagnériennes. Jan-Hendrik Rootering (Daland sans saveur) et Thomas Moser (Erik larmoyant et court de souffle) produisent un chant routinier auquel Kurt Streit (Pilote inspiré) refuse heureusement d'adhérer. Deborah Voigt affiche une ampleur straussienne peu en rapport avec le rôle de Senta, dont elle ne rend jamais le caractère touchant. Hollandais très coloré (dans une palette néanmoins dépourvue de quelques teintes propres au *Heldenbariton*), l'expression subtile de Falk Struckmann le situe largement au-dessus de ses partenaires.

Quoique desservis de temps à autre par une acoustique capricieuse, les musiciens de l'orchestre de l'Opéra national de Paris apportent sous la houlette vigilante de James Conlon un soin remarquable aux prolongements du lyrisme comme à l'entretien de la dramaturgie et évitent de s'ennuyer ferme pendant les deux heures quinze d'une représentation donnée sans entracte.

Pierre Gervasoni

## Un maître de l'érotisme cinématographique

Trois films de Tatsumi Kumashiro. L'appétit sexuel des femmes est l'élément central subversif de ces récits

**Sayuri, strip-teaseuse (1 h 09), Les Amants mouillés (1 h 16), La Femme aux cheveux rouges (1 h 13). Films japonais de Tatsumi Kumashiro.**

Les salles Action à Paris continuent de faire découvrir l'œuvre du cinéaste japonais Tatsumi Kumashiro en montrant trois de ses films parmi les plus réussis. Après *Désirs humides-21 ouvreuses en scène* et *Le Rideau de Fusuma*, c'est au tour de *Sayuri, strip-teaseuse*, *Les Amants mouillés* et *La Femme aux cheveux rouges* de connaître enfin une distribution commerciale qui devrait achever de rendre justice à un auteur qui mérite d'être rangé de plain-pied parmi les iconoclastes de la nouvelle vague japonaise. Certes, et c'est tout le paradoxe du réalisateur, ses films furent tournés pour un grand studio, la Nikkatsu, qui redressait sa situation financière grâce aux succès remportés par les films érotiques, les romans pornos, dont Kumashiro s'était fait un spécialiste. C'est donc au sein même du système des grandes compagnies que le cinéaste inventait un art dont les audaces formelles

étaient tolérées pour peu que les exigences du genre y trouvaient leur compte.

*Sayuri, strip-teaseuse* (1972) est l'un des titres les plus connus de Kumashiro. Sans doute parce qu'un des personnages principaux y tient son propre rôle, une célèbre strip-teaseuse, arrêtée plusieurs fois pour obscénité. Le film décrit l'univers des effeuilleuses des quartiers populaires d'Osaka et met en scène la rivalité d'une vedette confirmée du strip-tease avec une jeune débutante.

## ENTRE JEU ET VIOLENCE

*Les Amants mouillés*, réalisé en 1973, décrit l'errance d'un garçon de courses de cinéma porno qui, entre deux coucheries avec sa patronne, s'attache à un couple dont il a espionné les ébats. Une sorte d'étrange ménage à trois s'installe, où la frénésie sexuelle se mêle à l'insouciance ludique, avant qu'un absurde et sec dénouement de tragédie ne mette fin à tout.

*La Femme aux cheveux rouges*, réalisé en 1979, raconte l'histoire d'une jeune femme violée par deux hommes. Peu rancunière, elle s'installe avec l'un d'eux, et s'absorbe avec

lui dans un furieux huis clos sexuel, où son amour expérimente toutes sortes de limites. Entre-temps Oshima, avec son *Empire des sens*, avait révolutionné le cinéma érotique nippon. A coup sûr, *La Femme aux cheveux rouges* en a retenu quelques leçons, notamment dans la représentation de l'exténuation du plaisir, qui a toujours inspiré Kumashiro.

Les trois films de Kumashiro dévoilent donc, une fois de plus, un mélange décapant de distanciation (qui les rattache à la modernité) et d'affrontement direct de la sexualité. Des inscriptions sur l'image, une bande-son saturée de chansons paillardes, des arrêts sur image, des péripéties parfois aléatoires, le burlesque de certaines situations décrivent un cinéma qui s'est affranchi de bien des contraintes pour casser la psychologie traditionnelle et trahissent une nette influence de Godard.

Seule semble s'affirmer une fureur érototomane qui dévaste tout sur son passage. Les scènes érotiques sont restituées dans une sorte de plénitude qui accepte parfois le jeu (l'étrange partie strip-saute-mouton dans *Les Amants mouillés* !) ou la violence. Le jeu des acteurs, la durée parfaite de

ces corps à corps intenses témoignent d'un talent totalement singulier. Les caches imposés par la censure japonaise pour occulter le système pileux deviennent éléments d'un traitement abstrait et déconstructeur de l'image elle-même. A mille lieues de la nymphomanie, l'appétit sexuel des femmes s'affirme comme l'élément central subversif, libérateur de ces récits. Kumashiro n'a pas d'équivalent lorsqu'il s'agit de saisir l'éclatante beauté des femmes qui jouissent.

Jean-François Rauger

## SORTIR

### PARIS

#### Violons croisés

Le violoniste Didier Lockwood a toujours eu le goût des croisements et des rencontres entre les genres musicaux. Dans la ville où sera ouvert, début 2001, le centre des musiques qui porte son nom, Lockwood propose une soirée autour du violon qui permettra d'entendre, outre son quartette de jazz, Ivry Gitlis, avec la pianiste Ana Maria Vera, dans le domaine de la musique classique, puis le groupe de musique traditionnelle bretonne Pennou Skoulm (avec les frères Molard et le violoniste Christian Lemaître).  
Château Soubiran, 170, avenue Henri-Barbusse, Dammarie-les-Lys (77). Le 30, 21 heures. Tél. : 01-64-37-97-33. De 50 F à 100 F (entrée libre pour les moins de 12 ans).

#### La Villette Jazz Festival

Tout en gardant son principe de circulation sur l'ensemble du site de La Villette (Grande Halle, Cité de la musique, Trabendo), le festival de jazz parisien réorganise son fonctionnement. En début de soirée, les spectateurs devront choisir entre deux concerts en salle avant de se rendre au club de la Halle ou au Trabendo pour des propositions plus libres ou

participer avec un public plus flâneur aux concerts gratuits après 22 heures. Pour ses trois premiers jours, le festival recevra notamment : Wilson Pickett, Helen Merrill, Nils Petter Molvaër, La Compagnie des musiques à ouïr, l'ONJ, Gianluigi Trovesi (le 30 juin) ; Cecil Taylor, David S. Ware, Christophe Marguet, La Marmite infernale, Fontella Bass (le 1<sup>er</sup> juillet) ; Michael Brecker et Pat Metheny, McCoy Tyner, Michel Portal, David Liebman, Laurent de Wilde (le 2 juillet).  
La Villette Jazz Festival, parc et Grande Halle de La Villette, 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Du 30 juin au 7 juillet (sauf les 3 et 4), à partir de 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. De 130 F (19,83 €) à 150 F (22,88 €).

### MONTEPELLIER

#### Dissection pour un homme armé.

Le chorégraphe Bernard Montet, soutenu par le plasticien Gilles Touyard, accède à un dénuement extrême, présence épaisse des corps livrés à leur trouble intérieur. Porté par l'obscurité qui engloutit le plateau, ce spectacle, où la lenteur et l'immobilité règnent, fouille un peu plus profondément le mystère de l'être enlaid dans sa solitude.  
Festival Montpellier Danse (34). Opéra Comédie, le 30 juin, 20 h 30. Tél. : 04-67-60-07-40.

## GUIDE

### REPRISES

#### L'Ame sœur

de Fredi M. Murer. Suisse, 1985 (2 h). VO : *Reflot Medicis III*, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34) ; *Sept Parnassiens*, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

#### La Chambre verte

de François Truffaut. Français, 1978 (1 h 35). MK2 Bastille, 11<sup>e</sup> (★).

#### Le Dernier métro

de François Truffaut. Français, 1980, copie neuve (2 h 10). MK2 Hautefeuille, dolby, 6<sup>e</sup> (★).

**Les Deux Anglaises et le continent** de François Truffaut. Français, 1971 (2 h 15). MK2 Quai-de-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (★).

#### Julés et Jim

de François Truffaut. Français, 1962, noir et blanc (1 h 50). MK2 Parnasse, 6<sup>e</sup> (★).

#### La Peau douce

de François Truffaut. Français, 1964, noir et blanc, copie neuve (1 h 55). MK2 Hautefeuille, dolby, 6<sup>e</sup> (★).

#### Les Yeux brouillés

de Rémi Lange. Français, 2000 (1 h 25). MK2 Beaubourg, 3<sup>e</sup> (★). (★) Réservation au 01-40-30-20-10.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**XVI<sup>e</sup> Festival de Théâtre européen** organisé par la compagnie Renata Scant.

Grenoble et Isère. Du 30 juin au 8 juillet. Tél. : 04-76-51-74-27.

**Claremont Young Musicians Orchestra** Verdi : *Nabucco, ouverture*. Chostakovitch : *Concerto pour violoncelle et orchestre n<sup>o</sup> 1*. Tchaïkovski : *Symphonie n<sup>o</sup> 4*. Gershwin : *Ouverture cubaine*. Roger Samuel (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Le 30, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

**Barbara Hendricks (soprano), Staffan Scheja (piano).**

Œuvres de Brahms. Wolf. Fauré. Strauss.

Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. Le 30, 20 h 45. Tél. : 01-30-36-77-77. De 200 F à 800 F.

CULTURE  
Publicités  
EN  
RÉGIONS

"IN" FESTIVAL D'AVIGNON "OFF"  
mises en scène  
GERARD GELAS HISTOIRE VÉCUE D'ARNAUD-MÔMO  
THEATRE DU CHENE NOIR  
DU 6 AU 29 JUILLET 2000 RESERVATIONS 04 90 82 40 57

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au : 01.42.17.39.65



## EN VUE

■ L'haltérophile **Sabrina Richard**, 1,54 m, 42 kg, 73 kg à l'arraché, 82 kg à l'épaulé jeté, portera les espoirs de la France aux Jeux de Sydney.

■ La vie des femmes et des hommes, en Europe et en Amérique du Nord, devient « *de plus en plus similaire de la naissance à la mort* », selon un rapport de la Commission économique des Nations unies, bien que « *des différences non biologiques* » persistent dans la gestion des affaires publiques – elles siègent en forte minorité dans les parlements –, et dans les prisons – ils commettent 90 % des homicides et la plupart des délits.

■ En prévision de l'été en Yougoslavie où l'air est humide et les cours d'eau nombreux, l'usine serbe Udarnik annonce la mise sur le marché de « *Millenium* », seul bas nylon « *efficace contre les piqûres de moustiques* ».

■ Les scorpions auraient tué 149 personnes dans le sud Algérien en 1999, d'après les statistiques officielles livrées au cours d'un séminaire sur « *l'envénement scorpionique* » à Ouargla.

■ *Légion, notre Mère*, première anthologie de la poésie légionnaire, sera présentée le mardi 4 juillet à l'Institut de France.

■ Pour revigorer une clientèle de moins en moins motivée, les prostituées roumaines étendent la gamme de leurs spécialités : tâches ménagères et petits plats.

■ « *Ne risquent-ils pas d'accélérer la dégradation morale en allant à l'encontre des valeurs traditionnelles ?* » Tout en s'interrogeant, la Chine, où la prostitution, éradiquée pendant la période maoïste, s'affiche au grand jour, envisage d'ouvrir des quartiers réservés.

■ La cour d'appel de Paris a confirmé, mercredi 28 juin, la condamnation du président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Chambéry, poursuivi pour « *agressions sexuelles sur mineures de moins de quinze ans, commises par personne ayant autorité* », qui aurait attrapé par la taille une fillette, poussé les fesses d'une autre, assise une troisième sur ses genoux...

■ « *Je me suis certes soulagé pendant ma visite à l'Expo-2000, mais ni sur le mur du pavillon turc, ni sur le sol de l'Etat turc* », se répand sur une pleine page du quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le prince **Ernst-August de Hanovre**.

■ Le ministère thaïlandais de l'Éducation invite les enseignants à déranger les élèves, qui se droguent à l'école dans des endroits tranquilles, en utilisant les mêmes toilettes qu'eux.

**Christian Colombani**

## Les nouvelles aventures de Karl Zéro

Avec « *Le vrai papier journal* », le célèbre présentateur de télévision se lance dans la presse écrite. Ce premier numéro est destiné à surprendre et à amuser. Au lecteur de distinguer le vrai du faux

**IL EST ÉTONNANT**, ce Karl Zéro. Il est même décoiffant. On savait qu'il avait inventé un genre télévisuel, le vrai-faux journal, suscitant dans l'esprit des gens un doute sur la véracité des informations diffusées par les médias. Il ne faisait d'ailleurs, toutes les enquêtes d'opinion le confirment, que caresser les Français dans le sens du poil. Une nette majorité de nos concitoyens est en effet persuadée que les journalistes mentent. Curieusement les mêmes sondés pensent que les journalistes de télévision mentent moins que ceux de la presse écrite.

Il a donc eu du courage, Karl Zéro, sachant que les Français nous prennent tous pour des menteurs, et plus encore ceux qui écrivent que ceux

qui montrent leur visage à l'écran, de se lancer dans l'aventure de l'imprimé. C'est fait, avec ce premier numéro, double (juillet-août 2000) d'un mensuel qui s'intitule tout simplement *Le Vrai Papier journal*. Pour 25 francs vous avez le vrai et le faux.

Cela commence très fort, avec la transcription des fameuses bandes enregistrées par Elizabeth Teissier de ses échanges avec François Mitterrand, alors président de la République. Astrologue mondaine, M<sup>me</sup> Teissier affirme qu'elle a eu l'accord du président défunt pour enregistrer ces conversations. Les morts, c'est bien connu, ne démentent jamais personnellement des informations les concernant. Quel talent, cette M<sup>me</sup> Teissier !



L'ennui, c'est que les enregistrements du couple improbable Mitterrand-Teissier sont authentiques. Diffusés à la radio, on reconnaît aisément le chuintement de Mitterrand, son ton, ses inflexions de voix. Le président défunt a donc réellement interrogé M<sup>me</sup> Teissier sur des affaires d'Etat. C'est désolant. M<sup>me</sup> Teis-

sier se fait une formidable pub. Elle a bien des talents, cette dame. On l'applaudit très fort.

Et on passe à la description de ce qui fait le sel de cette publication. Inséré dans ce numéro vrai de 130 pages, il y a un petit cahier faux, de 16 pages, de format réduit et sur papier de qualité inférieure. Le faux vaut évidemment son pesant de cacahuètes. La une montre Chirac en grand-père gâteau. Elle est barrée d'un bandeau rouge « *Non à l'exploitation des enfants* ».

La page suivante, tout aussi fautive, est consacrée aux avis de recherche, avec photos. Edith, soixante-six ans, a disparu à Châtelleraut le 2 mai 1993. Jacques, soixante-quinze ans, a disparu à Clichy le 1<sup>er</sup> octobre

1995, mais il peut être « *n'importe où* ». Brice, cinquante-quatre ans, a disparu en forêt le 5 octobre 1997. François, cinquante-huit ans, a disparu à Fréjus, le 5 octobre 1998. René, soixante-dix-sept ans, a disparu à Loudun, le 15 juillet 1999.

Sous le bandeau : « *Un très grand bourgeois converti au communisme par amour* », on peut voir un joli photomontage de Robert, en smoking et pochette de soie rouge, aux côtés de Kim Basinger, sur les marches du Palais des festivals, à Cannes. Le pire (ou le meilleur) est à venir avec le roman-feuilleton illustré, qui rappellera à certains l'affaire des photos pornographiques truquées de Claude Pompidou, concoctées en 1968 dans une officine gaulliste hostile aux ambitions présidentielles de Georges Pompidou. Le montage réalisé par le « *faux journal* » montre Jean Tiberi au lit avec des jeunes femmes blondes. Censées être russes, elles batifolent avec le maire de Paris, qui « *subitement honteux de ce moment de faiblesse* », les écarte brusquement.

Il y a enfin une imitation de « *Où est Charlie ?* » qui peut être mise entre toutes les mains. Cela se passe sur la plage. Il y a beaucoup de baigneurs sur le sable. La carte postale traditionnelle comporte le texte suivant : « *Je m'appelle Jack (...). Comme je suis sûr que tu m'adores déjà, tu vas pouvoir t'éclater à me regarder dans tous les sens. Mais, attention, un imposteur s'est glissé dans mon plan média. Sauras-tu le trouver ?* » Jack Lang est Charlie. L'imposteur, c'est Karl Zéro, c'est-à-dire Marc Tellenne.

**Dominique Dhombres**

## DANS LA PRESSE

## LCI

*Pierre-Luc Séguillon*

■ A la lumière du passé, il y a donc fort à craindre que les nouvelles et pertinentes propositions que vient de formuler le Conseil des impôts en vue de rationaliser l'imposition des revenus finissent à leur tour et de la même manière au fond d'un tiroir. C'est qu'en France il est toujours trop tôt ou trop tard pour réformer une fiscalité dont chacun s'accorde pourtant à reconnaître, depuis longtemps, qu'elle est trop lourde – tous prélèvements confondus –, trop complexe et, du même coup, inéquitable. (...) Laurent Fabius a donc quelques raisons d'être prudent. Toutefois, la pression européenne et la bonne santé de l'économie devraient lui permet-

tre quelques audaces si, toutefois, Lionel Jospin, qui a les yeux très logiquement rivés sur les prochaines échéances électorales, lui en donne l'autorisation.

## LA TRIBUNE

*Philippe Mudry*

■ Laurent Fabius ne pourra pas dire que la route de la réforme des impôts directs, objectif fiscal affiché par le gouvernement pour l'an prochain, n'aura pas été balisée. Le rapport du Conseil des impôts suggère des pistes d'une grande clarté, allant toutes dans le même sens : il faut d'urgence simplifier un système dont la complexité inouïe nourrit un malaise croissant des citoyens pouvant, à la longue, tourner au rejet pur et simple. (...) Le malheur est que simplifier est rarement simple. En clair, donner corps aux propositions du

Conseil, qui ne sont pour l'essentiel pas nouvelles, demande beaucoup de courage politique. En aura-t-on cette fois, à moins de deux ans d'élections présidentielles ? Le plus solide scepticisme est permis.

## LA CROIX

*Bruno Frappat*

■ La levée partielle de l'embargo américain sur Cuba est, pour Fidel Castro, la meilleure et la pire nouvelle. La meilleure, parce que l'entrée de produits venus des Etats-Unis – aliments et médicaments – permettra de desserrer l'étau de la misère enserrant un peuple qui ne se nourrissait plus guère que des restes d'une idéologie défunte. La pire nouvelle, aussi, car cette décision historique mettant fin à une quarantaine... de quarante ans, est le signe annonciateur que le castrisme est en phase terminale.

Non seulement le castrisme va mourir mais, humiliation suprême, Castro le sait !

## VALEURS ACTUELLES

*François d'Orçival*

■ Mais qui l'a élu, José Bové ? Quelle est donc sa légitimité pour inviter, depuis le plateau de France 2, Lionel Jospin et Jacques Chirac à être « *vigilants* » en Europe ? La légitimité de la « *société civile* », nouveau contre-pouvoir à l'égard de la classe politique ? Ce n'est pas parce qu'elle est « *civile* » qu'elle est moins suspecte. Elle a aussi ses réseaux, ses groupes de pression et ses pouvoirs, ses valises et ses caisses noires. La différence, c'est que n'étant pas élue, personne ne lui demande de comptes ni de transparence. Elle peut parler de démocratie, elle ne la pratique pas. A quoi sert donc José Bové ?

www.paysans.org

## Des agriculteurs en guerre contre la grande distribution choisissent la vente directe



« *Jusqu'ici, nous ressentions une frustration car nous étions coupés du public (...), et nos veilles d'armes face aux CRS n'y changent rien. Sur Internet, nous expliquerons comment nous cultivons la terre, comment nous élevons les bêtes, pour quoi nous militons, nous montrerons nos lieux de production... Les gens en*

*sauront un peu plus sur ce qu'ils mettent dans leur assiette. Actuellement, ils se rassurent avec des chartes et des labels : bio, AOC, etc. Nous pensons qu'ils doivent être rassurés par une vraie discussion plutôt que par la lecture des notices. Internet est l'outil qui nous manquait. Nous avons des intérêts communs, alors*

*apprenons à nous connaître...* » Les échanges ont commencé dès l'ouverture du site. « *Nous recevons une centaine de messages par jour et nous sommes stupéfiés par leur contenu : nous avons l'impression que le public est encore plus militant que nous !* »

Le prochain objectif de Paysans.org sera de fédérer des agriculteurs et éleveurs d'autres régions, et même des pays voisins. « *A terme, nous ciblerons les internautes des douze ou quinze plus grandes villes d'Europe du Nord. Les producteurs des pays concernés seront invités à participer* ».

Francis Brodud est résolument optimiste sur la poursuite de l'aventure : « *Ça peut paraître prétentieux, mais nous avons surtout peur d'être débordés. Il semblerait que la demande soit largement supérieure à nos prévisions. A nous d'être à la hauteur, non seulement comme producteurs, mais aussi comme communicateurs et logisticiens !* »

**Claire Charpy et Yves Eudes**

## Partez en vacances avec Le Monde

**FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :**

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

**RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.**

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	173/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 907/301,85*

\*Offre valable jusqu'au 31/12/00

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

**Vous êtes abonné(e)**

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99€ TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Commune de résidence habituelle (impératif) : \_\_\_\_\_

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

**Votre adresse de vacances :**

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Vous n'êtes pas abonné(e)**

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 001MQ/VAC

**Votre adresse de vacances :**

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Votre adresse habituelle :**

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Votre règlement :**  Chèque bancaire ou postal joint  Carte bancaire n° : \_\_\_\_\_

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_

## Vocabulaire par Luc Rosenzweig

**IL N'Y A PAS** que le football dans la vie – en portugais : *No hay unicamente futbol na vida* – pourrait être le titre d'un nouveau fado improvisé dans les estaminets des ruelles du Barrio-Alto à Lisbonne, où le peuple se délecte de sa mélancolie. On chanterait alors la désolation qu'une main, celle qu'Abel Xavier prête malencontreusement au destin, provoqua du Tras-os-Montes à l'Algarve, et au-delà, jusqu'aux lointaines Açores. Nous n'insisterons pas sur la dramaturgie assez exceptionnelle qui marqua cette demi-finale France-Portugal de l'Euro 2000, qui est largement relatée et analysée dans nos pages sportives. Mais, comme nommer les choses c'est leur donner une existence et les assigner à résidence, interrogeons-nous sur quelques mots de ce match. La nouvelle règle consistant à interrompre les prolongations dès qu'une équipe a marqué un but est appelée tantôt la règle du « *but en or* », tantôt celle

de la « *mort subite* ». Les commentateurs utilisent indifféremment l'une ou l'autre, en fonction de leur inspiration ou de leur humeur. Le match se déroulant à Bruxelles, c'est évidemment « *mort subite* » qui s'imposait, car c'est ici qu'est fabriquée une bière portant ce nom.

Le pouvoir de nommer n'est pas donné à tout le monde. Ainsi, Dominique Le Glou, qui réalise pour France 2 les interviews d'après match, tenait absolument à ce que l'un de ses interlocuteurs caractérisé cette rencontre comme un « *combat sans merci* ». Marie-George Buffet, ministre des sports, peu portée sur les métaphores guerrières, rejeta l'offre et proposa de remplacer « *combat* » par « *aventure* ». Le mot qui fait mouche vint pourtant du sélectionneur français Roger Lemerre qui parla de « *jeu cruel* ». Bravo, Lemerre !

Tard dans la soirée surgit une nouvelle énigme sémantique.

Thierry Henry, en pleine forme, racontait à Gérard Holtz qu'il est difficile d'aller dormir tout de suite après un tel match, et que son projet, rentré à l'hôtel, était de rejoindre dans leur chambre Nicolas Anelka et Sylvain Wiltord pour « *déconner* ». Sans plus de précisions. Commenta alors une longue quête de ce que pouvait recouvrir cette expression aussi vague que prometteuse. « *Cela signifie-t-il qu'ils vont aller s'éclater en boîte jusqu'à l'aube ?* », s'enquiert Holtz auprès de ses consultants, Arsène Wenger et Alain Boghossian. Le rigide Alsacien et l'aimable Marseillais s'accordèrent pour rejeter cette interprétation au nom du professionnalisme sans faille des Bleus. Wenger dégrada d'ailleurs le « *déconner* » d'Henry en « *s'amuser un peu* ». Mais on ne saura sans doute jamais ce qui s'est réellement passé dans la nuit du 28 au 29 juin dans la chambre d'un hôtel de Genval (province du Brabant wallon).



JEUDI 29 JUIN

## GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

- 18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Samuel Le Bihan ; Kelis. Emmanuelle Béart ; Antoine de Caunes ; Wilson Pickett. **Canal +**
- 18.30** et **21.30** L'Invité de PLS. Philippe Séguin. **LCI**
- 20.50** Les Maîtres du monde. Le colonel Khadafi, chez lui, en Lybie. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique. Les rois de l'Internet. Claudia Schiffer à Los Angeles. Ronaldinho. **France 2**
- 21.55** Le Feu au lac. **TSR**
- 22.00** Boléro. Paloma Picasso. **TMC**
- 22.55** Comme au cinéma. Tournage à Tahiti. L'acteur le plus populaire du siècle, Louis de Funès. L'étoffe des héros. Que sont-ils devenus ? Les ficelles du frisson. Vu du ciel. Invités : Thierry Lhermitte ; Patrick Timsit. **France 2**
- 23.30** Prise directe. **France 3**
- 0.45** Saga-Cités. 1 clandestini. **France 3**

## DOCUMENTAIRES

- 19.00** Voyages, voyages. Vienne. **Arte**
- 19.10** Corot, la nature dans l'atelier. **Odyssee**
- 19.15** Le Musée Guggenheim de Bilbao. **Histoire**
- 19.30** Dansons les claquettes. **Muzzik**
- 20.00** Légendes des tribus perdues. [13/13]. La nouvelle Jérusalem techno. **Planète**
- 20.15** Putain d'Europe ! [13/20]. En avoir ou pas. **Arte**

## TELEVISION

## CINÉ CLASSICS

**20.30 Soirée Riccardo Freda**  
La soirée hommage à ce réalisateur italien, mort le 20 décembre 1999, est orchestrée sous la houlette de Jean-Jacques Bernard. Elle débute avec *Le Chevalier mystérieux*, mélodrame historique réalisé en 1948. *L'Évadé du bagne* (1947), diffusé à la suite, est une adaptation en deux époques - *Chasse à l'homme* et *Tempête sur Paris* - du chef-d'œuvre de Victor Hugo, *Les Misérables*.

- 21.00** Collection Glenn Gould. [5/12]. Le chef d'orchestre. **Mezzo**
- 21.00** Le Vaisseau spatial Terre. La vieille femme et les graines. **Odyssee**
- 21.05** Les Géants du siècle. [10/11]. L'air et l'espace. **TV 5**
- 21.25** A la conquête de la montagne de feu. **Planète**
- 21.30** Les Hommes des glaces. La course vers le pôle Nord. **Odyssee**
- 22.20** Sur le pont d'Avignon. Obsession beauté. **Canal +**
- 22.20** Aimer vivre en France. Les moulins. **Odyssee**
- 22.50** Thema. Mains et merveilles. **Arte**
- 23.20** Sur le pont d'Avignon. Yvon Lambert, marchand d'art collectionneur. **Canal +**
- 23.20** Ça démenage à Montréal. **Planète**
- 0.10** Europe, notre histoire. [3/3]. 1968-1995 : La fin des Glorieuses. **Planète**

## SPORTS EN DIRECT

- 17.35** Football. Euro 2000. 2<sup>e</sup> demi-finale. Italie - Pays-Bas. À l'Arena d'Amsterdam. **TF 1 - RTBF 1**

## MUSIQUE

- 20.05** Mozart. *Serenata notturna* en ré majeur KV 239. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
- 21.00** Duo Dumay & Collard. *Sonate pour violon et piano* en la majeur, de Franck. **Muzzik**

- 21.55** Tedi Papavrami à Sully-sur-Loire. Tedi Papavrami, violon. Œuvres de Bach, Paganini. **Mezzo**
- 22.05** Jazz Voices. Montreux 95. Dianne Reeves, Kurt Elling, Tuck & Patti. **Muzzik**
- 23.50** La Damnation de Faust. Opéra de Berlioz. Interprétés par l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin et le Tölzer Knabenchor, dir. Sylvain Cambreling. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 20.30** L'homme que j'aime. Stéphane Giusti. **Festival**
- 20.35** Arrêt d'urgence. Denys Granier-Deferre. **TMC**
- 20.45** Futur immédiat 2. Kenneth Johnson. **RTL 9**
- 22.10** Tous les papas ne font pas pipi debout. Dominique Baron. **Festival**
- 22.15** Un coup de baguette magique. Roger Vadim. **TV 5**

## SÉRIES

- 20.45** Les Cordier, juge et flic. Comité d'accueil. **RTBF 1**
- 20.55** Julie Lescaut. Les Fugitives. **TF 1**
- 21.05** Urgences. Les grandes espérances. **TSR**
- 22.45** Le Caméléon. [2/2]. Donotera (v.o.). Le monde change (v.o.). **Série Club**

## FILMS

- 18.25** Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min). **Ciné Cinémas 3**
- 18.40** Maurice. James Ivory (GB, 1987, v.o., 135 min). **Cinéfaz**
- 20.30** Monsieur Hire. Patrice Leconte (France, 1989, 80 min). **Ciné Cinémas 1**



- 20.45** Le Chevalier mystérieux. Riccardo Freda. Avec Vittorio Gassman, Tino Buazzelli (Italie, 1948, N., 105 min). **Ciné Classics**
- 21.00** Touchez pas au grïsbi. Jacques Becker (France, 1953, N., 95 min). **Paris Première**
- 22.30** L'Évadé du bagne. Riccardo Freda [1/2] (It., 1947, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**
- 22.35** Kill Me Again. John Dahl (États-Unis, 1989, 95 min). **Cinéstar 1**
- 22.35** Le Miraculé. Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 85 min). **Cinéfaz**
- 22.55** Panique dans la rue. Elia Kazan (EU, 1950, N., v.o., 95 min). **13<sup>ème</sup> Rue**
- 23.10** Le Temps retrouvé. Raoul Ruiz (Fr. - It. - Port., 1999, 160 min). **Canal + Vert**
- 23.25** Exodus. Otto Preminger (EU, 1960, v.o., 195 min). **Cinéma 1**
- 23.40** Le Sauvage. Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 105 min). **Ciné Cinémas 1**
- 23.55** Complots. Richard Donner (États-Unis, 1997, 130 min). **Ciné Classics 2**
- 0.00** The Pillow Book. Peter Greenaway (Fr. - GB, 1995, v.o., 125 min). **Cinéfaz**
- 0.10** L'Évadé du bagne. Riccardo Freda [2/2] (It., 1947, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**

VENDREDI 30 JUIN

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Etre autrement, vivre normalement. **Forum**
- 22.00** Politique, dérive droite, dérive gauche. **Forum**
- 23.00** Danse, où est la modernité ? **Forum**

## MAGAZINES

- 13.05** Passe-moi les jumelles. Le pêcheur de lune. **TV 5**
- 13.50** La Cinquième rencontre... L'homme et son univers : l'espace : L'épopée de l'aviation. Et demain ? **La Cinquième**
- 14.25** Boléro. Invitée : Paloma Picasso. **TMC**
- 15.00** C'est mon choix. Mon conjoint à l'âge de mon fils. **TSR**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Maurice Chevalier. Serge Gainsbourg. **Paris Première**
- 18.10** Nulle part ailleurs. Invités : Dominique Farrugia ; Jamel ; Fanny Cottençon ; Louis Bertignac ; Paul Personne. **Canal +**
- 18.50** Vendredi, c'est Julie. **France 2**
- 20.50** Graines de star. La finale. **M 6**
- 20.55** Succès. Invitée : Michèle Bernier. **TF 1**
- 21.00** Thalassa. Triste samba. **France 3**
- 21.00** Recto Verso. Jamel Debbouze. **Paris Première**
- 21.05** Top bab. Invité : Lou Reed. **Canal Jimmy**
- 21.30** L'Invité de PLS. **LCI**
- 22.10** Faut pas rêver. Escapade à Meaux. Italie : La corrida du feu. France : La mascarade. Pakistan : Les cerfs-volants de basant. **France 3**
- 22.15** Fous d'humour. Toubibs et patients. **TV 5**
- 23.10** C'est quoi l'amour ? Pour le meilleur et pour le pire. **TF 1**

## DOCUMENTAIRES

- 17.05** Le Cinématographe selon Terry Gilliam. [2/5]. Les grandes premières. **Planète**
- 17.35** La Terre en question. Chico Mendès, mort pour l'Amazonie. **Odyssee**
- 18.00** L'Actors Studio. Jessica Lange. **Paris Première**
- 18.10** Cinq colonnes à la une. **Planète**
- 19.35** Nelly Bly. A la conquête du journalisme. **Odyssee**
- 20.15** Putain d'Europe ! [14/20]. Terminus paradis. **Arte**
- 20.35** Fidel Castro, l'espérance trahie. **Odyssee**

## TELEVISION

## CANAL JIMMY

**21.05** The Velvet Underground  
Soirée spéciale autour du quatuor new-yorkais des années 60. En première partie, « Top Bab », interview de Lou Reed à l'occasion de la sortie, en 1996, de son avant-dernier album solo. Puis « Curious », en seconde partie, documentaire réalisé en 1993 par Declan Lowney, entre dans le vif du sujet, et « Nico Icon », de Susanne Ofteringer, nous offre un portrait de la chanteuse.

- 21.00** Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [1 et 2/13]. Dominique Vivant Denon (1747-1825). Jean-François Champollion (1790-1932). **Histoire**
- 21.50** The Velvet Underground, Curious. **Canal Jimmy**
- 22.00** Dynastie rouge. [1/3]. **Histoire**
- 22.15** Grand format. Désert. **Arte**
- 22.20** La Véritable Histoire d'« Elephant Man ». **Planète**
- 22.40** Spectacles en coulisses, Irma la douce. **Festival**
- 22.50** Nico Icon. **Canal Jimmy**
- 23.15** Légendes des tribus perdues. [13/13]. La nouvelle Jérusalem techno. **Planète**
- 23.20** Bob Denard, corsaire de la République. [1/2]. **TMC**
- 0.35** A la conquête de la montagne de feu. **Planète**

## SPORTS EN DIRECT

- 14.00** Natation synchronisée. Championnats d'Europe. Finale solo. **Eurosport**
- 15.00** Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne (5<sup>e</sup> jour). **Pathe Sport**
- 20.30** Athlétisme. Golden League. Meeting de Rome (Italie). **Canal +**

## MUSIQUE

- 17.45** One More Time. Montreux 1995. **Muzzik**
- 18.30** Récital Denis Matsouiev. Moscou, 1999. **Mezzo**
- 19.30** Le Trio Wanderer interprète. Festival de l'Orangerie 1998. Avec Vincent Coq, piano ; J.-M. Phillips-Varjabédian, violon ; Raphaël Pidoux, violoncelle. **Mezzo**
- 19.30** Jaco Pastorius. Montréal 1982. **Muzzik**
- 21.00** Soirée spéciale. Festival de jazz de Montréal. Ray Gelato Giants. Montréal 1999. **22.35** Natacha Atlas. Montréal 1999. **Muzzik**
- 22.30** Mozart. *Sonate pour piano en si bémol majeur* KV 333. Par Daniel Barenboim, piano. **Mezzo**
- 23.00** Rythme et danse à la Waldbühne. Berlin, 25 juin 2000. Avec Susan Graham, soprano ; Eitetsu Hyashi, percussions. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Kent Nagano. **Mezzo**
- 23.15** Un chapeau de paille d'Italie. Opéra de Nino Rota. Enregistré à la Scala de Milan, en 1998. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala, dir. B. Campanella. **Paris Première**

- 23.20** Tina Turner. Londres, 1999. **M 6**
- 0.00** Pop 2. Velvet Underground. Rediff. du 10 juin 1972. **Canal Jimmy**
- 0.00** Nuit italienne. Berlin, 1996. Avec Bryn Terfel, baryton ; Sergei Larin, ténor ; Angela Gheorghiu, soprano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C. Abbado. **Muzzik**

## THÉÂTRE

- 20.30** Maison de Poupée. Pièce d'Erik Ibsen. Mise en scène de Claude Santelli. **Festival**
- 23.45** Les Femmes savantes. Pièce de Molière. Mise en scène de Simon Eine. **France 3**

## TÉLÉFILMS

- 17.20** Passé sous silence. Igaal Niddam. **Festival**
- 18.15** Un coup de baguette magique. Roger Vadim. **TV 5**
- 19.00** Les Chemins du cœur. Linda Yellen. **Ciné Cinémas**
- 20.45** L'homme que j'aime. Stéphane Giusti. **Arte**
- 22.45** Parfum de meurtre. Bodo Fürneisen. **France 2**
- 23.20** La Vie à trois. Christiane Lehérissey. **Festival**

## COURTS MÉTRAGES

- 0.45** Histoires courtes. *Le Poisson bleu*. Eric Mahé. **France 2**

## SÉRIES

- 17.20** Equalizer. Jeux dangereux. 13<sup>ème</sup> RUE
- 18.10** Mannix. Les noces tragiques. 13<sup>ème</sup> RUE
- 20.20** Tout le monde aime Raymond. Dinde ou poisson. **Série Club**
- 20.50** Jesse. My Best Friends Wedding (v.o.). Téva
- 20.50** Sauvetage. Portés disparus. Prisonniers sous la terre. **France 2**
- 21.10** Dharma & Greg. Big Daddy. Your Place or Mine. Hell to the Chief. Be my baby. **Téva**
- 21.55** Ally McBeal. Le baiser. **RTBF 1**
- 22.35** Equalizer. Réinsertion. Le jour de la corde. 13<sup>ème</sup> RUE
- 23.55** Seinfeld. La boutique familiale (v.o.). **Canal +**
- 1.25** De la Terre à la Lune. A perte de vue (v.o.). **Canal Jimmy**
- 2.15** Absolutely Fabulous. L'hôpital (v.o.). **Canal Jimmy**
- 2.45** Friends. The one with the Ring (v.o.). **Canal Jimmy**
- 3.10** Dream On. Non consigné (v.o.). **Canal Jimmy**

## CINÉ CINÉMAS 3

- 22.35** Ruby Cairo. Restée veuve avec trois enfants, une jeune femme (Andie McDowell) découvre que son mari, mort dans un accident d'avion et qu'elle croyait ruiné, possède des comptes en banque clandestins en divers endroits du monde. Elle part à la recherche de la vérité. Un film d'aventures, de Graeme Clifford, semé d'embûches dont l'intrigue est menée d'une façon conventionnelle. Pour les acteurs.

## FILMS

- 13.20** L'Affaire du courrier de Lyon. Maurice Lehman et Claude Autant-Lara (France, 1937, N., 105 min). **Ciné Classics**
- 13.25** Local Hero. Bill Forsyth (Grande-Bretagne, 1982, 110 min). **Cinéfaz**
- 14.25** Lambada... le film. Joel Silberg (EU, 1990, 105 min). **Cinéstar 1**
- 14.25** Complots. Richard Donner (EU, 1997, v.o., 135 min). **Ciné Cinémas 3**
- 14.45** Kill Me Again. John Dahl (États-Unis, 1989, 100 min). **Cinéstar 2**
- 14.50** Belles de l'Ouest. Tamra Davis et Jonathan Kaplan (États-Unis, 1994, 100 min). **Ciné Cinémas 1**
- 14.55** Le Manuel d'un jeune empoisonneur. Benjamin Ross (Fr. - GB, 1995, 100 min). **Ciné Cinémas 2**
- 16.30** Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 95 min). **Ciné Cinémas 1**
- 17.25** L'Évadé du bagne. Riccardo Freda [1/2] (It., 1947, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 18.55** L'Évadé du bagne. Riccardo Freda [2/2] (It., 1947, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 21.50** Racket. John Cromwell et Nicholas Ray (EU, 1951, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 22.25** Midnight Run. Martin Brest (États-Unis, 1988, 120 min). **Cinéstar 1**
- 22.25** Le Sauvage. Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min). **Ciné Cinémas 2**



- 22.30** Prête à tout. Gus Van Sant. Avec Nicole Kidman, Matt Dillon (EU, 1994, v.o., 105 min). **Cinéstar 2**



- 22.35** Ruby Cairo. Graeme Clifford. Avec Andie MacDowell, Liam Neeson (EU, 1993, v.o., 110 min). **Ciné Cinémas 3**
- 0.55** Première victoire. Otto Preminger (EU, 1965, N., v.o., 160 min). **Cinéma 1**
- 2.45** La Baronne de minuit. Mitchell Leisen (EU, 1939, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 16.40** Pacific Blue. **17.35** Football. Euro 2000. 18.00 Italie - Pays-Bas. **19.55** Hyper Net. **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **20.52** Trafic infos. **20.55** Julie Lescaut. Les Fugitives. **22.45** Jalousie criminelle. Téléfilm. Larry Shaw. **0.25** Histoires naturelles. Des saumons et des hommes.

## FRANCE 2

- 16.55** Des chiffres et des lettres. **17.20** Un livre, des livres. **17.30** Nash Bridges. **18.20** Friends. [1 et 2/2]. **19.15** Qui est qui ? **19.55** Journal, Météo. **20.45** Point route. **20.50** Les Maîtres du monde. Magazine. **22.55** Comme au cinéma. **0.15** Journa, Météo.

## FRANCE 3

- 17.45** C'est pas sorcier. **18.20** Questions pour un champion. **18.47** La Météo des plages. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.06** Consomag. **20.10** Tout le sport. **20.15** Le Journal de l'Euro. **20.25** Défi de famille. **21.00** Haute trahison. Film. George P. Cosmatos. **22.45** Le Magazine de l'Euro 2000. **23.00** Météo, Soir 3. **23.30** Prise directe. **0.45** Saga-Cités. 1 clandestini.

## CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40

- 18.15** Flash infos. **20.30** Le Journal du cinéma. **20.40** Suicide Kings. Film. Peter O'Fallon. **22.20** Obsession beauté. **23.20** Yvon Lambert, marchand d'art collectionneur. **23.55** Mes amis. Film. Michel Hazanavicius. **1.35** L'Objet de mon affection. Film. Nicholas Hytner (v.o.).

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.55** Les Feux de l'amour. **14.50** La loi est la loi. **15.45** Magnum. **16.40** Pacific Blue. **17.35** Sunset Beach. **18.25** Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **19.55** Hyper Net. **20.00** Journal, Météo. **20.55** Succès. **23.10** C'est quoi l'amour ? Pour le meilleur et pour le pire. **0.35** Les Coups d'humour. **1.10** TF 1 nuit, Météo.

## FRANCE 2

- 13.55** Un cas pour deux. **16.00** La Chance aux chansons. **16.55** Des chiffres et des lettres. **17.25** et **22.40** Un livre, des livres. **17.30** Nash Bridges. **18.20** Friends. **18.50** Vendredi, c'est Julie. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Sauvetage. Portés disparus. Prisonniers sous la terre. **22.45** Parfum de meurtre. Téléfilm. Bodo Fürneisen. **0.20** Journal, Météo. **0.45** Histoires courtes. **1.05** Mezzo l'info. **1.20** Futur antérieur. La justice est-elle juste ?

## FRANCE 3

- 13.55** C'est mon choix. **14.45** La croisière s'amuse. **16.35** Les Miniéums. **17.45** C'est pas sorcier. **18.20** Questions pour un champion. **18.47** La Météo des plages. **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo. **20.05** Tout le sport. **20.10** Le Journal de l'Euro. **20.25** Défi de famille. **21.00** Thalassa. Triste samba. **22.10** Faut pas rêver. **23.05** Le Magazine de l'Euro 2000. **23.20** Météo, Soir 3. **23.45** Les Femmes savantes. Pièce de Molière.

## CANAL +

- 13.45** The Lost Son. Film. Chris Menges. **15.25** Surprises. **15.40** C'est ouvert le samedi. **16.15** Les Enfants du marais. Film. Jean Becker. **► En clair jusqu'à 20.30** **18.10** Nulle part ailleurs. **20.30** Athlétisme. Meeting de Rome. **22.30** Halloween, 20 ans après, il revient. Film. Steve Miner. **23.55** Seinfeld. **0.15** Dilbert. **0.40** Trinita va tout casser. Film. Giuseppe Colizzi (v.o.).

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

## Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00** Voyages, voyages. Vienne. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Putain d'Europe ! **20.40** Thema. Ouverture. Les artisans : on en a besoin ! **20.45** Le Pain du boulanger. Film. Erwin Keusch. **22.50** Mains et merveilles. **0.10** Les Artisans aujourd'hui et demain. **1.10** Le Tombeau des lucioles. Film. Isao Takahata (v.o.).

## M 6

- 18.25** Loïs et Clark. **19.15** Cosby Show. **19.50** I-minute. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Notre belle famille. **20.40** Décochages info, Passé simple. **20.50** Un million d'années avant J.-C. Film. Don Chaffey. **22.40** World Music Awards 2000. **0.35** Chapeau melon et bottes de cuir.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30** Equinoxe. **21.30** Fiction 30. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert. Par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt : *Symphonie n° 31* K 297 Paris, de Mozart ; *Concerto pour piano n° 3* op. 37, de Beethoven ; *Symphonie n° 104* Londres, de Haydn. **22.30** Jazz, suivez le thème. Will You Still Be Mine. **23.00** Le Conservatoire. **0.00** Tapage nocturne. Noël Akchoté.

## RADIO CLASSIQUE

- 19.30** Class



## La main d'Othello

par Pierre Georges

DANS LA NUIT TIÈDE de Séville, jadis, en 1982, on avait vécu cela : un fameux et mémorable France-Allemagne qui, au bout du suspense, s'était achevé par le triomphe, indu à nos yeux, légitime aux leurs, des Allemands et de l'abominable – pour au moins six mois – Schumacher.

C'est dire si les petits gars de Lisbonne et autres bourgades lusitaniennes en leur deuil national ne vont pas nous apprendre cette vérité première : le sport est aussi, surtout, l'école du drame, d'une dramaturgie à nulle autre pareille. Et c'est même là tout ce qui fait le fossé, la différence critique entre ceux qui méprisent, par principe, le football et ceux qui, par procuration passionnelle, le vivent. Les premiers n'y voient, au motif de la raison et du lieu commun, et quand ils sont aimables, que l'opium du peuple. Et quand ils sont moins aimables que l'abrutissement houblo-nesque et vociférateur du chauvin beauf. Les seconds y prennent un plaisir infini, tout sauf imbécile, au spectacle fascinant d'une tragédie en direct.

Le football, c'est la vie. Donc la mort aussi. La mort en direct, en scène, en pleine jeunesse. La superbe et cruelle mort des perdants. Quand tous les ingrédients sont réunis. Quand les acteurs sont bons. Quand le suspense va au bout du bout de la nuit et vous laissez pétunant, fumillant, haletant, les nerfs en pelote de nerfs, alors les juges des élégances sportives sont jugés. S'ils n'y comprennent rien qu'au moins ils n'en désespèrent pas les autres !

Dans la nuit douce de Paris, d'un restaurant proche, tenu par un patron de fort tonnage, notamment basque, montaient d'abominables chants de victoire. Le lieu ordinairement voué aux pe-

tits jeunes gens de la Bourse, du Nasdaq et de l'Internautie galo-pante célébrait bruyamment ce triomphe final. Et il est assez probable que cette belle jeunesse mondialiste, qui ne ré-pugne pas à la fête, buvait son triomphe dans quelques crânes lusitaniens.

Bref, ils faisaient du bruit, beaucoup. A la mesure du supplice enduré. Et cela n'aidait pas à la méditation d'après-match qui passait justement par l'autopsie d'un crâne portugais. On veut parler ici, et cela résume tout, du drame inouï, shakespearien, vécu par le bel et brave Abel Xavier, général noir et tragique. Si l'on veut bien, son affaire peut se résumer en trois propositions : une gueule, une tête, une main.

Abel Xavier, qui n'est pas un poète et n'y postule pas, a tout fait, comme il arrive aux acteurs, pour ne pas passer inaperçu sur un terrain. Il s'est donc fabriqué une gueule extraordinaire de pirate noir et blond, de flibustier d'île au Trésor auquel il ne manquerait guère que le sabre et un maillot à tête de mort pour partir à l'assaut des vaisseaux de ligne. Une tel personnage, dans la distribution, ne passe pas inaperçu. Si bien qu'à défaut de ne voir que lui, on le vit beaucoup en ses entreprises de boucanier nègre blond. Voici pour la gueule. Et il prouva qu'il convenait de ne pas le perdre de vue, lorsqu'en fin de match, montant à l'abordage, il réussit une formidable tête qui l'aurait fait roi si Barthez... Voici pour la tête. Enfin, il commit l'erreur fatale, cette main funeste, – volontaire, involontaire, le Portugal en disserterait à satiété –, qui valut pénalty et exécution. Tout était dit, culturellement dit : Othello était bien mort en scène !

## M. Bergeroux remplace M. Frèches à la présidence du groupe Midi libre

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT** de la SA Le Monde, Noël-Jean Bergeroux, a été nommé, mercredi 28 juin, président du directoire de Midi libre, à l'issue de la première réunion du conseil de surveillance du groupe présidé par Jean-Marie Colombani, président du directoire de la SA Le Monde. Noël-Jean Bergeroux sera assisté d'Alain Plombat, directeur des rédactions et Joël Canis, directeur financier du groupe Midi libre. M. Bergeroux remplace José Frèches qui quitte le groupe, après en avoir assuré la présidence depuis le 24 octobre 1998, date à laquelle il avait obtenu le départ de son prédécesseur, Claude Bujon, grâce à un changement d'alliances au conseil d'administration.

L'assemblée générale du groupe Midi libre, qui avait permis lundi 26 juin un changement de statuts – en transformant le groupe en société anonyme – et l'entrée du Monde à hauteur de 59 %, a également désigné comme vice-président du conseil de surveillance Yves Barsalou, président de la Caisse nationale du Crédit agricole.

### LA RÉGION, LA NATION, L'EUROPE

Noël-Jean Bergeroux a précisé que le départ de José Frèches s'expliquait par « les incertitudes et les interrogations sans réponse des actionnaires sur la stratégie de développement que M. Frèches avait choisie ». Il a confirmé que « l'indépendance, l'identité et les responsabilités propres » des trois titres du groupe – Midi libre, L'Indépendant et Centre Presse – seraient maintenues. M. Bergeroux a par ailleurs indiqué qu'il comptait proposer la constitution d'une société des journalistes, des cadres et techniciens, « comme cela existe au Monde ».

Jean-Marie Colombani a précisé dans Midi libre de jeudi 29 juin : « Le groupe Midi libre et ses trois quotidiens (...) rejoignent la famille du "Monde". Présidant aux destinées de celle-ci, et appelé désormais

à présider l'instance de contrôle qu'est le conseil de surveillance de Midi libre, il m'appartient de témoigner du respect que nous inspirent les personnels de ce groupe, de la qualité de leur travail et notre fierté de pouvoir ainsi, avec nos partenaires européens – notamment la Stampa, El País et le suisse Edipresse – poser la première pierre d'une confédération de journaux destinée à permettre à nos titres d'assurer leur sécurité économique et leur indépendance éditoriale.

» En regroupant ainsi nos forces, en articulant les trois niveaux qui structurent notre avenir – la région, la nation, l'Europe – nous nous donnons les moyens, dans une relation de synergie, de mieux affronter les défis qui nous sont communs et qui nous commandent de prêter toute notre attention au dynamisme et à la qualité de nos journaux.

» Le rapprochement ne vise pas seulement à soulager nos coûts et à faire fructifier nos recettes mais doit d'abord contribuer à servir une belle ambition de qualité. Car notre commune conviction est que tout dynamisme, tout progrès d'une entreprise de presse, passent d'abord par l'amélioration du service rendu à ses lecteurs.

» De ce point de vue, nous avons toujours à l'esprit trois exigences : respecter l'ancrage régional du groupe, assurer l'identité de chacun de ses titres et garantir l'indépendance de ses rédactions.

» Parvenu au terme de sa période fondatrice qu'il doit à Maurice Bujon et d'une phase de transition courageusement conduite par José Frèches, le groupe Midi libre aborde les rivages plus sereins et plus stables d'un développement qui, passée l'étape nécessaire du redressement, lui permettra d'affronter avec nous la révolution des technologies de l'information et de jouer un rôle fédérateur dans l'inéluctable re-composition de la presse quotidienne régionale de tous les pays d'Europe. ».

# Vingt mille personnes sont attendues à Millau pour l'ouverture du procès de José Bové

Il comparait vendredi avec neuf autres prévenus pour le démontage d'un Mc Do

**LES BANDEROLES**, le Roquefort géant et la remorque sont prêts, dans une ferme, sur la route de Cahors. Le rendez-vous est fixé là, à 11 heures, vendredi 30 juin, pour le départ vers Millau (Aveyron) des dix inculpés : José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne et neuf de ses compagnons sont renvoyés devant le tribunal correctionnel, pour avoir démonté le restaurant McDonald's de cette petite sous-préfecture de l'Aveyron, le 12 août 1999 (lire notre supplément). Avant de parcourir les trois kilomètres qui les séparent de Millau, les mis en examen s'expliqueront à nouveau sur les enjeux de ce procès, dont ils ont voulu faire le symbole de la lutte contre la « malbouffe » et la mondialisation libérale.

Le réquisitoire du procureur de la République retient contre les dix hommes la charge de « dégradations en réunion et menaces de destructions ou de détériorations dangereuses pour les personnes ». Ils encourrent une peine de cinq ans de prison et de 500 000 francs d'amende. Six avocats, parmi lesquels M<sup>e</sup> Henri Leclerc, ancien pré-

sident de la Ligue des droits de l'homme, défendent ces militants. Seize témoins sont cités, pour les uns au titre d'organisations paysannes, comme le Hondurien Rafael Alegria, de la Via Campesina, pour les autres au nom du mouvement contre la mondialisation, telle Susan George, d'Attac France. Témoigneront aussi des syndicalistes, français ou étrangers et Pierre Laur, membre de l'Interprofession Roquefort France. C'est cet industriel qui avait fourni à José Bové et ses compagnons les fromages distribués à Seattle.

Vingt mille personnes au moins sont attendues. Préparées depuis des mois, les manifestations prévues à Millau tourneront surtout, vendredi, autour du procès, qui doit commencer en début d'après-midi et sera retransmis en dehors du tribunal. Ceux qui se lasseraient des débats judiciaires, pourront se rabattre sur d'autres événements : seize spectacles de rue (arts du cirque, théâtre, musique, ou un étrange « Okupamobil »), nourritures terrestres au grand marché fermier et nourritures spirituelles dans quatorze forums en trois en-

droits de la ville. Le forum traitant des OGM et des brevets sera animé par Arnaud Apoteker, de Greenpeace, Hélène Ilbert de Sologral et un membre de la Confédération paysanne. « Une terre, un toit ! Une lutte planétaire... » verra intervenir des représentants du Mouvement des sans terre du Brésil, de Droit au logement (DAL) et des membres de la Société civile des terres du Larzac. Le sociologue Pierre Bourdieu participe au forum « culture et mondialisation », avec le metteur en scène de théâtre Olivier Py et Anne Pourre de Droits devant !, tandis que Bernard Cassen, membre d'Attac et directeur général du Monde diplomatique, interviendra sur la régulation des institutions financières internationales.

Une réunion publique devrait clore vers 15 heures samedi ce grand happening ponctué, dans la nuit de vendredi à samedi par un concert gratuit avec le groupe Zebda, Noir Désir, Francis Cabrel.

Renseignements sur la Toile : [www.millau-30juin.ras.eu.org](http://www.millau-30juin.ras.eu.org)

Béatrice Gurrey

## La FNSEA manifeste pour libérer un des siens

Une quarantaine d'agriculteurs dont les membres du conseil d'administration de la FNSEA se sont enchaînés pendant deux heures mercredi 28 juin devant la maison d'arrêt d'Evreux pour exiger la libération de Jean-Pierre Cappelle, agriculteur à Breteuil-sur-Iton (Eure), condamné à huit mois de prison dont quatre ferme pour avoir légèrement blessé avec un pétard un CRS lors d'une manifestation le 15 juin dernier. La direction nationale du syndicat d'agriculteurs voulait « marquer la solidarité de tous les paysans de France, adhérents à la FNSEA » avec leur collègue interpellé le 17 juin et condamné en flagrant délit le 19 par le tribunal correctionnel d'Evreux. – (Corresp)

- Toutes les fonctions d'un PC, même le multimédia.
- Accès internet, courrier électronique, lecture des fichiers attachés.
- Rapidité, puissance, autonomie maximum.
- Ecran couleur, légèreté, design aluminium, etc, etc, etc...

[www.compaq.fr/pocketpc](http://www.compaq.fr/pocketpc)

Microsoft Windows Powered



# Le Monde DES LIVRES D'ÉTÉ

VENDREDI 30 JUIN 2000

## NOUVEAUTÉS ESTIVALES

pages II, III et IV



## SÉLECTION BANDES DESSINÉES

page V

## SÉLECTION DE L'ANNÉE

pages VI et VII



## SÉLECTION JEUNESSE

page VIII



**A** l'origine, la planète n'arbora que des Algues bleues, qui, par un flirt irréversible entre l'un de leurs pigments (la chlorophylle) et l'énergie solaire, accouchèrent d'un processus d'oxygénation de l'atmosphère. Les plantes terrestres ont viré au vert. Dominé dans un premier âge par les fougères, le paysage végétal a fécondé une invasion de gymnospermes à la fin de l'ère primaire, attisé par une sexualité désormais plus aérienne qu'aquatique. Parallèlement se répandaient les animaux reptiles. Un milliard d'années fut encore nécessaire pour que naissent les végétaux à fleurs (angiospermes) et que se développent les mammifères. Il y aurait aujourd'hui 240 000 espèces végétales. Parmi les mammifères vivant de nos jours sur la Terre, une femme, Denise Le Dantec, s'est vouée à célébrer une variété de plantes, celles que les naturalistes disent « herbacées ».

Le dictionnaire Littré spécifie que l'on peut appeler herbes toutes espèces « qui croissent dans les lieux peu fréquentés ». Moins misanthrope, plus sensible à la compassion, le Larousse parle de plante molle dont les parties non souterraines meurent chaque année. C'est ce qui la distingue des végétaux ligneux (les arbres, qui produisent du bois), et lui offre la faculté d'être partout : les herbes grimpent, rampent, prolifèrent verticalement ou horizontalement. Elles disparaissent parfois, et c'est avec mélancolie que Denise Le Dantec égrène la liste des espèces en voie d'extinction. Parmi les herbes dites « mauvaises » (celles qui gênent les cultures), dans la catégorie des « messicoles », il y a du souci à se faire pour le bleuet, le chardon béni, la nielle, l'orchidée singe, le pied-d'alouette et... le souci.

Ecrivain, jamais déracinée d'une « enfance paysanne, sauvageonne et curieuse », l'auteur de cette véritable bible a depuis belle lurette pris le parti de féconder la poésie par la science, et vice versa. « J'ai adossé ma bibliothèque à un jardin », écrit-elle, cultivant son art d'immortaliser ses « herbes de rêve ». Son *Encyclopédie* fait cohabiter les planches botaniques et les recettes de cuisine, le savoir pharmacologique et le culte des plaisirs, l'érudition et l'imaginaire, la reproduction de tableaux, la photographie ou le croquis et la citation littéraire, les notations historiques, esthétiques, touristiques, et le Journal intime, la réflexion personnelle, l'exaltation lyrique. S'y croisent, en bon voisinage, Philippe Jaccottet et Paul Klee, Francis Ponge, Julien Gracq, Ossip Mandelstam et Olivier de Serres, Claude Monet lorsqu'il s'agit de peindre « de l'eau avec de l'herbe qui ondule dans le fond », Jean-Jacques Rousseau dès qu'il s'agit de faire un herbier, Jean-Henri Fabre en qualité de spécialiste des insectes herbivores, Bonnefons (valet de chambre du Roi-Soleil) quand il devient nécessaire de se plonger dans les *Recettes des délices de la campagne* et de s'assurer que

L'écrivain  
Denise Le Dantec  
ne s'est jamais  
déracinée de son  
enfance paysanne.  
Elle nous offre  
une bible  
sur les végétaux  
herbacés, champ  
de connaissances  
où l'on peut cueillir  
planches botaniques  
et citations littéraires,  
tableaux, croquis,  
recettes et remèdes,  
notations historiques,  
esthétiques,  
touristiques...



GLADYS

## Culture en herbes

« le potage aux choux sente entièrement le chou ».

Dans ce livre où il fait bon biner, piocher, cueillir la patience et le songe, on trouvera par exemple un chapitre sur les divers modes de sexualités végétales (de la multiplication végétative qui reproduit des clones, à la multiplication potentielle par bouturage, greffe ou explant, en passant par les fécondations, double ou croisée, par allogamie, hétérostylie, autogamie, ou cléistogamie). Puis un autre sur les compétitions auxquelles se livrent les herbes pour l'occupation d'un territoire (victoire des herbacées à longs rhizomes rampants, comme le chiendent, le li-seron, la renouée, sur les espèces fleuries à voie sexuée); d'autres encore, sur les stratégies de déplacement du pollen, les attaques des acariens prédateurs ou de ces croqueurs affamés que sont les phyllophages, xylo-

Jean-Luc Douin

phages, granivores, frugivores (termites, chenilles, sauterelles, criquets, pucerons, araignées...). Ce champ de connaissances recèle évidemment des informations inattendues. Ainsi celle-ci: le nombre astronomique d'espèces d'herbes dénombrées sur la Prairie du Nord-Ouest américain aurait considérablement chuté après la quasi-disparition

des bisons. Histoire de rivalités: à la saison du rut, les bisons mâles s'affrontaient en des « tempêtes de batailles »; leurs meuglements se répandaient comme un coup de tonnerre à des kilomètres; rendus furieux par la proximité d'un adversaire, ils reniflaient, se livraient à de violentes déambulations circulaires, frappaient le sol à coups de sabot, éliminant par leurs piétinements les vieilles végétations et permettant aux nouvelles herbes de prendre racine.

Le monde de l'herbe n'est pas un monde pacifique. « Il est assez connu que les plantes ont une haine entre elles... On dit que l'olive et la vigne haïssent le chou, le concombre fuit l'olive », aurait affirmé J. Gardan dans un ouvrage intitulé *De la subtilité!* Mais c'est un monde codé, un monde à déchiffrer. Au XVI<sup>e</sup> siècle fut élaborée, grâce à Paracelse, la « théorie des signatures », qui décrit l'espace végétal comme un univers à lire, à interpréter: une herbe à forme de cheveux

est liée au domaine capillaire, une herbe à forme de main doit se tenir dans les mains... On se mit à les classer. Plus subtilement. Si Denise Le Dantec a sectionné son ouvrage selon des normes géographiques et scientifiques (herbes du littoral, herbes des eaux vives et dormantes, herbes des montagnes, herbes des bois et forêts, herbes des ta-

lis, mauvaises herbes, herbes folles, herbes citadines), la botanique a longtemps cherché ses critères de classement, selon les schémas évolutifs, les constituants chimiques, les données climatiques...

Promenons-nous encore... Voilà l'herbe zizanion, réputée si

son nom à ses propriétés diurétique... L'herbe soigne, régale, enivre: tous ont voulu se l'approprier. A commencer par la mythologie grecque et latine, qui surnomma « nombril de Vénus » l'hydrocotyle et donna à la jacinthe des bois le terme d'« endomyon penché », à cause de ce

nouille potagère, sarbouillette, Casse-verres, Vit du prêtre, Pieds de lit, Dame sans chemise, lait de pie, muguet des dames, pain de couleuvre, salade de lièvre, cheveux d'évêque... Il apparaît que les paysans du Moyen Age avaient un réel sens du burlesque quand ils moquaient la prétention des prélats de l'Eglise, leurs attributs, infirmités, tonsure ou abstinence... Il est aussi, entre florilège de ce que l'on peut trouver entre le pont des Arts et le pont d'Iéna, ou entre le canal Saint-Martin et le canal de l'Ourcq (une litanie de noms latins à lire tout haut, comme aux vèpres), un destin moins guilleret: celui qui échoit aux herbes des prisons, des camps et des cimetières. Des noms en noir et blanc: poivre des murailles, ortie royale, aigremoine...

Denise Le Dantec évoque la correspondance de Rosa Luxemburg incarcérée à Breslau, interdite de promenade, et cultivant devant les grilles de sa cellule deux minuscules massifs de myosotis et pensées. « Rassasiez vos yeux de ce spectacle... C'est la seule chose dont on ne se lasse jamais dans la vie, la seule qui garde éternellement sa fraîcheur et qui vous reste toujours fidèle. »

**ENCYCLOPÉDIE POÉTIQUE ET RAISONNÉE DES HERBES**  
de Denise Le Dantec.  
Ed. Bartillat, 1 822 p.,  
159 F (24,24 €).

★ **La Cuisine des bois et des champs**, Babel Poche n° 427, 222 p., 45 F (6,86 €).

Pour Michel Lis et Paul Vincent, le bonheur culinaire est dans le pré. L'un jardinier, l'autre gastronome, nous proposent un inventaire de tout ce qui se mange, se hume, se goûte, se savoure « dans cette nature aujourd'hui si malmenée par des hommes aveuglés de productivité exacerbée ». Invitations à « sentir monter de l'écorce d'un *cercyidiphillum* l'odeur enivrante du caramel », à discerner l'arôme alchimique d'un grand bordeaux dans l'humus des sous-bois, mais aussi à enrichir vos salades d'alliaire (« l'herbe à ail », qui prévient les caries et fortifie les gencives), de l'ampélisme (en vinaigrette, conseillée aux diabétiques), de pétales de marguerite (avec pommes de terre tièdes et haricots verts cuits craquants), de bulbes de glaïeuls. Ou à faire macérer des boutons fleuris de clématite (comme des cornichons), faire cuire des bonbons de coquelicot, un gratin de viande au lierre, des beignets de lilas blancs, parfumer son omelette à la pimprenelle...

nocive qu'elle donna le terme « zizanie ». Le coquelicot, ce membre de la famille des papavéracées ainsi baptisé en écho au cri du coq, cocorico. Et le chiendent, ainsi nommé « à cause du goût que les chiens malades en ont ». L'étymologie nous enseigne que cornichon signifie « petite corne », potiron « gros champignon », que pissenlit doit

berger que Jupiter avait plongé dans un sommeil perpétuel, et du profil de la plante, qui semble somnoler. Denise Le Dantec a relevé 72 noms vernaculaires, relevant du domaine religieux (herbes de la Vierge, du Christ, des saints, des diables et des sorcières). Elle cherche une explication au nom de certaines espèces à la consonance rustique: que-





## Un flirt avec l'Histoire

### HISTOIRE DU FLIRT

de Fabienne Casta-Rosaz.  
Grasset, 354 p., 135 F (20,58 €).

Nous voilà prévenus : le flirt est historiquement lié aux vacances ; l'été est la saison du flirt, le moment d'une sorte de congé amoureux entre les effervescences du printemps et les mises en conserve mélancoliques de l'automne. Dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, des jeunes gens et des jeunes filles, de bonne famille comme il se doit, quittaient avec les premières chaleurs la propriété familiale pour aller se tremper les orteils dans les stations balnéaires de Dieppe, de Lucerne ou de la Côte d'Azur. Nouveaux lieux, nouveaux visages, temps suspendu, surveillance plus légère : ils et elles flirtaient. Le flirt venait d'Angleterre, de la victorienne Angleterre, ce qui donnait à la chose un petit air de chic et de respectabilité dans l'audace. On se jetait des regards, on rougissait un peu, on abandonnait une main, on prenait un baiser sur la joue, on frôlait, on agaçait, on expérimentait les navigations d'un langage à double sens. Puis, l'été fini, on rentrait chez papa et maman pour se livrer aux règles sans fantaisie de la chasse matrimoniale, activité hivernale s'il en est.

Ainsi commencerait l'histoire du flirt. Comme une sorte de soupape de décompression que se serait inventée la jeunesse dorée de la Belle Epoque pour échapper aux contraintes de la société la plus sexuellement répressive qui ait jamais existé sous nos latitudes. C'est en tout cas la thèse que défend bravement Fabienne Casta-Rosaz. Son *Histoire du flirt* commence dans les années 70 du XIX<sup>e</sup> siècle avec les malheurs et les premières révoltes timides de l'oie blanche pour s'achever cent ans plus tard avec la « libération sexuelle » qui rejette le flirt dans l'enfer des pratiques amoureuses démodées : désormais, on consomme. En bref, le flirt est une transition, un palier entre la prison des contraintes et le glorieux épanouissement du désir assouvi.

Dans cette optique, on n'en voudra pas à l'auteur d'adopter un point de vue presque uniquement féminin, même si le flirt demande que l'on soit deux au moins. Les hommes n'ont guère la parole dans cette aventure, sauf sous la forme du médecin hygiéniste, de l'évêque prêcheur, de l'éducateur moralisant ou du romancier prophétique qui mettent en garde, vitupèrent, se lamentent ou peignent de noirs tableaux. Il faut savoir gré à Fabienne Casta-Rosaz d'avoir exhumé quelques chefs-d'œuvre d'une littérature anti-flirt qui est en effet, exclusivement, une littérature anti-féministe, farouche, butée, obsédée dont le sommet demeure sans doute *Les Demi-Vierges* de Marcel Prévost. Un roman publié en 1894, introuvable aujourd'hui après un demi-siècle de succès ; un mélange fumant d'obscénité complaisante, de fantasmes morbides, de catastrophisme historique et – bien sûr – d'antisémitisme tranquille.

Après avoir épuisé, détraqué et stérilisé ses demi-amants, leur accordant tout sauf l'ultime faveur, Maud de Rouvre, la demi-vierge, deviendra la maîtresse en-

*Fabienne Casta-Rosaz a choisi d'adopter un point de vue uniquement féminin pour raconter l'art du papillonnage, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la libération sexuelle.*

*Elle nous révèle, entre autres, quelques chefs-d'œuvre de la littérature anti-flirt, donc anti-féministe*

trenue d'un banquier juif, évidemment répugnant. Une demi-vierge pour un demi-homme. Il y a une histoire des relations entre les femmes et les hommes, une histoire de l'amour, une histoire du corps, une histoire de la sexualité, une histoire du couple. Dans chacune de ces histoires, il est permis de découper des périodes, de rechercher des permanences, de détecter et d'analyser des ruptures – réelles ou imaginaires. Dans ces périodes, il est encore possible de constituer des thèmes : la pudeur, le regard, le discours, le vêtement, la coquetterie, le baiser, la rupture. Ou encore de choisir un schéma d'approche : il y a une histoire économique de l'amour, une histoire intellectuelle de la sexualité, une histoire sociale de la condition féminine et une histoire du corps qui s'inscrit dans celle des mentalités. Fabienne Casta-Rosaz semble avoir choisi une approche flirteuse de ces manières diverses de prétendre à l'histoire. Un peu de Mallet et Isaac pour les grandes lignes du décor, une caresse de sociologie élémentaire, un tour de valse avec Corbin, un frôlement d'anthropologie, un frottement de psychanalyse, et beaucoup, beaucoup de psychologie et de littérature.

Comme nous ne sommes pas au jury d'une thèse d'histoire, cette manière de papillonner n'est pas gênante ; elle a même son charme, comme un carnet de bal ou comme le journal intime d'une vieille tante découverte dans un grenier. On en accepte les caprices et les fantaisies, les vacances sont proches. Quitte à aller

chercher ailleurs des séductions intellectuelles plus mûries et des attachements plus solides. Nous acceptons par exemple sans rechigner l'affirmation péremptoire et non démontrée selon laquelle « de la même façon que l'amour courtois nous renvoie au Moyen Âge, le libertinage ou le marivaudage au XVIII<sup>e</sup> siècle et l'amour romantique au XIX<sup>e</sup> siècle, le flirt apparaît indissolublement lié au XX<sup>e</sup> siècle. Il en reflète toutes les contradictions, les tensions, les hésitations ».

N'empêche qu'on aurait bien aimé comprendre comment cette fleur présumée de notre époque s'inscrit dans deux histoires de longue durée, celle des figures de la séduction et celle des rites pré-nuptiaux, de « l'école des femmes » et de « l'école des maris ». Le flirt ne naît pas du mot d'importation qui le désigne, même si le développement du commerce n'y est pas étranger. Il ne naît pas davantage de la littérature qui lui est consacrée. Pour notre plaisir et pour le sien, Fabienne Casta-Rosaz s'offre de nombreuses pages à citer et à commenter des écrits, intimes ou publics, de flirteuses célèbres, la belle et dramatique Marie Bashkirtseff, Catherine Pozzi l'intellectuelle, Clara Malraux la curieuse, la comtesse de Pange la repentie ou Dominique Desanti l'essayeuse. On se remémore avec intérêt, avec passion, avec amusement leurs émois, leurs hésitations, le mélange d'attraction, de peur, de dégoût, de naïveté et de perversité qui les entraîne. Cela fait des histoires, toujours émouvantes, souvent belles, cela ne fait pas de l'histoire.

Pour s'en tenir à la littérature du flirt, il manque ici, par exemple, le plus flirteur de tous nos écrivains, Stendhal, le grand technicien de la chose, le théoricien de la cristallisation, le poète du désir de désirer. Mais Stendhal n'entraîne pas dans le cadre chronologique. Le grand procès qu'il ouvre en s'attaquant à la conception romantique de l'amour est pourtant celui dont les temps modernes n'ont pas fini de débattre et dont le flirt n'est qu'un des symptômes. L'amour romantique est le fruit de la révolution individualiste : tous égaux et chacun pour soi, voilà le principe, en rupture avec la conception fortement collectivisée des amours de l'ancienne France. Ce pourrait être l'anarchie sexuelle si l'idéologie et la litté-

rature n'y mettaient bon ordre en transformant l'amour d'élection en amour fusion, amour effusion, disparition du moi dans le couple. Finie la dangereuse indépendance entre les deux parties du contrat amoureux : dans la nouvelle unité fondue s'institue une séparation des pouvoirs qui n'est plus construite sur la hiérarchie des fonctions mais sur les différences « naturelles » et les constitutions physiologiques. Aux femmes le règne de l'amour ; aux hommes celui de la raison pratique.

Voilà contre quoi Stendhal s'insurge et se débat en mélangeant sans cesse les rôles, en troublant les lignes, en réinventant des règles nouvelles pour ces choses anciennes qui se nomment courtoisie, libertinage, érotisation des contacts sociaux, séduction. Il s'agit d'user de toutes les variables de l'équation amoureuse pour montrer qu'elle aboutit toujours à des égalités de dupes et que la société récupère d'une main ce qu'elle feint d'accorder de l'autre. Pour ne l'avoir pas compris et s'être crus libres, Julien Sorel, M<sup>me</sup> de Rênal et Mathilde de la Mole sont les marionnettes de leurs propres sentiments et de leurs représentations.

Fabienne Casta-Rosaz effleure un instant le cœur de la question lorsqu'elle décrit le modèle américain du flirt, lequel s'est répandu et s'est acclimaté aux normes de la vieille Europe en même temps que le chewing-gum et les stars d'Hollywood. Elle souligne justement l'apparent paradoxe d'une société puritaine qui institue le flirt obligatoire, le tripotage mutuel sur le siège arrière de la voiture comme norme de sociabilité et critère d'intégration à l'idéal collectif, sous la forme consacrée de la performance. Mais s'agit-il, comme elle semble le croire, d'un progrès dans l'apprentissage des corps et dans une libération contrôlée des pulsions érotiques ou bien d'une nouvelle ruse du social pour imposer une nouvelle économie des relations amoureuses, strictement ordonnée entre un avant et un après ? Avant, la parodie de l'amour, le jeu, la mécanique des fluides, la folle dépense énergétique, sentimentale et égalitaire de l'adolescence. Après, les choses sérieuses, l'ordre matrimonial, l'éternel, l'immuable.

L'an dernier, un sociologue de l'université de Franche-Comté, Serge Chaumier, avait publié une étude intitulée *La Délivrance amoureuse* (1). Écrit dans une langue savante pure et dure, son livre n'avait pas les charmes vagabonds ni les curiosités littéraires de *L'Histoire du flirt*. Chaumier n'allait pas chercher ses références dans les journaux intimes des jeunes filles en fleurs. Il parlait du réel tel qu'il se subit de préférence au réel tel qu'il se rêve et se représente. Contrairement à Fabienne Casta-Rosaz, Chaumier, loin d'enterrer l'amour romantique comme une vieille lune archaïque réduite à la nostalgie par la modernité triomphante, en faisait la forme encore dominante de l'inégalité. D'accord pour Tristan et Iseult, si l'on tient aux belles histoires, mais à condition de ne pas oublier le roi Marc, aussi pleinement, aussi complètement amoureux que les deux autres.

(1) Armand Colin, 1999.

version originale

## Les paradis artificiels de Raúl Ortiz y Ortiz

Après de soixante-dix ans, la jeunesse intacte au milieu des livres et des chiens, Raúl Ortiz y Ortiz figure une espèce en voie de disparition ; l'intellectuel francophile, hédoniste. Pas seulement, d'ailleurs : comme en témoignent ses murs, il est également bibliophile, et plus généralement, amoureux de la vie, biophile, amant de l'œuvre des jours.

Pick up : « Dans ce sale pays où l'air empoisonne/ La marijuana vous fout le cafard... » Heureux de surprendre, Raúl Ortiz y Ortiz s'étonne : « Comment, vous ne connaissez pas cette chanson ? Elle est admirable. La marijuana, vous savez, c'est une herbe qui peut se fumer et occasionne des rêveries. Germaine Montero a enregistré cette chanson de Mac Orlan et Pierre Verdeaux en 1965, trente-cinq ans aujourd'hui, jour pour jour. Ecoutez... » Dans la foulée, on se branche sur Fréhel, célébration de la coco : « Donnez-moi d'la coco pour troubler mon cerveau... » (La cocaïne est une substance qui troublerait le cerveau.) Puis, *Pel-léas* : Raúl Ortiz y Ortiz récite des pans entiers de Maeterlinck, Hugo, Verhaeren, Baudelaire, petit verre de pineau des Charentes en main, tandis que l'on sirote du tequila (au masculin dans le texte). Son esprit bondit de citation en souvenir, sans trace de l'écœurante nostalgie du paraître. Il est très vivant.

Il arbore un nœud papillon, « pour éviter la cravate », et papote avec ses chiens. Fredonne : « C'est à Tampico, au fond d'une impasse/ Qu'j'ai trouvé le sens à ma destinée... » Raúl Ortiz est, en langue hispanique, le premier traducteur du très mythique *Volcan* (Malcolm Lowry). Lequel volcan, précisément, s'agit ces temps-ci. Jus- qu'aux plafonds, des milliers de livres, des livres lus, un agencement subtil de célibataire, juste troué de quelques photos : celles



de Lowry, on le voit avec Margerie devant la cathédrale de Milan ; leur dernière image au bord d'un lac (qui figure au dos de l'édition jaune de Nadeau) ; Raúl avec le prince Philip, avec des diplomates, avec Graham Greene : « Graham Greene, Je l'ai connu grâce à un premier secrétaire de l'ambassade de France qui voulait compléter une table. Il m'avait prévenu : Graham Greene pouvait, en société, se montrer désagréable, très déplaisant même, mais enfin, si je consentais à affronter ce volcan-là... Il se trouve

que nous nous sommes fort bien entendus. Je l'ai accompagné. Les temps étaient moroses : plus un bar ouvert à une heure du matin. Donc, à la maison, j'ai débouché pour lui une vieille bouteille de fine Napoléon 1927 que mon père m'avait laissée en mourant. Tout nous rapprochait, pas seulement la fine. Quand nous l'âmes descendue, nous attaquâmes le tequila par la face nord, ici on dit le tequila. Bref, au petit matin, nous nous promîmes une amitié indéfectible à laquelle ni lui ni moi n'avons jamais manqué. »

Rencontre au-dessous du volcan d'un intellectuel mexicain francophile, bibliophile, biophile.

Un amant de la vie

Les longues dédicaces des livres de l'auteur du *Pouvoir* et *la Gloire* en témoignent.

Conseiller d'affaires, chargé du tourisme, directeur des services internationaux, de l'UNAM (Université nationale autonome de Mexico), Raúl Ortiz y Ortiz a séjourné plusieurs fois en Europe, à Genève (en 1967) ; à Londres, comme conseiller culturel auprès de l'ambassade du Mexique (1989-1993), à Paris dans le même poste (1994). Tous les dimanches, il allait à Meudon déjeuner avec Lucette, la veuve de Céline. Polyglotte, c'est lui que l'ambassade de France désigne comme interprète de De Gaulle en 1968 (« la mano en la mano... »).

### SALADE DE CACTUS

A quoi emploie-t-il ses jours ? A lire, à recevoir, à donner des conférences sur Shakespeare, la littérature, le pouvoir, la musique française. Il habite la même maison depuis soixante ans, avec Doña Queta, cordon vert de la cuisine mexicaine (la troisième cuisine au monde après la chinoise et la française) : au menu, mole en adobo (sauce à base de chocolat et plusieurs espèces de piment), le meilleur riz de la ville, une petite salade de cactus (parfaite contre le cholestérol), des glaces au touron : « Il est un temps de rire et il est un temps d'avoir ri. La vie m'a tellement donné, fut tellement généreuse avec moi, je n'en ai pas fini... »

Francis Marmade

## Ode à la lecture

Raphaël Confiant, traducteur et somnambule, retrouve l'émotion de ses premières années

LE CAHIER DE ROMANCES de Raphaël Confiant. Gallimard, « Haute Enfance », 250 p., 85 F (13,96 €).

Sans Rosalia, la servante, Raphaël Confiant serait-il devenu écrivain ? Ce deuxième volume des souvenirs d'enfance de l'auteur d'*Eau de café* et du *Nègre* et *l'amiral* s'interroge avec drôlerie et passion sur la naissance d'une vocation. L'enfant de *Ravines du devant-jour* est devenu un adolescent soucieux de libérer en lui des forces vivantes d'expression. Il observe la belle Rosalia et ses amours, il écoute des chansons créoles. Et cette langue rivalise dans son cœur avec un français scolaire qui lui réserve d'autres émerveillements.

### RÉFLEXION POLITIQUE

Traduire devient chez le jeune garçon une activité naturelle, liée à sa description du monde intérieur. Il est certain de la spécificité de la culture de son peuple et il est fasciné par une littérature française qu'il découvre anarchiquement. Magnifique ode à la lecture, hommage appuyé aux petits libraires qui, parfois sans le savoir, accélèrent l'éducation de futurs écrivains, le livre de Raphaël Confiant prouve que le réel domaine de cet auteur prolifique est l'intimité et la réflexion politique. En faisant le bilan de sa formation, Confiant met en relief les combats intérieurs qui se font plus tard sa priorité. La littérature européenne propose des modèles inadéquats au monde tel qu'il le perçoit. L'enfant pourtant apprend à écrire en apprenant à lire des romans sulfureux : Moravia et Mauriac ! Il apprend à se comprendre en voyant des films dont il ne saisit pas toujours le langage érotique. Ses divinités s'appellent Silvana Mangano, Gina Lollobrigida, Sophia Loren. Il les croit dotées de particularités surhu-

maines – c'est-à-dire dont son privé les femmes de son environnement.

Et puis surviennent les maîtres, qui vont orienter son regard politique, plus encore que ses propres parents, trop timorés. L'un des plus beaux passages du livre est, néanmoins, la dure leçon de racisme qu'essuie le père de Raphaël lors d'un voyage à Paris. En quelques lignes, sont dites la naïveté et la désillusion des colonisés : la noblesse de ceux qui se font insulter et la force qu'ils communiquent à leurs fils qui ne s'y feront pas prendre. On aime Raphaël Confiant quand il retrouve l'émotion de ses premières années et qu'il met au service de cette sensibilité-là l'invention de son langage et l'intelligence de ses analyses.

Avec son complice Patrick Chamoiseau, Confiant a déjà écrit et dit tout ce qu'il devait à Edouard Glissant. Il rappelle ici l'enthousiasme avec lequel il lut *La Lézarde*, prix Renaudot : « Enfin un livre antillais ! Un livre qui parlait de toi. De toi-même. » Mais fallait-il user du français ? On sait que ce débat retint longtemps Confiant de publier dans une autre langue que le créole. Fallait-il croire, comme le craignait l'adolescent qu'il fut, que « les Antillais ne disposaient pas d'une langue leur permettant d'exprimer par écrit leurs sentiments profonds ni leurs pensées » ? Fallait-il radicaliser une position contraire en refusant une langue colonisatrice, comme il le fit de 1979 à 1988 ? A présent, en évoquant son entrée dans le monde adulte, qui est aussi celui de la langue écrite, Raphaël Confiant se représente lui-même comme un « somnambule » errant dans la langue française : « Tu connaissais chacune des pièces de cette vaste maison, de ce château fort dans lequel tu pouvais te déplacer sans te cogner à une porte ou à un meuble, mais tu avais les yeux fermés. Bel et bien fermés, oui ! »

René de Ceccatty



# Cheyennes, flibustiers et femmes blanches



GLADYS

**I**l faut procéder avec les lectures d'été comme pour le bronzage. Au début, le temps d'exposition doit être mesuré. On ne saurait donc trop vous recommander, pour commencer, l'anthologie de Roland Lacourbe *Eaux mystérieuses et mers infernales*, car on peut moduler à sa guise la lecture des vingt nouvelles policières ou fantastiques qui la composent et étaler ainsi progressivement la prise de soleil sur des durées de plus en plus longues. De surcroît, elle offre la plaisante propriété d'ajouter au placide décor balnéaire qui vous entoure une aura romantique et dangereuse : l'anthologiste, non content d'avoir sélectionné des textes qui vous font regarder l'étendue marine avec une légère pointe d'angoisse, disserte avec talent de quelques grands mystères de l'océan comme le *Titanic* et la *Mary-Céleste* et évoque les monstres déroutants des abysses.

Votre peau a pris du hâle. Vous êtes prêts à embarquer. C'est le moment d'engouffrer *Vent de flibuste*, où l'on apprend que « les marins ne sont ni de l'espèce des vivants ni de celle des morts », et qui nous conte avec jubilation la picaresque et extravagante aventure de deux matelots devenus pirates par hasard ou par malchance après la capture de leur navire et ayant accepté « la partie de jacquet perpétuelle » qu'est la vie de frère de la côte. Ils poursuivront sans relâche un bateau mythique dont la prise leur permettrait de regagner l'Angleterre natale riches comme Crésus et finiront, comme il se doit, au bout d'une vergue, mais après maintes péripéties des plus pittoresques...

Et puisque vous voilà sur les océans, pourquoi ne pas gagner le Nouveau Continent, sauter d'un siècle à l'autre et vous diriger vers les territoires cheyennes avec les *Mille femmes blanches* qui ont ac-

cepté de partager un temps la vie des Indiens et de leur donner des enfants pour que la paix puisse s'installer entre les deux peuples. Parmi ces femmes, il y a Mary Dodd, une fille de bonne famille trop libre que sa riche parenté a fait enfermer dans un asile de fous et qui va sauter sur l'occasion de reprendre ainsi sa liberté, fût-ce au prix d'une union momentanée avec un « sauvage ». Son journal vous apprendra que les sauvages ne sont pas toujours ceux que l'on pense et qu'ils portent bien souvent l'uni-

forme de la cavalerie. Jim Fergus a signé là un honnête plaidoyer pour la culture indienne et un roman qu'on ne saurait qualifier que de magnifique.

Mais les horizons vous démentent, il est temps de repartir, vers l'Afrique cette fois, vers Gorée à la veille de la Révolution pour assister au *Galant exil du marquis de Boufflers*, « promu » gouverneur de Sénégal pour avoir déçu au roiserrurier. Gorée, île de tous les trafics, de tous les commerces de la chair : traite des esclaves bien sûr, mais aussi traite des « Blanches » déportées dans les colonies avec la complicité active de l'Eglise pour y être mariées de force ; Gorée où « tout est difficile, même de vivre » ; Gorée où règnent les scélérats...

## EXOTISMES

Stanislas de Boufflers, auteur libertin qui ne sait pas résister au charme des belles, ami des philosophes épris de ce que l'on appellerait aujourd'hui « l'expérimentation sociale », réussira-t-il à imposer sa loi, à déjouer les complots ? C'est ce que vous révélera ce roman d'aventure et d'amour, plein de panache, où se distingue un René de Ville-neuve, qu'on verrait fort bien dans l'entourage d'un Lagardère ou d'un d'Artagnan...

Une longue diagonale vers l'Orient et vous voilà en Egypte, dans l'échoppe d'un artisan boulanger où officie comme aide la jeune *Koutchouk* dont va vous être conté avec une grâce solaire le singulier et pathétique destin. Grâce à l'amitié de la vieille Zubayda, qui l'a initiée à l'art voluptueux et exigeant de la danse orientale, *Koutchouk* s'enfuira de la maison familiale pour échapper à un mariage arrangé et commencera une carrière passionnée de danseuse qui la conduira, un jour, dans les bras d'un écrivain français en villégiature égyptienne, un certain Gustave Flaubert que cette rencontre marquera profondément, au point qu'il en nourrira, dit-on, sa *Salammbô*. Placée sous l'invocation d'un bref extrait du *Voyage en Egypte*, cette « vie imaginaire » d'un exotisme captivant séduit aussi sûrement que cette danse de l'abeille qui mit Flaubert en transes...

L'exotisme peut n'être pas seulement géographique ; il peut être aussi temporel. Ou les deux en même temps, comme le prouvent *Les Sept Crimes de Rome*, récit qui se déroule en 1515, sous le pontificat de Léon X, dans une cité papale que bouleversent une série de meurtres, mis en scène de façon très macabre et très voyante par un assassin insaisissable. Un jeune étudiant en médecine et le peintre Léonard de Vinci enquêtent de concert sur ces assassinats en série qui dissimulent peut-être une machination contre la papauté. Cet excellent roman policier historique est d'une ingéniosité machiavélique et d'une érudition vivifiante : il nous sied tout particulièrement qu'une des clés de l'énigme se trouve dans une gravure tirée de l'œuvre picturale de Hieronymus Bosch !

On peut voyager dans le temps par l'imagination ou bien grâce à

une technologie quantique, cas de figure qu'exploite le spécialiste des best-sellers qu'est Michael Crichton dans *Prisonniers du temps*, en envoyant une équipe d'historiens-archéologues en plein Moyen Age, dans un château fort assiégé de la vallée de la Dordogne. Ce qui frappe dans cet énième traitement du thème du voyage dans le temps, c'est l'approche très astucieuse qu'en a fait Crichton : son roman débute comme un thriller à la *X-Files* par une série d'événements aussi intrigants que difficilement explicables ; puis il se poursuit sur le mode du suspense, un suspense minuté et haletant qui ne vous laissera aucune seconde de répit. Crichton est peut-être un fabricant, mais c'est un fabricant supérieurement doué...

Le périple nous a fait revenir en terre de France. Saisissez donc l'occasion de tâter du roman de terroir. *Marie-Mai* est la chronique d'un petit village de l'Ouest, Sainte-Neo-

maye, au cours des années 1860, qui est avant tout l'occasion d'un superbe portrait de femme, la Marie du titre qui porte bien son surnom, et d'une plongée dans les mentalités de notre passé pas si lointain et pourtant si étrangement distant. Un accident de chemin de fer, la maladie d'un nourrisson, la rencontre d'un médecin chaleureux, le retour d'un frère perdu, le départ d'un mari loin du foyer pour plusieurs mois d'un chantier de compagnon : tels sont les événements qui tissent cette chronique narrée dans une langue charnue et patinée, sur qui vient floter l'ombre de Victor Hugo. Rien de bien notable, ni de très exceptionnel, en fait, mais dont l'auteur sait faire vibrer toute la charge d'émotion.

Il est temps de revenir au présent ; l'heure d'été s'achève. Une dernière lecture de circonstance s'impose : *L'Heure d'hiver*. Un roman sur le mystère profond des êtres, sur ces

## Espions nazis à Cuba

Dan Simmons s'inspire d'un épisode de la vie de Ernest Hemingway, avec Marlene Dietrich en invitée vedette

### LES FORBANS DE CUBA

The Crook Factory de Dan Simmons. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Daniel Brèque. Flammarion, collection « Imagine », 540 p., 140 F (21,34 €).

**D**an Simmons est un auteur touche-à-tout : il a écrit des romans de science-fiction, des romans d'horreur, et même de littérature générale (*Les Larmes d'Icare*). Le voici qui s'attaque, de façon tout aussi talentueuse, au roman d'espionnage, en attendant le thriller pour son prochain livre, qui aura pour thème les escroqueries à l'assurance. C'est également un écrivain qui aime se placer dans l'orbe d'autres écrivains : Keats pour *Hyperion*, Mark Twain pour *Endymion*, et surtout *Les Feux de l'Eden*, dans lequel il est l'un des principaux protagonistes. *Les Forbans de Cuba* ne déroge pas puisqu'il s'appuie sur un épisode peu connu de la vie d'Ernest Hemingway : de mai 1942 à avril 1943, l'auteur du *Vieil Homme et la Mer* dirigea un réseau d'espionnage connu sous le surnom de « The Crook Factory », l'usine à forbans, pour contrecarrer les agissements des espions nazis à Cuba et arma son bateau, le *Pilar*, pour faire la chasse aux sous-marins allemands. Ces opérations attirèrent sur lui l'attention du FBI qui le garda sous surveillance jusqu'à son suicide.

De cette anecdote biographique qui ne dépare pas – bien au contraire – l'image de l'écrivain-aventurier que fut Hemingway, Dan Simmons s'est servi

comme base d'un gros roman d'espionnage particulièrement documenté : l'auteur recense dans sa postface tous les éléments véridiques qu'il a utilisés pour donner le maximum de crédibilité à sa fiction. Car fiction il y a, qui ne se prive pas d'utiliser les personnages historiques comme Edgar J. Hoover ou le lieutenant John F. Kennedy et les guest stars comme Ian Fleming, le futur père de James Bond, qui, à l'époque, travaillait dans les services secrets, ou les vedettes hollywoodiennes amies de Hemingway : Marlene Dietrich, Gary Cooper et Ingrid Bergman ; ces deux dernières attendant de jouer dans *Pour qui sonne le glas*. Dan Simmons ne manque pas de rappeler que c'est le film qu'Ingrid Bergman tourna avant de rejoindre le plateau de Sam Wood qui est resté dans la mémoire des amoureux du cinéma : *Casablanca*...

Et au milieu de tous ces personnages qui ont réellement existé et auxquels Dan Simmons s'est efforcé de faire jouer leur rôle au plus près de la vérité historique, il y a le ballet des personnages fictifs, un ballet dangereux, mortel, complexe, comme il est de règle dans le grand jeu de trompe l'œil de la guerre de l'ombre. Avec, dans le rôle principal, Joe Lucas, un agent du FBI placé par son directeur au sein de l'usine à forbans pour surveiller les agissements de Hemingway et de son réseau et qui ne va pas tarder à tomber sous le charme de cet homme « plus grand que nature », au point même d'abandonner un camp aux manœuvres douteuses pour prendre résolument le parti de l'écrivain et faire

Du polar historique au thriller maritime, les romans d'été nous mènent, d'un siècle à l'autre, dans des aventures infernales

moments où, dans une vie, un fait divers côtoyé d'un peu près, une rencontre inattendue viennent bouleverser l'ordre des choses et panser de très anciennes blessures. Un regard d'entomologiste sur les passions qui agitent l'espèce, transmué par une écriture élégante.

Un soupçon de nostalgie, un parfum de bruine, des ombres dissipées, une silhouette de femme esquissée qui se retourne pour faire un geste de la main que, pas plus que le personnage principal du roman, vous ne pourriez oublier. Et vous voilà le cœur à l'automne...

Jacques Baudou

### ★ Ouvrages mentionnés dans cet article :

- *Eaux mystérieuses et mers infernales*, anthologie de Roland Lacourbe. L'Atalante, collection « Insomniaques et ferroviaires », 508 p., 149 F (22,71 €).
- *Vent de flibuste*, de Nicholas Griffin. Traduit de l'anglais par Hubert Tèzenas, Presses de la Cité, 444 p., 125 F (19,06 €).
- *Mille femmes blanches*, de Jim Fergus. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Luc Piningre, Le Cherche Midi, collection « Romans », 394 p., 128 F (19,51 €).
- *Le Galant Exil du marquis de Boufflers*, de Marie Brantôme. Flammarion, 288 p., 110 F (16,77 €).
- *Koutchouk*, d'Alexandra Schwartzbrod. Denoël, 350 p., 129 F (19,67 €).
- *Les Sept Crimes de Rome*, de Guillaume Prévost. Nil éditions, 348 p., 135 F (20,58 €).
- *Prisonniers du temps*, de Michael Crichton. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Patrick Berthon, Robert Laffont, collection « Best-sellers », 502 p., 149 F (22,71 €).
- *Marie-Mai*, de Michelle Clément-Mainard. Fayard, 342 p., 120 F (18,29 €).
- *L'Heure d'hiver*, de Michel Grisolia. Albin Michel, 204 p., 89 F (13,57 €).

## L'Eglise des illuminés

Dans la lignée d'Alexandre Dumas, une trilogie romanesque sur fond d'ésotérisme et d'Inquisition

### LE ROMAN DE NOSTRADAMUS

tome 1 - **LE PRÉSAGE** ;  
tome 2 - **LE PIÈGE** ;  
tome 3 - **LE PRÉCIPICE**.  
de Valerio Evangelisti.  
Traduit de l'italien par Sophie Bajard.  
Payot, 358 p., 120 F (18,29 €)  
le tome 1 ; 382 p., 120 F (18,29 €)  
le tome 2 ; 430 p., 120 F (18,29 €)  
le tome 3.

**V**alerio Evangelisti, historien de formation, aime le roman populaire et Fantômas, le fantastique et Lovecraft. Rien d'étonnant donc à ce qu'il ait essayé de conjuguer toutes ces passions, à l'approche du millénaire, dans un cycle romanesque consacré à l'un des personnages les plus énigmatiques de l'Histoire de France, qui fut déjà le héros d'un de nos meilleurs auteurs populaires, Michel Zévaco : Michel de Nostre-Dame, dit Nostradamus, l'auteur des fameuses *Centuries*.

Le premier volume de la trilogie commence alors que Michel de Nostre-Dame étudie la médecine à Montpellier en compagnie d'un joyeux drille du nom de François Rabelais, et suit un itinéraire pour le moins chaotique entre Languedoc, Aquitaine et Provence, de 1530 à 1544. Evangelisti décrit un Midi de la France ravagé par les épidémies de peste, les bandes de soudards impériaux ou la lutte contre les hérésies vaudoises et campe un Michel de Nostre-Dame qui, où qu'il aille, est perpétuellement en butte aux manœuvres d'un « familier » de l'Inquisition, l'Espagnol Diego Domingo Molinas.

Dans tout bon roman populaire, il faut un « méchant » teigneux, comploteur, sans scrupules, doué de neuf vies, que le lecteur aimera haïr. Molinas fait remarquablement l'affaire, qui n'est pas moins cruel, manipulateur et fanatique que l'inquisiteur Nicholas Eyme- rich, dont Evangelisti nous conte

par ailleurs les aventures. Si Molinas fait espionner Michel de Nostre-Dame avec autant d'acharnement, ce n'est pas parce que ce dernier appartient à une famille juive convertie au christianisme et qu'on le soupçonne d'être un de ces « *rejoudaysados* » que l'Inquisition traque sans merci dans tous les territoires qu'elle contrôle. Non. C'est parce que Molinas sait que, élève d'Ulrich de Mayence, il appartient à l'Eglise des Illuminés, qui est « la conspiration la plus horrible qui ait jamais menacé la Chrétienté » et qu'il a « atteint un pouvoir capable de bouleverser les fondements mêmes de la vie humaine, jusqu'à défier Dieu et l'ordre voulu par Lui » : celui de « briser les barrières du temps et de permettre à d'autres de le faire. De se déplacer là où le temps ne peut être mesuré et où passé, présent et futur se côtoient au point d'être vus simultanément ».

### ESPACE-TEMPS ENIGMATIQUE

Quelques passages du roman confirment que Michel de Nostre-Dame se livre à d'étranges expériences qui lui permettent de passer dans une bien curieuse « contrée » située hors du monde, dans un espace-temps énigmatique. Le lecteur pressent qu'est sans doute là la source des *Centuries*. Ce que confirment les deux volumes suivants dans lesquels Evangelisti poursuit sa chronique de la vie de Nostradamus, témoin du temps agité et cruel des guerres de religion, et qui n'est débarrassé des persécutions de Molinas que pour devenir la proie de celles d'un jésuite comploteur, tout aussi acharné à sa perte. Mais son pire ennemi n'est ni homme d'Eglise ni même de ce monde. Et de tome en tome, la partie ésotérique, occulte, presque fantastique, de cette trilogie, gagne en importance. C'est d'ailleurs elle qui fait la singularité de cette « grande fresque historique dans la lignée d'Alexandre Dumas », de ce grand feuilleton terrible et passionnant qui accorde *in fine* aux femmes un rôle que l'époque leur déniait.

J. Ba.

Notre catalogue annuel de **Bibliographie ancienne et moderne**, le onzième, est paru. Sensiblement plus important que les précédents, il propose plus de 5000 volumes de **bibliographie** et de documentation répartis en 3142 numéros. Il comprend 228 pages + un index de 8 pages. Il sera adressé aux personnes qui nous enverront la somme de 100 F.

**Ces 100 F seront déduits de toute commande passée sur ce catalogue.**

DELON-BIBLIO  
Librairie Jean-Paul DELON  
F-74150 MARGNY-SAINT-MARCEL  
Tél. : 04.50.01.46.05  
Fax : 04.50.01.45.66

J. Ba.



## Et vogue la galère...

José Manuel Fajardo apporte une réflexion sur une condition humaine inchangée depuis des siècles

### LES IMPOSTEURS

(El Converso)  
de José Manuel Fajardo.  
Traduit de l'espagnol  
par Claude Bleton.  
Ed. Métailié, 334 p.,  
125 F (19,06 €).

C'est une histoire de mer, traversée de tempêtes et d'amours contraires. Un récit plein de vagues écumantes et d'alcools forts, d'amitiés indéfectibles et de fripouilles patentées. Un vrai livre d'aventures, en somme, qui aurait aussi bien pu voir le jour en plein milieu d'un autre siècle. Loin de renier cet ancrage dans le passé, José Manuel Fajardo le revendique. Ses *Imposteurs* font voile sur les océans du XVII<sup>e</sup> siècle, tout comme les personnages de son premier roman, *Lettres du bout du monde* (Flammarion, 1998), fleurissaient à l'aube de la Renaissance. Pour cet auteur espagnol, journaliste de formation et auteur de deux essais historiques, le choix d'un cadre éloigné dans le temps procède d'une volonté de réflexion sur la condition humaine. Et aussi d'un hommage – très réussi – aux romanciers Joseph Conrad et Robert Stevenson.

Derrière les flammes d'une intrigue haute en couleur, José Manuel Fajardo veut essayer de trouver la braise toujours brûlante qui consume l'humanité de questions éternelles. « *Nous sommes comme des enfants enfermés dans une chambre et obligés de jouer toujours avec les mêmes jouets* », constate-t-il. *Lorsqu'on se penche sur le passé, on se rend compte que le corps d'idées qui tient notre civilisation est à peu près le même qu'il y a cinq cents ans : la liberté, les contradictions entre l'intérêt de l'individu et celui de la collectivité, le débat sur les croyances, le problème des relations à l'autre.* » Choisisant, pour explorer ce très ancien territoire, la voie de la narration plutôt que celle de

la spéculation, Fajardo s'est donc inventé deux aventuriers sans peur et pas tout à fait sans reproche. Partis de La Havane en 1662 à bord d'un galion espagnol, les jeunes gens vont trouver en chemin l'amour, la liberté, mais aussi la cruauté, l'exil et la corruption. Soit, en miniature, une assez bonne image de l'âme et de ses contradictions.

### COMMODITÉ D'OPTIQUE

Si l'auteur a décidé de projeter ces personnages et leurs très humains tourments dans le Siècle d'or, c'est par une sorte de commodité d'optique. « *La réalité d'aujourd'hui est très fragmentée. Je me sentais incapable d'avoir un point de vue global sans rester dans la description du chaos. La distance, en revanche, me permettait de regarder avec plus de lucidité ces problèmes essentiels.* » Modestie rare dont on retrouve les échos dans les dernières pages du roman, au sein d'un petit appendice intitulé « Emprunts ». Où l'auteur cite les écrivains, les poètes et même les chanteurs qui l'ont inspiré, directement ou pas.

En même temps, ce voyage dans le passé lui offrait la possibilité d'un délicieux retour vers la littérature picaresque, tradition dont l'Espagne fut à la fois le berceau et la source principale. Et vers la langue fleurie de cette époque, dont il use cependant avec une certaine modération. Un double déplacement, donc, dans le temps et dans l'espace, pour un auteur dont les personnages prennent bien souvent la poudre d'escampette. « *La vie est autre part*, remarque José Manuel Fajardo, citant Breton. *Et moi, j'ai toujours pensé qu'elle ne pouvait pas se limiter à cette petite parcelle de terre autour de moi.* » D'où son appétit pour les vastes horizons, le vent marin et les âpres saveurs de la liberté, dont il sait faire partager le goût à son lecteur.

Raphaëlle Rérolo

## Quand la pornographie est un jeu d'enfant

Cri de colère, le roman de Simona Vinci qui a secoué l'Italie, dénonce une société qui donne à voir des images où sexe et violence tendent à se confondre

### OÙ SONT LES ENFANTS ?

(Dei bambini non si sa niente)  
de Simona Vinci.  
Traduit de l'italien  
par Jean-Marie Laclavetine.  
Gallimard, « La Noire », 172 p.,  
98 F (14,94 €).

Polar, conte moral, roman de mœurs, cri d'urgence ? Peu importe. Un écrivain est né, à l'écriture durassienne disent certains, sans pathos, maîtrisant parfaitement son refus absolu de complaisance, un art subtil de l'ellipse qui lui permet de dépeindre des scènes insoutenables avec une implacable simplicité, à distance. Mais si le premier roman de Simona Vinci a secoué l'Italie, c'est parce qu'il est sorti en pleine affaire Dutroux, que son auteur avait vingt-six ans, et qu'il divisa la critique (était-il pour ou contre la pédophilie ?).

L'héroïne ? Martina, rescapée d'un « dessin animé estropié ». La gamine a dix ans. Les mains dans les poches, elle chante. « *Les enfants font ça quand ils sont tristes. Ils chantent en s'appliquant, comme si c'était un devoir, un mantra qu'il faut répéter et répéter et répéter, pour faire partir le mal et les mauvaises pensées.* » L'histoire se passe en Emilie-Romagne, où Simona Vinci est née, un lieu qui, dit-elle, favorise l'éclosion d'une littérature noire à cause de ses paysages, très américains : une route centrale entre deux côtes, un brouillard épais, un réseau urbain éclaté, truffé de banlieues, qui favorise les trafics. Martina, Greta, Luca et Matteo forment un groupe de mômes qui s'ennuient, font des gymkhanas en scooters autour des cabines téléphoniques, cherchent à imiter les grands.

Un mot d'ordre chez ces enfants pour qui le gameboy ne suffit plus : s'inventer de nouveaux jeux. Passées les modes du colin-maillard, du roller et du bizutage



JACQUES SASSIER/GALLIMARD

consenti, et poussés par un meneur, ils s'initient dans une cabane aux mystères du sexe et découvrent dans les revues pornos des motifs à expérience. De l'éducation visuelle, ils passent progressivement aux atouchements, puis aux pénétrations, essayent les positions repérées sur les images : « *Des corps qui jouaient ensemble... Comme si on essayait la manœuvre des commandes d'un jeu vidéo.* » Les filles sont consentantes, et pétrifiées. La surenchère entraîne plaisir ludique et inquiétude. Dans cette atmosphère mi-innocente, mi-chargée de « sensation de moi-

teur pénible », surgissent des « émotions dures et brutales, comme des coups de poing au visage, des choses inoubliables, sans douceur, du genre à faire pleurer si on y repensait ». « *Soudain il s'est passé quelque chose. Encore une fois, un déplacement imperceptible, un déraillement.* » Le meneur apporte des photos de plus en plus violentes, avec des types à cagoules et à fouet, des accessoires ; puis des revues pédophiles. Greta accepte son rôle de cobaye sans résistance, même si elle pleure, parfois. Les garçons vont lui enfoncer une brosse à dents, comme un thermo-

mètre... Son martyr ne va pas s'arrêter là.

« *Mon livre a une dimension morale*, dit Simona Vinci. *Je l'ai écrit sur le coup de la colère. De tout temps, les enfants ont cherché à avoir accès à des images pornographiques, mais aujourd'hui, ces images, d'une violence extrême, ne montrent plus seulement des actes sexuels, elles sont devenues des images de torture. Les enfants n'ont plus qu'un contact virtuel avec la mort, ils ne voient que des morts fantasmés, des morts pour rire. La mort réelle les laisse sidérés, hébétés. Je ne réclame ni répression ni censure. La question que je pose est celle-ci : comment se fait-il que notre société ait besoin de voir des images où des hommes battent des femmes et violent des enfants ? (1) »*

Comme Matilda, l'héroïne des romans qu'elle écrit pour la jeunesse, une adepte du kick-boxing protégeant les enfants du racisme ou de l'engrenage de la drogue (2), Simona Vinci vole au secours de Greta, la sacrifiée sur l'autel des rituels, « *petit animal blessé, déchiqueté à mort par un adversaire beaucoup plus fort et invincible* » : « *Nous vivons dans un monde dangereux où tout se vend, l'amour, les idées... Le monde des adultes est un monde de valeurs feintes, érigées mais non respectées. Les adultes sont incapables d'écouter les désirs des enfants. Ils leurs donnent des ordres, "Finis ton assiette !", "Va au lit !", mais leurs demandent-ils quels sont leurs rêves ? Ils pourraient d'ailleurs se poser la question à eux-mêmes.* »

J.-L. D.

(1) Dans un essai publié en janvier 2000, *Le Livre noir de l'industrie rose*, Laurent Guyenot accuse les images pornographiques de mener à la criminalité sexuelle (Imago, 188 p., 120 F [18,29 €]).

(2) L'un d'eux, *Cours Matilda I*, a été publié en France chez Hachette-Jeunesse, 1999.

## Le roi, son luthier et la musique

### MUSIQUE ET SILENCE

(Music & Silence)  
de Rose Tremain.  
Traduit de l'anglais  
par Gabrielle Rollin.  
Plon, 471 p., 139 F (21,19 €).

On pressent dans ce livre un potentiel non réalisé, une merveilleuse réussite à portée de plume, qui s'évanouit dans la rédaction. Quelque chose a bloqué l'inspiration riche de l'auteur et son livre n'est qu'intéressant. Il s'agit sans doute d'un vice de construction : l'action essentielle ne concerne pas le personnage principal, mais un comparse, luthiste anglais à la cour de Danemark au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'est épris d'une suivante et son amour triomphera malgré bien des traverses.

Or c'est la personnalité de son maître le roi qui domine le livre. Christian IV fut un souverain populaire, ami des sciences et des arts, malheureux à la guerre et malheureux en amour : un personnage sympathique et complexe dont l'auteur tire admirablement parti. Elle montre ses foudrues et ses angoisses, ses lubies et ses malaises, et l'agrément d'un ami d'enfance très réussi. La roturière qu'il a épousée et qu'il aime le trompe ; il en souffre et ferme les yeux aussi longtemps que possible, comme il se cache l'appauvrissement de son royaume, cherchant dans la musique un émollient pour ses contrariétés.

Cette passion musicale et les liens qu'elle suppose avec l'absolu nous valent de beaux passages, sensibles et profonds. Mais on a bien du mal à s'intéresser aux intrigues de cour, à l'avarice de la reine mère, aux péripéties parfois mélodramatiques que doit affronter le luthiste amoureux. C'est décidément le roi qui donne toute sa valeur à ce livre presque réussi.

J. Sn

## Triste nécrologue

Andreï Kourkov nous livre un vrai roman comique, qui décrit la corruption en Ukraine

### LE PINGOUIN

(Smert postoronno)  
d'Andreï Kourkov.  
Traduit du russe  
par Nathalie Amargier.  
Ed. Liana Levi, 280 p.,  
120 F (18,29 €).

Quand la réalité lâche prise, on ne peut plus s'étonner de rien. Ni de vivre dans un appartement avec un pingouin neurasthénique, ni de préparer des nécrologies de gens qui finissent rapidement par mourir de façon violente, ni d'être invité à des enterrements d'inconnus, à condition de venir avec son pingouin.

Victor Zolotarev, le héros (?) du roman, est « *un écrivain enlité entre journalisme et prose médiocre* ». Il écrit de courtes nouvelles qui ne sont jamais publiées ; de toute façon, elles sont « *tellement courtes que même si on les lui payait, il ne pourrait en vivre* ». Il s'est fait une raison. Tout semble possible dans l'ex-URSS. Il vit à Kiev, dans une Ukraine indépendante, où les méthodes et la puissance de la mafia n'ont rien à envier à celles du grand frère russe : « *Il songea que c'était une drôle d'époque pour un enfant, un drôle de pays, une drôle d'existence, qu'on n'avait pas même envie de chercher à comprendre ; juste survivre pas plus.* »

Victor a démissionné, cessé de se battre. Il ne s'affole pas quand on lui jette des pierres, c'est presque normal, comme d'entendre des coups de feu le matin : « *La peur l'avait abandonné. La vie des gens ordinaires est si ennuyeuse, les distractions sont devenues hors de prix. C'est pour cela que les pavés volent bas...* » Il vit seul avec Micha, son manchot royal, donné par le zoo, qui n'avait plus les moyens de le nourrir. Le pingouin n'en est pas vraiment reconnaissant. Il est insomniant et traîne sa dépression

Alain Salles

dans l'appartement de Victor, comme il le faisait au zoo : « *Par instants, on aurait dit qu'il s'arrêtrait et poussait de lourds soupirs, comme un vieillard las de l'existence.* »

Les personnages d'Andreï Kourkov – hommes, enfant, pingouin – ne sont pas présentés comme des victimes. Ils ne se plaignent pas de leur sort. Ils sont placés dans des positions déprimantes, mais le livre ne l'est pas, car Kourkov crée un décalage où l'absurde devient normal et le sordide comique. Personne ne s'étonne que dans l'ancien empire soviétique on puisse trouver un hôpital à 50 dollars par jour. Le pingouin s'est enrhumé. On lui découvre une « *maladie cardiaque congénitale* ». Dans l'ex-URSS de Kourkov, rien n'est impossible, pas même de mettre un pacemaker à un manchot.

C'est en poussant jusqu'à l'absurde ces situations que l'auteur ne tombe pas dans une description sordide de la réalité. Et qu'il livre un vrai roman comique, qui décrit la corruption du pays. Le portrait du rédacteur en chef du journal est terrible de cynisme blasé.

Au bout d'un an, Viktor est si content de voir sa première nécrologie publiée, signée « *un groupe de camarades* », qu'il ne s'étonne pas vraiment des circonstances de la mort de cet écrivain et député : « *Il est tombé du cinquième étage. Il semblerait qu'il ait été occupé à laver les carreaux, mais étrangement ce n'était pas chez lui.* » Kourkov ne fait aucun commentaire. Il juxtapose et tire son ironie de ces juxtapositions.

Bien sûr le Pingouin va se révolter. Mais c'est presque imperceptible. « *Il se sentit mal et posa le journal ouvert sur ses genoux. Le train démarra brusquement, et le quotidien tomba sur le sol.* » La révolte prendra ensuite un tour plus sérieux et comique. Polyglotte et scénariste de cinéma, Kourkov a fait un *Pingouin* triste à rire.

## Soigner les fautes du passé

Sur fond de guerre du Golfe et... de bien-pensance, Wally Lamb sonde la conscience d'une famille américaine

### LA PUISSANCE DES VAINCUS

(I know this much is true)  
de Wally Lamb.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Marie-Claude Peugeot.  
Belfond, 653 p., 139 F (21,19 €).

En rétrécissant les marges, l'éditeur français a pu réduire à six cent cinquante les neuf cents pages de la version originale ; c'est tout de même un très gros livre. Il demande du temps et paraît opportunément pour les vacances. Celui qui en triomphera sera-t-il récompensé ? Sans doute au moins partiellement, car il ne s'ennuiera pas.

L'auteur est un professionnel compétent, comme l'a prouvé le succès de son dernier ouvrage. Il sait virevolter d'un personnage à l'autre et d'une époque à la précédente, il pimente à l'occasion ses paragraphes avec un peu de suspense, il joue habilement du détail réaliste pour capter et retenir l'attention des flâneurs. L'admiration passionnée, l'adhésion totale combleront certains lecteurs, s'ils acceptent sans regimber le message d'amour et de modestie que ce livre prétend transmettre. Mais il en restera sans doute quelques-uns pour dénoncer les défauts, évidents sans être réhabilités, de cet écrivain bien-pensant. La réflexion politique de Lamb est un peu courte, son intrigue frôle souvent le mélodrame, et la fin est trop satisfaisante pour ne pas fleurir l'eau de rose. Son livre est plein d'intérêt pour ceux qui aiment sonder avec minutie les tréfonds de la conscience et observer sans hâte ses bégalements.

Lamb explore simultanément plusieurs plans narratifs : les époques varient, les personnages centraux aussi, l'unité étant solidement maintenue par la permanence du lieu et l'appartenance à une seule famille, celle des Birdsey,

dans la petite ville de Three Rivers. La guerre de référence, dont il est souvent fait mention, n'est plus, pour une fois, le Vietnam, mais le Golfe. C'est dans ce contexte militaro-médiatique que nous suivons les progrès destructeurs de la maladie de Thomas, quadragénaire schizophrène paranoïde. Il s'est tranché le poignet pour protester contre la politique de George Bush, on l'enferme dans un effrayant hôpital psychiatrique d'où son frère tente pendant des mois de le faire sortir, persuadé, peut-être à tort, que le malade pourrait sans risque vivre dans un foyer moins pénitentiaire.

### RUMINATIONS SOLITAIRES

Ce frère est son jumeau, Dominick, et c'est aussi le narrateur. Entre deux interventions à l'hôpital, il peine sur les débris de sa vie sentimentale : un mariage heureux apparemment détruit par la mort d'un enfant tardif. La compagne qu'il a trouvée pour remplacer l'incomparable Dessa le satisfait à peu près jusqu'à ce qu'elle naufrage à son tour après d'obscurités et coupables manigances. Pour l'ancien enseignant devenu peintre en bâtiment, c'est l'heure des ruminations solitaires et des souvenirs remâchés, comme ceux de sa petite enfance, au côté de Thomas, avec leur mère, humble femme apeurée, et leur beau-père, tyran brutal. On ne connaît pas l'identité du père biologique, révélée dans les dernières pages. D'autres souvenirs se superposent, ceux de l'été des dix-neuf ans : les premiers symptômes de la maladie de Thomas, les premières graves transgressions de son frère Dominick. Enfin, ultime étage de la narration, un manuscrit autobiographique laissé par le grand-père maternel, immigré sici-lien qui a réussi et pense y chanter sa gloire alors qu'il révèle ses turpitudes.

L'impeccable technique de l'auteur nous fait passer d'une époque

à l'autre, d'un personnage au suivant sans qu'on perde jamais de vue les grands thèmes du livre. Le premier, qui domine toute l'œuvre, s'affiche dans le regard des méchants et torture tous les personnages sans exception, c'est le Mal. On en trouve des paroxysmes dans la douleur du schizophrène et dans les (mauvais) traitements qu'on lui inflige, mais aussi dans les agissements du grand-père ou les affres d'une séropositive qui pense à l'avenir de son nouveau-né. Un autre domaine de réflexion est la mémoire, présentée ici comme source de souffrance mais instrument classique de sa guérison. Le narrateur, terrorisé par la maladie de son vrai jumeau, cherche auprès d'un psychiatre à conjurer la fatalité génétique. C'est aussi une analyse qu'un prêtre des années 30, médecin de l'âme, donne en pénitence au grand-père en le sommant de rédiger l'histoire de sa vie.

Le troisième et dernier thème permet de comprendre pourquoi ces deux exemples de travail de mémoire donnent des résultats différents. Il s'agit de l'humilité, l'aspect le plus original et le plus intéressant de ce livre. « *Bienheureux les humbles car ils verront Dieu.* » La Béatitude évangélique n'est pas citée, mais c'est bien à elle que pense l'auteur. Car l'arrogance bloque la mémoire, cristallise des images faussées pour exalter l'égo, alors que l'humilité démultiplie la puissance du souvenir en permettant de faire revenir, de comprendre, et donc de soigner, toutes les fautes du passé. Elle permet aussi de reculer les frontières du Mal en favorisant la compréhension et le pardon : hormis quelques comparses esquissés, aucun personnage du livre n'est entièrement mauvais. On le voit : cet ouvrage touche au plus profond, et, s'il est trop proluxe, il fait tout de même réfléchir plus souvent que bâiller.

Jean Soublin



# Coup de soleil sur la bande dessinée

**COMPTINE D'HALLOWEEN**  
Tome 1 : **RÉMINISCENCES**,  
de Joël Callède,  
Denys Quistrebert et Hubert.  
Ed. Delcourt, coll. « Sang  
froid », 46 p., 78 F (11,89 €).

**LE 7<sup>e</sup> CRI**  
de Didier Savard.  
Ed. Dargaud, 46 p.,  
59 F (8,99 €)

Sur des plages noires de monde ou de traces de fioul, autant rester dans le ton. D'ailleurs, à l'orée de l'été, la noirceur se porte plutôt bien en matière de bande dessinée. Premier album prometteur d'un duo de nouveaux auteurs – Joël Callède au scénario et Denys Quistrebert au trait, Hubert ayant déjà prêté sa palette de couleurs à d'autres ouvrages parus chez Delcourt –, cette *Comptine d'Halloween* frappe par sa richesse scénaristique et esthétique, et ce dès les premières planches. Une jeune actrice de série B, Betsy Mahorn, déjà passablement taradée par des cauchemars d'enfant instillés par un inceste, est victime d'un accident de la route et se retrouve assignée dans une maison étrange, située dans une petite ville de l'Amérique profonde, Creeper Creek, aux confins de l'Idaho.

Plusieurs cadavres vont s'amonceler au fur et à mesure de cette intrigue d'où se détachent à la fois le personnage complexe de la jeune héroïne mais aussi une foule de personnages secondaires, révélateurs des maux et des monstruosité d'une Amérique en proie à ses démons et à ses obsessions. Il y a là un flic complexe mais vite amoureux de la jolie comédienne accidentée ; une logeuse aux apartés et au chat dignes d'une sorcière d'un conte de Grimm ; un maire qui cache un secret lié au passé de Betsy ; un pasteur en lutte contre les

*Une sélection de toutes les couleurs (y compris en noir et blanc) pour passer l'été en images. Des nouvelles aventures du détective Dick Hérisson et de la pin-up Dottie, à la réédition de l'onirique « Arzach » de Moebius ou de « L'An 01 » de Gébé, sans oublier Lucien, le motard de Margerin, ou un thriller inspiré de Stephen King*



« images obscènes » ; un jeune vidéaste au regard lourd, propriétaire d'une salle de cinéma où passent tous les standards des films d'horreur ; un clochard céleste et un garagiste plus « red-neck » que nature... Tout ce petit monde évolue, s'épie, se jalouse et se côtoie alors que la fête d'Halloween bat son plein, entre brumes et orages.

Le scénario se faufile entre ces personnalités tranchées, tissant un fuseau de pistes et de présomptions concernant d'hypothétiques tueurs, qui laissent le lecteur à ses questions. Joël Callède et Denys Quistrebert ont remis plusieurs fois cet album sur la planche,

cherchant l'adéquation idéale entre récit et dessin. Ce dernier force l'intérêt, à la fois par la netteté des traits, par des cadrages usant de toutes les ressources de l'image, et par les nuances des coloris. Ils plongent chaque nouvel événement dans une atmosphère insidieusement glauque ou purement terrifiante, comme cette scène anthologique de meurtre en forêt visant deux jeunes tourtereaux qui s'ébattaient dans un camion. Admirateurs des œuvres de Stephen King, les deux auteurs glissent d'infimes mais notables références à certains films d'horreur ou de longs métrages fantastiques de ces dernières années, devenus

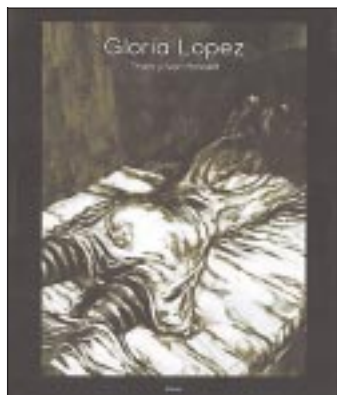
cultes, qu'il s'agisse de *Scream*, de *Shining*, de *Blair Witch Project* ou encore de *La Nuit des masques*. Il reste maintenant à connaître la suite du cauchemar éveillé de Netsy Mahorn, après que le théâtre et les ombres de cette comptine ont été plantés.

En attendant, un détour par la France des années 30 s'impose, ainsi que par la manière toute hergéenne qu'a Didier Savard de filer son scénario. La neuvième enquête du détective Dick Hérisson réjouira tous ses admirateurs, tant elle s'alimente à des documents et des images qui posent les bases d'une histoire au parfum véridique, au point qu'on croirait l'avoir lue dans un vieux numéro de *L'Illustration* des Années folles, journal dont la « une » apparaît d'ailleurs dans les cases de ce *7<sup>e</sup> Cri*. On retrouve, ici, des influences d'Hergé (notamment celui des *Sept Boules de cristal*) mais accommodées à la manière de Savard, c'est-à-dire ourlées dans la dentelle d'un récit rebondissant où ne manquent ni un boulon de rail de chemin de fer, ni une épingle de cravate, ni le cran dans la chevelure d'une jeune beauté, ni le phrasé d'une banderole de l'extrême droite du début du XX<sup>e</sup> siècle. La trame est linéaire : plusieurs savants de retour d'une expédition au Tibet, après avoir tous échappé à la mort, sont retrouvés suicidés, que ce soit au pied d'un phare breton ou assis sur un banc public de la capitale. Mais cette trame se complique lors de la découverte d'étranges tablettes rapportées de ce voyage sur le Toit du monde : elles livreront à Dick Hérisson le secret, et le mobile, de ces incroyables meurtres. Digne et talentueux héritier de la « ligne claire », Didier Savard sait cuisiner le mystère avec de douces et piquantes saveurs.

**Yves-Marie Labé**



## s é l e c t i o n



● **GLORIA LOPEZ, de Thierry Van Hasselt**  
C'est un objet-livre, un livre d'une grande beauté formelle, assez rare dans le monde de l'édition pour ne pas rester dans l'ombre. *Gloria Lopez* a demandé cinq ans de travail à son auteur et mobilisé de sa part des techniques de dessin particulières qui s'apparentent à l'art de la gravure (travail sur Plexiglas avec encre et white spirit). L'impression, méticuleuse, confiée à l'imprimeur belge Salto, a été réalisée à partir de scanners qui sont aptes à rendre compte de l'infinie variété des tons, du noir au gris les plus nuancés. Le récit quant à lui relève de l'indicible, tant il est traversé par des schémas qui semblent se contredire, se chevaucher ou parfois s'exclure. L'histoire de Gloria est celle d'une jeune Latino-Américaine débarquant en Europe, sans doute dans les années 30, et qui se frotte à un monde dont elle ignore à peu près tout.

Conçu par l'auteur à la suite de diverses lectures, dont celle de *Justine*, du marquis de Sade, et sous l'influence de son admiration pour certains films du cinéma muet – dont le très beau *Folies de femmes*, de Erich von Stroheim –, c'est la chronologie d'une perdition. Contée par un personnage, elle offre différents portraits et différents épisodes de la vie de l'héroïne, la répétition aboutissant à une sorte de brouillard sémantique et imagier. Certains lecteurs pourraient être rebutés, à tort, par la difficulté d'un scénario

toujours en quête de lui-même, ou choqués par des scènes qui n'évitent ni le bizarre ni le trivial – les scènes de bordel, notamment. Ils ne pourront, en revanche, qu'être comblés par la beauté esthétique du trait, par les nuances émouvantes de ce dessin à l'encre de Chine et par l'impression de désespérance floue de ce récit qui débouche, dans ses ultimes pages, sur un nuage orange d'un noir total (éd. Fréon, « Amphigouri », 204 p., 195 F [29,73 €])

● **L'AN 01, de Gébé**  
Ce fut d'abord un livre, publié par différentes maisons d'édition (Gallimard, les Éditions du Square, Dargaud) et bien sûr épuisé, et que L'Association vient d'avoir l'heureuse idée de rééditer. Mais *L'An 01*, de Gébé, ce fut aussi un film (tourné en 1973 par Jacques Doillon, avec une séquence d'Alain Resnais et une autre de Jean Rouch, et des comédiens alors peu connus, comme Miou-Miou et Gérard Depardieu), et surtout un manifeste. D'abord prépublié au début des années 70 dans *Politique-Hebdo* puis dans *Charlie*, ce texte en bande dessinée sonnait le glas d'une société de consommation qu'on croyait moribonde, d'une pollution qu'on supposait un jour pouvoir dompter, sinon réduire, et, surtout, d'un salariat qui deviendrait rapidement obsolète. « On arrête tout », proclamait la première résolution de ce livre-culte, décision à laquelle trois hippies chevelus et au drôle de chapeau répondaient par plusieurs propositions (conserver les services et les productions vraiment nécessaires comme l'eau, l'électricité et la « TSF », suppression des hiérarchies entrepreneuriales, politiques et syndicales, etc.). A l'heure où boursicoteurs et start-up tentent de régner sur le monde occidental, cette nouvelle édition de la « saga de la rébellion utopique », enrichie de pages jusqu'ici inédites – dont celles parues dans les ouvrages *Il est fou* et *Cracher dans l'eau cela ne*

*fait plus de ronds*, publiés au Square –, est plus que salutaire. Histoire de comprendre (ou de réapprendre) que le rêve demeure le seul vrai moteur de l'activité humaine. (éd. L'Association, « Eperluette », 112 p., 129 F [19, 67 €]).

● **LUCIEN, WEEK-END MOTARD, de Frank Margerin**

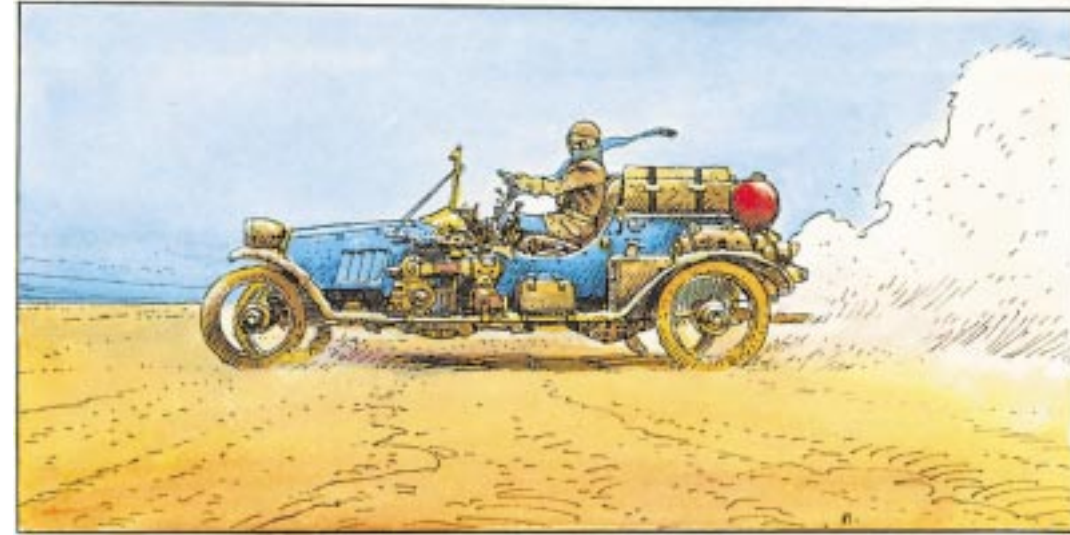
Le premier « week-end motard » que Lucien et ses copains Ricky, Nanard et Gillou passent au Mans se révèle un véritable piège. Trombes d'eau sur la route, vacarme infernal aux alentours du circuit, buvettes infâmes et saut à l'élastique mortel pour l'égo de Lucien. Frank Margerin raconte avec beaucoup d'humour et de distance sympathique cette plongée dans le monde de la moto, les guerres et les discussions à l'infini sur les mérites comparés



d'une Guzzi ou d'une XT, les tentes qui prennent l'eau, les prises de tête un tantinet alcoolisées avec les autres seigneurs de la route... Prépubliée dans *Libération* pendant l'été 1999, cette BD a été peaufinée par l'auteur pour sa parution en album. Il y a rajouté diverses anecdotes et deux pages d'ouverture ainsi que deux histoires courtes mais savoureuses, *Amours d'été* et *Ames sensibles s'abstenir* dans lesquelles Lucien fait montre de sa grande sensibilité, envers la gent féminine mais aussi envers les fantômes de la Foire du Trône ! (Ed. Les Humanoïdes associés, 48 p., 59 F [8,99 €])

● **PIN-UP, Tome VI, de Berthet et Yann**

Huitième aventure glamour de la belle Dottie, dont l'époux, abattu au-dessus de l'URSS, a été condamné à dix ans de prison. Nous sommes dans les années de la guerre froide et les Mata-Hari, des deux côtés, jouent des hanches et des sens pour mener à bien leur travail d'espionne. Justement, Gladys, une jeune femme noire versée dans les plaisirs saphiques, est chargée de liquider des agents dont son chef de réseau communiste se méfie. Dottie, tombée dans un traquenard sensuel, devra sa vie à un admirateur de Poison Ivy – sa mère, qui fut immortalisée en pin-up par le dessinateur Milton, pour tous les GI en quête d'un peu de chaleur... Le dessin de Berthet, tout de sensualité magique et servi par des couleurs subtiles, excelle à raconter ces



dessous de l'histoire que traversent des personnages réels, comme le milliardaire Howard Hughes ou le futur président John Fitzgerald Kennedy (éd. Dargaud, 44 p., 79 F [12,04 €]).

● **ARZACH, de Moebius**

Réédition d'un livre qui fit l'effet d'une bombe dans le petit monde de la BD, lorsqu'il fut édité en 1976. *Arzach*, dû au trait et à l'imagination fertile de Moebius, double de Jean Giraud (*Blueberry*), est un album sans texte qui s'impose par la beauté de ses dessins. Chacun, semble représenter un tableau qui vaut par lui-même. Moebius explique dans une préface rédigée il y a quelques années qu'il s'agissait pour lui d'« exprimer le plus haut niveau de la conscience », d'où la richesse d'« éléments oniriques ». En plus de cette réédition, *Arzach* offre les quelques pages de *La Déviation*, histoire de gens apparemment nor-

maux qui partent en vacances et qui, s'engageant sur une déviation, vont à la rencontre d'événements perturbants. Cette parodie fantastique fut publiée dans *Pilote*, à la demande de l'inventif René Goscinny (éd. Les Humanoïdes associés, 64 p., 79 F [12,04 €]).





# Des ouvrages pour les vacances

## s é l e c t i o n l i t t é r a i r e s

● **par Michel Abescat**  
**LA CINQUIÈME FEMME**  
**de Henning Mankel**

La Scanie, au sud de la Suède, quand le ciel tout entier, avec les oiseaux, semble fuir l'automne qui menace. Une série de crimes particulièrement odieux. Un flic empêtré entre une femme qu'il néglige et un père qui se noie dans l'Alzheimer. Un pays, jadis érigé en modèle, qui glisse dans la violence... *La Cinquième Femme* est un livre rare, qui vous imprègne lentement, profondément, au pas lourd de son héros, l'inspecteur Wallander, un des plus beaux personnages du roman policier contemporain. Un chef-d'œuvre du genre (traduit du suédois par Anna Gibson, Seuil policiers, 490 p., 130 F [19,82 €]).

● **par Jacques Baudou**  
**SANS PARLER DU CHIEN**  
**de Connie Willis**

Dans ce roman qui exploite de façon originale le thème du voyage dans le temps, c'est un chat qui est à l'origine des perturbations conduisant l'historien chrononaute Ned Henry à l'époque victorienne pour un périple en canot qui doit beaucoup à Jerome K. Jerome, mais c'est la potiche d'un évêque qui est au centre de ses préoccupations et qui alimente les péripéties d'un parcours chaotique. Pastiche de roman victorien tout autant que vaudeville survolté, *Sans parler du chien* démontre que Connie Willis est un très grand écrivain de S-F, doublé d'un humoriste subtil et chaleureux (traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Jean-Pierre Pugi, J'ai Lu, « Millénaires », 536 p., 89 F [13,56 €]).



● **par Hector Bianciotti**  
**ANATOMIE**  
**DE LA MÉLANCOLIE**  
**de Robert Burton (1576-1640)**

Voici, plus de trois siècles après sa publication, la première traduction française de *Anatomie*, somme de toutes les questions que se pose l'individu face au monde, et somme aussi de toute la culture classique (traduit de l'anglais par Bernard Hoepffner, préface de Jean Starobinski, postface de Jackie Pigeaud, José Corti, trois volumes en coffret, 2152 p., 590 F [89,94 €] jusqu'au 31 juillet 2000, 650 F [99,09 €] ensuite).

● **par François Bott**  
**MAUPASSANT,**  
**LE CLANDESTIN**  
**d'Olivier Frébourg**

Olivier Frébourg aime beaucoup les voyages et en guise de lune de miel, il entraîne sa femme sur les traces de l'athlète le plus tourmenté de la littérature française, Guy de Maupassant. Il se fait détective, prend en filature son fantôme, revisite les mêmes lieux mais, en toute subjectivité, livre constamment ses propres impressions. Ce qui fait tout le charme de cet essai qui réhabilite le tourisme comme genre littéraire. (Mercure de France, 192 p., 92 F [14,03 €]).

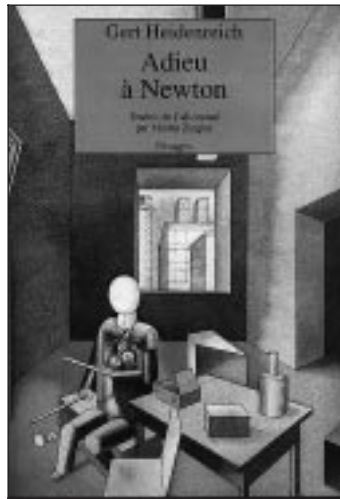
● **par Philippe-Jean Catinchi**  
**LETTRES**  
**d'Ossip Mandelstam**

Au chapitre des correspondances, outre une Louise Michel enflammée (*Je vous écris de ma nuit*, éd. de Paris) et une intelligentsia stalinienne frileuse ou entravée (*Maïakovski, Lili Brik/Elsa Triolet*, Gallimard), retour sur Ossip Mandelstam (1891-1938). La préservation des quelque 250 lettres proposées ici tient du miracle, la qualité du verbe de la leçon. Inventif et lucide, enjoué et impitoyable, in-

tense et audacieux, chaque mot de ce poète d'exception offre en partage l'aveuglante vérité d'un chant unique (traduit du russe par Ghislaine Capogna-Bardet, Solin/Actes Sud, 384 p., 195 F [29,73 €]).

● **par René de Ceccatty**  
**LA VESTE DE FER**  
**de Michel Waldberg**

Michel Waldberg, fils du critique surréaliste Patrick Waldberg et de la sculptrice Isabelle, publie ici le deuxième tome d'une trilogie autobiographique. Sous la forme d'une errance poétique à travers le passé et les rues de Saint-Denis, il raconte son rapport à l'Afrique, au surréalisme, à l'amitié, à l'amour. Un livre hanté par les poètes, le jazz, la peinture. Un manifeste de la liberté, qui tranche sur la production romanesque de l'année (La Différence, 256 p., 120 F [18,29 €]).



● **par Pierre Deshusses**  
**ADIEU A NEWTON**  
**de Gert Heidenreich**

Longtemps considérée comme grave, la littérature allemande nous montre désormais qu'elle sait aussi se libérer de ses complexes et faire la part belle au jeu et à la légèreté. Le livre de Heidenreich en est un splendide exemple. Dans le cirque Brondoni installé à Munich, et pour les beaux yeux d'une funambule, l'acrobate Arun enchaîne les sauts périlleux jusqu'à se libérer complètement des lois de la gravité. Ces prouesses attirent bien sûr les convoitises des grands groupes de pression qui vont se livrer une bataille acharnée pour s'emparer de ce prodigieux acrobate venu des confins de l'Himalaya et percer son secret. Dans ce livre espionne et plein de rebondissements, l'auteur sait aussi développer avec habileté des sujets brûlants qui préoccupent notre société lourde de désenchantement mais toujours avide de paradis artificiels (traduit de l'allemand par Martin Ziegler, Rivages, 282 p., 129 F [19,66 €]).

● **par Jean-Luc Douin**  
**DES ANGES MINEURS**  
**d'Antoine Volodine**

Dans un décor de post-Apocalypse, un dissident, prisonnier de chamanes qui l'ont ligoté à un poteau, évoque quarante-neuf fantasmagories poétiques (souvenirs, émotions, personnages) dans lesquelles on peut percevoir « la trace laissée par un ange », toujours rebelle ; messie ou victime. Antoine Volodine multiplie les fictions, fait défiler écrivains suicidés, moine mendiant, régleur de larmes, ressuscitateur, ainsi que Sophie, Lydia, Clara, et invente une littérature de flashes-back sur le vertige des amants séparés. Eblouissant. (Seuil, 220 p., 98 F [14,94 €]).

● **par Emilie Grangeray**  
**AUTOBIOGRAPHIE**  
**de Régis Jauffret**

Métastase de *Fragments de la vie des gens*, *Autobiographie* est l'histoire, tragiquement drôle, d'un maquereau qui, pour se loger, violente, viole, prostitue des femmes - et quelques hommes - d'âges très divers. Dégoût du corps de l'autre, envie de fuite ou de meurtre, Régis Jauffret met à nu, dans une prose implacable, l'absurdité de la vie et le ridicule des sentiments. Une impression de misère et de névrose sexuelle découle de ce texte signé d'un des plus intéressants écrivains français (éd. Verticales, 112 p., 75 F [11,43 €] ; lire aussi *Fragments de la vie des gens*, éd. Verticales, 334 p., 115 F [17,53 €]).

*L'équipe du « Monde des livres » propose*

*une sélection des ouvrages parus depuis l'automne.*

*A consulter avant de boucler ses valises*

● **par Christine Jordis**  
**LA VIE DE ROGER FRY**  
**de Virginia Woolf**

Pour quiconque aime Virginia Woolf, la littérature anglaise et son histoire, et l'art des grands modernes, la biographie de Roger Fry par Virginia Woolf est un livre aussi passionnant qu'inattendu. Peintre et historien d'art, critique éminent, esprit audacieux et combatif, Roger Fry « changea le goût de son temps par ses écrits ». Il introduisit en Angleterre l'œuvre de Cézanne, Picasso, Van Gogh... au prix d'une lutte incessante et d'un énorme scandale (traduit de l'anglais par Jean Pavans, Payot, 314 p., 139 F [21,29 €]).

● **par Patrick Kéchichian**  
**LA FEMME QUI AVAIT**  
**DEUX BOUCHES**  
**d'Alain Fleischer**

Dans cet abondant et très remarquable recueil de nouvelles qui sont aussi des fables, Alain Fleischer, par ailleurs plasticien et photographe, explore l'univers des sens. Il tire de ses observations minutieuses, soumises à une logique implacable, d'inquiétantes et fantastiques conclusions. De l'humour le plus dévastateur au tragique, une plongée dans les vertiges raisonnés de l'imaginaire (Seuil, « Fiction & Cie », 564 p. 150 F [22,86 €]).

● **par Yves-Marie Labé**  
**LE CAPITAINE ÉCARLATE**  
**d'Emmanuel Guibert**  
**et David B.**

Inspiré de l'œuvre de Marcel Schwob, ce conte décrit les tribulations de Marcel, sosie de l'écrivain, lancé dans la quête de son amie Monelle, femme de petite vertu. Celle-ci a été enlevée par un capitaine au masque d'or dont le navire voguer sur une vague arrachée à l'océan, au-dessus de Paris. Le fantastique poétique propre à Schwob est réinventé avec talent, le trait et les couleurs sont d'une lumineuse simplicité (éd. Dupuis, coll. « Aire libre », 64 p., 79 F [12,04 €]).

● **par Pierre Lepape**  
**TERRASSE À ROME**  
**de Pascal Quignard**

Le roman de Geoffroy Meaume, graveur brugeois du XVII<sup>e</sup> siècle. Comment il aima, fut aimé et comment la cruauté d'amour demeura à jamais gravée sur son visage, brûlure intacte. Un livre d'une seule poussée, d'un seul souffle, unissant dans une même voix les fragments éclatés d'une vie. Un jeu serré que se livrent l'amour et la mort, l'art et la mémoire, la lumière qui ronge les formes et l'obscurité qui les enfouit. L'écriture de Quignard dans toute sa violence, son emportement, sa tendresse passionnée et sa manière de fabriquer du silence dans le bavardage des mots. Le lecteur est comme happé par ces interstices de silence, invité à faire apparaître ses propres émotions, à répercuter les échos, à écouter sa propre voix. Quignard, c'est l'exact contraire de la littérature narcissique et de l'esbrouffe exhibitionniste qui tient aujourd'hui, et pour cause, le haut de l'affiche. Il touche l'intime : le secret qui n'a jamais à se dire (Gallimard, 170 p., 94 F [14,33 €]).

● **par Hugo Marsan**  
**MONSIEUR CLIVE**  
**& MONSIEUR PAGE**  
**de Neil Bartlett**

Document précis sur la vie des homosexuels dans les années 20 et 50, Monsieur Clive & Monsieur Page est un roman sur la toute-puissance des fantasmes sexuels qui réunissent deux très jeunes hommes que tout sépare socialement. Rythmé comme un suspense, le récit nous dévoile, par étapes successives, un univers se-

cret et baroque. Jusqu'au cérémonial ultime, cruel et sensuel, réel pour Clive, imaginaire pour Page. Un roman insolite sur la solitude et le désir (traduit de l'anglais par Gilbert Cohen-Solal, Actes Sud, 306 p., 139 F [21,19 €]).

● **par Gérard Meudal**  
**MUSIQUE D'AMOUR PERDU**  
**de Marco Denevi**

Dans l'atmosphère étouffante de Buenos Aires, à la veille des vacances estivales, un étrange ballet de désirs et d'intérêts anime un austère immeuble de bureaux. Il y a ceux qui se consomment d'amour, la secrétaire bigote pour son patron, l'avoué timide pour l'avocat d'en face, et ceux qui tirent les ficelles d'une comédie perverse où apparaît du gain et frustration sexuelle composent un cocktail explosif. Une sorte de pastiche d'un opéra vériste par un maître argentin de l'humour grinçant (traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu, éd. Joëlle Losfeld, 176 p., 119 F [18,14 €]).

● **par Florence Noiville**  
**JOURNAUX 1950-1962**  
**de Sylvia Plath**

Même s'ils ne sont pas tout à fait complets et si le poète Ted Hughes, longtemps réfractaire à leur publication, les a amputés de quelques passages, les *Journaux* de Sylvia Plath sont une chronique à vif, extraordinairement émouvante et éclairante, des treize dernières années de sa vie, depuis son entrée au collège jusqu'à la veille de son suicide, en 1963. Mystérieuse et fragile, l'auteur de *La Cloche de détresse* y met à nu une souffrance d'autant plus poignante qu'elle s'accompagne d'une pulsion de vie, souvent ardente et drôle, où se nourrit sa frénésie d'écrire (traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Christine Savinel, Gallimard, 492 p., 185 F [28,20 €]).

● **par Jean-Noël Pancrazi**  
**VERS CHEZ LES BLANCS**  
**de Philippe Djian**

Philippe Djian n'a pas changé. On retrouve dans *Vers chez les blancs* son rythme unique, son style singulier, à la fois vif et travaillé, son goût pour l'analyse crue, directe, des fièvres et des dérives. Il met ici en scène un écrivain de la quarantaine qui, en panne, persuadé par son éditeur qu'il s'est sabordé volontairement, n'arrive pas à se ressaisir. Seules échappatoires : accompagner, assurer les plaisirs de Patrick, son ami, romancier plus célèbre, et surtout se lancer avec la femme de celui-ci, dans des jeux érotiques, aux multiples figures. Mise en évidence de la mystérieuse violence du sexe, besoin inconscient de rédemption, beauté du combat que mène un écrivain pour défendre la littérature. Le roman le plus excitant de Djian (Gallimard, 374 p., 125 F [19,05 €]).

● **par Claire Paulhan**  
**LE MARIAGE DE PAUSOLE**  
**de Robert Fleury**

Dans cet essai biographique, Robert Fleury a rassemblé de nombreux documents inédits sur l'un des épisodes de la très riche vie amoureuse de Pierre Louÿs. Entre le mariage raté de l'auteur des *Aventures du Roi Pausole* avec Marie de Heredia en 1895, et son véritable mariage avec Louise de Heredia, dernière fille du célèbre poète, en 1899, se tisse la trame d'une étonnante intrigue littéraire et passionnelle (éd. Christian Bourgois, 302 p., 140 F [21,34 €]).

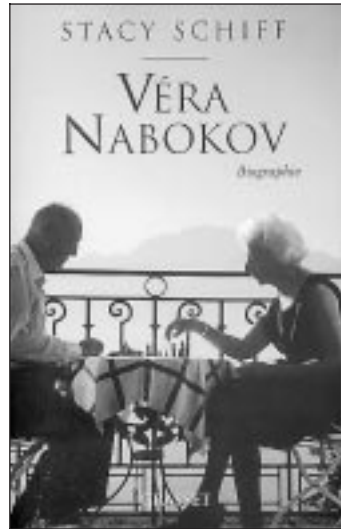
● **par Monique Petillon**  
**LA VRAIE**  
**de Dominique Pagnier**

Du grand-père, canonier dans l'Argonne, à son petit-fils, le narrateur : trois générations successives que hante la nostalgie d'une lointaine Rhénanie brumeuse, et l'amour impossible d'une femme rêvée - la Vraie. Un récit nervalien, que Dominique Pagnier, le poète des *Vies simultanées*, a ciselé dans une prose admirable, fervente et limpide. (Gallimard, 174 p., 88 F [13,41 €]).

● **par Edgar Reichmann**  
**VERA NABOKOV**  
**de Stacy Schiff**

Ils auraient pu se rencontrer sur les allées d'un parc de la capitale du tsar, bien avant la révolution, ou prendre le thé ensemble dès leur adolescence dans les salons du Saint-Petersbourg impérial. Elle, c'était Vera Slonim, la très belle et très cultivée fille d'un homme d'affaires venu d'un *shtetl* perdu vers les confins polonais. Lui, fils d'un aristocrate libéral qui monarcho-fanatique, allait devenir célèbre grâce à un livre qui fit scandale, *Lolita*. Ils

se sont trouvés plus tard, lors de leur exil berlinois et depuis Vera Slonim, devenue Vera Nabokov, a toujours vécu auprès de son Vladimir. La biographie que Stacy Schiff consacre à cette femme d'exception, inspiratrice, collaboratrice et critique de l'œuvre de son époux, révèle certains aspects inédits de son travail créateur ainsi que de sa fabuleuse reconversion linguistique du russe à l'américain. Et aussi de sa vie sentimentale quelque peu agitée (traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Michèle Garène, Grasset, 460 p., 145 F [22,11 €]).



● **par Raphaëlle Rérolle**  
**LA VIERGE DANS LE JARDIN**  
**de A. S. Byatt**

Ce livre extraordinaire ouvre un cycle de quatre romans qui tentent de retracer l'évolution de la vie intellectuelle en Angleterre, du début des années 50 à celui des années 80 (le suivant doit paraître en septembre, toujours chez Flammarion, sous le titre *Nature morte*). A travers les destins de personnages tels que Frederica, Daniel, Alexander, ou les conflits de la famille Potter, la romancière britannique montre toute son aptitude à aborder les problèmes les plus abstraits, sans jamais laisser de côté l'épaisseur humaine des individus. Son style, à la fois charnel et subtil, se fait l'écho de ce talent qui lui valut le Booker Prize pour un autre roman, *Possession* (Flammarion, 1993) (traduit de l'anglais par Jean-Louis Chevalier, Flammarion, 612 p., 149 F [22,71 €]). Egalement, un recueil de contes pleins d'amour : *Le Djinn dans l'œil du rossignol* (Denôël, 224 p., 95 F [14,48 €]).

● **par Christine Rousseau**  
**NICO**  
**de Brigitte Giraud**

Après *La Chambre des parents*, Brigitte Giraud revient sur les lieux du crime : la « cellule familiale ». Même motif, même exploration implacable, qu'elle appréhende sous l'angle d'une fraternité contrariée. A travers la trajectoire brisée de Nico et la voix de Laura, sa sœur tiraillée entre amour et effroi, la romancière dénoue les liens qui unissent ces deux êtres pris dans la tourmente de l'adolescence et d'un foyer en déliquescence. Tout de rage et de violence contenue, Ni-

co est un magnifique roman sur les fractures de l'âge et du temps qui dévoile un réseau d'interrogations aiguës et dérangementes (Stock, 182 p., 92 F [14,02 €]).

● **par Josyane Savigneau**  
**L'INCESTE**

**de Christine Angot**  
Comme toujours, elle se soucie peu de déplaire. Plus que jamais, avec *L'Inceste*, elle prend tous les risques pour dire sa vérité. Elle est violente, drôle, elle met mal à l'aise, elle intrigue, elle séduit, elle donne à certains envie de la détester, à d'autres le désir d'admirer. Christine Angot a compris qu'un écrivain n'a pas d'amis. Elle attaque sans détours tous les conformismes : homo, hétéro, familiaux. Elle fait exploser la littérature consensuelle, la niaiserie « fin de siècle ». Elle écrit depuis quinze ans, elle a déjà publié huit livres, elle sait que la route est longue, mais qu'elle a, radicalement, trouvé sa voie (Stock, 218 p., 105 F [16,01 €]).

● **par Martine Silber**  
**LE MONDE EST UNE FABLE**  
**de José Jimenez Lozano**

Deux sœurs fantasques et érudites, Constance, soixante-dix-neuf ans, Clémence quatre-vingt-deux ans, ont à leurs pieds tous les notables de leur petite ville, le commissaire, le chanoine, le général, le médecin qui les trouvent charmantes, délicieuses, admirables mais « impossibles ». Ils n'ont pas tort... Avec ce troisième livre publié en français, José Jiménez Lozano fait encore la preuve d'un talent de conteur, de fabuliste et de romancier heureusement inclassable (Flammarion, 212 p., 120 F [18,29 €]).

● **par Philippe Sollers**  
**LA PAIX DES CIMES**  
**de François Mauriac**

Le secret de Mauriac ? Sa religion, bien sûr, mais aussi ses passions littéraires. Les noms qui reviennent le plus souvent chez lui, sur fond d'Évangiles : Pascal, Rimbaud, Proust. Et puis la musique, à commencer par Mozart. Mauriac est de loin la meilleure oreille de son temps. Et ces chroniques, parues dans diverses publications, de 1948 à 1955 - et réunies sous le titre *La Paix des cimes* -, sont l'occasion de retrouver, avec bonheur, l'humour de Mauriac, sans sens politique, son esprit aigu (édition établie par Jean Touzot, éd. Bartillat, 614 p., 149 F [22,71 €]).

● **par Jean Soublin**  
**LES DEMOISELLES D'A**  
**de Yak Rivaïs**

On vient de rééditer ce texte, introuvable depuis 1979. C'est un court récit de soixante-dix pages, une histoire ténébreuse qui se passe dans un bordel flamboyant alors que la révolution gronde alentour. L'auteur donne ensuite sa recette : chaque phrase est extraite d'un ouvrage célèbre de notre littérature. Pour les amateurs de jeux de langage exclusivement (éd. Mémoire du livre, 212 p., 95 F [14,50 €]).

## S é l e c t i o n e s s a i s

● **par Michel Arrivé**  
**SÉMIOTIQUE**  
**ET LITTÉRATURE**  
**de Jacques Fontanille**

La littérature a d'emblée constitué l'un des champs d'étude privilégiés des sémioticiens. Jacques Fontanille s'inscrit dans cette tradition. Mais il la renouvelle. Il ne prend plus en compte seulement l'énoncé achevé. Sous l'influence, notamment, de Jean-Claude Coquet (*La Quête du sens*, PUF, 1997), il cherche à dégager, par l'étude de la praxis énonciative, les opérations qui produisent la signification (PUF, 260 p., 168 F [25,61 €]).

● **par Jean Birnbaum**  
**L'ÂME EST UN CORPS**  
**DE FEMME**  
**de Giulia Sissa**

Explorant l'image de la femme dans la philosophie grecque, Giulia Sissa interroge les paradoxes d'un corpus platonicien qui, tout en dénigrant le féminin, persiste à identifier le labeur de la pensée aux peines de l'enfantement. La figure de Socrate travesti en « sage-femme à barbe » est donc la cible privilégiée d'un essai où féminisme et érudition nourrissent une recherche engagée, corps et âme, dans la déconstruction du discours misogyne, qu'il soit vulgaire ou savant (éd. Odile Jacob, 224 p., 140 F [21,34 €]).

● **par Thierry Bréhier**  
**LA DÉMOCRATIE EN FRANCE**  
**sous la direction**  
**de Marc Sadoun**

La nature et les limites du système français. L'originalité de notre vieille nation explique ses difficultés à s'intégrer dans une Europe dont les autres membres ont des références différentes. Une étude fouillée, en deux tomes (« Idéologies » et « Limites »), qui a mobilisé philosophes, historiens, politologues et sociologues (Gallimard, « NRF Essais », 470 et 572 p., 165 et 185 F [25,15 et 28,20 €]).

● **par Roger Chartier**  
**AU TOMBEAU DES SECRETS**  
**Les écrivains publics du Paris populaire**  
**Cimetière des Saints**  
**-Innocents**  
**XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle**  
**de Christine Métayer**

Dans les villes d'aujourd'hui, les écrivains publics rédigent pour ceux et celles qui ne savent le faire les écrits qu'exigent les procédures administratives ou le marché du travail. Dans un livre attentif aux êtres et aux gestes, une historienne québécoise, Christine Métayer, dresse le portrait de groupe de leurs prédécesseurs qui, dans le Paris ancien, écrivaient pour les autres. Installés au cœur de la ville,



au cimetière des Saints-Innocents, ils permettaient aux plus dépourvus de n'être pas totalement exclus d'un monde que commençait à envahir l'écrit (Albin Michel, « Bibliothèque Histoire », 480 p., 150 F [22,86 €]).

● **par Olivier Christin**  
**LA LIBERTÉ**  
**AVANT LE LIBÉRALISME**  
**de Quentin Skinner**

Cette enquête à la fois érudite et limpide sur le XVII<sup>e</sup> anglais explore les débats et les combats à l'origine des conceptions modernes de la liberté. En s'interrogeant sur la défaite historique des théories qui liaient liberté individuelle et rejet de l'absolutisme et sur le triomphe sans partage de la vision libérale, ce petit livre ouvre explicitement sur des questions contemporaines (Seuil, « Liber », 138 p., 120 F [18,29 €]).

● **par Alain Corbin**  
**LA PHILOSOPHIE**  
**DU MONT BLANC**  
**De l'alpinisme à l'économie**  
**immatérielle**  
**de Nicolas Giudici**

Après des siècles de « cécité », d'anathèmes lancés par l'Eglise sur les Alpes, une révolution s'opère au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition de l'alpinisme. Le sujet a déjà séduit les historiens et on se souvient de la riche anthologie présentée et commentée par Philippe Joutard (*L'Invention du mont Blanc*, Gallimard/Julliard, 1986). D'une tonalité épique, l'essai de Nicolas Giudici retrace à son tour l'histoire de la conquête de cette effrayante verticalité. Avec une large focale qui bouscule les habitudes et pourra surprendre, mais qui garantit la poursuite de l'aventure (Grasset, 464 p., 148 F [22,56 €]).

● **par Christian Delacampagne**  
**LE TOUCHER,**  
**JEAN-LUC NANCY**  
**de Jacques Derrida**

Derrida n'a jamais consacré un livre de cette importance à un philosophe de sa génération. Livre polyphonique, baroque, où se mêlent des contrepoints divers. Le ton se veut intime, affectueux, tout en demeurant respectueux pour parler d'un ami que le philosophe veut « toucher », au double sens d'atteindre et d'émouvoir. A partir de l'œuvre de Jean-Luc Nancy, Derrida développe non seulement une grande leçon d'histoire de la philosophie mais aussi un itinéraire bouleversant (Gallilée, 352 p., 265 F [40,40 €]).

● **par Laurent Douzou**  
**STALINISME ET NAZISME**  
**HISTOIRE et MÉMOIRE**  
**comparées, sous la direction**  
**de Henry Rousso**

Un premier volet alterne des exposés parallèles sur le dictateur, la violence, la société. Nicolas Werth et Philippe Burrin cisèlent des synthèses limpides sur le stalinisme et le nazisme. Une deuxième partie décortique les enjeux de mémoire dans l'ex-Europe communiste. Pierre Hassner et Krzysztof Pomian jettent en conclusion un regard critique sur une entreprise qui procède par coups de sonde plutôt que par construction systématique, laissant au lecteur le soin de tirer ses propres conclusions (Complexe, « Histoire du Temps Présent », 388 p., 139 F [21,19 €]).

● **par Roger-Pol Droit**  
**LE PARI DE DON JUAN**  
**de François Rachline**

Cet essai allègre fait voir Don Juan comme le négatif et le révélateur de son temps, et comme l'annonce du nôtre. Il refuse en effet toute économie de la symétrie : pas de repentir pour compenser ses prétendues fautes, pas de paiement pour rembourser ses dettes, pas même de soumission à la crainte de mourir qui rachèterait les jouissances de sa vie. Son pari, c'est de commencer toujours, de ne jamais cesser de changer. Son gain ? Le jeu. Son choix ? La jouissance, au lieu de la possession. Sa règle : le déséquilibre, mais continué, perpétuel, en mouvement. Il ne s'arrête donc jamais. Il ne meurt pas gagnant – en cela il est banal. Mais il disparaît invaincu, sans avoir fléchi, et là il est superbe. Don Juan sait que la mort seule, du dehors, arrêtera le jeu (PUF, « Perspectives Critiques », 120 p., 78 F [11,89 €]).

● **par Pierre Drouin**  
**ET L'HOMME**  
**DANS TOUT ÇA ?**  
**d'Axel Kahn**

Un livre solide et courageux. Spécialiste de biotechnologie, Axel Kahn se place sur le double registre de la science et de l'éthique. Position indispensable à l'heure de

l'accélération des découvertes dont les applications peuvent toucher à l'autonomie des personnes. L'auteur oppose la voie éthique continentale fondée sur la notion de dignité à celle utilitariste et pragmatique des Anglo-Saxons. Axel Kahn reste attaché à l'idée d'une morale universelle et demande avant tout la réhabilitation du mot de solidarité (Préface de Lucien Sève. Nil, 376 p., 129 F [19,67 €]).

● **par Alexandra Laignel-Lavastine**  
**LA LUTTE POUR**  
**LA RECONNAISSANCE**  
**d'Axel Honneth**

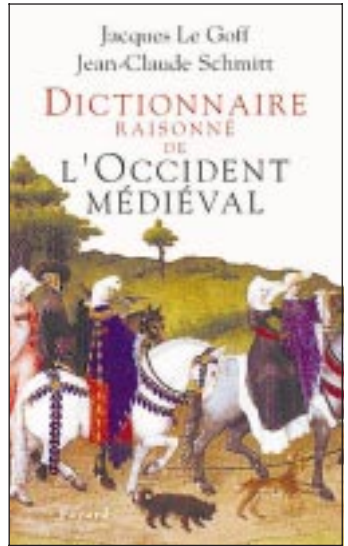
Pour beaucoup, la société ne serait qu'une collection d'individus soucieux de s'assurer une place au soleil, donc d'abord mus par la poursuite de leurs propres intérêts. Dans ce très bel essai, le philosophe allemand Axel Honneth cherche au contraire à interpréter les rapports humains dans la perspective d'une « lutte pour la reconnaissance », à l'œuvre dans ces trois sphères de notre vie que sont l'amour, le droit, la solidarité. Une réflexion aussi profonde qu'actuelle visant à mettre en lumière la « grammaire morale des conflits sociaux ». (traduit de l'allemand par Pierre Rusch, éd. du Cerf, « Passages », 232 p., 220 F [33,53 €]).

● **par Nicole Lapierre**  
**LE NOUVEL ESPRIT**  
**DU CAPITALISME**  
**de Luc Boltanski**  
**et Eve Chiapello**

Cet ouvrage ambitieux, qui s'inscrit dans une grande tradition de sociologie critique, propose une analyse novatrice de ce « nouvel esprit du capitalisme » qui a récupéré la « critique artiste » issue de Mai 68, en promouvant l'initiative et l'autonomie au détriment du contrôle et de la hiérarchie. Il montre combien cette évolution correspond aux nouvelles orientations du patronat et aux nouveaux modes d'organisation du travail (Gallimard, « NRF essais », 844 p., 195 F [29,72 €]).

● **par Pierre-Robert Leclercq**  
**MÉMOIRES**  
**d'Hector Berlioz**

Au hasard des rééditions, des œuvres oubliées révèlent un écrivain méconnu. C'est le cas pour l'auteur de ces Mémoires. On connaît le compositeur, on ignore souvent que Berlioz n'a rien envié aux plus grands des romantiques. Avec cette particularité d'exceller aussi bien dans la simplicité, la vivacité des dialogues, la verve. Son style épouise le sujet, trouve un nouveau rythme selon qu'il décrit la vie de bohème, critique la politique de colonisation et le mandarinat du milieu musical, évoque une tentation du suicide pour un amour déçu. Toutes les qualités d'écriture dans un ouvrage passionnant (Flammarion, 632 p., 149 F [22,71 €]).



● **par Nicolas Offenstadt**  
**DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE**  
**L'OCCIDENT MÉDIÉVAL**  
**sous la direction**  
**de Jacques Le Goff**  
**et Jean-Claude Schmitt**

Il est rare qu'un « dictionnaire » d'histoire réponde avec autant de bonheur à sa fonction. Ici le savoir est dense, précis, puisé aux meilleures sources. A travers des articles de dix-vingt pages, chaque auteur offre une analyse du thème abordé sans omettre les questions historiographiques. L'ouvrage réussit la gageure de synthétiser des notions aussi complexes que « Dieu », « masculin/féminin » ou la « violence »... Il témoigne de tout l'apport de l'ouverture de l'Histoire aux sciences sociales (Fayard, 1248 p., 498 F [75,92 €]).

● **par Philippe Pons**  
**TOKYO, EXTRAVAGANTE**  
**ET HUMAINE**  
**de Donald Richie**  
**avec des photographies**  
**de Joël Sackett**

Au fil de flâneries, le grand critique américain du cinéma japonais raconte sur un ton enlevé, personnel et parfois irrévérencieux des conventions, une ville aussi déroutante qu'attachante où il vit depuis un demi-siècle. Une ville qui se goûte pas à pas dans un constant va-et-vient entre l'univers anonyme de la mégalopole et le microcosme du voisinage (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Geneviève Brzustowski, éd. Autrement, 170 120 F [18,29 €]).

● **par Elisabeth Roudinesco**  
**CORRESPONDANCE**  
**de Sigmund Freud,**  
**Sandor Ferenczi**

Ce troisième tome de la correspondance entre Freud et Sandor Ferenczi, son disciple favori, est passionnant à lire à cause de la multitude des problèmes abordés quant à la manière de mener des cures psychanalytiques. Il montre en outre qu'un maître n'est jamais seul pour élaborer une théorie et que le conflit est une sorte de nécessité interne à toute discipline. Il permet en effet de critiquer les dogmes et d'éviter les manichéismes. Cet échange épistolaire est une véritable leçon d'intelligence où se mêlent l'affect, la dispute et l'amour (tome III, 1920-1933. « Les années douloureuses ». Édité par les soins d'Eva Brabant et d'Ernst Falzeder, avec la collaboration de Patrizia Giampieri-Deutsch, sous la direction d'André Haynal. Transcrit par Ingeborg Meyer-Palmedo. Traduit de l'allemand par le groupe de traduction du Coq-Héron, Calmann-Lévy, 584 p., 270 F [41,16 €]).

● **par Maurice Sartre**  
**L'UNIVERS, LES DIEUX,**  
**LES HOMMES**  
**Récits grecs des origines**  
**de Jean-Pierre Vernant**

Comme on passe un flambeau aux générations futures, Jean-Pierre Vernant entend léguer les mythes de l'Antiquité grecque. Or ne vivent que les légendes que l'on raconte... aussi se fait-il conteur. Un rôle nouveau d'une évidence absolue. S'il est vraiment un livre de Vernant écrit pour tous, c'est bien celui-ci, vivant, limpide, qui nous plonge au cœur de mythes que beaucoup croyaient oubliés, ou voués à la seule dissection des spécialistes. Vernant leur redonne vie et nous révèle combien ces fables antiques sont, pour nous aussi, porteurs d'éternité (Seuil, « La Librairie du XX<sup>e</sup> siècle », 256 p., 130 F [19,81 €]).

● **par Philippe Simonnot**  
**L'ÉCONOMIE POLITIQUE**  
**DE JOHN R. COMMONS**  
**de Laure Bazzoli**

Cet essai a un double intérêt. D'abord, il nous fait découvrir un



Les photos illustrant ce numéro (hormis les portraits) ont été réalisées par Gladys

important auteur américain, fondateur de l'école institutionnelle, John Commons (1862-1945). En outre, il établit un distinguo subtil entre deux types de caractères : le rationnel et le raisonnable, apportant ainsi sa contribution à la démolition du mythe de l'homo economicus de la théorie anglo-saxonne. En apparence, le raisonnable paraît plus civilisé que le rationnel. Mais c'est qu'il est davantage soumis à la pression de son entourage. Et cette pression, quand elle vient des foules, peut parfois l'entraîner au point d'en perdre toute raison et de le conduire sur les voies dangereuses de l'irrationnel (éd. L'Harmattan, 234 p., 140 F [21,34 €]).

● **par Jean-Paul Thomas**  
**LA FILIATION DE L'HOMME**  
**ET LA SÉLECTION**  
**LIÉE AU SEXE**  
**de Charles Darwin**

En 1871, douze ans après la publication de *L'Origine des espèces*, Darwin traite explicitement de la filiation de l'homme. Cette nouvelle traduction de son second grand ouvrage permet de faire le point sur les débats entre matérialistes et croyants et sur la responsabilité – contestée – de Darwin dans l'essor du darwinisme social. Un retour passionnant sur un texte fondateur (traduction coordonnée par Michel Prum, préface de Patrick Tort, Institut Charles Darwin International, éd. Syllepse, 826 p., 280 F (42,68 €)).

● **par Daniel Vernet**  
**LA NATION DANS**  
**TOUS SES ÉTATS**  
**Les identités nationales**  
**en mouvement**  
**d'Alain Dieckhoff**

Avec le débat sur l'Europe est revenu le temps de la nation qui, à vrai dire, n'avait jamais disparu. Bonne occasion de revenir sur un livre qui est aussi loin du mondialisme « postiche », dirait Jean-Pierre Chevènement, que du « souverainisme » étriqué. Dans son livre, Alain Dieckhoff, un des meilleurs connaisseurs du Proche-Orient, défend une approche « multinationale » de l'Etat, qui doit permettre une « gestion de la diversité au sein de la République » (Flammarion, 356 p., 120 F [18,29 €]).

# Nos collaborateurs ont publié

**ROMANS ET ESSAIS LITTÉRAIRES**

- **Hector Bianciotti** : *Comme la trace de l'oiseau dans l'air* (Grasset, 234 p., 125 F [19,05 €]).
- **Michel Braudeau** : *La Non-Personne* (Gallimard, « L'un et l'autre », 98 p., 75 F [11,43 €]).
- **René de Ceccatty** : *L'Eloignement* (Gallimard, 152 p., 88 F [13,42 €]).
- **Philippe Dagen** : *Les Poissons rouges* (Grasset, 280 p., 120 F [18,29 €]).
- **Eric Fottorino** : *Nordeste* (Stock, 236 p., 115 F [17,53 €]) ; *Un territoire fragile* (Stock, 170 p., 98 F [14,94 €]).
- **Roland Jaccard** : *Une fille pour l'été* (Zulma, « Grain d'orage », 128 p., 49 F [7,47 €]).
- **Christine Jordis** : *Gens de la Tamise, le roman anglais au XX<sup>e</sup> siècle*. (Seuil, 602 p., 115 F [25,91 €]).
- **Pierre-Robert Leclercq** : *L'Arbre* (éd. du Rocher, 444 p., 130 F [19,81 €]).
- **Francis Marmande** : *Chutes libres* (éd. Farrago [diff. Les Belles Lettres], 76 p., 59 F [8,99 €]).
- **Bertrand Poirot-Delpech** : *Monsieur le Prince* (Gallimard, 182 p., 95 F [14,48 €]).
- **Philippe Sollers** : *Passion fixe* (Gallimard, 296 p., 110 F [16,77€]) ; *L'Œil de Proust, les dessins de Marcel Proust* (Stock, 160 p., 160 F [24,39 €]).

**ESSAIS ET DOCUMENTS**

- **Yves Marc Ajchenbaum, Jocelyne Lenglet-Ajchenbaum** : *Les Judaïsmes* (Gallimard, « Le Monde-Actuel », 318 p., 40 F [6,09 €]).
- **Jean-Louis Andreani**, préface de Jean-Marie Colombani : *Comprendre la Corse* (Gallimard, « Actuel-Le Monde », 284 p., 40 F [6,09 €]).
- **Philippe-Jean Catinchi** : *Lumière !* (éd. du

- Rouergue, « L'œil amusé », 44 p., 76 F [11,58 €]) ; *Polyphonies corses* (Cité de la musique-Actes Sud, « Musique du monde », 160 p., avec un CD, 120 F [18,29 €]).
- **Olivier Christin et Dario Gamboni (dir.)** : *Crise de l'image religieuse* (éd. de la Maison des sciences de l'homme, 346 p., 160 F [24,39 €]).
- **Daniel Cohen** : *Nos temps modernes* (Flammarion, 160 p., 110 F [16,76 €]).
- **Christian Colombani** : *En vue* (éd. Verticales, 286 p., 125 F [19,05 €]).
- **Christian Delacampagne** : *La Philosophie contemporaine, idées, débats, enjeux* (Seuil, 250 p., 130 F [19,82 €]).
- **Roger-Pol Droit et Dan Sperber** : *Des idées qui viennent* (Odile Jacob, 270 p., 145 F [22,11 €]) ; **Henri Atlan, Marc Augé, Mireille Delmas-Marty, Roger-Pol Droit et Nadine Fresco** : *Le Clonage humain* (Seuil, 208 p., 120 F [18,29 €]).
- **Thomas Ferenczi** (textes réunis et présentés par) : *L'Irrationnel, menace ou nécessité ?* (Seuil, 364 p., 120 F [18,29 €]).
- **Jacques Follorou** : *Corse : l'Etat bafoué* (Stock, 288 p., 110 F [16,77 €]).
- **Viviane Forrester** : *Une étrange dictature* (Fayard, 226 p., 98 F [14,94 €]).
- **Jean-Michel Frodon** (sous la direction de) : *Hou Hsiao-hsien* (Cahiers du cinéma, « Essai », 192 p., 120 F [18,29 €]).
- **Colette Godard** : *Chaillot, histoire d'un théâtre populaire* (Seuil, album, 120 p., 240 F [36,59 €]).
- **Florence Hartmann** : *Milosevic, la diagonale du fou* (Denoël, 440 p., 140 F [21,34 €]).
- **Daniel Junqua** : *La Presse, le citoyen et l'argent* (Gallimard, « Actuel-Le Monde », 344 p., 40 F [6,09 €]).

- **Claude B. Levenson** : *Tibet, un peuple en sursis* (Actes Sud-CHRD, 128 p., 139 F [21,19 €]).
- **Laurent Mauduit et Gérard Desportes** : *La Gauche imaginaire et le nouveau capitalisme* (Grasset, 302 p., 127 F [19,36 €]).
- **Philippe Pons** : *Misère et crime au Japon, du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours* (Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 552 p., 210 F [32,10 €]) ; *Macao, un éclat d'éternité* (Le Promeneur-Gallimard, 216 p., 98 F [14,94 €]).
- **Plantu** : *L'Année 1999*, recueil des dessins de l'année 98-99 (Seuil, 168 p., 98 F [14,94 €]).
- **Anne-Marie Rocco** : *L'Incroyable Histoire de George Soros, milliardaire, spéculateur et mécène* (éd. Assouline, 130 p., 89 F [13,56 €]).
- **Maryvonne Roche** : *L'Année 1999 dans le monde* (Gallimard, « Le Monde-Actuel » (504 p., 52 F [7,92 €]).
- **Elisabeth Roudinesco** : *Pourquoi la psychanalyse ?* (Fayard, 200 p., 95 F [14,48 €]).
- **Sergueï** : *Nice Carnaval* (coffret des dessins des chars du carnaval de Nice 2000, avec un CD. Non paginé, 1 000 F [152,45 €]).
- **Philippe Simonnot et Yvon Gattaz** : *Mitterrand et les patrons 1981-1986* (Fayard, 326 p., 130 F [19,81 €]).
- **Jean Soublin** : *Histoire de l'Amazonie* (Payot, 346 p., 125 F [19,06 €]).
- **Henri Tincq** : *Les Génies du christianisme* (Plon, 240 p., 120 F [18,29 €]).
- **Jean-Pierre Tuquoi et Nicolas Beau** : *Notre ami Ben Ali, l'envers du « miracle tunisien »* (La Découverte, 228 p., 98 F [14,94 €]).
- **Olivier Zilberstein** : *le guide du PC* (les guides de l'Étudiant, destiné aux débutants de la micro-informatique (Ed. L'Étudiant, 160 p., 69 F [10,51 €]).



# Du côté des enfants

## a l b u m s

### ● ZOUZOU N'EST PAS UN CHIEN et ZOUZOU N'EST PAS UN COCHON, de Laurence Madani et Bernard Ciccolini

Chic, un nouveau héros ! Comme beaucoup de petits garçons, Zouzou rêve d'une nouvelle enveloppe. Pourquoi ne pas se transformer en chien, mais « seulement pour jouer, pas pour toujours ! ». Alors Zouzou aboie et gronde, et l'affaire se corse lorsque ses parents, excédés, lui enjoignent de garder la maison ! Deux histoires pleines de piquant, éclairées par les tableaux à l'huile de Bernard Ciccolini (L'Ecole des loisirs, 10 p., 63 F [9,61 €]). **A partir de 2 ans.**

### ● EN AVANT LA MUSIQUE, de Svyetlan Junakovic

Une drôle de farandole pour douze instruments et autant de musiciens imprévus : la pieuvre à la flûte, le chameau aux tambours, l'éléphant à la clarinette... Une énigme simple, on dépiele et la réponse s'impose, colorée et mutine. Une bonne façon de prolonger pour les plus petits la fête du 21 juin (Album Duculot/Casterman, 48 p., 79 F [12,04 €]). **A partir de 2 ans.**

### ● QUI A ÉCRASÉ MON PÂTÉ ? de Fabienne Teyssède

Une trace de patte sur un tas de sable effondré... Qui a fait le coup ?, s'interroge un mouton obstiné. Une énigme épatante pour animer un livre à trous dont on risque de manquer le rebondis-

*Albums, romans documentaires...  
Un florilège pour tous les âges à glisser dans les valises des vacances*

Actes Sud Junior, signalons un joli conte de Chine, **ET LE CHIEN DEVINT L'ENNEMI DU CHAT** (28 p., 62 F [9,45 €]). **A partir de 8 ans.**

### ● PATATES, de Christian Voltz

Pêche, chasse et patatras-friction ! Avec son art si personnel du réemploi, du collage et de la mise en page, Christian Voltz se fait ici moraliste, raille la hargne et loue l'amabilité. Irrésistible (éd. du Rouergue, 36 p., 68 F [10,37 €]). **A partir de 4 ans.**

Peut-on croire les récits abracadabrants de Barnabé, qui voyage à dos de croco sur les rivières africaines ? Cet éloge malin de la poésie de l'imagination est somptueusement servi par le trait toujours inspiré de Jacqueline Duhème. Même le Grand Buffle, dévoreur de menteurs, n'y résiste pas (rééd. Rue-du-Monde, 24 p., 75 F [11,43 €]). **A partir de 6 ans.**

### ● CONTES DE L'ALPHABET, d'Emmanuelle et Benoît de Saint Chamas

En trois volumes, de l'Arbre qui marchait à Zéphyr l'incrédule, ces vingt-six contes suivent le cours de l'alphabet dans un style soigné, délibérément classique, où les auteurs, pour une fois, ne s'autocensurent pas sous prétexte qu'ils s'adressent à des enfants. Le lecteur y croise ainsi des « *pieds tors* » ou des « *corps gibbeux* » qui, grâce à un généreux glossaire, viendront colorer son vocabulaire (éd. du Jasmin, 4, rue Valiton, 92110 Clichy, chaque volume 128 p., 60 F [9,16 €]). **A partir de 9 ans.**

### ● VAGUES, d'Anne Herbauts

Cinq lettres de complicité à une sœur bien chanceuse. Anne Herbauts livre à chaque planche la mesure d'un talent aussi varié qu'exceptionnel. Un très grand livre d'art, d'une délicatesse inouïe et d'une beauté proprement inédite (éd. Grandir, 60 p., 140 F [21,34 €]). Existe aussi en occitan : *Ondas*. **A partir de 9 ans.**

### ● L'OISEAU COURAGEUX et LE GORILLE VANDALE, de Lionel Koechlin

Tout un monde pétillant comme un soda fruité, c'est ce que propose Lionel Koechlin avec les deux premiers volets des aventures de Bix et Niouf, subjugués par la virtuosité de l'oiseau Grosbec ou terrifiés par la fuite d'un gorille de cirque. Un charme intemporel à la *Pierre et le Loup*, l'acidulé de la palette et l'audace graphique en prime (Seuil, 28 p., 39 F [5,95 €]). **A partir de 3 ans.**

### ● QU'EST-CE QUE C'EST QUE CE CIRQUE ? d'Hubert Ben Kemoun et Jean-François Martin

Le chapiteau est en folie ! Plus rien ne correspond à l'ordre strict voulu par un irascible directeur. Une rébellion loufoque et créatrice d'animaux et de clowns, en pleine représentation, prêche pour une autorité tempérée. Gageons que le cadre si populaire de la leçon la rendra plus convaincante encore (Père Castor/Flammarion, 32 p., 74 F [11,28 €]). **A partir de 5 ans.**

### ● LES VACANCES, de Philippe Geluck

Comment s'offrir des vacances sur mesure ? Le fils du Chat ne manque pas de logique ni d'imagination, et on souhaite aux parents que les jeunes lecteurs ne prennent pas cet album survitaminé pour un mode d'emploi. Malgré son humour, à recommander avec circonspection (Casterman, 24 p., 39 F [5,95 €]). **A partir de 6 ans.**

### ● ATLAS RÉVÉ DU MONDE CELTIQUE : ÎLES SECRÈTES, de Tramber et Marc Voline

Un voyage captivant dans le monde des finistères et des points de suspension qui prolongent dans la mer la marque d'une présence humaine. Un univers insulaire d'une force poétique des plus puissantes (Seuil, 80 p., 98 F [14,94 €]). **A partir de 10 ans.**

### ● BARNABÉ QU'ON NE CROIT JAMAIS, d'Alain Serres et Jacqueline Duhème

GLADYS



sement final si on n'y prend garde. Pour tout jeune lecteur observateur en quête de frisson policier (Seuil, 18 p., 59 F [8,99 €]). **A partir de 2 ans.**

### ● MON PAPA, d'Anthony Browne

Même lorsqu'il renonce à croquer des grands singes anthropoïdes pour se concentrer « bêtement » sur les hommes, l'Anglais Anthony Browne reste irrésistible. Son héros en peignoir, tantôt hibou tantôt poisson, témoigne du grand art et de l'humour discret d'un des meilleurs illustrateurs de l'époque (Kaléidoscope, 28 p., 79 F [12,04 €]). **A partir de 4 ans.** Sur le même thème, signalons **TOUCHE PAS A MON PAPA**, de Thierry Lenain et Antonin Louchard, corrosif, impertinent et graphiquement très expressif (Nathan, 30 p., 35 F [5,34 €]). **A partir de 4 ans.**

### ● L'ALBUM DE MON PAPA, de Diane Barbara et Serge Bloch

Encore une variation sur « *Mon père ce héros* »... Diane Barbara a conçu cet album comme une entreprise à construire à deux en le complétant de souvenirs dessinés, photographiés, racontés. Découvrir pour l'un, faire revivre pour l'autre : l'occasion d'un partage complice et créatif entre père et enfant (La Martinière Jeunesse, 46 p., 89 F [13,57 €]). **A partir de 5-6 ans.** Du même auteur, chez

plein de charme et de délicatesse, où se mêlent étrangeté et réalité, monde des petits et rêves des grands (La Différence, 124 p., 89 F [13,57 €]). **A partir de 9 ans.**

### ● ON NE T'ATTENDAIT PAS de Kéthévane Davrichewy

Celui qu'on n'attendait pas, c'est Guiorgui Gougoulachvili, qui débarque de Tbilissi ou d'ailleurs pour passer un mois à Paris. Nestane et sa sœur, consternées par son blouson Disney archinul et son visage empourpré, font contre mauvaise fortune bon cœur. Auraient-elles perdu à ce point le légendaire sens de l'hospitalité de leurs ancêtres ? En filigrane passent mille détails sur les traditions géorgiennes, le *képi* et le *tamad*, mais c'est surtout le ton dynamique et mordant de Kéthévane Davrichewy qui rend ses histoires particulièrement savoureuses (L'Ecole des loisirs, 96 p., 44 F [6,71 €]). **A partir de 9 ans.**

### ● LES POMMES CHATOULLARD DU CHEF, de Lorris Murail

Réussir les « pommes Chatouillard », voilà la difficulté du concours du Meilleur Ouvrier de France, cette année. Concours auquel Bocuchon, célèbre restaurateur de L'auberge du Lion d'Or, s'est attaqué, vexé par la visite de l'inspecteur de l'hygiène, son « *amende rondelette* » et sa « *fermeture administrative pour trois jours* »... Un roman fourmillant de clins d'œil qui nous plonge dans le monde sans pitié de la restauration, où concurrence doit rimer avec performance (Folio junior, 92 p., 30 F [4,57 €]). **A partir de 9 ans.**

### ● BOUZOUK, LES FANTÔMES D'AHAM, de Gérard Moncomble

La deuxième aventure d'Achille Bouzouk en quête de ses racines. Le grimoire secret du royaume d'Aham parviendra-t-il à l'éclairer ? Une grande aventure menée à bride abattue. Epique et pleine d'humour (Casterman, 174 p., 48 F [7,32 €]). **A partir de 10 ans.**

### ● CONFIDENTIEL, de Nicole Cage-Florentiny

A quinze ans, Samuel est un garçon sensible, marqué par la mort accidentelle de son père. Tout ce que son copain Kevin, dit le « roi des machos », ne comprend pas ou refuse d'entendre, comme son amour pour Karen, le jeune Martiniquais le confie à son journal. Au-delà des premiers émois amoureux, *Confidentiel* aborde la relation familiale – mère attentive et sœur complice pour Samuel, père violent pour Kevin –, le collègue et ses tensions, la mort d'un redoublant abandonné à sa solitude et aux vendeurs de crack... Un émouvant roman de passage, vif et bien écrit (Dapper jeunesse, 144 p., 30 F [4,60 €]). **A partir de 13 ans.**

## documentaires

● **MANGER COMME UN OGRE, de Michel Boucher**  
Le nom de la collection le résume, et les « *bonheurs d'expression* » n'auront bientôt plus

de secret pour les 8-12 ans. Ici, variations sur le thème de la nourriture. En avant donc pour « *mettre les bouchées doubles* », « *tirer les marrons du feu* » ou « *tenir la dragée haute* » (Actes Sud, 64 p., 49 F [7,47 €]).



### ● LA PETITE ENCYCLOPÉDIE DES RELIGIONS, sous la direction de Charles Baladier et de Jean-Pie Lapierre

Les Editions du Regard et la Réunion des musées nationaux se sont associées pour penser cette encyclopédie très complète, depuis les sanctuaires rupestres et l'émergence du sentiment religieux jusqu'aux sectes contemporaines. Textes clairs de spécialistes, souvent universitaires, iconographie belle et riche : ce livre est aussi un voyage à travers l'histoire de l'homme et de l'art, avec de nombreuses reproductions d'œuvres empruntées aux salles du Louvre ou d'autres musées internationaux. Un ouvrage de référence (238 p., 245 F [37,35 €]). **A partir de 13 ans.**

### ● ABC TERRES, L'AFRIQUE DE A À Z, sous la direction de Freddy Denaës

Une approche originale du continent noir à partir de vingt-six films autour de l'enfance (dont certains sont diffusés en salles sous le titre *Terres africaines*) et de vingt-six mots de la vie quotidienne. D'awalé à zébu, en passant par balafon, griot, initiation et taxi-brousse, un abécédaire richement coloré et joliment illustré. Ce livre-album astucieusement découpé permet de croiser les ouvertures et les thématiques et de rechercher des correspondances entre textes, images et films (éd. de l'Œil, 64 p., 149 F [22,71 €]). **A partir de 7 ans.**

### ● LES MATHÉMATIQUES DANS L'ENSEMBLE, de Yasmina Liassine

A l'approche des vacances, pour s'échapper du monde réel, quoi de plus indiqué que les mathématiques ? Loin de toute plaisanterie, le livre de Yasmina Liassine, au demeurant fort sérieux, se veut étonnant, paradoxal et surtout joyeux. Entre Paul Klee et le savant Cosinus, on en ressort im-

prégné des vertus créatives de la matière. Le tout sous le signe de l'humour, car, comme disait Disraeli, il existe trois sortes de mensonges : les simples mensonges, les affreux mensonges et les statistiques (Gallimard Education, 104 p., 69 F [10,52 €]). **A partir de 15 ans.**

### ● HIMALAYA, L'ENFANCE D'UN CHEF, de Tenzing Norbu Lama

Cet album illustré par les dessins originaux d'un jeune lama du Dolpo reprend la belle histoire d'apprentissage magnifiée par le film d'Eric Valli. Pour prolonger la magie du 7<sup>e</sup> art (Milan, 36 p., 62 F [9,45 €]). **A partir de 6 ans.**



### ● LE VAN GOGH, LETTRES À THÉO, de Gérard Mathie

Un exploit ! Oser faire de l'image sur les lettres formidables de Vincent à son frère, sans plagier ni singer le peintre le plus populaire de l'enfance, relève de la folie. Avec intelligence et surtout une modestie incroyable, Gérard Mathie a su atteindre l'équilibre idéal. On relève en prime un clin d'œil à l'art postal (boîtes aux lettres, timbres et cachets d'oblitération) qui raffine encore le plaisir (Mango, Album Dada, 99 F [15 €]). **A partir de 9 ans.**

### ● INCAS de Pascale Estellion et Anne Weiss

Avec Nathan Watchel en conseiller historique, cet album, conçu et illustré par Pascale Estellion et Anne Weiss, ne pouvait manquer sa cible. De fait, ce nouveau volet des « *Grandes Aventures* » de Mila est peut-être le plus réussi. A découvrir d'urgence pour les Indiana Jones en herbe (Mila éd., 36 p., 110 F [16,77 €]). **A partir de 9 ans.**

### ● LE DESNOS, d'Hannah Ben Meyer

Desnos vous plaît dès l'enfance, vous enchante adulte, mais cède le pas à l'heure des adolescences vouées à Rimbaud, Baudelaire ou Vian. La composition rigoureuse et tendre, simple et follement féconde d'Hannah Ben Meyer rétablit la vraie place de ce poète d'une inextinguible fantaisie : la première (Mango, Album Dada, 44 p., 99 F [15 €]). **A partir de 10 ans.**

Sélection réalisée par  
Thérèse-Marie Deffontaines,  
Philippe-Jean Catinchi,  
Claire Guidon  
et Florence Noiville



**L'INDE DES SAGES**

Les plus beaux textes de l'hindouisme et du bouddhisme de Michel Hulin. Kiron-Philippe Lebaud, 236 p., 139 F (21,19 €).

**FOUS DE L'INDE**

Délires d'Occidentaux et sentiment océanique de Régis Airault. Payot, 228 p., 95 F (14,48 €).

**L'INDE CONTINENT REBELLE**

de Guy Deleury. Seuil, 366 p., 130 F (19,82 €).

*Dans la multitude des mondes indiens, on rencontre des mystiques désabusés, des esprits égarés, des génies de la rébellion. Existe-t-il des points communs entre ces univers ?*

répartissent les traits contrastés de l'Inde. Sa bigarrure n'est pas celle d'un patchwork. Les contraires sont comme intriqués les uns dans les autres, imbriqués dans le même lieu.

Regardez, par exemple, les sages. Une spécialité locale, incontestablement. Renommée de longue date, et toujours appréciée. Mais qu'ont en commun ces innombrables renonçants, ascètes et gourous ? Les uns se mortifient, d'autres se dorlotent. Certains prêchent, beaucoup font silence. Il est des sages austères et des exubérants, des poètes et des logiciens, des obscurs et des fameux. Leur écrits mêmes ne s'ajustent pas les uns aux autres. Il suffit de lire, pour s'en donner une idée, la belle anthologie où le sankritiste et philosophe Michel Hulin a rassemblé des extraits significatifs de certains grands textes indiens. Le plus frappant est sans doute le caractère tranchant de ces poèmes et récits. Ce ne sont pas de doux sages que l'on croise ici. Ils sont souvent caustiques et rudes. Voyez la *Centurie du désenchantement* de Bhartrihari : « *La vie humaine est limitée à un siècle. Une moitié est faite de nuits. La moitié de la seconde moitié est occupée par l'enfance et la vieillesse. Le reste n'est qu'une suite de maladies, de séparations, de souffrances et de corvées.* »

Le ton n'est guère plus amène chez Shantideva, grande figure du bouddhisme. Ce moine indolent aurait un jour récité d'un trait son livre majeur, *La Marche à la Lumière*, où l'on peut lire notam-

# L'Inde rend sage, fou, rebelle



ment : « *L'homme naît et meurt seul ; personne ne peut prendre une part de sa peine. Alors que sont pour lui les amis ? Des entraves.* » Cette anthologie n'oublie pas les femmes. Par exemple la légendaire Lalla, jeune Cachemirienne de bonne famille qui devint nomade nue au XIV<sup>e</sup> siècle, écrit en langue populaire, et eut cette formule : « *Bonne conduite et réputation : de l'eau dans un panier !* » Michel Hulin prolonge jusqu'à nos jours ce voyage chez les sages de l'Inde, avec notamment Gandhi, Râmana Maharshi et Swami Prajnanpad, qu'ont fait connaître Colette et Daniel Roumanoff. De ce sage, on retiendra ceci : « *La peur doit être bannie de votre vie. La peur que quelque chose arrive est pire que la chose elle-même. Les peureux meurent bien des fois avant l'heure de leur mort.* »

La peur de l'Inde existe aussi. Et

les risques qu'elle fait courir aux psychismes fragiles. Car l'Inde rend fou, en un certain sens. Les troubles atteignent seulement certaines personnes, des Occidentaux pour la plupart. La perturbation est généralement temporaire. Il n'en reste pas moins que les épisodes délirants ou dépressifs qu'engendre chez les Européens un séjour en Inde ne sont ni négligeables ni suffisamment étudiés. L'intérêt du livre de Régis Airault est de décrire ces troubles de manière vivante et documentée. Ce psychiatre a occupé un poste d'observation privilégié, puisqu'il fut durant des années rattaché au consulat de France à Bombay, puis responsable des rapatriements sanitaires pour une compagnie d'assurances. Ainsi a-t-il suivi des centaines d'adolescents – plus ou moins jeunes, plus ou moins paumés – depuis leur

arrivée sur le territoire indien jusqu'au moment de leur déstructuration. Sans doute sont-ils venus jusque-là parce qu'ils étaient déjà sur le chemin d'un épisode psychotique. Une fois arrivés, ils ont vendu ou brûlé leurs papiers d'identité et commencé à perdre le sens du temps en se fondant dans le grand corps-substance de *Mother India*. Après quelque temps d'errance et de drogue, le psychiatre du consulat les retrouva mutiques, angoissés ou délirants, physiquement abîmés, psychologiquement confus. On pourrait soutenir que l'Inde n'y est pour rien. Ces dérivés auraient eu lieu n'importe où, de la même manière ou presque. Voilà qui n'est pas sûr. Régis Airault a raison de souligner que les moments de dépersonnalisation sont en Inde plus fréquents et plus intenses qu'ailleurs. La foule, la pauvreté,

la crasse et surtout l'extrême différence des catégories mentales, de la manière d'envisager le temps ou l'identité, tous ces traits bien connus facilitent les épisodes de crise. De manière plus radicale, comment ne pas voir qu'il existe une forte analogie entre l'un des idéaux ultimes des sages indiennes – la fusion dans le grand tout, la dissolution de la subjectivité individuelle – et ce que nos médecins dénomment psychose ?

Afin de ne pas réduire la proliférante réalité indienne à si peu de traits, il convient de lire avec attention le bel essai de Guy Deleury. Il insiste en effet sur une dimension essentielle de l'Inde contemporaine qui demeure encore trop peu perçue en France : son caractère rebelle et ses mutations sociales en marche. Notre représentation de l'Inde est toujours tributaire de Kipling et des stéréotypes anglais qui ont figé son histoire dans l'éternité et la prédominance des brahmanes. Deleury veut mettre en lumière une autre image. Ayant boursingué vingt-cinq ans dans le sous-continent, parlant marathe et sanskrit, cet esprit ardent dessine l'image paradoxale d'une Inde travaillée par l'émancipation, en lutte pour la démocratie et la liberté, se réveillant d'une longue glaciation. Cette Inde en éveil, inclassable, échappant aux catégories religieuses et sociales dans lesquelles on veut l'enfermer, fut symbolisée au XX<sup>e</sup> siècle notamment par le docteur Ambedkar, qui mobilisa les intouchables pour la conquête d'un nouvel espace social. Mais elle existe déjà chez Kabîr, l'éclatant poète provocateur des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, pour qui le vrai dévot – Râm, l'Absolu lui-même – est « *sans mémoire* » et « *sans sagesse* ».

★ **A signaler également**  
**Une importante étude vient d'être consacrée par Christophe Jaffrelot à la vie et l'œuvre du docteur Ambedkar, Dr Ambedkar, leader des intouchables et père de la Constitution indienne (Editions des presses de Sciences-Po, 264 p., 155 F, 23,63 €).**

## L'heure Beauvoir

*Etudiant le mouvement féministe de 1945 à 1970, entre déclin et renouveau, Sylvie Chaperon comble enfin une lacune importante*

**LES ANNÉES BEAUVOIR 1945-1970**

de Sylvie Chaperon. Fayard, 430 p., 135 F (20,58 €).

Depuis les débuts de l'histoire des femmes, et particulièrement les recherches pionnières de Laurence Klejman et Florence Rochefort (1), le féminisme est objet d'histoire. Mais il manquait un travail sur la période 1945-1970, longtemps considérée comme un moment d'aliénation des femmes et de creux de la vague du mouvement féministe, avant les turbulentes années 70. De façon convaincante, Sylvie Chaperon analyse ce quart de siècle comme une transition entre déclin et renaissance, attentive aux reformulations des revendications et aux recompositions du mouvement, sensible aux ambivalences des individus et des groupes. Elle s'appuie précisément sur l'étude d'une douzaine d'associations, dont les stratégies militantes et les idéologies de genre sont appréhendées à travers leur presse : vieux groupes suffragistes comme la Ligue française pour le droit des femmes, larges associations de femmes catholiques (Union féminine civique et sociale, née en 1925) ou communistes (Union des femmes françaises, née en 1944), nouvelles associations comme le mouvement protestant Jeunes femmes, le Mouvement démocratique féminin (nouvelle gauche) ou le Planning familial. *Les Années Beauvoir* reposent aussi sur l'étude d'un large corpus d'écrits sur les femmes, parmi lesquels on peut citer *Le Complexe de Diane* de Françoise d'Eaubonne (1951), *Le Dossier de la femme* de Geneviève Gennari (1965) ou *Ariane*, la revue de Marguerite Grépon.

L'ouvrage propose une chronologie du militantisme féminin, qui articule avec nuances alliances et conflits, succès et revers, et s'ap-

puie sur la notion, stimulante mais trop peu explicitée, de « génération ». Pour l'UFF, qui prétend, à la Libération, incarner la Résistance féminine, « *les trois devoirs de la femme française* [sont d']être une mère de famille honnête, travailleuse de qualité, citoyenne consciente ». L'égalité des sexes fait alors de grands pas dans les textes de loi : accès des femmes à la citoyenneté politique et à la magistrature, suppression de l'abattement sur les salaires féminins, fermeture des maisons closes, inscription du principe d'égalité dans la Constitution. Mais elle est limitée par un droit civil inégalitaire, une politique nataliste et familiale qui réclame aux femmes d'être des mères avant tout et par de fortes réticences catholiques envers le travail féminin. La guerre froide fige les positions dans un maternalisme et un moralisme pesants. Avant l'effervescence des années 60, où les problèmes féminins deviennent des questions majeures de la société et du débat politique.

**INÉGALITÉ DE FAIT**

Le mouvement essentiel est l'émergence et le développement de nouvelles revendications qui vont au-delà de l'égalité juridique et professionnelle défendue par les anciennes féministes. Elles dénoncent l'inégalité de fait et l'oppression dans la sphère privée et expriment, notamment par le droit à la contraception et à la liberté sexuelle, l'aspiration à l'autonomie et à l'épanouissement personnel. Au cœur de ce mouvement, la parution en 1949 du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, qui s'attaque à tous les préjugés de son temps sur le « destin » des femmes. Sylvie Chaperon en analyse la portée novatrice (rupture avec la pensée naturaliste de la différence des sexes, exploration de l'intime), mais aussi le paradoxe d'une division des femmes

entre l'individualité et les lois de l'espèce, division qui fonde la dépréciation de la maternité. Elle propose aussi, ce qui ne pouvait être fait pour l'ensemble des écrits consultés, des pages particulièrement intéressantes sur la représentativité, la réception et l'héritage de la parole beauvoirienne. Cependant, il faut attendre le milieu des années 60 pour que les militantes nouvelle manière se réclament du féminisme, étiquette maintenue dans l'opprobre par la seule génération suffragiste.

Ces nouvelles revendications sont longtemps combattues par les poids lourds du catholicisme et du communisme. Opposés politiquement et sur la question de l'égalité sexuelle, ils se retrouvent pour défendre la mission maternelle des femmes, injurier l'auteur du *Deuxième Sexe*, « *suffragette de la sexualité* » (Jeannette Prenant) qui « *atteint les limites de l'abject* » (François Mauriac), et condamner en 1956 les premiers pas de la Maternité heureuse (futur Planning familial), au nom de l'ordre naturel ou de la lutte contre « *le néomalthusianisme réactionnaire* ». *Les Années Beauvoir* font toucher du doigt ces curieuses convergences, mais aussi les glissements progressifs de chaque camp et leurs dissidences.

S'il est dommage que la présentation éditoriale ait parfois privilégié la chronique descriptive au détriment de la réflexion sur les processus de transformation et les mouvements sociaux, Sylvie Chaperon fait bien là œuvre novatrice sur une période mal connue : elle ressuscite des centaines d'individus et de textes oubliés et invite à poursuivre son travail par des monographies d'associations ou des biographies de militantes.

Françoise Thébaud

(1) *L'Égalité en marche : le féminisme sous la Troisième République*, Presses FNSP/Des Femmes, 1989.

## Benoîte Groult, toujours et encore

*L'optimisme de l'auteur d'« Ainsi soit-elle », vingt-cinq ans après. A lire ou à relire pour y trouver l'énergie de continuer à défendre les femmes*

**AINSI SOIT-ELLE**

de Benoîte Groult. Avec une nouvelle préface, « *Ainsi soient-elles au XXI<sup>e</sup> siècle* », Grasset, 228 p., 108 F (16,46 €).

Tout juste un quart de siècle – 1975-2000 –, et voici qu'on réédite le livre féministe de Benoîte Groult, *Ainsi soit-elle*. Les lectrices (a-t-elle eu beaucoup de lecteurs, à part ceux qui voulaient la combattre ?) qui avaient entre vingt et trente ans à l'époque se disent qu'elles vont s'offrir un petit coup de nostalgie, elles qui courent vers la cinquantaine ou l'ont déjà dépassée.

**OPPRESSION MILLÉNAIRE**

1975 : dans la foulée de Mai 68, le combat féministe a repris depuis quelques années. Les femmes revendiquent leurs droits (notamment celui de « *disposer de son corps* » en ayant accès, légalement, à l'interruption volontaire de grossesse) et s'affrontent aux hommes : pas de réunions mixtes, agressivité, colère parfois, affirmation d'une parole singulière et rejet violent des « *mecs* », soudain collectivisés à l'excès, symboles d'une oppression millénaire. Certaines mères, pas nécessairement femmes soumises ou réactionnaires, trouvent que leurs filles y vont fort dans le côté guerrier. Entre celles qui affichent leur « *différence* », exigeant qu'on écoute leur « *parole de femme* », et celles qui, vitaminées à Simone de Beauvoir, dénoncent les stéréotypes, les pièges – dont celui de la fameuse « *différence* » –, elles ne s'y retrouvent plus, les mères, même lorsqu'elles se sentaient plutôt « *progressistes* ».

Heureusement, une femme de leur âge, la cinquantaine, une romancière, prend la parole. Elles peuvent se reconnaître en elle. Comme elles, Benoîte Groult a été

enfant dans l'entre-deux-guerres, jeune femme à la Libération. Elle a eu plusieurs maris, elle a trois filles. Elle ne théorise pas à l'excès, elle parle à partir de son expérience, des observations qu'elle a faites, de l'enquête qu'elle a menée. *Ainsi soit-elle* affirme non seulement qu'on se doit de regarder le nouveau féminisme avec bienveillance, mais qu'il faut accompagner ce mouvement des femmes, y participer : « *Toi aussi, Femme, tu as tout ce qu'il te faut*, écrit Benoîte Groult : *ton petit mari, tes petites robes, ton petit balai... Mais pour le MLF, pas de ça, Lisette. Je ne suis pas inscrite au MLF. Ou trop vieille... ou trop heureuse... ou trop privilégiée dans ma vie personnelle pour avoir le courage de militer. Mais mon cœur est avec ces femmes et ces filles-là, sans lesquelles rien ne se ferait. Pour parler de la dernière bataille, sans Bobigny, sans le MLAC, sans Choisir, pourquoi le gouvernement se serait-il lancé dans cette difficile aventure qu'était la révision de la loi de 1920 ? Comment aurait-il osé présenter un projet qui déchirait sa majorité et ne plaisait qu'à l'opposition ? Jamais les millions d'avortées silencieuses ne l'y auraient contraint.* »

Bien des réconciliations se sont

faites, à l'époque, autour d'*Ainsi soit-elle*. C'est probablement ce souvenir-là que l'on cherche en le relisant aujourd'hui. Mais ce qui frappe, et inquiète, c'est que les propos de 1975 ne sont pas devenus désuets, obsolètes. Ce que Benoîte Groult dit sur l'excision, sur la faible représentation des femmes en politique, demeure tout à fait pertinent. Ce qui paraît étrange, décalé, c'est plutôt l'enthousiasme et l'optimisme de Benoîte Groult. On se dit qu'on était alors en pleine euphorie. « *Nous ne nous sommes pas aperçues tout de suite que la fin de la récré était sifflée*, écrit-elle dans sa préface à la réédition. *En fait, l'effet boomerang se mettait déjà en place. Le MLF devenait un épouvantail, la féministe une caricature (...)* et le féminisme un mot qu'on n'osait plus prononcer. » Lire *Ainsi soit-elle* en 2000 sera certainement, pour tous ceux et celles qui croient la question résolue, le féminisme inutile, dépassé, une surprise, une manière de méditer sur la phrase si juste de Virginia Woolf : « *L'histoire de la résistance des hommes à l'émancipation des femmes est encore plus instructive que l'histoire de l'émancipation des femmes.* »

Josyane Savigneau

Le Monde  
**DES LIVRES DE POCHE**

**Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche**

paraîtra dans *Le Monde*  
du jeudi 6 daté 7 juillet 2000



# Paris, ville « Lumières »

**AU TOMBEAU DES SECRETS**  
Les écrivains publics  
du Paris populaire  
Cimetière  
des Saints-Innocents  
XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle  
de Christine Métayer.  
Albin Michel, « Bibliothèque  
Histoire », 480 p., 150 F (22,86 €).

À la fin du premier acte de *L'illusion comique*, le magicien Alcandre fait le récit de la vie picaresque du jeune Clindor, venu de sa province à Paris : « *Dedans Saint-Innocent il se fit secrétaire, / Après, montant d'état, il fut Clerc d'un Notaire ; / Il se mit sur la rime, et l'essai de sa veine / Enrichit les chanteurs de la Samaritaine ; / Depuis il trafiqua des chapelets de baume, / Vendit du Mithridate en maître Opérateur / Revint dans le Palais et fut Solliciteur.* » « *Dedans Saint-Innocent il se fit secrétaire* » : en 1635, pour Corneille, l'activité de l'écrivain public s'exerce nécessairement au cœur du Paris populaire, dans le cimetière des Saints-Innocents situé près des Halles, et elle ne se sépare pas des autres métiers de la rue et de la place publique.

Une historienne québécoise, Christine Métayer, est partie à la recherche de ces « secrétaires des Saints-Innocents » qui faisaient commerce de leur plume en écrivant pour ceux qui ne savaient pas – ou qui savaient trop mal. L'enquête était difficile. L'activité d'écrivain public était libre, sans organisation corporative ni réglementation administrative, donc sans archives. C'est sans doute pourquoi les historiens ont longtemps confondu écrivains publics et maîtres écrivains. Les deux métiers, pourtant, n'ont rien de commun. Constitués en communauté à partir de 1570, les « maîtres experts jurés écrivains » de la ville de Paris revendiquaient un droit exclusif en trois domaines : la définition des normes graphiques, l'enseignement de l'écriture et de l'arithmétique, l'expertise des écritures devant les tribunaux. Écrire pour les autres contre un peu d'argent était indigne de leur art et de leur compétence.

De là le succès des écrivains publics, seuls capables de répondre au besoin croissant d'écriture ressentie par une population encore mal alphabétisée. Même ceux ou celles qui pouvaient écrire avaient besoin de ce service car écrire n'est rien si l'on ne sait pas « *fraser* », c'est-à-dire rédiger lettre, mémoire ou requête en se conformant aux formes requises. Grâce à une magnifique recherche dans les archives parisiennes, Christine Métayer a pu identifier 206 écrivains publics



GLADYS

ayant exercé à Paris aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle en donne la liste en annexe avec celles des vendeurs d'images des Saints-Innocents et des maîtres écrivains de la communauté.

Certes, tous les écrivains publics n'étaient pas installés dans les galeries ou sur le pourtour de l'enceinte du cimetière. Certains avaient établi leur échoppe près des hôtels particuliers des administrateurs ou dans les galeries et les salles du Palais de justice où siégeaient les Chambres du Parlement. Mais nombreux étaient ceux qui préféraient s'installer « *sous le charnier* », au plus près de la clientèle populaire.

Comment expliquer le lien ainsi noué entre le commerce de l'écriture et la demeure des morts ? Christine Métayer rappelle que depuis la fin du Moyen Âge les cimetières faisaient l'objet d'une appropriation publique et populaire qui les a transformés en lieux de marché, de rassemblement, voire de débauche. La lecture atten-

tive des archives des trois institutions dont dépendait la nécropole (le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui était propriétaire des lieux, la fabrique de l'église des Saints-Innocents, qui les administrait, et les commissaires du Châtelet, qui y intervenaient en cas de désordres) permet de percevoir les efforts faits par les autorités pour expulser les activités commerciales de l'enclos sacré, mais aussi leur échec. Après avoir tenté de limiter aux seuls vendeurs d'images pieuses et à certains écrivains qui leur étaient liés le droit d'exercer leur négoce dans le cimetière, le chapitre fait contre mauvaise fortune bon profit et accepte à partir de 1670 la présence des petits marchands auxquels il loue emplacements, boutiques et logis dans les galeries nouvellement construites. Cette forme particulière de familiarité entre l'écriture et la mort, qui n'est pas la seule (1), durera jusqu'en 1780 lorsque le cimetière sera fermé en application de la déclaration

Christine Métayer  
brosse un beau  
portrait de groupe de  
ces écrivains publics  
qui, installés dans  
le populeux quartier  
des Saints-Innocents,  
permirent à chacun  
de n'être pas exclu  
d'un monde  
que commençait  
à envahir l'écrit

royale de 1776 qui expulse les morts du cœur des villes.

Avec l'intelligence des êtres et des gestes, Christine Métayer pénètre au sein de la communauté formée par tous ceux et celles qui vivaient et travaillaient dans la proximité des fosses communes et des galetas où s'accumulaient les ossements. La sociabilité du charnier définit la double identité des écrivains publics. Ils appartiennent à un lieu dont tous les familiers partagent les mêmes habitudes et les mêmes règles. Elles se traduisent, dans ces existences vécues en permanence sous le regard des autres, par le fort sentiment de l'honneur domestique, la promptitude à défendre les siens quand ils sont menacés et le recours fréquent à la violence – mais une violence qui sait s'arrêter avant le geste homicide. Habitants d'un même espace, les écrivains publics sont aussi hommes d'un même métier, divisés par leur pratique professionnelle. La proximité des échoppes exacerbe les concurrences et conduit à dénigrer la compétence des confrères, voire à les rendre inaptes à l'écriture, comme, par exemple, en octobre 1674, lorsque Claude Gaudry, après avoir frappé son rival Nicolas Dugué, « *par une violence sans exemple, lui aurait attrapé avec les dents le pouce de sa main droite de sorte qu'il lui a entamé en deux endroits* ». Accepter ou dénoncer la rédaction et le trafic des faux constitue une autre ligne de partage. Elle recoupe peut-être le clivage plus profond qui sépare les écrivains alliés avec les imagiers, qui prétendent contrôler le métier tel qu'il est exercé au cimetière, en bon accord avec les autorités,

et tous les autres écrivains qui refusent leur domination et sont plus enclins à transgresser les interdits.

Le secret le plus difficile à percer est celui de l'écriture elle-même. Pour qui les écrivains publics écrivaient-ils ? Et qu'écrivaient-ils ? La littérature comme l'imagerie anciennes les ont présentés comme des maîtres de la lettre d'amour et des experts dans la fabrication de faux. Plusieurs affaires de faux certificats de mendicité, de faux extraits mortuaires, de fausses permissions épiscopales confirment, pour certains d'entre eux, cette mauvaise réputation, tout comme, d'ailleurs, leur implication dans la production et la circulation des lettres, libelles et pamphlets anonymes. Mais il semble bien que leur principal rôle, « *sous les charniers* » comme au Palais, résidait dans la rédaction des documents qu'exigeaient, à la fois, la bureaucratie de l'Etat et les nouvelles pratiques commerciales. Ils mettent au propre les comptes des petits marchands qui en sont incapables, mais, surtout, ils tiennent ainsi la plume pour ceux et celles qui adressent au roi une demande de grâce ou de lettre de cachet, envoient un placet ou une requête à leurs juges, ou ont besoin d'un document justifiant leur identité, leur état ou leur histoire.

Les traces de l'activité de cet humble métier, qui est aussi un métier des humbles, se rencontrent parfois sur les corps mêmes de ceux qui ont payé pour posséder des écrits qu'ils ne sa-

vient ni tracer ni « *fraser* ». Les inventaires des objets trouvés sur les cadavres repêchés dans la Seine par les sergents de la Prévôté enregistrent cette présence multiple de l'écrit dans tous les registres de la vie sociale et de l'existence intime. Arlette Farge décrit ainsi les papiers trouvés sur ces humbles noyés : « *Des lettres inondées d'eau sont là, conservées, racontant des bribes d'existence : on y lit des quittances et des comptes, des billets d'amour échoués, d'étranges confessions, des petits mots où gît l'inquiétude de mourir en voyage et de n'être point reconnu une fois mort* (2). »

Tout comme leurs confrères d'aujourd'hui, ceux de la Plaza Santo Domingo à Mexico ou ceux des officines de Paris et de la banlieue (3), les écrivains publics de l'Ancien Régime sont des médiateurs. Contre un peu d'argent, ils permettent aux plus dépourvus et aux plus malhabiles de n'être pas totalement exclus d'un monde social déjà envahi par l'écrit.

Roger Chartier

(1) Armando Petrucci, *Le Scrittore ultimo. Ideologia della morte e strategie dello scrivere nella tradizione occidentale*, Einaudi, (« Le Monde des livres » du 2 février 1996).  
(2) *La Chambre à deux lits et le Cordonnier de Tel-Aviv*, p. 31 (Seuil, 2000).  
(3) Anne-Valérie Nogard, « Chez l'écrivain public. L'écriture par délégation », dans *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, sous la direction de Daniel Fabre, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, pp. 125-144.

## De la promesse au contrôle

Daniel Roche montre comment la capitale impose aux étrangers l'apprentissage de son urbanité

**LA VILLE PROMISE**  
Mobilité et accueil à Paris  
fin XVII<sup>e</sup> - début XIX<sup>e</sup> s.)  
sous la direction  
de Daniel Roche.  
Fayard, 440 p., 175 F (26,68 €).

Quelle promesse offre la ville à celui qui y arrive ? Dépaysement, travail, fuite, plaisir, anonymat ? Il existe bien des nuances, bien des écarts entre ce que le voyageur espère et ce que lui concède la cité. C'est autour des capacités matérielles, topographiques, économiques et culturelles à accueillir ceux qui franchissent les portes parisiennes à pied ou en équipage que tourne l'enquête collective initiée par Daniel Roche.

Choisir Paris, c'est d'abord prendre en compte la croissance démographique importante de la capitale sur un siècle et demi. Pendant cette période, celle-ci a presque multiplié par deux sa population ; et la part des migrants fut essentielle. Mais avant de leur reconnaître un apport positif, la ville a regardé – et regardé encore – ces populations foraines avec défiance. Elle tente alors de se protéger en contrôlant, sinon les flux, du moins les individus qui menaceraient la cohésion de la communauté. Elle essaie aussi de canaliser ces mouvements en proposant des structures susceptibles de fixer un temps ces populations mobiles. Car l'étranger, celui qui n'est pas du lieu, est encore celui qui n'a pas de lieu. La capitale lui offre un parc très varié d'établissements en augmentation constante : 1 700 en 1721, plus de 3 000 au seuil de l'Empire, d'hôtel « *de porte cochère ou de petite porte* » aux maisons pour gens de distinction, en passant par les innombrables garnis déclarés ou participant d'une économie souterraine et familiale. Leur géographie, finement cartographiée, connaît d'instructives variations. La domination de la rive gauche au XVII<sup>e</sup> siècle se trouve peu à peu entamée par l'affirmation puis la suprématie de la rive opposée. Le nord-ouest, autour du Louvre et du Palais-Royal, puis le quartier de l'Hôtel-de-Ville rassemblent les trois quarts des établissements vers 1815. Toutefois, l'analyse montre bien que l'observation est plus pertinente à l'échelle de la rue. Pendant longtemps, beaucoup d'artères, commerçantes ou non, proposaient côte à côte, des logis pour toutes les bourses. C'est seulement après les années 1760 que s'opère un mouvement de spécialisation sociale et professionnelle qui fixera les étudiants dans les pensions du Quartier latin, les militaires autour de Saint-Eustache et les ouvriers dans les garnis du centre. Les hôtels des grands faubourgs de l'ouest seront surtout fréquentés par

des étrangers souvent aisés, Anglais, Allemands ou Suisses, dont plus de la moitié, marchands et bourgeois, viennent régler des affaires.

Mais quelles que soient leur nature ou leur clientèle, tous ces lieux où s'affrontent privé et public servent d'apprentissage à l'urbanité locale pour le nouveau venu qui prend la dimension de la ville à travers gestes, discussions et repas. Ces espaces permanents de départ et d'arrivée, de jour et de nuit, favorisent encore les situations marginales, les rencontres insolites, les jeux, les sollicitations galantes, voire les réunions politiques pendant la Restauration.

**NOTION D'ACCUEIL**

Ces multiples entrées du livre jusqu'au dévoilement des sociabilités et des économies hôtelières s'appuient sur une mise en œuvre savante de sources très nombreuses dont les rapports de police constituent un fonds essentiel : mais n'est-ce pas alors saisir une grande partie du phénomène de la mobilité à partir de la déviance ? En réitérant, preuves à l'appui, l'ancienneté de l'amalgame entre l'étranger et le danger social, c'est la notion même d'accueil qui se trouve interrogée. La fébrilité plus ou moins maîtrisée des autorités devant l'accroissement de la circulation des hommes, quelles que soient leur condition ou leur provenance, ne transforme-t-elle pas la valeur positive, pacifique et biblique de l'hospitalité en réflexe de suspicion et de vigilance fileuse, et la ville de la promesse en cité du contrôle ? Dès lors, les processus d'intégration grâce au métier, aux relations sociales, au divertissement, au mariage constituent des voies diverses pour atténuer ou échapper aux réseaux de la surveillance.

En résonance à ces problèmes qui restent pleinement d'actualité, ce livre dense confirme certaines images. Oui ! les aristocrates anglais fréquentent tôt la capitale pour le plaisir et la désignent comme une destination touristique de plus en plus appréciée. Il révèle surtout l'importance polymorphe du phénomène de l'accueil, puisque Paris reste pendant cette période le grand marché de l'emploi qui draine tant d'artisans de France ou d'Europe occidentale. L'ouvrage refermé, le lecteur aura le réel sentiment d'avoir saisi les migrations autrement en les découvrant du côté des offres de la ville, de ses logeurs, de sa police et des réalités sociales que sous-tend cette autre économie de l'échange. Mais les groupes démonstratifs n'auraient-ils pas été plus pertinents encore si l'autonomie trop marquée de chacune des contributions ne l'avait pas parfois emporté sur la cohérence globale de l'entreprise ?

Alain Cabantous

## Monsieur Nicolas démasqué

Avec un esprit critique intransigent, Jacques Cellard restitue un Rétif de La Bretonne chroniqueur utopiste et fétichiste incestueux. Savoureux

**UN GÉNIE DÉVERGONDÉ**  
Nicolas-Edme Rétif,  
dit « de La Bretonne »  
1734-1806

de Jacques Cellard.  
Plon, 608 p., 198 F (30,18 €).

Ses contemporains l'appelaient « *le Rousseau du ruisseau* » ou « *le Voltaire des femmes de chambre* ». Ennemi du bel air, du bon ton et du beau style, malpropre et dépenaillé, timide et brutal, érotomane, graphomane, mythomane, cynique et provocateur, Nicolas-Edme Rétif (ou Restif), dit de La Bretonne, fut longtemps exclu de la grande littérature. Lui-même revendiquait assez fort sa marginalité pour se voir sans surprise (sinon sans fierté), chassé de la République des lettres. Après sa mort, on se dépêcha de le reléguer parmi les « oubliés » et les dédaignés du second rayon, pour cause de libertinage excessif, et surtout de logorrhée incontinentale. Il faut dire que la démesure de son œuvre – plus de deux cents volumes : 207 exactement ! – avait de quoi décourager les meilleures volontés, et que sa condition d'ouvrier typographe le tenait fort éloigné des milieux littéraires. Passer ses journées à ranger des caractères de plomb dans un composeur – le tout au moyen d'une pince et payé à la page ! – ne laisse guère de loisirs pour fréquenter les salons et les beaux esprits. Pourtant, ce métier, qui lui permettait à peine de vivre, il ne cessa de l'exercer jusqu'à la fin de ses jours, s'enorgueillissant de sa virtuosité de « *cassier* » plus que de ses talents d'écrivain. Il

est vrai qu'ils allaient de pair, l'auteur-imprimeur-éditeur composant son propre texte à mesure qu'il s'écrivait.

Ce fils de paysan bourguignon, qui a dû renoncer à la terre pour cause de faible constitution, ne se sent à l'aise qu'au milieu du petit peuple de Paris, dont il fait lui-même partie, et dont il dessine la réalité, parfois gracieuse, souvent sordide, d'un crayon rapide et sûr. Cabaretiers, vagabonds, mendiants, bourgeoises, filles perdues, maquerelles, marchandes,

*Il n'est pas  
de physionomie  
du pavé parisien  
qui échappe  
à son coup d'œil*

ouvrières ou filles d'opéra : il n'est pas de physionomie du pavé parisien qui échappe à son coup d'œil. Le peuple des bas-fonds ne reflète pas seulement sa propre image de prolétaire des lettres ; il illustre exactement le picaresque débraillé de son œuvre. Si Rétif paraît aujourd'hui si proche de nous, c'est précisément par son mépris des conventions, qui lui valut l'indifférence, voire l'hostilité de la critique officielle pendant deux siècles. Ce sont des récits pagailleux, souvent mal digérés, qui nous enchantent ; c'est son démon de réformes et d'utopies (*La Mimographie, Les Gymnographies, Le Pornographie*) qui nous intrigue ; c'est son ambition totalisante (*Les Contemporaines*) qui nous passionne. Ce qui

séduit enfin le lecteur d'aujourd'hui, c'est cette écriture qui n'appartient qu'à lui, avec ses provincialismes, ses parenthèses, ses bizarreries ; c'est cette langue de l'urgence, qui va de l'avant sans regarder en arrière, bousculant tout sur son passage : bons usages et bonnes manières. « *Les mœurs sont un collier de perles*, disait-il ; *ôtez le nœud, tout défile*. » Ce nœud, qu'on nomme le bon goût, Rétif n'en a cure ; son débalage laisse filer pêle-mêle des fatras de secrets où l'impudeur le dispute à l'impudence. Mais surtout c'est dans l'inconscience et l'excès, dans le compulsif méticuleux et l'obscurité ingénue, dans la transcription du fantasme, si proche de celle de Sade (son frère ennemi), qu'il se révèle inventeur de modernité.

Jacques Cellard a raison d'insister sur les thèmes de l'inceste et du fétichisme, car ils ont nourri son imaginaire érotique. Obsédé par une précoce et brûlante ardeur, Rétif se sent défaillir à la vue d'un pied de femme, comme d'autres à celle d'une poitrine « *tétonnière* » ou d'une chute de reins « *foutative* ». Ah ! ce pied de

Maurice Lever

Fanchette, minuscule et rond, fait au tour, chaussé d'un goût exquis, comme il affole ses sens ! Et quelle jouissance aussi, lorsqu'en l'absence de la belle il trompe son désir au creux de sa mule brodé. Décidément, ce rustaud avait des raffinements de sybarite. Quant à l'inceste – et Cellard le démontre avec force – il restera la grande affaire de sa vie, son obsession sexuelle majeure. Si l'état-civil ne lui concède que trois

filles (Agnès, Marion, Elisabeth), lui-même s'en attribue plusieurs dizaines d'illégitimes, fruits de ses amours passagères, qui seront autant de poires pour la soif : dans quinze ou seize ans, il aura leur pucelage, les engrossera à leur tour – d'une fille, naturellement – et ainsi de suite... dans une sorte d'inceste cosmique. Ses filles légitimes ne sont pas davantage épargnées par sa fureur priapique, notamment son aînée : « *Foutu Agnès* », note-t-il dans son *Journal*, le 4 mai 1788. Le 13 mai, de nouveau « *foutu Agnès* » ; puis le 29 : « *baisé Agnès en levrette* » ; enfin, le 24 juin : « *Agnès foutue à plein cul à 4 heures et demie, habillée, chausée, dans son alcôve* ». Leur liaison dura six ans.

Plutôt que de raconter la vie de Rétif de La Bretonne, Jacques Cellard a pris le parti de citer abondamment *Monsieur Nicolas*, vaste fresque autobiographique, en y apportant un commentaire en contrepoint. Entreprise périlleuse lorsqu'on connaît le penchant immodéré dudit Nicolas à l'affabulation et à la supercherie. Démêler le vrai du faux, dans ses écrits – et cet « *égomane* » n'a jamais écrit que sur lui-même – relève de la gageure impossible. Aussi Cellard prend-il un malin plaisir à débusquer ses mensonges et ses fanfaronnades, sans respect excessif pour son héros dont il connaît toutes les ruses. Derrière la saveur de son livre, insolent et narquois, se dissimule en fait une intransigente critique des sources.

★ Cet ouvrage vient de se voir décerner le Prix de l'Académie française pour la biographie.



# Jean-Claude Lattès, retour indien

Pendant les années 80, à la tête d'Hachette Livre, l'éditeur était flamboyant et voulait conquérir le monde entier. Après une décennie de suractivité et de démesure, la disgrâce. Aujourd'hui, ses ambitions sont plus modestes

Les voyages d'affaires ne sont pas incompatibles avec les surprises. Au temps de sa splendeur, Jean-Claude Lattès visite une filiale aux Philippines. Il prend un taxi, donne l'adresse de Grolier, l'éditeur américain qu'il venait de racheter. Le chauffeur lance la conversation et lui propose un marché : il le transporte gratuite-

## portrait

« Je me réalise mieux aujourd'hui que dans le métier que j'ai accompli, je m'approfondis »

ment pendant son séjour à Manille, en échange d'une encyclopédie pour ses enfants. Il a bien sûr accepté et n'a plus retrouvé, depuis, de chauffeurs de taxi qui acceptaient les paiements en livres.

C'était pendant les années 80. A la tête d'Hachette Livre, Jean-Claude Lattès était parti à la conquête du monde entier, en Espagne, aux Etats-Unis, en Amérique latine. L'homme était flamboyant. Dans ses interviews, il aimait en rajouter : « Pour la bataille internationale, en France, il y a nous et personne d'autre » (*Le Monde*). A propos d'un éventuel rachat de l'américain MacMillan : « C'est une opportunité énorme, mais je ne pense pas que nous l'acquerrons. Ce n'est pas une opportunité comme on pourrait dire d'un Rembrandt inconnu déniché pour 10 000 francs » (*La Tribune*). Il dépensait sans (beaucoup) compter, posait en photo, trônant sur un parterre de livres, vivait entre deux avions.

Le monde de l'édition se souvient encore de la grande fête organisée à la Cité des sciences et de

l'industrie pour la remise des Hachette d'Or de l'édition. Rien ne l'arrêtait. C'était un éditeur pressé. Presque toutes les semaines, *Le Canard enchaîné* y consacrait un de ses « écrits et chuchotements ». L'hebdomadaire se réjouissait particulièrement des commentaires du *Guide des vins* d'Hachette sur le Clos Mirabeau, un vin du Lubéron, propriété de Jean-Claude Lattès. Il était parti à l'assaut de France-Loisirs en lançant avec fracas Succès du livre, pour le céder un an après, à un soldeur de livres. C'est sans doute son plus grand fiasco. Après, il a commencé à perdre une baraka qui ne l'avait pas quitté jusque-là.

Fils d'un marchand de tissu plutôt cossu de Nice, il balance entre édition et journalisme. A l'Ecole supérieure de commerce de Paris, il crée à la fois un journal et un prix littéraire, le prix Hermès. Il travaille pour *Arts*, *Combat*, fait son premier stage chez Grasset, au début des années 60 : « J'ai fait la chose la plus utile de ma carrière : je devais reprendre toutes les fiches écrites à la plume d'encre sur lesquelles étaient indiqués les tirages. Je me suis aperçu de la modicité des tirages. Je croyais que tout le monde avait lu *Les Enfants terribles*, par exemple ».

Il rentre chez Robert Laffont, « mon patron et mon maître. Il m'a tout appris ». Celui-ci refuse de lancer une collection sur l'actualité. Et Lattès s'en va pour créer, avec Jacques Lanzmann, sa maison, Edition spéciale, qui commence avec un livre sur Mai 68 de Philippe Labro et qui devient les éditions Jean-Claude Lattès en 1971. Les débuts sont difficiles. Alors, Tarzan est arrivé. Un jour, Lattès tombe sur un Américain qui est l'agent d'Edgar Rice Burroughs. « J'ai réédité tous les "Tarzan" et ses autres livres. Ça a sauvé la maison. » Des auteurs sont venus. Il y a eu le succès d'*Un sac de billes*, de Joseph Joffo. Puis



FRANCESCO GATTONI

Denuzière, Amin Maalouf, Irène Frain, D'Ormesson. Le train prenait de la vitesse. Jusqu'à ce que Jean-Luc Lagardère l'appelle, pour lui proposer, en substance : « Je viens de reprendre Hachette. Je rachète votre maison et vous prenez la tête du département livre. »

Après dix ans de suractivité et de démesure, il sent poindre la disgrâce. Des interlocuteurs sont tout à coup moins disponibles. On lui

reproche d'avoir trop dépensé. Hachette est pris dans le gouffre de La Cinq et sonne le repli. A cinquante ans, en 1991, Lattès cède la place à Jean-Louis Lisimachio, qui donne la priorité à la consolidation du bateau.

Qu'a-t-il fait depuis dix ans ? Il a beaucoup voyagé. Il est sans domicile et sans profession fixes. Version luxe. Sur sa carte de visite il affiche une adresse à Londres, à

New York et à Mirabeau, dans le Lubéron. Il n'a pas gardé d'appartement à Paris, où il loge à l'hôtel ou chez l'un de ses cousins près du parc Monceau. Il a des activités de conseil pour un ami éditeur anglais. Pour le reste, disons que son départ obligé d'Hachette a été bien négocié. Il a touché d'excellentes indemnités qui se sont ajoutées à la vente de sa maison, quelques années avant.

Il a changé de vie. Son ancienne épouse, Nicole Lattès, est numéro deux des éditions Robert Laffont (Havas), tandis que la fille de Robert Laffont, Isabelle, est à la tête des éditions Jean-Claude Lattès (Hachette). Il est content que le nom soit resté, mais avoue ne pas avoir une idée précise de ce qui s'y publie. Autre ironie du sort : il revient à Paris avec un livre, à peu près au moment où Arnaud Lagardère cède Grolier, sa grande aventure.

L'éditeur pressé a l'air apaisé, serein. Il porte plutôt jean et polo noir que cravates. Il fume des gauloises par intermittence et parle toujours de sa voix à la fois légèrement éraillée et flûtée. Il écrit. Il s'est d'abord lancé dans une biographie d'un philosophe juif d'Alexandrie, Philon. Presque cinq ans pour que l'ancien éditeur constate, sans amertume : « Je l'ai raté. » Il y a environ trois ans, il découvre le sud de l'Inde, qui est « plus douce, plus riche, plus colorée ». Il allait souvent en Inde, en voyage d'affaires. Il voulait y créer une filiale. Maintenant, il « ne donne pas de limite au temps » et ne fixe pas de date de retour. A Cochinchine, il a invité les chefs des communautés religieuses – hindoue, chrétienne, juive, musulmane – qui ont raconté l'histoire de ce territoire où les religions coexistaient dans l'harmonie.

« Je me suis dit qu'il y avait un livre qui n'avait jamais été écrit. » Il se lance dans des recherches historiques et en parle à son ami Eric

Deschodt, qui était l'un de ses auteurs, pour ne pas recommencer la mésaventure de Philon. Le livre sera écrit à quatre mains. Avec *Le Seul Amant*, Jean-Claude Lattès n'a pas la volonté de révolutionner la littérature, comme il voulait le faire pour l'édition. Ses ambitions sont aujourd'hui plus modestes.

« Je suis fasciné par les périodes de l'histoire où se produisent les renversements, où quelque chose d'harmonieux s'effondre, comme si les hommes choisissaient le malheur », explique Jean-Claude Lattès. Le roman montre comment la faiblesse d'un prince, l'ambition d'une autre et l'arrivée sanglante de Vasco de Gama vont tout détruire. Lattès, le juif incroyant, et Deschodt, le catholique pratiquant, tissent, dans un style parfois trop chargé, un récit sur la tolérance, avec deux beaux personnages : Saül, successivement – et parfois simultanément – juif, musulman et chrétien, devenu le bras droit de Vasco de Gama ; et Shobita, danseuse et courtisane, sainte et ensorceleuse.

Pour le livre, Jean-Claude Lattès a replongé dans le bain parisien. On lui sent un regard amusé. Il retrouve à peu près les mêmes personnes qu'il y a dix ans. Il a cherché un éditeur. Le choix était limité. On ne se fait pas que des amis quand on est patron d'un empire de livres. Il l'a proposé à Plon et au Seuil, qui l'a emporté. Ce retour à Paris ne lui fait pas regretter sa vie antérieure. « Je me réalise mieux aujourd'hui que dans le métier que j'ai accompli, je m'approfondis. » En quittant Hachette, il s'est rendu compte qu'il ne savait plus « comment on mettait une lettre à la Poste ». Aujourd'hui, il n'a pas de téléphone portable.

Alain Salles

**LE SEUL AMANT**  
d'Eric Deschodt  
et Jean-Claude Lattès,  
Seuil, 434 p., 120 F., (19,82 €).

## Un voyageur aux aguets

Les brefs récits de Jean François Duval privilégient ses rencontres inattendues

**BOSTON BLUES**  
Routes de l'inattendu  
de Jean-François Duval.  
Phébus, 190 p., 119 F (18,14 €).

Jean-François Duval est un voyageur singulier. Est-il un voyageur, du reste ? Ce qui l'intéresse, ce n'est pas de franchir les mers, d'avaler les steppes. Dans le petit récit qu'il nous livre, on le voit plus souvent assis devant une bière que chausant les bottes de l'explorateur. Ce qu'il aime, en fait, c'est raconter. Et il a le don de la brièveté. Son livre est fait de courts chapitres, riches de suc mais exempts de ce qui alourdit parfois les récits de voyage : les longueurs.

Jean-François Duval est allé à Kazan, puis, dans un hôtel de Boston, il se remémore les quelques jours qu'il a passés au Tatarstan. Le présent se mêle aux souvenirs, dans un va-et-vient fécond : « Il n'est de découvertes, écrit-il, qu'en dehors des chemins tout tracés, en des pays où l'on n'arrive jamais. Oui, apprenons à nous perdre. Rien n'offre d'intérêt sinon ce qui est hors de soi, inattendu ». Dans cette quête de l'inattendu, que ce soit au Tatarstan, au Népal ou à Alexandrie, les rencontres sont nombreuses et plusieurs portraits de

jeunes femmes viennent égayer ces pages, traités avec une délicatesse toute stendhalienne. Au passage, l'auteur nous fait découvrir le charme de l'acte gratuit : offrir un billet de banque à une jeune femme qu'on ne reverra jamais, sans souci de contrepartie (voilà qui est bien inactuel !).

Jamais dépourvu d'humour, ce voyageur aux aguets est aussi un grand lecteur. A Boston, il se met dans les pas de Thoreau et d'Hawthorne. Au Caire, il rencontre Naguib Mahfouz. Mais, surtout, il se souvient de ses premières lectures, de ces petits livres qu'il achetait au sortir de l'école et qui s'appelaient *Vigor*, *Tarou*, *Tim l'audace*, *Bis Boss*, *Fox et Croa*, *Météor*... Il y avait aussi, dans la librairie qu'il fréquentait, un volume qui le faisait rêver. C'était *Le Crime de Sylvestre Bonnard*. Bien des années plus tard, il devait enfin le lire : « Ça m'a rasé, évidemment ».

Mais quelle importance ? Ce qui retient, dans ces pages, c'est l'attention aux autres, l'art de cueillir les instants privilégiés de l'existence, parfois des moments de franche bouffonnerie, comme le « chachlik » des petits caïds de Kazan, abondamment arrosés de cognac de contrebande. L'écrivain nous confie même un projet : celui de dire « ce qu'il doit à tout le monde ». Il ne songe pas, comme tant d'autres, à s'affirmer comme l'unique source de lui-même. Ces dettes sont parfois infimes, mais c'est ce qui fait leur prix. A sa tante A., il doit la découverte du mot « lierre ». Dans un jardin, l'enfant était aux prises avec « cette sarabande de feuilles bruissantes (qu'il tentait) en vain de détacher du tronc d'arbre qui, lui, la retenait de toutes ses forces. C'est du lierre ? du lierre ? », s'exclame-t-il, et il ajoute, avec une fraîcheur qui fait penser au Rousseau des *Confessions* : « C'était comme le début d'un nouveau chant dans mon cœur ».

Luc Weibel

## Caillié, le revenant de Tombouctou

Une réédition et une biographie novatrice ravivent le profil de celui qui dès 1828 fut le premier écrivain voyageur français moderne

**JOURNAL D'UN VOYAGE À TEMBOUCTOU ET A JENNÉ, DANS L'AFRIQUE CENTRALE**  
de René Caillié.  
5 volumes dont les annexes et l'atlas,  
éd. Altaïr, 183, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine  
1 410 p., 1000 F (52 €).

**RENÉ CAILLIÉ, UNE VIE POUR TEMBOUCTOU**  
d'Alain Quella-Villéger.  
Préface de Théodore Monod,  
éd. Atlantique (1, place de la Cathédrale, 86038 Poitiers),  
222 p., 128 F. (19 €).

René Caillié (1799-1838), ce grand délaissé de la littérature de voyage, dont il fut pourtant l'un des pionniers, sinon l'inventeur à l'époque moderne en France, est en train de sortir du purgatoire, de drainer enfin les lecteurs qu'il mérite ? Déjà, en 1996, La Découverte/Poche avait sorti, en deux tomes, le *Voyage à Tombouctou* avec une constante préface de l'orientaliste Jacques Berque. Les éditions Altaïr republient maintenant, en fac-similé, donc avec

l'orthographe du temps de Charles X, ce même *Voyage à Tombouctou*, accompagné du volume contenant les cartes pour l'édition de 1829. En avril a eu lieu à Saintes une expo sur ce Caillié que Julien Gracq vient de qualifier d'« explorateur hors norme ».

Fin 1999, Alain Quella-Villéger, animateur des *Carnets de l'exotisme* (1) et spécialiste de Loti, a publié son *René Caillié, une vie pour Tombouctou*, travail novateur par ses mises à jour et mises au jour, susceptible de donner envie de lire Caillié. Alain Quella-Villéger confirme que celui qui fut l'homme d'un seul périple – mais lequel : 4 500 kilomètres à pied, incognito et sans moyens, en 508 jours, de la Sierra Leone à Tanger via le Mali ! – était bien fils de forçat ; cette plaie secrète du garçonnet devait nourrir le volontarisme de toute une vie.

**SÉISME INTÉRIEUR**  
Le malheur du jeune mitron buveur, expédié, l'année même de la naissance de son fils René, pour un vol mineur au bagne de Rochefort (où il périt avant d'achever sa peine de douze ans), un peu comme dans *Les Misérables*, déclencha un séisme intérieur, à évolution sourde, dans l'âme du « fils du bagnard ». L'enfant ne

prit pas le goût de l'outremer en lisant *Robinson Crusoé* sur les genoux paternels, comme il le racontera plus tard... Le traumatisme familial sublimé produisit une personnalité que son biographe décline ainsi : « L'aventurier aux pieds nus, premier grand explorateur français de l'Afrique, "vainqueur" de Tombouctou en 1828, voyageur géographe, pionnier de l'ethnographie, botaniste et inventeur, en quelque sorte, de l'africanisme ».

Ce palmarès éclatant fut l'objet du vivant même du héros, de nombre de « repeints », erreurs et tentatives d'annexion. Alain Quella-Villéger est retourné aux

sources et il présente un Caillié parfois agaçant à force de déveine et de stoïcisme ; mais ce portrait saisit également toute l'ampleur de l'exploit physique et psychologique que fut « Tombouctou », le pic de sa carrière.

Quant au texte de Caillié, écrit avec une précision d'entomologiste qui peut lasser les lecteurs pressés, il a pour les autres le parfum d'une époque où le proverbe arabe « Voyager est une victoire » était encore à prendre à la lettre. Le *Journal* de Caillié sent le « vrai » à chaque paragraphe.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) BP 93, 86003 Poitiers.

**VOUS AVEZ DES LIVRES À VENDRE ?**  
**01 42 88 58 06**  
**VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISÉ ?**  
**01 42 88 73 59**  
**LE TOUR DU MONDE**  
filiale spécialisée de la Fnac

**ÉT V DES** JUILLET 2000  
**Journal de la Shoah en Israël**  
Alix POLYAK  
**Economie : la culture française est-elle inadaptée ?**  
André DANZIN  
60 F - 144 pages - <http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>  
14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

**Fusion, acquisition, nouvelle économie, développement local... Le capitalisme se diversifie. Sommes-nous entrés dans une nouvelle ère économique ?**

**SCIENCE HUMAINES**  
**HORS-SÉRIE**  
■ Un siècle de révolution économique et sociale ■ La richesse cachée des régions ■ Fusion, acquisitions ■ L'union en France ■ Les entrepreneurs de la petite entreprise ■ Silicon Valley : les secrets d'une réussite...

**Les nouveaux visages du capitalisme**  
■ Histoire et débats  
■ Acteurs et enjeux  
■ Diversité des formes

**En kiosque**  
**Le magazine des sciences de l'homme**



L'ÉDITION  
FRANÇAISE

● **Levée de fonds pour Cytale.** Le pionnier du livre électronique à la française (*Le Monde* du 23 mars) vient de boucler sa deuxième levée de fonds. La société recueille 53 millions de francs (5,07 millions d'euros) provenant de nouveaux investisseurs parmi lesquels Gazéo Ventures, une filiale de la Financière industrielle Gaz et Eaux, la Financière Edmond de Rothschild et l'Hyper Company, qui regroupe diverses personnes privées autour de Jacques Attali, l'un des fondateurs de la société. Ce nouveau tour de table dément la rumeur annonçant l'entrée du groupe Lagardère dans le capital. Cet été devrait être produits les premiers exemplaires de Cytale : des boîtiers de la taille d'un cahier d'écolier, dotés d'un écran couleur et d'une mémoire pouvant contenir une trentaine de romans que le lecteur téléchargera depuis Internet. La mise sur le marché est prévue pour l'automne, indique-t-on chez Cytale, pour un prix variant entre 3 000 et 4 000 F (457 à 609 €). L'objectif annoncé serait tenu : 1 000 titres disponibles à la sortie, puis 400 à 500 nouveaux titres par mois.

● **Lawrence Durrell.** A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de l'écrivain, l'association « Lawrence Durrell en Languedoc » a été créée à Sommières, dans le Gard. C'est là – et dans un maset de Nîmes – que l'auteur a écrit *Le Quator d'Alexandrie* puis *Le Quintette d'Avignon*. Présidée par Christiane Sérès, l'association est placée sous la présidence d'honneur de Frédéric-Jacques Temple, ami et traducteur de Durrell. L'objectif de l'association est de « maintenir vivante la présence de Durrell à Sommières et de développer l'information sur les liens entre Durrell, le Languedoc et le monde méditerranéen ». Outre une exposition qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 23 septembre, elle annonce la création d'un site Internet et d'un centre de recherches (Association Laurence Durrell en Languedoc, 90, impasse de Camp-Chéri, 30250 Sommières. Tél. : 04-66-80-96-74).

● **Prix littéraires.** Les prix Octogone du livre de jeunesse ont été attribués : dans la catégorie « Tout-petits » à Katy Couprie et Antonin Louchard pour *Tout un monde* (éd. Thierry Magnier) ; dans la catégorie « Contes » à Eric Battut et Alphonse Daudet pour *La Chèvre de Monsieur Seguin* (éd. Didier jeunesse) ; dans la catégorie « Comptine-Poésie-Théâtre » à Anne Bustaret, Isabelle Chatelland et Stéphane Girel pour *A pas de ve-lours* (éd. Didier jeunesse) et à Farouk Mardam-Bey pour *Poésie arabe* (Mango) ; dans la catégorie « Albums » à Hanna Johansen et Kathi Bhend pour *La Petite Poule qui voulait pondre des œufs en or* (La Joie de lire) ; dans la catégorie « Documentaires » à Pascale Bourgeault pour *Pourquoi si fâchée* (L'Ecole des loisirs) et dans la catégorie « romans » à Sharon Creech pour *Boogie Woogie* (Gallimard).

## PRÉCISION

Dans « Le Monde des livres » du 28 avril, Laurent Douzou a publié un article sur le livre de Jean-Claude Catherine intitulé *La Ligne de démarcation en Berry-Touraine* aux éditions Points d'encre. Pour se procurer l'ouvrage, voici l'adresse de cet éditeur, qui est une association locale : Jean-Paul Thibaudeau, Aspharesd, Mairie, 36270 Eguzon.

## Vox

« Un univers crédible et effrayant, entre la vie de quartier, les menaces du monde virtuel et les cauchemars d'un petit garçon qui n'a jamais pu oublier sa mère. »

Christine Ferniot,  
Lire

## Trois spectres chez les sartriens

Le Groupe d'études sartriennes a tenu son dix-huitième « colloque ouvert » en Sorbonne du 23 au 25 juin. Des chercheurs venus du monde entier ont débattu autour de trois grandes confrontations : Sartre/Beauvoir, Sartre/Foucault et Sartre/Bourdieu

Pour sa dix-huitième édition, le désormais traditionnel « colloque ouvert » organisé par le Groupe d'études sartriennes s'est déroulé en Sorbonne du 23 au 25 juin. Une fois de plus, l'objectif était de « maintenir la pensée de Sartre au travail », en invitant cette année des chercheurs du monde entier à débattre autour de trois grandes confrontations (Sartre/Beauvoir, Sartre/Foucault et Sartre/Bourdieu), le tout dans une ambiance conviviale, sans emphase ni flonflon.

Lors d'une « table ronde » préliminaire, Bernard-Henri Lévy, auteur d'un récent *Siècle de Sartre* (Grasset) au succès retentissant, fut d'abord invité à faire le bilan de ces quelques mois de « campagne », qui ont donné un écho sans précédent à des études sartriennes d'ordinaire plutôt confidentielles. Pointant la prégnance des préjugés et « la haine toujours intacte » qui pèsent sur la postérité du philosophe existentialiste, Bernard-Henri Lévy n'eut guère de mal à conquérir son auditoire, en expliquant que son essai était avant tout une tentative de réhabilitation, un hommage rendu à « un type formidable » : Jean-Paul Sartre, « victime d'une série d'injustices ». Il n'en essaya pas moins les objections de quelques piliers de la société savante sartrienne, qui engagèrent avec lui un dialogue courtois mais sans concession : tandis que Michel Contat mettait

en garde contre la tentation de « se fabriquer un Sartre qui n'existe pas dans les textes », Jean-François Louette, très à la page, osait la métaphore footballistique en saluant *Le Siècle de Sartre* comme un « livre de passeur », non sans ironiser sur ce « numéro 10 qui a un peu trop tendance à garder le ballon pour lui » ! Tout le monde tomba pourtant d'accord pour lever un malentendu coriace : c'est mal connaître l'auteur de *L'Être et le Néant* que d'en faire le héros rigide d'une philosophie idéaliste arc-boutée sur la toute-puissance d'un Sujet transparent à lui-même. Au contraire, a soutenu Bernard-Henri Lévy, Sartre ouvre la voie à bien des intuitions contemporaines quant à la complexité d'un moi morcelé, intermittent et elliptique. « Vous voyez, vous êtes plus sartrien que vous ne le croyez ! », a lancé Michel Rybalka, tout sourire, avant de conclure la séance du vendredi après-midi et de laisser « BHL » filer vers de nouvelles aventures.

Dès lors, ce même public ne pouvait que retenir son souffle, le lendemain, quand la phénoménologie sartrienne fut qualifiée d'« erreur intellectualiste » et de « finalisme ultrasubjectiviste » par Gisèle Sapiro, venue rappeler le rôle très important, « fût-ce comme repoussoir », de la figure de Sartre dans l'itinéraire intellectuel de Pierre Bourdieu. Vers 17 heures, au moment même où les décibels de la Gay Pride envahissaient ef-

frontément l'amphithéâtre Lefebvre de la Sorbonne, la brillante émissaire eut beau affirmer à plusieurs reprises tenir ses informations d'« un entretien que Pierre Bourdieu [avait] bien voulu [lui] accorder », l'absence de celui-ci n'en fut pas moins regrettable et pesa de tout son poids sur la qualité des débats, tout particulièrement quand on en vint aux questions de l'engagement intellectuel ou de l'analyse sociale du fait littéraire.

Aussi la déception n'en était-elle que plus sensible pour qui avait assisté au colloque de l'année précédente, où Jacques Derrida avait raconté avec humour l'inévitable moment sartrien de l'en soi et du pour soi dans les dissertations de khâgne, et la nécessaire émancipation à l'égard d'une œuvre alors omniprésente, dont il avait bien fallu s'extirper dans un premier temps, avant d'envisager sereinement la sortie d'un long « sommeil dogmatique » qui n'avait plus sa raison d'être à l'égard de la pensée sartrienne.

Au final, les deux confrontations plus enrichissantes de ce week-end furent sans doute celles qui concernèrent Sartre et Beauvoir d'un côté, Sartre et Foucault de l'autre. Raillant les « fables anglo-saxonnes » qui font de Sartre un vulgaire plagiaire (« la fameuse permission où Sartre aurait tout volé à Beauvoir ! »), Céline Léon épinglea le « mauvais féminisme » qui consiste à substituer la figure d'une Beauvoir penseuse pillée à

celle d'une Beauvoir disciple et poétique ; ce faisant, Céline Léon ouvrait la voie à l'intervention pointue et stimulante d'Eva Göthlin, qui illustra « le réel dialogue de deux philosophies originales » via une analyse détaillée des féconds allers-retours du concept d'« appel » dans les textes sartriens et beauvoiriens : rencontre des regards chez l'auteur des *Mots*, dialogue des voix chez la théoricienne du *Deuxième Sexe*, l'appel est toujours situation de reconnaissance réciproque entre deux libertés absolues.

## PUISSANCE TRANSGRESSIVE

Points de rencontre et fertiles divergences encore, dimanche matin, pour une dernière matinée marquée par le tutoiement quasi-généralisé que soutenait le mélange des générations et la remarquable diversité des tons et des accents : la jeune chercheuse belge Florence Caeymaex insista sur l'articulation subversion/subjectivité et sur le lien entre philosophie et pratique émancipatrice dans l'ontologie sartrienne et l'épistémologie de Foucault ; l'italien Paolo Tamassia creusa de son côté la puissance transgressive du langage littéraire dans toute sa matérialité, le dialogue avec la salle débouchant sur l'idée que les écrits foucauldien concernent la violence propre à l'ordre du discours était d'une aide précieuse pour comprendre les analyses sartriennes de l'écrivain engagé.

Jean Birnbaum

★ Pour tout contact, et notamment pour se procurer la revue *Études sartriennes*, on peut écrire à Geneviève Idt, présidente du Groupe d'études sartriennes, 89, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

## Angoulême reçoit He Youzhi

La venue, au dernier festival d'Angoulême, de He Youzhi, maître de la bande dessinée chinoise, a été l'objet d'une attention réservée aux hôtes respectés... et aimés. Selon un double protocole, l'homme était reçu par la ville symbole du 9<sup>e</sup> art : exposition dans la salle du « Garage hermétique », au Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI) ; intervention à l'École supérieure de l'image (ESI), auprès, notamment, des élèves de l'option bande dessinée. L'événement devrait s'inscrire dans un « grand projet asiatique », selon Gérard Gorrige, professeur à l'ESI, principal artisan de la rencontre.

Né en 1922, He Youzhi a été professeur à l'Institut central des beaux-arts de Chine. Il y a fondé, dans les années 50, le département de bande dessinée (il s'agit plus exactement de *lianhuanhua*, littéralement « images enchaînées », accompagnées ou pas de textes, qui se présentent comme des constructions narratives, parfois riches de détails, et que l'on consulte page après page). Il a ensuite dirigé le comité de la bande dessinée de l'association chinoise des arts, puis l'association de recherche de la bande dessinée. En 1996, le Musée des beaux-arts de Shanghai consacre une salle à ses œuvres. A l'instar des « artistes officiels », on pourrait craindre que sa liberté de création ne soit jugulée par quelque devoir idéologique. Il n'en n'est rien.

Fidèle à la tradition chinoise du trait, et en particulier à celle des images gravées sur terre cuite de l'époque archaïque, He Youzhi met sa parfaite maîtrise du *xe yin*, un

pinceau à pointe fine, au service d'une émotion toute personnelle et de souvenirs souvent très anciens. Il a utilisé cet outil dans l'essentiel des séries présentées à Angoulême. « Cent Métiers du vieux Shanghai », notamment, et surtout « Autobiographie des années de jeunesse » sont, à ce titre, exemplaires. Processions de rue, jeux d'enfants, premières découvertes et premiers métiers difficiles : la somme de dessins couvre la période de 1922 à 1952, année à laquelle He Youzhi est affecté aux Editions nationales.

## CENTRE DE GRAVITÉ

Débutée en 1988, cet ensemble au graphisme à la fois léger et incisif est une suite d'instantané. Chaque scène est un assemblage de situations graves ou factieuses, plus ou moins liées. Car une image de He Youzhi se parcourt : du doigt, des yeux, voire même de la tête. Un détail d'apparence insignifiante se révèle être le centre de gravité de tout le dispositif narratif. On se perd dans les mimiques, dans d'incomplètes architectures ou d'improbables vides, parmi les foules ou les volutes des fumées d'encens.

Jean-Jacques Larrochelle

★ **He Youzhi, Encre de Chine (fac similé) : 40 œuvres tirées de quarante ans de travail de 1951 à 1999-2000. Salle du « Garage hermétique », CNBDI, 121, rue de Bordeaux, 16000 Angoulême. Tél. : 05-45-38-65-65. Jusqu'au 15 octobre. Également présentées au CNBDI jusqu'au 3 septembre, 350 planches et dessins originaux de Giraud-Moebius.**

## AGENDA

● **LES 30 JUIN, 1<sup>ER</sup> ET 2 JUILLET. FESTIVAL DU LIVRE. A Nice** (Alpes-Maritimes), le « Festival du livre » sera l'occasion de rencontres et tables rondes alors que sera rendu un hommage à Alphonse Boudard (Jardins Albert 1<sup>er</sup>, 06000 Nice).

● **DU 3 AU 8 JUILLET. ATELIER D'ÉCRITURE. Au château de Castries** (Hérault), le Centre régional des lettres du Languedoc-Roussillon propose un stage-atelier d'écriture de l'Oulipo. Ces ateliers animés par Marcel Bénamou, Régine Detambel, Hervé Le Tellier, Ian Monk et Jacques Roubaud sont complétés par des séances de lecture publique et une présentation anthologique de textes « oulipiens » (Centre régional des lettres du Languedoc-Roussillon, 20, rue de la République, 34000 Montpellier, tél. : 04-67-22-81-41).

● **DU 3 AU 8 JUILLET. LECTURES. En Arles**, Denise Gence, François Marthouret, Michel Duchaussoy, Marie-Christine Barault, Claude Santelli, Gérard Desarthe, Maud Rayer liront des textes de poètes, romanciers ou conteurs d'Apollinaire à Hemingway en passant par Lautréamont (à 19 heures, réservations au 04-90-49-56-78).

● **LE 4 JUILLET. TÉLÉVISION.** A Paris, dans le cadre des débats de l'Inatèque, Pierre Beylot et Daniel Schneidermann viendront présenter l'ouvrage *Quand la télévision parle d'elle-même 1958-1999* (INA/

L'Harmattan) (Centre Pierre-Sabagh de l'INA, 83/85, rue de Patay, 75013 Paris, tél. : 01-49-83-30-97).

● **DU 6 AU 9 JUILLET. CORRESPONDANCE. A Grignan** (Drôme), le festival de la correspondance sera l'occasion d'ateliers d'écriture et de rencontres avec des comédiens, sculpteurs, peintres et écrivains (Maison Appay, place du Jeu-de-Ballon, 26230 Grignan, tél. : 04-75-46-55-83).

● **LE 7 JUILLET. POÉSIE ET MUSIQUE. Aux Grottes de Choranche** (Isère), « Les rencontres Poésie et Musique Chantal Mauduit » seront l'occasion de lectures de poèmes choisis par André Velter, dits par Alain Carré et accompagnés au piano par François-René Duchâble autour du thème : « L'Amour à l'infini » (Réservations au 04-75-45-69-22).

● **DU 20 AU 23 JUILLET. MER.** A la Baule (Loire-Atlantique), la manifestation « écrivains en bord de mer » sera l'occasion de rencontres et débats en présence no-

tamment d'Yves Douet, Philippe Forest, Jean Echenoz (rens. : éditions Joca Seria, 72, rue de la Bourdonnais, 44100 Nantes, tel. : 02-40-69-51-94).

● **DU 22 AU 30 JUILLET. POÉSIE. A Lodève** (Hérault) se tiendra la troisième édition des « Voix de la Méditerranée » à laquelle participeront près de quatre-vingt-cinq poètes représentant plus d'une quinzaine de langues méditerranéennes parlées dans une vingtaine de pays du Sud (square Georges-Auric, 34700 Lodève, tél. : 04-67-44-24-60).

● **LES 10, 11 ET 12 AOÛT. LECTURE. A Lapte** (Haute-Loire) est organisé un stage de lecture à voix haute, animé par Marc Roger, lecteur public (rens. : 01-43-48-79-55).

● **DU 16 AU 20 AOÛT. LECTURES SOUS L'ARBRE. A Chambon-sur-Lignon**, les éditions Cheyue proposent lectures, rencontres, conférences, musique et stages (réservations : 04-71-59-76-46).

## A L'ÉTRANGER

## ● GRANDE-BRETAGNE : des écrivains à l'honneur

A l'occasion de l'anniversaire de la reine d'Angleterre, de nombreuses personnalités ont été récompensées comme la romancière Beryl Bainbridge. Justice est faite : Beryl Bainbridge est l'auteur d'une vingtaine de romans, a reçu de nombreux prix, mais n'a jamais remporté le plus important, le Booker Prize, bien qu'ayant été sélectionnée trois fois. JK Rowling, la créatrice des aventures de Harry Potter qui l'ont rendue multimillionnaire en trois ans, se voit décerner le titre d'Officer of the Order of the British Empire (OBE), tout comme Colin Dexter, l'auteur des romans policiers qui ont pour héros l'inspecteur Morse (plus connu pour la série télévisée qui en a été tirée). Dick Francis, l'ancien jockey dont les romans ont souvent pour décor le milieu des courses hippiques et qui est l'auteur préféré de la reine-mère (elle lui a demandé de lui écrire un roman pour son centième anniversaire, le 4 août), est devenu, lui, Companion of the Order of the British Empire (CBE).

## ● La littérature en vedette au Festival d'Édimbourg

Édimbourg a vu naître Walter Scott, Robert Louis Stevenson et le philosophe David Hume. Elle est encore aujourd'hui la capitale de la littérature écossaise, en pleine renaissance. Il était donc logique que l'un des plus importants festivals de l'été lui consacre du temps, de l'espace, et de l'argent. C'est chose faite avec la collaboration du British Council et du Scottish Arts Council qui crée donc un festival littéraire à l'intérieur du festival. Il se tiendra entre le 23 et le 27 août et sera intitulé « The Bookcase » ; une cinquantaine d'écrivains, d'auteurs de romans policiers ou de poètes participeront à des tables rondes, des ateliers, des débats.

## ● ETATS-UNIS : le parrain est mort, vive le parrain

Avec la publication d'*Omerta*, en juillet, la trilogie que Mario Puzo a consacrée à la mafia américaine sera achevée. L'auteur est mort en juillet 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans, mais il avait passé les trois dernières années de sa vie à rédiger ce dernier roman qui a pour thème, encore une fois, la transmission du pouvoir d'un chef mafieux à ses descendants.

## CONCOURS

Avec le concours de la Fondation Charles Léopold Mayer et celui de l'Office universitaire de presse, *Le Monde de l'éducation* organise, pour la quatrième année consécutive, le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire. Cette opération parrainée par Edgar Morin récompense de jeunes chercheurs par la publication de leur thèse sous forme d'essai chez les éditeurs Grasset et 00 h 00.com.

La quatrième édition s'adresse aux doctorants soutenant leurs travaux entre le 1<sup>er</sup> octobre 1999 et le 30 septembre 2000. Il concerne les thèses francophones de tous les domaines. Les candidatures seront ouvertes jusqu'au 5 octobre prochain. Rens. : 01-53-38-43-73.

Chaque samedi avec

Le Monde  
DATÉ DIM./LUNDI  
retrouvez

LE MONDE TELEVISION

alapage.com

livres cd dvd/vhs

2 MILLIONS DE LIVRES CHEZ VOUS EN UN SEUL CLIC.

PRÉCÉDENTE

ÉTATS DE PORT OFFERTS



# Le Monde

## LE PALMARÈS EUROPÉEN DES SICAV

● Le Monde publie, simultanément avec sept autres grands journaux européens : *El País* (Espagne), *Guardian-Money Observer* (Royaume-Uni), *Le Soir* (Belgique), *La Stampa* (Italie), *Süddeutsche Zeitung* (Allemagne), *Tageblatt* (Luxembourg) et *Le Temps* (Suisse), le seul classement des sicav commercialisées dans toute l'Europe. Nous proposons ici une sélection du palmarès dont l'intégralité est consultable sur notre site Internet : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



JOCHEN GERNER

Le Monde

## Les Bourses ont chancelé mais ne se sont pas écroulées

LE SOIR

LE TEMPS

MONEY OBSERVER

EL PAIS

Süddeutsche Zeitung  
Deutschlands große Tageszeitung

LA STAMPA

tageblatt

À OBSERVER les performances des Bourses depuis le début de l'année (-0,13% pour le Nasdaq américain au 21 juin, +1,18% pour le Stoxx 50 européen), on pourrait imaginer une première partie d'année terne, mais sans histoires. Ce ne fut pas le cas : la stabilité n'a été qu'apparente et a caché une grande nervosité et une extrême volatilité. Les marchés boursiers ont chancelé, même s'ils ne se sont pas, comme certains le prédisaient, écroulés.

Le choc est venu, à la mi-mars, de la Bourse des valeurs technologiques américaines, le fameux Nasdaq, dont on finissait par se demander jusqu'où il monterait. Le 9 mars, pour la première fois de son histoire, son indice composite avait dépassé en clôture 5 000 points, affichant un gain de 25% par rapport au 1<sup>er</sup> janvier, après avoir enregistré un bond de 85,6% en 1999. Plus rien ne semblait en mesure de s'opposer au triomphe de la « nouvelle économie » sur l'ancienne.

Quatre semaines plus tard, la panique s'empara du Nasdaq, à la suite des déboires judiciaires de Microsoft et, surtout, des avertissements de plusieurs gourous de Wall Street - Mark Mobius, le gérant vedette du fonds Templeton, affirmant par exemple que la plupart des sociétés d'Internet « ne font pas de bénéfices et n'ont pas d'espoir d'en faire rapidement. Beaucoup de l'optimisme qui les entoure est vraiment mal placé. Mon impression est que l'on se trouve en territoire dangereux ». En quelques jours, plusieurs centaines de milliards de dollars partirent en fumée sur le Nasdaq, celui-ci per-

dant plus du tiers de sa valeur. Mais le pire, qui semblait alors inévitable, n'est pas advenu. La Bourse électronique américaine, nouvelle référence des places internationales, est parvenue à se stabiliser, puis à se redresser. Ses niveaux actuels restent loin, cependant, des sommets atteints début mars, comme si le ressort était en partie cassé.

Il est vrai qu'aux Etats-Unis la conjoncture économique et monétaire est devenue entre-temps moins favorable. Annoncé - à tort - depuis plusieurs années, le ralentissement de la croissance semble s'amorcer, tandis que les tensions inflationnistes, longtemps contenues, ont resurgi. Surtout, la Réserve fédérale américaine a choisi de resserrer à plusieurs reprises sa politique monétaire. « L'économie américaine est confrontée à des déséquilibres internes et externes corrélés », notent les économistes du Crédit agricole, qui soulignent l'importance du déficit courant (plus de 4% du PIB).

### FIN D'UNE CORRÉLATION

La question est aujourd'hui de savoir si, dans ce contexte, les Etats-Unis sont toujours en mesure d'inspirer autant de confiance à la communauté financière internationale. « Est-ce qu'une économie dans laquelle la situation financière des agents privés est aussi délicate peut ralentir sans verser dans la récession ? », s'interrogent les analystes du Crédit agricole. Sur fond de hausse des taux d'intérêt, la stabilisation de la dette des entreprises et la remontée du taux d'épargne des ménages peuvent conduire à une forte contraction de l'investissement et de la consommation. En-

fin, ce cycle assis sur des effets de richesse ne prendra réellement fin que lorsque ces derniers s'inversent. Comment juger du niveau de correction approprié ? Wall Street reste une variable clé, et la Fed, nolens volens, est son prisonnier. »

« Au cours des prochains mois, la volatilité des marchés actions devrait demeurer élevée outre-Atlantique », préviennent pour leur part les économistes de la société de Bourse Aurel Leven. Quelles conséquences pour les places européennes ? Celles-ci seraient-elles en mesure de résister à un plongeon de Wall Street ? L'histoire n'incite pas à se montrer optimiste. Mais « l'un des faits marquants de ce début d'année est la chute de la corrélation entre la Bourse américaine et le marché européen, notamment la Bourse française, observent les spécialistes d'Aurel Leven. Lors de l'envolée des valeurs technologiques aux mois de novembre et de décembre 1999, la corrélation hebdomadaire du CAC 40 avec l'indice S & P 500 et le Nasdaq était respectivement de 93,7% et 99,3% ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, cette dernière n'est plus que de 17,6% et 21,7% ». Et, selon eux, cette dé-corrélation entre les Bourses des deux côtés de l'Atlantique devrait se confirmer, grâce à la fois au rebond de l'euro et à des performances économiques meilleures dans l'Euroland.

Après un premier trimestre plutôt décevant (+0,7% seulement de hausse du PIB), la croissance devrait s'accélérer. En Allemagne, notamment, première puissance de la zone euro mais qui était restée longtemps à la traîne de ses partenaires, le dynamisme économique est de retour. Le climat des affaires, mesuré par l'institut de

conjoncture Ifo, s'est établi en mai à son plus haut niveau depuis neuf ans. Les économistes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estiment que la croissance devrait atteindre 3,5% en 2000 et 3,3% en 2001 dans la zone euro.

Un rebond de l'euro, par ailleurs, serait perçu favorablement par les investisseurs américains et asiatiques, dans la mesure où il leur permettrait d'ajouter des plus-values de change à des gains en capital. De nombreux analystes prévoient que la monnaie européenne, après être tombée le 4 mai à un plus bas niveau historique de 0,8840 dollar, poursuive son redressement. Elle s'établirait à 1,16 dollar dans six mois et à 1,22 dollar dans douze mois, selon les analystes de la banque américaine Goldman Sachs.

### OÙ TROUVER DES PROFITS ?

Toutefois, même les plus optimistes ne croient pas que les places boursières européennes parviendront à rééditer cette année leurs performances de 1999 - Paris avait gagné un peu plus de 50%. Vers quoi se tourner, dans ces conditions, pour espérer dégager d'importants profits ? Sur les marchés obligataires ? La perspective de tensions inflationnistes durables, avec des cours du pétrole élevés, et la probable poursuite du cycle de resserrement monétaire ne laissent rien présager de bon de ce côté. Faut-il alors quitter les places occidentales et investir à la Bourse de Tokyo ? Une fois de plus, en cette première partie d'année, les marchés nippons ont déçu. Le 22 juin, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo affichait 17 106,01 points,

en baisse de près de 10% depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Il avait pourtant franchi, au mois de mars, pour la première fois depuis l'été 1997, le seuil de 20 000 points : mais les contre-performances de l'économie japonaise ont eu raison, à nouveau, des espoirs - et de la rémunération - des investisseurs. Le gouvernement japonais, s'appuyant sur les statistiques les plus récentes, a beau répéter que l'activité est en train de redémarrer, de façon durable, dans l'archipel, plus personne ne le croit.

Que penser des places boursières émergentes, à commencer par celles d'Asie du Sud-Est ? La reprise économique ne les rend-elle pas attirantes ? La Thaïlande vient officiellement de sortir du programme de soutien du Fonds monétaire international (FMI), la Corée du Sud a enregistré une croissance de 10,2% en 1999. Mais les performances boursières ne suivent pas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Bourse de Singapour a perdu 18%, Séoul 25%, Djakarta 26%, et Bangkok 31%. A l'évidence, les investisseurs des grands pays industrialisés restent traumatisés par la crise de 1997.

Reste à savoir si un gestionnaire s'expose moins aujourd'hui en investissant sur les Bourses occidentales que sur les places réputées exotiques. Au vu des valorisations boursières atteintes aux Etats-Unis, mais aussi en Europe, et surtout de la volatilité observée, certains experts en doutent. Comme plaisantait récemment un éditeur américain, « il faut toujours regarder très attentivement avant de traverser la rue. Surtout lorsqu'il s'agit de Wall Street ».

Pierre-Antoine Delhommais

LA TRADITION DE LA GESTION



BANQUE DU LOUVRE  
[www.banquedulouvre.com](http://www.banquedulouvre.com)

BANQUE DU LOUVRE

Gestion & Sélection  
d'Investissements

TEL : 01 44 35 79 79

INVESTIR ONLINE DANS LES SICAV

BDL  
invest.com

[www.BDLinvest.com](http://www.BDLinvest.com)



Les six premiers mois de l'année n'ont pas été particulièrement favorables aux marchés d'actions. Dans cet environnement, la place parisienne s'est distinguée en affichant un gain de 10 %, portée par la multiplication des concentrations et autres fusions

# Les Bourses mondiales affichent un bilan mitigé en milieu d'année

LES marchés d'actions ont été particulièrement chahutés au premier semestre. Mais, après des plonges extraordinaires en mars et en avril, les grands indices boursiers ont regagné une grande partie du terrain perdu. Sur six mois, le turbulent indice Nasdaq des valeurs de croissance américaines est pratiquement stable et l'indice Dow Jones des valeurs vedettes de la Bourse de New York n'a pas aggravé son recul enregistré au cours des tout premiers mois de l'année. En Europe, à l'exception de Londres et de Madrid, toutes les grandes places affichent des gains. Une fois de plus, la Bourse de Tokyo se distingue. Très bien orienté au premier trimestre, l'indice Nikkei stagne autour des 17 000 points.

Pour autant, l'humeur des investisseurs est loin d'être sereine. En Europe, la brutale et inattendue remontée des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE) fait craindre à certains observateurs un ralentissement de la croissance économique qui apparaissait pourtant très prometteuse. Cette hausse est « disproportionnée et injustifiée sur le plan des fondamentaux économiques. Elle est inutilement agressive et prématurée au regard du cycle économique », estime l'équipe de la recherche d'Exane.

Au Japon, les investisseurs étrangers qui s'étaient précipités à la Bourse de Tokyo alléchés par les perspectives de reprise se sont brutalement retirés du marché en avril, déçus par les résultats économiques dans l'archipel. Dès que des signes tangibles de redémarrage de l'activité se feront sentir, la Bourse nipponne devrait cependant se redresser. Cette dernière « paraît toujours plus attrayante par rapport aux

autres marchés développés », notent les analystes d'Indocam Asset Management qui anticipent une « très nette progression » des bénéfices des entreprises dans les prochains mois.

Outre-Atlantique, c'est la valorisation des valeurs de la nouvelle économie qui a tout d'abord préoccupé les investisseurs. Les déconvenues de quelques entreprises de l'Internet ont remis en question le réalisme des prévisions de bénéfices de certaines sociétés. Après avoir culminé à plus de 5 000 points, l'indice Nasdaq est tombé à 3 000 points. Cette correction a été salutaire. Elle a permis à la bulle spéculative qui s'était formée entre novembre 1999 et mars 2000 autour des actions du secteur de la technologie de se dégonfler.

La tempête sur le Nasdaq s'étant calmée, l'attention s'est portée sur l'attitude de la Réserve fédérale (Fed) dans les prochains mois. Un

resserrement trop brutal de sa politique monétaire risque de provoquer un ralentissement tout aussi rapide de l'économie américaine. « Le risque de voir l'économie ralentir brutalement ne peut être écarté. Il devrait cependant s'éloigner si la politique monétaire demeure suffisamment restrictive dans le temps pour permettre une dilution des hausses de taux. Au regard des précédents cycles de restriction monétaire (1984, 1988 et 1994), l'orientation actuelle ne prendra fin que lorsque le taux de croissance nominal du PIB connaîtra un retournement de tendance significatif », jugent les analystes de Sinopia. Si le refroidissement économique était fort aux Etats-Unis, il ne manquerait pas d'affecter Wall Street et les grands marchés mondiaux.

« Les Etats-Unis sont aujourd'hui la locomotive de la croissance mondiale, et ni l'Euroland, ni le Japon ne paraissent susceptibles de jouer ce

rôle si l'Onclé Sam subit une récession. En d'autres termes, sans vouloir noircir le tableau, une politique monétaire de la Fed trop restrictive pourrait casser l'actuel croissance mondiale », note Marc Touati, économiste chez Natexis Banques populaires. « Après avoir été l'artisan d'une croissance américaine flamboyante, Alan Greenspan [le président de la Réserve fédérale] pourrait donc bien terminer sa carrière sur une note bien moins favorable », fait-il remarquer.

## PROFITS RECORDS

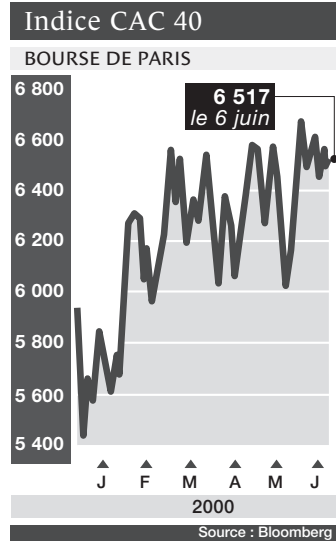
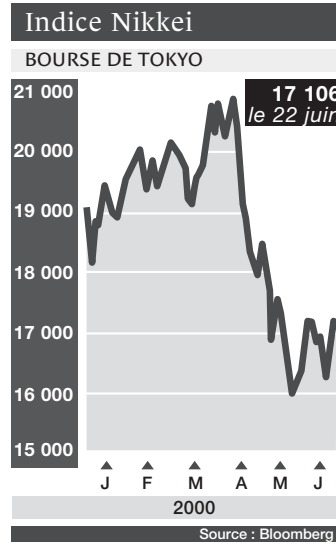
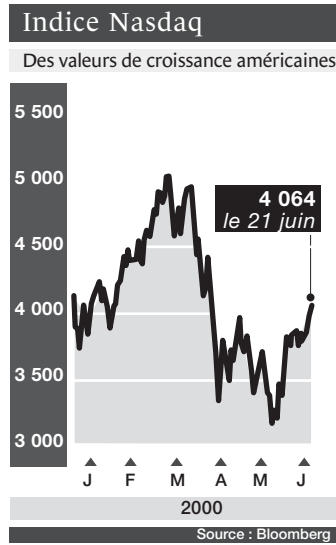
Pour le moment, les investisseurs privilégient le scénario d'un ralentissement en douceur de l'économie. Alain Bokobza, stratège à la Société générale, prévoit une « normalisation » du taux de croissance entre 2 % et 4 % en 2001 contre 4,7 % attendus en 2000. Cela marquerait le premier ralentissement de l'économie américaine depuis

1995, mais il ne devrait pas être suffisant pour pénaliser fortement les marchés d'actions.

Un facteur devrait soutenir les Bourses dans les prochains mois : le niveau des bénéfices. Les sociétés des deux côtés de l'Atlantique devraient cette année dégager des résultats encore meilleurs qu'en 1999, estime le cabinet Jacques Chahine Finance (JCF). Le bureau d'étude, qui travaille sur un large consensus de travaux d'analystes financiers, estime que la France, avec une croissance bénéficiaire de ses sociétés de 24,4 %, va décrocher en 2000 la palme des grands pays industrialisés. JCF s'attend à une croissance bénéficiaire de 18 % en Allemagne. Pour la zone euro, les résultats devraient progresser de 22 % contre 19 % pour les Etats-Unis et 18 % pour l'Europe. En 1999, les résultats des sociétés américaines figurant dans l'indice Standard and Poor's avaient progressé de 16 % et ceux des entreprises européennes de 20 %.

Néanmoins, selon le consensus JCF, les analystes révisent à la baisse les perspectives de croissance pour les entreprises américaines en 2001, dans une hypothèse d'atterrissage en douceur de l'économie aux Etats-Unis. Surtout, les Bourses ont, des deux côtés de l'Atlantique, généreusement capitalisé ces profits records : 21,5 fois les profits attendus pour 2001 et 25 fois ceux attendus pour 2000. Si le cabinet juge que la consolidation des marchés depuis le début de l'année est une bonne nouvelle dans cet environnement de profits records, il note que les valeurs de la nouvelle économie restent surévaluées, quel que soit le modèle utilisé, et notamment les télécommunications et les médias.

Joël Morio



## Paris a encore réalisé une bonne performance

P ARMI l'ensemble des places européennes, le marché boursier parisien a réalisé le meilleur score depuis le début de l'année. Un particulier qui aurait mis dans son portefeuille l'ensemble des valeurs de l'indice CAC 40 aurait ainsi gagné 10,22 %. Certes, l'investissement en actions depuis le 1<sup>er</sup> janvier n'est pas aussi lucratif qu'en 1999. Rappelons que sur l'ensemble de l'année dernière, l'indice des grandes valeurs vedettes de la place parisienne avait progressé de plus de 50 %. Mais le gain reste appréciable.

La place boursière française a vécu la première partie de l'an 2000 au rythme des restructurations. De grandes opérations de rapprochement ont été conclues : France Télécom a racheté Orange, la banque britannique HSBC a mis la main sur le CCF... et dernièrement Vivendi et Canal+ se sont offerts la maison canadienne Seagram. Certaines opérations ont également maintenu la Bourse en haleine sans toutefois se concrétiser. Ce fut le cas par exemple de Lafarge, qui souhaitait reprendre le britannique Blue Circle. Dans le même temps, l'indice CAC 40 a été réaménagé, avec l'entrée de TF1, le 10 mai, en remplacement de Le Grand, la sortie du CCF, le 23 juin. Ce dernier titre étant également exclu de l'indice plus large, le SBF 120.

### L'ACTION EQUANT DÉGRINGOLE

Le marché des actions françaises a surtout fait preuve d'une grande nervosité. La progression de l'indice CAC 40 dans son ensemble a masqué les lourdes pertes affichées par certaines valeurs. L'action Equant par exemple, société spécialisée dans la fourniture de services de télécommunications aux grands groupes internationaux, constitue la plus forte baisse de toutes les valeurs de l'indice CAC 40 depuis le début de l'année. Le titre a perdu plus de 57 %. Cette société a tout d'abord été victime de rumeurs selon lesquelles elle réviserait ses résultats à la baisse. Elle a ensuite été pénalisée par la publication de résultats trimestriels jugés décevants par le marché. Au plus haut de son histoire, en février, le titre cotait alors 128,9 euros. Il était brutalement tombé quelques mois plus tard à 38,5 euros. Enfin, face à la dégrin-

## La place a vécu la première moitié de l'année au rythme des grandes opérations de rapprochement

golade du titre, qui rendait la société opéable, les rumeurs ont commencé, évoquant un rachat à bas prix de la société. Le *Wall Street Journal* a affirmé qu'Equant avait ouvert des négociations avec les groupes France Télécom et Global Crossing. Enfin, au début du mois de juin, son PDG Didier Delepine a expliqué que l'opérateur de télécommunications allait « tout mettre en œuvre pour faire remonter le cours » de ses actions « le plus vite possible ». Même les opinions positives des bureaux d'études ne sont pas parvenues à redonner du tonus à l'action. L'analyste de SG Securities est pourtant optimiste sur le dossier, recommandant le titre à l'achat avec un objectif de cours de 60 euros.

Sur le marché des petites valeurs, les investisseurs ont également eu quelques frayeurs. Après être monté en flèche jusqu'à 3 237,33 points le 10 mars, l'indice du Nouveau Marché parisien est fortement retombé dans le sillage de la chute du marché américain du Nasdaq. Il affiche néanmoins une belle progression de plus de 33 % depuis le début de l'année.

La fragilité du marché a eu des conséquences sur les introductions en Bourse. De nombreuses jeunes sociétés ont été contraintes de repousser, voire d'annuler leur projet de mise sur le marché. Entre autres, la société Keyrus Progiware, spécialisée dans le conseil et l'intégration dans le domaine des technologies de l'information, a, en raison des conditions de marché particulièrement difficiles pour les valeurs technologiques, « reporté à une date ultérieure » son introduction au Nouveau Marché de la Bourse de Paris, où elle aurait dû entrer à la fin du mois de mai. Elle avait été précédée par quatre autres sociétés qui ont fait de même depuis la mi-avril : Cybersearch (recrutement par Internet),

Business Interactif (agence Web) et Medcost (Internet médical), le cas le plus extrême étant celui de Cyberdeck (publicité interactive), qui, le jour même de son introduction, le 20 juin, en a annoncé le report, ainsi que l'abaissement du prix de la vente des titres à 9 euros. La fourchette de prix jusque-là annoncée pour cette opération était de 11,6 à 13,3 euros !

Les investisseurs se montrent ainsi de plus en plus sélectifs sur les nouveaux dossiers, notamment depuis leurs mésaventures sur certaines introductions en Bourse. Le cas de l'action Liberty Surf a été le plus marquant. Introduite à 42 euros, elle avait intégré de manière exceptionnelle le marché à règlement mensuel, qui permet aux investisseurs d'acheter les titres en les payant à terme. Le premier jour de sa cotation, le 16 mars, le titre atteignait un cours record de 79 euros, avant de retomber au plus bas le 24 mai, à 27,6 euros.

### ACTIVITÉS RISQUÉES

Pour éviter de trop grandes mésaventures, la Commission des opérations de Bourse (COB) a multiplié les avertissements aux investisseurs concernant les activités des jeunes entreprises. La COB a prévenu les investisseurs, et notamment les petits porteurs, que ces « jeunes pousses » exercent des activités risquées, que leurs pertes sont élevées et qu'elles ne distribuent souvent pas de dividendes. De plus, l'exercice futur d'options sur titres (stock-options) risque de diluer les futurs bénéfices par action.

De son côté, le Conseil des marchés financiers (CMF) a également réaménagé les pratiques de la mise en Bourse des sociétés. « Afin que la phase préalable à l'introduction puisse se dérouler sans risque de précipitation, un délai d'au moins trois mois doit séparer la signature du contrat entre l'établissement financier et la société, et la date d'introduction ». Telle est ainsi l'une des règles de conduite, adoptée par le CMF, applicable aux prestataires qui participent à l'introduction en Bourse d'une société. Auparavant, il n'existait aucun délai, et le loto gagnant des opérations de mise en Bourse avait tendance à inciter les établissements placeurs à multiplier les dossiers.

Cécile Prudhomme

## Les conséquences de la hausse des taux sur les placements financiers

IL n'est pas évident pour un particulier de protéger et de rémunérer son épargne en toute sérénité depuis le début de l'année. Les marchés d'actions ont été positifs mais irréguliers, les taux d'intérêt à long terme ont évolué sans afficher une direction très affirmée, tandis que les taux à court terme sont fortement et rapidement remontés. L'orientation de la politique monétaire a été résolument dirigée à la hausse en 2000. Depuis le début de l'année, afin officiellement de faire face aux risques pesant sur la stabilité des prix qui se sont vivement accentués et officieusement pour soutenir l'euro, la Banque centrale européenne (BCE) a remonté ses taux à quatre reprises. Le dernier mouvement, qui date du 8 juin, ayant même surpris les opérateurs sur les marchés financiers par son ampleur. La Banque centrale a alors décidé de relever d'un demi-point son principal taux directeur, pour le porter à 4,25 %. Lors des douze derniers mois, la BCE est intervenue pour remonter à cinq reprises le niveau de ses taux d'intérêt.

Dans le même temps, les rendements sur le marché obligataire ont été très hésitants. Depuis le début de l'année, ils ont enchaîné périodes de hausse et périodes de baisse pour finalement se détendre légèrement sur l'ensemble du premier semestre. Il était d'autant plus difficile de se faire une idée de la tendance du marché obligataire que les rendements des emprunts d'Etat en Europe ont été perturbés par les anticipations sur la vente aux enchères des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) par les gouvernements. Les recettes, exceptionnelles, que les Etats devraient retirer de cette opération ont affecté les rendements des emprunts. La manne ainsi dégagée par les différents pays étant suffisamment importante pour avoir des répercussions sur leur endettement. Sur un an, en revanche, la tendance est plus nette : les rendements obligataires se sont fortement appréciés. Les taux d'intérêt à long terme en France, reflétés par les rendements des emprunts du Trésor à dix ans, sont passés de 4,64 % à 5,27 %. Dans l'ensemble des pays européens, les marchés ont connu le même mouvement. En Allemagne, le taux de l'obligation d'Etat à dix ans s'est établi à

5,19 %, contre 4,51 % douze mois plus tôt.

Cet environnement a pénalisé en premier les sicav obligataires. Le placement fétiche des épargnants français a souffert de son manque de rémunération comparé à d'autres véhicules d'investissement, et principalement du succès des produits boursiers. Le mouvement de remontée des taux d'intérêt à long terme a entraîné une chute mécanique des cours des obligations, et par-là même une dépréciation des actifs contenus dans les portefeuilles de ces sicav. Toutes les sociétés de gestion ont constaté une désaffection des investisseurs de ces produits d'épargne qui s'est accentuée depuis le début de cette année.

### VÉRITABLE AUBAINE

Chez Sogeposte, la société de gestion conjointement détenue par La Poste et la Caisse des dépôts, on déplore des retraits pour un montant de 600 millions d'euros depuis le 1<sup>er</sup> janvier. « Toutefois, ces rachats de parts sur les fonds obligataires ont été en partie compensés par les souscriptions que nous avons enregistrées sur les fonds profilés, qui sont en partie investis sur les marchés obligataires », explique Jean-Luc Enguehard, président du directeur de Sogeposte.

Le constat est le même chez CCF Capital Management. « Au début de l'année, nous avons enregistré un certain nombre de sorties des fonds obligataires », signale Laurent Hirsch, gestionnaire spécialisé dans les obligations internationales. Les investisseurs ont préféré placer leurs capitaux dans les fonds actions mais également dans les sicav monétaires. Depuis le mois de mars, ce mouvement de retrait s'est arrêté en raison de l'extrême volatilité des marchés d'actions qui rendait plus risqués les fonds actions. Sur certains fonds comme les sicav d'obligations à haut rendement et les fonds de gestion alternative, qui rapportent plus que les sicav obligataires classiques, nous avons même connu un mouvement de souscriptions. »

Pour les placements monétaires en revanche, la hausse des taux à court terme est une véritable aubaine. Les sicav monétaires suivent l'indice du marché monétaire, qui a gagné depuis le début de l'année un peu plus de 1 %. Malheureusement, leur rémunération n'étant

guère enthousiasmante, elles sont souvent utilisées comme une solution de repli, et d'« investissement parking » dans les périodes de forte incertitude du marché.

Autre conséquence positive du mouvement de remontée des taux d'intérêt : la rémunération du Livret A. Le taux de rendement de ce placement utilisé par 45 millions de Français devrait être rapidement modifié pour épouser le mouvement qui est intervenu sur les marchés de taux d'intérêt. Le 21 juillet 1999, la rémunération du Livret A avait été abaissée de 1,25 point, pour être portée à 2,25 %, comme d'ailleurs la rémunération de l'ensemble des principaux livrets d'épargne défisicalisés. En mettant en avant que la rémunération de l'épargne populaire a été rognée par la hausse des prix et des taux d'intérêt, le gouvernement semble décidé à relever le rendement de ce placement. L'inflation en France a atteint en mai, selon les dernières statistiques publiées par l'Insee, un rythme annuel de 1,5 %. Mardi 13 juin, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, s'était clairement montré « favorable » à une augmentation du taux du Livret A, qui devrait être annoncée formellement, selon lui, après la réunion, prévue « fin juin, début juillet », du Comité consultatif des taux réglementés. Une revalorisation de la rémunération du Livret A ne s'est plus produite depuis 1982.

Pour le second semestre, les professionnels ne font pas preuve d'optimisme sur l'environnement des taux d'intérêt, bien au contraire. Les incertitudes qui règnent autour des prochaines décisions de politique monétaire en Europe (comme aux Etats-Unis d'ailleurs) incitent les gestionnaires de portefeuille à la prudence. La vigueur de la croissance économique en Europe et, surtout, la remontée du niveau d'inflation qui a été accélérée par la hausse du prix des matières premières et du pétrole, font craindre aux investisseurs que la Banque centrale européenne ne remonte de nouveau ses taux dans les prochains mois. Le marché considère actuellement que, d'ici un an, les taux directeurs en Europe seront plus élevés qu'aujourd'hui de 0,50 % à 0,75 %.

C. Pme



# La méthode APT permet de mesurer les risques pris par les gérants

PAR CONSTRUCTION, les classements de sicav décrivent le passé et l'investisseur cherche des certitudes pour l'avenir. Intuitivement, il utilise les palmarès pour prédire, en espérant la reproduction des performances réalisées. Une démarche dont l'efficacité et la pertinence sont loin d'être prouvées. Le passé est-il vraiment utile, en matière d'investissement, pour éclairer l'avenir ? En décrivant la performance d'hier, le classement paraît suggérer celle de demain. Mais existe-t-il vraiment un lien ? Les exemples ne manquent pas de fonds figurant parfois au sommet, et parfois tout en bas, des palmarès.

Depuis plus de trente ans, les statisticiens étudient minutieusement les performances des gestionnaires et tentent, sans succès, de les mettre en équation. L'épargnant est-il condamné à jouer à la loterie ? Sans doute pas. Les mêmes statisticiens ont mis en lumière un phénomène intéressant : l'importance de la performance relative par rapport aux concurrents comparables a tendance à se répéter dans le temps. Si le résultat passé d'un gestionnaire, relatif à une référence externe (l'indice CAC 40, le Nikkei ou le Dow Jones, par exemple), prédit mal sa performance future, l'ampleur du risque encouru a, lui, une grande valeur prédictive. En clair, les gestionnaires et les établissements ont des façons de faire, des méthodes, des techniques et des habitudes qui se répètent. Ils ne prennent pas les mêmes risques pour parvenir aux mêmes performances.

Cette observation est la clé de l'énigme. Elle permet de lire entre les lignes, d'anticiper l'histoire qui aurait pu être. A performance comparable, le moindre risque est par définition le critère de choix le plus judicieux pour l'investisseur. Car si le gestionnaire subit comme tout le monde les aléas des marchés, il est directement responsable des risques pris.

Pour lire entre les lignes, il faut pouvoir imaginer les autres scénarios possibles. De même que le consommateur ne saurait effectuer un achat sans connaître le prix, l'investisseur averti ne saurait choisir un gestionnaire, une sicav, un fonds, sans en connaître le vrai prix. Le prix affiché (les frais de gestion) en cache un autre, occulte et souvent plus élevé : le risque encouru pour l'enjeu recherché.

Quelle que soit leur catégorie (obligataire, actions européennes, actions françaises, immobilières...), le plus judicieux n'est pas de comparer les performances relatives des fonds d'une même classe, mais de comparer les performances à risques a priori comparables. Tel est l'objet de la nouvelle méthode de classement utilisée par *Le Monde* et sept autres journaux européens et développée par la société APTimum.

Mais comment connaître réellement le risque pris par un gestionnaire ? L'histoire ne se réécrit pas. Peut-on simplement observer a posteriori les fluctuations de performances réalisées au fil des ans ? Deux volatilités historiques (le terme savant pour fluctuations de performances) identiques cachent souvent des risques a priori très différents. Par exemple, Cogefi France, une sicav d'actions françaises, affichait à la fin

Ce modèle, qui fait référence aux Etats-Unis, permet de regrouper, sans crainte de se tromper, les sicav dans des catégories homogènes et de porter une appréciation objective sur la qualité de la gestion

du mois de mai une volatilité de 18 % par an au cours des quatre dernières années. Peut-on en conclure que toute autre sicav ayant une volatilité de 18 % lui est comparable ? Au cours de la même période 1996-2000, KBC Equity America, un fonds d'actions américaines, a également affiché une volatilité annuelle de 18 %. Mais les risques encourus étaient fort différents : les performances des économies, des marchés et des entreprises britanniques et françaises ont été radicalement différentes sur cette période. Les risques encourus a priori le furent également. Le même chiffre (volatilité historique) cache des réalités opposées. Il suffirait de calculer les volatilités de ces mêmes fonds sur une autre période pour conclure qu'elles ne sont en rien comparables.

## LA THÉORIE DES PRIX D'ARBITRAGE

Il faudrait pouvoir imaginer les histoires alternatives. Il n'est pas question de calculer d'autres volatilités historiques sur la même période puisque les cours des titres ne se réécrivent pas. Au-delà, si, sur certaines périodes, deux fonds différents affichent la même volatilité, il doit bien exister des composantes élémentaires, des sous-volatilités en quelque sorte, qui les différencient. La volatilité historique serait ainsi le produit d'un code génétique, une sorte d'ADN du risque de chaque instrument. Pour comprendre le risque, il faut déchiffrer le code génétique et établir la carte du risque. Pour cerner le risque, il faut le déconstruire.

Mais un tel code existe-t-il réellement ? Depuis près de cent ans, les modèles mathématiques des physiciens les ont conduits à postuler l'existence de nouvelles particules, bien avant de les observer expérimentalement. Les théoriciens de la finance eux aussi ont dû conclure à l'existence d'éléments constitutifs du risque avant de pouvoir les mesurer. La découverte fondamentale de Steve Ross, baptisée théorie des prix d'arbitrage – plus connue sous son sigle anglo-saxon APT (Arbitrage Pricing Theory) –, remonte à 1977.

Le professeur Ross a découvert que le point commun entre tous les actifs cotés est d'être sensibles, à des degrés divers, à un grand nombre de facteurs. Les cours de ces actifs reflètent la manière dont les marchés finan-

Comment lire le tableau									
Libellé - Comme pour la question du promoteur, à de nombreuses reprises des fonds sont apparus en plusieurs exemplaires dans différents pays, notamment Luxembourg, Belgique, Allemagne et Suisse, sous des codes d'identification différents, sous des noms souvent différents. Les doublons entre fonds « jumeaux » ont été éliminés pour ne pas inscrire ces fonds plusieurs fois dans le classement.									
Classement retraité - Classement selon la performance retraitée de chaque fonds.									
Risque - Savoir quel est le risque couru pour atteindre une performance est important. Plus il y a de points et plus le risque est faible. Une seule étoile traduit donc un risque majeur.									
Classement brut - Rang obtenu par chaque fonds dans le classement de la performance.									
Pays du fonds									
Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % au 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % au 30/05/2000	Rang brut sur 1 an	
<b>ACTIONS INTERNATIONALES</b>									
CAPITAL EMPLOI	FORTIS	FR	65,44	1	***	**	76,62	1	
<b>Nom du promoteur de fonds</b> - L'enregistrement d'un même fonds, pays par pays, s'est souvent fait avec des caractéristiques de promoteur différentes : c'est le cas pour Parvest, qui peut apparaître sous Paribas, Artésia Bank, Paribas Luxembourg.	<b>Indication de la catégorie de fonds</b> - Chaque catégorie regroupe les fonds qui présentent entre eux la plus grande homogénéité. Au fil des comparaisons de ressemblances, chaque fonds trouve sa famille selon les risques auxquels il réagit.	<b>Performance retraitée</b> - A risque identique, c'est la performance réelle (en %) d'un fonds par rapport à ses concurrents. Cette donnée permet une appréciation objective de la situation. Mathématiquement, la performance retraitée est égale à la performance brute divisée par le coefficient bêta.	<b>Performance</b> - Appréciation visuelle de la performance du fonds : plus il y a de points et plus le fonds est performant.	<b>Performance brute obtenue par chaque fonds</b> - C'est la performance réalisée en % et en euros du fonds sur l'année écoulée, soit du 1 <sup>er</sup> mars 1999 au 29 février 2000	<b>Colonne performance sur 1 an</b> ***** = Très bonne **** = Bonne *** = Moyenne ** = Faible * = Très faible - = Mauvaise	<b>Colonne risques</b> ***** = Très peu **** = Peu *** = Moyens ** = Importants * = Très importants	<b>Abréviations</b> AU = Autriche BL = Belgique CH = Suisse FR = France GR = Allemagne ITL = Italie IR = Irlande	<b>Comportement atypique par rapport à la catégorie</b> ! = Comportement atypique par rapport à la catégorie !! = Comportement très atypique par rapport à la catégorie	<b>LUX = Luxembourg</b> <b>SP = Espagne</b> <b>UK = Grande-Bretagne</b> <b>UT = fonds d'investis. (Unit Trust) à capital fixe et d'origine britannique</b>

ciers évaluent le prix des différents risques qu'ils portent. Le modèle APT établit la logique interne des cours des actifs financiers les uns par rapport

aux autres. Sans entrer dans les détails techniques, le théorème de l'APT conclut que la performance espérée de tout actif financier (action fran-

çaise, obligation internationale, indice boursier, contrats sur matières premières...) se décompose en un certain nombre de coefficients de sensibilité

aux risques partagés par tous les actifs. Les coefficients de sensibilité sont bien le code génétique recherché, le dénominateur commun. Les connaître permet d'évaluer les risques a priori des actions, des obligations, des indices boursiers..., mais aussi des sicav et des fonds de placement. Le modèle APT agit en quelque sorte comme un prisme décomposant la lumière en couleurs primaires. Il décompose les cours des actifs en profils de risques primaires.

## LES INTRUS DÉMASQUÉS

Utilisé pour construire un classement de sicav, ce modèle offre de grands avantages. Il permet d'abord de regrouper, sans risque de se tromper ou d'être trompé, les sicav dans des catégories homogènes et donc comparables. Il suffit de placer dans une même catégorie des sicav dont les profils de risques sont très proches, et qui sont donc gérées dans une logique similaire. Les intrus des classements « traditionnels » sont immédiatement démasqués et replacés dans des catégories qui correspondent à leurs véritables profils.

La méthode APT offre un autre intérêt, plus grand encore : elle permet d'analyser très finement le passé, de décomposer l'origine de la performance réalisée et l'importance des risques pris. En donnant la possibilité de comparer les performances à risques identiques, elle permet de porter une appréciation objective sur la qualité de la gestion.

Eric Leser

## Les performances disparates des fonds sectoriels

GRANDES VEDETTES du début d'année, les sicav technologiques ont été fortement affectées par la crise du Nasdaq, le marché américain des valeurs de croissance, et le plongeon des actions liées à Internet. Par rapport à notre dernier classement, la performance retraitée moyenne sur un an de ces produits recule à 90 %, contre 160 % à la fin de février.

Cette déconvenue ne décourage pas les promoteurs de fonds, qui continuent à lancer de nouveaux produits, de plus en plus spécialisés, sur le secteur technologique. Le Crédit suisse vient d'en commercialiser quatre (un sur les télécoms, un sur les médias, un sur Internet et un sur la haute technologie). Pour les experts de cette banque, il faut investir sur les valeurs de la nouvelle économie, à condition de prendre quelques précautions. Ils recommandent ainsi d'éviter les domaines où la technologie deviendra un produit de base. Les gérants du Crédit suisse se concentrent sur les secteurs à valeur ajoutée, où la croissance est soutenue, et ils achètent

prioritairement des valeurs d'infrastructure.

Certains fonds spécialisés dans l'ancienne économie s'en sortent mieux. Les fonds ressources naturelles sont ainsi les grands gagnants du semestre, au cours duquel leur progression moyenne sur un an a presque doublé. Ces produits de placements, qui misent beaucoup sur des compagnies pétrolières, ont pleinement profité de la hausse des cours du brut. Tel n'est pas le cas des fonds qui investissent sur les sociétés liées aux autres matières premières. Leur hausse s'est réduite de moitié entre février et mai. Les fonds spécialisés sur les mines d'or enregistrent des résultats particulièrement médiocres, qui s'expliquent par l'évolution du prix du métal jaune. Après avoir atteint 320 dollars début février, l'onze d'or a stagné depuis autour de 300 dollars.

Les fonds spécialisés dans les services financiers (banque et assurance), pour leur part, redressent la tête.

J. Mo.

FCP Nouveau Marché Valeurs Françaises, éligible au PEA

FCP Petites et Moyennes Valeurs Françaises, éligible au PEA

Sicav Actions Françaises, éligible au PEA

Sicav Mixtes Internationales

Résultats de notre gamme d'OPCVM : Classement MICROPAL arrêté au 02/06/2000

COGEFI est contrôlée par ses dirigeants depuis 89 : gage d'impartialité

Actionnaire de référence : Cyril Finance (Groupe des Mutuelles du Mans)

Respect des personnes Interlocuteur privilégié Implication personnelle

Un seul métier : la gestion directe sous mandat ou la gestion collective pour le compte de personnes privées.

Pour plus d'informations sur COGEFI, vous pouvez contacter : Arnaud LANQUEST, Arnaud SAINT OLIVE, Emmanuel de LA PALME au : 01 40 06 02 22 et Guy AGOUNE ou Gérard MOREAU au bureau de Nantes au : 02 40 08 22 77.

Pour recevoir notre documentation sans engagement de votre part, retournez ce coupon à l'adresse suivante :

COGEFI - 11, rue Auber - 75009 Paris - Fax : 01 42 66 56 96 / Bureau de Nantes - 8, rue de Gorges (Place Royale) - 44000 Nantes - Fax : 02 40 08 06 11

M Mmc Mllc Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... Ville : ..... Code Postal : ..... Téléphone : ..... Informatique et libertés : en application de l'article L.27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.



Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
---------	-----------	------	--------------------------------	------------------------	-------------------	-----------------	--------------------------------	--------------------

**EUROPE ACTIONS**

Performance moyenne brute sur un an : 36,52 %

TR EUROPEAN GROWTH.....	HENDERSON INVES	UT	111,02	1	*****	●	146,35	1
JUPEUROPEAN ORD.....	JUPITER	UT	106,20	2	*****	**	126,61	2
METZLER EURO GROWTH.....	METZLER	GR	80,50	3	*****	**	95,31	4
DIT AKTIEN EUROPA AF.....	DIT (DIT-GRUPPE	GR	74,41	4	*****	*	92,99	5
INVESCO ACTEUROPE.....	INVESCO FRANCE	FR	74,36	5	*****	●	98,41	3
PC.F. VALFRANCE.....	PICTET & CIE	CH	71,68	6	*****	**	78,87	9
CAZENOVE EUR.FD.AC.....	CAZENOVE UNIT T	UK	68,24	7	*****	**	83,16	7
FIDELITY EUR.VALUES.....	FIDELITY	UT	68,15	8	*****	**	75,95	10
INVESCO EUR.GROWTH DIS.....	INVESCO INTERNA	UK	67,95	9	*****	●	91,30	6
PORTEFEUIL DIVERS.....	COGEFI	FR	66,54	10	*****	****	64,15	13
T.U.FUND MNGRS EUROPEA.....	TU FUND MANAGER	UK	64,53	11	*****	**	55,49	31
NV EUROPE TECHN.....	BANQUE DU LOUVR	FR	63,85	12	*****	*	81,26	8
CICM-CB SCANDINAVIAN B.....	CICM INTERNATIO	IR	63,79	13	*****	****	57,90	22
AHORRO CORPORACION EUR.....	GESINCA INVERSI	SP	60,52	14	****	●	42,61	134
JOHN FHR UI-AKT. GLB.....	UNIVERSAL-INVES	GR	60,18	15	****	*****	61,75	15
SANWA EUROPEAN GROWTH.....	SANWA INTERNATI	UK	58,80	16	****	***	53,04	46
GARTMORE EUROPEAN.....	GARTMORE	UT	58,72	17	****	****	64,40	12
IENA VALORACTION FRANCO.....	BANQUE DE FINAN	FR	57,56	18	****	****	53,19	45
FID.EUR.PROF.ADVISOR G.....	FIDELITY FUNDS	LU	57,45	19	****	****	54,29	35
P.I.F. CONTINENTAL EUR.....	PICTET & CIE	CH	56,97	20	****	****	53,49	41
EUROSFER 50.....	GIE AFER	FR	56,81	21	****	**	46,37	85
FID.INV.EUR.....	FIDELITY INVEST	UK	56,80	22	****	*****	56,74	27
UFF CROISSANCE EUROPE.....	UNION FINANCIER	FR	56,67	23	****	****	44,41	106
GAM STAR EUROPA EURO I.....	GAM	UK	55,93	24	****	*****	57,57	24
AXA EUROPE DU NORD.....	AXA INVESTMENT	FR	55,69	25	****	****	59,89	19
SOPRANE GESTINTL.....	BACOT ALLAIN	FR	54,88	26	****	****	59,09	20
SOPRANE SELECTION INTE.....	SAINTE DOMINIQUE	FR	54,46	27	****	●	71,63	11
BETA EURO ACCIONES.....	GESBETA	SP	53,91	28	****	**	44,99	99
GAM.EUR.GW.INC.A NAV.....	GAM STERLING MA	UK	53,88	29	****	*****	54,22	36
JUPEUROPEAN FD.....	JUPITER UNIT TR	UK	53,25	30	****	*****	52,76	47
SANPAOLO MEDITERR.....	BQ SANPAOLO	FR	52,35	32	****	****	47,83	70
NORWICH ACTINTL.....	NORWICH UNION L	FR	51,92	34	****	**	43,45	119
ETOILE INDEX EURO.....	CREDIT DU NORD	FR	51,58	35	****	**	42,61	132
HAUSSMANN EUROPE C.....	BQ WORMS	FR	51,33	36	****	****	53,95	39
CHANTERREINE ACTION.....	CREDIT INDUSTRI	FR	49,70	42	****	!	30,03	288
GROUPAMA INDEX EUR.....	FINAMA ASSET MG	FR	49,69	43	****	*****	49,77	57
W FINANCE EUROPE.....	W FINANCE S.A.	FR	49,60	45	****	**	39,64	175
VALCOMEX OPPORTUN.....	NATEXIS BQ	FR	49,20	48	****	*****	48,88	61
ECOFI ACTIONS.....	ECOFI FINANCE	FR	48,69	49	****	*****	47,21	78
EUROPE ACTIONS.....	BANQUE VERNES	FR	48,33	53	****	***	54,83	33
INVESTILPEA.....	CREDIT LYONNAIS	FR	48,27	55	****	****	44,09	110
ECURINVESTD/PEA.....	CAISSES EPARGNE	FR	48,26	56	****	***	41,97	141
VENDOME INVEST.....	CREDIT AGR INDO	FR	47,63	64	***	*****	47,43	75
FR EUROPA 50.....	LA FINANCIERE R	FR	47,55	66	***	●	61,40	16
UNIGESTION C.....	SANPAOLO INDOS	FR	47,48	67	***	**	45,04	97
L'EUROSICAV D'AM.EXPRE.....	AMERICAN EXPRES	FR	47,06	73	***	*	35,39	231
OUEST 92 LE POR EU.....	CREDIT INDUSTRI	FR	46,56	74	***	*****	48,02	67
INDICIA.....	CREDIT AGRICOLE	FR	46,52	75	***	****	48,56	62
ST HONORE EURO PEA.....	CIE FIN ED ROTH	FR	46,27	79	***	**	54,86	32
FIMA EUROPP.....	FORTIS INVESTME	FR	46,21	82	***	*****	47,18	79
DEXIA EUROPE EQUITY.....	DEXIA ASSET MAN	FR	45,33	89	***	****	47,76	71
FRNDS.PRVT.INTL.FE.GW.....	FP ASSET MGRS	FR	45,25	91	***	***	49,98	56
FEDINTERSAT.....	CREDIT MUTUEL D	FR	45,08	93	***	***	38,05	200
EUROPE MID-CAP.....	PARIBAS	FR	44,59	96	***	***	37,61	205
ODDO PEA EUROPE.....	SOCIETE DE BOUR	FR	44,17	104	***	*****	43,22	122
STRATEGINDEUROPE.....	LEGAL & GENERAL	FR	44,07	105	***	*****	42,73	129
MERCURE ACTSEUROPE.....	CHEVRILLON PHIL	FR	43,60	108	***	*	32,18	269
QUANTI EUROPE.....	SGAM	FR	43,52	109	***	****	45,45	93
AMPLITUDE EUROPE C.....	LA POSTE	FR	43,35	112	***	***	37,16	211
LION ACTION EURO.....	CREDIT LYONNAIS	FR	43,35	113	***	****	40,31	162
FIVAL.....	COURCOUX BOUVET	FR	42,77	116	***	****	43,46	118
EURO GAN.....	GAN	FR	42,65	118	***	****	44,91	101
EUROCIIC LEADERS.....	CIC	FR	42,61	119	***	****	39,66	174
OUEST ACTS EUROPE.....	CREDIT INDUSTRI	FR	42,07	124	***	*****	42,87	128
EUROCAP 50.....	BANQUE CORTAL	FR	41,42	129	***	****	44,63	103
FINAVENIR EUROPE EUROPE.....	COURCOUX BOUVET	FR	40,41	135	***	****	37,09	213
PARNASSE EURO-CROISSAN.....	BMF GESTION	FR	40,33	137	***	****	43,84	114
SGAM INDEX EURO.....	SOCIETE GENERAL	FR	40,31	139	***	***	44,37	107
AGF EUROLAND.....	AGF	FR	40,15	145	***	**	48,42	64
CNP-ASSUR-VALEURS.....	CNP ASSUR	FR	40,01	146	***	*****	39,88	167
CDC EURO ACTIONS.....	CDC GESTION	FR	39,93	149	***	****	41,32	153
SP ACTIONS 5000.....	CPR GESTION	FR	39,13	156	***	****	37,79	203
AGF EUROPE.....	AGF (ASSURANCES	FR	38,73	164	***	****	41,81	145
ECURACTEUROPC.....	CAISSES EPARGNE	FR	38,72	165	***	****	35,84	224
NOUVELLE EUROPE.....	CIE FIN ED ROTH	FR	38,36	173	***	****	39,76	170
CDC EURACTIVE.....	CDC GESTION	FR	38,32	175	***	*****	37,43	206
AMPLITUDE EUROPE C.....	LA POSTE	FR	38,21	177	***	*****	37,16	210
HORIZON C.....	CAISSES EPARGNE	FR	37,99	181	***	**	30,16	286
INDOCAM ACT EUROC.....	CREDIT AGRICOLE	FR	37,80	183	***	****	40,95	155
REGARD ACTIONS EURO.....	SAID - GESTION	FR	37,53	188	***	****	39,16	180
AGF EURO ACTIONS C.....	AGF	FR	37,27	190	***	*	47,64	73
CFG EUR.....	CYRIL FINANCE	FR	37,22	191	***	*****	37,16	209
PAREUROPE.....	PARIBAS	FR	37,09	195	***	*****	36,40	219
PLACEURINDICES C.....	BQ NSM	FR	37,08	196	***	**	44,93	100
CARDIF BUSISERVI.....	CARDIF	FR	36,99	198	***	***	33,23	257
VICTOIRE ACTEUR.....	ABEILLE VIE	FR	36,79	200	***	***	32,05	271
PROVENCE EUROPE.....	CRDT SUIS HOTTI	FR	36,74	201	***	****	34,51	245
OFIMA CIBLE.....	OFIVALMO	FR	36,60	205	***	****	35,05	237
AVIP TOP CROISS.....	DRESNER KLEINW	FR	36,59	206	***	***	30,25	285
INDOSUEZ EUROPE50C.....	CREDIT AGRICOLE	FR	36,29	210	***	***	39,59	176
ZURICH EURO ACTION.....	ZURICH	FR	36,01	216	***	*****	35,23	233
PARIBAS FRAEURC.....	PARIBAS	FR	35,97	219	***	*****	36,34	220
CM EUROPE ACTION C.....	CREDIT MUTUEL	FR	35,71	222	***	****	37,10	212
EGIDE EUROPE ACTC.....	EUROPE EGIDE FI	FR	35,25	226	***	*****	35,27	232
PRIMATICE.....	DRESNER KLEINW	FR	35,08	228	***	*	26,97	320

**EUROPE ACTIONS FONDS ET SICAVS INDICIELS**

Performance moyenne brute sur un an : 36,22 %

SCHDR.UT.EUR.GW.FD.AC.....	SCRODER UNIT TR	UK	45,99	1	***	****	47,83	1
SCOT.MUT.EUR.UNIT TST.....	SCOTTISH MUTUAL	UK	43,58	2	***	****	41,85	5
EXATIS PEA EUROPE.....	EXATIS	FR	41,85	3	***	****	41,44	7
INDOCAM ACT EUROS.....	CREDIT AGRICOLE	FR	41,61	4	***	*****	40,76	8
LAZARD BRO. EUROPEAN F.....	LAZARD BROTHERS	IR	40,50	5	***	****	42,00	4
ABN AMRO FD.EURO EQ.A.....	ABN AMRO LUXEMB	LU	40,33	6	**	****	43,88	2
DJ EURO STOXX 50 - PRI.....	DOW JONES	US	39,56	7	**	****	43,30	3
EURO INNOVATION.....	SINOPIA ASSET M	FR	38,69	8	**	****	41,67	6
BALZAC EURO INDEX.....	STATE STR. BQ.	FR	38,40	9	**	****	39,84	9
MORGAN ST CAP INTL - E.....	MORGAN ST CAP I	LX	38,35	10	**	*****	37,88	10
HSBC EUR.IDX.....	HSBC UNIT TRUST	UK	36,31	11	**	*****	35,74	14
SELECTION EUROPE.....	CCF	FR	36,13	12	**	*****	36,48	12
PARNASSE INTER-CROISSA.....	BMF GESTION	FR	35,60	13	*	****	36,97	11
DJ EURO STOXX - PRICE.....	DOW JONES	US	34,92	14	*	****	36,29	13
EQT.EUROPEAN FD.....	EQUITABLE UNIT	UK	33,17	15	*	****	32,13	16
VENDOME EUROPE.....	CREDIT AGR INDO	FR	30,61	16	*	****	27,81	19
SELECEURO ACTIONS.....	CREDIT COMMERC	FR	30,05	17	*	**	33,68	15
EURO PEA C.....	SINOPIA ASSET M	FR	29,17	18	●	*****	29,56	17
MORGAN EUROPE.....	J.P. MORGAN ET	UK	28,63	19	●	****	30,35	18
INVESTIRE EUROPA.....	BNL GESTION I SG	IT	28,45	20	●	●	22,24	20
GESTNORD EUROPA.....	GESTNORD FONDI	IT	24,11	21	●	●	18,95	21

**EUROPE ACTIONS SMC**

Performance moyenne brute sur un an : 73,75 %

SCOT.EQT.FD.EUR.SMCOS.....	SCOTTISH EQUITA	UK	149,75	1	*****	****	167,72	1
CS EQ FD(LUX)SML&MID G.....	CREDIT SUISSE F	CH	131,62	2	*****	****	112,85	11
DRES.RCM EUR.SMALLER A.....	DRESNER RCM FU	UK	129,09	3	****	*****	123,00	6
STEW.IVORY EUR.SMCOS.....	STEWART IVORY U	UK	111,85	4	***	****	102,41	18
M&G SECS.EUR.SMCOS.AC.....	M & G SECURITE	UK	106,96	5	***	****	127,24	4
HEND.INVRS.EUR.SMCOS.F.....	HENDERSON INVES	UK	106,92	6	***	****	125,74	5
INVESCO EUROKA C.....	INVESCO FARNCE	FR	106,14	7	***	**	141,16	2
P.T.F SMALL CAP EUROPE.....	PICTET & CIE	CH	105,65	8	***	****	117,12	8
EURO MIDCAPS FUND 1.....	EURO MIDCAPS	FR	103,64	9	***	****	92,83	26
EURO-CIC OPPORTUNITES.....	CIC UE	FR	103,36	10	***	****	119,79	7
OFIMA MIDCAP (H).....	OFIVALMO	FR	98,14	11	***	****	93,08	25

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
---------	-----------	------	--------------------------------	------------------------	-------------------	-----------------	--------------------------------	--------------------

METZLER EURO SMALL CAP.....	METZLER	GR	94,72
-----------------------------	---------	----	-------



Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an	Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
OPTIMAVALOR.....	CREDIT DU NORD	FR	46,17	71	**	*****	47,20	70	INVESTILION FRANCE 1.....	CREDIT LYONNAIS	FR	39,76	121	**	***	43,60	103
PROVFRANCE II C.....	CRDT SUISS HOTTI	FR	46,07	72	**	***	41,00	120	AGIR PLUS.....	CGPTI	FR	39,54	122	**	●	26,39	148
ACTIO FRANCE.....	GROUPE ALLIANZ	FR	46,05	73	**	***	50,99	35	DRESRCM CAP FCE C.....	DRESRCM KLEINW	FR	39,23	123	**	●	40,86	121
BONNASSE VALEURS FRANCO.....	BANQUE BONNASSE	FR	45,91	74	**	****	43,69	102	DEXIA FRANCE EQUITY.....	DEXIA ASSET MAN	FR	39,13	124	**	****	42,42	112
AXA VALEURS FSES.....	AXA INVESTMENT	FR	45,90	75	**	****	48,04	61	CROISSANCE FRANCE ACTI.....	BANQUE DU LOUVR	FR	39,02	125	**	****	42,19	113
SUD VALEURS.....	LYONNAISE DE BQ	FR	45,82	76	**	****	47,10	73	COLBERT VALDIVERS.....	VIA OUDART GEST	FR	38,68	126	*	***	44,41	97
FRANCIC.....	CIC	FR	45,77	77	**	****	42,69	108	INTERSELECTION FD.....	SOCIETE GENERAL	FR	38,65	127	*	***	31,02	140
FEDEPARACTS.....	CREDIT MUTUEL D	FR	45,30	78	**	****	42,96	106	GROUPAMA INDEX FRANCE.....	FINAMA ASSET MG	FR	38,42	128	*	****	39,29	124
ACTIPERFORMANCE.....	GROUPE AZUR	FR	45,21	79	**	****	45,00	91	EGIDE ACTIONS.....	EUROPE EGIDE FI	FR	38,37	129	*	***	34,77	135
CARDIF ACTDYNAMI.....	CARDIF-CIE BANC	FR	45,10	80	**	*	56,65	20	LION FRANCE PLUS.....	CREDIT LYONNAIS	FR	38,36	130	*	****	39,10	126
DRESDRM INDICE40.....	DRESDRNER	FR	44,81	82	**	****	48,16	58	CIAL VALFRANC C.....	CREDIT INDUSTRI	FR	38,10	131	*	****	39,99	122
PLACFRAINDICES.....	BQ NSM	FR	44,76	83	**	****	46,54	78	CITI-PARIS.....	CITIBANK	FR	38,03	132	*	****	37,67	128
OBJECTIF FRANCE.....	LAZARD FR6RES	FR	44,71	84	**	***	36,24	131	SPGP FRANCE C.....	SPGP	FR	37,78	133	*	****	35,39	134
ODDO FRANCE (C).....	ODDO & CIE	FR	44,67	85	**	****	46,52	79	OACTIGESTDYNAMIQ.....	CREDIT INDUSTRI	FR	37,61	134	*	**	31,60	139
EGIDE FRACTC.....	EUROPE EGIDE FI	FR	44,66	86	**	****	45,34	89	SELECTION 20.....	CREDIT COMMERCI	FR	37,59	135	*	**	45,48	87
FINEPAR ACTFRANC.....	CIE FIN. DE CIC	FR	44,63	87	**	***	49,12	49	HERVET FRANCE.....	HERVET-BAEQUE	FR	36,91	137	*	**	43,55	104
BNP ACTIONS INDICE FRA.....	BANQUE NATIONAL	FR	44,39	88	**	***	49,08	50	OUEST ACTIONS FCE.....	CREDIT INDUSTRI	FR	36,88	138	*	***	41,00	119
BNP ACTIONS FRANCE.....	BNP	FR	44,31	89	**	****	41,40	117	CL MONDATIONS.....	CREDIT LYONNAIS	FR	36,23	139	*	****	34,68	136
AXA INDICE FRANCE.....	AXA INVESTMENT	FR	44,25	90	**	***	49,16	48	CIC A.M. PERSPECTIVE CR.....	CIC-UE	FR	35,77	140	*	*	27,89	143
PARFRANCE C.....	PARIBAS	FR	44,19	91	**	****	44,72	93	AWF FRENCH EQUITIES F.....	AXA INVESTMENT	FR	35,54	141	*	****	37,58	130
AGF 5000.....	AGF	FR	44,16	92	**	***	50,31	40	CFG PEA.....	CYRIL FINANCE	FR	35,30	142	*	****	33,57	138
LION INDICE.....	CREDIT LYONNAIS	FR	44,03	93	**	****	49,65	44	VIVACTION.....	FERRI SA	FR	33,97	143	*	**	26,85	146
STRATEGICS BRIO C.....	BANQUE NATIONAL	FR	43,99	94	**	****	43,94	100	UFF AVENIR FRANCE.....	UNION FINANCIER	FR	33,82	144	*	**	26,86	145
ANAF INVESTISSEMENT.....	GPK FINANCE	FR	43,98	95	**	***	39,13	125	LUXE ET VALEURS.....	FORTIS	FR	32,40	145	*	****	29,99	141
FRANCE - SBF 250.....	SBF	FR	43,96	96	**	****	46,21	83	FCP REPUTATION.....	OBSERVATOIRE DE	FR	31,10	146	*	****	29,14	142
TARNEAU GESTION.....	BANQUE TARNEAU	FR	43,93	97	**	****	43,87	101	DORVAL CROISSANCE.....	FINANCIERE DORV	FR	27,22	147	*	**	22,81	151
FRANCE - SBF 120.....	SBF	FR	43,83	98	**	****	47,37	66	LEOPARD MULTIVALOR.....	CREDIT INDUSTRI	FR	27,12	148	*	****	27,47	144
PARTNER FRANCE.....	BFSC	FR	43,83	99	**	**	50,85	37	MONDE PEA C.....	SINOPIA ASSET M	FR	26,57	149	*	***	23,27	150
CRYSTAL ACTIONS FRANCE.....	CRYSTAL FINANCE	FR	43,82	100	**	****	41,93	114	W FINANCE CROISSANCE.....	W FINANCE S.A.	FR	26,15	150	*	****	26,70	147
CMN INDICE FRANCE.....	CREDIT MUTUEL N	FR	43,51	102	**	****	44,43	96	FINEX ACTIONS FRANCAIS.....	EXELMANS	FR	24,81	151	*	****	24,60	149
REGE REVENU D.....	FORTIS INVESTME	FR	43,38	103	**	***	36,23	132	PRIVILEGEF.....	SGAM	FR	24,65	152	*	***	21,37	153
PLACEPEA EUROPE.....	BQ NSM	FR	43,22	104	**	****	44,48	95	NORTIA SELECTION.....	CCR	FR	23,26	153	*	*	17,11	160
FRANCE - CAC 40.....	SBF	FR	42,98	105	**	***	48,93	56	ECHUIQUIER HEXAGONE.....	FINANCIERE DE L	FR	23,15	154	*	**	18,54	155
LA HENIN OPPORTUNITES.....	BANQUE LA HENIN	FR	42,51	107	**	****	41,01	118	NEPTUNE ACTIONS FRANCE.....	GTI FINANCE	FR	23,14	155	*	****	22,76	152
SOGENFRANCE C.....	SOCIETE GENERAL	FR	42,46	108	**	***	37,59	129	3 C FINANCE.....	CBT CAPITAL	FR	22,27	156	*	*	17,30	159
SOPRANE VALFSES.....	BANQUE PRIVEE S	FR	42,46	109	**	****	43,28	105	ELAN EPARGNE.....	ROTHSCHILD & CO	FR	21,09	157	*	*	16,60	162
OUART INVEST.....	OUART	FR	42,38	110	**	****	42,76	107	MMA FRANCE.....	MUT DU MANS	FR	20,63	158	*	****	20,23	154
BNP ACTIONS RM.....	BANQUE NATIONAL	FR	42,38	111	**	***	46,59	77	SELENE.....	GERER OPCVM	FR	18,62	159	●	****	17,61	156
FRANCE 40.....	BQ CORTAL	FR	42,28	112	**	****	45,00	92	GESPRIV.....	DEXIA BANQUE PR	FR	17,02	160	●	****	16,76	161
PYRAMIDES PATRIMOINE.....	BQ VERNES ARTES	FR	42,17	113	**	****	38,66	127	FRANCE ACTIONS RENDEME.....	BQ VERNES ARTES	FR	16,64	161	●	***	14,57	163
STATE STRFRANCE C.....	STATE STR. BQ.	FR	41,93	114	**	****	41,54	115	ETOILE BOURSE.....	CREDIT DU NORD	FR	14,80	163	●	**	17,53	157
MMA VALEURS.....	MUT DU MANS	FR	41,85	115	**	***	35,65	133	VALFRANCE.....	PRIGEST SA	FR	13,90	164	●	*	10,38	164
RG ACTIONS FRANCE.....	GROUPE ROBECO F	FR	41,73	116	**	***	46,36	81	COURCELLES VALEURS.....	GCC	FR	8,98	165	●	****	8,28	165
ETOILE INDEX FRANCE.....	CREDIT DU NORD	FR	41,59	117	**	***	46,65	76	GENERALI PERFOR.....	GENERALI	FR	2,28	166	●	***	2,07	166

## Les sicav en actions françaises s'adaptent

DEPUIS plusieurs mois, les sicav qui sont spécialisées dans les actions françaises ont dû s'habituer à un nouvel environnement de marché : les titres des sociétés sont plus volatils, plus instables, mais ils restent, dans l'ensemble, toujours aussi rentables. L'indice CAC 40, auquel se mesurent la plupart des fonds d'actions françaises, a affiché une performance non négligeable depuis un an, gagnant près de 44 %.

Pour autant, Frédéric Dodart, responsable de la « gestion actions active » chez State Street Banque, n'hésite pas à diversifier son portefeuille pour minimiser les risques de dépendance à l'égard d'un seul marché et pour améliorer la rentabilité de son portefeuille. Son fonds étant éligible au PEA (plan d'épargne en actions), il investit au moins 60 % des capitaux dans les valeurs françaises. Il pioche les titres qu'il achète dans un univers d'investissement assez vaste : actions européennes, grandes valeurs, petites valeurs... Actuellement, ce portefeuille est composé de 70 % de valeurs françaises et de 30 % de titres européens (hors Royaume-Uni). Il gère State Street Spinnaker, qui arrive en sixième position du classement APT, sur un an à fin mai. Le fonds a obtenu une performance retraitée de 69,53 % et un rendement brut de 72,81 %. Ces résultats, le gestionnaire les explique évidemment par l'exposition du fonds aux petites valeurs, qui ont connu une grande année en 1999. « Nous avons acheté, au début de l'année 1999, des valeurs du Nouveau Marché, qui, grâce à l'engouement des investisseurs pour ce compartiment de la cote, nous a permis d'obtenir de bonnes performances. Nous en avons vendu une bonne partie au début de l'année 2000 pour réinvestir les plus-values réalisées », explique le gérant. Nous avons récemment racheté des sociétés de l'ancienne économie et conservé nos titres sur de grandes valeurs du secteur technologique comme STMicroelectronics et Alcatel. »

Le fonds a profité aussi de la bonne tenue des valeurs pétrolières. « Nous maintenons notre opinion positive sur le secteur, qui représente environ 15 % du portefeuille. Nos valeurs préférées sont TotalFina et Royal Dutch », poursuit-il. Dans l'ensemble, Frédéric Dodart choisit les actions incluses dans le fonds State Street Spinnaker sur des tendances de moyen terme. En moyenne sur un an, le gérant change la moitié des valeurs du portefeuille. La rotation des titres du fonds RP Selection France, qui arrive en tête du classement APT, est en revanche nettement plus im-

portante. « La moitié des valeurs ont changé depuis le mois de mars 2000 », constate son gestionnaire Roger Polani. Ce fonds commun de placement, éligible au PEA, se démarque également singulièrement de ses concurrents par ses performances. Il a obtenu une performance brute, sur un an à la fin du mois de mai, de 167,89 %, et une performance retraitée par la méthode APT de 219,08 %. Commercialisé par BBL, il est géré par la société de gestion SPGP (Société privée de gestion de patrimoine). « Nous avons vendu beaucoup de valeurs technologiques à partir du mois de mars et du mois d'avril, après la violente chute du marché américain du Nasdaq. Actuellement, le portefeuille est composé de 30 % de valeurs technologiques, alors qu'au début du mois de mars il en avait 70 % », explique le gérant.

### OPTIMISME

Depuis le recul du marché des valeurs du secteur technologique, M. Polani commence à réinvestir, « mais uniquement sur de grandes sociétés à forte visibilité, comme STMicroelectronics et Alcatel. Cette dernière représente d'ailleurs la plus forte position de mon fonds, avec 5 % du portefeuille. En revanche, les valeurs purement Internet, comme Liberty Surf ou Fimatex, je pourrais y investir pour quarante-huit heures, mais pas les mettre en fond de portefeuille », poursuit-il. S'il mène une stratégie d'investissement à court terme, le gérant se défend cependant d'effectuer des opérations dites de « day trading », qui consistent à acheter puis à revendre une valeur dans la même journée. « Ce type de gestion est impossible à mettre en place car elle impliquerait des frais trop importants sur le fonds », précise le gérant.

D'une manière générale, M. Polani est optimiste sur les perspectives du marché des actions françaises. Il s'attend à une remontée de l'indice CAC 40 au niveau des 7 000 points à court terme. « Mais le marché ne réalisera pas les mêmes performances que par le passé. Le CAC 40 pourrait ainsi gagner 15 % en 2000 », estime-t-il. Les économistes de la Caisse des dépôts sont, de leur côté, légèrement plus modérés sur les perspectives d'évolution du baromètre des actions françaises. Dans leur dernière étude de recherche, ils prévoient ainsi que le CAC 40 pourrait atteindre 6 750 points en six mois, le seuil de 7 000 points étant l'objectif qu'ils ont fixé à l'indice vedette pour dans un an.

Cécile Prudhomme

Et, bien entendu, sans augmentation des frais de gestion ni réduction des services offerts.

Avec ses 1000 milliards d'actifs gérés et les meilleures notations des agences financières, Legal & General est l'un des grands groupes britanniques de l'assurance vie et des placements. Il est implanté en France depuis 1934.

Ses Conseillers sont rémunérés de la même façon quel que soit le placement qu'ils vous proposent. Ce n'est qu'après avoir fait votre bilan patrimonial qu'ils vous aident à définir une stratégie financière qui soit réellement adaptée (tolérance au risque, fiscalité, régimes matrimoniaux, transmission). Bien sûr ils la réajustent avec vous régulièrement dans le temps.

Legal & General Bank (France)  
58, rue de la Victoire - 75009 Paris.  
Tél : 01 55 31 24 24

Recevez gratuitement et sans aucun engagement de votre part notre brochure "Investir et Gagner en Sécurité", en envoyant votre carte de visite ou ce bon complété à :  
Legal & General Bank (France) - 58, rue de la Victoire - 75009 Paris

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Tél. : .....

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78.17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Le Monde 28/06/00  
Illustration: F. Boca



Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
<b>FRANCE ACTIONS FONDS ET SICAVS INDICIELS</b>								
Performance moyenne brute sur un an : 44,94 %								
BALZAC FRANCE INDEX	STATE STR. BQ.	FR	51,89	1	★★★★	★★★★	53,36	1
MORGAN FRANCE	J.P. MORGAN ET	UK	49,61	2	★★★	★★★★	52,21	2
ABF FRANCE ACTIONS	ABF CAPITAL MGT	FR	49,17	3	★★★	★★★★	48,06	8
ABF FRA REFERENCE	ABF CAPITAL MGT	FR	49,06	4	★★★	★★★★	47,88	9
FIMA INDICE 1ERE	FIMAGES	FR	47,60	5	★★★	★★★★	47,88	10
ACTIGEST C	BBL	FR	47,44	6	★★★	★★★★	49,87	4
AGF OPTI-INDEX	AGF	FR	47,35	7	★★★	★★★★	48,14	7
EFINDEX FRANCE	CRDT COOPERATIF	FR	47,30	8	★★★	★★★★	47,69	12
FRANCE - SBF 120	SBF	FR	47,18	9	★★★	★★★★	47,37	14
FRANCE CAC 40 INVESTIS	BFT	FR	46,87	10	★★★	★★★★	50,79	3
SBF 250 - PRICE INDEX	SBF	FR	46,38	11	★★	★★★★	45,12	21
HAUSSMANN IND F C	BQ WORMS	FR	45,89	12	★★	★★★	48,97	5
FRANCE - CAC 40	SBF	FR	45,71	13	★★	★★★	48,93	6
STRATEGIE CAC	LEGAL & GENERAL	FR	44,99	14	★★	★★★★	47,75	11
UBS (CH) EQ.FD. FRANCE	UBS	CH	44,96	15	★★	★★★★	46,91	16
HORIZON FRANCE INDICE	ROTHSCHILD & CO	FR	44,49	16	★★	★★★★	47,68	13
E.M.I. INDEX FRANCE	GAN	FR	44,48	17	★★	★★★★	46,63	17
TOP INDICE 40	CPR GESTION	FR	44,06	18	★★	★★★	47,29	15
PROGRESSION 100 FEVRIE	LA POSTE	FR	43,86	19	★★	★★	38,32	26
OPEN GARANTIE 100	SINOPIA ASSET M	FR	43,83	20	★★	*	35,87	30
OPEN GARANTIE 100 N'3	SINOPIA ASSET M	FR	43,82	21	★★	*	36,94	29
OPEN GARANTIE 100 N'2	SINOPIA ASSET M	FR	43,76	22	★★	*	37,98	27
DIGIT CAC 40 (C)	SINOPIA ASSET M	FR	43,72	23	★★	★★★★	46,37	19
CENTRALE INDICE ACTION	CCR	FR	43,48	24	*	★★★★	46,59	18
PROGRESSION 100 MARS I	LA POSTE	FR	43,06	25	*	★★	37,24	28
VEGA INDEX PARIS	VEGA FINANCE	FR	42,29	26	*	★★★	45,16	20
OPEN GARANTIE 100 N'4	SINOPIA ASSET M	FR	42,24	27	*	●	33,78	31
EMI FRANCE INDEX PLUS	KBC	BL	41,12	28	*	★★★	43,91	22
OASI PARIGI	DEUTSCHE BANK F	IT	40,20	29	●	★★★★	38,69	25
SWISSCA FRANCE	SWISSCA	LU	39,04	30	●	★★★★	40,11	23
BSD FRANCE 40	BANQUE SCALBERT	FR	37,19	31	●	★★★	39,66	24

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
<b>FRANCE ACTIONS SMC</b>								
Performance moyenne brute sur un an : 62,60 %								
NESTOR FRANCE FONDS B	NESTOR INVESTME	LU	161,59	1	★★★★	★★★★	140,88	2
CIC A.M. VALEURS NOUVE	CIC-UE	FR	153,89	2	★★★★	★★	196,37	1
UNI-REGIONS	CREDIT AGRICOLE	FR	113,85	3	★★★	★★★	94,68	8
CDC MEDIANES	CDC	FR	102,12	4	★★	★★★★	88,65	12
SANPAOLO ACTIONS COMPT	BQ SANPAOLO	FR	100,85	5	★★	★★★★	87,99	14
PORTEF FRANCE AVE	CREDIT INDUSTRI	FR	97,78	6	★★	★★★★	104,03	6
PASQUIER AVENIR	BIMP	FR	91,80	7	★★	★★★★	94,04	9
FRANCE FUTUR	BFT	FR	89,40	8	★★	*	122,58	3
PERSPECTIVE	BANQUE WORMS	FR	88,89	9	★★	*	121,11	4
HORIZON MIDCAP FRANCE	ROTHSCHILD & CO	FR	87,17	10	★★	★★	111,02	5
DEXIA AVENIR	DEXIA ASSET MAN	FR	86,50	11	★★	★★★★	90,05	11
INDOCAM AVENIR FCE	CREDIT AGRICOLE	FR	85,20	12	★★	★★★	99,18	7
UFF CROISSANCE PME	UNION FINANCIER	FR	78,16	13	★★	★★	57,46	29
PARIBFRAEMERC	PARIBAS	FR	75,65	14	★★	★★★	93,45	10
FRANCE EXPANSION C	BQ OBC - BQ NSM	FR	74,96	15	*	★★★★	66,60	24
AGF INVEST	AGF	FR	73,45	16	*	★★★	88,07	13
AXA SCND MARCOMC	AXA INVESTMENT	FR	73,21	17	*	★★★★	80,66	15
ODDO AVENIR (C)	ODDO & CIE	FR	71,70	18	*	★★★★	77,15	18
EUROPE REGIONS	CIC	FR	68,47	19	*	★★★★	77,79	17
BNP ACTMIDCAP FCE	BNP	FR	67,86	20	*	★★★	77,99	16
CPR MIDDLE-CFR	CPR GESTION	FR	67,54	21	*	★★★★	70,52	21
ETOILE SM	CREDIT DU NORD	FR	62,07	22	*	★★★★	61,16	26
FRUCTISDMARCC	GROUPE BANQUES	FR	61,83	23	*	★★★★	69,97	22
FOCUS GT UNWELT TECHNO	LGT INVEST KAPI	GR	61,48	24	*	*	38,55	44
RG ACTIONS SMAR	GROUPE ROBECO F	FR	61,04	25	*	★★★★	62,17	25
MIDFRANCE	FINANCIERE ATLA	FR	60,55	26	*	★★★	72,45	19
OUEST ACTREGIONS	CIO	FR	59,56	27	*	★★★	72,33	20
SOGE LUX EQTIES. FRN. OPP	SOCIETE GENERAL	LU	57,18	28	*	★★★★	55,32	31
CRMUTMID-ACTFRA	CREDIT MUTUEL	FR	56,80	29	*	★★★★	55,30	32
CARDIF ACTOPPSI	CARDIF-CIE BANC	FR	55,34	30	*	★★★★	60,82	27
MMA PERSPECTIVES	MUT DU MANS	FR	55,11	31	*	★★★	66,61	23
INVESCO FRANCECA	INVESCO FRANCE	FR	53,14	33	*	★★	38,97	43
PATRIMOINE SECOND MARC	EIFB	FR	52,81	34	*	★★★★	60,18	28
CROISSANCE ACTIONS	ABEILLE VIE	FR	52,30	35	*	★★★★	47,39	37
OBJECTIF SECOND M	LAZARD FRÈRES	FR	50,34	36	*	★★	35,17	46
ST-HONORE PME	CIE FIN ED ROTH	FR	50,03	37	*	★★★★	46,97	38
PARIS MID CAC - PRICE	SBF	FR	48,67	38	*	★★★★	48,64	35
FRANCE - MID CAC	SBF	FR	48,38	39	*	★★★★	48,20	36
ENTAVENIR C	BANQUE VERNES	FR	48,04	40	*	★★★★	44,02	40
PROVALOR FRANCE	PROVALOR	FR	46,39	41	*	★★★★	42,59	41
SOGE LUX EQUFRANCE	SOCIETE GENERAL	FR	45,07	42	●	★★★★	45,62	39
SG FRANCE OPPORTC.	SOCIETE GENERAL	FR	42,27	43	●	★★★★	37,42	45
AC + FRANCE	GERER CONSEIL	FR	42,10	44	●	★★★	51,03	33
ETOILE OPPORTUNITES	CREDIT DU NORD	FR	42,09	45	●	★★★	49,80	34
ORSAY DECOUVERTE FRANC	BANQUE D'ORSAY	FR	39,25	46	●	●	56,86	30
BNP EQUITY FRANCE CAP	BNP	FR	39,15	47	●	★★★★	39,19	42
AGF OPPORTUNITES	AGF (ASSURANCES	FR	38,88	48	●	★★★	31,39	48
GAN DYNAMISME	GAN	FR	37,12	49	●	★★★★	34,95	47
NATEXIS QUANTCTIONS F	NATEXIS	FR	33,21	50	●	★★★★	29,11	49

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
<b>ROYAUME-UNI ACTIONS</b>								
Performance moyenne brute sur un an : 11,12 %								
CAPEL CURE SHARP ETHIC	CAPEL CURE SHAR	UK	51,76	1	★★★★	★★★★	47,59	1
BRITISH EMPIRE SECS.	FRIENDS IVORY &	UT	49,57	2	★★★★	*	38,85	4
STJAM.UK GEN.PROGVAC.	ST JAMES'S PLACE	UK	43,27	3	★★★★	★★	37,51	6
FRAMLINGTON-MANAGED PO	FRAMLINGTON UNI	UK	37,50	4	★★★★	★★★★	37,33	7
M&G SECS.MANAGED GW.FD	M & G SECURITE	UK	36,83	5	★★★★	★★★	33,50	11
LLOYDS TSB ENVIRONMNTL	LLOYDS TSB UNIT	UK	36,36	6	★★★★	*	44,01	2
CAPEL CURE SHARP POOLE	CAPEL CURE SHAR	UK	36,25	7	★★★★	★★★	38,89	3
SCOT.MUT.SELV.OPPOR.AC	SCOTTISH MUTUAL	UK	35,60	8	★★★	★★★★	34,96	9
JUPITER FINANCIAL OPPS	JUPITER UNIT TR	UK	34,68	9	★★★	★★★★	35,21	8
NEWTON INTREPID FD.INC	NEWTON FUND MAN	UK	33,90	10	★★★	★★★	28,69	24
JUP.FD.OF INV.TRUSTS	JUPITER UNIT TR	UK	33,16	11	★★★	★★★	30,58	18
HSBC UK GW	HSBC UNIT TRUST	UK	32,75	12	★★★	★★	37,90	5
DEUTSCHE EQUITY INC.TS	MORGAN GRENPELL	UT	32,09	13	★★★	★★	26,82	28
SANWA UK GROWTH FUND	SANWA INTERNATI	UK	31,94	14	★★★	★★	28,77	22
EQT.UT.MGRS.EQT.TST.OF	EQUITABLE UNIT	UK	31,44	15	★★★	★★★	28,37	25
SINGER&FRIED INVESTMEN	SINGER & FRIEDL	IR	31,07	16	★★★	★★★★	31,56	15
MONKS INV.TRUST	BAILLIE GIFFORD	UT	30,77	17	★★★	★★★★	31,19	16
CCS.HALLMARK GW.P/F IN	CAPEL-CURE MYER	UK	30,51	18	★★★	★★★★	32,23	14
CLEMED.SPC.SITS.TST.	CLERICAL MEDICA	UK	29,64	19	★★★	★★★★	30,87	17
THD.NEEDLE ADVTUS.MGD	THREANEEDLE INV	UK	29,62	20	★★★	★★★★	29,77	20
CANADA LIFE BALANCED	CANADA LIFE UNI	UK	29,40	21	★★★	★★★	25,71	32
PERP.WLD.GW.PRTFAC	PERPETUAL UNIT	UK	29,31	22	★★★	★★★★	27,64	26
SMITH & WILLIAMSON GRO	SMITH & WILLIAM	UK	29,21	23	★★★	★★	33,42	12
FAMILY ASSET TST.AC	FAMILY INVESTME	UK	29,02	24	★★★	★★	32,32	13
DEKA-GROSSBRITANIEN	DEKA (DEKA-GRUP	GR	28,88	25	★★★	★★	33,99	10
TR PROPERTY INV.	HENDERSON INVES	UT	28,71	26	★★★	*	23,06	40
NORWICH MASTER TRUST	NORWICH UNION T	UK	28,55	27	★★★	★★★★	26,40	30
FRAMLINGTON-UK GROWTH	FRAMLINGTON UNI	UK	28,37	28	★★★	★★★★	29,37	21
EQT.SPECIAL SITS.FD	EQUITABLE UNIT	UK	28,13	29	★★★	★★	24,98	36
CGU TST.MGRS.HM.MAKER	COMMERCIAL UNIO	UK	26,30	30	★★★	★★★★	27,26	27

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
<b>INTERNATIONAL ACTIONS</b>								
Performance moyenne brute sur un an : 31,87 %								
LOMBARD ODIER IMMUNOLO	LOMBARD ODIER F	CH	110,92	1	★★★★	★★★★	110,95	1
HYPO INV BIO PHARMA	HYPO-INVEST	GR	74,37	2	★★★★	★★★	71,81	5
UNICO FINL.KD FONDS	UNICO FINANCIAL	LU	72,88	3	★★★★	★★★	62,99	9
GENERALINVEST CROISS C	BANQUE GENERALE	LU	69,14	4	★★★★	★★	56,72	15
EQT.ETHICAL FD	EQUITABLE UNIT	UK	67,79	5	★★★★	★★★★	66,38	6
DWS INTERVEST	DWS	GR	66,77	6	★★★★	★★★★	72,35	4
IENA GESTION INTERNATI	BANQUE DE FINAN	FR	63,38	7	★★★★	★★★★	65,62	8
GAMAX MAXI-FONDS INTL	GAMAX MANAGEMEN	LU	60,78	8	★★★★	●	82,20	2
DIREKTFRS WELT AKTIEN	ALLGEMEINE DEUT	GR	59,98	9	★★★★	*	75,47	3
PAN HOLDINGS	PAN HOLDINGS	LX	59,23	10	★★★★	★★	48,54	33
GESTIELLE WORLD COMM	GESTIELLE SPA	IT	57,40	11	★★★	★★★	61,33	10
DWS CH AKTIEN	DWS	GR	57,28	12	★★★	★★★★	58,38	14

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
ST-HONORE INV	CIE FIN ED ROTH	FR	56,83	13	★★★★	★★★★	53,78	19
SMH INTL.UBS FONDS	SMH INVEST	GR	56,40	14	★★★★	★★	66,25	7
JUPITER GLOBAL OPPORTU	JUPITER UNIT TR	UK	55,82	15	★★★★	★★★★	59,30	13
CONSERVSTHONORE	CIE FIN ED ROTH	FR	55,28	16	★★★★	★★	48,85	31
KBC ECO FUND	KBC	BL	54,92	17	★★★★			



Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an	Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
<b>JAPON ACTIONS</b> Performance moyenne brute sur un an : 57,14 %																	
FLEMING JAPANESE SMCOS	JARDINE FLEMING	UT	123,34	1	*****	*	148,26	1	MORGAN GRENFELL ASIAN	MORGAN GRENFELL	IR	46,50	8	***	***	41,32	14
DRESDNER RCM JAPAN SPE	DRESDNER RCM	UK	112,07	2	*****	***	129,65	2	FID.FDS.ASIAN SPSIT.GL	FIDELITY FUNDS	LU	46,45	9	***	**	55,15	6
BAILLIE GIFF JAPAN	BAILLIE GIFFORD	UT	111,63	3	*****	****	118,56	5	LLOYDS TSB.PAC.INC.	TSB UNIT TRUSTS	UK	46,08	10	***	**	36,57	28
S&P JAPAN GW.FUND	SAVE & PROSPER	UK	103,55	4	*****	*	127,45	3	EDINBURGH DRAGON TST.	EDINBURGH (EFM)	UT	45,65	11	***	****	43,04	13
FLEMING JAPANESE FUND	FLEMING FUND MA	LU	102,07	5	*****	**	116,75	6	BAR.EASTERN TRUST AC	BARING FUND MAN	UK	45,14	12	***	****	43,63	12
HILL SAMUEL JAPANESE T	HILL SAMUEL UNI	UK	100,41	6	*****	****	102,44	9	FLAG CHINA	FLEMING FUND MA	LU	45,03	13	***	*	57,03	5
MORGAN GRENFELL JAPAN	MORGAN GRENFELL	GR	99,46	7	****	***	108,94	8	MARTIN CURRIE PACIFIC	MARTIN CURRIE	UT	44,32	14	***	**	35,77	32
FIDELITY JAPANESE VALU	FIDELITY	UT	95,48	8	****	!	127,06	4	LO INVEST PAC.RIM (DIS	LOMBARD ODIER F	CH	43,62	15	***	****	45,59	11
CAN.LF.MAN.JAPANESE GW	CANADA LIFE UNI	UK	93,06	9	****	**	80,99	19	INVESCO GT ASIA (NIC'S	LGT ASSET MGMT	FR	43,46	16	***	****	39,94	18
BAILLIE SHIN NIPPON	BAILLIE GIFFORD	UT	91,98	10	****	*	113,77	7	ASIAVAL	ROTHSCHILD & CO	FR	43,44	17	***	****	40,65	16
L&G UT.JAPE.TST.	LEGAL & GENERAL	UK	91,50	11	****	****	88,60	16	DH TAIPAN PORTFOLIO	DARIER & HENTSC	CH	43,44	18	***	***	48,63	10
NIKKO GLB.UMBR.JASDAQ	NIKKO BANK	CH	91,22	12	****	***	80,88	20	FLEM FF CHINA	PARENT FLEM FF	US	43,29	19	***	●	57,03	4
DEUTSCHE FD.JAPAN GW	MORGAN GRENFELL	UK	91,01	13	****	****	83,80	17	OPPENHEIM EAST ASIA SP	OPPENHIEM KAPIT	GR	42,30	20	***	**	36,06	30
FID.INV.FID.JAP	FIDELITY INVEST	UK	88,05	14	****	****	92,59	11	BRITANNIC PAC.GW.AC.FD	BRITANNIA FUND	UK	40,67	21	***	****	38,25	21
SUN LIFE OF CANADA JAP	SUN LIFE OF CAN	UK	85,90	15	****	****	89,65	14	UBS(CH)EQ.FD.EMRG.ASIA	UBS	CH	39,96	22	***	****	32,69	37
JAPACIC	UE CIC	FR	85,45	16	****	●	62,48	46	ATLAS CHINE SI	FINANCIERE ATLA	FR	39,90	23	***	***	35,24	33
CCS.JAP.GW.AC.FD	CAPEL-CURE MYER	UK	85,05	17	****	****	89,90	13	ROYAL LONDON FAR EAST	ROYAL LONDON UN	UK	39,30	24	***	****	39,63	19
FIDELITY P.A. JAPAN FU	FIDELITY FF FUN	LU	82,34	18	****	***	89,42	15	DRES.RCM TGR.TST.AC	DRESDNER RCM FU	UK	39,17	25	***	****	37,33	24
PARTNER JAPAN	BFSC	UK	80,41	19	****	*	97,93	10	MORGAN GREN ASIAN TRAD	MORGAN GRENFELL	UK	39,12	26	***	****	37,49	23
ST-HONORE PACIFI	CIE FIN ED ROTH	FR	80,11	20	***	****	73,77	27	GOVETT ASIAN RECOVERY	GOVETT	UK	39,02	27	***	****	37,11	26
CS EQ.FD.JAP.MEGATREND	CREDIT SUISSE	CH	78,06	21	***	****	75,04	24	CSUI.ORIENT AC. DEAD	CREDIT SUISSE A	CH	36,32	28	***	****	37,27	25
SCHRODER RETL JAPAN EN	SCHRODER UNIT T	UK	77,11	22	***	**	90,11	12	FID.CTRY.SLT.HK.	FIDELITY FUNDS	LU	35,58	29	***	***	40,60	17
STEW.IVORY JAPAN FD.AC	STEWART IVORY U	UK	77,01	23	***	****	77,03	21	GARTMORE ASIA PACIFIC	GARTMORE FUND M	GR	35,41	30	***	***	30,98	39
EDINBURGH JAPAN IT. SU	EDINBURGH (EFM)	UT	76,18	24	***	***	62,21	48	<b>MARCHÉS ÉMERGENTS ACTIONS</b> Performance moyenne brute sur un an : 29,09 %								
FRAM.JAP.&GEN.FD.AC	FRAMLINGTON UNI	UK	74,31	25	***	***	81,75	18	BAI OST MITEIGENTUMSAN	CAPITAL INVEST	AU	90,00	1	*****	****	82,53	1
SCOT.EQT.JAPAN CL.A AC	SCOTTISH EQUITA	UK	74,25	26	***	****	76,31	22	ABN AMRO GLB.EMRG.MKTS	ABN AMRO	LX	74,97	2	*****	****	77,09	3
STD.LF.JAPAN TST.AC	STANDARD LIFE T	UK	74,04	27	***	**	62,82	43	GARTMORE EMERGING MARK	GARTMORE FUND M	GR	66,97	3	*****	**	79,53	2
RYL.LDN.JAPAN GW	ROYAL LONDON UN	UK	72,96	28	***	****	68,74	29	F&F SELECT NUOVI MERCA	FINANZA E FUTUR	IT	61,62	4	*****	****	59,94	4
FRIENDS PROV TOKYO INC	FRIENDS PROVIDE	UK	72,11	29	***	****	76,04	23	ABDN.FRONTIER MKTS	ABERDEEN PROLIF	UK	57,35	5	*****	****	52,87	8
P.I.F. JAPANESE EQUITI	PICTET & CIE	CH	71,48	30	***	***	63,84	39	FFF EMRG. MKTS. DEB (\$	FLEMING FUND MA	LU	53,03	6	*****	!	33,91	30
									CG PAYS EMERGENTS	COMGEST	FR	52,85	7	*****	****	57,07	5
									CARMIGNAC EMERGEN	CARMIGNAC GESTI	FR	51,09	8	****	****	54,99	6
									MAGELLAN	COMGEST OFIVALM	FR	49,58	9	****	****	54,34	7
									GENERALINVEST EMRG.MKT	BANQUE GENERALE	LU	44,73	10	****	**	35,33	25
									GESTICREDIT MERCATI EM	GESTICREDIT SPA	IT	44,68	11	****	*	33,56	31
									GART.EMRG.MKTS.STGY	GARTMORE FUND M	UK	44,36	12	****	***	50,14	9
									STEW.IVORY EMRG.MKTS	STEWART IVORY U	UK	43,32	13	****	****	41,99	11
									RSA EMERGING MARKETS	RSA	IT	41,25	14	****	*	31,45	41
									GESTIELLE EMRG.MKTS	GESTIELLE SPA	IT	39,18	15	****	****	36,51	21
									FFF EMERGING MARKETS (	FLEMING FLAGSHI	LX	38,87	16	****	****	40,98	13
									DIT DRES.GLB.EMRG.MKTS	DIT (DIT-GRUPPE	GR	38,73	17	****	****	40,99	12
									ING EMRG.MKTS.EQUITY	ING SVILUPPO GE	IT	38,52	18	****	***	32,42	38

## Un semestre difficile pour les fonds obligataires

UN PLACEMENT de père de famille ? Comme en 1994, les souscripteurs des fonds obligataires ont constaté qu'ils n'étaient pas à l'abri de baisses pendant des périodes plus ou moins longues. Sans être aussi catastrophique qu'en 1994, le premier semestre 2000 a été particulièrement néfaste pour eux. Une grande majorité affiche, sur douze mois, des performances négatives. Ces produits sont pénalisés par la remontée des taux longs intervenue en 1999 et l'extrême nervosité des marchés obligataires depuis le début de l'année.

Le rendement des bunds allemands émis à dix ans, l'indice de référence dans la zone euro, qui était tombé à 3,60 % en janvier 1999, a grimpé à 5,36 % à la fin décembre. Il n'a pas cessé de jouer au yo-yo depuis. Il a atteint un sommet le 18 janvier à 5,64 %, puis s'est détendu jusqu'à moins de 5,2 % début avril, pour remonter au-dessus de 5,4 % en mai. Par la suite, le rendement des emprunts d'Etat allemand a une nouvelle fois baissé pour s'établir en dessous de la barre des 5,1 %, la fin du mois de juin étant marqué par un nouvel accès de fièvre. En France, les obligations d'Etat ont suivi la même tendance, l'écart entre les taux allemands et français ayant légèrement augmenté ces derniers mois. Aux Etats-Unis, les rendements des bons du Trésor émis à 30 ans ont évolué au premier semestre dans une fourchette extrêmement large : entre 5,7 % et 6,3 %.

### SORT INCERTAIN

La grande volatilité des marchés obligataires européens devrait encore se poursuivre dans les prochains mois « tant que le processus de hausse des taux directeurs n'est pas achevé », estime Alain Sueur, stratège du CIC. La Banque centrale européenne (BCE) a déjà augmenté par cinq fois ses taux directeurs depuis l'automne 1999, et elle devrait durcir encore sa politique monétaire d'ici à la fin de l'année, afin de juguler tout retour de l'inflation alors que la croissance devrait s'affirmer sur le Vieux Continent. D'ici là, « le sort de l'obligataire européen restera étroitement lié à celui de l'obligataire américain », note M. Sueur. C'est dire qu'il risque d'être très incertain, alors que la mise en place de taux variables par la BCE pour le refinancement des banques va augmenter la volatilité sur les marchés monétaires et obligataires.

Outre-Atlantique, les observateurs ne sont pas tous d'accord sur l'attitude que devrait adopter la banque centrale américaine. Tant que des signes tangibles d'un ralentissement économique n'auront pas

été durablement observés, la Réserve fédérale sera probablement tentée de poursuivre le resserrement de sa politique monétaire. « La banque centrale américaine ne pourra pas laisser l'économie croître comme ces derniers mois sans réagir », juge Alain Bokobza, stratège à la Société générale.

Dans ce contexte incertain, bien peu de gérants obligataires sont parvenus à réaliser de bonnes performances. Les fonds à long terme européens ont subi de plein fouet les soubresauts des marchés. Ils sont en effet particulièrement sensibles aux évolutions des taux d'intérêt. Toute hausse des rendements fait chuter le prix des obligations, ce qui a pour effet de déprécier les portefeuilles obligataires. Seuls les fonds privilégiant les obligations à court terme sont parvenus à passer à travers les gouttes. Toutefois, même dans cette catégorie, quelques gérants ont mis en place des stratégies audacieuses pour gonfler leurs performances. Oudart obligataire, qui se place dans le peloton de tête de la catégorie obligations moyen terme, détient ainsi une part non négligeable de son actif en obligations convertibles. Ces produits hybrides entre une action et une obligation permettent de profiter des hausses de la Bourse, mais ils baisseraient en cas de correction sur les Bourses.

Une autre famille de fonds tire son épingle du jeu : celle qui regroupe les produits misant sur les obligations du monde entier. Ils investissent sur des titres libellés essentiellement en dollars ; ils ont donc pu profiter de la force du billet vert contre l'euro. Toutefois, en dépit de facteur de soutien, la progression moyenne de ces produits est décevante. Elle s'élève à seulement 4,50 % et beaucoup de fonds sont dans le rouge.

La mauvaise passe risque de durer. A court terme, les marchés obligataires ne peuvent compter que sur une sévère correction sur les marchés d'actions pour se redresser nettement. Une baisse brutale des Bourses conduirait probablement les investisseurs à se réfugier sur les obligations, qui apparaissent comme un placement plus sûr lors des bourrasques boursières. En attendant, les gestionnaires commencent doucement à se porter sur les obligations et rééquilibrent leurs portefeuilles en faveur des titres à taux fixe, observent les analystes de Merrill Lynch. Ils anticipent un ralentissement en douceur de l'économie américaine et donc des taux d'intérêt un peu moins élevés.

J. Mo.

JUSQU'À 185% DE LA HAUSSE DU CAC 40\*  
OU JUSQU'À 100% DU CAPITAL GARANTI.  
À VOUS DE CHOISIR.

## NOUVELLE GAMME BEAU FIXE. PLACER SON ARGENT EN BOURSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SÛR.

- > Dynamiser son épargne n'implique pas forcément de prendre beaucoup de risques. Les placements financiers Beau Fixe permettent, au terme de 3, 6 ou 8 ans, de valoriser un capital sur le marché des actions en toute sécurité ou avec un risque limité et connu dès le départ.
- > Et pour vous permettre de choisir le placement adapté à vos objectifs, nous vous proposons nos formules Beau Fixe qui se distinguent par leur indice de référence, leur niveau de garantie du capital, leur échéance et leur cadre fiscal.
- > Le nombre de parts des placements Beau Fixe étant limité, la souscription peut être close à tout moment.

Contactez rapidement l'une de nos agences ou appelez,  
du lundi au vendredi de 9h à 18h, au **N° Vert 0 800 110 130**

\*Moyenne des hausses du CAC 40 constatées tous les semestres.





Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
BARING EMERGING WORLD	BARING FUND MGR	UK	37,94	19	****	****	40,54	14
BARING INTL. GBL. EMERG	BARING FUND MGR	IR	37,76	20	****	****	38,84	17
PRT.FD.MAN.EMRG.MKTS	PORTFOLIO FUND	UK	37,31	21	****	*	28,61	56
LLDS.TSB.BK.(LX).LA.EQ	LLOYDS	UK	37,27	22	****	***	33,01	34
SAVE & PROSPER EMER MA	SAVE & PROSPER	UK	37,17	23	****	***	43,44	10
SBS EMERVAL	SBC BRINSON	FR	36,66	24	***	***	32,98	35
FONDINVEST PAESI EMRG.	FONDINVEST RISP	IT	36,66	25	***	****	35,96	24
ABDN.PRL.FL.EMRG.MKTS	ABERDEEN PROLIF	UK	36,40	26	***	****	39,06	16
BLEVINS FRANK SPC.OPPS	BLACKSTONE FRAN	UK	36,14	27	***	****	39,11	15
GEODE PAESI EMERGINTI	GESIVENETO	IT	35,18	28	***	***	30,91	43
CREDIT SU EQTY EMERGIN	CREDIT SUISSE F	CH	34,60	29	***	****	35,24	26
CS EQ.(LUX)EM.MKTS.B	CREDIT SUISSE	CH	34,43	30	***	****	36,74	20

## EUROPE DE L'EST ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 38,22 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
TEMPLETON EOS.EURO FD	TEMPLETON	UK	75,68	1	***	**	58,59	4
PIONEER EMERGING EUROP	PIONEER MANAGEM	IR	68,59	2	***	****	69,08	2
FIRST RUSSIAN FRNTR	PICTET & CIE	UT	67,25	3	***	**	80,60	1
ACTIONS NV EUROPE	FINAMA ASSET MG	FR	62,54	4	**	*	42,39	14
ABN AMRO GBL.EMRG.MKTS	ABN AMRO	LX	60,96	5	**	****	66,95	3
DWS DB OSTEUROPA	DWS	GR	59,40	6	**	**	50,97	7
ATLAS EUROPE DE L'EST	FINANCIERE ATLA	FR	54,17	7	**	●	33,19	21
BARING EASTERN EUROPE	BARING FUND MGR	UK	48,56	8	*	****	46,29	11
CORDIUS INVT.EMRG.EURO	ARTESIA-BACOB-C	BL	47,22	9	*	****	51,72	5
FFF EMERGING EUROPE	FLEMING FUND MG	LX	46,66	10	*	****	49,98	8
RAIFFEISEN-OSTEUROPA-A	RAIFFEISEN KAPI	AU	43,92	11	*	****	47,36	10
EM OSTEUROPA	UNION INVESTMEN	LU	43,73	12	*	****	45,82	12
BACOB INV EMERGING EUR	BACOB FUND MGRS	BL	43,06	13	*	**	51,72	6
ES-INVT.EQTIES.ETN.EU	BQ CGER	FR	42,92	14	*	***	49,30	9
CENTRAL EUROPEAN GW	CREDIT SUISSE I	UT	38,40	15	*	****	37,05	17
INDOCAM EURONLLE	CREDIT AGRICOLE	FR	37,79	16	*	****	36,88	18
HUNGARY - BUX	BUX	HG	36,60	17	*	****	38,96	16
UBS(CHEQ.FD.ETN.EU. D	UBS	CH	36,42	18	*	***	41,05	15
DANUBIA-INVEST FUND	ERSTE SPARINVES	AU	35,47	19	*	**	44,32	13
BNP ACTIONS CENTRE EUR	BNP	FR	34,52	20	*	*	22,33	34
FFF EAST EUROPEAN EURO	FLEMING	UK	33,81	21	●	****	34,90	20
OST-AKTIV A	CAPITAL INVEST	AU	33,11	22	●	****	35,46	19
AUSTRIA - CECE SHARE C	AUSTRIA	AU	31,49	23	●	****	29,16	26

## TECHNOLOGIE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 89,11 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
FINSBURY TECHNOLOGY	FINSBURY	UT	255,04	1	*****	****	234,72	1
CIL CLARIDEN BIOTECH E	CLARIDEN INVEST	IR	192,68	2	****	****	174,02	3
HENDERSON TECHNOLOGY	HENDERSON INVES	UT	186,11	3	***	****	177,15	2
ST HONORE TECHNO	ROTHSCHILD & CI	FR	141,27	4	**	*	94,90	17
HEND.INVRS.GLB.TECH.FD	HENDERSON INVES	UK	137,45	5	**	***	155,60	4
SCOT.EQT.TECH.AC.A RET	SCOTTISH EQUITA	UK	131,94	6	**	****	137,63	5
SCGN.RET.TECHNOLOGY FD	SOCIETE GENERAL	UK	120,72	7	**	****	129,23	7
ABN AMRO FD.GLB.INFO	ABN AMRO LUXEMB	LU	117,42	8	**	****	114,95	11
ABERDEEN PROLIFIC TECH	ABERDEEN PROLIF	UK	110,81	9	**	***	132,36	6
CARMIGNAC TECHNI	CARMIGNAC GESTI	FR	109,33	10	**	*	78,42	28
G-EQ TECHNOLOGY EQUITY	BANQUE GENERALE	BL	109,07	11	**	****	114,63	12
DIT BIOTECHNOLOGIE	DIT (DIT-GRUPPE	GR	107,78	12	**	**	79,51	26
KAPITALFD LK-NEW GROWT	KUNDEN BANQUE I	GR	104,05	13	*	****	101,18	14
CIL CLARIDEN TECHNOLOG	CLARIDEN INVEST	IR	102,90	14	*	**	115,15	10
DWS TECHNOLOGIEFONDS	DWS	GR	102,27	15	*	***	89,69	20
DIT TCHG.FONDS	DIT (DIT-GRUPPE	GR	102,12	16	*	****	98,23	16
TECHNO-GAN	GAN	FR	101,23	17	*	***	81,91	24
UBS (LUX) EQ.FD.TECH	UBS	CH	100,57	18	*	****	107,22	13
FLEM.FLAGSHIP US EMRG.	FLEMING	LX	98,47	19	*	*	128,14	9
FFF US EMRG.TECHS.FD	FLEMING	LX	97,18	20	*	*	128,14	8
DEXIA EQ B MULTIMEDIA	DEXIA ASSET MAN	BL	96,71	21	*	****	88,77	21
DELBRUECK SPEZIAL UNIO	UNION-INVEST	GR	95,97	22	*	***	83,59	23
SHARE TECHNET	BEARBULL	BL	90,75	23	*	****	89,97	19
ADITEC	ADIG	GR	88,77	24	*	****	78,98	27
EUROM. HIGH TECH EQ. F	EUROMOBILIARE F	IT	88,58	25	*	****	86,49	22
KBC EQUITY FD TECHNOLO	KBC	BL	86,98	26	*	***	91,43	18
UNITED STATES - H&Q TE	UNITED STATES H&	US	82,26	27	*	**	99,55	15
HYPO TELE-GLOBAL	HYPO-INVEST LUX	LU	79,82	28	*	****	71,02	33
DIT MULTIMEDIA	DIT (DIT-GRUPPE	GR	75,51	29	*	****	72,37	32
UNITED STATES - NASDAQ	NASDAQ	US	74,83	30	*	****	80,38	25

## EUROPE OBLIGATIONS MOYEN TERME

Performance moyenne brute sur un an : -3,13 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
OUdart OBLIGD	VIA BQ ICB OUDA	FR	7,79	1	*****	***	6,86	1
FORFALYS 5 - FEV 98	LA POSTE	FR	5,10	2	*****	**	6,19	2
DB OBLIG FRANCE	DEUTSCHE BANK	GR	3,26	3	*****	***	2,74	4
ASSURECROISS	CDC	FR	3,21	4	*****	**	3,90	3
INDBONDS C	CREDIT AGRICOLE	FR	2,00	5	****	***	2,28	5
ARCA OBLIGAZIONE EURO	ARCA	IT	1,74	6	****	****	1,83	6
BAER MB.DM BOND FUND B	JULIUS BAR	LX	1,25	7	****	***	1,39	7
INDOCAM GVAR2	CREDIT AGRICOLE	FR	1,19	8	****	****	1,23	8
UNI-MT	BQ SANPAOLO	FR	0,80	9	****	****	0,80	9
THESORA C	LA POSTE	FR	0,70	10	****	***	0,60	11
CENTRALE LONG BOND EUR	LA CENTRALE FON	SP	0,63	11	****	****	0,64	10
IENA OBLIG INTERNATION	BANQUE DE FINAN	FR	0,50	12	****	****	0,45	12
VICTORIA EUORENT	VICTORIA	GR	0,13	13	***	****	0,15	13
DEXIA PATRIM CONSERVAT	DEXIA ASSET MAN	LX	0,10	14	***	**	0,08	14
SUD HORIZON	LYONNAISE DE BQ	FR	0,04	15	**	****	0,04	15
GROUPAMA OBLIGAT	FINAMA ASSET MG	FR	-0,03	16	**	**	-0,02	16
DIAPAZE MAI 2001	SOCIETE GENERAL	FR	-0,11	17	**	●	-0,07	17
LION OBLIG SECURITE	CREDIT LYONNAIS	FR	-0,26	18	**	***	-0,29	19
CNP COURT TERME	CNP ASSUR	FR	-0,29	19	**	**	-0,23	18
PARIBAS OBLIPLUS	PARIBAS	FR	-0,35	20	**	**	-0,40	22
UNION CAPITALISAT	UE CIC	FR	-0,49	21	**	**	-0,40	21
SELECT TAUX	SOCIETE GENERAL	FR	-0,53	22	**	*	-0,39	20
CREDIS FRAEURO	CREDIT SUISSE A	FR	-0,65	23	**	**	-0,77	27
MMA PREMCATEG C	MUT DU MANS	FR	-0,68	24	**	***	-0,75	26
OBLITYS	LA POSTE	FR	-0,70	25	**	***	-0,78	28
VR-VERMOEGENS FONDS	UNION-INVEST	GR	-0,72	26	**	****	-0,71	25
RIVAUD OBLIGATIONS	BANQUE COMMERCI	FR	-0,76	27	**	**	-0,57	23
CAPITALGEST BOND EUROP	UNIGEST SPA	IT	-0,79	28	**	***	-0,88	31
ISIS BELG.BDS.CAPTL	BANQUE DEGROOF	LU	-0,83	29	**	*	-0,58	24
PLACCAPITALISAT	BQ NSM	FR	-0,84	30	**	****	-0,86	30

## EUROPE OBLIGATIONS LONG TERME

Performance moyenne brute sur un an : -2,91 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
LEUMI LONG TERME C	BQ LEUMI F	FR	8,53	1	*****	****	8,45	1
METZLER GLOBAL BD	METZLER	GR	7,35	2	*****	***	6,46	2
RW 1 FUND	RAIFFEISEN KAPI	AU	7,00	3	*****	**	5,82	3
CARDIF OBLIGATIONS EUR	CARDIF	FR	4,93	4	*****	****	4,94	4
G-BD.CAP.RENTINVEST	FORTIS	PB	2,42	5	****	***	2,77	5
CDC CONVERGENCE C	CDC GESTION	FR	1,36	6	****	***	1,17	6
DIT EUROZINS	DIT (DIT-GRUPPE	GR	0,43	7	****	**	0,48	7
ADIREPA	ADIG	GR	0,33	8	****	**	0,29	9
DIT MAGDEBURG WERTFUND	DIT (DIT-GRUPPE	GR	0,30	9	****	***	0,32	8
FINOBLIG	COURCOUX BOUVET	FR	0,00	10	****	!	0,00	10
EFI-NOTIONNEL	GROUPE CREDIT C	FR	0,00	11	****	*	0,00	11
MASTER OBLIG	CREDIT AGRICOLE	FR	-0,03	12	****	***	-0,03	12
AXA OBLIGEUROPE	AXA INVESTMENT	FR	-0,23	13	****	***	-0,22	13
TRINKAUS LUXRENT EUROP	TRINKAUS LUXEMB	LU	-0,34	14	****	**	-0,27	14
DWS EUORENTA	DWS	GR	-0,35	15	****	***	-0,33	15
DEXIA BDS GLOBAL EUR	DEXIA ASSET MAN	LX	-0,39	16	****	****	-0,38	16
STRATEGIERENDEMENT	LEGAL & GENERAL	FR	-0,58	17	****	**	-0,65	18
OFIVALMO	OFIVALMO	FR	-0,66	18	****	***	-0,60	17
PARI.INSTN.EUROPE BOND	PARIBAS	FR	-0,74	19	****	***	-0,68	19
ODDO CAPITAL MONDE	ODDO & CIE	FR	-0,76	20	****	***	-0,80	21
SOPRANE LTERME C	BACOT ALLAIN	FR	-0,77	21	****	**	-0,84	22
WUSTENROT EUROPARENT	WUSTENROT	LX	-0,83	22	****	**	-0,75	20
MMA OBLIG EUROPE	MUT DU MANS	FR	-0,99	23	****	****	-1,01	27
JP MORGAN - GBI GERMAN	JP MORGAN	UK	-1,02	24	****	**	-0,88	23
RB BELGIAN BOND	PARENT RB BELGI	BL	-1,05	25	****	**	-0,94	25
NII VARIABLE TERM	PARENT NII BOND	BL	-1,09	26	****	***	-1,10	30
MST EURO GL.BD.A	MST	UK	-1,09	27	****	***	-0,94	26

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
OFIMA EUROPE	OFIVALMO	FR	-1,12	28	***	***	-1,25	34
JP MORGAN - GBI NETHER	JP MORGAN	UK	-1,13	29	***	****	-1,06	29
R-73 FUND	RAIFFEISEN KAPI	AU	-1,18	30	***	***	-1,05	28

## FRANCE REVENU PÉRIODIQUE

Performance moyenne brute sur un an : -0,48 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
TRESPREFEQUILD	CDC - TRESOR PU	FR	17,09	1	****	**	24,18	2
PATRIMOINE PARTEN	PARIBAS	FR	14,83	2	****	!	31,94	1
PYRAMIDES REVENU	BQ VERNES ARTES	FR	14,52	3	****	****	14,70	3
ODDO GESTION DEFENSIVE	ODDO & CIE	FR	4,20	4	**	****	3,46	4
SOPRANE TRIMESTRIEL	BACOT ALLAIN	FR	0,40	5	*	****	0,41	5
EXATIS SERENITE	EXATIS	FR	-0,19	6	*	****	-0,16	6
BMM OBLIPLUS	BANQUE MARTIN M	FR	-0,41	7	*	****	-0,46	7
RENTACIC	CIC	FR	-0,55	8	*	****	-0,56	8
OBLIMAUF 2003	MAAF ASSURANCES	FR	-0,74	9	*	****	-0,67	9
ATHENA SECURITE	ATHENA BANQUE	FR	-0,93	10	*	****	-0,75	10
LEOPARD IV C	CREDIT INDUSTRI	FR	-1,39	11	*	****	-1,32	12
REVENUS TRIMESTRD	LA POSTE	FR	-1,41	12	*	***	-1,11	11
GPV VARIFONDS (C)	GPV FINANCE SA	FR	-1,67	13	*	****	-1,65	14
FEDCAPITALISATC	CREDIT MUTUEL D	FR	-1,77	14	*	****	-1,91	22
TRILION	CREDIT LYONNAIS	FR	-1,87	15	*	****	-1,68	17
HERVET OBLIREVENUS	BANQUE HERVET	FR	-1,93	16	*	***		



Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an	Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/05/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/05/2000	Rang brut sur 1 an
PRIM'100 FEVRIER 1998.....	LA POSTE	FR	21,46	27	***	****	24,35	41	UFF 39 DIVERSIFIE .....	UNION FINANCIER	FR	16,37	73	**	***	21,80	48
OBLIGEST .....	OTHER FRENCH FU	FR	21,16	28	***	**	34,07	10	LION CAC 115 .....	CREDIT LYONNAIS	FR	16,31	74	**	**	25,24	38
AQUILON .....	BANQUE PARISIEN	FR	20,98	29	***	****	21,19	50	CM OPTION EQUILC .....	CREDIT MUTUEL	FR	16,20	75	**	***	10,79	94
SOPHORA .....	BANQUE DE FINAN	FR	20,89	30	***	****	25,04	40	KALEIS EQUILIBRE C .....	LA POSTE	FR	16,19	76	**	***	10,82	93
LION PERFORMANCE 2004.....	CREDIT LYONNAIS	FR	20,82	31	***	**	30,68	18	ECURVITALITE .....	LA CAISSE D'EPA	FR	16,11	77	**	****	19,75	58
NF FLOREAL PRUDENT.....	BANQUE NATIONAL	FR	20,62	32	***	****	15,48	76	ACTILION DYNAMIQUE VIE.....	CREDIT LYONNAIS	FR	15,98	78	**	***	20,96	52
PRIM'100 JANVIER 1998 .....	LA POSTE	FR	20,56	33	***	**	27,32	30	BNP GARANTIE PEA 2001.....	BANQUE NATIONAL	FR	15,73	79	**	**	10,55	95
LION MAILLOT JAUNE 3 .....	CREDIT LYONNAIS	FR	20,46	34	***	****	15,87	75	GRADUS 50 PEA 2 .....	LA CAISSE D'EPA	FR	15,70	81	**	****	12,68	85
ACTIONS 50 .....	CREDIT LYONNAIS	FR	20,35	35	***	****	21,41	49	CIAL GESTDYNAMIQ .....	CREDIT INDUSTRI	FR	15,63	82	**	****	17,48	66
STRATEGIS EQUIL .....	BANQUE NATIONAL	FR	20,12	36	***	**	30,72	17	KALEIS SERENITE C .....	LA POSTE	FR	15,61	83	**	**	6,07	111
AGF CONVERTIBLE (C) .....	AGF (ASSURANCES	FR	19,96	37	***	**	30,32	20	LION GARANTI PEA EURO .....	CREDIT LYONNAIS	FR	15,56	84	**	****	16,80	70
OPEN GARANTIE ACTIONS .....	SINOPIA ASSET M	FR	19,83	39	***	****	14,70	78	HORIZON EQUILIBRE .....	ROTHSCHILD & CO	FR	15,50	85	**	***	21,15	51
VICTOIRE DYNAMIQUE .....	ABEILLE VIE	FR	19,83	40	***	****	16,01	74	LION ALTERNATIVE 97 .....	CREDIT LYONNAIS	FR	15,47	86	**	****	11,16	92
NF FLOREAL DYNAMIQUE.....	BANQUE NATIONAL	FR	19,66	41	**	•	36,62	8	SELECT EQUILIBRE 2 .....	SOCIETE GENERAL	FR	15,30	87	**	****	14,99	77
ECUREUIL HARMONIE .....	LA CAISSE D'EPA	FR	19,64	42	**	****	22,47	45	VALEURS DE FRANCE .....	BRED BQ POPULAI	FR	15,11	88	**	****	12,80	83
SELECT DYNAMIQUE .....	SOCIETE GENERAL	FR	19,56	43	**	***	27,47	29	AVENIR ALIZES C .....	CREDIT MUTUEL	FR	15,04	89	**	***	10,43	96
ACTIONS 90 .....	CREDIT LYONNAIS	FR	19,50	44	**	**	30,13	21	AXA PATRIMOINE MODERE .....	AXA INVESTMENT	FR	15,01	90	**	****	12,35	86
AXA PATRIMOINE EQUILIB.....	AXA INVESTMENT	FR	19,50	45	**	****	17,53	65	LION GARANTI EURO .....	CREDIT LYONNAIS	FR	14,53	91	**	****	18,35	62
PLENITUDE .....	LA POSTE	FR	19,14	46	**	**	29,68	24	CM EPARGNE LT D .....	CREDIT MUTUEL	FR	14,21	92	**	***	9,35	99
Euro PEA Protection .....	SINOPIA ASSET M	FR	19,04	47	**	***	11,73	88	ACTILION EQUILIBRE VIE.....	CREDIT LYONNAIS	FR	14,20	93	**	****	11,85	87
ACTIONS 70 .....	CREDIT LYONNAIS	FR	18,86	48	**	***	25,35	37	PARIBAS EQUILIBRE .....	PARIBAS	FR	14,10	94	**	**	6,45	108
ETOILE PATROFF C .....	CREDIT DU NORD	FR	18,83	49	**	***	26,48	33	RG SELECTSERENITE .....	GROUPE ROBECO F	FR	14,00	95	**	**	4,98	113
SELECT PEA 1 .....	SOCIETE GENERAL	FR	18,75	50	**	***	26,53	32	SELECT DEFENSIF C .....	SOCIETE GENERAL	FR	13,61	96	**	**	4,74	116
PRIM'100 NOVEMBRE 1997 .....	LA POSTE	FR	18,67	51	**	**	27,80	28	CORTAL SICDES SIC .....	BQ CORTAL	FR	13,46	97	**	***	8,33	103
HEVEA DYNAMIQUE .....	SOCIETE GENERAL	FR	18,65	52	**	***	26,30	34	ACTILION EQUIL C .....	CREDIT LYONNAIS	FR	13,09	98	**	****	11,47	89
RG SELECTION .....	GROUPE ROBECO F	FR	18,43	53	**	****	16,38	71	LION CAC 115 PEA .....	CREDIT LYONNAIS	FR	13,07	99	**	***	19,10	60
PREDIS .....	CREDIT AGRICOLE	FR	18,29	54	**	***	24,26	42	BNP DIVERSIFIE INVEST .....	BNP	FR	12,91	102	**	***	7,02	105
CONVEX C .....	BANQUE N.S.M.	FR	18,28	55	**	****	20,85	53	STRATEGIS SERENITE (C) .....	BANQUE NATIONAL	FR	12,61	103	**	**	4,55	117
CARDIF GDYNAMIQUE .....	CARDIF	FR	18,27	56	**	***	23,97	43	SEQUOIA DEFENS .....	SOCIETE GENERAL	FR	12,51	104	**	**	4,79	115
LION MAILLOT JAUNE 8 .....	CREDIT LYONNAIS	FR	18,22	57	**	***	25,87	36	OPTALIS SERENITE C .....	CREDIT AGRICOLE	FR	12,17	105	**	*	3,86	122
LION PERFORMANCE 2003.....	CREDIT LYONNAIS	FR	18,15	58	**	**	29,92	22	ECUREUILIBRE C .....	LA CAISSE D'EPA	FR	12,08	106	**	*	6,75	107
LION PERFORMANCE 4 .....	CREDIT LYONNAIS	FR	18,10	59	**	****	17,27	68	UNI-FONCIER .....	CREDIT AGRICOLE	FR	11,96	107	**	****	14,28	79
LION MAILLOT JAUNE 5 .....	CREDIT LYONNAIS	FR	17,94	60	**	****	19,48	59	GAN EQUILIBRE .....	GAN	FR	11,72	108	**	****	8,57	100
SELECT PEA 3 .....	SOCIETE GENERAL	FR	17,88	61	**	***	25,24	39	ELYSEES EQUILIBRE .....	CREDIT COMMERC	FR	11,66	109	**	****	11,44	90
KALEIS SERENITE C .....	LA POSTE	FR	17,71	62	**	*	6,07	110	IENA PATRIMOINE .....	BFT	FR	11,65	110	**	***	6,92	106
CAPITAL DYNAMIQUE .....	BANQUE CORTAL	FR	17,50	63	**	***	23,47	44	PATRIMOINE DIVERSIFIE .....	EIFB	FR	11,50	111	**	****	11,30	91
KALEIS DYNAMISME C .....	LA POSTE	FR	17,32	64	**	***	22,26	47	PLACEMENTSDEFENS .....	BANQUE N.S.M.	FR	10,91	112	*	****	8,39	102
FEDERAL CROISSANC .....	CM BRETAGNE	FR	17,27	65	**	****	13,30	81	FORFAIPEA 5 02-98 .....	LA POSTE	FR	9,84	113	*	**	5,12	112
SELECTEQUILIBRE .....	SOCIETE GENERAL	FR	16,71	66	**	****	16,17	73	BNP GARANTIE SUP MOYEN.....	BANQUE NATIONAL	FR	9,44	115	*	****	8,55	101
INDOALLEGRO C .....	CREDIT AGRICOLE	FR	16,64	67	**	****	16,35	72	VICTOIRE .....	COMMERCIAL UNIO	FR	9,40	116	*	****	9,64	98
GRADUS 100 PEA 2 .....	LA CAISSE D'EPA	FR	16,58	68	**	**	26,67	31	FRANCE DIVERSIFIE 2000.....	PARIBAS	FR	8,11	117	*	**	3,95	120
SEQUOIA EQUIL .....	SOCIETE GENERAL	FR	16,52	69	**	****	16,91	69	AVENIR EPARGNE .....	CAISSE MUTUELLE	FR	7,28	118	*	**	3,49	123
CIAL GESTEQUILIB .....	CREDIT INDUSTRI	FR	16,51	70	**	****	13,34	80	FORFAIPEA 5 01-98 .....	LA POSTE	FR	6,86	119	*	***	3,93	121
ACTILION DYNAMIC .....	CREDIT LYONNAIS	FR	16,50	71	**	***	22,43	46	IENA STRATEGIE LONG TE .....	BFT	FR	5,43	120	*	**	2,55	125
DRESNER RCM PATRIMOIN.....	DRESNER KLEINW	FR	16,42	72	**	****	18,84	61	UFF AVENIR SECURITE .....	UNION FINANCIER	FR	5,26	121	*	***	3,06	124

## Les sicav monétaires se portent mieux

MÊME SI elles ne figurent pas dans le classement APT, car il n'est pas pertinent d'établir un palmarès constitué à partir des facteurs de risque sur des produits monétaires très proches les uns des autres, les sicav monétaires constituent toujours une part importante des placements des particuliers. Après plusieurs années difficiles, elles donnent même le sentiment de retrouver un certain nombre d'attraits.

Imperceptiblement, leur rémunération s'améliore. Au début de l'année, elles rapportaient 2,40 % en moyenne sur douze mois. Aujourd'hui, leur progression annuelle s'établit à 2,70 %. Progressivement les gérants de ces produits ont su tirer parti des cinq relèvements de taux décidés par la Banque centrale européenne (BCE) depuis l'automne. Ces hausses de taux ont augmenté les rendements sur les marchés monétaires sur lesquels les gérants investissent. Il n'en reste pas moins que les sicav monétaires offrent toujours une rémunération modeste comparée à celle que l'on peut espérer en Bourse par exemple. Une sous-famille de sicav, baptisée « monétaire plus » ou « trésorerie dynamique », est censée verser des rendements supérieurs. Les gérants de ces produits mettent au point des stratégies de gestion plus ou moins sophistiquées. Ainsi, CIC Trésorerie Plus consacre une partie de ses investissements aux actions ou aux obligations convertibles. CPR Mobidiv n'hésite pas à investir une fraction de son actif sur des fonds investis sur les obligations des marchés émergents. Quant à Partner Alternative, elle parie sur les anomalies de la courbe des taux. Ces politiques de gestion ont été jusqu'à présent couronnées de succès. Ces trois sicav enregistrent les trois meilleures progressions de leur catégorie depuis le début de l'année. Mais ce type de gestion peut se révéler dangereux.

En moyenne, les sicav de trésorerie dynamique accusent une volatilité quatre fois supérieure à celle enregistrée par les sicav monétaires classiques. En clair, si ces produits peuvent connaître de grands écarts à la hausse, ils sont également victimes de fortes variations à la baisse.

La plupart du temps, les moments de baisse se comptent en jours. Mais certaines sicav traversent des périodes de vaches maigres pendant plus longtemps. Depuis le début de l'année, UBS Brinson Euribor Plus affiche un recul de près de 0,50 %. « Nous ne sommes pas très contents des résultats, la sicav a subi de plein fouet la baisse simultanée du marché obligataire et des actions », se la-

mente-t-on chez UBS Brinson. Consolation, la sicav bénéficie d'une garantie annuelle. Le souscripteur est assuré au bout d'un an de retrouver sa mise de départ. D'une manière générale, les monétaires dynamiques ont progressé moins vite en moyenne que les sicav classiques depuis le début de l'année. Les mésaventures de cette catégorie de sicav rappellent ainsi que ce type de produit doit être manié avec précaution. Mieux vaut y avoir recours pour faire fructifier sa trésorerie sur une longue période, au moins un an.

Pour ceux qui veulent rémunérer leurs liquidités à plus court terme et qui ne se contentent pas de la maigre rémunération des sicav monétaires, il existe des solutions moins risquées.

### Les mésaventures des « trésoreries dynamiques » rappellent que ce type de produit doit être manié avec précaution

Depuis 1998, les banques ont la possibilité de rémunérer comme elles l'entendent les livrets bancaires, sur lesquels les sommes déposées sont disponibles à tout instant. Jusqu'à récemment, les établissements financiers avaient mis peu d'entrain à le faire. L'arrivée au printemps d'ING Direct, avec son livret orange rémunéré à 4,50 %, a fait doucement bouger les choses. Elle a été suivie par la BHE, une filiale du Crédit mutuel de Bretagne. En attendant que d'autres établissements bancaires emboîtent le pas à ces deux banques, il ne faut pas oublier que le Livret A permet d'économiser jusqu'à 100 000 francs en franchise d'impôts. Les titulaires de ces produits doivent se contenter d'une rémunération nette d'impôt de 2,25 %, mais elle devrait être augmentée dans les prochaines semaines.

Et puis les particuliers doivent s'attendre aussi à pouvoir bientôt bénéficier de comptes courants rémunérés, contrepartie de la fin inévitable en France de la gratuité des moyens de paiement. Il est possible que le niveau de rémunération des comptes devienne l'enjeu d'une bataille commerciale dont le consommateur serait le bénéficiaire.

J. Mo.

# LE PLAN D'ÉPARGNE BOURSIÈRE ONLINE

## MAINTENANT VOUS AVEZ TOUT POUR RÉUSSIR.



En faisant transférer chaque mois automatiquement de votre compte bancaire à votre compte CPR-E\*TRADE, une somme choisie, vous pouvez vous constituer sans avoir à y penser une épargne boursière. Investissement dans les fonds de nos experts, les fonds PEA, ou gestion personnelle grâce aux outils que vous donne CPR-E\*TRADE. Vous n'avez qu'à choisir. Mais le petit café stimulateur de neurones n'est pas compris.

www.cpr-etrade.com



LA BOURSE SUR INTERNET.

Appellez-nous gratuitement au **0 800 582 582** ou retournez ce coupon à :

CPR-E\*TRADE/Service commercial - 91/93 rue Sartoris - 92257 La Garenne Colombes Cedex. E-mail : [contact@cpr-etrade.com](mailto:contact@cpr-etrade.com)

Je souhaite ouvrir un compte. Envoyez-moi la documentation nécessaire.

Je désire recevoir un dossier d'information sur CPR-E\*TRADE.

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ EMAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ BOITE POSTALE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ PAYS : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_\_

En vertu des dispositions de la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données vous concernant en écrivant à CPR-E\*TRADE/Service commercial 30, rue Saint-Georges 75312 Paris Cedex 09.



# Le marché de l'immobilier de logement reste actif, les prix sont soutenus mais ne s'emballent pas

**LES PREMIERS MOIS** de l'année 2000 confirment nettement une tendance déjà observée en 1999 : l'époque est plus favorable aux vendeurs d'appartements qu'aux acheteurs, à Paris et en région parisienne en particulier. Par-tout, les prix continuent à monter. Selon Philippe Audras, président de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), les prix au mètre carré, qui avaient progressé en moyenne en France de 10,2 % en 1999, ont encore gagné environ 4 % au premier trimestre 2000. Pour le directeur général du groupement d'agences immobilières Century 21, le prix moyen au mètre carré à Paris a gagné 11,87 % sur les cinq premiers mois de 2000, après avoir déjà grimpé de 19 % au cours de l'année précédente.

Les particuliers à la recherche d'un appartement sont donc partagés : les uns se disent qu'il faut acheter très vite, avant que la hausse ne se poursuive, les autres préfèrent renoncer à leur projet. Car au niveau plus élevé des prix s'ajoute un autre facteur défavorable aux acquéreurs potentiels : le renchérissement du coût du crédit, du fait de la hausse des taux à moyen-long terme sur les marchés financiers, qui a pesé sur la solvabilité des ménages. De ce fait, constate Hervé Bléry, directeur général de Century 21 pour la France, un réseau qui regroupe 600 agents immobiliers, « la surface moyenne des appartements vendus, qui avait augmenté en 1999 par rapport à 1998, est plutôt en diminution en 2000 ».

Le marché reste très actif. Le nombre de transactions est toujours en hausse, même si la croissance est un peu moins rapide qu'en 1999. Les transactions sont à leur plus haut niveau historique. M. Audras table sur une légère augmentation des ventes dans l'ancien, avec 604 000 transactions en 2000, contre 597 000 en 1999.

**A Paris, le prix moyen du mètre carré a gagné 11,87 % entre janvier et mai 2000. En France, en moyenne, les prix ont augmenté d'environ 4 % au premier trimestre**

M. Bléry souligne toutefois que la tendance est plus hésitante. Alors que la progression du nombre de transactions a été régulière tout au long de l'année dernière, elle est devenue plus chaotique. Dans les agences de son groupe, le nombre d'opérations a été inférieur en janvier et avril 2000 à celui observé pour les mêmes mois en 1999. Il a été équivalent en mars et supérieur en février et en mai.

## DELAI RÉDUIT

Signe du dynamisme du marché, le délai moyen de vente d'un appartement continue à diminuer. Selon Century 21, il est de 73 jours au plan national, contre 82 jours en 1999. A Paris, ce délai a été de 65 jours en moyenne sur les cinq premiers mois de l'année, mais il est tombé à 57 jours en mai. M. Audras a une vision un peu moins optimiste : « Il y a encore quelques mois, un bien estimé à son prix partait en moins d'un mois, aujourd'hui on revient à des délais plus normaux », estime-t-il. Il précise qu'en règle générale « un bien qui n'a pas trouvé preneur en trois mois est un bien qui n'est pas à son

prix. C'est une situation dangereuse pour le vendeur, car les acheteurs risquent de repérer que cet appartement tarde à se vendre et d'imaginer qu'il y a un problème caché. En outre, un bien court toujours le risque de se dégrader, indépendamment des soins que lui apporte son propriétaire : si un abri de bus est installé sous ses fenêtres, par exemple, ou s'il y a un changement de commerce... ».

Si le marché monte, si la demande reste soutenue, si les professionnels de l'immobilier sont très optimistes, il n'y a pas pour autant d'emballement. Les appartements qui présentent des défauts ou situés dans des immeubles bas de gamme ont du mal à se vendre et leurs prix ne décollent pas. Les intermédiaires constatent en outre que la marge de négociation des acquéreurs, à savoir l'écart entre le prix demandé par les vendeurs et le prix effectivement payé, ne diminue plus. Elle tend même à s'accroître. Selon Century 21, de 6,5 % début 1999, elle serait revenue à 7,5 % aujourd'hui. Face aux vendeurs, les acheteurs restent fermes. « Les candidats à l'acquisition sont devenus plus avertis. Ils n'acceptent pas d'aller au-delà d'un certain prix, sauf pour certains biens à Paris », confirme M. Audras.

« Nous ne sommes pas dans un marché de pénurie, explique M. Bléry, à l'exception peut-être des beaux appartements parisiens, pour lesquels la situation est plus tendue et la demande supérieure à l'offre. » Il entend par « bel appartement parisien » un logement de quatre ou cinq pièces, de bon standing, dans les quinzième, seizième ou dix-septième arrondissements ou dans les quatrième, cinquième, sixième et septième arrondissements. M. Audras confirme que le « bon immeuble haussmannien avec commerces et transport à proximité » est très re-

cherché. D'autres critères améliorent le prix ou la rentabilité d'un bien : l'ascenseur au-delà du deuxième étage, le parking à Paris. Mais, assure-t-il, « les gens cherchent surtout le calme et la sécurité ». Chambres sur cour et portes blindées sont donc bienvenues.

## BESSON « NE DÉMARRE PAS »

Si les prix affichent parfois des progressions très rapides, cela se passe surtout sur quelques micro-marchés. Si Paris est le plus gros d'entre eux, la capitale reste considérée comme un cas à part par les professionnels. C'est là que l'effondrement des prix a été le plus spectaculaire pendant les années de crise, c'est là que le redémarrage est le plus rapide. Ce phénomène se vérifie aussi dans certaines villes de la Côte d'Azur (Cannes, Antibes...). M. Bléry relève que sur les cinq premiers mois de l'année les prix ont progressé de plus de 15 % à Marseille, tirés par les rénovations et par certains quartiers qui reprennent beaucoup de valeur.

Dans le secteur des constructions neuves, la fin des avantages fiscaux dits Périssol continue à se faire sentir et le dispositif prévu pour leur succéder, la loi Besson, n'a pas encore pris le relais. Celle-ci s'applique aussi dans certaines conditions aux appartements anciens, mais M. Audras constate que le dispositif « ne démarre pas ». L'investisseur qui a acheté un appartement doit s'engager à le louer à des conditions de loyer modérées. « Le dispositif est surtout intéressant pour les gens qui sont dans les tranches de revenus les plus élevées, mais ces gens aisés achètent en général des biens de qualité, loués à des prix très éloignés de ceux fixés dans le cadre de la loi Besson », explique-t-il.

Sophie Fay

# Après un rebond, le cours de l'or se stabilise

**LE MARCHÉ** de l'or connaît un parcours agité depuis le début de l'année. Après avoir atteint un plus haut de 315 dollars le 10 février, le prix de l'once (31,1 grammes) est revenu à 270,30 dollars le 25 mai, soit un recul de 14 %. Depuis, le métal jaune coté à Londres s'est ressaisi et a retrouvé son niveau du début de l'année, autour de 290 dollars.

Ce semestre se découpe en deux périodes. Jusqu'en février, l'once a poursuivi un redressement amorcé, en septembre 1999, à la suite de la décision des banques centrales européennes de ne plus vendre d'or. Quatorze instituts d'émission européens (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse et Suède) et la Banque centrale européenne (BCE) se sont engagés à ne pas vendre de métal jaune sur le marché pendant cinq ans, en dehors des transactions déjà prévues, lesquelles ne devront pas excéder 400 tonnes par an. Cette décision provoquait un rebond historique du métal jaune. Elle mettait fin à un long déclin, les cours étant tombés, le 25 août 1999, à 255 dollars, leur plus bas depuis vingt ans.

Au début du mois de février 2000, le redressement s'est accéléré après la décision du producteur canadien Placer Dome d'arrêter ses activités de couverture, qui permettent à une société aurifère de vendre sa production future à un prix fixé à l'avance, afin de se préserver des variations brutales des cours. Son compatriote Barrick Gold décidait aussi de réduire de 32 % ses ventes d'or de contrats à terme. En suspendant de telles opérations, les groupes miniers affichent leur confiance dans la hausse de l'or.

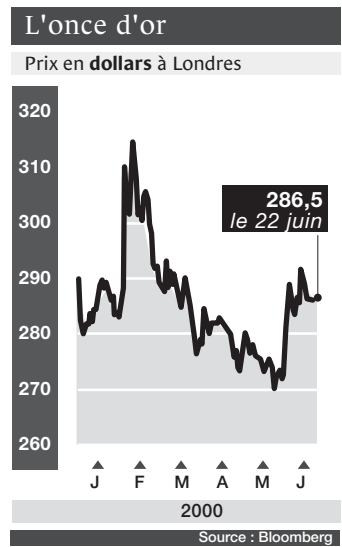
## LES BANQUES VENDENT

Le déclin observé ensuite est lié en partie à un arbitrage des investisseurs vers des avoirs financiers en dollars, en raison de la force de la devise américaine. A la fin du mois de mars, la Banque de France démentait des rumeurs évoquant la vente de son or, qui avaient accéléré la dépréciation des cours. Pendant ce temps, la Banque d'Angleterre poursuivait son programme annoncé depuis un an, avec sa sixième vente aux enchères depuis juillet 1999. Elle vendait 25 tonnes de métal jaune au prix de 275,25 dollars l'once. Il s'agit de la première vente pour l'exercice 2000-2001. La banque a prévu au total la cession, d'ici à 2004, de 415 des 715 tonnes d'or qu'elle détient. De son côté, la Banque nationale suisse a déjà écoulé, depuis le 1<sup>er</sup> mai, 40 des 120 tonnes qu'elle veut vendre d'ici à fin septembre. Ce rythme correspond à environ 1,15 tonne par jour, cédé légèrement au-dessus du fixing de Londres, soit environ 277 dollars l'once.

Les cours de l'once au comptant devraient osciller entre 250 et 300 dollars l'once jusqu'à la fin de 2000, a estimé l'institut de recherche spécialisé Gold Fields Mineral Services (GFMS) dans un rapport publié en avril à Londres. « L'élasticité

de l'offre et de la demande par rapport au prix indique que des poussées au-dessus de 300 dollars sont tout aussi peu probables que des plongées sous 250 dollars, indique le GFMS. La poursuite de la reprise économique en Asie (et la stabilité des taux de change dans la région), le renversement de tendance au Moyen-Orient (favorisé par la montée des cours du pétrole) et les prévisions d'une hausse de 4,2 % de la croissance mondiale en 2000 devraient encourager une forte demande physique cette année à des prix inférieurs à 300 dollars. » L'institut londonien estime cependant que la montée des cours sera limitée, car les investisseurs devraient rester prudents, surtout si l'inflation se maintient à des niveaux relativement bas et si le dollar reste ferme.

De son côté, le Conseil mondial de l'or (World Gold Council, WGC) estime que la demande mondiale d'or de la part des investisseurs a reculé de 29 %, s'établissant à 94,2 tonnes, au premier trimestre 2000 par rapport à la même période



de 1999, en raison d'un net tassement de la vente de nouvelles pièces aux Etats-Unis. Selon cette association de producteurs, la demande du secteur de la bijouterie a cependant augmenté de 7 % au premier trimestre 2000, atteignant un record de 701 tonnes, grâce à de fortes hausses en Turquie (79 %), en Asie du Sud-Est (59 %), au Brésil (45 %), au Mexique (22 %) et au Royaume-Uni (18 %). La demande mondiale s'est élevée au total à 795,2 tonnes au premier trimestre 2000, soit 1 % de plus qu'au premier trimestre de 1999.

Dans l'industrie, les regroupements se poursuivent. A la mi-juin, les compagnies aurifères canadienne Franco-Nevada et sud-africaine Gold Fields ont annoncé leur fusion, qui entraîne la formation du troisième groupe mondial du secteur, avec une capitalisation de 3,7 milliards de dollars (3,85 milliards d'euros) pour une capacité de production de 4,4 millions d'onces par an. Le nouveau groupe s'appellera Gold Fields International. Son siège social sera à Toronto, et sa direction à Johannesburg.

Dominique Gallois

# Comment se jouer de la hausse du taux des crédits ?

**EST-IL ENCORE TEMPS** d'emprunter pour financer l'acquisition d'un bien immobilier ? Remontée des taux oblige, emprunter aujourd'hui coûte plus cher qu'il y a dix-huit mois. Les taux d'intérêt à long terme ont augmenté de près de 2 %, passant de 3,75 % à plus de 5,50 %. Sur douze ans d'emprunt, cela représente environ 60 000 francs d'intérêts supplémentaires pour un prêt de 400 000 francs...

Inutile de le regretter, car les taux d'intérêt demeurent encore à un niveau historiquement bas, compte tenu des perspectives de croissance mondiale. L'accédant à la propriété devra simplement consacrer davantage de temps au montage de son financement immobilier, alors que, il y a plus d'un an, la priorité pouvait être de mobiliser le maximum de ressources auprès de sa banque pour acquérir le bien le plus grand possible.

## 100 000 « 1 % » PAR AN

Avec la remontée des prix de l'immobilier et du loyer de l'argent, il faut de nouveau chercher à minimiser le coût de la dette en jouant avec toutes les formes d'endettement. Les prêts à taux réduits, obtenus par l'intermédiaire de l'épargne-logement, des organismes sociaux ou des entreprises, sont plus que jamais d'actualité.

L'épargne accumulée dans le cadre de plan ou de compte épargne-logement permet d'accéder, de plein droit, à des prêts pouvant s'élever jusqu'à 600 000 francs. Selon la date d'ouverture du plan d'épargne-logement, l'emprunteur bénéficie de taux plus ou moins intéressants, pour financer l'acquisition d'une résidence principale, d'une résidence secondaire, la réalisation de travaux et même l'achat de parts de SCPI. A titre d'exemple, les plans ouverts à partir de février 1994, et qui génèrent déjà des droits à prêts, permettent de se financer à 5,54 %, sans avoir à payer de frais de dossier. Et les plans souscrits à partir de 1998 permettront de souscrire bientôt des prêts à 4,6 %. Les comptes, eux, permettent d'emprunter en général encore moins cher. Autre avantage des prêts épargne-logement : ils ne comportent pas de frais de dossier

et les frais d'hypothèque ou de garantie sont réduits de 20 %.

Autre source de financement bon marché : les entreprises de plus de dix salariés accordent en général à leurs salariés des prêts dans le cadre du 1 % patronal et d'une enveloppe annuelle. Environ 100 000 prêts sont accordés chaque année à des conditions très avantageuses. Typiquement, un prêt de 70 000 à 100 000 francs peut être accordé au taux de 2 % sans assurance. Ces prêts peuvent financer l'achat d'un logement neuf ou d'un logement ancien dont les travaux représentent plus de 25 % du prix de vente. Les fonctionnaires peuvent eux aussi obtenir des prêts à taux réduit. Le montant est relativement modeste, entre 8 000 et 25 500 francs, mais ce montant peut être augmenté dans certains ministères et pour les jeunes couples.

Enfin, le prêt à taux zéro constitue, par définition, le financement le moins cher du marché. Réservé aux personnes accédant pour la première fois à la propriété, le prêt à taux zéro n'est accessible que sous certaines conditions de ressources (145 000 francs de revenu net imposable, après les abattements de 10 % et 20 %, pour une personne seule à Paris, 248 500 francs pour un foyer de cinq personnes). Il est réservé à l'acquisition d'un logement neuf, ou d'un logement ancien qui nécessite un montant de travaux au moins égal à 54 % du coût de l'acquisition. Pouvant s'élever par exemple à 150 000 francs pour une famille de trois personnes, le prêt à taux zéro n'est amorti qu'après le remboursement des autres prêts, dans la limite d'une durée maximale de dix-neuf ans. D'autres prêts sous conditions de ressources, comme le prêt à l'accession sociale (bonification de 0,60 % et frais d'hypothèque divisés par deux) et le prêt conventionné, permettent aussi de réduire le coût d'emprunt.

Ce n'est qu'une fois additionnés ces emprunts à taux réduit qu'il faut songer à compléter son montage financier par des crédits bancaires aux taux du marché, même si, dans la plupart des cas, ces emprunts constituent la majeure partie du financement. Les prêts du secteur libre ont ainsi représenté environ

1 000 milliards de francs en 1999, le prêt à taux zéro 43 milliards, l'épargne-logement 258 milliards, les prêts conventionnés et aidés 265 milliards.

La concurrence entre banques, ravivée par la très nette reprise du marché immobilier, doit inciter les emprunteurs à faire le tour des agences bancaires avant de signer un contrat de prêt ; ou à se tourner vers des sites Internet spécialisés, qui font régulièrement le tour de la place. C'est le cas de www.meilleur-taux.com ou de www.selectaux.com, qui offrent aux internautes la possibilité de faire jouer la concurrence entre plusieurs établissements financiers.

## TAUX FIXE OU TAUX VARIABLE ?

Il convient d'abord de se déterminer sur la nature du prêt, à taux fixe ou variable. Les taux fixes offrent une sécurité totale. Le montant des mensualités et la durée du prêt sont déterminés dès le départ. Mais plusieurs établissements proposent de moduler le montant de vos remboursements, en fonction de l'évolution des revenus. La fourchette des taux fixes s'établit actuellement entre 5,20 % et 5,85 % pour un emprunt à dix ans et entre 5,55 % et 6 % pour un crédit à quinze ans.

Faut-il préférer les emprunts à taux variables, légèrement moins élevés ? Les taux à quinze ans révisables sont ainsi compris entre 4,95 % et 5,50 %. Certains établissements proposent même des taux d'appel inférieurs à 4 %, mais qui sont valables uniquement pour la première année d'emprunt. La lente remontée des taux d'intervention de la Banque centrale européenne (qui servent d'étalon aux crédits révisables) incite pourtant à la prudence. La détermination de la Banque centrale à endiguer les risques d'inflation et les perspectives de croissance rendent probable une poursuite de la hausse des taux. L'évolution défavorable des taux se traduirait, pour l'emprunteur, par une hausse de la mensualité ou un rallongement de la durée de remboursement. Un pari probablement trop risqué, compte tenu du faible écart actuel entre les crédits à taux fixes et ceux à taux variables.

Enfin, les frais de dossier et les assurances obligatoires peuvent renchérir substantiellement le coût du crédit. Pour éviter toute surprise, il est impératif de réclamer le montant du TEG (taux effectif global) pour bien comparer les offres qui sont faites par les différents établissements. Ce taux d'intérêt, que les établissements financiers ont l'obligation légale de communiquer, intègre les frais qui s'ajoutent au taux d'intérêt de votre crédit. Compte tenu du savant dosage que vous aurez probablement effectué entre les crédits à taux privilégiés et les crédits à taux du marché, il n'est peut-être pas inutile de réclamer le calcul du taux moyen d'emprunt pour le financement de votre bien immobilier. Vous aurez alors une idée plus fidèle du coût réel de votre financement immobilier.

Christophe Jakubyszyn

# Le succès des produits garantis ne se dément pas

**Leur encours a augmenté de 52,4 % en 1999**

**CHAQUE ANNÉE**, le marché de la gestion collective est inondé par une offre (les lancements ont lieu tous les trimestres, parfois tous les mois) de fonds dits garantis ou protégés qui, lancés à grand renfort de publicité, font chaque fois recette. A la fin de 1999, l'encours de ces fonds atteignait, selon l'institut EuroPerformance, plus de 24 milliards d'euros (157,4 milliards de francs), soit une progression de 52,4 % par rapport à 1998. « Le principe de ces fonds, qui permet de jouer à la fois sur la performance et sur la sécurité, n'a pas fini de séduire les épargnants », se réjouit-on à La Poste, où les dernières générations de fonds protégés (Bénéfic et Boni) ont collecté la bagatelle de 10 milliards de francs. Pour le seul mois de juin, l'offre « Beau fixe » du Crédit lyonnais portant sur cinq supports de ce type se retrouve ainsi en concurrence directe avec, pour ne citer qu'eux, les lancements de la BNP (BNP Cap 25-Mai 2000), de La Poste (Malicio), du Crédit agricole (Dynamop 3), ou encore des Banques populaires (Japon Sécurité Actions).

Bâti sur départ sur un même

moule, la plupart des fonds garantis et protégés se présentent comme des produits fermés (leur période de souscription est généralement limitée à quelques semaines), investis sur une durée minimale moyenne de cinq ans (parfois réduite à trois ans, voire moins) qui permettent au terme prévu (les sorties anticipées sont pénalisées) de récupérer son capital initial (hors droits d'entrée) majoré d'une performance boursière calculée en pourcentage de l'évolution d'un indice de référence (CAC 40, EuroStoxx 50, etc.).

Mais, tout en conservant cette base commune, l'offre des banques s'est sensiblement diversifiée depuis deux ans. « Nous évoluons avec les marchés », explique un banquier. La construction des fonds garantis structurés n'est pas si simple qu'elle paraît. Elle néces-

site l'utilisation d'instruments à terme (options, swaps, futures). Or la baisse des taux intervenue à la fin des années 90 a rendu extrêmement difficile le montage des fonds traditionnels et il nous a fallu choisir entre une garantie à 100 % du capital ou une meilleure performance. »

La plupart des réseaux préfèrent donc miser sur le développement des fonds protégés, dont le but n'est plus de garantir 100 % du capital mais de proposer une rémunération nettement supérieure à celle du marché obligataire, tout en sécurisant la mise de départ. Ainsi, Dynamop 3, du Crédit agricole (souscriptions closes au 30 juin), outre une performance équivalant à 110 % de la hausse du CAC 40 dans la limite du doublement du capital initial, garantit 100 % du capital tant que l'indice CAC 40 ne perd pas plus de 20 %. Le dernier-né de La Poste, quant à lui (Malicio, ouvert jusqu'au 10 juillet), offre 10 % sur dix-huit mois, sous réserve que l'indice de référence, l'EuroStoxx 50, ne baisse pas.

Laurence Delain



# Le marché de l'assurance-vie reprend des couleurs

APRÈS plusieurs mois d'incertitude, l'euphorie règne de nouveau sur le secteur de l'assurance-vie, qui, de janvier à mai 2000, affiche une croissance de 40 % de son chiffre d'affaires (+ 47 % pour le seul premier trimestre). Certes, comme le remarque un spécialiste de la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances), « ces très bons résultats doivent être quelque peu tempérés. Ils sont largement dus à d'importants mouvements de transfert vers l'assurance-vie de PEP bancaires arrivés à échéance, ainsi qu'au réemploi de contrats touchant à leur terme ».

Cependant, même si la tendance de fond pour l'ensemble de l'année 2000 devrait plutôt s'établir aux alentours de + 15 à + 20 %, elle n'en confirme pas moins le redressement du marché déjà constaté en 1999 (collecte de 495 milliards de francs [75,4 milliards d'euros] en progression de 15 %), et relègue au rang de mauvais souvenir le recul historique de 1998 (- 18 % par rapport à 1997). « Cette chute a été la conséquence essentiellement de divers changements fiscaux qui, durant quatre années consécutives, ont affecté le régime jusqu'alors ultra-privilégié de l'assurance-vie », rappelle-t-on à la FFSA. Or, depuis deux ans, le cadre fiscal de l'assurance-vie n'a pas bougé. Et, exception faite d'éventuels ajustements à venir dans un contexte d'harmonisation européenne, aucune modification significative ne se profile à l'horizon.

**Dopé par le succès des contrats multisupports, le produit financier préféré des Français affiche de nouveau une très belle progression de son chiffre d'affaires**

Les souscripteurs reviennent donc en masse vers ce placement (l'assurance-vie représente aujourd'hui, globalement, 4 000 milliards de francs d'encours, contre 1 000 milliards en 1990) qu'ils plébiscitent pour au moins deux raisons : sa fiscalité, toujours avantageuse malgré les changements récents, et la diversité de ses supports d'investissement, qui leur ménage notamment un accès simplifié à la Bourse par l'intermédiaire des multisupports.

#### FISCALEMENT AVANTAGEUSE

Quoique moins privilégié qu'au début des années 1990, le régime fiscal de l'assurance-vie demeure attractif. Il permet à tout contrac-

tant de récupérer au bout de huit ans son épargne majorée des intérêts hors toute fiscalité (sauf prélèvements sociaux de 10 %), dès lors que les revenus générés chaque année par son contrat ne dépassent pas 30 000 francs (60 000 francs pour un couple). Par ailleurs, si le souscripteur vient à décéder, le bénéficiaire désigné du contrat récupérera l'épargne cumulée hors droit de succession, tant que le montant n'excède pas un million de francs (si l'assuré avait plus de soixante-dix ans au moment de l'ouverture du contrat, les primes exonérées de droit de succession seront plafonnées à 200 000 francs). Au-delà de ce seuil, les sommes versées après le 14 octobre 1998 sont soumises à un taux forfaitaire de 20 %. Ce qui, rappelle un assureur, « demeure modeste comme prélèvement, surtout si le bé-

néficiaire n'a aucun lien de famille avec l'assuré... ».

Fiscalement avantageuse, l'assurance-vie séduit également l'épargnant par ses formules boursières dites multisupports. Longtemps dominée par les seuls contrats en francs à rendement minimum garanti adossés au marché obligataire, la collecte est aujourd'hui portée par les contrats multisupports partiellement investis en actions (ils représentaient, à la fin du premier trimestre 2000, 55 % des nouvelles souscriptions). Certes, en termes de volume, les contrats en francs restent dominants (fin 1999, sur les 3 800 milliards de francs d'encours global, les contrats en unités de compte ne couvraient que 660 milliards de francs).

Ils continuent d'ailleurs à attirer les souscripteurs hostiles au risque, qui trouvent dans ce type de

contrat une formule d'épargne de long terme garantie particulièrement attrayante. « Avec un rendement net moyen de 5,2 % en 1999, soit 4,7 % hors inflation, les contrats en francs affichent encore des performances tout à fait honorables », remarque-t-on à la FFSA. Certains contrats bénéficiant d'une gestion plus active et diversifiée ont même servi un peu plus de 6 % en 1999.

#### MAÎTRISE DU RISQUE

Cependant, même s'ils se maintiennent actuellement à de bons niveaux, les rendements des contrats en francs sont appelés à poursuivre leur lente érosion, car, comme l'explique un assureur, « la part des anciennes obligations à fort rendement détenues dans les portefeuilles "francs" des compagnies ne peut que diminuer, celle des obligations plus récentes beaucoup moins rémunératrice ne faisant, elle, qu'augmenter ».

Le déclin des contrats en francs semble d'autant plus inéluctable que les formules multisupports aujourd'hui mises au point par les sociétés d'assurance ont toutes les raisons de séduire l'épargnant. Investis, comme leur nom l'indique, sur différents supports (monétaires, obligataires, actions nationales et internationales, SCPI, etc.), ces contrats en unités de compte offrent le double avantage d'une gestion active et déléguée dans un cadre fiscal privilégié.

La plupart des contrats multisupports sont en effet proposés sous la

forme de profils de gestion plus ou moins risqués (car plus ou moins dosés en action) alliant à la fois souplesse (on peut toujours changer de profil en cours de gestion pour se rabattre, par exemple, sur un compartiment obligataire lorsque le contrat approche de son terme), diversité (large choix de supports d'investissement) et maîtrise du risque (les profils sont gérés par des professionnels auxquels on délègue les choix d'arbitrage). Mieux, outre leur dynamisme (en 1999, le rendement moyen des multisupports a atteint 21 % tous profils de risque confondus, les plus dynamiques frôlant les 40 %, contre 7,5 % pour les plus sécuritaires), les multisupports permettent des mouvements d'actifs au sein d'un même contrat sans imposition sur les plus-values.

Ce, sans oublier que – pour l'instant du moins, car le système pourrait être aligné sur celui des contrats en francs – les prélèvements sociaux, au lieu d'être ponctionnés chaque année, ne le sont qu'une seule fois, au moment de la sortie. Ce n'est donc pas vraiment un hasard si, comme le constate Pierre de Villeneuve, directeur général de Cardif (filiale du groupe BNP-Paribas), « ces formules d'épargne rencontrent un tel succès non seulement en France, mais aussi au-delà de nos frontières, au Royaume-Uni, notamment, ou en Italie ».

Laurence Delain

## Les débuts timides des assurances sur Internet

LES PRODUITS d'assurance-vie sur la Toile fleurissent tous les jours. Compagnies d'assurances traditionnelles, banques, intervenants extérieurs, courtiers... se lancent sur le Web. A la fin de 1999, Capa Conseil (Centre d'analyse et de prospective de l'assurance) recensait 528 sites offrant de l'assurance, contre 171 à la fin de 1998. Les courtiers sont les plus représentés avec 144 sites. Un fait marquant, selon Capa Conseil, est la progression spectaculaire des organismes financiers et bancaires (39 à la fin de 1999 contre 7 un an avant).

Pourtant l'offre de produits d'assurance-vie sur Internet reste encore marginale. Elle ne représente que 1 % environ du marché aux Etats-Unis ; en Europe, elle ne devrait atteindre cette proportion qu'en 2005, selon une étude de Fox, Pitt & Kelton (FPK), qui souligne de fortes disparités d'un pays à l'autre. Sans grande surprise, la Grande-Bretagne, où le téléphone occupe déjà une place importante, devrait être le pays européen où la distribution d'assurance par Internet sera la plus forte – FPK prévoit 14 % du marché, soit plus de 10 milliards d'euros, dont 10 % seulement en assurance-dommages. En France, elle devrait représenter à peu près 3 % du marché, soit 4,4 milliards d'euros, dont 3,4 milliards en dommages et 1 milliard en vie.

L'une des raisons de ce lent démarrage réside dans le fait qu'il n'est, pour l'heure, pas possible de souscrire un contrat d'assurance-vie en temps réel. Si Fortuneo propose par exemple une gestion en temps réel, le plus souvent, le formulaire doit être renvoyé par courrier, accompagné du règlement par chèque. Les assureurs perçoivent le Web comme un moyen de renforcer leur image et leur relation avec la clientèle, selon une étude européenne réalisée par le cabinet de conseil Tillinghast-Towers avec l'hebdomadaire L'Argus auprès de 113 sociétés. « La vocation principale des sites reste de préparer la vente, qui sera réalisée par un autre canal », renchérit Arthur Andersen. Ce cabinet de conseil relève que les assureurs français sont peu enclins au développement de sites portails, contrairement aux Américains, Anglais ou Allemands. Plusieurs sites spécialisés dans l'assurance ont déjà vu le jour outre-Atlantique, tels que Insuremarket, Quicken Insure... et les moteurs de recherche tels que Yahoo ont leurs propres portails de produits financiers.

Une étude de CMG (spécialisé dans les services associés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication) souligne que « 50 % des compagnies

d'assurances reconnaissent que leur milieu ne s'adapte qu'avec apathie aux opportunités créées par l'e-commerce ».

La révolution Internet ne toucherait donc pas l'assurance-vie ? La réponse n'est pas aussi simple. Les assureurs reconnaissent qu'il est plus facile de souscrire un contrat-dommage, automobile ou habitation, qu'un contrat d'assurance-vie, qui nécessite plus de conseil. L'impact d'Internet ne se mesurera pas seulement sur les ventes mais sur une nouvelle approche commerciale. Ainsi permet-il « une meilleure segmentation et une personnalisation du service au client », peut-on lire sur le site d'Axa.

#### FRAIS DE SOUSCRIPTION RÉDUITS

En tout cas, les acteurs sont nombreux. Sicavonline, qui commercialise un contrat d'assurance-vie multisupport avec Sopen, filiale de la Société générale, One fi, Assurdiscount (né en octobre 1999), Firstassur, Avenir Finance, Assurland, Direct Groupe Vie (filiale de la Hénin Vie, groupe La Mondiale), Assurland, Cosmos Direct (né du partenariat entre Prudence Vie et Cosmos Direkt, filiales d'AMB), pour ne citer que ceux-ci. S'ajoutent les compagnies d'assurances classiques, telles que AGF ou Axa, et les banques.

A l'avenir, les acteurs les plus en pointe pourraient être les courtiers en Bourse. « Ils contrôleront 50 % du marché des finances personnelles d'ici à l'an 2002 et seront, de ce fait, bien positionnés pour s'attaquer à l'ensemble des risques de l'assurance », indique le site Internet d'Axa. Ce pourraient être des « supermarchés financiers » où l'assurance-vie figurerait en bonne place.

Les acteurs qui se lancent sur le Net séduisent le client par une offre attractive financièrement, avec des frais d'entrée réduits, voire nuls comme Vega Finance (Caisse des dépôts) ou Legal & General. Internet permet de réduire les coûts de souscription de 40 à 60 % pour les assurances de dommages et de 60 à 85 % pour l'assurance-vie et santé, peut-on lire dans une étude du site d'Axa. Certains ont une approche plus originale : Altaprofits, créée par trois anciens d'Athéna, doit lancer le 15 juillet un site proposant un produit unique, conçu par la Fédération continentale (filiale de Generali) « conçu pour le Net ». Ils estiment que la vente d'assurance-vie par Internet pourrait représenter 100 milliards de francs d'ici cinq ans, une prévision qui semble optimiste.

Pascale Santi

### La percée de la multigestion

Le principe de la multigestion – qui consiste à bâtir un fonds constitué d'autres fonds de placement soigneusement choisis dans différents établissements – commence à s'étendre à l'assurance-vie. Plusieurs compagnies ont ainsi mis au point des contrats qui intègrent dans leur palette d'investissement des fonds choisis parmi les meilleurs du marché.

Certains promoteurs comme Vega Finance, American Express ou encore Théma (Axa Courtage) sont particulièrement généreux, offrant, via leurs contrats multisupports, l'accès à plus de 1 000 fonds différents. D'autres (Cardif, assurances du Griffon) préfèrent limiter leur sélection à une centaine de supports choisis en fonction de la qualité de la gestion (performance, transparence, bonne notation, etc.) et de la faiblesse, voire généralement l'absence, de leurs frais d'entrée.

www.interepargne.fr

# Cliquez,\* Souriez, Vous êtes client d'Interépargne

Un site multilingue

www.interepargne.fr. c'est instantanément et partout dans le monde, par un accès hautement sécurisé, toute l'épargne salariale :

#### de l'entreprise :

- état des créances,
- avoirs des salariés par date de disponibilité,
- évolution de la valeur des parts des FCPE,
- statistiques globales : nombre et montant total des rachats, des versements, par entité, par pays, par âge, par catégorie,...
- traitement des fichiers transmis on line,...

et bientôt l'analyse des performances

FCPE par FCPE.

#### des salariés :

- situation globale du compte, avoirs disponibles et indisponibles par date et par FCPE,
- composition et évolution des FCPE,
- gestion des opérations de transfert entre FCPE,
- règlement des avoirs disponibles,
- changement d'adresse ou de domiciliation bancaire,
- choix de la monnaie de tenue de compte (franc ou euro),
- simulations "Epargne Long Terme",...

et bientôt comment optimiser son PEE.

pour tous, en accès libre :

toute l'information sur l'épargne salariale, l'actualité juridique, fiscale, financière et boursière...

\* www.interepargne.fr : simplifiez-vous l'épargne salariale.

Pour toute demande d'information, contactez Catherine Sayag au 01 55 80 44 10

E-mail : catherine.sayag@interepargne.fr

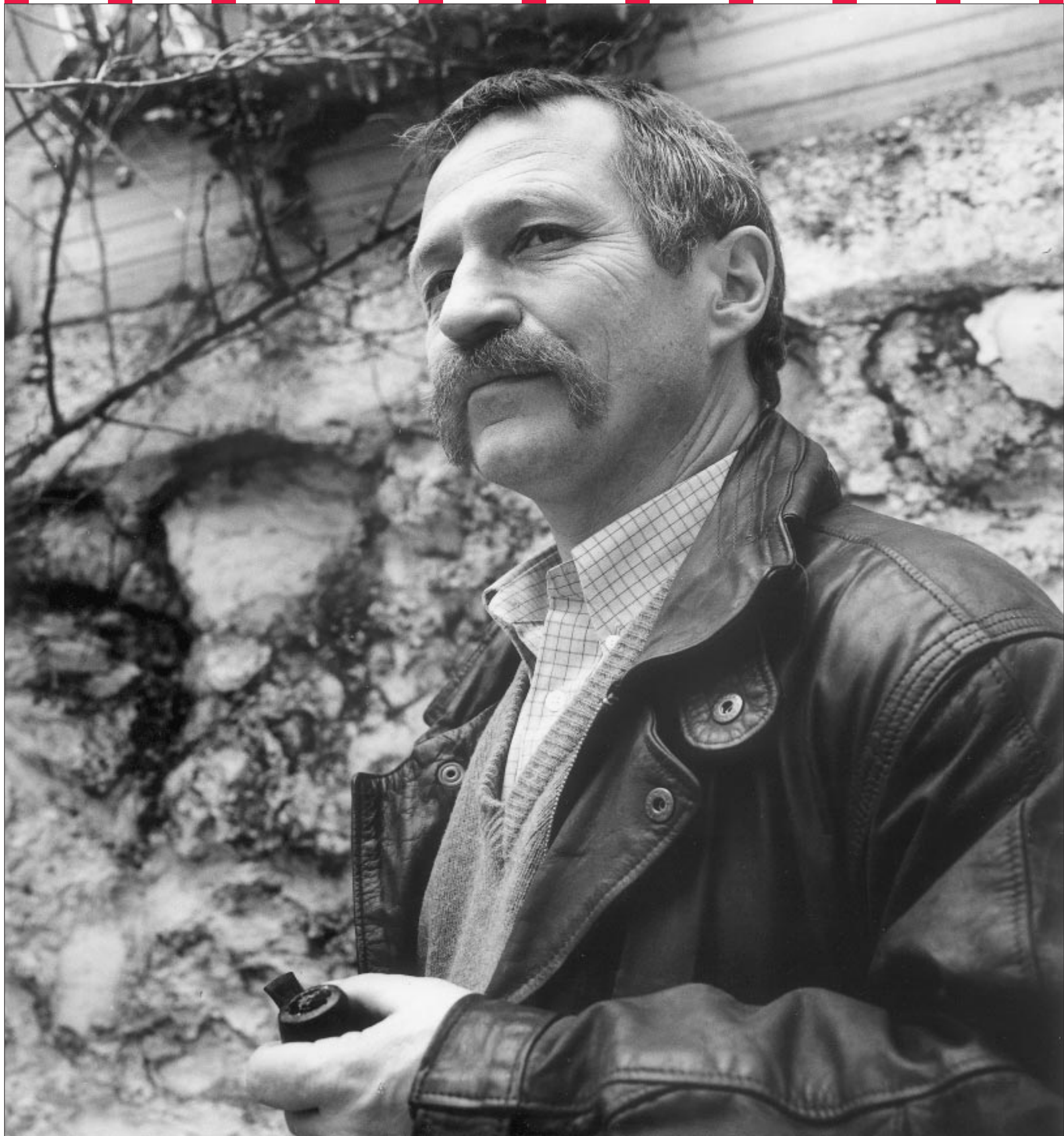
ou adressez votre carte de visite à Interépargne - 176, rue Montmartre - 75002 Paris

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE







LES CROISÉS DE MILLAU

VÉRONIQUE JOUANJAN

## La véridique histoire de José Bové

**C**E jeudi 12 août 1999, le soleil brille et la France est encore en vacances. Le Tarn se tortille jusqu'à Millau entre les fronts des causses. En attendant d'être coiffé par le viaduc le plus élevé du monde, la petite ville aveyronnaise se prépare à affronter les inextricables embouteillages de la transhumance estivale. C'est elle qui « ouvre » le Massif Central sur la Méditerranée. Ici finit la montagne, le bleu sombre des ardoises

et le gris des lauzes. Place au rouge vif des tuiles et aux vibrations du Sud.

Ils sont arrivés le matin par petits groupes, avec tracteurs et charrettes, barbes et moustaches, cheveux embroussaillés et chemises à carreaux roulées aux manches. Eleveurs de brebis sur le plateau du Larzac, situé juste au-dessus, ils se connaissent si bien qu'ils n'ont pas besoin de se parler. Il y a les anciens de la lutte contre l'extension du camp militaire, toujours en première ligne des causes qu'on croit perdues. Il y a les plus

**Ils seront des milliers, vendredi 30 juin, à soutenir José Bové, porte-drapeau de la gauche alternative, qui comparait devant la justice**

jeunes qui les ont rejoints et ont fait souche alentour, attirés par cette communauté singulière d'hommes qu'on voit, un jour, construire discrètement une case kanak en hommage à Jean-Marie Tjibaou, lequel aimait venir parmi eux, puis, un autre jour, s'organiser en commando pour séquestrer un ministre de l'agriculture. Il y a leurs enfants et leurs petits-enfants au look d'aujourd'hui, piercing et jeans troués. Il y a les femmes, militantes infatigables, sans lesquelles la saga du Larzac n'aurait sans doute pas abouti.

Tous et toutes ont la réputation d'irréductibles emmerdeurs, rêveurs impénitents, écologistes, humanistes et non violents. Paradoxalement, leur plus grande victoire est économique : depuis trente ans, le Larzac, que les aménageurs du territoire vouaient au désert, revit. Ecoles, services publics, réhabilitation des villages et des chemins, commerces, fermes-auberges, groupements de producteurs... Ils ont pris en main le territoire qui les lie. Un rapport de forces patiemment construit grâce auquel ils vendent désormais leur

lait de brebis 7 francs le litre – un record qui leur assure en moyenne un revenu de 7 000 à 8 000 francs. Il leur permet de réaliser leur utopie, celle de « vivre au pays » – et de participer, avec les industriels, à la Confédération Roquefort pour mettre en valeur l'AOC roquefort, la ressource locale qui préside au destin de cinq mille familles du sud du Massif Central.

Ils sont trois cents environ, regroupés à la sortie de la ville, au bord de la nationale 9, où un restaurant McDonald's est en construction.



Parmi eux, leur archétype, José Bové, celui qui va donner sa trogne au mouvement international d'opposition à la mondialisation libérale. Une imposante paire de moustaches, un teint rougi, une bouffarde culottée au gris, un œil malin, un langage simple, direct. L'inverse du monde glacé et cravaté de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI).

L'ambiance est bon enfant devant le McDo, sans face-à-face guerrier ni slogans criés. Aucune force de l'ordre n'est présente. Pas plus de banderoles ou de drapeaux. Le déploiement médiatique est minimal. Seule France 3 Sud a dépêché une caméra et quelques rares journalistes ont fait le déplacement.

Au nom du Syndicat des producteurs de lait de brebis et de la Confédération paysanne, le groupe va procéder au « démontage » du McDo, symbole honni de la marchandisation du monde et de tout ce qui va avec : l'uniformisation, l'artificiel, l'agrochimie, la malbouffe, les menaces contre l'emploi, la santé et l'environnement. Clin d'œil de l'histoire, le prétexte est directement commercial. Il s'agit de riposter à la décision américaine de surtaxer le fromage de roquefort après que l'Union européenne eut décidé d'interdire l'importation de viande aux hormones. En quelque sorte, ceux du Larzac défendent leur part de marché sur l'échiquier du commerce mondial. Marc Dehaini, directeur du McDo en construction, qui assiste à la scène, lève les bras, fataliste : « On est pris en otage, pour un symbole, dans un rapport de forces qui nous dépasse. »

José Bové, le mégaphone sous le bras, glisse à l'officier de police qui déambule tranquillement dans la foule : « T'en fais pas, on va démonter ça proprement. » Il grimpe sur une charrette. Le mégaphone ne marche pas. La petite troupe se regroupe autour du syndicaliste paysan. En quelques mots, celui-ci résume les objectifs de l'action. Il insiste sur la symbolique, la non-violence et l'horizon final : la survivance de la petite paysannerie mondiale et l'instauration d'un commerce « équitable » entre riches du Nord et pauvres du Sud. « Maintenant allons-y ! », lance le responsable syndical.

En moins d'une heure, l'affaire est entendue. Les manifestants pénètrent dans le McDo et arrachent quelques panneaux et cloisons. D'autres s'en prennent aux murs extérieurs et au toit, qui sera enlevé sur sept mètres. Marteaux et tournevis passent de main en main. Les enfants ne sont pas les moins actifs. Ils tirent sur les gaines des fils électriques et remplissent les trous de gravier. La casse est réelle mais retenue. Au bout d'un moment, les responsables syndicaux mettent un terme au « démontage » - « Ça suffit les gars » - et calment les enfants. Tout le monde sort tranquillement du bâtiment. Un grand « McDo fora [dehors], gardarem Roquefort » est peint sur le toit, ainsi que deux inscriptions sur les murs. Les gravats sont chargés sur les charrettes et un cortège sonore et joyeux de tracteurs se dirige vers la sous-préfecture de Millau, où tout ce qui a été « démonté » est jeté en vrac dans la cour. Avec un message spécial au sous-préfet : « Que la République garde ça jusqu'à ce que Washington ait levé ses sanctions contre le roquefort. » Le réquisitoire du procureur de la République affirme qu'à ce moment José Bové a menacé de faire usage d'une bombe « si nécessaire » contre le McDonald's. Aucun des journalistes présents n'a entendu de tels propos.

Au grand dam des manifestants, qui tiennent à se démarquer des violences aveugles parfois perpétrées sous l'égide du syndicat concurrent, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), les médias télévisuels qualifient l'action de « saccage ». Jugement repris par le procureur de la République, qui affirme que le bâtiment a été « incontestablement mis à sac ». Qu'en est-il vraiment ? Le département « dommages assurances » de McDonald's France estime les dégâts à 787 134,54 francs, « y compris les frais engagés pour respecter le délai d'ouverture », mais aucune expertise judiciaire ne confirme ce chiffre, dans la mesure où le juge d'instruction n'a pas cru devoir en ordonner une. Les dégâts sont évidents. Ils ne paraissent pas considérables. Entre le « saccage systématique » et le « démontage symbolique », la vérité est intermé-



Le rêve. Il y a trente ans, parmi quelques idéalistes, un fils d'agronome fait revivre le plateau du Larzac, voué au désert.



diaire. Le McDo a souffert mais ne présente pas l'image d'un tas de ruines fumantes. D'ailleurs, le restaurant ouvrira quelques semaines après, dans les délais prévus.

Pendant l'action, José Bové s'est éloigné de quelques dizaines de mètres du bâtiment. Il n'a pas péné-

brandit avec un large sourire les menottes qui entravent ses poignets. Transféré à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne, près de Montpellier, il restera emprisonné vingt jours, s'entêtant à ne pas vouloir payer de caution. Le 7 septembre, une meute de journa-

Il est devenu la figure de proue d'un mouvement qui regroupe, dans un aimable désordre, petits paysans sud-américains de Via Campesina, nouveaux anars américains et écolo-warriors anglo-saxons, paroissiens des Eglises nordiques, syndicats ouvriers et organisations de sans-droits

listes attend sa sortie au milieu des pancartes qui proclament « Merci José ». Ses premiers mots sont pour dénoncer les conditions d'emprisonnement de ses compagnons de cellule. Puis il enchaîne sur la nécessité de construire « un rapport de forces à l'échelle internationale pour

travers le monde en font leur fédérateur. José Bové devient alors la figure de proue d'un mouvement qui regroupe, petits paysans indiens ou sud-américains de Via Campesina, nouveaux anars américains et consommateurs de Public Citizen, écolo-warriors anglo-saxons et paroissiens des Eglises nordiques, syndicats ouvriers et organisations de sans-droits et ceux qui n'y croient pas. Pendant un an, il occupe la scène. Chaque fois que les organisations internationales tiennent réunion, on le voit arriver, bouffarde au bec, à la tête de troupes remuantes. A Seattle, en novembre 1999, il est la vedette des trente mille manifestants qui font le siège de la réunion de l'OMC. Il s'invite, en février 2000, au forum de Davos et reste stoïque sous les gaz lacrymogènes. A l'occasion de la sortie de son livre écrit avec François Dufour, *Le monde n'est pas une marchandise* (éditions La Découverte), qui devient un best-seller, il entreprend une vaste tournée dans la France profonde, dont il reçoit un accueil chaleureux. Il tient deux ou trois meetings par jour dans près d'une centaine de villes. Souvent on

travers le monde en font leur fédérateur. José Bové devient alors la figure de proue d'un mouvement qui regroupe, petits paysans indiens ou sud-américains de Via Campesina, nouveaux anars américains et consommateurs de Public Citizen, écolo-warriors anglo-saxons et paroissiens des Eglises nordiques, syndicats ouvriers et organisations de sans-droits et ceux qui n'y croient pas. Pendant un an, il occupe la scène. Chaque fois que les organisations internationales tiennent réunion, on le voit arriver, bouffarde au bec, à la tête de troupes remuantes. A Seattle, en novembre 1999, il est la vedette des trente mille manifestants qui font le siège de la réunion de l'OMC. Il s'invite, en février 2000, au forum de Davos et reste stoïque sous les gaz lacrymogènes. A l'occasion de la sortie de son livre écrit avec François Dufour, *Le monde n'est pas une marchandise* (éditions La Découverte), qui devient un best-seller, il entreprend une vaste tournée dans la France profonde, dont il reçoit un accueil chaleureux. Il tient deux ou trois meetings par jour dans près d'une centaine de villes. Souvent on

Vandana Shiva, dirigeante de la Research Foundation for Science Technology and Ecology

## « La "malbouffe" est une insulte à nos valeurs »

« Que vous inspire le combat de José Bové et les poursuites dont il est l'objet de la part de McDonald's ?

– La lutte de José Bové est un combat contre une nourriture dangereuse dont la généralisation menace à la fois la santé des consommateurs et le sort des petits paysans de par le monde. La nourriture McDonald's est une nourriture très mauvaise dont l'introduction dans beaucoup de pays s'est faite après d'intenses pressions des Etats-Unis. C'est pourquoi il faut parfois recourir à l'action violente, comme l'a fait José Bové, pour réveiller les gens...

– De quelle manière la globalisation est-elle à l'œuvre en Inde ?

– Elle est en train de détruire les petits fermiers. Certains se suicident car ils ne peuvent payer les dettes accumulées pour acheter des pesticides. Nos enfants deviennent dépendants de la mauvaise nourriture proposée par des firmes comme McDonald's. Autre exemple : après le cyclone dans l'Etat de l'Orissa, la nourriture d'urgence envoyée aux populations sinistrées comportait des aliments génétiquement modifiés.

– En quoi la globalisation constitue-t-elle une menace pour la culture indienne ?

inverser la tendance qui veut que le marché dicte sa loi aux politiques ». « Il faut changer l'OMC », lance-t-il à la forêt de micros.

Le mythe est né. L'élan donné. A partir de ce moment, sans l'avoir voulu, José Bové se met à incarner le mouvement de résistance aux mécanismes de la mondialisation, cocktail d'angoisse face à un siècle qui bascule et d'espérance envers une politique alternative. Les journalistes font son siège. Chaque télé, chaque radio, chaque journal fait le voyage à Montredon, minuscule village dont aucune pancarte ne signale l'existence. La presse régionale ne l'appelle plus que par son prénom. La presse internationale le consacre en couverture. Seuls les politiques ne prennent pas conscience du « phénomène Bové ». Le maire de Millau, Jacques Godfrain (RPR), l'assimile à un vulgaire casseur, Lionel Jospin le compare à Tarzan, l'éphémère héros des camionneurs, et Jean Glavany parle d'« irrationnel » à son endroit. Pourtant, les sondages affirment qu'une large majorité de Français se reconnaissent en lui. Et la myriade d'associations et d'ONG écolo-citoyennes qui se cherchent à

Cette Indienne de quarante-sept ans, pionnière de la lutte contre les OGM, prône un retour à une agriculture familiale

– Les Indiens croient dans l'ayurveda, une philosophie traditionnelle des sciences qui vous enseigne ce qui est bon pour votre corps et ce qui ne l'est pas. La nourriture est un don divin. La « malbouffe » remet en question le concept même de l'acte de se nourrir. Elle est une insulte à nos valeurs. Après des années de protectionnisme en économie, l'Inde s'est ouverte. Mais pourquoi le gouvernement indien se fixe-t-il des priorités comme McDonald's et Coca-Cola ? Il favorise la destruction de l'âme de l'Inde, ce que même les Britanniques n'avaient pas réussi à faire...

– Des pressions s'exercent, en Europe et aux Etats-Unis, pour autoriser la brevetabilité de cer-

travers le monde en font leur fédérateur.

– Les Indiens croient dans l'ayurveda, une philosophie traditionnelle des sciences qui vous enseigne ce qui est bon pour votre corps et ce qui ne l'est pas. La nourriture est un don divin. La « malbouffe » remet en question le concept même de l'acte de se nourrir. Elle est une insulte à nos valeurs. Après des années de protectionnisme en économie, l'Inde s'est ouverte. Mais pourquoi le gouvernement indien se fixe-t-il des priorités comme McDonald's et Coca-Cola ? Il favorise la destruction de l'âme de l'Inde, ce que même les Britanniques n'avaient pas réussi à faire...

– Les Indiens croient dans l'ayurveda, une philosophie traditionnelle des sciences qui vous enseigne ce qui est bon pour votre corps et ce qui ne l'est pas. La nourriture est un don divin. La « malbouffe » remet en question le concept même de l'acte de se nourrir. Elle est une insulte à nos valeurs. Après des années de protectionnisme en économie, l'Inde s'est ouverte. Mais pourquoi le gouvernement indien se fixe-t-il des priorités comme McDonald's et Coca-Cola ? Il favorise la destruction de l'âme de l'Inde, ce que même les Britanniques n'avaient pas réussi à faire...

– Les Indiens croient dans l'ayurveda, une philosophie traditionnelle des sciences qui vous enseigne ce qui est bon pour votre corps et ce qui ne l'est pas. La nourriture est un don divin. La « malbouffe » remet en question le concept même de l'acte de se nourrir. Elle est une insulte à nos valeurs. Après des années de protectionnisme en économie, l'Inde s'est ouverte. Mais pourquoi le gouvernement indien se fixe-t-il des priorités comme McDonald's et Coca-Cola ? Il favorise la destruction de l'âme de l'Inde, ce que même les Britanniques n'avaient pas réussi à faire...

– Les Indiens croient dans l'ayurveda, une philosophie traditionnelle des sciences qui vous enseigne ce qui est bon pour votre corps et ce qui ne l'est pas. La nourriture est un don divin. La « malbouffe » remet en question le concept même de l'acte de se nourrir. Elle est une insulte à nos valeurs. Après des années de protectionnisme en économie, l'Inde s'est ouverte. Mais pourquoi le gouvernement indien se fixe-t-il des priorités comme McDonald's et Coca-Cola ? Il favorise la destruction de l'âme de l'Inde, ce que même les Britanniques n'avaient pas réussi à faire...

– Les Indiens croient dans l'ayurveda, une philosophie traditionnelle des sciences qui vous enseigne ce qui est bon pour votre corps et ce qui ne l'est pas. La nourriture est un don divin. La « malbouffe » remet en question le concept même de l'acte de se nourrir. Elle est une insulte à nos valeurs. Après des années de protectionnisme en économie, l'Inde s'est ouverte. Mais pourquoi le gouvernement indien se fixe-t-il des priorités comme McDonald's et Coca-Cola ? Il favorise la destruction de l'âme de l'Inde, ce que même les Britanniques n'avaient pas réussi à faire...

refuse du monde et, le soir, dans le dernier bistrot ouvert, il n'est pas rare que les couche-tard lui offrent le champagne. Certains le suspectent déjà de « labourer » le terrain pour une candidature à l'élection présidentielle, ce qu'il dément avec véhémence. Il prend juste le temps de mener ici ou là une nouvelle action symbolique contre des cultures génétiquement modifiées ou de traquer la malbouffe sur les étagères des hypermarchés. Un an après le « démontage » du McDo, sa popularité est intacte. Régulièrement, avec les siens du Larzac, il tient des réunions de bilan au cours desquelles la communauté s'interroge sur la « personnalisation » et la « médiatisation » qui se sont emparées de leur compagnon.

Vendredi 30 juin, José Bové et neuf autres manifestants rendent compte devant la justice de leur action contre le McDo de Millau, dont l'histoire retiendra qu'elle a joué le rôle imprévisible de détonateur pour un mouvement qui a d'ores et déjà changé la donne des rapports de forces internationaux. Ils ne seront pas seuls. « Millau accueille le monde entier », proclame José Bové. A chacun sa mondialisation.

Jean-Paul Besset

du fait de la "révolution verte".

– Quelle est votre position sur les cultures transgéniques ?

– Les organismes génétiquement modifiés impliquent une agriculture encore plus coûteuse, qui créera des charges supplémentaires pour les agriculteurs. Par ailleurs, leur diffusion affecterait la diversité biologique, en réduisant le nombre de plantes cultivées.

– Mais comment nourrir les quatre milliards de nouveaux êtres humains qui vont apparaître d'ici quelques décennies sans des innovations agronomiques ?

– Les OGM constituent une technologie très inefficace, qui détruit un grand nombre de sources alimentaires et fait donc peser une menace sur notre capacité de production agricole. Pour faire face à l'augmentation de la population, il faut chercher des technologies efficaces, c'est-à-dire qui utilisent moins de ressources – eau, engrais – pour produire la nourriture. La culture du millet nécessite moins d'eau que celle du riz, et devrait donc être privilégiée. L'agriculture industrielle, dont les OGM font pleinement partie, gaspille extraordinairement l'eau. »

Propos recueillis par Hervé Kempf et Bruno Philip



La justice. Le 19 août 1999, après le « démontage » d'un McDo, le leader paysan se rend à la justice.



La consécration. En novembre 1999, trente mille manifestants perturbent la réunion de l'OMC, à Washington. La police contrôle le passeport du trublion français.



LA CROISADE DE JOSÉ BOVÉ





**Un mythe est né.** Pendant son incarcération, en août 1999, près de Montpellier, les organisations paysannes se mobilisent pour exiger sa libération sans caution.

JOUANNEAU/SYGMA

**Tête d'affiche.** Lors d'une fête viticole, en février, l'heureux auteur d'un best-seller s'entretient avec Dominique Voynet, ministre de l'environnement.



STÉPHANE GAMBIA



AFP

**La politique.** Pour la première fois, la Confédération paysanne est représentée à la table ronde réunie par Jean Glavany, ministre de l'agriculture, en octobre 1999.



SIPA PRESS

**Les pleurs.** S'étant invité à la conférence de Davos, en janvier 2000, l'emblématique éleveur de brebis est accueilli par des gaz lacrymogènes.

## McDo fait le gros dos

L'HISTOIRE de McDonald's en France a commencé par un malentendu. Jusqu'à la fin des années 70, le géant américain du hamburger ne croyait pas à ses chances de s'implanter dans la patrie de la grande cuisine et du jambon-beurre. Il avait donc confié sa licence à un franchisé français, chargé de développer l'activité à son compte. Au tournant des années 80, celui-ci avait réussi à faire décoller l'enseigne en France. Et avec elle le marché du fast-food. En 1981, McDonald's comprend son erreur, retire sa licence et reprend l'exploitation en direct, créant une filiale.

L'enseigne jaune et rouge s'est, depuis, développée sans rencontrer de résistance. Elle est aujourd'hui la première chaîne de restauration en France, avec près de 800 restaurants dans 470 villes, qui réalisent un chiffre d'affaires de 10,6 milliards de francs (1,5 milliard d'euros) et servent plus de un million de repas par jour. En juillet 1997, le grand rival, Burger King, arrivé lui aussi en 1980, a jeté l'éponge, fermant tous ses restaurants en France.

Cette marche triomphale culmine en 1998 avec la nomination du PDG de McDonald's France, Denis Hennequin, au conseil d'administration du groupe. La filiale française est devenue un modèle d'adaptation locale de l'offre, le credo du nouveau président, Jack Greenberg. Elle a fait entrer des salades, des yaourts, de l'Orangina dans les menus, a réinventé le bon vieux hamburger-frites en créant le McDeluxe, au goût plus salé, ou les Deluxe potatoes, sorte de grosses frites à l'ancienne. Des innovations

Le fast-food américain a longtemps eu des complexes en France. Puis le succès est venu. Aujourd'hui, le roi du hamburger se tait en attendant que l'orage passe

depuis adoptées par d'autres filiales. En août 1998, la publicité avec Fabien Barthez, le gardien de but des nouveaux champions du monde, parachève l'intégration de McDo dans le paysage français.

### « ÇA SUFFIT ! »

Patatras ! Un an plus tard, le 12 août 1999, 300 militants de la Confédération paysanne « démontent » un restaurant en construction à Millau, dans l'Aveyron. C'est le début d'une série noire pour McDonald's. Durant l'hiver, ses hamburgers aux fromages régionaux sont cloués au pilori par les producteurs des appellations concernées (reblochon, beaufort...). En janvier 2000, un employé d'un McDonald's du Tarn est licencié pour avoir offert des hamburgers à une mendicante (*Le Monde* du 16 mars). Il reçoit aussitôt le soutien de M<sup>re</sup> Gaillot, de Léon Schwartzenberg, des cinéastes Bertrand Tavernier et Robert Guédiguian, de militants d'Attac et de... José Bové, bien sûr. Il est invité au congrès du

Parti communiste avant de se rendre au Parlement européen de Strasbourg.

Le 19 avril, le restaurant McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor) fait l'objet d'un attentat, attribué à l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB), qui tue une employée, Laurence Turbec. « Ça suffit ! » s'insurge alors McDonald's France dans une publicité largement diffusée. « Nous sommes pris comme bouc émissaire pour des motifs qui ne me semblent pas les bons, se défend M. Hennequin dans les colonnes du *Monde* (5 mai). (...) La malbouffe ? Qu'est-ce que cela signifie exactement ? 80 % des repas que nous servons sont composés d'un steak haché 100 % pur bœuf et d'un cornet de frites. 90 % de nos produits sont issus du terroir. Nous achetons notre viande de bœuf à 45 000 éleveurs de l'Hexagone ! »

Après les paysans, l'enseigne suscite désormais la mobilisation des urbains. Des comités de quartier font échouer des projets d'implantation de magasins, comme celui de la rue des Rosiers, au cœur du vieux quartier juif de Paris, abandonné le 14 juin après les protestations de riverains et de commerçants. Les dirigeants de McDonald's France font le gros dos. A l'occasion du procès Bové, ils ont refusé de s'exprimer publiquement. Ils veulent oublier au plus vite cette « annus horribilis » pour poursuivre tranquillement leur conquête de la France, au rythme actuel de 80 ouvertures de restaurant par an. Deux chiffres en guise d'étude de marché : « L'Hexagone compte un bistrot pour 800 habitants et un McDo pour 72 000 habitants... »

Pascal Galinier

## « Non au "commerce über alles" »

Si la santé de sa mère lui permet de faire le voyage, Lori Wallach viendra témoigner au procès de José Bové, au côté duquel elle avait protesté contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, en décembre 1999. Avocate d'affaires reconvenue dans la lutte contre la mondialisation au sein de l'organisation Public Citizen et de Global Trade Watch, cette jeune femme a choisi de se mettre au service d'une voie plus militante. Pour elle, « chaque pays, chaque culture sont touchés par un aspect spécifique de la mondialisation. José Bové a su attirer l'attention des Français sur ce qui leur est cher, la qualité de leur alimentation. C'est formidable qu'il ait réussi à convaincre tant de gens que ce problème les touchait de près ». Selon Lori Wallach, ce qui importe aux uns ne mobilise pas nécessairement les autres : « Chaque pays a ses propres méthodes issues de ses traditions politiques. En France, c'est la culture et la nourriture. Au Japon, c'est la sécurité de l'alimentation, car bien des gens se souviennent d'avoir eu faim. En Inde, c'est la propriété intellectuelle pour les semences ou les médicaments traditionnels ; il n'y a pas un village où l'on ne considère immoral le Trips [réglementation de l'OMC sur la propriété intellectuelle]. Aux Etats-Unis, c'est le niveau de vie alors que les multinationales font de plus en plus de profits et que tant de gens ont vu leur revenu baisser. Avant, chaque communauté pouvait avoir sa propre politique. Aujourd'hui, c'est le règne du "commerce über alles". »

José Bové a-t-il eu raison de s'en prendre à McDonald's ? « McDo symbolise nombre d'aspects négatifs de la mondialisation. D'abord l'homogénéisation de la culture et de l'alimentation ou la standardisation mondiale. Mais aussi de la banalisation de la nourriture comme n'importe quel autre produit. Or la nourriture ou l'eau sont essentiels à la vie

Pour Lori Wallach, présidente de Global Trade Watch et militante antimondialisation, l'action protestataire menée de Seattle à Millau contribue peu à peu à une expression plus légitime des citoyens

et ne devraient pas être soumis à la loi de l'offre et de la demande comme l'acier, les jouets ou les chaussures. Breveter des semences, c'est mal, un point c'est tout ! »

### COMBAT POLITIQUE

Mais il ne s'agit pas que de commerce. Lori Wallach, qui mène aussi un combat politique dans la lignée de Ralph Nader - candidat à l'élection présidentielle de novembre aux Etats-Unis -, regarde plus loin : « Nous assistons avec la mondialisation au remplacement du choix démocratique, au contrôle sur les grandes questions économiques, écologiques ou sociales par l'imposition d'un système de règles globales et standardisées. Il s'agit d'une corruption des principes de notre Constitution qui s'ouvre par ces mots : "Nous, le peuple..." Pour reprendre Ralph Nader, nous avons déclaré notre indépendance au nom de la démocratie et notre Constitution n'a été écrite ni par ni pour les grosses sociétés, les Dupont, les Monsanto et les McDo ! »

Denis Stoclet, sociologue de la consommation

## « La fin du mythe américain »

« McDonald's est pris pour cible par les militants antimondialisation. Roquefort contre Big Mac, l'affrontement est-il pertinent ?

McDo fait incontestablement partie des grands symboles de la mondialisation, avec Coca-Cola, Nike et d'autres. Quand les économistes veulent mesurer le niveau de vie dans le monde entier, ils prennent comme référence le prix du Big Mac ! Mais il ne s'agit pas de n'importe quelle mondialisation : il s'agit de celle imposée par les Etats-Unis. McDonald's est à cet égard l'un des archétypes de la *World Company*. L'action de José Bové réjouit profondément les Français, car il leur donne l'espoir que la mondialisation n'est pas une fatalité.

L'image mythique de l'Amérique, dont les grandes marques mondiales ont fait leur fonds de commerce depuis la guerre, est-elle désormais un handicap pour elles ?

Adhérer au mythe américain, c'était adhérer à des valeurs de modernité et de liberté. Aujourd'hui, les Américains ne re-

Coca-Cola, Nike et McDonald's ont longtemps incarné la modernité. C'est fini. Dans l'esprit des Français ne survit que l'aspect le plus négatif de la mondialisation : le pouvoir de l'argent-roi, explique le président de DSA Conseil

nières années, la modernité n'avait plus la cote. On a vécu la crise dans une attitude de repli sur le terroir, la tradition, l'authentique. Les Etats-Unis sont à la pointe de l'irrespect de la nature. Dans l'alimentaire en particulier, les Américains sont en première ligne pour leur utilisation des hormones, des organismes génétiquement modifiés (OGM), des antibiotiques dans l'élevage des animaux...

D'autres "icônes" mondiales pourraient-elles faire l'objet d'attaques pour leur hégémonie, réelle ou supposée : Microsoft, Intel, Sony, par exemple ?

Il est vrai que l'hégémonie réelle de Microsoft est infiniment plus grande que celle de McDonald's ou de Coca-Cola. Chez les gens à forte culture informatique, la révolte contre Bill Gates a déjà commencé. Elle passe par l'adoption de systèmes Linux, par exemple. En ce sens, le procès Microsoft est un peu leur victoire. »

Propos recueillis par Pascal Galinier

### CONFÉDÉRATION

#### PAYSANNE

Créée en 1987 à la suite d'une scission de la toute-puissante FNSEA, la Confédération paysanne a obtenu 20 % des voix lors des élections aux chambres d'agriculture en 1995 et revendique 40 000 adhérents. Animée par d'anciens militants écolo-libertaires des années 70 comme José Bové, elle s'oppose principalement à la logique « tout-productiviste » en agriculture et considère, comme le dit son ancien porte-parole, François Dufour, que « les problèmes agricoles ne concernent pas seulement les paysans et que ces derniers ne doivent pas se cantonner aux seuls problèmes agricoles ».

### ATTAC

Créée en 1997, l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens regroupe aujourd'hui plus de 25 000 adhérents en France et commence à essaimer à l'étranger. Pour s'opposer à la « dictature des marchés », Attac se bat notamment pour l'instauration d'une taxe sur les mouvements spéculatifs de capitaux, comme l'avait proposé le Prix Nobel James Tobin. Animée notamment par le directeur général du *Monde diplomatique*, Bernard Cassen, le cégétiste Pierre Tartakowski et le responsable d'Agir ensemble contre le chômage (AC !) Christophe Aguiton, Attac est devenue un des principaux mouvements fédérateurs des « antimondialisation »

### VIA CAMPESINA

Créée en 1993 par le Hondurien Rafael Alegria, dont les terres ont été anéanties par un cyclone, Via Campesina regroupe, du Brésil au Congo, près de soixante-dix organisations de défense des paysans. Luttant, au nom des petites exploitations et des sans-terre, contre les multinationales de l'« agrobusiness », destructrices de l'environnement, ce mouvement constitue une des plus importantes coordinations paysannes au monde.

### PUBLIC CITIZEN

Fondée en 1971 par Ralph Nader, qui vient d'annoncer sa candidature à la prochaine élection présidentielle aux Etats-Unis, Public Citizen s'est d'abord fait connaître par ses campagnes retentissantes pour la défense des consommateurs. Son émanation, Global Trade Watch, se veut une organisation de surveillance du commerce international. Cette association, qui a été une des chevilles ouvrières de l'échec du sommet de Seattle, est dirigée par une ancienne avocate, Lori Wallach.

### GREENPEACE

Principale organisation mondiale de défense des consommateurs et de l'environnement, Greenpeace, fondée en 1971, revendique plus de trois millions de sympathisants. Si Greenpeace, dirigée aujourd'hui par Thilo Bode, a fait du combat contre les essais nucléaires son principal cheval de bataille, elle lutte maintenant contre les organismes génétiquement modifiés (OGM) et a ainsi publié sur son site Internet la liste des aliments transgéniques. Ses militants ont organisé, en France notamment, des opérations coups de poing dans plusieurs supermarchés.

### COORDINATION

#### POUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'OMC

Animée depuis 1999 par la Franco-Américaine Susan George, cette structure de coordination regroupe près de cent associations, collectifs et syndicats signataires de l'appel « Pour un contrôle citoyen de l'OMC ». A son origine, on trouve deux organisations : Droits devant !!, une association de défense des « sans », et l'Observatoire de la mondialisation. Elle se veut plus militante et plus radicale qu'Attac.



# McDo, les pionniers du prêt-à-manger

INVENTEURS du prêt-à-manger, les frères Maurice et Richard McDonald ne se voyaient pas en bâtisseurs d'empire. Et pourtant, sans eux, l'enseigne McDonald's ne figurerait pas aujourd'hui sur 27 000 restaurants dans 120 pays, de Millau à Shanghai. Self made men comme l'Amérique les aime, leurs débuts dans la vie sont pourtant difficiles. Mac et Dick – leurs diminutifs – sortent tout juste du lycée lorsque leur père est licencié de la fabrique de chaussures du New Hampshire, sur la côte Est des Etats-Unis, où il travaille depuis quarante-deux ans. L'Amérique est alors à la veille de la Grande Dépression et, comme les deux frères ne trouvent pas de travail, ils décident de tenter leur chance en Californie, où ils arrivent à la fin des années 30.

Leurs débuts sont tâtonnants. D'abord employés à déplacer des décors dans un studio de Hollywood, ils ouvrent ensuite un cinéma qui fait faillite. C'est alors qu'ils se tournent vers la restauration. La Californie entre dans la civilisation de l'automobile, et partout fleurissent des drive-in, ces restaurants bon marché où les clients sont servis dans leur voiture. Pourquoi ne pas tenter leur chance, eux aussi ? Mac et Dick McDonald s'installent d'abord du côté de Pasadena puis à San Bernardino, à 75 kilomètres à l'est de Los Angeles. C'est dans cette petite ville, alors industrielle, que l'enseigne McDonald's voit le jour, en 1940, à l'angle de la rue E et de la 14<sup>e</sup>.

Le premier « McDo » ne paie pas de mine. Il n'est pas grand (180 m<sup>2</sup>) et sa forme octogonale manque de grâce. Mais sa conception est originale et on le remarque. Bientôt, les vingt serveurs ne savent plus où donner de la tête, aux heures de pointe, pour satisfaire les 125 automobilistes que le parking attendant a du mal à accueillir. Chaque année, à leurs débuts, Mac et Dick se partagent ainsi 50 000 dollars de profits.

Pourtant, quelque chose les chagrine. Ils sont riches, au moins à l'échelle de leur comté, mais, outre que la concurrence s'aiguise, leur réussite ne les satisfait qu'à demi. En 1948 – coup de poker – Mac et Dick McDonald décident de fermer leur drive-in. Lorsque celui-ci rouvre ses portes, trois mois plus tard, les deux frères tiennent la recette miracle. La carte ne propose plus 20 plats mais réduit son offre à ceux que 80 % des clients ont l'habitude de commander : hamburger, boisson gazeuse, lait, café, chips et gâteau. La taille des hamburgers a diminué, mais ils ne coûtent plus que 15 cents, un prix sans concurrence que Mac et Dick affichent en caractères lumineux de part et d'autre de leur enseigne. La vaisselle a été remplacée par des assiettes et des gobelets en carton. Finis les vols de couverts. Les clients ne sont plus servis à bord de leur voiture mais passent eux-mêmes commande à un guichet. Il n'y a plus de plongeurs et le nombre de serveurs est réduit à quelques employés. C'est tout bénéfique.

Après une période de flottement, les consommateurs affluent de nouveau. Mais ce n'est plus la même clientèle. Les bandes d'adolescents d'avant la fermeture, souvent attirées par les jeunes et jolies serveuses, ont cédé la place à une clientèle familiale. Les enfants adorent regarder le personnel s'affairer à la cuisine. Car on voit la cuisine, baptisée « l'aquarium » – une petite révolution pour l'époque. Jamais la multinationale qu'est devenue McDonald's n'oubliera la leçon : priorité aux petits, ce sont eux qui attirent les grands.

La classe moyenne, qui fait les beaux jours du premier McDo, est en pleine ascension dans l'Amérique d'alors. Elle accède aux joies de l'automobile et déménage dans les banlieues résidentielles qui surgissent comme des champignons à la périphérie des villes. C'est l'époque où un entrepreneur visionnaire, Eugene Ferkauf, invente les centres commerciaux qu'il installe dans les *suburbs*, là précisément où la classe moyenne a immigré. La plupart abriteront un jour un McDonald's.

En ce début des années 50, les Etats-Unis sont en pleine mutation. Les distances entre le lieu de travail



© COURTESY OF MCDONALD'S CORPORATION

L'aventure commence en 1940 à San Bernardino, près de Los Angeles. Appliquant à la restauration rapide les principes du fordisme, un choix réduit d'options et une fabrication rationalisée, les frères Mac et Dick McDonald, puis surtout leur associé Ray Kroc, ont changé le hamburger en or

et le domicile s'allongent. Les Américains sont plus souvent qu'auparavant hors de chez eux, seuls ou en famille. Et tout va plus vite. Derrière leur comptoir à hamburgers de San Bernardino, Mac et Dick McDonald ne sont pas les derniers à profiter de ces chamboulements. Fondé sur un pain chaud à la viande vendu seulement quinze cents, leur chiffre d'affaires s'envole. Ils possèdent chacun une maison confortable avec piscine et roulent en Cadillac dernier modèle qu'ils changent chaque année.

C'EST alors que se produit l'événement qui va transformer cette success story à la sauce ketchup en cas d'école pour futurs managers. L'homme qui frappe ce jour-là à la porte des McDonald est quasi-inconnu aujourd'hui en France. Aux Etats-Unis il est l'égal d'un Carnegie, d'un Rockefeller ou d'un Bill Gates, ces entrepreneurs qui ont fait l'Amérique.

En 1954, Raymond (dit Ray) Kroc a cinquante-deux ans. Né près de Chicago au début du siècle dans une famille relativement aisée – son père s'est élevé à la force du poignet –, il a quitté tôt l'école et a d'abord vendu des gobelets en carton tout en se produisant comme pianiste dans des bars. Au début des années 50, ce vendeur-né, qui ne saura jamais lire un bilan, est le distributeur exclusif d'un appareil qui sert à préparer les *milk-shakes*,

le Multimixer. Les frères McDonald ont commandé dix de ces mélangeurs à cinq têtes et Ray Kroc n'en revient pas. Comment un restaurant aussi modeste peut-il avoir besoin de tant d'appareils ? Intrigué, Ray Kroc décide de faire un saut à San Bernardino. Et là, après avoir observé le va-et-vient des clients et des employés, il comprend que Mac et Dick McDonald ont tout simplement transposé à la restauration rapide la recette d'Henry Ford, l'inventeur de la voiture populaire bon marché : un choix réduit d'options combiné à une rationalisation très poussée de la fabrication. Voilà pourquoi les deux frères ont besoin de tant de Multimixer. Servis rapidement, les clients ne s'attardent pas et sont aussitôt remplacés par d'autres. Il faut faire vite. La clientèle l'exige et le chiffre d'affaires en dépend.

Avoir conçu un restaurant comme une chaîne de montage : voilà le secret des frères McDonald, que Ray Kroc découvre ce jour-là, une occasion qu'il n'entend pas laisser passer. En cette année 1954, l'état d'esprit des deux frères est heureusement aux antipodes du sien. Leurs vieux jours assurés, ils aspirent surtout à profiter de leur réussite sous le soleil californien. Ray Kroc, lui, rêve de restaurants rapides installés aux principaux carrefours des villes américaines. Il en rêve... mais il n'a rien d'un rêveur.

L'affaire est vite conclue. Des deux frères, Ray Kroc obtient le droit de commercialiser en exclusivité leur savoir-faire. Après avoir acquitté un droit d'adhésion

de 950 dollars, les franchisés recrutés par Ray Kroc verseront 1,9 % de leur chiffre d'affaires aux trois associés dont 0,5 % aux deux frères, en échange de l'utilisation de leur nom et de la formule qu'ils ont mise au point, et 1,4 % à Ray Kroc en contrepartie des services qu'il fournira aux gérants des nouveaux McDonald's.

Si Ray Kroc avait voulu faire de l'argent, le pourcentage exigé des franchisés aurait été plus élevé. Mais il cherche avant tout à multiplier les enseignes McDonald's. C'est un pari qui aurait pu le rui-

nald's. A Columbus (Ohio) ou à Sacramento (Californie) le client doit immédiatement retrouver ses repères. Autoriser les franchisés à accommoder à leur sauce la formule maison, ce serait non seulement dérouté la clientèle mais aussi attenter à la forte identité des McDonald's, l'un des atouts de la chaîne. Au tout début, le manuel d'exploitation que doivent respecter les franchisés ne dépasse pas 15 pages. En 1958, il en compte 75. Trente ans plus tard, il a atteint les 600 pages et pèse 1,8 kg.

A la fin des années 50, Ray Kroc perfectionne encore le processus de chaîne d'assemblage. Il lance un menu type baptisé

« Formula 47 » : hamburger à 15 cents, frites à 12 cents et milk-shake à 20. Les frites sont l'objet d'un soin jaloux

ner – il frisa la catastrophe – mais un pari, cependant, qu'il gagne : non seulement les McDo se multiplient mais, à la longue, ils vont rapporter gros tant ils sont nombreux.

En bon manager, Ray Kroc encourage les initiatives des franchisés, qui n'ont pas la bride longue pour autant. Pas question de les laisser prendre des libertés avec les normes de service, de qualité et de propreté qu'il édicte. Un McDonald's est un McDo-

Pour tester la formule qu'il a mise au point, Ray Kroc retrouve lui-même les manches. Le premier McDonald's nouvelle manière est le sien. Il l'ouvre à Des Plaines, non loin de Chicago, en 1955, pour en faire une vitrine. Et dès le premier jour, il se frotte les mains, car la recette est inespérée : 366,12 dollars !

A Des Plaines, sous les arches jaune or, emblème de la chaîne, Ray Kroc veille avec un soin maniaque à la propreté de l'établiss-

C'est grâce à son Multimixer à cinq têtes que Ray Kroc (au centre) croise la route des frères McDonald. En 1954, il leur en vend dix exemplaires pour leur fast-food de San Bernardino, avant de devenir leur associé, puis de leur racheter leurs droits sur la société en 1961.

sement. Des années plus tard, le succès venu, on le verra un jour ramasser lui-même des reliefs de repas abandonnés sur le parking. Ainsi naissent les légendes. Le premier McDo de l'ère Kroc est aujourd'hui un musée où sont rassemblés des souvenirs et des ustensiles de l'époque, dont le fameux Multimixer.

A la fin des années 50, Ray Kroc perfectionne encore le processus de chaîne d'assemblage mis au point par les frères McDonald. Il lance un menu type baptisé « Formula 47 » : hamburger à 15 cents, frites à 12 cents et milk-shake à 20. Les frites, surtout, sont l'objet d'un soin jaloux. Il les veut toujours plus craquantes et plus dorées. Pour parvenir à leurs fins, Ray Kroc et ses collaborateurs multiplient les expériences en laboratoire, puis imposent un cahier des charges très contraignant à leurs fournisseurs de friteuses et de pommes de terre. Les meilleures *french fries* sont chez McDonald's. Ray Kroc veut que cela se sache. Et cela se sait. Ses concurrents l'apprennent à leurs dépens.

En 1961, lorsque McDonald's ouvre pour 18 « étudiants » sa première « université du hamburger », l'école de formation maison, Ray Kroc songe, depuis un certain temps déjà, à s'affranchir de la tutelle de Mac et Dick McDonald. Sans enfant ni l'un ni l'autre, ceux-ci lui céderaient volontiers leurs droits, mais ils sont gourmands. Ils réclament 2,7 millions de dollars ! Après avoir tiré en vain la sonnette des banques, Ray Kroc obtient finalement un emprunt sur trente ans qu'il remboursera... dès 1972. Les deux frères lui ont abandonné jusqu'à leur nom, mais l'Amérique est conquise : 250 McDonald's sont déjà implantés aux Etats-Unis. La conquête du monde peut suivre : elle commence à partir de 1967.

Ray Kroc finira ses jours richissime, en 1984, près de San Diego (Californie) après avoir racheté l'équipe de base-ball locale. En lui cédant tout, les deux frères, eux, ont fait un mauvais calcul. Au lieu des 2,7 millions de dollars empochés en 1961 pour solde de tout compte, ce sont des centaines de millions que leur aurait rapporté la part du chiffre d'affaires (0,5 %) que chaque franchisé aurait continué à leur verser.

Bertrand Le Gendre

★ *McDonald's behind the arches, de John F. Love. Bantam Books, 1995. Grinding it out. The making of McDonald's, de Ray Kroc (avec Robert Anderson). St Martin's Paperbacks, 1987. Les Fifties, de David Halberstam. Seuil, 1995.*



© COURTESY OF MCDONALD'S CORPORATION

Dick (à gauche) et Mac McDonald posent devant le premier avion acheté par leur firme, un Cessna 195.